23. A. 114

PROPERTY
of the

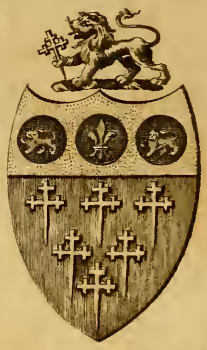

BOYLSTON,
Medical Library
CAMBRIDGE.

DEPOSITED IN
BOSTON MEDICAL LIBRARY,
BY
HARVARD COLLEGE.
LIBRARY.

MEMOIRES
DE
CHIRURGIE,
AVEC QUELQUES REMARQUES
historiques
Sur l'Etat de la Médecine & de la Chirurgie
en FRANCE *&* *en* ANGLETERRE.

Par GEORGE ARNAUD,

Docteur en Médecine, ancien Membre de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, & un des Professeurs en l'Ecole de St. COSME, Membre de la Société des Chirurgiens de LONDRES.

PREMIERE PARTIE.

Hæc scripsi non summi otii abundantiâ, sed amoris erga te, & pro bono publico.

CIC. ad Tull.

A LONDRES,
chez J. NOURSE, Libraire du ROI, dans le STRAND.
A PARIS,
chez DESAINT, rue de Foin.
M. DCC. LXVIII.

BOSTON MEDICAL
APR 1904
LIBRARY

SOUS LES AUSPICES

De Son Alteſſe Séréniſſime le PRINCE

CHARLES

DUC DE WIRTEMBERG

& DE TECK,

COMTE DE MONTBELIARD, DE HEY-

DENHEIM, JUSTINGEN, &c. &c.

CES

MEMOIRES

ſont dédiés

A LA TRES-ILLUSTRE FACULTE

DE

MEDECINE

En l'*UNIVERSITE* de *TUBINGE*

Par

Son très-humble,
très-obéiſſant, &
très-dévoué Serviteur
l'Auteur,
Médecin de la même Faculté.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdechiru01arna

TABLE

DES

PIECES CONTENUES DANS LA PREMIERE PARTIE.

Avertiſement en forme de Préface, page 1

La vie de Mr. HUNTER, Docteur en Médecine. p. XIII

I MEMOIRE. Recherches ſur la HERNIES de Naiſſance par le Docteur HUNTER, traduites de l'Anglois, avec des réfléxions pathologiques de l'Auteur de ces Mémoires, & trois Planches. p. 1

II MEMOIRE. Inconvéniens des DESCENTES, particuliers aux Prêtres de l'Egliſe Romaine. p. 81

III MEMOIRE. Des différences locales des TESTICULES & de leur nombre indéterminé. p. 115

IV MEMOIRE. Obſervations ſur les ANEVRISMES, deux Planches donnent les figures de Bandages propres à ces maladies. p. 181

V MEMOIRE. Obſervations ſur une eſpéce particulière d'ANEVRISME, traduites de l'Anglois par l'Auteur de ces Mémoires, & une Planche. p. 219

VI MEMOIRE. Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES, & ſix Planches. p. 245

Table analytique des matières contenues dans la Premiére Partie. feuille (E e e)

Avis au Relieur.

L'Ouvrage, en grand papier, ayant paru devenir trop-gros, on a cru devoir le diviſer en deux parties qui forment deux volumes. Comme on s'en eſt apperçu trop-tard, il a fallu partager les matières de façon à rendre les deux volumes à peu-près égaux. La première partie finit avec la table analytique des matières qu'elle contient.

Les Planches ſeront placées, ſans avoir égard à leurs numéros vis-a-vis les pages qu'elles indiquent ; & on aura ſoin de mettre à la marge en dos le côté de chaque Planche où il y a une petite étoile au bas, excepté la Planche 111 *des Viſcères abdominaux dont l'étoile a été mal placée.*

N. B. *Tout homme eſt ſujet à faire des fautes, mais on eſt heureux quand on peut les reconnoître, plus encore quand on peut les réparer. L'Auteur, ayant été obligé de remanier ſon ouvrage après qu'il a été imprimé, a cru devoir y mettre pluſieurs cartons dont les pages ſont citées ci-deſſous. Il prie les relieurs d'y faire attention, & de placer à leurs rangs les feuilles ou pages qui ſont cotées au nombre des additions. Les numéros de ces dernières ſont tous marqués entre deux parenthèſes.*

Cartons.

Après la Dédicace de la première Partie, placez la demie feuille qui commence par *Table des piéces contenues dans la première Partie* ; puis enſuite coupez les ſuivantes pour y placer les Cartons j -- ij -- iij --- iv feuille a— 77 - 78 feu. K — 79 - 80 feu. L (2 3 7) feu. (G g 4) Placez de ſuite toute la feuille (G g 4) 395 - 96. feu. D d d — 413 - 14. feu. F f f — 619 - 20. feu. I i i i. 659 - 60. feu. O o o o. — 743 - 44. feu. 5 B. -- 765 - 6 feu. 5 D -- 767 - 8. feu. 5 E. --- 769 - 70. feu. 5 E. — 771 - 72. feu. 5 E. 779 - 80. feu. 5 F — 781 - 82. feu. 5 F — 783 - 84. feu. 5 G. 785 - 86. feu. 5 G.

ADDITIONS

à mettre dans l'ordre ſuivant.

Après la page xxvi, mettez page (1). De la Hernie de Naissance.

Après p. 80, met. p. (81) Des Descentes qui arrivent aux Prestres de l'Eglise Romaine.

Après p. 114, met. p. (115). Des differences locales des Testicules.

Après p. 180, met. p. (181). Observations sur les Anevrismes.

Après p. 218, met. p. (219). De l'Anevrisme par Anastromose.

Après p. 236, met. toute la feuille ſignée (Gg 4).

Après p. 244, met. p. (245). Explication de la Planche vi.

Après p. 400, met. p. (401). Additions & changemens.

Après p. 402, met. p. (403). Fautes a corriger.

Après p. 404. met. p. (403). Table des Matieres de la premiere Partie.

Après p. (403) met. les feuilles (Eee 3) (Fff) (Ggg) (Hhh) (Iii).

La ſeconde partie de l'ouvrage commence par la page 401. Recherches sur les Hernies de l'Epiploon.

Après la feuille du Titre, mettez p. (401) Des Hernies de l'Epiploon.

Après la p. (401), met. la feuille ſignée ** Avertissement.

Après p. 698, met. p. (698). Chaise chirurgicale.

Après p. 744, met. p. (745). Speculum Uteri.

Après p. 790, met. p. (791). Fautes a corriger.

Après p. 792, met. p. (293). † Du Saphyletome.

Après p. 826, met. (827). Table des Matieres de la Seconde Partie.

Après la Table de la ſeconde Partie, mettez Appendice.

† *Erratum.* Ce numéro a été mépri, pour [793]

FAUTES A CORRIGER.

MAlgré les ſoins que l'on s'eſt donnés pour corriger les épreuves il n'a pas été poſſible d'éviter quelques fautes typographiques, lettres renverſées ou oubliées, quelques ponctuations défectueuſes, certains accens mal placés, d'autres entièrement omis, ſurtout ſur les capitales, parce qu'il n'y en a point dans les fontes angloiſes, &c. On ſe flatte que les Lecteurs auront la bonté d'y ſuppléer ; mais on les prie de corriger les fautes ſuivantes avant de lire l'ouvrage.

On a mis un *Errata* avant ou après chaque Mémoire, ce qui ſemble devoir ſoulager l'attention des perſonnes qui voudront ſe donner la peine de corriger.

Fautes à corriger dans l'Avertiſſement de la première Partie, & dans la vie de Mr. HUNTER.

Page	Ligne	
j	21	des progrès de, liſez à perfectionner.
ii	14	neuf, liſez, onze, ib. la vie de Mr. HUNTER, & un Diſcours ſur l'Anatomie.
xiii	21	effacez ou. Après CAMBRIDGE mettez ou de DUBLIN. ibid. lig. 27 après la note (b) liſ. voy. la note (a) de la page (401)
xv	22	Après moyen, liſ. de -- ibid. lig. 22 après la note, liſ. voy. la note (b) de pag. (401)
xvii	13	vues, liſ. vûes. -- ibid. lig. 14 effacez le premier de --- ibid. Tous les numéros des pages de cette feuille c manquent dans quelques-éxemplaires.
xxi	2	les, liſ. ſes.
xxii	28,	depuis, effacez les deux virgules.
xxv	14	reſſors, liſ. reſſorts.

AVERTISSEMENT.

L'HUMANITÉ réclame ſans ceſſe les ſecours de la Chirurgie. Les GRANDS, les Riches & les Pauvres, s'intéreſſent également à ſes progrès.

Les premiers comblent d'honneurs les Chirurgiens de mérite (a); les ſeconds les récompenſent généreuſement; les autres éxpriment leur reconnoiſſance par les voeux les plus ſincères, & payent ſouvent nos ſoins par des larmes de joye. Faut-il quelque choſe de plus pour exciter l'Emulation ? Oui, la ſatisfaction d'être utile eſt encore au deſſus de ces avantages. Ce motif au moins eſt le ſeul qui m'engage à donner ces Mémoires. Je ſuis trop-vieux & trop-peu ambitieux pour rien déſirer de plus que de pouvoir contribuer à la prolongation des jours de ceux qui ſe trouveront dans la malheureuſe néceſſité de profiter des préceptes contenus dans cet ouvrage.

Les ACADEMIES, particulièrement celle (b) qui s'occupe le plus des progrès de la Chirurgie, ne

(a) En FRANCE, le Roi les annoblit & leur poſtérité; il les décore ſouvent de l'ancien ordre de St. Michel, & leur accorde des places de faveur.

(b) l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS.

demandent pas toujours des ouvrages finis. Les vûes que celle-ci ſe propoſe, en couronnant les Mémoires qui méritent ſes ſuffrages, ſans rejetter ceux d'une claſſe inférieure, ſont de raſſembler autant de matériaux qu'elle peut, de les réduire à une quantité ſuffiſante, & de les mettre en un ordre convenable, pour en former dans les ſuites des principes ſolides & permanens.

C'eſt pour concourir en quelque façon à ce projet que je me détermine à publier ce qu'un homme occupé peut rédiger à ſes momens de loiſir.

Cet ouvrage comprend onze Mémoires (a).

Le premier eſt une traduction des recherches du Docteur HUNTER ſur la HERNIE de *naiſſance*. J'eſpère que ce mémoire ſera d'autant-mieux reçu que, ſelon moi, cette découverte eſt la plus curieuſe en *Anatomie*, & la plus utile en *Chirurgie* qui ait été faite depuis celle de la circulation du *Sang*.

Le ſecond intéreſſe les perſonnes attaquées de DESCENTES qui ſe deſtinent à l'Etat Eccléſiaſtique de la Religion Romaine. Ces maladies ayant donné occaſion au problême ſuivant, SI LES PRESTRES ATTAQUES

(a) On a mis ici un carton depuis que l'*errata* a été imprimé.

TAQUES de DESCENTES SONT IRREGULIERS ? J'ai recuilli toutes les autorités néceſſaires pour la négative.

Le troiſiéme contient des Recherches ſur les différentes ſituations des *Teſticules*, & ſur leur nombre diminué ou augmenté. On y trouve les effets ſurprenans de la vigueur de certains tempéramens. Cette partie de l'ouvrage devient utile aux familles jalouſes de maintenir les bonnes moeurs, & la ſanté de leurs enfans.

Le quatriéme comprend quelques obſervations ſur les ANEVRISMES.

Le cinquiéme préſente des nouveautés ignorées du plus grand nombre des perſonnes de l'Art, ſur l'ANEVRISME par *anaſtomoſe* de l'*Artère* & de la *Veine* du pli du *Bras*.

Le ſixiéme eſt une Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES que je donnai en Anglois en l'année 1750. Je l'ai augmentée d'un grand nombre d'obſervations, particulièrement de celles que l'Académie de Chirurgie de PARIS m'avoit confiées, & de celles de Mr. le CAT. J'ai cru devoir y ajouter deux Mémoires contradictoires, écrits depuis peu, l'un en faveur, & l'autre contre le nommé GRANJEAN.

Je m'étois propoſé de donner pour ſeptiéme Mémoire, celui ſur les HERNIES avec *Mortification*, comme

comme il a été annoncé dans le *Proſpectus*. J'y en ai ſubſtitué un autre, qui a pour titre, Recherches ſur les HERNIES de l'EPIPLOON.

Le huitiéme comprend la Conſtruction d'une CHAISE chirurgicale propre à faire avec aiſance toutes les Opérations. Son uſage devient indiſpenſable dans les armées, & ſur les Vaiſſeaux de guerre.

Le neuviéme contient la Deſcription d'un *Speculum Uteri*, conſtruit ſur un principe différent de ceux dont on s'eſt ſervis juſqu'à préſent.

Le dixiéme a pour objet la HERNIE *crurale* dans l'Homme.

Le onziéme concerne un Inſtrument propre à couper certains corps étrangers dans des cavités.

Je me ſuis engagé, dans mon Traité des maladies de l'*Urétre* à donner deux volumes in 12°. de cet ouvrage, ces deux dernières années, & un autre cette année, mais les matières étant devenues trop-amples, j'ai choiſi ce format. L'inſtruction publique des Eléves en Anatomie dont j'ai été chargé pendant trois années, & l'étude de la Médecine qui m'a très-occupé pendant le même tems, m'ont forcé de retarder l'impreſſion du troiſiéme volume. Les matières qu'il doit contenir ſont prêtes pour la Preſſe. Elles y ſeroient déja ſi ces différentes occupations n'euſſent un peu altéré ma ſanté.

Les Recherches récentes ſur la HERNIE de *naiſſance* qui ſont le plus grand ornement de ce volume, donnent occaſion à des remarques importantes qui ont échappé juſqu'à préſent à la Pratique la plus réfléchie. C'eſt, peut-être, faute de ces dernières obſervations que les HERNIES, qui ont reſté en arrière de beaucoup d'autres maladies que l'on a cultivées avec ſoin, languiſſent encore preſque dans la même obſcurité où nos anciens les ont laiſſées. Elles ont cependant d'autant plus beſoin d'être éclairées qu'elles ſont, ſans contredit, les plus communes & les plus négligées. Un très-petit nombre de Chirurgiens ſe font un capital de cette partie de l'Art, quoiqu'elle intéreſſe plus de perſonnes que toutes les autres maladies de la Chirurgie, abſtraction faite des maladies vénériennes, ou des maladies accidentelles que cauſent les guerres.

Les Opérations propres aux HERNIES ſont ſi différentes entre-elles que je puis dire, avec l'illuſtre M^r. de la PEYRONIE, que toutes les autres opérations de la Chirurgie ne ſont rien en comparaiſon de celles qui conviennent aux HERNIES.

Les Opérations, en général, ont toutes des régles uniformes, desquelles il n'y a point à s'écarter. Celui

lui qui a appliqué un *Trépan*, qui a éxécuté une fois la *Lithotomie*, qui a fait une *Amputation* &c, avec l'intelligence néceſſaire & la préciſion qu'il a appriſe de ſes Maîtres, en fera mille ſans qu'il ſoit obligé d'y apporter aucun changement ; il ne trouvera pas plus de variétés dans ce millier que dans la première qu'il aura faite ; au moins ſe réduiſent-elles à un ſi petit nombre connu qu'il peut les prévoir aiſément.

Mais les Opérations propres aux HERNIES ſont preſqu'auſſi-variées qu'il y a de différens ſujets ſur leſquels on opère. Ces variétés dépendent d'une multitude de dérangemens des parties contenantes & contenues du *Bas-ventre*; perſonne ne les peut prévoir ; on n'apprend à les connoître que par une longue habitude à comparer les parties dans l'état naturel, & dans l'état contre-nature.

Les variétés dans les opérations qui naiſſent de ces dérangemens demandent, pour être bien entendues, plus que la vie d'un homme tout-à-fait appliqué à ces maladies, & capable d'obſerver. Je puis, en me conſidérant moi-méme, en donner un éxemple bien ſenſible. Il y a deux cents ans que la pratique particulière de ces maladies eſt dans ma famille : mes

Pères

Pères ne m'ont certainement rien caché de ce qu'ils avoient obſervé ; il y a cinquante ans que je réſume leurs préceptes, que j'étudie cette matière, que je la cultive avec un goût décidé & une affection paſſionnée, cependant il s'en faut de beaucoup *(quantum-vis ſenex)* que je ſois parfait dans cette partie.

Le plus grand nombre des Chirurgiens, préoccupés de la multitude des affaires ordinaires, n'ont à peine que le tems de conſidérer généralement les HERNIES. Les cas particuliers, bien plus nombreux que les généraux, ne ſont, pour quelques-uns, " que des minuties & des jeux de l'imagination, " plus capables de jetter dans l'erreur les jeunes Chi- " rurgiens peu-verſés dans la pratique de ces maladies " que de les inſtruire." C'eſt ce qu'un auteur moderne a un peu indiſcrettement avancé. Une opinion erronée a toujours ſes dangers : celle-ci éloigne les Eléves de la lecture des Auteurs ; c'eſt tromper leur confiance, puiſque c'eſt pour eux que ce Chirurgien écrit : enfin cette opinion énerve l'émulation néceſſaire à la recherche des moyens propres à la guériſon des HERNIES.

Pour faire ſentir que l'on n'a pas l'idée convenable de l'étendue de ces maladies, il faut remarquer que l'on

l'on démontre communément, dans les Ecoles publiques & privées, toutes les opérations de Chirurgie, & les maladies qui y donnent occaſion, en huit ou dix leçons, dont les HERNIES en font une (a); j'en avois quarante ſur cette matière ſeulement, quand Mr. de la PEYRONIE déſira que je les lui communiquaſſe, par ce que je les avois annoncées pour démontrer ces maladies en particuliér (b).

Le Bien public & l'amour de la Profeſſion qui animoient ce grand Chirurgien l'engagèrent à changer mon projet: il me propoſa de me défaire, en faveur de Mr. ANDOUILLÉ le fils, de mon Brevet de Profeſſeur au Collége de St. COSME pour l'OSTEOLOGIE & les maladies des os, & me fit pourvoir de celui de Profeſſeur pour les HERNIES dans le même tems qu'il fit inſtituer deux Chaires pour les accouchemens. Des circonſtances imprévues dérangèrent ce projet, & une autre beaucoup plus utile au Public, & aux progrès de la Chirurgie *herniaire*. J'ai appris avec douleur que l'emploi qui m'étoit alors deſtiné, & que cet autre projet, que le Miniſtre avoit pris au-

(a) Le docteur HUNTER en fait deux & fort-amples.

(b) Voyez le Mercure de FRANCE année 1741.

tant

tant à cœur que Monſieur le premier Chirurgien du Roi, avoient été enſevelis dans l'oubli (a).

Le Public eſt toujours redevable à ceux qui, ſans être à portée de pouſſer plus loin leurs recherches, indiquent des vérités inconnues. On verra, par la cinquiéme réfléxion ajoutée au mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance*, qu'il y a long-tems qu'elle a été ſoupçonnée par de grands hommes qui, peut-être, n'avoient pas eu les occaſions d'en vérifier d'aſſez-près l'éxiſtence. Nous avons l'obligation au Baron HALLER de l'avoir indiquée; mais nous ſommes bien plus redevables au docteur HUNTER, qui en a recherché la cauſe juſque dans ſa ſource, qui en a découvert les effets, & qui l'a décrite de la

(a) J'établiſſois une Infirmerie, dont je prenois ſur moi les premiers frais. On n'auroit reçu dans cette maiſon que des malades attaqués de DESCENTES avec étranglement. Cet établiſſement n'auroit été à charge qu'à un nombre ſuffiſant de perſonnes charitables qui avoient ſouscrit pour l'entretien de dix lits. Chaque Chirurgien reçu au Collége de St. COSME auroit eu la liberté d'opérer les malades qu'il auroit fait conduire à l'infirmerie. Il auroit rédigé lui-même ſes propres obſervations; il les auroit communiquées à l'Académie de Chirurgie. On auroit guéri, par les ſoins privés qu'éxige un petit nombre de malades, beaucoup plus de HERNIES; on eut fait plus d'éléves, & on eut étendu les connoiſſances ſur ces maladies, en peu d'années, plus qu'on ne peut faire en un Siécle.

manière la plus claire. J'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'en étendre la connoiſſance j'uſqu'à ceux qui, ne ſçachant pas la langue Angloiſe, peuvent, par état, mettre à profit les avantages qui réſultent de cette découverte. Les amateurs & les curieux y trouveront de quoi ſe ſatisfaire.

Les perſonnes diſtinguées dans les Sciences & dans les Arts ne peuvent être ni trop-tôt ni trop-généralement connues. Le récit de leurs belles qualités, fait après leur mort, ne ſert qu'à exciter le regret que l'on a de n'avoir pu communiquer avec elles. Il eſt important pour les Sçavans d'avoir une juſte idée du mérite & des talens du docteur HUNTER. Mon intention ſeroit de donner ici ſon portrait fini, mais on prendroit, peut-être, pour adulation les couleurs que j'emploierois pour peindre tous les traits dont l'auteur de la Nature l'a avantagé. D'ailleurs ſa modeſtie en ſeroit bleſſée: je me réduirai à n'en tracer qu'une Eſquiſſe.

J'ai pris la liberté d'ajouter à ſon mémoire quelques remarques pathologiques & hiſtoriques. Pour éviter

éviter la confuſion, je n'ai mis en marge que les notes les plus courtes. Toutes celles qui ſont trop-longues ſeront à la fin du mémoire ſous le titre de Réfléxions du Traducteur. Les notes de l'auteur ſeront marquées par les lettres de l'Alphabet. Les miennes ſeront déſignées par l'indice ☞ avec les mêmes lettres.

DE

Mr. HUNTER,

AUTEUR

Des Recherches ſur la HERNIE de *naiſſance.*

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas.

MONSIEUR GUILLAUME HUNTER natif de KILBRIDE dans la Province de CLYDESDALE en ECOSSE, docteur en Médecine de l'Univerſité de GLASCOW, & licencié du Collége des Médecins de LONDRES (a), après avoir fait ſes humanités, commença l'étude de l'Anatomie à EDIMBOURG ſous le fameux Profeſſeur MONRO : il vint delà à LONDRES pour joindre à ſes premières connoiſſances les inſtructions de feu Mr. DOUGLAS Médecin anatomiſte & le plus célébre Accoucheur qu'il y eut alors dans cette Capitale : il ſuivit enſuite avec aſſiduité les leçons du Docteur NICHOLLS (b), l'Anatomiſte le plus laborieux qu'il y eut de ſon tems.

Il fut à PARIS en l'année 1742 : il y fit un cours d'Anatomie ſous Mr. FERRIN ; & toutes les opérations de Chirurgie ſous Mr. LE DRAN.

(a) On ne peut pas être SOCIUS du Collége de LONDRES ſans être Médecin de l'une des Univerſités d'OXFORD ou de CAMBRIDGE, & nul ne peut acquérir ce dégré dans ces Univerſités, ſans y avoir fait ſes études.

(b) Le docteur NICHOLLS que l'on peut citer comme un des plus ſçavans Anatomiſtes & Phyſiologiſtes de l'EUROPE a été un des quatre premiers médecins de S. M. B. le ROI GEORGE II. Il s'eſt retiré à OXFORD, pour veiller à l'éducation de ſon fils qui étudie dans cette Univerſité. C'eſt le même Dr. NICHOLLS qui eſt l'inventeur des injections & préparations des Viſcères par corroſion.

Ainſi

Ainſi muni des principes de ces grands maîtres il prit un goût ſi décidé pour l'Anatomie qu'elle devint ſa principale occupation ; auſſi fut-il, bientôt-après, un de plus ſçavans Anatomiſtes & Phyſiologiſtes du ſiécle : diſons plus, perſonne n'a produit tant de nouveautés que lui en Anatomie & en Phyſiologie. Je ne le ſuivrai pas ici dans toutes ſes recherches ; elles ſont trop-nombreuſes. Je les indiquerai ſeulement dans la page xxii & xxiii.

Il fut reçu Chirurgien à LONDRES en l'année 1747. Il commença alors à donner des leçons en particulier ſur l'Anatomie. Peu d'années après il paya, d'avance, à la compagnie des Chirurgiens le tribut (a) de trois années de démonſtrations publiques.

Il

(a) En l'année 1745 les Chirurgiens de LONDRES, à l'*inſtar* de ceux de PARIS, ſe ſéparèrent du corps des Barbiers. Le Parlement leur accorda une nouvelle CHARTE, par laquelle il confirma leurs anciens priviléges qu'ils avoient perdus, & leur en accorda de nouveaux. Ils ſe firent bâtir une Maiſon propre aux éxercices de la Chirurgie, avec une Amphithéâtre plus petit, à la vérité, mais beaucoup plus commode que celui de PARIS. Il y a cinq ou ſix ans que le Parlement leur a impoſé l'obligation de démontrer *gratis* l'Anatomie. La peine du Meurtre en ANGLETERRE ſe réduit à être pendu, comme pour le plus petit vol, mais depuis ſix ans les Meurtriers ſont condamnés à être diſſequés publiquement à l'Amphitéâtre, en préſence de la Populace que l'on eſt obligé d'admettre aux démonſtrations ; il y a des places deſtinées pour elle. Les femmes y ſont admiſes comme les hommes. Il y a une ſorte de compenſation raiſonnable en cela, parceque les femmes ſont également ſujettes à cette loi. L'eſprit de cette nouvelle loi eſt d'inſpirer plus d'horreur du crime. Les Seigneurs condamnés pour pareils forfaits ne ſont pas éxempts de cette humiliation. Chaque membre de la Compagnie des Chirurgiens eſt chargé de cet emploi pendant trois années conſécutives ; on peut le refuſer en payant 20 Guinées. La 1.re année on fait les diſſections & préparations des cadâvres ; la 2.me on demontre les parties ; la 3.me on profeſſe les leçons. On nomme tous les ans deux

Chirur-

Il a toujours continué, depuis, ſes recherches anatomiques & ſes démonſtrations privées avec un travail, & une aſſiduité ſans éxemple.

La profondeur de ſon ſçavoir, ſa douceur, ſa complaiſance & ſon élocution lui attirèrent bien-tôt preſque tous les étudians de la Grande BRETAGNE : ils ceſſèrent d'aller chercher au dehors les connoiſſances en Anatomie qu'ils furent plus à portée de trouver chez eux.

Il profita de ſon tems de vacances, dans l'été de 1749, pour aller viſiter les Sçavans, & pour les conſulter ſur quelques doutes qui lui étoient reſtés à vérifier. Il paſſa en HOLLANDE, & y viſita le célébre profeſſeur ALBINUS, qui le reçut avec diſtinction. Il fut de là à PARIS, où il rendit les devoirs de ſa reconnoiſſance à ſes anciens maîtres dont il étoit devenu l'émule ; & revint à LONDRES pour reprendre ſes éxercices & ſes inſtructions avec plus de zèle que jamais.

Ses travaux anatomiques, & les veilles qu'il y employa le jettèrent, en 1753, dans un épuiſement qui fit tout craindre pour ſa vie. Ses éléves furent privés de ſes leçons pendant la moitié de cet hyver, où il ne put faire qu'un cours ([a]).

Mr.

Chirurgiens ſuivant l'ordre du catalogue, ils ſuccédent à ceux qui ont fini leur tems ; les deux collégues ſe ſuppléent l'un à l'autre en cas de néceſſité, au moyen quoi le devoir ſe trouve toujours rempli avec éxactitude.

([a]) Il fait régulièrement tous les ans deux cours d'Anatomie, dans chacun des quels ſont compriſes ſix leçons ſur la MATRICE en état de *groſſeſſe*, ſur autant de ſujets frais qu'il peut en trouver, & dont il eſt rare qu'il manque, par le plaiſir que chacun ſe fait de lui en procurer : il fait voir ſur des modéles, en plâtre

Mr. ſon frère JEAN HUNTER n'étoit pas en état alors de le ſeconder, il ne faiſoit que commencer à s'inſtruire des connoiſſances de la ſtructure du corps humain. Conduit par un tel maître, il y fit des progrès rapides & ſuivis de découvertes ſingulières, dont celles qui concernent la HERNIE de naiſſance, ſont le ſujet du premier mémoire de ce volume. Il parvint en très-peu de tems à faire les diſſections & préparations des cadâvres ſur leſquels le docteur faiſoit les leçons & les démonſtrations.

plâtre, colorés comme la Nature, & ſur des parties conſervées fraîches ou ſéches, tout ce qui peut être conſidéré ainſi. Il démontre d'une manière qui lui eſt particulière, & ſur des préparations difficiles à imiter, tous les organes des ſens. Il explique les maladies des os, & finit par les opérations de Chirurgie.

Son premier cours commence au mois d'Octobre & finit à Noël. Le ſecond commence le 15 de Janvier, & finit avec le mois d'Avril. Il donne ſes leçons tous les jours, excepté les Dimanches. Chaque cours comprend 90 Séances. C'eſt pourquoi il eſt obligé ſur la fin de chaque cours de faire deux leçons dans les mêmes jours, depuis trois heures de l'après midi juſqu' à cinq, & depuis ſix juſqu' à 8, 9, & quelque-fois dix heures. Son tems ordinaire eſt depuis cinq juſqu' à huit.

Enfin pour ne rien laiſſer à déſirer de ce qui eſt néceſſaire à la perfection de l'Anatomie, il fait une très-ample démonſtration des différens moyens d'injecter les parties, & de ceux qui ſont propres à les conſerver fraîches ou ſéches. Il ne ſe reſerve aucun ſecret ſur cette matière ſi importante aux progrès de l'art de guérir. Ses leçons ne ſe font pas tout-à-fait dans l'ordre communément obſervé. Lors qu'il manque de ſujets pendant quelques jours, il explique la Phyſiologie, ou il fait des leçons ſur des matières qui peuvent être demontrées ſur des préparations conſervées ſéches ou humides. Il interrompt quelque-fois un ſujet pour parler d'un autre que les occaſions lui fourniſſent, comme lors qu'il a une MATRICE fraîche, un FOETUS, &c, qui ſe gâteroient.

Après

Après avoir rétabli ſa ſanté, qui chancela long-tems, il ſe fit agréger au Collége des Médecins de LONDRES en vertu du *Diploma* qu'il avoit reçu de l'Univerſité de GLASCOW, & qu'il avoit gardé avec modeſtie depuis l'année 1750 ſans en avoir fait uſage. Il trouve ſon nom auſſi-honorablement placé dans la liſte des Chirurgiens de LONDRES que dans celle des Médecins ([a]).

Le fond immenſe de préparations anatomiques du corps humain qu'il a éxécutées de ſes propres mains lui forme le cabinet le plus riche ([b]) & le plus curieux qu'il ſoit poſſible d'avoir ;

([a]) Il y a des Facultés de Médecine en FRANCE qui ne permettent pas à leurs membres d'éxercer la Chirurgie. Les Univerſités de la Grande BRETAGNE, entrant plus profondément dans les vues d'intéreſt du Public, n'ont jamais fait de difficulté d'accorder le dégré de docteur à ceux des Chirurgiens qui ont déſiré & mérité cette diſtinction. Mais la Faculté d' EDIMBOURG vient de rendre le décret ſuivant le 7.me de May 1765.

" Le COLLE'GE ROYAL de Médecine de la ville d'EDIMBOURG, pour ſoutenir le caractère & l'eſtime que ſes membres ont toujours mérité, & pour mettre une diſtinction convenable entre eux & ceux qui pratiquent les branches de l'art de guérir qui ont toujours été regardées les moins honorables, A RE'SOLU qu' à l'avenir ils n'admettra au nombre de ſes membres aucune perſonne qui pratique la Chirurgie en général, ou en particulier les Accouchemens, la Lithotomie, l'Inoculation, ou aucune autre partie d'icelle : & de plus que ſi aucun membre du Collége, après avoir été reçu, pratique quelques-unes des viles parties ci-deſſus mentionnées, s'il en eſt bien convaincu, ſera dégradé de l'honneur qui lui aura été conféré, & ſon nom ſera rayé du catalogue & des livres du Collége. —Et pour que la délibération du Collége à cet égard ſoit connue de tout le monde, il a ordonné que ce décret ſoit publié dans les Gazettes d'EDIMBOURG—& plus bas—Par ordre du Collége Royal ſigné HENRY BALCANQUAL Secrétaire."

([b]) Ses préparations humides vont à plus de douze cents, & il a plus de ſix cents parties ſéches, ſans compter ſes ſquélettes, & tout ce qui en dépend.

tandis que Mr. ſon frère s'applique avec une ardeur toute particulière à l'Anatomie des Animaux, dont il a une ſuite de ſquélettes la plus recherchée, ſur tout en Animaux étrangers (a).

Le docteur Hunter ainſi pourvu de toutes les piéces néceſſaires à ſes démonſtrations, & ayant la facilité de trouver des ſujets frais autant qu'il en a beſoin (b), eſt en état de partager ſon tems entre l'inſtruction de ſes éléves, & la pratique de la Chirurgie, que ſon génie géométrique & accoutumé à l'évidence préfère à celle de la Médecine.

Mais comme un homme ne peut pas tout faire, il s'eſt fixé depuis quelques-années aux accouchemens. Cette partie, qui aſtreint extrêmement un praticien auſſi employé que lui, auroit porté quelque préjudice à ſes diſciples, s'il n'eut pris pour aſſiſtant à ſes travaux anatomiques Mr. Hewson jeune homme d'un mérite diſtingué ; Mr. Jean Hunter n'ayant pu réſiſter au penchant qu'il a pour la Chirurgie militaire, & pour l'Anatomie comparée. Mr. Hewson ſupplée au défaut du docteur,

(a) Le grand commerce de la ville de Londres, avec toutes les parties du monde connu, favoriſe merveilleuſement bien ſon application à cette étude. Chacun s'intéreſſe à lui procurer les animaux les plus rares & les plus féroces des pays étrangers. Sa collection qui n'eſt pas finie eſt déja la plus nombreuſe de l'Europe. Son but eſt d'en donner l'hiſtoire naturelle, & de les claſſer ſuivant leur reſſemblance par leurs parties internes. Cet ouvrage deviendra auſſi-utile que curieux. On attend encore de lui inceſſamment le réſumé de ſes expériences au ſujet des effets de l'air ſur le ſang ; & une diſſertation ſur l'origine & le progrès des Dents, qui fait la matière d'une des plus intéreſſantes leçons du docteur Hunter.

(b) Il n'y a pas de ville où l'on faſſe tant d'éxécutions qu' à Londres, au moyen de quoi les Chirurgiens ont des cadâvres en abondance.

lorſque

lorſque des affaires particulières l'appellent hors de ſon école. D'ailleurs Mr. Hewson eſt chargé d'enſeigner aux Eléves la manière de diſſéquer, & de faire les injections & préparations néceſſaires à l'intelligence de l'Anatomie.

La Phyſiologie du Dr. Hunter eſt la plus ſimple & la plus claire qu'il ſoit poſſible d'entendre. Il n'explique rien qui ne puiſſe être prouvé par la ſtructure des parties. Prévenu contre les ſyſtêmes, il aime mieux ne rien dire que de hazarder des conjectures. Sans prendre aucun parti, ni pour ni contre les Auteurs qui ſe ſont un peu-trop livrés aux préjugés de leurs opinions, il rapporte avec ſoin tous leurs ſentimens; ſa critique eſt un modéle de la modération & du reſpect que l'on doit avoir pour les Anciens.

Ses remarques pathologiques, ſur chaque partie qu'il démontre, toutes également intéreſſantes, par les juſtes applications qu'il en fait, ſont entre-mêlées dans ſes leçons de manière que, en ouvrant une voie aiſée à la pratique, elles préviennent la ſéchereſſe & la monotonie des ſimples démonſtrations.

Pourvu d'ailleurs d'un organe favorable, & de l'élocution la plus facile, il ſoutient ordinairement pendant trois heures l'attention de ſes auditeurs; il va même quelque fois juſqu' à ſix, ſans ſe fatiguer.

Affable, complaiſant, ne cherchant que l'avancement de ceux qu'il inſtruit, il reçoit toutes les objections qu'on lui fait par écrit: ſes réponſes ſervent de préliminaires à ſes leçons.

A peine a-t-il été livré à la pratique des accouchemens qu'il y a acquis une ſi grande réputation que, quoique fort jeune, il a été honoré de la qualité de médecin Accoucheur de la Reine (a).

Ses recherches anatomiques lui ont attiré des émules qui ont prétendu en partager l'honneur; il s'en plaint avec une candeur admirable dans l'ouvrage qu'il a publié ſous le titre ſuivant.

MEDICINAL COMMENTARIES, &c.

C'eſt-à-dire,

EXPLICATIONS MEDICALES,

PREMIERE PARTIE,

CONTENANT

Une ſimple & poſitive réponſe au profeſſeur Monro, mêlée de quelques remarques ſur la ſtructure & les fonctions de pluſieurs parties du corps humain. In 4to. 175 pages y compris un Supplément.

Par Guillaume Hunter Docteur en Médecine.

A Londres chez A. Millar libraire dans le Strand. 1762.

L'avertiſſement ſuivant qui eſt à la tête de l'ouvrage développe tout le projet de l'Auteur.

AVER-

(a) A Paris & par toute la France, les Chirurgiens ſont les ſeuls en poſſeſſion des accouchemens. Les Médecins & Chirurgiens éxercent à Londres & dans toute l'Angleterre, cette partie de l'art qui ſemble, par toutes ſortes de raiſons, appartenir à la Chirurgie. Il y a des avantages & des inconvéniens à ce partage qu'il ne me convient pas de diſcuter. Mais je puis dire que cette partie

AVERTISSEMENT de Mr. HUNTER.

" L'Auteur de ces feuilles a formé le deſſein d' offrir au " Public les obſervations ſur l'Anatomie, la Chirurgie & les " Accouchemens. Il a donné ce titre général à la première " partie, par ce qu'il comprend en quelque façon toute ſon " entrepriſe.

" La ſeconde partie contiendra un mémoire ſur la MA- " TRICE en état de groſſeſſe, dont la publication n'a été re- " tardée ſi long-tems que par le déſir qu'il a de la mettre au- " jour avec moins d'imperfections. Dans l'intervalle du tems " qui s'eſt écoulé depuis que l'ouvrage a été propoſé il s'eſt " rencontré quelques occaſions favorables d'augmenter les " obſervations. Il ſe flatte que ces avantages ſerviront de com- " penſation à ce délai.

" Les planches qui repréſentent la MATRICE en état de " groſſeſſe, dont le plus grand nombre a été gravé il y a plu- " ſieurs années, ſeront publiées à part en grand in *folio*."

partie ſi néceſſaire à la population eſt extrêmement bien cultivée à LONDRES, tant pour la théorie que pour la Pratique. Les éléves y ſont inſtruits par un grand nombre de très-bons praticiens qui enſeignent en particulier. Il y a pluſieurs infirmeries diſtribuées dans différens quartiers de la Cité de LONDRES & de la ville de WESTMINSTER pour les Pauvres. On évite par ce moyen la confuſion qui ne peut manquer de ſurvenir dans un trop-grand hopital. Le nombre des éléves ſe multiplie d'autant plus que chacune de ces infirmeries eſt dirigée par deux bons accoucheurs & une ſage-femme qui ont leurs diſciples toujours préſens à leurs opérations. Par ces moyens les Provinces ſont munies de Médecins & Chirurgiens, tous en état d'aſſiſter les femmes de la campagne comme celles des grandes villes.

Le

Le Docteur HUNTER combat ſes adverſaires dans cet ouvrage avec des armes ſi puiſſantes qu'après quelques foibles défenſes il ne leur a réſté aucun moyen de répondre.

ENTRE les différentes matières qu'il revendique, quoi que toutes également importantes ([a]), celle qui a pour objet la HERNIE

([a]) CES matières qui lui ſont propres ou ſeulement communes entre lui & Mr. ſon frère, & qu'il décrit dans cette partie ſont,

L'INJECTION du *Teſticule.*

L'ORIGINE & les uſages des vaiſſeaux *lymphatiques.* La partie phyſiologique qui concerne ces vaiſſeaux eſt auſſi utile à la pratique des maladies qu'elle intéreſſe, que l'Anatomie en eſt neuve & curieuſe.

L'ABSORPTION par les *veines.* Il rapporte à ce ſujet les expériences curieuſes, et les remarques importantes de Mr. ſon frère.

IL traite en particulier des vaiſſeaux des *Cartilages.* Il ſe retracte de l'opinion qu'il avoit ſur ce ſujet, lorſqu'il la communiqua à la Societé Royale. Il ſe défend ſur cet article dont on avoit pris avantage pour lui en faire un reproche: il fait voir que cette aſſertion eſt d'autant plus mal fondée qu'il l'avoit publiquement déſavouée long-tems auparavant. Il ſaiſit l'occaſion dans le même chapitre de prouver ſa manière aiſée d'introduire des ſoies de Porc dans les tuyaux excrétoires de la *Glande lacrymale* de la Paupière humaine, ce qui ne ſe fait généralement que dans les grands animaux, non ſans beaucoup de peine, & ſeulement après une légère macération.

IL donne enſuite la preuve de l'éxiſtence de la membrane *pupillaire* dans le FOETUS. On lui en avoit fait un crime, comme s'il ſe fut dit l'auteur de cette découverte. Sa défenſe à ce ſujet lui fait autant d'honneur qu'aux Docteurs SANDYS *, ALBINUS & autres qui l'avoient trouvée avant lui. Il ne s'attri-

* *Il enſeignoit, il y a* 50 *ans,* l'Anatomie *dans l'Univerſité de* CAMBRIDGE. *Il a pratiqué, depuis, les accouchemens avec beaucoup de réputation à* LONDRES ; *il eſt encore vivant, mais retiré des affaires. C'eſt à lui à qui l'on eſt redevable de cette curieuſe & belle préparation des os, pour les rendre tranſparens, & pour y faire voir les vaiſſeaux ſanguins injectés.*

bue

NIE de *naiſſance*, ou la *Deſcente* dans la quelle le *Boyau* ſe trouve en contact ou confondu avec le *Teſticule*, fait le ſujet du mémoire ſuivant (a). Les lecteurs jugeront par cette traduction de la force

bue que le mérite de la démontrer dans ſes leçons. Il traite dans le même chapitre de l'inſenſibilité des *Tendons*, des *Ligamens*, du *Périoſte*, de la *Dure-mère*, &c. Cette matière, qu'on lui conteſte, eſt prouvée d'une manière très-claire par ſes argumens, et par ſes expériences réitérées.

Il prend enſuite à parti un Chirurgien qui s'eſt ſervi de ſes découvertes mal-interprétées pour expliquer la HERNIE de *naiſſance*.

Ces mémoires ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont polémiques, par conſéquent plus inſtructifs. La vérité ne ſe découvre jamais mieux que par les diſputes refléchies.

(a) Outre cet ouvrage, il a publié l'Hiſtoire d'un ANÉVRISME de l'*Aorte* avec des remarques ſur ces maladies en général.

Il a donné encore un mémoire ſur un autre eſpéce d'ANÉVRISME inconnu juſqu' alors. J'en ai fait la traduction qui ſe trouve dans ce volume.

Il a donné auſſi la deſcription d'un EMPHYSÈME très-ſingulier; d'où il prend l'occaſion d'éxpliquer anatomiquement & phyſiologiquement, l'origine, la nature, les différences, les uſages &c. du Tiſſu *cellulaire*. Ces trois mémoires ſe trouvent dans un ouvrage intitulé MEDICAL OBSERVATIONS AND INQUIRIES, imprimé à LONDRES, & publié par un Société de Médecins, en 2 vol. l'un de 1757, & l'autre de 1762, pour ſuppléer aux Eſſais d'EDIMBOURG dont le Public a été privé depuis long-tems par des raiſons que l'on ignore.

On comprend bien qu'un homme tel que le Dr. HUNTER doit enrichir l'Anatomie de bien des particularités qu'il a obſervées; auſſi ſes leçons ſont, pour le plus grand nombre, ornées de nouveautés qui lui appartiennent, ou à Mr. ſon frère. On en trouvera un éxemple dans la ſtructure du *Péritoine* au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

Il

force de ſes argumens & des obligations que lui ont les amateurs & les connoiſſeurs en Anatomie.

Il eſt ſi modeſte qu'il ne s'eſt permis que la ſimple annonce de ſes planches ſur la MATRICE en état groſſeſſe ; il s'interdit la liberté de prévenir les ſçavans ſur la valeur de cette grande entrepriſe ([a]). L'éxécution en a été portée juſqu'à préſent au plus haut dégré de perfection par Meſſieurs STRANGE, CANOT, RAVENET, MAJOR, GRIGNION & autres graveurs ([b]), d'après les deſſeins de Mr. RIMSDYK. Les planches du mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance* ſont des preuves du goût de l'Auteur, & de l'intelligence des artiſtes qui y ont travaillé. La tranſparence du *Péritoine* y a été ménagée pour laiſſer voir les parties qui ſe trouvent couvertes par ſa ſubſtance. Cela ſe remarque d'une manière très-ſenſible dans les bonnes épreuves.

Il a découvert une membrane qu'il nomme *Membrana caduca Uteri*, que je nomme avec juſtice *Membrana* HUNTERIANA. Elle eſt la plus extérieure de celles qui enveloppent le *Foetus* : ſa conſiſtance eſt ſi épaiſe & ſi vaſculeuſe, qu'il eſt étonnant qu'elle ait échappé aux recherches des autres Anatomiſtes : elle eſt d'autant plus remarquable qu'on la trouve diviſée par lambeaux dans les fauſſes Couches : où on la prend le plus ordinairement pour des caillots de ſang.

([a]) On verra dans ſon ouvrage ſur la MATRICE, qui ſera vraiſemblablement publié cette annéé, un très-grand nombre de particularités dont ſes diſciples ſont inſtruits depuis long-tems.

([b]) Les graveurs de LONDRES ne pouvant ſuffire à l'éxécution de tout l'ouvrage, le Dr. HUNTER a été obligé d'envoyer des deſſeins à PARIS, qui ſont actuellement dans les mains des plus habiles Artiſtes.

Une

Une grande marque de la généroſité de l'auteur eſt que cet ouvrage ſur la MATRICE lui coûtera plus de 1500 Louis quand il ſera fini (a). On a tout lieu d'eſpérer qu'il remplira des vues plus générales, en prenant ſur lui les ſoins & les frais d'une Anatomie complète gravée dans le même goût. C'eſt ce qu'il ſe promet, mais il ne l'aſſure pas. Il partageroit avec le Public la ſatisfaction dont ſe flatta long-tems, mais en vain, feu Mr. WINSLOW d'avoir le mérite d'un pareil ouvrage. Quelle plus grande preuve pourroit donner le Docteur HUNTER de ſon zéle pour une profeſſion ſi digne de l'étendue & de la profondeur de ſon génie! Puis que l'on peut dire de l'Anatomie, cette partie ſi précieuſe de la Phyſique expérimentale,

" Enfin par des ſentiers inconnus juſqu' alors,
" Elle voit la Nature, & connoît ſes reſſors.
" La Nature elle-même artiſtement bornée,
" Se ſentant découvrir en paroît étonnée."

Omb. de DESC.

(a) Les planches monteront au nombre de 45 à 50, pluſieurs deſquelles lui coûtent cent Louis chacune.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Fautes à corriger dans le Mémoire ſur la Hernie de naiſſance.

Pages	Lignes	
3	5	après & que, mettez virgule.
8	10	dans l'Enfance, lif. dans les premiers mois de l'Enfance,
17	22	l'*Urétre*, lif. l'*Urétère*.
19	14	*Teſticule*, lif. *Teſticules*.
27	14	*Srotum*, lif. *Scrotum*.
28	19	*Cellaire*, lif. *cellulaire*.
59	1	fournie, lif. fournies.
69	18	aſſure, lif. aſſûre.
71	26	Après nouvelle, lif. de cette partie.

BOSTON MEDICAL
APR 11 1904
LIBRARY.

DE LA

HERNIE

DE

NAISSANCE.

☞ *L'Auteur commence ainſi le chapitre* IX *de ſes* Commentaires, *relativement aux diſcutions que je viens d'annoncer.*

LA ſeule diſpute que le Docteur MONRO (a) le père peut m'accuſer d'avoir eue avec Mr. POTT (b) concerne cette eſpéce de HERNIE dans laquelle l'*Inteſtin* ſe trouve confondu avec le *Teſticule*; j'ai lieu de croire que c'eſt cette diſpute que le profeſſeur craint devoir tourner à mon déſhonneur. Je vais faire mes efforts pour repréſenter le cas avec candeur, afin que le Public ſoit plus en état d'en porter ſon jugement.

(a) ☞ Médecin, ancien Profeſſeur d'*Anatomie* à EDIMBOURG.

(b) ☞ Chirurgien en chef de l'hopital St. BARTHELEMI à LONDRES. Il a donné un traité ſur les HERNIES en Anglois digne de ſon goût pour les belles éditions. L'ouvrage eſt in 8°. ſur papier royal, en gros romain de 21 lignes par page, & d'environ 16 feuilles d'impreſſion.

Vers l'année 1748, Mr. SHARP (a) me demanda, dans une converſation particulière ſi, en diſſéquant des HERNIES, j'avois trouvé l'*Inteſtin* confondu dans le même *Sac* avec le *Teſticule*. Je lui dis que je ne l'avois jamais vu ainſi ; & que je ne croyois pas que cela fut poſſible. Il me dit qu'il l'avoit rencontré trois fois, s'il ne s'étoit pas trompé, mais que, dans deux de ces circonſtances, il ne pouvoit pas aſſurer le fait, parceque cela avoit été en faiſant l'opération du *Bubonocéle*, ſur des ſujets vivans. Il déſira que nous fiſſions enſemble l'éxamen du premier cadâvre, qui tomberoit dans les mains de l'un ou l'autre de nous deux avec une HERNIE.

Quelques ſemaines après, on m'apporta un ſujet qui en avoit deux. Elles étoient éxactement de la même figure & groſſeur. L'*Inteſtin* étoit deſcendu juſqu'au fond du *Scrotum*. J'en fis l'éxamen en préſence de Mr. SHARP ; & je diſſéquai les parties ſuivant les idées qu'il avoit de la maladie. Auſſi-tôt que j'eus ouvert le *Sac* herniaire de la *Deſcente* du côté droit, nous vîmes le *Teſticule* à découvert au fond de la cavité du *Sac*. La *Tunique* albugineuſe & l'*Epididyme* ſe firent voir ſi diſtinctement qu'il n'y eut aucun lieu de douter qu'ils étoient à nu (b).

Nous

(a) ☞ Chirurgien à LONDRES connu par ſes ouvrages.

(b) ☞ Quand le Docteur HUNTER dit que le *Teſticule* & l'*Epididyme* étoient à nu, il ne faut pas entendre qu'ils étoient dépourvus du *Péritoine* qui forme la membrane commune au *Teſticule* & à toutes les autres parties du *Bas-ventre*, mais elle eſt ſi mince & ſi tranſparente que la *Tunique* albugineuſe ſemble

Nous diſſéquâmes enſuite la HERNIE du côté gauche, & nous trouvâmes, ſans la moindre apparence contraire, le fond du *Sac* herniaire deſſus la *Tunique* vaginale, ou pour mieux m'expliquer, nous vîmes que ces deux *Sacs* étoient diſtinctement ſéparés, ſans aucune communication, & que dans telle DESCENTE, le *Teſticule* n'avoit pas pu ſe trouver confondu avec l'*Inteſtin*, àmoins que le *Sac* herniaire & la *Tunique* vaginale n'euſſent été déchirés : d'où nous conclûmes que le déchirement de ces deux *Sacs* étoit effectivement ſurvenu à la DESCENTE du côté droit, dans laquelle le *Teſticule* ſe trouva confondu avec l'*Inteſtin*, & que cela devoit ſe faire ainſi dans toutes les DESCENTES où le *Teſticule* ſe trouve confondu avec le *Boyau*.

Nous conſidérâmes alors Mr. SHARP & moi les parties intéreſſées dans les DESCENTES telles qu'elles ſont ordinairement dans les ADULTES, & nous crûmes qu'il ne pouvoit pas arriver autre choſe dans les HERNIES de cette eſpéce que ce qui ſuit ; qu'il falloit néceſſairement que le *Sac* herniaire & la *Tunique vaginale* fiſſent deux cavités différentes, àmoins que le *Boyau* ne ſe fut fait jour au travers des deux *Sacs*

ſemble être à nu de même que l'*Epididyme*. Lorſque l'on dit des *Inteſtins*, de l'*Epiploon*, du *Foie* & autres viſcères qu'ils ſont à découvert, on ne prétend pas dire qu'ils ſoient dénués de leur membrane commune. Cette remarque eſt néceſſaire ici pour éviter la confuſion des idées qui pourroit ſurvenir dans la ſuite.

pour

pour ſe trouver confondu avec le *Teſticule*. Mr. SHARP écrivit ce précepte (a).

Quelques tems-après Mr. CHESELDEN, qui compoſoit ſes remarques ſur les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN, vit ces deux HERNIES ; il déſira d'en avoir un deſſein qu'il fit graver, & qu'il publia lui-même. Il me fit l'honneur de me citer, & déclara qu'il avoit la même opinion que moi ſur la manière avec laquelle le *Boyau* ſe trouve en contact avec le *Teſticule* (b).

A la fin de l'année 1755, lorſque j'eus le plaiſir de lire pour la première fois les obſervations du Baron HALLER (c)

(a) " Il m'eſt évident que, quoique le *Péritoine* s'alonge d'abord avec " les Viſcères, il peut ſe déchirer par la ſuite, car j'ai trouvé l'*Inteſtin* & " l'*Epiploon* dans la *Tunique vaginale* du *Teſticule*, & confondus avec cette par " tie *, ce que je n'aurois pas pu voir s'ils euſſent été enveloppés par le *Pé-* " *ritoine*. Quoi qu'il en ſoit, ce cas n'arrive que fort-rarement, car on " trouve communément," &c. *Remarques critiques*. LONDRES, 1750, pag. 3.

(b) Voy. les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN traduites en Anglois par Mr. GATAKER, avec les remarques de Mr. CHESELDEN à LONDRES, p. 463, ann. 1749. " j'ai eu, dit-il, ces parties de Mr. HUNTER" &c.

☞ Mr. CHESELDEN n'avoit pas une plus juſte idée de cette eſpéce de HERNIE ; auſſi en donne-t-il deux figures qui ne rendent rien de l'objet. Son ſyſtême à l'égard du méchaniſme de cette maladie eſt d'autant moins ſatisfaiſant que cet auteur ſuppoſe que ce ſac eſt formé comme celui de l'*Anévriſme*, ou celui de tumeurs *enkiſtées*, que l'on n'apperçoit pas, ajoute-t-il, ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, quand ils ſont récens.

(c) ALBERTI HALLERI Opuſcula pathologica, p. 53. LAUSAN. 1755.

* Voy. la 1re. réfléxion du traducteur à la fin du mémoire.

ſur

ſur la HERNIE de *naiſſance*, il me vint dans l'eſprit que l'état du *Teſticule* dans le FOETUS, & ſon échappement du *Bas-ventre* dans le *Scrotum* pourroient m'expliquer pluſieurs choſes concernant les DESCENTES, & les HYDROCÉLES; & particulièrement cette obſervation que Mr. SHARP m'avoit communiquée, ſçavoir, que l'*Inteſtin* ſe trouve quelque-fois confondu avec le *Teſticule* dans les HERNIES.

Je fis part de mes idées ſur ce ſujet à mon frère, & je déſirai de lui qu'il ne laiſſa échapper aucune occaſion de s'aſſurer éxactement de l'état du *Teſticule*, avant & après la naiſſance, & de la nature des DESCENTES dans les enfans. Nous nous flattâmes l'un & l'autre que nos obſervations répondroient à notre attente : nous nous rappellâmes d'avoir vu quelque choſe dans les enfans qui pouvoit autoriſer notre ſuppoſition, & nous trouvâmes que nous en avions négligé la vérification.

Mon frère eut occaſion, dans le courant de l'hyver, de diſſéquer pluſieurs FOETUS de différens termes; & il tira quelques deſſeins des parties. Toutes ſes recherches répondirent aux idées que je m'étois formées de la nature des HERNIES, & de l'origine de la *Tunique vaginale* propre dans le FOETUS; mais il éxigea de moi de n'en point parler dans mes leçons, juſqu' à ce qu'il en eut répété les obſervations à ſa ſatisfaction. C'eſt pourquoi lorſque, je parlai des enveloppes des *Teſticules*, & de la ſituation du *Sac* herniaire &c, j'eus ſeulement ſoin de dire que je ne parlois de ces parties

ties que comme on les conſidère dans les ADULTES, & non pas telles qu' elles ſont dans le FOETUS. Enfin lorſque je finis mes leçons de cette ſaiſon, vers le 30 du mois d'Avril 1756, par un Cours d'opérations de Chirurgie, je donnai une idée générale des obſervations de mon frère ; je fis voir le deſſein de la figure II, qui étoit alors fini, & le ſujet ſur le quel il avoit été fait.

Dans le mois de May ſuivant, Mr. POTT me fit préſent de ſon traité ſur les HERNIES (a). Je vis dans la Préface qu'il m'avoit fait l'honneur de joindre mon nom à d'autres fort-reſpectables. Je crus que je devois cette politeſſe aux égards particuliers que je lui avois témoignés dans toutes les occaſions, ſurtout dans une entrevue que nous eûmes pour faire un éxamen éxact du vrai caractère des HERNIES, & de l'état des parties qui les concernent ; car lors qu'il commença à compoſer ſon traité (comme je le préſume, parceque, quoiqu'il ne m'en parla point-du-tout, j'appris très-peu de tems-après, par quelqu'un de ſes amis, qu'il le diſpoſoit pour la preſſe) il déſira que nous éxaminaſſions ces choſes ſur le premier ſujet convenable qui ſe préſenteroit. Mon frère diſſéqua les parties d'un cadâvre de chaque côté, de la même manière qu'il le faiſoit ordinairement pour mes leçons, & auſſi-éxactement qu'il fût poſſible pour démontrer mes penſées avec préciſion & clarté. Nous fîmes un éxamen particulier des parties ſur un ſujet frais, & ſur quelques HERNIES pré-

(a) ☞ Le même déja cité à la note (b) de la page première.

parées.

parées. Ceux qui aſſiſtèrent à mes leçons comprirent fort-aiſément ce que j'avois expliqué & démontré. J'eus le plaiſir, autant que je pus en juger, de voir que Mr. POTT approuva preſque tous les points de nos recherches.

En liſant le livre, je fus ſurpris d'y trouver l'article ſuivant, pag. 13.—— " Si les *Teſticules* du FOETUS étoient ſuſ-" pendus dans le *Scrotum*, comme ceux de l'ADULTE, ils " ſeroient expoſés à être bleſſés, au moment de la naiſſance, " par quelques poſtures ou indiſpoſitions. Pour prévenir " cela, & probablement pour d'autres raiſons, les *Teſti-*" *cules* du FOETUS, pendant ſon ſéjour dans la *Matrice*, " reſtent dans l'*Abdomen* derrière le *Péritoine*, & ſont pré-" ſervés par l'*Os*.

" Auſſi-tôt après la naiſſance les *Poumons* commencent à ſe " gonfler par l'air, & preſſent ſur le *Diaphragme*, lorſque les " muſcles de la reſpiration agiſſent de concert avec ceux de " l'*Abdomen*, qui ſont deſtinés à preſſer les Viſcères qui y ſont " contenus, les *Teſticules* ſont forcés de paſſer par les ouvertures " des muſcles de l'*Abdomen*, nommées *Anneaux*, dans la partie " ſupérieure du *Scrotum :* je regarde ce paſſage des *Teſticules* " dans les *Bourſes* comme la cauſe principale des DESCENTES " dans les enfans ; car, les *Anneaux* étant dilatés par ce " moyen, une portion de l'*Epiploon* (a) ou du *Boyau* a la " liberté

(a) ☞ Il ſeroit à ſouhaiter que Mr. POTT eut donné quelques preuves de la HERNIE de l'*Epiploon* dans les enfans nouvellement nés. Ce phénomène,

" liberté de s'en échapper avant que l'ouverture ait eu le " tems de ſe contracter, & cette DESCENTE de parties ſera de " plus-en-plus diſpoſée à augmenter par les efforts continuels " que les enfans font en criant.

" Cela m'a toujours paru ainſi ([a])."

que je n'ai jamais vu, ſeroit utile à la pratique de la Chirurgie *herniaire*, ſi Mr. POTT ſe fut donné, en même tems, le ſoin de chercher les moyens de contenir cette eſpéce de DESCENTE, dont les difficultés paſſeroient la méchanique des compreſſions ordinaires. Mais, heureuſement pour les enfans, cette opinion a toujours été contredite par la ſtructure de la partie. Dans l'enfance, & encore moins dans le FOETUS qui vient de recevoir le jour, il n'y a point d'*Epiploon*, on n'y voit même qu'avec aſſez-de peine la membrane qui doit ſervir par la ſuite à former le *Sac épiploïque* par l'amas ſucceſſif des parties oléagineuſes condenſées qui en conſtituent le caractère.

([a]) ☞ Cette aſſertion me paroît d'autant plus foible qu'il ſemble s'en ſuivre que tous les enfans mâles doivent naître, non ſeulement avec une, mais même avec deux DESCENTES, tandis qu'il arrive aſſez-rarement qu'ils viennent au monde avec une. D'ailleurs les filles ſont ſujettes auſſi à la HERNIE de *naiſſance*, mais plus rarement, à la vérité, que les garçons. J'ai préciſément fait remarquer que, juſqu'à l'âge de puberté, elles ſont généralement plus ſujettes à la DESECNTE par l'*Anneau* qu'à celle qui ſe forme dans le pli de la *Cuiſſe* par deſſous le Ligament de POUPART. *Chap. xi. de mon traité ſur ces maladies.* Les femmes au contraire ſont en général plus ſujettes à cette dernière. Rien n'eſt plus rare enfin, ſi je puis m'en rapporter à l'éxpérience, que la HERNIE crurale dans les jeunes filles, & que la HERNIE inguinale dans les femmes. Ces faits me paroiſſent cacher quelque myſtère que Mr. POTT & moi devons déférer à la ſagacité & aux ſoins de Meſſieurs HUNTER. Le ſentiment de M. LE DRAN à cet égard me paroît très-raiſonnable. Voy. ſes opérat. de Chir. au chap. de la HERNIE *crurale.*

Je

Je dis que je fus fâché, de trouver ce paſſage dans l'ouvrage de mon ami, mais je ne lui en parlai pas, lorſque je lui fis mes remerciemens ſur le préſent qu'il m'en avoit fait; je n'en parlai même à perſonne : le ſujet me parut trop-délicat pour en faire la matière d'une converſation, & le lecteur, ſans doute, penſera comme moi, en lui faiſant voir tout le mérite que me paroît avoir cette prétendue découverte de Mr. POTT.

La première partie eſt certainement fauſſe, eu égard au fait dont il eſt queſtion, & le raiſonnement qui s'en ſuit n'eſt pas auſſi-ſolide qu'on auroit pu s'y attendre.

Les *Teſticules* dans le FOETUS ne demeurent pas dans le *Ventre* juſqu'après la naiſſance, ils deſcendent ordinairement (a) auparavant ce tems-là, & certainement il faut convenir qu'ils ſont expoſés à plus de dangers après, que pendant le tems de la naiſſance, & que, ſi leur ſituation devoit les mettre à couvert, & les protéger contre tout danger, ils ſe retireroient en en-haut directement dans le tems qu'ils ſont prêts à ſortir.

(a) ☞ Le mot *ordinairement* eſt employé ici à propos de ce que les *Teſticules* ne deſcendent quelque-fois que long-tems après la naiſſance, & qu'ils reſtent toute la vie dans le *Ventre* en certains ſujets, comme on peut le voir dans le troiſiéme des mémoires contenus dans ce volume ſur les différentes ſituations de ces organes.

La ſeconde partie du paſſage ſemble être priſe du Baron HALLER, au moins il ſe trouve que c'eſt préciſément ce que cet auteur avoit publié l'année précédente ([a]). Voici ce qu'il dit. " *Neutram cauſam (Sc. Herniarum) excluſam* " *velim, &c.* Sans vouloir exclure aucune des cauſes or- " dinaires des HERNIES, on verra par ces obſervations que " l'on peut en trouver l'origine beaucoup plus loin. Il pa- " roît par ces mêmes obſervations que dans le FOETUS on voit " très-ſouvent le Sac vuide, à la vérité, mais qu'il ſe remplit " par le *Boyau* lorſque les moindres cauſes ſecondes agiſſent, " car, dans le FOETUS, les *Teſticules* ſont ſitués auprès " des *Reins* dans le Tiſſu *cellulaire* des *Lombes* ; ils deſ- " cendent petit-à-petit, & parviennent dans le *Scrotum*, " étant toujours derrière le *Péritoine* &c. La cauſe de cette " progreſſion ſe trouve dans les mouvemens de la *Reſpiration*, " & dans l'action des Muſcles du *Bas-ventre.* On voit par " là, ſi je ne me trompe, la manière par la quelle ſe for- " ment les HERNIES de *naiſſance.* La production du *Pé-* " *ritoine* eſt ouverte, &c. Mais comme les *Teſticules* ſont, " dans le FOETUS, entièrement renfermés avec l'*Inteſtin* " dans un même *Sac*, il n'y a rien d'extraordinaire, ni qui " ne doive arriver ſi, par le plus petit effort, ils ſont dé- " terminés à y deſcendre. Cette obſervation, très-digne " de remarque, ne démontre-t-elle pas que les HERNIES,

([a]) Cet ouvrage du Baron HALLER a non ſeulement été généralement lu dans l'original, & très-goûté, mais même la traduction en Anglois fut publiée le 20 Février 1756, ce qui ſe trouve de quelques-mois auparavant que Mr. POTT eut donné ſon traité ſur les HERNIES.

" pour

" pour le plus grande nombre, ſont formées dès l'âge le plus " tendre. Ainſi je ne doute nullement que les *Teſticules* ne " ſoient, dans leur origine, ſitués dans le *Ventre*, & qu'en- " ſuite ils ne deſcendent dans le *Scrotum* petit-à-petit par " l'action de la *Reſpiration*, par les cris, les efforts, &c."

Préſentement ſi le lecteur veut bien faire attention que le livre du Baron HALLER intitulé *Opuſcula pathologica*, qui contient cette curieuſe obſervation, fut publié dans l'année qui précéda l'ouvrage de Mr. POTT & qu'il ſe trouva dans les mains de tout le monde, il ne ſera pas ſurpris que j'aie été un peu indiſpoſé contre mon ami, en liſant la dernière partie de l'article rapporté pag. 8.

" Cela m'a toujours paru ainſi."

En liſant quelques pages de plus de ſon traité, je trouvai que, ſoit qu'il eut toujours penſé ainſi, ou qu'il eut oublié que c'étoit tout ce que Mr. HALLER avoit écrit, il n'avoit pu rendre aucune raiſon de la contiguité du *Teſticule* avec l'*Inteſtin* dans quelques DESCENTES. " Le cas rapporté par " Mr. SHARP, dit-il, pag. 21, de l'*Inteſtin* qui ſe trouve en " contact avec le *Teſticule*, eſt une choſe accidentelle, & qui " doit être regardée comme telle, ou comme un jeu de la " Nature."

C'eſt pourquoi je penſai que ce que j'avois enſeigné dans mes leçons de la fin d'Avril au ſujet de la HERNIE de *naiſ-*

ſance,

ſance, n'avoit pas pu parvenir à ſa connoiſſance avant que cette première partie de ſon ouvrage fut imprimée.

Mon frère continua ſes recherches, & vers l'Automne ſuivante il finit ce que je vais préſenter au Public, en ſon nom. Je reprendrai enſuite mon diſcours.

OBSERVATIONS

SUR

l'état des TESTICULES dans le FOETUS, & ſur la HERNIE de *Naiſſance*,

Par M^r. JEAN HUNTER, Chirurgien.

" Juſqu' aux approches de la naiſſance les *Teſticules* du FOETUS ſont logés dans la cavité de l'*Abdomen*, & peuvent, par conſéquent, être mis au nombre des Viſcères du *Bas-ventre*.

" Ils ſont ſitués immédiatement au deſſous des *Reins* ſur la partie antérieure du *Pſoas* & à côté du *Rectum*, à l'endroit où cet *Inteſtin* commence à entrer dans la cavité du *Baſſin*; car dans le FOETUS, le *Rectum* plus gros en proportion que dans l'ADULTE, eſt couché ſur les *Vertébres* des *Lombes*, & ſur la partie antérieure de l'*Os Sacrum*. Il en eſt de la ſituation de ces parties comme de toutes celles qui ſont contenues dans le *Baſſin*; elles ſont plus haut dans le FOETUS que dans l'ADULTE: la courbure ſigmoïde du *Colon*, une partie du *Rectum*

Rectum, la plus grande portion de la *Veſſie*, le fond de la *Matrice*, les *Trompes* de FALLOPE étant placés dans le FOETUS à la partie ſupérieure la plus évaſée du *Baſſin*, qui forme la grande cavité *abdominale*.

" Alors la configuration du *Teſticule* eſt à peu-près la même que dans l'ADULTE ; ſa poſition eſt de même que lorſqu'il eſt dans le *Scrotum* ; une de ſes extrémités regarde en en-haut & l'autre en en-bas ; l'une de ſes ſurfaces regarde du côté droit, l'autre du côté gauche ; un de ſes bords eſt en devant, l'autre en arrière ; mais comme le *Teſticule* eſt attaché d'une façon fort-lâche avec le Tiſſu *cellulaire* qui l'environne, lorſqu'il eſt dans la région *lombaire*, ſa poſition peut ſouffrir quelque différence. La ſituation la plus naturelle paroît être celle dans laquelle ſon bord antérieur eſt tourné directement en devant ; mais ce bord antérieur peut tourner du côté droit, ou du côté gauche, par le plus léger attouchement, & alors la partie plate du *Teſticule* vient en devant.

" Il eſt attaché au muſcle *Pſoas* tout le long de ſon bord poſtérieur, excepté à ſon extrémité la plus ſupérieure. Cette connéxion eſt formée par la portion du *Péritoine* qui couvre le *Teſticule*, & qui rend ſa ſurface unie de la même manière qu'il enveloppe, & rend liſſes & polis les autres *Viſcères* dégagés & flottans de l'*Abdomen*.

" L'*Epididyme* eſt poſé ſur le bord poſtérieur du *Teſticule* comme dans l'ADULTE, mais il eſt plus grand en proportion ; il

il eſt attaché par derrière au *Pſoas.* Quand le FOETUS eſt à un terme peu avancé, le *Teſticule* & l'*Epididyme* ne ſont attachés au *Pſoas* que par une ſurface très-étroite, & alors le *Teſticule* eſt plus lâche, & ſe préſente davantage en-avant ; mais à meſure que le FOETUS avance vers le tems de ſa naiſſance, l'adhéſion du *Teſticule* avec le *Pſoas* ſe fait par une ſurface plus étendue, & elle devient plus forte.

" Les vaiſſeaux de preſque toutes les parties du corps, viennent communément des gros troncs les plus voiſins, auſſi ceux du *Teſticule* viennent de l'*Aorte*, de la *Veine Cave* & des *Veines Emulgentes.*

" L'Artère vient ordinairement de la partie antérieure de l'*Aorte*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & ſouvent de l'*Emulgente* même, particulièrement du côté droit ; ce qui doit d'autant mieux être ainſi que le tronc de l'*Aorte* eſt plus éloigné du *Teſticule* droit que du gauche. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, l'*Artère* ſpermatique vient de la *Phrénique*, ou de l'*Artère* de la *Capſule* rénale. Outre l'*Artère* qui vient de l'*Aorte*, ou de l'*Emulgente*, &c, le *Teſticule* en reçoit une de l'*Hypogaſtrique* qui eſt quelquefois auſſi groſſe que l'autre : elle va en montant de l'endroit de ſon origine pour gagner le *Teſticule*, en paſſant à côté du canal *déférent.* L'*Artère* ſpermatique ſupérieure paſſe quelquefois devant la partie inférieure du *Rein.* Ces deux *Artères* vont en ſerpentant, & forment des contours aſſez-grands, mais aiſés : l'une & l'autre ſont ſituées derrière le *Péritoine*, & vont

vont ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, en rampant entre les deux lames du *Péritoine*, de la même manière que les vaiſſeaux paſſent pour aller aux *Inteſtins* entre la duplicature du *Péritoine* qui forme le *Méſentère* & le *Méſocolon.*

" Les *Veines* des *Teſticules* accompagnent les *Artères.* La Veine *Spermatique* ſupérieure, en commençant par ſon tronc, prend communément ſon origine de la manière ſuivante : du côté droit elle vient de la Veine *Cave*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & du côté gauche, de l'*Emulgente* gauche. La raiſon que l'on peut donner de cette différence entre la Veine *Spermatique* droite & la gauche eſt, ſans doute, que la Veine *Cave* n'eſt pas placée dans le milieu du *Ventre*, en ſorte que, ſuivant l'ordre que l'on obſerve dans la ramification des *Artères* de preſque toutes les parties du corps, la Veine *Cave* eſt la groſſe *Veine* la plus proche du côté droit, & l'*Emulgente* eſt la groſſe veine la plus voiſine du côté gauche. Mais la différence n'eſt pas bien conſidérable ; auſſi trouve-t-on quelque-fois que la Veine *Spermatique* droite vient de l'*Emulgente* du côté droit. On trouve encore pluſieurs autres variétés qui, autant que j'ai pu obſerver, n'ont aucunes régles certaines. Il y a auſſi une Veine *Spermatique* qui prend ſon origine de l'*Iliaque* interne, & qui va au *Teſticule*, accompagnant dans ſon trajet l'Artère *Spermatique* inférieure. Les deux Veines *Spermatiques* ſuivent la route des *Artères* derrière le *Péritoine*, & vont ſe perdre dans le bord poſ-

térieur du *Teſticule*, où elles ſe diviſent en pluſieurs petits rameaux.

" Les *Nerfs* des *Teſticules* qui viennent, comme les vaiſſeaux ſanguins, de la ſouche la plus voiſine, prennent leur origine du *Pléxus* méſentérique inférieur. Ils vont de compagnie avec les vaiſſeaux ſanguins juſque dans la propre ſubſtance du *Teſticule*. C'eſt pourquoi le *Teſticule*, eu égard à ſes *Nerfs*, peut être regardé comme un viſcère du *Bas-ventre*. Cette obſervation aura la même force, ſi l'on en fait l'application aux ADULTES comme aux FOETUS; car ces branches de Nerfs *lombaires* que l'on dit ordinairement être deſtinées pour les *Teſticules*, paſſant à travers les *Tendons* des *Muſcles* obliques externes, ne vont pas réellement aux *Teſticules*, mais à leurs Tuniques & au *Scrotum*.

" L'*Epydidyme* commence à la partie externe & poſtérieure de l'extremité ſupérieure du *Teſticule*, immédiatement au deſſus de l'éntrée des vaiſſeaux ſanguins. Il y forme une éminence épaiſſe, ronde, & très-unie au *Teſticule* : en deſcendant il devient un peu-plus petit & plus plat ; il n'eſt attaché au *Teſticule* que par derrière, on plutôt à ſes vaiſſeaux ; car il eſt mobile & branlant par devant ; il eſt encore plus ſolidement attaché par ſa partie inférieure au corps du *Teſticule* ; de ſorte que, dans le FOETUS, il y a une poche entre la partie moyenne du *Teſticule* & celle la partie de l'*Epididyme* ; cet enfoncement eſt plus conſidérable en pro-

proportion qu'on ne l'obſerve dans les ADULTES. A meſure que le corps grandit, l'*Epididyme* s'attache plus intimement au côté du *Teſticule.*

" La plus grande partie de l'*Epididyme* eſt compoſée d'un canal qui fait pluſieurs contours : ce canal devient plus large & moins contourné à meſure qu'il approche de la partie inférieure de l'*Epididyme*, & à la fin ce n'eſt plus qu'un ſimple tuyau très-apparent qui va un peu en ſerpentant. Ce changement ſe fait à la partie inférieure du *Teſticule*, & là ce tuyau prend le nom de *Canal déférent.*

" Ce Canal va un peu en ſerpentant dans toute ſa route, mais moins lorſqu'il approche de la *Veſſie.* Au lieu de prendre ſa route en montant de la partie inférieure du *Teſticule*, comme il fait dans un tems plus avancé de la vie, il la prend dans le FOETUS de ſix mois, ou environ, en deſcendant (a), & en dedans, deſorte qu'il ſuit ſon trajet preſque dans la même direction de l'*Epididyme*, dont il eſt la continuation. Il tourne en dedans de l'extrémité inférieure du *Teſticule*, & derrière l'extrémité ſupérieure d'un ligament du *Teſticule* que je vais décrire : alors il paſſe deſſus les Vaiſſeaux *iliaques*, & deſſus le muſcle *Pſoas* un peu-plus haut que dans les ADULTES, & enfin il va ſe rendre entre l'*Urètre* & la *Veſſie* vers la baſe de la Glande *Proſtate.*

(a) ☞ Voy. pl. I. fig. I, S S.

" A ce tems de l'éxiſtence du FOETUS, le *Teſticule* eſt joint d'une manière très-particulière avec les parois de l'*Abdomen* dans l'endroit où, dans les ADULTES, les vaiſſeaux *Spermatiques* ſortent du *Ventre*, & avec le *Scrotum*. Cette connéxion ſe fait par le moyen d'une ſubſtance qui deſcend de l'éxtrémité inférieure du *Teſticule* juſqu'au *Scrotum*, que je nommerai dorénavant le *Ligament* ou *Gubernaculum* du *Teſticule*, parce qu'il unit enſemble le *Teſticule* & le *Scrotum*, & qu'il dirige la marche du premier dans le dernier (a). Cette eſpéce de gouvernail a une forme pyramidale renverſée; ſa partie la plus large regarde en haut, & eſt attachée à l'éxtrémité inférieure du *Teſticule* & de l'*Epididyme*; ſa partie inférieure, qui eſt très-mince, s'implante & ſe perd dans la membrane *cellulaire* du *Scrotum*. La partie ſupérieure de ce *Ligament* eſt ſituée dans l'*Abdomen* ſur le *Pſoas*: il s'étend depuis le *Teſticule* juſqu' à l'*Aine*, à l'endroit où le cordon *Spermatique* commence à paſſer au travers des *muſcles*. De là le *Ligament* deſcend dans le *Scrotum* de la même manière que le cordon *Spermatique* dans les ADULTES; il ſe confond enſuite, & ſe perd dans le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*.

" La partie inférieure du Ligament de la *Matrice* dans le FOETUS reſſemble parfaitement à ce *Ligament* du *Teſti-*

(a) ☞ Voy. pl. I. fig. I, T T. Le Ligament eſt tout entier du côté gauche du ſujet. On le voit deſcendre de la partie inférieure du *Teſticule* juſqu' au fond du *Scrotum*: mais il eſt emporté du côté droit, au deſſous de ſa partie ſupérieure & antérieure, pour faire voir la ſituation de l'*Epididyme* & du canal *déférent*: On ne voit de ce Ligament que la partie qui eſt ſituée dans la cavité de l'*Abdomen*.

cule

cule : on peut le ſuivre aiſément juſqu'aux *Lévres*, où il ſe perd imperceptiblement. Cette partie du *Ligament* du *Teſticule* qui eſt dans le *Ventre*, eſt couverte tout-au-tour par le *Péritoine*, excepté à ſa partie poſtérieure qui ſe trouve jointe & attachée au *Pſoas* par la membrane *cellulaire* & par la contiuation du *Péritoine* qui ſe replie des deux côtes ſur la ſurface du reſte du *Pſoas* (a). Il eſt difficile de dire quelle eſt la ſtructure & la compoſition de ce Ligament. Il paroît être vaſculaire & fibreux ; & ſes fibres ſuivent la rectitude du Ligament même. Il peut être muſculeux ; & je ſuis fort diſpoſé à croire qu'il eſt en partie compoſé du muſcle *Crémaſter* tourné en dedans, & montant pour joindre la partie inférieure du *Teſticule*.

" Dans le HE'RISSON les *Teſticule* reſtent toute la vie dans l'*Abdomen* (b), & gardent la même ſituation que dans le FOETUS humain ; ils ſont attachés par un Ligament de la même eſpéce, aux parois internes du *Ventre* qui répondent

(a) ☞ Le *Péritoine* couvre toute la partie antérieure du *Ligament*, mais, par derrière, il ne recouvre que ſes deux parties latérales, de façon que ſa partie moyenne & poſtérieure, ſuivant ſa longueur, eſt dépourvue du *Péritoine*. Cette membrane après avoir recouvert les deux parties latérales & poſtérieures du *Ligament* ſe replie pour s'étendre ſur le Muſcle *Pſoas*. Par cette ſtructure plus de la moitié poſtérieure du Ligament eſt dénuée du *Péritoine*, & n'eſt jointe au *Pſoas* que par une portion fort-légère du Tiſſu *cellulaire*.

(b) ☞ Cette application & les ſuivantes ſont le fruit des ſpéculations de Mr. JEAN HUNTER. On voit que ſes études de l'Anatomie des animaux peuvent devenir des objets d'utilité autant que de curioſité.

aux

aux Aines. Or, dans cet animal, je trouve que les fibres les plus inférieures du *Muſcle* oblique interne qui conſtituent le *Crémaſter*, ſont tournées en dedans, à l'endroit par où les vaiſſeaux *ſpermatiques* paſſent dans les autres animaux, en formant un bord mouſſe & arrondi par leur inverſion, & qu' alors elles montent dans le *Ligament* juſqu' à l'extrémité inférieure du *Teſticule*.

" Quelquefois, dans l'HOMME, dans pluſieurs Animaux, & très-ſouvent dans le BE'LIER les *Teſticules* ne ſortent du *Ventre* que fort-tard, ou point du-tout. Dans le BE'LIER, qui a les *Teſticules* dans le *Scrotum*, le *Crémaſter* eſt un muſcle fort-épais, & quoiqu'il ſoit ſitué plus en dedans à ſon commencement, il s'alonge aſſez, comme il fait dans le corps humain, & va ſe perdre dans la partie externe de la Tunique *vaginale :* dans le BE'LIER, dont les *Teſticules* reſtent dans le *Ventre*, je trouve le *Crémaſter* éxiſtant, mais beaucoup plus mince, & aulieu d'avoir ſa direction vers le bas, comme dans le premier cas, il tourne en dedans & vers le haut, & ſe perd dans le Ligament qui tient le *Teſticule* attaché aux parois de l'*Abdomen*. Dans cet état de l'animal, le *Ligament* a environ un pouce & demi de longueur. Dans le FOETUS humain, lorſque le *Teſticule* eſt ſuſpendu dans la cavité de l'*Abdomen*, le *Crémaſter* eſt ſi mince que je n'ai jamais pu le ſuivre comme je le ſouhaitois, ni ſçavoir s'il ſe tourne en en-haut vers le *Teſticule*, ou en en-bas vers le *Scrotum* ([a]).

" La

([a]) ☞ Le *Péritoine* s'alonge à la partie la plus baſſe du *Sac abdominal*, en ſe plongeant perpendiculairement vers le milieu du *Ligament* de FALLOPE,

" La partie du *Péritoine* qui couvre le *Teſticule* & *ſon Ligament (gubernaculum)* eſt intimement attachée aux ſurfaces de ces deux corps ; mais il ſe fixe d'une manière très-ſuperficielle & fort-lâche aux ſurfaces de toutes les autres parties qu'il couvre, ſçavoir, les *Reins*, le *Pſoas*, le Muſcle *iliaque* interne & la partie inférieure des Muſcles du *Bas-ventre.*

" A l'endroit où le *Péritoine* s'alonge & ſe replie du côté des muſcles du *Bas-ventre*, pour couvrir le *Ligament* du *Teſticule*, il s'enfonce d'abord ([a]), &, en faiſant un pli ſur lui-même, il remonte de manière qu'il ne couvre qu'une fort-petite partie du *Ligament* qui eſt hors du *Ventre* ([b]).

" Le

LOPPE ; il s'incline enſuite un peu obliquement pour venir gagner l'écartement tendineux du *muſcle* oblique externe, voy. pl. I. T, du côté gauche, où le *Ligament* eſt tout-à-fait couvert par le *Péritoine :* mais du côté droit T, le *Péritoine* eſt enlevé pour laiſſer voir la forme du *Ligament* depuis le *Teſticule* juſqu' à l'*Anneau.* Voy. le N. B. de l'Auteur à l'explication de la ſeconde planche, ci-après.

([a]) ☞ La lame poſtérieure du *Péritoine*, étant intimement unie à la partie antérieure du *Ligament*, entraîne la lame antérieure (je veux dire celle qui couvre les muſcles du Bas-ventre) en en-bas à meſure que le *Ligament* deſcend pour amener le *Teſticule* dans le *Scrotum.*

([b]) ☞ Ceci a été conſidéré dans un FOETUS au terme de ſept mois ou environ, le *Teſticule* étant à la diſtance d'un pouce au deſſus de l'*Anneau.* Le *Péritoine* ne couvre le *Ligament* que de la longueur d'un peu-plus d'un pouce

Le *Péritoine* eſt d'une ſubſtance gélatineuſe à cet endroit (a), très-mince & fort-lâche, mais, tout-au-tour du paſſage (b) du *Ligament*, il eſt conſidérablement plus épais, plus ſolide & plus tendu.

" Quand on tire les muſcles du *Bas-ventre* en en-haut (c), pour étendre les fibres du *Péritoine*, la lame antérieure de la

pouce, & le *Ligament* a plus de deux pouces de longueur depuis le *Teſticule* juſqu'au fond du *Scrotum*, par conſéquent il y a alors une plus grande étendue du *Ligament*, dans le *Ventre*, couverte par le *Péritoine* qu'au dehors du *Ventre*. Pour mieux comprendre cette ſtructure du recouvrement du *Ligament* par le *Péritoine*, qui m'a toujours paru obſcure juſqu'à ce que j'aie eu occaſion de la vérifier ſur la Nature, il faut ſçavoir que le *Péritoine* ne couvre pas entièrement le *Ligament* dans toute ſon étendue, & qu'il n'y a que la moitié du *Ligament* qui en eſt revêtue, de façon que dans le FOETUS de ſix à ſept mois, la portion du *Ligament* qui eſt depuis l'*Anneau* juſqu'au fond du *Scrotum*, n'eſt point couverte par le *Péritoine*, ſi l'on en excepte les cas particuliers où le *Teſticule* eſt plus bas qu'à l'ordinaire. Voy. la note (a) de la page 25.

(a) ☞ C'eſt la production du *Péritoine*, la poche qu'il forme en ſe doublant, & s'alongeant vers l'*Anneau*. Cette ſubſtance gélatineuſe éxige une connoiſſance bien parfaite, & une délicateſſe infinie pour la ſuivre par la diſſection.

(b) ☞ L'entrée de ce petit *Sac* eſt ſituée dans le *Ventre :* c'eſt cette embouchure qui doit donner paſſage au *Teſticule.*

(c) ☞ Pour faire cette petite manœuvre, la *peau*, les *muſcles* du *Bas-ventre* & le *Péritoine* doivent être coupés tranſverſalement au deſſous de l'*Umbilic*, & perpendiculairement ſur les parties latérales, pour être enſuite renverſés ſur le *Pubis.*

production

production reſte lâche, tandis qu'à ſon embouchure elle eſt épaiſſe & ſerrée ; & cette partie ſerrée forme une eſpéce de bordure autour de cette double membrane (a), dans laquelle le *Teſticule* doit paſſer par la ſuite (b). Cette partie lâche du *Péritoine* peut, en tirant le *Teſticule* vers le haut, être remiſe dans le *Ventre* de la même manière que lorſque l'on tire une partie du *Boyau* rentrée dans une autre (c), & alors il n'y a aucune apparence d'ouverture qui aille du *Ventre* au *Scrotum :* mais ſi l'on tire le *Scrotum*

(a) ☞ C'eſt de la production ou alongement du *Péritoine* en forme de *Sac* dont parle l'Auteur.

(b) ☞ On a d'abord quelque difficulté à comprendre comment le *Teſticule* qui eſt ſitué derrière le *Péritoine* peut entrer dans ce *Sac*, dont l'embouchure eſt ouverte dans l'intérieur de l'*Abdomen.* Pour bien concevoir ce méchaniſme, il faut ſe rappeller que l'auteur a dit p. 13. lig. 15. que le *Teſticule* eſt vacillant dans la cavité du *Ventre* proprement priſe, & qu'on peut lui donner une ſituation différente de celle qu'il a naturellement, en le faiſant tourner à droit ou à gauche, pour peu qu'on l'ébranle avec le bout du doigt ; ſi l'on ſe repréſente bien cela on jugera aiſément qu'il doit entrer dans cette poche qui eſt diſpoſée, par l'ordre de la Nature, à le recevoir. Pour faciliter encore davantage l'intelligence de ce fait, il faut ſe rapeller que le *Teſticule*, étant vacillant, comme je viens de le répéter, n'eſt pas fixé de même que le *Rein :* celui-ci, quoique hors du Sac membraneux du *Péritoine*, fait cependant ſaillie dans la cavité *abdominale* de même que le *Teſticule* ; mais il eſt ſi étroitement fixé dans la région lombaire par le Tiſſu *cellulaire* qu'il ne peut pas s'en écarter comme le *Teſticule.*

(c) ☞ Comme dans le *volvulus*, ou ce qui arrive encore, quand on retire le bout d'un doigt de gant qui eſt engagé dans ſa propre cavité par introſuſception.

en en-bas, la production du *Péritoine* deſcend, & l'ouverture qu'elle forme paroît dans l'intérieur du *Ventre*, tout-au-tour de la partie antérieure du *Ligament* (a). Cette ouverture paroît tout-à-fait diſpoſée à recevoir le *Teſticule*. Elle devient plus grande à meſure que le *Teſticule* deſcend plus bas, comme ſi l'angle inférieur, du *Ligament* qui a une figure conique, étoit d'abord tiré en en-bas, non ſeulement pour diriger la route du *Teſticule* qui doit le ſuivre, mais comme pour lui frayer le chemin. J'ai trouvé cette ouverture ſi grande, dans quelques FOETUS, que je pouvois y faire entrer le *Teſticule* juſqu'au *Tendon* du *Muſcle* oblique externe.

« De cette ſituation originaire dans le *Ventre*, le *Teſticule* deſcend enſuite dans le *Scrotum*, qui eſt le lieu de ſa réſidence pour le reſte de la vie. Il m'eſt d'autant plus difficile de déterminer le tems éxact de ce changement de place que je n'ai jamais pu ſçavoir préciſément à quels termes étoient les ſujets ſur leſquels j'ai fait mes obſervations. Suivant mes remarques il me ſemble que cela arrive plutôt dans quelques ſujets que dans d'autres ; mais en général, c'eſt vers le huitiéme mois. J'ai communément trouvé le *Teſticule* dans le *Ventre* au ſeptiéme mois, comme

(a) ☞ Il faut conſidérer qu'il n'eſt queſtion ici que de la lame antérieure de la production. C'eſt elle qui forme ce bord, ce petit bourlet, par conſéquent il faut ſe le repreſénter ſous une figure ſémi-lunaire, ou ſous celle d'un croiſſant dont les pointes ſe terminent à la lame du *Péritoine* qui couvre le muſcle *Pſoas*.

je

je l'ai trouvé au neuviéme, le plus généralement, dans la partie ſupérieure du *Scrotum.*

" Dans le premier tems (a), le *Teſticule* deſcend ordinairement juſqu' à ce que ſon extrémité inférieure vienne porter ſur la partie la plus baſſe de l'*Abdomen.* Pendant ce tems-là, la partie ſupérieure du *Ligament* qui avoit été juſqu' alors dans le *Ventre,* & qui eſt engagée dans la poche ou production du *Péritoine,* reſte dans le trajet qu'il y a depuis le *Ventre* juſqu' au *Scrotum,* & dilate ce paſſage pour que le *Teſticule* y ſoit reçu. L'endroit où le *Ligament* eſt le plus ſerré, & où le *Teſticule* trouve la plus grande difficulté à paſſer, eſt l'*Anneau* formé par la diviſion du *Tendon* du *Muſcle* oblique externe : en conſéquence de quoi on voit plus d'hommes qui ont un *Teſticule,* ou tous les deux logés dans les *Anneaux,* que l'on n'en trouve qui en ayent un, ou tous les deux ſitués dans le *Ventre.* Après que le *Teſticule* a franchi l'ouverture du *Muſcle* oblique externe, il doit être conſidéré comme dans la place que la Nature lui a deſtinée, quoi qu'il reſte ordinairement (b) aſſez-

(a) ☞ Mr. HUNTER qui connoît mieux que perſonne les variétés de la Nature a eu la ſageſſe de ne pas donner cette régle au poſitif ; auſſi depuis qu'il a publié ſes recherches ſur cette matière il a trouvé un ſujet au terme de ſix mois dont le *Teſticule* gauche étoit tout-à-fait dans le *Scrotum,* tandis que celui du côté droit éxiſtoit encore dans le *Ventre* à un demi pouce au deſſus de l'*Anneau.* J'ai été préſent à la préparation qu'il a faite du ſujet pour le conſerver frais.

(b) ☞ Pour plus de préciſion, liſez *quelque-fois.*

long-tems à côté de la racine de la *Verge* : dans la ſuite il deſcend par dégrés au fond du *Scrotum.* Lorſque le *Teſticule* y eſt entièrement deſcendu, ſon *Ligament* reſte toujours attaché à ſa partie inférieure, mais il ſe racourcit par la preſſion du *Teſticule* (a).

" Après avoir rendu compte de la ſituation naturelle des *Teſticules* ; du tems de leur ſortie de l'*Abdomen* ; & de la route qu'ils prennent pour venir ſe placer dans le *Scrotum*, je vais expliquer la manière par la quelle ils entraînent le *Péritoine* avec eux, & comment cette membrane forme le *Sac* de la HERNIE de *naiſſance* dans quelques ſujets, & produit la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule* dans les autres (b).

" Pendant que le *Teſticule* deſcend, & même lorſqu'il a paſſé dans le *Scrotum*, il eſt encore couvert par le *Péri-*

(a) ☞ Il ſe contracte, il ſe racourcit, & s'oblitère : tout cela ſemble pouvoir ſe faire ſans l'aide de la compreſſion du *Teſticule.* C'eſt le ſentiment de Meſſieurs HUNTER.

(b) ☞ Pour ne pas confondre les vérités qu' annonce ce précepte, qui pourroient être mal-entendues, il faut ſçavoir que le *Boyau*, dans la HERNIE de *naiſſance*, eſt contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule*, qui ſemble lui-même alors ne point avoir de tunique *vaginale*, mais elle n'éxiſte pas moins ; ſon uſage devient ſeulement différent ; dans quelques ſujets elle ſert de *Sac herniaire* ; dans les autres, qui n'ont pas de DESCENTES, elle remplit la première intention de la Nature qui l'a deſtinée à être une enveloppe particulière au *Teſticule.*

toine

toine de la même manière qu'il l'étoit dans l'*Abdomen :* les vaiſſeaux *ſpermatiques* deſcendent derrière (a) le *Péritoine*, en cet endroit, dans le même ordre qu'ils étoient dans le *Ventre*, deſſus le Muſcle *Pſoas* : cette lame du *Péritoine* eſt jointe par ſa ſurface poſtérieure avec le *Teſticule*, l'*Epididyme*, & les vaiſſeaux *ſpermatiques*, & non pas avec le *Canal déférent*, non plus qu'elle ne l'étoit dans la région *lombaire*. Le *Teſticule* eſt fixé par derrière aux parties qu'il touche. Il eſt lâche par devant & ſans attaches, comme il étoit dans le *Ventre* (b). Il entraîne avec lui le *Péritoine* lorſqu'il deſcend, & l'alongement de cette membrane, quoiqu' à peu-près ſemblable à un *Sac herniaire* ordinaire, en eſt cependant bien différent. Si l'on peut concevoir un *Sac herniaire* ordinaire prolongé dans toute la longueur du *Scrotum* juſqu' à ſon fond, & couvert par le *Crémaſter*. Si l'on ſe repréſente que la moitié poſtérieure de ce *Sac* couvre le *Teſticule*, l'*Epididyme*, les vaiſſeaux *Spermatiques* & le Canal *déférent*, & que ce ſac (c) eſt intimement uni avec toutes

(a) ☞ Si l'on fait attention à cette deſcription, on y trouvera le faux de la doctrine commune au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

(b) ☞ Il étoit flottant, vacillant dans le *Ventre*, comme il a été dit plus haut, parceque le *Péritoine*, qui l'enveloppe, le tient dans un état de liberté à être tourné à droit & à gauche par le moindre attouchement.

(c) ☞ Pour plus d'intelligence, il faut lire, *la lame poſtérieure de ce Sac.*

ces

ces parties, on aura une idée parfaite de l'état du *Péritoine* & du *Teſticule*, lorſque celui-ci commence à deſcendre dans le *Scrotum.* Auſſi le *Teſticule* ne deſcend-il-pas ſi librement, à cauſe de ſes connéxions poſtérieures, quand il paſſe du *Ventre* dans le *Scrotum*, que le *Boyau* ou l'*Epiploon* le font dans la production ou alongement du *Péritoine* que forme le *Sac herniaire* ordinaire; mais il ſe gliſſe petit-à-petit depuis la région lombaire juſqu' au *Scrotum* en entraînant le *Péritoine* avec lui : le *Teſticule* & le *Péritoine* reſtent toujours unis, par le Tiſſu *cellulaire*, aux parties qui ſe trouvent derrière eux, comme ils faiſoient lorſqu'ils étoient dans la région *lombaire.* Je penſe que cette circonſtance eſt entendue aſſez-aiſément; cependant elle pourroit n'être pas bien démontrée, puis qu'il y a quelques étudians à qui elle cauſe de la difficulté, parcequ'ils s'imaginent que le *Teſticule*, lorſqu'il commence à deſcendre, eſt tout-à-fait iſolé, & qu'il ne tient à rien, comme le *Boyau* & l'*Epiploon* ſont ordinairement dans la *Hernie.* La facilité que le *Péritoine* a à s'étendre, & ſa légère connéxion, par ſon Tiſſu *cellaire* avec le *Pſoas*, & avec les autres parties qui ſont autour ([a]) du *Teſticule*, eſt un méchaniſme qui favoriſe l'alongement du *Péritoine*, & ſon acheminement avec le *Teſticule* vers le *Scrotum* ([b]).

Il

([a]) ☞ Il faut lire, *par derrière*, car le *Teſticule* ne tient à rien par devant ni par les côtés; il n'eſt aſſujetti que par derrière au *Pſoas* par un Tiſſu *cellulaire* fort-léger.

([b]) ☞ On a fait obſerver plus haut que le *Péritoine* eſt très-lâche, dans le FOETUS, & qu'il n'eſt point adhérent au *Teſticule*; mais il faut remarquer

" Il eſt clair par cette deſcription que la cavité du *Sac*, ou la production du *Péritoine* que contient le *Teſticule* dans le *Scrotum*, doit d'abord avoir une communication avec la cavité générale de l'*abdomen* par une ouverture placée intérieurement à l'endroit de l'*Aine*. Cette ouverture a éxactement la forme de celle d'un petit *Sac herniaire* ordinaire : les vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent* ſont ſitués immédiatement derrière ce *Sac*, & on peut paſſer avec facilité une ſonde dans cette ouverture depuis la cavité du *Ventre* juſqu' au fond du *Scrotum*. Si l'on ouvre, ſuivant ſa longueur, toute la partie antérieure de ce *Sac*, on verra aiſément que ce n'eſt en effet qu'une continuation du *Péritoine* : le *Teſticule* & l'*Epididyme* ſe trouveront dans ſa partie inférieure ſans être revêtus de leur membrane lâche, la Tunique *vaginale*, tandis que le cordon *ſpermatique* & le Canal *déférent* ſeront couverts par cette partie du *Sac* dans tout leur trajet depuis l'*Aine* juſqu' au *Teſticule* ([a]).

" Tel

remarquer ici de plus que, aux environs du *Teſticule*, au deſſus, aux côtés & au deſſous, la ſubſtance de cette membrane eſt gélatineuſe, & par conſéquent plus capable d'extenſion en cet endroit qu'en tout autre.

([a]) ☞ Il ne faut pas perdre de vue l'idée qui a été donnée de cette ſtructure. C'eſt pourquoi je la rapelle ici. Quoique le *Teſticule* avec ſon *Epididyme* entre dans le *Sac* formé par l'alongement du *Péritoine*, il ne s'en ſuit pas que les vaiſſeaux *ſpermatiques* y paſſent auſſi. Non, ils reſtent derrière la lame poſtérieure de ce *Sac*; ils ſont ſeulement couverts par cette membrane. Cette vérité ſe trouve démontrée, ſi l'on fend, dans l'ADULTE, antérieurement aux vaiſſeaux *ſpermatiques*, ſuivant ſa longueur, la membrane

" Tel eſt l'état de ces parties dans les Enfans, lorſqu'il n'y a pas long-tems que le *Teſticule* eſt deſcendu. Il en eſt de même dans les Quadrupédes, & elles continuent à reſter ainſi pendant toute la vie. Mais dans le corps humain la communication avec le *Sac* & la cavité du *Ventre* eſt bien-tôt fermée. Je crois réellement que la partie ſupérieure du *Sac* commence à ſe contracter auſſi-tôt après que le *Teſticule* a paſſé au travers des *Muſcles*. Cette opinion eſt fondée ſur l'obſervation ſuivante. J'ai vu un éxemple qui prouve, par le terme peu-avancé d'un FOETUS, & par d'autres marques fort-ſenſibles que le *Teſticule* étoit deſcendu tout-récemment, & que, néanmoins, la partie ſupérieure du *Sac* étoit extrêmement étroite : je pouſſai le *Teſticule* en en-haut, pour eſſayer de le faire rentrer dans le *Ventre*; ſes attaches lui permîrent bien de monter, & l'Anneau ſe prêta à ſon paſſage, mais la partie ſupérieure & l'orifice du *Sac* s'oppoſérent à ſon retour dans le *Ventre* ([a]). Quoiqu'il en ſoit la partie ſupérieure du *Sac* ſe contracte certainement, & ſe ferme en très-peu de tems; car il eſt rare qu'elle ſubſiſte

brane qui les couvre ; en écartant enſuite le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum* qui joint enſemble les vaiſſeaux, on diſtingue facilement qu'ils ne ſont pas renfermés dans une gaîne, proprement priſe, formée par le *Péritoine*, & qu'il les couvre tout ſimplement ſans les entourer. Le Docteur HUNTER a toujours enſeigné ce précepte, même avant d'avoir fait la découverte de l'état du *Teſticule* dans le FOETUS.

([a]) ☞ L'expérience m'a fait voir que la Nature varie dans ce cas en quelques ſujets.

ouverte

ouverte dans un FOETUS à terme ([a]). Mais la partie inférieure du *Sac* reſte vuide, même pendant toute la vie, & forme la *Tunique vaginale* ([b]) propre du *Teſticule :* elle eſt le ſiége ordinaire de l'HYDROCE'LE. Cette contraction & oblittération de l'embouchure de ce *Sac* ſemble être une opération particulière de la Nature dépendante de principes uniformes & conſtans ; elle n'eſt vraiſemblablement pas la ſuite d'une inflammation, ni d'aucun autre accident : c'eſt pourquoi, ſi cette union ne s'accomplit pas dans le tems ordinaire, l'opération en eſt beaucoup plus difficile, comme il arrive dans les Enfans en qui le *Sac* a été entretenu ouvert par une DESCENTE formée immédiatement après que le *Teſticule* a deſcendu dans le *Scrotum* ([c]). Il ſemble que la

([a]) ☞ S'il en étoit autrement il y auroit beaucoup plus d'Enfans ſujets aux HERNIES.

([b]) ☞ Le Docteur HUNTER ni Mr. ſon frère n'admettent point de Tunique *vaginale* commune au *Cordon* & au *Teſticule.* Ils n'en connoiſſent point d'autre que la *Tunique vaginale* propre du *Teſticule*, & dont je ne répéte ici la véritable éxiſtence que pour écarter la confuſion dans les idées des lecteurs préoccupés des préjugés anciens qui ſubſiſtent encore dans les meilleurs Auteurs modernes.

([c]) ☞ Le plus ordinairement, toute la production du *Péritoine*, depuis l'Anneau juſqu'un peu au deſſus du *Teſticule*, ſe ferme & s'oblittére de façon qu'il ne reſte plus de cavité entre l'*Anneau* & le *Teſticule* ; celui-ci ſe trouve preſqu' entièrement iſolé dans ſa *Tunique vaginale* ; il n'eſt adhérent à cette *Tunique* que par ſa partie poſtérieure. Mais dans certains cas, comme lorſqu'il y a eu une HERNIE de *naiſſance*, le col de la production reſte vuide dans l'eſpace qui ſe trouve entre ſon embouchure & un peu au deſſus du

la Nature, pour avoir été détournée dans ſon ouvrage, ne veut pas, ou ne peut pas aiſément y remédier après. Je conviens que ce que j'ai avancé ſur ce méchaniſme peut être expliqué par d'autres principes ; mais il n'en eſt pas moins vrai que la contraction, & l'union des parois internes de l'embouchure du *Sac*, & de ſon col ſont particuliers au corps humain ([a]) ; & l'on peut ſuppoſer que la cauſe finale de cette union eſt de prévenir les DESCENTES aux quelles les Hommes ſont plus ſujets que les Animaux, par la raiſon de leur ſituation droite & perpendiculaire ([b]).

" Quelle eſt la cauſe immédiate du mouvement qui fait deſcendre le *Teſticule* depuis la région *lombaire* juſqu'au *Scrotum ?* Il eſt évident que cela ne peut ſe faire par les

Teſticule, quelque-fois même juſqu'au *Teſticule*. Si la cavité eſt bornée au-deſſus du *Teſticule*, il y alors deux cavités bien ſenſibles ; ſçavoir celle qui eſt depuis l'*Anneau* juſqu'à la partie que l'on nomme communément la cloiſon, & celle qui eſt depuis cette cloiſon juſqu'au deſſous du *Teſticule*. Il arrive de là que l'HYDROCE'LE ſe trouve ſituée tantôt au deſſus du *Teſticule*, & tantôt autour de ſon corps, excepté par derrière, mais le plus ordinairement en ce dernier endroit : quelque-fois l'une & l'autre de ces HYDROCE'LES éxiſtent enſemble : c'eſt pourquoi on eſt obligé dans ce dernier cas de percer l'HYDROCE'LE ſupérieure après que les ſéroſités de l'inférieure ont été vuidées.

([a]) ☞ Il ſuffit que la HERNIE ne ſoit qu'un ſimple *Bubonocéle* pour empêcher le col du ſac de ſe contracter, comme on peut le voir par la 9.me réfléxion à la fin de ce mémoire.

([b]) ☞ La modeſtie de l'Auteur le fait parler ainſi, car, que peut-on dire de plus ſolide que ce qui eſt conforme à la ſtructure des parties, & à l'ordre uniforme que la Nature ſuit toujours.

efforts

efforts compreſſifs de la Reſpiration, parce que le *Teſticule* ſe trouve généralement dans le *Scrotum* avant que l'enfant ait reſpiré ; ce ſeroit dire que l'effet auroit précédé la cauſe. Le *Teſticule* eſt-il déterminé hors du *Ventre* par l'action du *Crémaſter ?* je ne puis le ſuppoſer, parce que ſi cela étoit, je ne vois pas la raiſon pour laquelle il n'en ſeroit pas de même dans le HERISSON, & dans tous les autres Quadrupédes ([a]).

" Pourquoi les *Teſticules* recoivent-ils leurs vaiſſeaux de troncs ſi éloignés ? Les Anatomiſtes, qui ſe ſont occupés à chercher la ſolution de cette difficulté, n'ont pas fait attention que les *Teſticules* n'ont pas été placés dans le *Scrotum* dès la première conformation, & que, par conſéquent, il étoit naturel que leurs vaiſſeaux priſſent leur origine de la même

([a]) ☞ Les démonſtrations phyſiques du corps humain ſurpaſſent toujours les raiſonnemens. On voit les *Teſticules* changer de ſituations depuis leur places originaires au deſſous des *Reins* juſque dans le *Scrotum* ; mais il eſt fort-difficile d'expliquer comment cela ſe fait. On ne peut pas dire que ce changement s'opère par le mouvement des organes de la *Reſpiration*, cette preuve vient d'être infirmée ; ni par l'action du *Crémaſter*, car qu'elle eſt la puiſſance qui le feroit agir ? Il eſt bien vrai qu'il y a un mouvement progreſſif qu'on ne peut nier, mais la cauſe de ce mouvement eſt fort-difficile à trouver, quand on conſidère que, dans les FOETUS & dans les Enfans nouvellement nés, tous les Viſcères du *Bas-ventre*, étant ſitués plus haut qu'ils ne doivent être, ne deſcendent que quelque-tems après la naiſſance pour prendre les places qui leur ſont deſtinées, tandis que les *Teſticules*, quoique plus haut que toutes les autres parties, en proportion, ont ſeuls la liberté de deſcendre avant la naiſſance, le plus ſouvent même juſqu'au fond du *Scrotum*.

ſource que les *Reins*, mais un peu plus bas. La grande longueur des vaiſſeaux *Spermatiques* dans l'ADULTE rend, ſans contredit, la circulation plus lente, ce qui eſt, comme on doit le ſuppoſer, l'intention de la Nature.

" La ſituation des *Teſticules* dans le FOETUS peut ſervir auſſi à rendre raiſon des directions contraires de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* dans les ADULTES, ces deux parties n'étant en effet qu'un ſeul Canal *excrétoire*. L'*Epididyme* dans le FOETUS commence à l'éxtrémité ſupérieure du *Teſticule*; il eſt naturel, en le conſidérant comme un tuyau *excrétoire*, qu'il tourne vers le bas. Il eſt auſſi naturel que le reſte du tube que l'on nomme Canal *déférent* prenne ſa direction en dedans à la partie inférieure du *Teſticule*, par ce que c'eſt le véritable chemin qu'il doit ſuivre pour aller gagner le col de la *Veſſie*. Auſſi voit-on que, dans le FOETUS le Canal *déférent* ſe plonge toujours. Mais le *Teſticule* eſt dirigé dans ſa progreſſion par le *Ligament (gubernaculum)* qui eſt fixé intimement à la partie inférieure du *Teſticule* & de l'*Epididyme*, & au commencement du Canal *déférent*, pour empêcher ces parties de s'écarter l'une de l'autre. C'eſt pourquoi à proportion que le *Teſticule* deſcend, le Canal *déférent* doit aller en montant de la partie inférieure du *Teſticule*, & ſuivre parallélement les Vaiſſeaux *ſpermatiques* à travers l'*Anneau* du *Muſcle* oblique externe.

" Le *Teſticule*, ſes Tuniques & le Cordon *ſpermatique* ſont ſi ſouvent intéreſſés dans quelques-unes des plus conſidérables

dérables maladies & opérations de Chirurgie, particulièrement dans le *Bubonocéle* & l'*Hydrocéle*, que leurs ſtructures ont été obſervées & décrites par les Chirurgiens & les Anatomiſtes de tous les ſiécles. Cependant ce qu'en ont dit les Auteurs les plus éclairés & les plus éxacts eſt ſi différent, & les opinions d'un ſi grand nombre d'entre eux ſont ſi oppoſées à ce que la diſſection découvre & démontre de plus véritable, qu'il ſeroit très-difficile de rendre un compte éxact de tous les ſentimens. La grande différence de la ſituation des parties entre les Quadrupédes & les Hommes doit, à n'en pas douter, avoir jetté de la confuſion dans les idées des anciens Auteurs, & les avoir induis en erreur, par ce que l'Anatomie humaine n'étoit généralement expliquée que comparativement avec celle des Animaux ; & les particularités qui ſe trouvent dans le FOETUS ayant été très-imparfaitement conçues, ont contribué, comme on peut le ſuppoſer, à répendre de l'obſcurité ſur ce ſujet, & ont donné occaſion aux contradictions parmi les Auteurs.

" Le Baron HALLER, dans ſon ouvrage intitulé *Opuſcula pathologica*, a obſervé que, dans les enfans, l'*Inteſtin* tombe quelque-fois dans le *Scortum* immédiatement après le *Teſticule*, ou dans le même tems, & produit alors ce qu'il nomme HERNIA CONGENITA, la HERNIE de *naiſſance*. Dans pareils cas le Sac *herniaire* eſt formé auparavant que l'*Inteſtin* deſcende, comme cet ingénieux Anatomiſte l'obſerve. Il y a outre cela deux autres circonſtances très-particulières dans la HERNIE de cette eſpéce ; l'*Inteſtin* touche toujours immé-

immédiatement le *Teſticule*, & il n'y a point de Tunique *vaginale* propre du *Teſticule* ([a]). La ſtructure des parties dans le FOETUS explique, de la manière la plus ſatisfaiſante, ces deux circonſtances, tout-extraordinaires qu'elles paroiſſent à ceux qui ne ſont inſtruits que de la ſtructure des parties, telles qu'elles ſont dans les ADULTES : & en effet cela eſt ſi clair qu'il eſt inutile de l'expliquer. Il faut pourtant obſerver que la HERNIE de *naiſſance* peut ſe former non ſeulement par la chute de l'*Inteſtin* avec le *Teſticule* auparavant que l'embouchure du *Sac* ſoit fermée, mais peut-être après ; car, lorſque le *Sac* a été récemment fermé, il paroît aſſez-poſſible qu'il puiſſe ſe rouvrir par quelqu' effort.

" Les Anatomiſtes, qui veulent ſe donner la peine d'obſerver l'état du *Teſticule* dans les Enfans de différents âges, trouveront auſſi qu'il n'y a que l'embouchure & le col du *Sac* qui ſe ferment ([b]), & que la partie qui eſt au-deſſous du col reſte lâche, qu'elle laiſſe un vuide entre elle & le *Teſticule* & qu'elle forme la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule* : d'où il eſt aiſé de comprendre que cette membrane eſt originairement une production du *Péritoine* ; & comme cette membrane eſt, à n'en pas douter, le ſiége de l'HYDROCE'LE vraie, il eſt évident auſſi que la HERNIE de *naiſſance* & cette *Hydrocéle* ne peuvent pas éxiſter enſemble dans le même côté du *Scrotum* ; car, lorſqu'il y a une HERNIE de *naiſſance*, il

([a]) ☞ Pour mieux comprendre ce point anatomico-pathological, voyez la note ([b]) de la page 27.

([b]) ☞ Voy. la note ([c]) de la page 31.

n'y

n'y a pas d'autre cavité que celle du *Sac herniaire* ([a]), & cette cavité communique avec celle du *Ventre* ([b]).

" Les remarques contenues dans ces deux articles vinrent à l'eſprit de mon frère ([c]), en liſant les ouvrage *pathologiques* du Baron HALLER, & donnèrent occaſion à mes rerecherches ſur ce ſujet. Pour rendre plus intelligibles les

([a]) ☞ Il eſt néanmoins démontré par l'expérience que les Enfans nouvellement nés ont quelques-fois une grande quantité de ſéroſités épanchées dans le *Sac* qui contient le *Boyau*, & qu'elles retournent ſi aiſément dans le *Ventre* quand ils ſont couchés ſur le dos, que les mères & les nourrices croyent que ce ſont des vents.

([b]) ☞ Lorſque la HERNIE eſt compliquée d'une pareille HYDROCE'LE elle ne guérit pas moins promptement que je le fais remarquer dans la 5.me & 6.me réfléxion à la ſuite de ce mémoire ; mais quand elle eſt guérie, l'*Hydrocéle* ſubſiſte très-long-tems ſans augmentation ; & il eſt fort-rare qu'elle ſe diſſipe par l'uſage des remédes internes, ni par les topiques les plus réſolutifs. Si l'on y fait la ponction, on a l'avantage de la guérir ſans retour, à la différence des autres HYDROCE'LES dont la cure par cette opération n'eſt le plus ſouvent, que palliative & de peu de durée ; il eſt fort-rare qu'elles guériſſent par ce moyen. J'ai obſervé pluſieurs fois que ſi on laiſſe cette eſpéce d'HYDROCE'LE que je nomme de *naiſſance* aux ſoins de la Nature, après la guériſon de la DESCENTE, elle ſe diſſipe d'elle-même, mais il faut beaucoup de tems.

([b]) ☞ Feu Mr. DUVERNEY avoit eu quelques-notions de la production naturelle du *Péritoine* & de cette HYDROCE'LE. Voyez la 5.me réfléxion de la fin de ce mémoire.

([c]) ☞ C'eſt toujours Mr. JEAN HUNTER qui parle juſqu'à la fin des Guillemets.

deſcriptions

deſcriptions que je viens de donner, j'y ai joins trois planches dont les deſſeins ont été faits avec ſoin ſur la Nature.

EXPLICATION DES PLANCHES.

" La première planche repréſente les *Teſticule* dans l'*Abdomen* d'un FOETUS au terme de ſix mois. Tous les *Inteſtins*, excepté le *Rectum*, ſont enlevés. Le *Péritoine*, dans preſque tous les endroits, ſubſiſte ſur les ſurfaces qu'il couvre naturellement : ainſi les parties ne ſont pas auſſi-apparentes que ſi elles euſſent été ſéparées par la diſſection.

A. La partie ſupèrieure du ſujet couverte d'un linge.

B B. Les *Cuiſſes*.

C. La *Verge*.

D. Le *Scrotum*.

E. Le lambeau des tégumens des muſcles de l'*Abdomen*, & du *Péritoine* renvérſé ſur l'Os *Iléon* du côté droit, pour faire voir le *Teſticule*.

F. Le lambeau de la *peau* & la membrane *cellulaire* du côté gauche diſpoſés de la même manière.

G. Le

Fig. I.

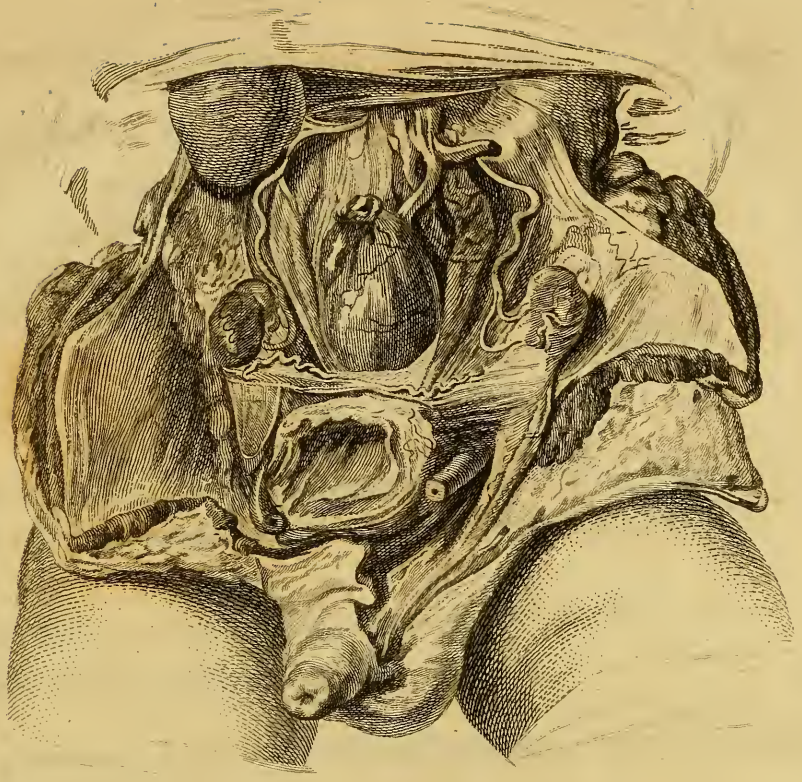

J.V. Riemsdyk del.

P.C. Canot sculp.

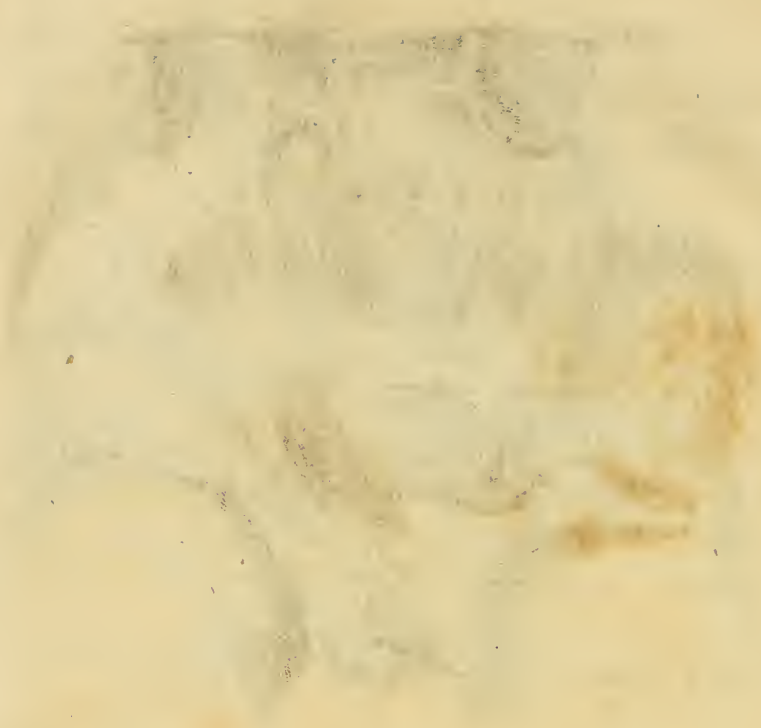

G. Le lambeau des muſcles de l'*Abdomen* & du *Péritoine*, du côté gauche, renverſé ſur l'épine de l'Os des *Iſles*. La partie inférieure de ce lambeau eſt emportée, pour faire voir le *ligament* du *Teſticule*, paſſant, en bas, au travers de l'*Anneau* pour aller dans le *Scrotum*.

H H. La partie inférieure de chaque *Rein*.

I. L'élévation formée par la dernière *Vertébre* des *Lombes*, & par la bifurcation de l'*Artère Aorte*, & de la *Veine Cave*.

K. Le *Rectum*, rempli de *Méconium*, & lié à ſa partie ſupérieure, d'où le *Colon* a été coupé.

L. La branche de la *Méſentérique* inférieure, qui alloit au *Colon*.

M. La branche inférieure de la même *Artère*, qui deſcendoit dans le *Baſſin* derrière le *Rectum*.

N. La partie inférieure de la *Veſſie*, laquelle partie eſt plus haut que le *Pubis* dans le FOETUS au terme de ſix mois ; le reſte de la *Veſſie* eſt emporté.

O O. Les *Artères hypogaſtriques* ou *umbilicales*, à l'endroit où elles étoient courbées aux côtés de la *Veſſie* pour aller gagner l'*Umbilic*.

P P. L'*Uretère* de chaque côté, paſſant, en deſcendant devant la partie antérieure du muſcle *Pſoas* & des Vaiſſeaux *iliaques*, dans la route qu'il tient pour aller à la partie inférieure de la *Veſſie.*

Q Q. Les *Artères ſpermatiques*, qui vont un peu en ſerpentant.

R R. Les *Teſticules* ſitués ſur le muſcle *Pſoas*, un peu plus haut que les *Aines.* Dans cette figure le bord intérieur du *Teſticule* eſt tourné un peu en dehors, pour faire voir les vaiſſeaux *ſpermatiques* qui viennent en-avant, pour ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, entre la duplicature du *Péritoine :* cette duplicature enveloppe le *Teſticule*, renferme ſes vaiſſeaux, & lui donne une ſurface liſſe & unie, de la même manière que la duplicature du *Méſentère* aſſujettit l'*Inteſtin*, ſoutient ſes vaiſſeaux, & le rend uni & gliſſant à ſa ſurface ; on voit le commencement de l'*Epididyme* ſitué à la partie ſupérieure du *Teſticule*, d'où il deſcend en dehors, par conſéquent, en ce point de vue, derrière le corps du *Teſticule.*

S S. Le Canal *déférent*, paſſant, en croiſant & en ſerpentant de l'extrémité de l'*Epididyme* au dehors de la partie inférieure du *Teſticule*, & enſuite devant la partie inférieure de l'*Uretère*, en pourſuivant ſon chemin vers la Véſicule *ſéminale.*

T T. Ce

T T. Ce que j'ai nommé *Gubernaculum,* ou *Ligament* du *Teſticule* dans le FOETUS. On voit ce *Ligament* entier du côté gauche ; ainſi on le voit deſcendre depuis la partie inférieure du *Teſticule* juſqu'au *Scrotum,* en paſſant au travers de l'*Anneau* du *Muſcle* oblique externe : mais du côté droit, ſa partie ſupérieure & antérieure eſt emportée, pour laiſſer à découvert la continuité de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* ; & on ne voit plus du *Ligament* que la partie qui eſt contenue dans le *Ventre.*

" *N. B.* La partie inférieure du *Ligament,* comme on la voit dans le côté droit de cette figure, eſt ſi lâche dans le paſſage au travers des muſcles, & il eſt couvert par le *Péritoine* d'une manière ſi aiſée & ſi legère que, lorſque l'on tire le *Teſticule* en en-haut, il y a une plus grande quantité du *Ligament* dans la cavité de l'*Abdomen,* & alors le *Péritoine* eſt tendu & uni à cet endroit ; mais, au contraire, quand on tire le *Scrotum* en en-bas, la partie inférieure du *Ligament* eſt un peu entraînée dans le paſſage que forment les *Muſcles,* & la partie lâche du *Péritoine* eſt entraînée avec lui, deſorte qu'alors on apperçoit un petit alongement de cette membrane avec un orifice, du côté de la cavité du *Ventre* ; cet orifice reſſemble à l'embouchure d'un petit *Sac herniaire,* ſituée à la partie antérieure du *Ligament.*

" La ſeconde figure repréſente, preſque dans les mêmes ſituations, les mêmes parties d'un FOETUS un peu plus formé,

pour faire voir l'état des *Teſticules*, lorſqu'ils ſont récemment deſcendus de l'*Abdomen* dans le *Scrotum*. Les *Inteſtins* grêles ont été emportés, les gros ſont vus dans leur ſituation naturelle.

A A. Le *Foie*, ſeulement tracé.

B B. Les *Cuiſſes*.

C. La *Verge*.

D. Le milieu du *Scrotum*, dont on a emporté de chaque côté la partie antérieure pour faire voir les *Teſticules*.

E E. Les deux lambeaux de la *Peau* & de la membrane *cellulaire* du *Bas-ventre*, diſſéqués & renverſés ſur les *Cuiſſes*.

F. Le *Coecum*.

G. L'appendice vermiforme du *Coecum*.

H. L'arc du *Colon*.

I. La courbure du *Colon*, ſous la *Rate*.

K. Le *Colon*, paſſant en en-bas devant le *Rein* gauche.

L. La

Fig. II.

J. V. Riemsdyk del.

P. C. Canot sculp.

Fig. II.

L. La dernière courbure du *Colon*, nommée communément la courbure *Sigmoïde :* cette courbure, dans les ADULTES, eſt ſituée dans la cavité du *Baſſin.*

M. Le commencement du *Rectum.*

N. Une partie des *Muſcles* de l'*Abdomen*, du côté droit couverte du *Péritoine*, & renverſée ſur l'*Epine* de l'Os des *Iſles.*

O O. La partie inférieure du *muſcle* oblique externe du côté gauche.

P. La partie inférieure du *muſcle* droit, du côté droit, tournée en dehors vers le côté gauche, pour faire voir l'Artère *Epigaſtrique* qui va paſſer au travers de ſa ſubſtance.

Q. La partie antérieure de la *Veſſie.*

R. L'*Ouraque.*

S S. Les Vaiſſeaux *cruraux*, venant ſe diſtribuer à la *Cuiſſe* par deſſous le *Ligament* de FALLOPE.

T. Vûe extérieure du Cordon *ſpermatique*, du côté gauche.

U. Vûe extérieure du *Teſticule*, lorſque la Tunique *vaginale* eſt un peu-diſtendue par de l'air, ou par des ſéroſités qui viennent de l'*Abdomen.*

V. Le

V. Le *Teſticule* droit, à découvert dans toute ſa ſurface, la Tunique *vaginale* étant ouverte.

W. L'*Epididyme*, du même côté.

XX. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques.*

Y. Le Canal *déférent. N. B.* Le *Péritoine* couvre les Vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent* par devant dans le *Ventre*; ſon *proceſſus*, ou alongement, couvre ces vaiſſeaux de la même manière depuis les *Muſcles* du *Bas-ventre* juſqu'à leur extrémité inférieure, de façon que ſi le *Boyau* deſcend dans le FOETUS après le *Teſticule*, il doit ſe trouver placé deſſus le Cordon *ſpermatique.*

Z. L'*Uretère.*

&. Le reſte du *Gubernaculum*, ou *Ligament*, qui attache le *Teſticule* au fond du *Scrotum* & l'attire en en-bas. *N. B.* Il eſt évident que la partie du *Péritoine* qui, dans cette figure, deſcend ſous la forme d'un *Sac herniaire* un peu au deſſous du *Teſticule*, s'étend ſur le *Teſticule*, l'*Epididyme*, les Vaiſſeaux *ſpermatiques* & le Canal *déférent*, & qu'il couvre ces parties de la même manière qu'il fait à l'égard de tous les Viſcères de l'*Abdomen*; ſçavoir, que la partie poſtérieure du *Sac*, en la ſuppoſant ouverte en deux moitiés, ſuivant ſa longueur, leur eſt intimement unie, & qu'elle leur donne une ſurface polie, tandis que la moitié antérieure

Fig. III.

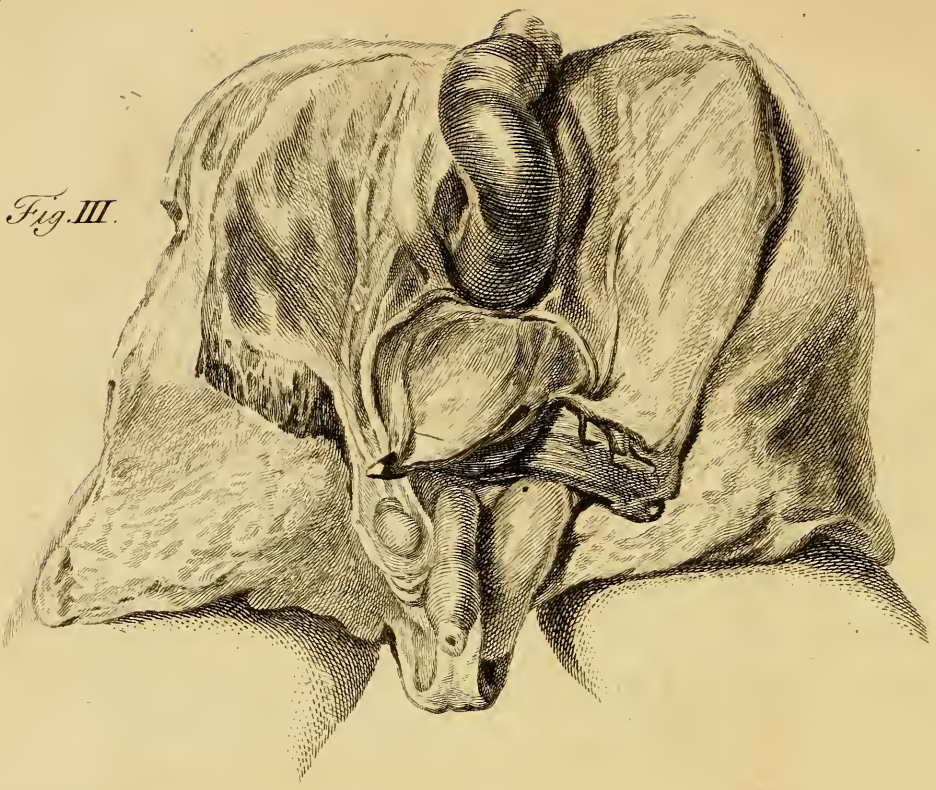

V. Riemsdyk del.

P.C. Canot Sculp.

rieure n'y eſt point attachée, & qu'elle en eſt écartée, comme on l'obſerve, lorſqu'il y a de la ſéroſité amaſſée dans ce vuide.

" La troiſiéme figure repréſente les *Teſticules*, &c. dans le même ſujet; toutes les parties au deſſus des os des *Iſles* étant emportées; les *Muſcles* de l'*Abdomen* & la *Veſſie* étant renverſés.

A A. Les *Cuiſſes.*

B. La *Verge.*

C. Le milieu du *Scrotum*, ſes parties latérales étant emportées, pour faire voir les *Teſticules.*

D D. La *Peau* & la membrane *cellulaire* de l'*Abdomen*, renverſées ſur les *Cuiſſes.*

E E. Partie des *Muſcles* de l'*Abdomen*, & le *Péritoine*, renverſés ſur les *Aines* de chaque côté.

F F. Le *Péritoine*, couvrant le muſcle *iliaque* interne de chaque côté.

G. L'*Inteſtin rectum*, rempli de *Méconium.*

H. La

H. La *Veſſie*, avec l'Artère *umbilicale*, paſſant ſur chacun de ſes côtés, tournée un peu en devant ſur la *ſymphiſe* du *Pubis.*

I I. Les *Uretères* paſſant par deſſus les Vaiſſeaux *iliaques* pour aller gagner le *Baſſin.*

K. Le *Teſticule* droit, vu comme dans la figure deuxiéme V, W, X X, Y.

L. Le *Teſticule* gauche, enfermé dans ſa tunique. Voyez figure II. U.

M. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté gauche, vus à travers le *Péritoine* qui les couvre, en allant gagner l'*Anneau* pour paſſer au travers des muſcles de l'*Abdomen*, dans l'*Aine.*

N. Le Canal *déférent* du côté gauche vu à travers le *Péritoine*, dans ſon paſſage depuis ſa ſortie du *Sac* juſque derrière la *Veſſie.*

O. L'embouchure du *Sac* ou de l'alongement du *Péritoine*, qui ſert de communication entre le *Sac* & la cavité du *Ventre.* Cette ouverture ſe ferme & la membrane du *Péritoine*, qui la conſtitue, devient unie & égale à meſure que le FOETUS avance vers ſon terme, àmoins que le *Boyau* n'entre dedans immédiatement après le *Teſticule*, & qu'il ne la maintienne ouverte. Dans ce cas elle forme l'embouchure du *Sac herniaire.*

P. L'Artère

P. L'Artère *Epigaſtrique*, du côté gauche, rampant ſur la ſurface interne du Muſcle *droit*, qui eſt renverſé, & tourné en en-bas. Cette *Artère* eſt toujours ſituée, comme dans cette figure au côté interne de l'éntrée du *Sac herniaire* ou du paſſage des vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté de l'Os *Pubis.*"

Voilà ce que mon frère a obſervé. Je reprends maintenant mon diſcours.

Dans mon Cours de l'Automne 1756, & dans tous les Cours que j'ai donnés depuis ce tems-là, j'ai démontré les principales remarques de mon frère au ſujet des *Teſticules* dans le FOETUS; & j'ai particulièrement expliqué cette eſpéce de DESCENTE dans laquelle l'*Inteſtin* ſe trouve en contact avec le *Teſticule.* Cette circonſtance de la maladie, qui avoit embarraſſé Mr. SHARP, Mr. CHESELDEN & moi, & qui avoit paru à Mr. POTT n'être qu'un *jeu de la Nature*, fut alors éclaircie. La découverte de cette vérité devint la nouvelle du tems parmi les Etudians en *Anatomie* à LONDRES, & parmi les Amateurs occupés de ſes progrès. Pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance deſirèrent de voir les préparations que mon frère avoit faites, & entre-autres, mon ami Mr. POTT nous fit un jour cet honneur, pendant ce Cours d'*Anatomie.* Je n'étois pas préſent; mon frère lui fit voir les parties diſſéquées avec beaucoup de ſoin, & lui fit part de la découverte ſur la contiguité de l'*Inteſtin* & du *Teſticule* dans quelques-HER-

NIES. Mr. POTT ne dit rien alors du deſſein qu'il avoit d'écrire ſur ce ſujet ; mais quelques-ſemaines après, il mit un avertiſſement dans les Gazettes par lequel il annonça qu'il alloit publier inceſſamment un traité ſur cette eſpéce de DESCENTE. Je fus fort-ſurpris par la lecture de cette annonce ; cependant je crus qu'il étoit prudent de ne pas m'en plaindre trop-ouvertement, juſqu'à ce que j'euſſe vu comment il traiteroit ce ſujet. Son ouvrage parut dans le mois de Février ou de Mars ſuivant, en 1757. J'en reſſentis plus de mécontentement, s'il eſt poſſible de le dire, que du mémoire du Profeſſeur MONRO ſur les Vaiſſeaux *lymphatiques* (a). Ce traité des HERNIES contenoit à peine une ſeule idée nouvelle. Il ne renfermoit que ce que le moindre de mes Diſciples auroit pu écrire auſſi-bien que lui ; car les obſervations qu'il donne à la fin ne ſervent qu'à confirmer un fait connu & inconteſtable ; cependant il ne parle pas de mon frère ni de moi. Tout ce qu'il dit porte avec ſoi le caractère d'un obſervation mal-compilée & écrite à la hâte. Je me plaignis, dans mes leçons de cette infidélité. Les perſonnes à qui j'en parlai en marquèrent leur ſurpriſe, & l'Auteur du CRITICAL REVIEW fit à cette occaſion quelques réfléxions qui ne plûrent pas à Mr. POTT. On auroit cru qu'elles l'auroient engagé à ſe défendre publiquement, mais il n'en a rien fait.

J'eſpère que Mr. POTT peut ſe juſtifier, & s'il le peut, je crois qu'il ne doit pas y manquer, pour effacer les impreſ-

(a) ☞ Il s'agit ici de l'origine & des uſages des Vaiſſeaux *lymphatiques* dont la découverte appartient au Dr. HUNTER.

ſions

ſions qu'à fait ſur les eſprits ſa conduite à mon égard, & rétablir ſa réputation. S'il le fait avec candeur, il avouera que je n'ai pas cherché à diſputer avec lui, ſans raiſon ; & s'il paroît que j'aie mal compris ou mal interprété aucune de ſes idées, il me trouvera diſpoſé à faire tous mes efforts pour réparer mes torts, & lui rendre juſtice.

RÉFLÉXIONS

DU

TRADUCTEUR.

PREMIÈRE RÉFLÉXION

Relative à la note (a) de la page 4. " *J'ai trouvé l'*Inteſtin *&* *l'*Epiploon *dans la Tunique vaginale du* Teſticule " *confondus avec cette partie, ce que je n'aurois pas pu voir* " *s'ils euſſent été enveloppés par le* Péritoine," &c.

Le Docteur HUNTER & Mr. SHARP étoient fondés à avoir cette prévention du déchirement du *Péritoine* ; cela arrive quelque-fois. Cette eſpéce de HERNIE ne m'a pas été inçonnue : je l'ai annoncée dans ma diſſertation ſur les

HERNIES (a) imprimée en Anglois à LONDRES en 1748, mais il eſt vrai que je n'en avois pas de notions plus préciſes que ces Meſſieurs : j'avois toujours attribué ce fait à la rupture du *Sac herniaire* : voici ce que j'en dis au chap. IV. " C'eſt la raiſon pour laquelle le terme de *Rupture* n'eſt " nullement propre à ces maladies, comme les Anciens l'a- " voient cru, puis qu'elles ne ſe font que par relachement & " non par déchirement, ou, ſi cela arrive, c'eſt tout au plus " à une ſur mille." Voy. le reſte du chap. pag. 12 de l'édit. Angloiſe (b), & pag. 40 de l'édit. Françoiſe.

J'ajouterai

BOSTON MEDICAL LIBRARY APR 7 1904

(a) ☞ Le même ouvrage fut imprimé en François à PARIS, en l'année 1749, ſous un autre titre ; le Libraire crut que celui de TRAITÉ pourroit lui donner plus de crédit, ſans avoir conſidéré qu'il ne contenoit que des fragmens, & que le mot TRAITÉ ne convient qu'à un ouvrage complet. Il fit plus, il mutila l'ouvrage, en retranchant toute la partie anatomique & phyſiologique qui concerne la génération, & pour groſſir le ſecond volume, il y ajouta des obſervations tirées des Eſſais d'EDIMBOURG. Je me plaignis beaucoup de ce changement, non pas que ces obſervations ne ſoient très-bonnes, & très-relatives à l'ouvrage, mais elles n'y tiennent pas la place qu'elles méritent. On les verroit dans un bien plus beau jour, ſi elles étoient appliquées aux principes qu'elles peuvent faire naître, ou à ceux qu'elles peuvent confirmer. Une belle figure mal-placée dans un tableau perd trop de ſes avantages. L'obſervation, iſolée & ſans application, porte avec elle une ſéchereſſe déſagréable, & n'inſtruit que les grands Maîtres. De même la théorie ſans l'obſervation, n'eſt ſouvent regardée que comme un ſophiſme ; elle n'inſpire qu'une méfiance plus capable de rebuter les Eléves que de les porter à l'étude. L'obſervation eſt le ſceau de l'expérience.

(b) ☞ L'édition Angloiſe, excepté le mémoire ſur les rétréciſſemens du col du *Sac herniaire*, a été ſi mal-rendue par la traduction que la lecture

J'ajouterai ici que ce cas, (le *Boyau* en contact avec le *Teſticule* dans le même *Sac*) que j'ai trouvé pluſieurs fois me parut fort-difficile à expliquer. Je comprenois, comme Meſſieurs HUNTER & SHARP, que la portion du *Péritoine*, qui formoit le *Sac herniaire*, pouvoit être déchirée par quelque cauſe externe, lorſque le *Sac* étoit diſtendu par des vents &c, mais je ne concevois pas pourquoi la Tunique *vaginale* (a), auſſi ſouple qu'elle me paroiſſoit devoir être, & auſſi incapable d'oppoſer la moindre réſiſtance, pouvoit ſe déchirer. Les plaies du *Péritoine*, par des inſtrumens contondans, me faiſoient bien comprendre la poſſibilité du déchirement du *Sac herniaire*, mais rien ne pouvoit écarter le nuage qui me faiſoit croire que la Tunique *vaginale* étoit déchirée auſſi.

Il eſt démontré, comme on l'a vu dans les recherches ſur la HERNIE de *naiſſance* qu'il n'y a point de déchirement du *Sac herniaire*, ni de la Tunique *vaginale*, & que l'on s'eſt toujours trompé ſur ces prétendues dilacérations. On a vu que, dans la HERNIE de *naiſſance*, il n'y point de *Sac* fait

ture n'en eſt pas ſupportable. Ces raiſons m'ont déterminé à en donner une autre édition qui, refondue & augmentée, paroîtra ſous une autre forme auſſi-tôt qu'il me ſera poſſible.

(a) ☞ J'étois alors préoccupé du préjugé ordinaire que les Vaiſſeaux *ſpermatiques* étoient contenus dans une gaîne qui leur étoit commune avec le *Teſticule*, que les Anatomiſtes modernes nomment encore Tunique *vaginale* commune. Le Dr. HUNTER a clairement démontré le faux de cette opinion, dans le préſent mémoire.

par

par le prolongement contre-nature du *Péritoine*, & que le *Boyau* ou l'*Epiploon*, ou tous les deux enſemble, ſont contenus dans le prolongement naturel, ou le *Sac* particulier & propre au *Teſticule*, qui eſt ſa Tunique *vaginale* (b).

Mais quelque choſe de plus ſingulier ſe développe encore, & fait voir de quelle utilité ſont les découvertes en *Anatomie* pour aider le jugement, & aſſurer l'expérience dans la pratique des HERNIES. On a trouvé tout-à-la fois le *Boyau*, l'*Epiploon* & le *Teſticule* confondus enſemble dans le *Scrotum* ſans *Sac*, au moins apparent. Ce cas, qui m'a été conteſté, faute d'avoir pu l'expliquer, ſe démontre aiſément par la HERNIE de naiſſance miſe aujourd'hui en évidence.

Il n'eſt plus douteux que la Tunique *vaginale* propre au *Teſticule* ſert quelque-fois de *Sac* aux parties qui forment la DESCENTE. Dans ce cas, ſi la lame antérieure de cette Tunique eſt auſſi mince qu'il ſoit poſſible, & auſſi adhérente aux tégumens que le *Péritoine* l'eſt communément dans les HERNIES anciennes de l'*Umbilic* (où ſouvent le *Sac herniaire* eſt confondu avec la membrane adipeuſe) on ne trouve aucune apparence de *Sac*, le *Teſticule* paroît à nu, & confondu avec les autres parties, auſſi-tôt que l'on a coupé la Peau du *Scro-*

(a) ☞ Je ſuppoſe ici la HERNIE dans un âge avancé de la vie ; car dans l'enfance, peu-éloignée de la naiſſance, il n'y a point de HERNIE de l'*Epiploon*, quoique Mr. POTT croye le contraire.

tum :

tum : J'en ai vu des éxemples. Ils doivent apprendre à bien ménager le premier coup de Biſtouri, dont on ne peut trop-recommander la préciſion dans les HERNIES de quelque eſpéce qu'elles ſoient. Les obſervations ſuivantes, quoiqu' étrangères à mon ſujet principal, n'ont rien de trop-épiſodique, puis qu'elles font voir combien on doit ſe méfier de l'épaiſſeur du *Sac* herniaire par l'extrême différence qu'il y a, eu-égard à l'épaiſſeur, entre certains *Sacs* & d'autres.

En l'année 1733, j'ouvris un *Sac herniaire* qui avoit ſix lignes d'épaiſſeur. Meſſieures PEYNE & TAILLARD l'ainé furent préſens à l'opération. Je fis voir ce *Sac* à l'Académie de Chirurgie. Quoique l'opération fut fort-laborieuſe à raiſon de l'épaiſſeur du *Sac*, le malade guérit. La tumeur étoit un ſimple *Bubonocéle*, mais fort-ancien.

Deux heures après, je fis l'opération d'une HERNIE crurale à une femme de 40 ans en préſence de Meſſieurs CHAUVIN & TALIN ; il ne ſe trouva pas la moindre apparence de *Sac herniaire* ; il avoit été ſi aminci, & il étoit ſi intimement uni à la membrane *adipeuſe*, que le *Boyau* ſe trouva à découvert par mon premier coup de Biſtouri. Si, peu inſtruit, ou ſi, faute d'expérience, je me fuſſe laiſſé aller à la prévention qu'eut pu me donner la première de ces deux opérations, en me figurant que le *Sac* eut été aſſez épais pour ne pas ménager ma première inciſion, je n'euſſe pas manqué d'ouvrir l'*Inteſtin* : Cette faute eut été groſſière, mais, elle pouvoit être réparée, car n'ayant pas pu détacher

les

les adhérences qui uniſſoient le *Sac* avec la membrane *cellulaire*, à l'endroit du *Ligament* de FALLOPE, où l'*étranglement* exiſtoit ; il me fut encore moins poſſible de détacher celles qui joignoient l'*Inteſtin* avec le *Sac* qui ne paroiſſoit qu'à cet endroit, de ſorte que je fus obligé de faire par dedans la cavité du *Boyau* la dilatation du *Ligament* après avoir fait une inciſion au *Boyau* même (a). Ce coup, qui parut fort-hardi, me réuſſit, la malade guérit ſans *Fiſtule*.

Quelques jours après, je fis la même opération, dans les mêmes circonſtances, à une femme en préſence de Mr. VERMONT ; j'eus le même ſuccès. J'ai mis pluſieurs fois cette pratique en uſage ; elle m'a toujours réuſſi (b) : J'en rendis compte à l'Académie de Chirurgie. C'eſt ce qui fait dire à Mr. HE'VIN dans le premier volume des mémoires de cette Académie p. 604. —— " Le ſuccés de pareilles opé-
" rations que Mr. ARNAUD a faites dans les mêmes circon-
" ſtances, pour donner iſſue à des matières endurcies conte-
" nues dans l'*Inteſtin* (c) & qui en empêchoient la reduction,
" ne nous permet plus aujourd'hui de priver les malades d'un
" ſecours ſi eſſentiel (d)".

Feu

(a) ☞ Voy. la II obſervation ſur les HERNIES avec adhérences dans ma Diſſertation ſur les HERNIES.

(b) ☞ Ibid. XIII obſervation.

(c) ☞ Liſez, pour détruire l'étranglement du *Boyau*.

(d) ☞ Ces particularités qui paroiſſent à certaines perſonnes n'être
" que des minuties & des jeux de l'imagination, plus capables de jeter dans
l'erreur

Feu Mr. MERY (a), ayant ouvert une HERNIE avec *pourriture* à une homme de 70 ans, trouva, dans le grand vuide que procura l'effuſion des matières fécales épanchées dans le *Sac*, le *Teſticule* ſain & tout-à-découvert. Ce fait lui parut nouveau, parcequ'il ne l'avoit jamais obſervé, & que juſqu'alors il avoit toujours vu que, malgré la chute des *Inteſtins* dans le *Scrotum*, le *Teſticule* ſe trouvoit enveloppé de ſes membranes propres. " On pourra, peut-être " m'objecter, ajoute-t-il, que ſes membranes étant naturelle- " ment unies aux membranes communes des *Bourſes*, j'ai pu " couper en même tems les unes & les autres, mais voici, ce " me ſemble, les preuves du contraire. Dans les DESCENTES " ordinaires, l'*Inteſtin* n'entre pas dans les membranes propres " du *Teſticules*, il ſe gliſſe le plus ſouvent entre-elles & celles du " *Scrotum*. L'*Inteſtin* s'eſt trouvé renfermé dans la même " cavité où étoit le *Teſticule* ; je n'ai donc pu couper les " membranes propres, en coupant les membranes com- " munes des *Bourſes*. Ma ſurpriſe fut bien plus grande, " quand je vis," &c. Mr. MERY continue l'hiſtoire de la maladie & celle du malade qui ne fut pas longue, car il mourut le quatriéme jour. Il prouve, par un tamponage fort-irrégulier qu'il fit à l'*Anneau*, au lieu d'y laiſſer un

" l'erreur les jeunes Chirurgiens, peu-verſés dans la pratique, que de les inſtruire") peuvent ſervir de régles à ceux qui vraiment animés du bien public cherchent à perfectionner l'Art.

(a) ☞ Chirurgien en chef de l'*Hôtel-Dieu* de PARIS, membre de l'Académie Royale des Sciences. Son mémoire eſt rapporté tout-au-long dans le vol. de l'année 1701. 1.ere Obſerv. p. 273.

paſſage libre aux matières fécales, que, quoique très-grand Chirurgien d'ailleurs, il n'étoit point au fait du traitement des HERNIES avec *pourriture.*

Il trouva, par l'ouverture du cadâvre, une déperdition de ſubſtance qui occupoit les deux tiers du calibre d'une partie de l'*Ileon,* & ſans adhérence ; cette partie détruite par la mortification étoit au plus-près de l'*Anneau.*

Il avoue de bonne foi qu'il s'étoit trompé ayant pris, dans le tems de l'opération, un *Sac herniaire* qui étoit iſolé dans le vuide qui reſta après l'évacutation des matières, pour un appendice particulier du *Boyau.* Il avoue encore qu'il n'avoit rien connu à ce phénomène, & il ne le rapporte, dit-il, que pour engager à rechercher les ſignes qui peuvent le faire connoître ; & quelle a été la cauſe qui a pu ſéparer le *Sac herniaire* qu'il avoit trouvé hors de place dans cette tumeur. Je ne rapporterai pas ici les raiſons qu'il en donne, on peut les lire dans le mémoire annoncé ci-deſſus à la note (a). Tous ce que j'en puis dire, c'eſt qu'elles n'ont pas plus de force que celles que j'en ai donné moi-même, en voulant expliquer la raiſon du contact du *Boyau* avec le *Teſticule.* Voy. le commencement de cette 1.ere réfléxion.

Si Mr. MERY eut eu connoiſſance de la HERNIE de *naiſſance,* il ſe ſeroit épargné des argumens inconſéquens. Il eut d'abord reconnu par l'apparence à nu du *Teſticule* que

(a) ☞ Voy. les mém. de l'Acad. Roy. des Sciences pour l'année 1701, pag. 281.

le

le *Péritoine* qu'il avoit pris pour un appendice du *Boyau*, étoit une ſeconde HERNIE faite par l'alongement du *Péritoine*; & il eut décidé que la tumeur avoit renfermé deux HERNIES, dont la première & vraiſemblablement la plus ancienne étoit rentrée avant ou pendant l'opération. J'ai quelques éxemples de ce cas (a). J'en ai eu pluſieurs de HERNIES doubles, qui peut-être, faute d'avoir connu plutôt les HERNIES de *naiſſance*, m'ont fait illuſion.

Plus on marche dans les ténébres, plus on s'écarte des véritables routes. Mr. MERY ſe trouve dans le même embarras pour expliquer le même cas, qui ſe rencontra dans ſa pratique douze jours après celui dont je viens de parler.

Un malade avoit une tumeur, dans le *Scrotum*, ronde comme une boule, d'environ trois pouces de diamétre; elle y étoit ſuſpendue par une eſpéce de cordon de deux ou trois pouces de longueur, & d'environ trois pouces de groſſeur; de ſorte que l'on eut pu la prendre pour un gonflement du *Teſticule*, ainſi qu'il arrive quelquefois à la ſuite des *Gonorrhées*. Mr. MERY s'aſſura du contraire, par le récit du malade, qui lui dit qu'il avoit une DESCENTE, qui lui cauſoit des vomiſſemens, depuis dix ou douze jours. Mr. MERY ne douta plus que ce ne fut une HERNIE avec étranglement. Le malade mourut le lendemain. Il fit l'ouverture du cadâvre.

Les *Tégumens*, ayant été diviſés, laiſſèrent voir l'*Epiploon* étendu en forme de pyramide ſur les *Inteſtins* enflammés, depuis

(a) ☞ Voy. la x.eme réfléxion.

la région *épigaſtrique* juſqu'à l'*Anneau*, où il étoit engagé, & paſſoit delà dans le *Scrotum*. Mr. MERY ouvrit enſuite le *Scrotum*, & trouva que l'*Epiploon* formoit la plus grande partie de la tumeur. Il n'étoit point adhérent à ces membranes, ni aux *Anneaux* des *Muſcles*, mais il embraſſoit éxactement les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, & étoit ſi étroitement uni au *Teſticule*, qu'il enveloppoit, qu'il ne put le ſéparer ſans le rompre. L'*Epiploon* ayant été détaché des Vaiſſeaux *ſpermatiques* & du *Teſticule*, Mr. MERY apperçut l'*Inteſtin* qui à peine, paſſoit dit-il, au de là des *Anneaux* des *Muſcles*, dans leſquels il étoit ſi reſſeré que le ſang, retenu dans les *Veines* trop-preſſées, lui avoit donné une teinture noire (a).

DEUXIE'ME RE'FLE'XION.

Les remarques *pathologiques* s'accumulent à meſure que l'on entre dans les connoiſſances que procure la HERNIE de *naiſſance*. Il y en a qui demandent des occaſions propres à les

(a) ☞ L'obſervation de Mr. MERY eſt fauſſe dans cette deſcription parceque ſes yeux n'étoient pas dirigés par la ſtructure de la partie. On nevoit jamais bien l'Anatomie pathologique quand on n'eſt pas guidé par l'Anatomie des parties telles qu'elles ſont diſpoſées par la Nature-même. Dire que l'*Epiploon* embraſſoit éxactement les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, eſt une erreur d'imagination, fondée ſur l'ancien préjugé dont l'Anatomie moderne eſt dégagée aujourd'hui par les lumières de Meſſieurs HUNTER. Voy. pag. 29 du précédent mémoire, & la note de la même page. Mais dire que l'*Epiploon* enveloppoit étroitement le *Teſticule* eſt une vérité démontrée par ces Meſſieurs, & qui caractériſe d'une manière inconteſtable la HERNIE de *naiſſance*, dont ce malade étoit attaqué.

vérifier

vérifier ; celles que l'expérience m'a fournie peuvent être miſes en évidence dès-à-préſent.

Il ne faut pas croire, par éxemple, que dans les opérations des HERNIES complétes formées dans le *Sac* ordinaire, lorſque le *Teſticule* ſe préſente à la vûe, il ne faut pas, dis-je, croire qu'il ſoit confondu avec le *Boyau* toutes les fois qu'il paroît dans la HERNIE ; il ne l'eſt pas pour cela ; il eſt toujours revétu, dans ce cas, de ſon enveloppe naturelle, la *Tunique vaginale* propre ; mais on ne le voit point du-tout lorſque le *Sac herniaire*, proprement pris, deſcend plus bas, & moins encore, ſi le *Sac* eſt adhérent au fond du *Scrotum.* Je m'explique.

Il arrive communément dans les HERNIES complétes ordinaires, ſi le Sac n'eſt point adhérent, que, lorſqu'on l'a ouvert dans toute ſa longueur, le *Teſticule* paroît, mais il eſt toujours plus bas que la HERNIE ; il éxige même des ſoins pendant & après l'opération (a).

(a) ☞ L'expérience m'a appris à le contenir, autant qu'il eſt poſſible, ſous la Peau du *Scrotum* pendant l'opération ; & à le couvrir à chaque panſement avec un plumaceau de charpie très-molléte, trempé dans quelque liqueur ſpiritueuſe, pour le garantir des impreſſions de l'air. Cette précaution ne doit pas être différée un inſtant ; il faut s'attendre à cet événement, & avoir toujours un petit appareil tout-prêt à cet effet. Il faut faire la même choſe dans le cas de la HERNIE de *naiſſance*, autrement on courre le riſque d'une inflammation, d'une ſuppuration de ſes membranes & d'un gonflement préjudiciable à ſa ſubſtance, d'où j'ai vu quelque-fois végéter des chairs fongeuſes difficiles à réprimer.

Dans

Dans ces mêmes HERNIES faites par la production contre-nature du *Péritoine,* ſans adhérences extérieures, la partie poſtérieure du *Sac* eſt iſolée, on la diſtingue aiſément de la Tunique *vaginale*, propre du *Teſticule* qui couvre ſeulement l'extrémité inférieure du Cordon *ſpermatiques* (a). Mais, dans la HERNIE ordinaire, avec adhérence de la partie poſtérieure du *Sac* & de la membrane *cellulaire* des Vaiſſeaux *ſpermatiques*, le *Teſticule* ne peut pas paroître. Toutes les fois donc que le *Teſticule* ſe fait voir à découvert dans les HERNIES complétes ou incomplétes, car cela arrive auſſi dans ces dernières, il ne faut pas croire pour cela que la HERNIE ſoit de *naiſſance* ; dans ce cas, il eſt toujours revêtu de la Tunique *vaginale.* Pour ne pas s'y tromper voici la différence.

Dans la HERNIE de *naiſſance* le *Cordon ſpermatique* n'étant couvert que par la lame poſtérieure du *Sac*, non ſeulement on voit le *Teſticule* confondu avec les parties qui compoſent la HERNIE avant que le *Sac* ſoit ouvert dans toute ſa longueur, mais on apperçoit ce Cordon très-diſtinctement à travers la membrane ſimple & très-fine du *Péritoine* qui forme la lame poſtérieure du *Sac* naturel, lorſqu'on le ſouleve & les parties qui y ſont contenues. La raiſon de cela eſt que cette membrane, qui eſt naturellement très-mince, perd encore de ſon épaiſſeur en s'étendant de plus-en-plus à meſure que la HERNIE groſſit, & elle laiſſe voir, à travers ſa ſubſtance, les vaiſſeaux *ſpermatiques.* Au lieu d'être joins enſemble, ils ſont plus ou moins écartés les uns des autres en proportion de l'extenſion

(a) ☞ Je rappelle encore ici qu'il faut abſolument abandonner la fauſſe idée de gaîne des vaiſſeaux *ſpermatiques.*

qu'a

qu'a ſouffert le *Sac* naturel, ſuivant le volume de la HERNIE. Je les ai quelque-fois pris pour des bandes ligamenteuſes. Je n'ai pas toujours été le ſeul de cette opinion ; de grands Particiens s'y ſont trompés auſſi, faute d'avoir connu la HERNIE de *naiſſance.* La même choſe ſe remarque dans certaines HYDROCELES après que l'on en a fendu le *Kyſte* pour le faire ſuppurer.

Dans la HERNIE ordinaire, ſans adhérence, le *Sac* étant diſtinctement ſéparé & iſolé dans le *Scrotum*, on peut le ſuivre avec les doigts par ſa partie poſtérieure : on en diſtingue aiſément le *Cordon*, il ne peut pas en être de même du *Sac herniaire* formé par la Tunique *vaginale.*

Enfin, quand on trouve le *Boyau* ou l'*Epiploon* confondu avec le *Teſticule*, & qu'il ſemble y avoir adhérence de la partie poſtérieure du *Sac* avec le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*, la HERNIE eſt certainement dans la production naturelle du *Péritoine.* Au contraire, ſi, y ayant adhérence de la face poſtérieure du *Sac*, on n'apperçoit pas le *Teſticule* en contact avec les parties qui y ſont contenues, la HERNIE eſt renfermée dans l'alongement contre-nature du *Péritoine*, plus proprement appellé *Sac herniaire*, & plus généralement connu ſous ce nom que la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule.*

TROISIE'ME RE'FLE'XION.

Une vérité découverte en faite voir d'autres. Ce nouveau flambeau éclaire des objets qui étoient tout-à-fait dans l'obſcurité.

Il

Il ſe rencontre aſſez-ſouvent que, après la réunion des lévres de la plaie qui a été faite au *Scrotum* ou dans l'*Aine* pour faire rentrer le *Boyau* étranglé, le malade ſe trouve guéri de ſa DESCENTE, quoique le Chirurgien, par des raiſons particulières, comme pour ménager une iſſue aux matières qui doivent s'écouler du Ventre &c, n'à rien fait dans l'intention d'une guériſon radicale ; tandis que, d'autres fois, il n'a pas pu guérir les malades avec tous les ſoins que l'art a pu lui ſuggérer. On explique ces faits importans par la HERNIE de *naiſſance.*

Dans le premier cas, le malade guérit, parce que la HERNIE a été formée depuis, & peut-être long-tems après la naiſſance, & que le *Sac* herniaire eſt vraiment une production contre-nature, un alongement forcé du *Péritoine*, qui a pris ſa route au travers de l'écartement tendineux du *Muſcle* oblique externe, par devant, ou à côté des Vaiſſeaux *ſpermatiques.* Si, dans ce cas, on a emporté le fond du *Sac*, comme la bonne pratique le requiert, quand il eſt poſſible ; ou s'il a été détruit par une mortification ou par la ſuppuration, les lambeaux, qui ſont au bord de l'*Anneau*, s'uniſſent enſemble, & s'attachent au Tiſſu *cellulaire* de la *Peau*, de façon que le *Boyau* n'a plus la liberté de ſortir, ou, s'il ſort, il ne deſcend pas dans le *Scrotum* ; & de compléte que la HERNIE étoit avant l'opération, elle reſte incompléte ; elle ne forme qu'un ſimple *Bubonocéle. Fit mali non finis, ſed mutatio*, dit HOLLERIUS : on peut même prévenir le *Bubonocéle* ſi l'on a l'attention d'appliquer un bandage léger

léger & ſimplement contentif avant que le malade ſe léve du lit ; la cicatrice ſe raffermit, ſe durcit, & acquiert une eſpéce de conſiſtance calleuſe, qui procure enſuite un guériſon parfaite.

Dans le ſecond cas, c'eſt celui dans le quel le malade ne guérit pas, malgré les ſoins les plus particuliers ; la cauſe en eſt ſimple, on la trouve dans le méchaniſme de la HERNIE de *naiſſance.*

Nulle partie ſolide du corps animal diviſée ne peut ſe réunir par régénération, ſans que l'une & l'autre lévre de la plaie ne ſoient diſpoſées à s'entre-communiquer les ſucs néceſſaires à une union intime, comme dans le Bec-de Liévre, & dans toutes les plaies récentes, les fractures, les ulcères &c. Or dans la HERNIE de *naiſſance* il n'y a que la membrane antérieure de la poche *herniaire* qui puiſſe être coupée, hachée, ou miſe en ſuppuration, car je ne compte pour rien la ſuppuration exfolliative de la membrane poſtérieure, que l'on ne pourroit obtenir que par quelques eſcarotiques. Ils ne peuvent être employés dans ce cas par un vrai chirurgien. Je crois être aſſez entendu ſans pouſſer plus loin ces deux points.

Telle pratique que l'on puiſſe mettre un uſage, on ne pourra jamais diſpoſer la lame poſtérieure de cette *poche* à fournir un lambeau propre à être joint avec celui de la lame antérieure, pour ſatisfaire à l'intention d'unir & de cicatriſer ces parties enſemble ; par conſéquent la HERNIE de *naiſſance* ne guérira jamais par les moyens de réunion qu'offre quelque-fois la HERNIE contenue dans le *Sac* ordinaire, ou le *Sac* proprement pris.

QUATRIE'ME RE'FLE'XION.

Ce dernier précepte tiré de la HERNIE de *naiſſance* fait voir combien portent à faux les opérations hazardées, toujours inſuffiſantes & ſouvent mortelles, que l'on fait aux HERNIES habituelles.

L'intention que l'on ſe propoſe, dans ces opérations, eſt de guérir radicalement les HERNIES. On fait, ou l'on veut faire, la ligature du *Sac herniaire*; mais on n'eſt pas toujours maître de la faire ſuivant les régles données; bien des choſes s'y oppoſent. La principale eſt que, ſi le *Boyau*, au lieu d'être dans le *Sac* ordinaire, eſt contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule*, l'opérateur, ne pouvant paſſer une ligature derrière la portion du *Péritoine* qui forme la partie poſtérieure de cet alongement, eſt néceſſairement forcé de la paſſer par deſſous les Vaiſſeaux *ſpermatiques*. Mais cette ligature étant impraticable, parce que le *Cordon* n'eſt pas iſolé & qu'il eſt confondu dans le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*, elle devient la ſource de pluſieurs accidens. Le moindre de tous eſt la perte du *Teſticule*, & point de guériſon, par ce qu'il n'y a point de lambeau qui correſponde à celui de la partie antérieure du *Sac*; un grand nombre de malades en ont perdu la vie. Il y auroit ſur cela bien des hiſtoires à raconter, à la honte de certains Chirurgiens. Mr. GATAKER en a publié une, il y a douze ans, dans les papiers de LONDRES, que l'on auroit de la peine à croire (a).

La

(a) ☞ Un Chirurgien entreprit l'opération d'un HERNIE habituelle d'un volume monſtreux, ſans accidens; n'ayant pas pu détacher les adhérences

La connoiſſance de la HERNIE de *naiſſance* détournera peut-être certaines perſonnes d'entreprendre ces opérations dans l'incertitude où l'on doit être ſi la HERNIE a un *Sac* qui lui ſoit particulier, ou ſi elle eſt contenue dans la Tunique propre au *Teſticule*. Ces conſidérations n'empêcheront, pourtant pas, bien des malades d'être encore les victimes de ceux qui n'agiſſent que par ignorance ou par cupidité. Malheureuſement pour le Public ces ſortes de gens ne liſent pas ; mais les vrais Chirurgiens, qui ont toujours rejetté ces opérations, & qui les reconnoîtront encore plus inſuffiſantes que jamais, ſçauront tout le gré que l'on doit avoir à Meſſieurs HUNTER des lumières qu'ils ont répandues ſur cette matière.

CINQUIE'ME RE'FLE'XION

Relative au paragraphe 2[d] de la page 36, & à la note ([b]) de la page 37. " *Lorſqu'il y a une* HERNIE *de* naiſſance *il* " *n'y a pas d'autre cavité que celle du* Sac herniaire, *& cette* " *cavité communique avec la cavité générale du* Bas-ventre," & plus bas, " *elle eſt le ſiége de l'*Hydrocéle."

C'eſt par ce précepte que s'explique l'eſpéce d'HYDROCELE qu'avoit obſervée M[r]. DUVERNEY Profeſſeur d'Anatomie an jardin du Roi à PARIS, ſans en avoir trouvé la cauſe ; M[r]. RENEAUME en fait mention dans la traduction paraphraſée de ſa théſe.

rences il prétendit lier le tout, & n'ayant point trouvé de vuide pour paſſer la ligature par deſſous le Cordon *ſpermatique*, il comprit le *Scrotum* dans cette ligature, & coupa tout ce qui ſe trouva au deſſous. Le malade périt par une Hémorragie en préſence du Chirurgien.

An alvi laxitas in HERNIOSIS *ileum præcavet?* à PARIS 1721.

Comme cette Thèſe n'eſt pas dans les mains de tout le monde, & qu'elle eſt devenue fort-rare, je vais rapporter ce que l'Auteur dit au corollaire IV, pour en venir à l'HYDROCELE de la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule.*

" Nous ne devons pas oublier une diſpoſition antécédente " des parties qui eſt très-digne d'obſervation, laquelle aide " beaucoup à former le *Bubonocéle.* C'eſt un *proceſſus* ou " alongement du *Péritoine*, du quel BLANCARD *Inſtit.* " *Chirurg.* nie l'éxiſtence, le regardant comme la ſuite d'une " HERNIE mal-guérie ; d'autres le croient une diſpoſition " naturelle, mais il n'y a pas d'apparence, cet alongement " ne ſe trouvant pas dans tous les ſujets. SWAMERDAM paſſe " pour être le premier qui l'a découvert. SHADER dans " ſon recueil d'obſervations en donne la figure ; ainſi nous " pouvons en affirmer l'éxiſtence, ſurtout parce que Mr. " WINSLOW, témoin digne de foi, & juge compétent, ſur " cette matière, décide, en nous apprenant qu'il l'a obſervé " pluſieurs fois (a). Ce conduit ſe rencontre dans l'endroit " où les Vaiſſeaux *ſpermatiques* renfermés dans la lame ex- " térieure du *Péritoine* paſſent de l'ouverture de l'oblique " externe pour deſcendre dans le *Scrotum*, afin d'aller for- " mer, par leur entrelaſſement, le *Teſticule.* En cet endroit, " dis-je, on trouve dans quelques Enfans un conduit borgne,

(a) ☞ Mr. WINSLOW ne parle pas de cette production dans l'expoſi-poſition anatomique du Cordon *ſpermatique*, ce qui donne lieu de croire qu'il avoit changé de ſentiment depuis ce tems-là.

" ou

" ou un cul-de Sac (a) de la groſſeur d'une plume à écrire,
" & à-peu-près de la longueur d'un pouce ſemblable à
" ceux que B. VALENTIUS, *Chirurg. Medic*, & GRAAF
" ont trouvé dans les chiens, décrits ſous le nom de conduits
" borgnes. Cependant Mr. DUVERNEY prétend que ce con-
" duit n'eſt pas tel dans les Chiens ; ils ont à la vérité, ſelon
" lui, un grande diſpoſition à la HERNIE, puiſque dans ces
" animaux la gaîne des Vaiſſeaux *ſpermatiques* ſe trouve com-
" poſée de deux lames du *Péritoine* ; mais leur ſituation hori-
" zontale, lorſqu'ils marchent, les préſerve des ſuites de cette
" diſpoſition (b). NUCK, qui prétend avoir découvert le pre-
" mier ce conduit dans les femmes (c), aſſure qu'il ne ſe
" rencontre pas dans tous les ſujets, & par conſéquent qu'il
" n'eſt pas naturel. Ainſi nous devons regarder cet alonge-

(a) ☞ Il eſt clair que Mr. RENEAUME avoit connoiſſance de cette production du *Péritoine* ; mais il paroît auſſi qu'il n'en connoiſſoit pas l'origine, la ſtructure, ni l'uſage. Les notions de cet Auteur ſur ce conduit, ou celles de ceux qu'il cite, ſe trouvent confirmées aujourd'hui par les recherches de M.rs HUNTER.

(b) ☞ Ceci s'accorde avec l'expérience. J'ai traité bien des animaux de cette eſpéce attaqués de DESCENTES ; mais je n'en ai jaimais trouvé que dans les femelles, & toujours aux parties du *Ventre* qui ſont ſituées entre l'*Umbilic* & les *Anneaux*, ce qui ne peut venir que des écartemens que ſouffrent les muſcles dans les tems de portée.

(c) ☞ On ne voit aucune raiſon qui puiſſe ſoutenir l'autorité de ce reſpectable Auteur ; cependant il ſeroit bon de vérifier ce fait, qui ſemble lui être particulier : car, comme je l'ai dit à la note (a) de la page 8, les filles ſont ſujettes comme les garçons à la HERNIE de *naiſſance*, & le *Boyau* a toujours ſon iſſue par l'*Anneau* dans les Enfans de ce Séxe.

" ment

" ment dans l'homme comme un vice de conformation (a)
" qui me paroît être une des véritable cauſes de ce que les
" Enfans ſont ſi ſujets aux DESCENTES. Ce n'eſt peut-
" être que cette diſpoſition qui a fait croire qu'il y avoit
" certaines familles plus ſujettes à ces maladies, & auxquelles
" elles étoient comme propres & affectées. BAILLOU,
" *Epid.* & *Eph. lib.* 2, parle d'une Dame qui avoit eu ſeize
" enfans preſque tous attaqués de *Deſcentes.* VALERIUS de
" THARANTA va plus loin, il prétend qu'elles ſont hérédi-
" taires : il aſſûre qu'il a eu des malades ſujets aux *Hernies*
" de père en fils juſqu'à la troiſiéme génération (b). Ce
" que je trouve de très-ſingulier, c'eſt que les Modernes ſe
" diſputent la découverte de ce conduit pendant qu'il me
" ſemble qu'il eſt indiqué par FABRICIUS HILDANUS ſous
" le nom de *Proceſſus*, ou alongement du *Péritoine*, lorſ-
" qu'en parlant d'un *Entérocéle* dans l'*Aine*, il dit qu'il
" paroît plutôt venir de ce *Proceſſus* ou alongement du
" *Péritoine* que d'une rupture. Il faut avouer néanmoins
" que ce terme de *Proceſſus* eſt un peu équivoque dans la
" plûpart des Auteurs. On pourroit dire qu'ils n'ont en-
" tendu par cet alongement que celui de la Tunique *va-*
" *ginale* des Vaiſſeaux *ſpermatiques.* Mais, ſi FERNEL ne
" s'explique pas aſſez-naturellement par ſa diſtinction des
" deux membranes, diſant que le *Péritoine* eſt double &

(a) ☞ Si c'étoit un vice de conformation, il ne ſe trouveroit pas conſtamment & avec la même conformité dans tous les garçons.

(b) ☞ Il m'eſt aiſé de prouver cette vérité par un nombre infini d'exemples que la pratique m'a fournis.

" que

" que la partie interne cauſe la *Hernie* par ſa rupture,
" PLATERUS, entrant plus en détail, ſemble décider, lorſ-
" qu'il dit que la *Hernie* ſe fait auſſi par la dilatation du
" *Proceſſus* intérieur. Enfin SENNERT par ſa comparaiſon
" de l'*Anévriſme* paroît lever tout équivoque. Si l'on
" pouvoit appercevoir ce conduit dans les vivans, on pour-
" roit hardiment prédire la *Hernie*, & par conſéquent, ce
" qui ſeroit plus utile & plus beau, preſcrire une diéte pre-
" ſervative, & tous les autres ſecours qui peuvent empêcher
" le déplacement des parties (a), lorſque ce conduit ſe ren-
" contre. Si les autres cauſes concourent avec celle-là, la
" *Hernie* ſe ſera facilement. C'eſt pourquoi les parties cap-
" ables de ſe déplacer, ne rencontrent pas ce chemin parfaite-
" ment libre, y ayant néanmoins en cet endroit moins de
" réſiſtance, il faudra moins de force pour ſurmounter les
" obſtacles; ſi au contraire les autres cauſes ne concourrent
" pas, celle-ci n'aura aucun effet. Monſieur DUVERNEY
" que nous ne pouvons trop citer ſur ces matières aſſure que
" l'on peut découvrir l'éxiſtence de ce *Sac* dans les vivans,
" quand il a acquis quelque volume par la liqueur qui s'a-
" maſſe dedans. Elle s'y accumule même quelque-fois en
" telle quantité qu'elle forme une HYDROCELE d'un genre
" particulier, qui ſe guérit facilement & ſur le champ, en
" faiſant, par un douce compreſſion (b), la reffuſion de cette
" liqueur

(a) ☞ Voyez la réfléxion ſuivante.

(b) ☞ Cette HYDROCELE qui n'arrive que dans l'Enfance, n'a pas beſoin de compreſſion pour en procurer la reffuſion; elle ſe fait d'elle-même, quand

" liqueur dans le Ventre ; mais on connoît aſſez que cette " guériſon n'eſt pas ſans retour," &c.

SIXIE'ME RE'FLE'XION

Relative au précepte (a) de la page précédente.

J'ai eu pluſieurs fois occaſion de faire uſage de cette partie de l'*Hygiéne* recommandée par Mr. RENEAUME dans deux familles fort-nombreuſes de PARIS, dont tous les garçons & quelques-unes des filles naiſſoient avec des DESCENTES, ou il leur en ſurvenoit très-peu de tems après leur naiſſance ; je pris le parti de faire porter des *Bandages* aux derniers de ces Enfans, auſſi-tôt qu'ils furent nés, pour prévenir ces infirmités. Preſque tous les parens paternels de ces Enfans de l'une & de l'autre famille étoient incommodés de DESCENTES. Ils n'eurent pas de peine à comprendre l'avantage qu'il y avoit de les prévenir, quand je leur eu cité l'*axiome* de Mr. RENEAUME. " *Nobis vero præſtantior* " *videtur qui mala avertere & præcavere noverit, quam qui* " *ſimpliciter ſanare.*"

SEPTIE'ME RE'FLE'XION

Relative à la note (b) de la page 26.

L'application des Bandages propres aux HERNIES de *naiſſance*, ou à les prévenir, eſt très-délicate, & plus intéreſ-

quand l'enfant eſt couché ſur le dos. Mr. DUVERNEY ne pouvoit pas conſidérer cette maladie par le même côté que Mr. HUNTER. Voyez la théorie de celui-ci, page 36, & la note (a) de la page 37.

ſante

ſante que ne penſent ceux qui ignorent cette maladie. Car, que le *Proceſſus*, qui ſert à loger le *Boyau*, ſoit le produit d'une mauvaiſe conformation, d'un jeu de la Nature, ou qu'il ſe trouve régulierèment & uniformement ſuivant les obſervations de Meſſieurs HUNTER, il eſt certain que la preſſion méthodique ſur l'embouchure du *Sac* doit en accélérer l'union intime, ſi la Nature l'a négligée. La ſtructure de l'embouchure du *Sac* favoriſe d'une manière admirable l'union de ſes parois internes. Sa conſiſtance gélatineuſe, comme on la vu dans le FOETUS pag. 28, note ([b]), n'eſt pas encore devenue aſſez-ſolide dans l'Enfant nouveau né, pour ne pas ſe coller intérieurement par la ſeule action compreſſive du *Tendon* du muſcle oblique externe. Si le *Boyau* ſe trouve, comme corps intérmédiaire, dans le *Sac*, le col du *Sac* ne pourra jamais s'unir, mais ſi on le réduit dans le *Ventre* immédiatement après la naiſſance, la *Deſcente* ſe trouve guérie en très-peu de tems, parceque le Bandage, comprimant le col du *Sac*, facilite l'intention de la Nature. J'ai vu de ces eſpéces de *Deſcentes*, de groſſeur monſtrueuſe, guérir, ſans retour, en quinze jours de compreſſion régulière. Pour être régulière elle doit être ménagée de façon que le *Teſticule* n'en ſoit pas bleſſé. On a dit dans le mémoire pag. 25, qu'il arrive aſſez-ſouvent qu'un des *Teſticules*, & même tous les deux reſtent dans les *Aines* toute la vie ; ils ſont alors plus expoſés à la preſſion irrégulière des *Bandages*. L'Anatomie nouvelle indique cette vérité, l'expérience la confirme.

Les *Bandages* d'acier ſont, ſans contredit, préférables à tous les autres, s'ils ſont bien conſtruits : on en conviendra ſi l'on veut laiſſer à-part, pour un inſtant, les préjugés que l'on a contre ces machines. Les Bandes & les Bandages de futaine compoſés de pelotes de la même étoffe, ne peuvent remplir la véritable indication, ſans comprimer les *Teſticules*, ou les Vaiſſeaux *ſpermatiques*. J'ai vu, ſans la moindre hyperbole, mille exemples de ce cas dans différentes eſpéces de *Deſcentes* des Enfans. J'en ai fait ſentir les abus dans ma Diſſertation ſur les HERNIES ; je les ai répétés dans les cinq éditions en Anglois de mes inſtructions familières ſur ces maladies ; je les répéte, on les répétera pendant deux ſiécles encore, avant que d'en faire abandonner l'uſage ; rien n'egale la difficulté de détruire les préjugés. Le danger de ces Bandages ſouples vient de la forte compreſſion qu'il faut faire autour du corps, & ſur le *Teſticule*, ou au moins ſur le Cordon *ſpermatique*, en ſerrant avec force un ſous-cuiſſe qui vient s'attacher à la pelote du *Bandage* pour le fixer ſur l'Os *Pubis :* le *Teſticule* eſt étranglé ; les Vaiſſeaux *ſpermatiques* ſont comprimés entre la pelote & l'Os *Pubis*, d'où réſulte néceſſairement l'oblitération du *Teſticule* ou du *Cordon*. Le Bandage d'acier au contraire, reſtant fixe dans la place qu'il doit occuper, s'il a la tournure convenable aux proportions du corps de l'Enfant, n'a pas beſoin d'être ſerré, il ne doit être ſimplement que contentif : il garantit les Vaiſſeaux *ſpermatiques* & le *Teſticule* de toute compreſſion irrrégulière, d'autant mieux qu'il n'a point de

ſous

ſous-cuiſſe. La guériſon de la *Deſcente* s'exécute prodigieuſement vîte.

HUITIE'ME RE'FLE'XION.

Si la HERNIE de *naiſſance* eſt compliquée d'HYDROCELE, il eſt rare que cette dernière maladie ne ſubſiſte pas après la guériſon de la première, parceque la légère compreſſion qui ſuffit pour guérir la HERNIE n'eſt pas capable de s'oppoſer à l'écoulement de la ſéroſité *abdominale.* Cette ſéroſité ſeroit ſurement réſorbée, s'il étoit poſſible de la contenir dans le *Ventre.* On pourroit néanmoins la guérir en même-tems que la DESCENTE, ſi les nourrices vouloient s'aſſujettir à tenir pendant huit ou dix jours les Enfans, qui en ſeroient attaqués, dans une ſituation horizontale conſtante & toujours égale. La ſéroſité ſeroit retenue dans le *Ventre,* pendant que la Nature & l'art travailleroient de concert à la réunion du col du *Sac.* Mais la grande difficulté eſt de faire comprendre ce raiſonnement à des femmes accoutumées à des uſages qu'elles ne quittent pas aiſément.

NEUVIE'ME RE'FLE'XION.

On s'eſt bien trompé, & moi plus que tout autre, en admettant, pour cauſe de la guériſon des HERNIES des Enfans nouvellement nés, l'accroiſſement de l'*Inteſtin,* & le reſſerrement de l'*Anneau.* La foibleſſe de cette opinion ſe démontre par la promptitude de ces guériſons qui ſe trouvent,

le plus ſouvent, parfaites en quinze jours & quelque-fois moins. Cet eſpace de tems n'eſt certainement pas ſuffiſant pour que le *Boyau* puiſſe acquérir un diamétre aſſez conſidérable pour l'empêcher de paſſer dans l'*Anneau.* Il eſt donc bien plus raiſonnable de penſer, ſuivant les recherches de Meſſieurs HUNTER, que les DESCENTES, qui viennent de naiſſance, ou peu-après la naiſſance, ſe guériſſent par l'adhérence des parois internes du col du prolongement naturel du *Péritoine*, qui a permis au *Boyau* de s'y introduire. Cette cohéſion naturelle eſt inconteſtablement démontrée par ces Meſſieurs, & confirmée par des éxemples de pratique.

Mr. Le DRAN a obſervé dans un ſujet vivant (a) que le prolongement contre-nature du *Péritoine*, le *Sac herniaire* pro-

(a) ☞ Je puis mieux que perſonne rendre raiſon de l'état primitif de ce malade. Je l'avois vu à l'occaſion d'un étranglement de l'*Inteſtin* & de l'*Epiploon*; la tumeur étoit d'un volume très- conſidérable. La réduction en fut fort-laborieuſe, mais heureuſe. Mr. GALIN membre de l'Académie de Chirurgie, qui m'aſſiſta dans cette opération, vainquit l'obſtacle à l'inſtant que je diſpoſois l'appareil pour ouvrir la tumeur. Je ne retardai que de quelques heures à appliquer un bandage convenable, parce que la HERNIE avoit une très-grande diſpoſition à ſortir. Comme le *Sac* qui, dans ces cas, reſte preſque toujours dans le *Scrotum*, étoit dans une diſpoſition prochaine à l'inflammation, l'union des parois internes de ſon col ne tarda pas à ſe faire. Le malade garda le lit pendant trois jours & vint me trouver le ſeptiéme après le réduction. J'ôtai alors le Bandage pour quelques raiſons particulières; je fus fort-ſurpris de trouver la HERNIE totalement guérie; la prudence m'engagea à le remettre, & à recommander au malade de le garder éxactement ſur lui le jour, pendant l'eſpace de ſix mois. Quelques ſemaines après, il revint me conſulter croyant que la DESCENTE étoit

prement pris, avoit contracté une adhérence ſi parfaite par les parois internes de ſon col, que le reſte du *Sac* ſervoit de *Kyſte* à une *Hydrocéle* après la guériſon d'une HERNIE compléte. Ce méchaniſme s'étoit opéré par la preſſion d'un *Bandage*, & en fort-peu de tems. J'ai trouvé la même choſe dans pluſieurs cadâvres. Mr. Le DRAN m'a dit avoir remarqué que toutes les DESCENTES des Enfans ſe guériſſent par le collement de l'embouchure intérieure du *Sac* herniaire.

Pour faire une juſte application du ſentiment de Mr. Le DRAN, il faut obſerver que ce qu'il dit eſt le véritable doctrine enſeignée dans ce mémoire ; mais que s'il arrive quelque-fois que les HERNIES ordinaires guériſſent par le moyen de l'oblitération & de l'union des parois internes du col du *Sac* herniaire proprement pris, la HERNIE de *naiſſance* guérit toujours par ce ſeul méchaniſme, par ce qu'il eſt conforme à la ſtructure des parties. Il faut convenir encore que, des HERNIES ordinaires, il n'y a que celles qui ſont complétes qui ſoient ſuſceptibles de pareille guériſon, par adhéſion des

étoit retombée. Je ne m'y trompai pas, je reconnus une HYDROCELE dont je fis la ponction à la partie inférieure du *Scrotum*. Le malade ne fut ſoulagé que pour quelques jours ; il vint me conſulter encore, mais je trouvai que l'HYDROCELE commencoit à revenir, & qu'il y en avoit une autre dans la partie qui s'étendoit depuis l'*Anneau* juſqu'au *Teſticule*, & qui formoit une tumeur oblongue & fort-diſtincte de celle du *Teſticule* qui étoit ronde. J'envoyai le malade à l'hôpital de la Charité, où Mr. Le DRAN l'opéra, & trouva les circonſtances de la maladie telles qu'il les décrit, *p.* 155. 2 *vol. de ſes obſer.*

parois

parois du *Sac*, mais que la HERNIE de *naiſſance*, ſoit compléte, ſoit incompléte, guérit toujours par ce moyen. Dans la HERNIE incompléte, faite par la production contre-nature du *Péritoine*, le *Sac* rentre preſque toujours ; les parois de ſon embouchure ou de ſon col ne peuvent pas être comprimées. Dans la HERNIE de *naiſſance*, le *Sac* ne rentre jamais, & il eſt diſpoſé dès la naiſſance & même auparavant à être oblitéré & fermé à ſon col.

DIXIE'ME RE'FLE'XION.

Quand le *Boyau* deſcend en même-tems que le *Teſticule*, étant tous les deux engagés dans l'*Anneau*, le *Teſticule* eſt quelque-fois la cauſe active de l'étranglement du *Boyau*. Ce cas, que j'ai vu pluſieurs fois, éxige beaucoup de délicateſſe pour la réduction de l'*Inteſtin*, & pour le contenir dans le *Ventre*. Je me ſuis trouvé obligé un jour de faire rentrer le *Teſticule* avec le *Boyau*, ce qui n'eſt pas toujours poſſible. Lorſque le *Teſticule* eſt preſqu'entièrement au dehors de l'*Anneau*, ſi on le pouſſe dans le *Ventre*, on étrangle davantage l'*Inteſtin* ; mais quand la portion du *Teſticule* qui eſt au dehors eſt de moitié ou de deux tiers moins groſſe que celle qui eſt dans le *Ventre*, il vaut beaucoup mieux le faire rentrer en-entier ; le *Boyau* le ſuit aiſément. Je penſe qu'il eſt plus prudent de contenir l'un & l'autre dans le *Ventre* que de riſquer la chute de l'*Inteſtin*, & la preſſion irreguliére & dangereuſe du *Bandage* ſur le *Teſticule*. Il n'eſt pas décidé qu'un

qu'un *Teſticule* retenu dans l'*Abdomen* ſoit une indiſpoſition (a). Une HERNIE de cette eſpéce eſt une très-grande maladie.

Mr. FOUBERT Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du ROI de FRANCE en a eu la preuve en la perſonne de feu Mr MALAVAL Médecin de la faculté de PARIS, qui mourut âgé d'environ trente ans. Il avoit ſouffert pendant toute ſa vie des douleurs continuelles & ſouvent inſuportables, cauſées par une HERNIE de *Naiſſance* dans laquelle le *Boyau* descendoit dans le *Scrotum*, tandis que le *Teſticule* étoit ſitué ſur l'Os *Pubis* (a). Si la *Deſcente* n'eut pas été négligée dans ſon commencement, le Malade en eut été guéri en très-peu de tems, & n'en eut vraiſemblablement jamais reſſenti la moindre incommodité.

ONZIEME REFLEXION.

La HERNIE de *Naiſſance* n'exclut pas l'éxiſtance de la HERNIE ordinaire en même tems, & du même côté. On

(a) ☞ Voy. le Mémoire ſur les *Teſticules* contenu dans ce volume, p. 115.

(b) ☞ Ceci n'eſt pas contradictoire avec la ſtructure de la Tunique *vaginale*; car quoique, comme je l'ai vu dans un Cadâvre, le *Teſticule* ne descende pas plus bas que l'Os *Pubis*, la lame antérieure du *Sac* peut s'alonger & s'étendre à meſure que le *Boyau*, aidé de l'action des muſcles de la *reſpiration* & de l'*Abdomen*, la force; parce qu'elle n'eſt point adhérente au *Teſticule* comme la lame poſtérieure. Il n'y a alors aucune ſéparation entre le *Sac* & le *Teſticule*, car cette eſpéce de cloiſon de la Tunique *vaginale*, que tout le monde connoît, mais ſous d'autres principes que ceux établis dans ce Mémoire, n'a pas pu ſe former; le *Boyau* l'en à empêché.

a trouvé quelque-fois deux HERNIES dans une ſeule *Tumeur*. J'en ai opéré une avec ſuccès ; j'en ai trouvé dans des Cadâvres ; j'en ai vu opérer par d'autres. La plus particulière & la plus authentique eſt celle que Mr. MERTRU, démonſtrateur au Jardin du ROI à PARIS, cite tous les ans dans ſes leçons.

Un homme de 40 ans portoit, depuis ſa plus tendre jeuneſſe, une HERNIE dans le *Scrotum*. Si elle fut double ou non dès la *naiſſance*, c'eſt ce qu'il n'eſt pas poſſible de conſtater. Mr. MERTRU en fit l'opération, en l'année 1740, au ſujet d'un Etranglement, en préſence, & aſſiſté des conſeils de pluſieurs des plus célébres Chirurgiens de ce tems-là. Lorſque Mr. MERTRU eut réduit l'*Inteſtin*, & qu'il eut emporté l'*Epiploon* qui étoient l'un & l'autre en très-grande quantité, la *Tumeur* ne parut être diminuée que de la moitié de ſon volume. On fut aux opinions ſur les conſidérations qu'éxigeoit cette particularité. Mr. MERTRU & moi jugeâmes que c'étoit une autre HERNIE ; & je ſoutins qu'elle étoit formée par la *Veſſie* contenue dans un *Sac* bien diſtinct de celui de la première. Notre ſentiment fut infirmé par la pluralité. On prétendit que c'étoit une *Hyperſarcoſe*, & qu'il falloit en faire l'extraction. La première inciſion prouva que c'étoit la *Veſſie*. On tampona beaucoup la *Plaie* comme pour ſe cacher la honte que l'on eut ; le Malade mourut le même jour. Si pareil cas m'arrivoit, je ne balancerois pas à joindre les *Lévres* de la *Veſſie* par le moyen d'une Suture pour tâcher de réparer la faute que j'aurois commiſe.

Les

Les parties furent diſſéquées par Mr. MERTRU avec toute l'addreſſe dont il eſt capable. Un des conſultans crut que c'étoit une *Hydrocéle* ; mais la diſſection prouva que c'étoit réellement la *Veſſie* contenue dans uu *Sac* particulier. Je fus d'abord d'autant plus porté à juger ainſi de cette double HERNIE que je l'avois trouvée de même huit ans auparavant dans le Cadâvre de Mr. GOUTAR Chanoine de VERNON. Toute la différence qu'il y avoit, étoit que la *Veſſie* de Mr. GOUTAR contenoit cinq pierres de la même figure & groſſeur que des Avelines de PROVENCE. Je donnai les parties à feu Mr. PETIT telles que je les avois tirées du Cadâvre. Je me rappelle très-bien que le *Teſticule* ſe trouva confondu avec les *Inteſtins* contenus dans le premier *Sac* ; d'où je conclus aujourd'hui que la HERNIE étoit de *naiſſance* ; mais je ne l'aurois jamais imaginée telle dans le tems que je fis l'ouverture du Cadâvre.

DOUZIEME REFLEXION.

Je déſirerois de m'étendre d'avantage ſur cette eſpéce de HERNIE dans laquelle j'entrevois béaucoup de particularités très-intéreſſantes, dont je ne puis rendre raiſon, ſans des études & des recherches ſur la Nature même. Cette matière demande encore des obſervations *anatomiques* ſur différens cas qui ſeroient fort-utiles à la *Pathologie* de ces maladies. NUCK prétend que le *Proceſſus* naturel du *Péritoine* au travers de l'*Anneau* ne ſe trouve que dans les jeunes Enfans du genre féminin. Quoique rien n'indique ſon uſage, ſi ce n'eſt de

ſervir d'enveloppe au *Ligament* rond de la MATRICE, cependant il ſeroit bon de s'aſſurer de ſon éxiſtence dans les filles : elle ſerviroit au moins à expliquer la raiſon pour la quelle le ſéxe eſt plus ſujet à la HERNIE *inguinale*, dans l'Enfance que dans l'âge avancé. Je l'ai préciſement remarqué à la note (b) de la page 7. Il reſte une grande conſolation aux Amateurs de l'Art, c'eſt que Meſſieurs HUNTER, ayant commencé à tirer la plus grande partie du voile qui cachoit depuis tant de ſiécles la HERNIE de *naiſſance*, ſeront, ſans doute, aſſez-généreux pour continuer leurs recherches, en faveur de ceux qui ſouffrent par cette eſpéce de HERNIE.

INCON-

DES

DESCENTES

QUI ARRIVENT AUX PRETRES

DE

L'EGLISE ROMAINE.

Fautes à corriger dans le Mémoire ſur les inconvéniens des DESCENTES, *particuliers aux Prêtres de l'Egliſe Romaine*

Pages	Lignes	
81	6	Communion, liſ. Egliſe, & ainſi partout aulieu de communion. --- ibid. 12 auſſi éxact, liſ. auſſi-éxact --- ibid. 12 loi, liſ. Loi.
85	1	1638, liſ. 1738 --- ibid. lig. 5 aſſuré, liſ. aſſûré.
88	19	licentie, liſ. licencie.
89	4	ſen, liſ. s'en
91	2	s'aſſurer, liſ. s'aſſûrer.
92	5	blâmé, liſ. blâmée.
94	4	loi, liſ. Loi.
ibid.	6	ſacrificateurs, liſ. Sacrificateurs.
ibid.	26	après écoutons, liſ. ſur cette matière.
96	20	ATHESNES, liſ. ATHENES.

INCONVENIENS DES DESCENTES PARTICULIERS AUX PRESTRES de la COMMUNION ROMAINE.

Locutus eſt DOMINUS *ad* MOÏSEN, *dicens, loquere ad* AARON : *homo ex ſemine tuo qui habuerit maculam non offeret panes* DOMINO *ſuo, nec accedet ad miniſterium ejus ſi* - - - - - herniosus. Lib. LEVITIC. cap XXI. v. 20.

LES matières les plus ſimples donnent quelque-fois occaſion aux Problêmes les plus difficiles à réſoudre. Les ſentimens ſe partagent à meſure que les difficultés s'accumulent, & la vérité devient ſi enveloppée que la découverte en eſt néceſſairement retardée. Le Problême qui a pour objet l'IRREGULARITE' des Prêtres attaqués de DESCENTES eſt de ce nombre. Il m'a paru aſſez-important pour mériter quelques remarques. J'ai cru devoir y joindre

d'autres queſtions qui y ſont relatives, comme celles de la *Mutilation*, de l'*Emaſculation*, & de l'*impuiſſance* : elles pourront ſervir à fixer les idées des perſonnes qui, par état, obligées de les réſoudre, doivent en même-tems lever les ſcrupules qui naiſſent des Préceptes trop-rigoureux, des opinions indéterminées, & de l'autorité établie par l'uſage.

Il y a des ſentimens pour l'affirmative que bien des gens adoptent contre eux-mêmes, ou contre les autres, & c'eſt peut-être avec trop de rigueur : d'autres, portés pour la négative, ſe font une illuſion quelque-fois plus dangereuſe.

PAUL ZACCHIAS, *Queſt. Medic. legal. ib.* 8. *T.* 1. *Queſt.* XIV *De Irregularitate*, demande ſi l'on doit regarder comme *irréguliers* les Prêtres qui ont des DESCENTES, à cauſe des accidens auxquels ces maladies les expoſent, & ſi, pour cette raiſon, ils méritent quelques diſpenſes ou non. Il ne réſout pas entièrement la Queſtion.

ZACCHIAS ſe fonde, ſans doute, ſur le précepte du LEVITIQUE, où l'on trouve que celui qui a une DESCENTE, *ſi Hernioſus*, n'offrira point les pains au SEIGNEUR.

Cet ordre, dicté à MOÏSE, par la ſageſſe éternelle, & ſuivi littéralement par les Juifs, étoit fondé non ſeulement ſur l'horreur qu'inſpiroit cette maladie à la quelle on attachoit une eſpéce de honte, mais encore ſur ce qu'elle mettoit les hommes, qui en étoient attaqués, hors d'état de s'ac-

s'acquitter librement de leurs fonctions. "*ex quo*," dit ZACCHIAS, "*non modo insignis turpitudo, sed maximum incommodum in libero corporis usu emanat.*" Le préjugé où l'on étoit, & qui prévaut encore aujourd'hui sur certains esprits, venoit, on peut le croire, de ce que, dans ces tems reculés, l'on n'avoit que de foibles secours contre cette maladie, peut-être même n'en connoissoit-on aucun, & cette infirmité mettoit ceux qui en étoient affligés hors d'état d'agir librement, & les rendoit quelque-fois inhabiles à la génération. Sans cesse en proie aux souffrances, l'on n'entendoit que leurs plaintes & leurs gémissemens, toujours inquiets, toujours moroses, leur société devenoit aussi importune aux autres, que leur éxistence étoit à charge à eux-mêmes. Selon toutes les apparences ils périssoient dans les horreurs qui environent la fin de cette maladie, faute des moyens que l'on a trouvé depuis d'adoucir ou d'écarter les peines de l'étranglement du *Boyau*, ce qui les rend en même tems moins fréquentes.

En falloit-il davantage pour rebuter le Peuple Juif? peuple alors rustique & grossier qui, donnant tout à l'extérieur du culte, à la pompe des cérémonies, ne se conduisoit que par les Sens : il auroit, sans doute, tiré des démarches & des actions de ses LEVITES, livrés aux tourmens d'une maladie aussi cruelle, plus d'une conséquence injurieuse à la Religion. MOÏSE avec la sagacité de l'esprit de DIEU qui l'éclairoit, avec toute la majesté dont il animoit ses fonctions, avec les prodiges qu'il opéroit à la vûe de cette nation,

eut

eut bien de la peine à la conduire, & plus encore à la contenir. Ce légiſlateur divin voulut donc que les LEVITES qui devoient la gouverner lui paruſſent toujours reſpectables ; il proſcrivit des autels tous ceux que leurs infirmités ſembloient en écarter. Si cette interprétation du précepte ancien ne ſuffit pas pour ſatisfaire les eſprits difficiles à perſuader, quelques éxemples modernes les frapperont peut-être davantage.

Quel inconvénient ne cauſa pas, dans la paroiſſe des SAINTS-INNOCENS à PARIS, vers le commencement de ce ſiécle, l'accident qui arriva au curé de cette Egliſe, lorſqu'au milieu du ſacrifice, en un jour ſolemnel, les ſymptômes d'un étranglement de *Boyau* le forcèrent à quitter ſes fonctions ? Il fut porté chez lui au milieu du déſordre de la confuſion, & il en mourut peu d'heures après.

Feu M^r. DESMOULINS, curé de S^t. JACQUES du haut-pas attaqué d'un pareil accident dans une proceſſion de la FESTE-DIEU vers l'année 1720, fut forcé de laiſſer le S^t. SACREMENT en depôt dans l'Egliſe des FEUILLANTINES, juſqu'à ce que les Chirurgiens lui euſſent donné le ſecours qui lui permit de retourner à ſon Egliſe.

Mais un troiſiéme éxemple plus frappant convaincra bien davantage de l'intérêt qu'il y avoit, pour l'honneur du Sacerdoce Judaïque, que les ſacrificateurs ne fuſſent point détournés de leurs fonctions par les accidens de cette maladie.

En

En l'année 1638 un curé du diocèſe de PARIS, qui avoit une DESCENTE négligée, hazarda, un jour d'obligation, d'offrir le ſacrifice de la meſſe, malgré les coliques qui l'accabloient. L'expérience lui avoit appris pluſieurs fois que leur violence étoit un préſage aſſuré qu'elles alloient ceſſer; mais elles augmentèrent à un tel dégré que le Prêtre tomba dans des mouvemens convulſifs aſſez-ſemblables à ceux que l'yvreſſe la plus compléte eut pu exciter; la pâleur s'empara de ſon viſage; il lui ſurvint des hocquets & des nauſées, dans l'inſtant qu'il alloit conſommer le ſacrifice. Le Peuple, plus occupé du ſacrificateur que de la Victime, commençoit à murmurer, lorſque l'on apporta un fauteuil dans le quel le curé s'étant aſſis vomit auſſi-tôt, d'une ſeule gorgée, au moins une livre d'alimens, mêlés de vin, tels qu'il les avoit pris la veille. Cet accident cauſa un ſcandale d'autant plus grand que l'on fut obligé d'appeller un autre Prêtre pour achever la meſſe. Le malade fut porté dans ſon lit, & après quatre ou cinq heures de ſouffrances, la DESCENTE, étant rentrée d'elle-même, lui laiſſa la liberté de vaquer aux autres fonctions de ſon miniſtère. Une ſi prompte guériſon ne ſervit qu'à augmenter l'humiliation & la confuſion du Paſteur; car ſes paroiſſiens ne voulurent jamais attribuer à d'autre cauſe qu'à l'yvreſſe l'accident qu'il avoit éprouvé.

Si quelque choſe de ſemblable fut arrivé aux Enfans de la famille d'AARON; quel ſujet de ſcandale à la Religion! DIEU, qui vouloit faire de la nation juive un peuple choiſi, éloignoit tout prétexte à ſon endurciſſement, & prévoyant ce qui

qui ſeroit arrivé, ſi l'on eut confié le miniſtère à des LEVITES infirmes, donna à MOÏSE le précepte, *S'il a une* DESCENTE, *il n'offrira pas les pains au* SEIGNEUR.

Mais maintenant que ces infirmités ſont généralement connues, que les moyens de les guérir, ou d'en prévenir les accidens ſont familiers, & qu'il n'y a plus que ceux, qu'une bien ſéance mal-entendue empêche d'y faire remédier, qui ſe privent des ſecours convenables, on n'eſt plus ſi ſcrupuleux obſervateur du précepte. Il n'y a qu'un très-petit nombre de Prêtres aujourd'hui aſſez-ennemis d'eux-mêmes, pour ſe laiſſer gagner par les extrémités fâcheuſes de ces maladies. On manqueroit de Prêtres, ſi l'on étoit auſſi éxact que dans l'ancienne loi, car elles ſont ſi communes que l'on trouve au moins un ſixiéme des hommes qui en ſont attaqués ([a]), ſi l'on comprend dans ce calcul les HERNIES vraies & les *Hernies* fauſſes, car le précepte renferme les unes & les autres. D'un autre côté, la dépopulation des états de la Communion Romaine augmenteroit néceſſairement, ſi, en écartant du Sacerdoce tous ceux qui ſont attaqués de HERNIES qui influent ſur la virilité, l'on ne réſervoit à cet état célibataire que les hommes les mieux faits & éxempts de DESCENTES, comme le prétend Mr. de SACY.

Ce reſpectable Auteur obſerve dans l'explication littérale de ce Précepte que l'on ne voit que trop-communément

([a]) Voy. la préf. de mon traité des DESCENTES, chez LEMERCIER à PARIS, 1749.

ment donner à l'Egliſe de ces ſujets eſtropiés. Ne pourroit-on pas dire en politique Chrétien, & en ami des hommes ſans vouloir trop inſiſter contre le ſentiment d'un auſſi ſçavant interpréte, que ſi cette méthode eſt irrégulière, le mal ſeroit bien plus grand de laiſſer tomber dans la décadence les états les plus floriſſans de la Chrétienté, comme il arriveroit infailliblement ſi l'on ne conſacroit à l'Egliſe que les Enfans les plus propres à ſoutenir les familles, & à les perpétuer. Que deviendroit l'Egliſe elle-même, ſi ceux qui ſont deſtinés à porter les armes pour ſa propre défenſe, & pour la conſervation de ſes ſanctuaires, n'étoient en état par la multitude, qui diminueroit ſans doute, de repouſſer les efforts de ſes ennemis, dont la jalouſie n'eſt pour elle qu'un triomphe de plus ? Ne pourroit-on pas préſumer, que DIEU, qui nous a parlé lui-même, par la bouche de ſon fils, ſans faire mention de ce précepte, moins jaloux de cette obſervance, depuis la loi de grace, veut bien ſe préter en faveur du nombre des hommes qui a diminué par cette maladie depuis l'époque du précepte, où les ſecours & les remédes manquoient entièrement.

Quoique je ne prétende pas forcer les opinions pour la négative ſur la Queſtion de ZACCHIAS, *Si les* Prêtres, *qui ont des* DESCENTES, *ſont irréguliers*, cependant la ſolution en paroît démontrée par les preuves que je viens d'énoncer : mais elle ſera compléte, ſi l'on ajoute au ſens littéral le ſens ſpirituel que les Chrétiens doivent en tirer. Ils trouveront que ces infirmités du corps, dont le SEIGNEUR ne veut pas

que ceux qui approchent de ſes autels ſoient ſouillés, ſont les figures des maladies de l'ame, dont il entend que les PRESTRES ſoient radicalement guéris, pour ſe rendre dignes de participer à ſes myſtères.

Saint GREGOIRE le grand, dans ſon *Paſtoral* (a), après avoir expliqué le ſens ſpirituel des différens articles du v. 20 du chap. XXI, s'explique ainſi. " L'on compare à " celui qui eſt affligé d'une DESCENTE un homme qui ne " fait point effectivement d'actions extérieures qui ſoient " contre l'honnêteté, mais qui roule perpétuellement dans ſon " eſprit des penſées qui l'entraînent au mal ; s'il ne conſomme " pas le crime par l'action, il ſe laiſſe aller du moins au plaiſir " que cauſent ces penſées deſhonnêtes, & il ne fait aucun effort " pour s'en diſtraire. Lorſque l'humeur des entrailles coule vers " les parties naturelles, elle les enfle prodigieuſement, & cette " enflure cauſe la DESCENTE, qui eſt une infirmité également " honteuſe & douloureuſe. Cette maladie nous repréſente un " homme dont les penſées allument en lui le feu de l'impureté, " & s'il ne ſe licentie pas juſqu'à faire des actions infâmes, il a " du moins le cœur corrompu par les mauvais déſirs qui l'ap- " peſantiſſent & qui le portent vers la chair. Ce poids, dont " il eſt accablé, l'empêche de s'élever au deſſus de lui-même " pour faire de bonnes œuvres. Tous ceux qui ſe trouve- " ront ſujets à quelques-uns de ces vices, que je viens de dé- " crire *ne ſeront point admis à offrir des pains au* SEIGNEUR ;

(a) Part. 1. chap. IX. traduct. de MARSILLY.

" puiſ-

" puiſqu'ayant les mains liées par leurs propres vices, ils ne " ſont nullement en état de rompre les chaînes des autres."

Les Moines obſervateurs ſcrupuleux du ſens littéral du Précepte, ne 'sen rapportent pas toujours à l'aveu des jeunes gens qui ſe préſentent à eux pour être admis au nombre de leurs novices : ils les éxaminent eux-mêmes, ou les font éxaminer par des perſonnes en état de prononcer ſur les *Deſcentes*. J'ai été appellé pluſieurs fois pour de pareilles viſites.

En l'année 1739, je fus mandé pour faire mon rapport au ſujet d'un jeune homme de ſeize ans, fils d'un riche marchand de la rue Saint MARTIN à PARIS, qui ſe préſenta à l'Abbaye de ce nom dans le deſſein de s'aſſocier à cette congrégation. On lui avoit fait bien des queſtions ſur ſa ſanté, auxquelles il n'avoit répondu que d'une façon équivoque : les religieux qui l'avoient éxaminé ne pouvoient rien ſtatuer ſur ſon état ; je lui trouvai une *Hernie* compléte qui me parut fort-ancienne ; il en convint ainſi que ſon père, qui étoit préſent à cette viſite : j'offris de le guérir, mais ma propoſition fut rejettée par les religieux ; ils le renvoyèrent. L'ardeur du jeune homme pour l'état monaſtique ne ſe rallentit point ; il réitéra ſes prières & ſes ſupplications, qui ne furent écoutées qu'aux conditions que feu Mr. BOUDOU & quelques autres Chirurgiens prendroient connoiſſance de la maladie avant d'entreprendre aucun reméde, & qu'ils atteſteroient de ſa guériſon après le traitement. Je lui donnai tous les ſoins néceſſaires ; il obſerva régulièrement tout ce que je lui preſcrivis : deux

mois après il fut admis à faire ſon *noviciat*, ſur les certificats de guériſon que lui délivrèrent M.rs BOUDOU, TAILLARD & autres qui l'avoient éxaminé auparavant.

Ces précautions ſont d'autant plus ſages que lorſqu'on admet de jeunes religieux incommodés de cette maladie, ils n'y apportent aucun ſoin; ils la négligent par la honte qu'ils croient que l'on y attache : la crainte, d'être regardés comme membres inutiles & à charge aux maiſons, leur fait entreprendre les choſes les plus laborieuſes, pour ôter tous ſoupçons de leur infirmité ; le mal augmente ; ils ſe mettent hors d'état de pouvoir remplir leurs devoirs. Il arrive communément que, lorſque la ferveur eſt éteinte, cette maladie leur ſert de prétexte pour ſe faire diſpenſer des rigoureuſes obſervances de la régle. Des ſupérieurs tendres & compatiſſans ſe laiſſent aller aux juſtes plaintes de celui qui ſouffre, & qui le dit : ces premiers relâchemens ſervent d'abord de mauvais éxemples à d'autres religieux ; ils accoutument le jeune profès à une ſorte d'indépendance qui dégénère ſouvent en un dégoût total de la ſubordination ; ce dégoût le détermine inſenſiblement à paſſer dans un ordre moins pénible ; il déſire ſa liberté ; il cherche des prétextes ; il en trouve dans ſon infirmité : les ſupérieurs ont beau-faire ; les repréſentations ne ſervent à rien ; ils ont d'abord toléré l'abus ; il s'accrédite ; il prend le deſſus ; il devient le vainqueur. Si l'on conteſte, ſi l'on plaide, le rebelle a toujours pour lui la loi de l'uſage relâché ; elle prévaut ſur la foi du ſerment le plus ſolemnel qu'il ait jamais prononcé.

X. C'eſt

C'eſt donc avec juſtes raiſons que les religieux prennent la ſage précaution de s'aſſurer ſi ceux qui ſe préſentent pour entrer dans leur ordre, ne ſont point attaqués de DESCENTES, pour ſe prémunir contre les inconvéniens qui en réſultent, & dont ils ne peuvent preſque pas ſe garantir. Car, ſi la compaſſion d'un ſupérieur zélé pour l'éxacte obſervance de la régle n'eſt pas éxcitée par les plaintes de celui qui ſouffre, le ſcrupule l'émeut lorſqu'il eſt inſtruit ainſi qu'il eſt de ſon devoir de l'être, & il n'ignore pas ce que ZACCHIAS dit (a), " HERNIÆ *an excuſent ab officiis Divi-*
" *nis? Si les* PRESTRES *qui ont des* DESCENTES *ſont diſpenſés*
" *de chanter l'office?* Cette queſtion occupe d'autant plus ce
" ſupérieur, que celui qui ſe plaint eſt ſenſé ſouffrir, & que
" ZACCHIAS conclut que, dans ces cas, les Prêtres n'en ſont
" diſpenſés que lorſqu'il leur ſurvient quelques accidens,
" tels que les coliques, ou les irritations dans la tumeur; &
" comme alors, dit-il, il y auroit menace d'inflammation,
" & que la douleur pourroit augmenter, il doivent éviter
" tout ce qui peut donner occaſion à un plus grand mal:
" de toutes les choſes, ajoute-t-il, qui peuvent tendre à cela,
" la peine de chanter l'office divin eſt une des principales.
" *Suum ſibi vindicat locum labor in recitandis divinis officiis*
" *perpetratus.* Car il n'eſt pas douteux que la HERNIE ne
" groſſiſe, par l'action forcée des parties qui ſervent à la
" reſpiration, puiſque, en parlant d'une voix baſſe & ordi-
" naire, on remarque que la tumeur augmente; mais dans
" tout autre cas, lorſqu'il n'y a pas de douleur, quoique la

(a) Lib. 7. titul. 2 Quæſt. 2.

" *Hernie*

" *Hernie* ſoit très-groſſe, on n'eſt pas diſpenſé de ce devoir, " ſur tout lorſque l'on a pris les précautions néceſſaires."

L'attention que l'on doit avoir ſur ces maladies, à l'égard des jeunes gens qui veulent embraſſer l'état religieux, ne peut donc pas être blâmé, puiſque les ſupérieurs ſe trouveroient ſans ceſſe compromis par trop de rigueur, ou par trop de relâchement : mais d'autres vûes doivent les occuper encore dans la ſageſſe de leur conduite à cet égard ; l'article ſuivant en contient un éxemple.

Dom BOURNEUF Bénédictin de l'Abbaye de Saint DENIS près de PARIS s'intéreſſoit beaucoup pour un jeune profès de la même maiſon. Ce jeune homme avoit une DESCENTE depuis ſon bas-âge, dont la connoiſſance avoit échappé à la vigilance ordinaire des ſupérieurs : la fatigue du chœur déterminoit l'augmentation de ſa maladie, & lorſqu'il étoit obligé de chanter long-tems, ſurtout quand les vents du couchant regnoient, il reſſentoit des coliques ſi violentes, qu'il étoit obligé de quitter l'office, & de ſe mettre au lit. Il en fit confidence à Dom BOURNEUF qui crut devoir me mettre dans le ſecret. Je trouvai la DESCENTE très-conſidérable, mais d'une eſpéce à pouvoir être guérie. Dom BOURNEUF en parla au père du malade, eſpérant qu'il prendroit ſur lui le payement de la guériſon : le père étoit riche, mais peu-diſpoſé à en faire la dépenſe : il marqua de l'humeur, & prétendit que la maiſon avoit aſſez de bien pour payer le traitement. Dom BOURNEUF répondit que l'on n'avoit jamais

mais refuſé les ſecours néceſſaires à la guériſon des maladies ordinaires, mais que ſon fils, étant entré dans l'ordre avec cette infirmité, non ſeulement il étoit obligé de le faire traiter, mais qu'il ſeroit prudent d'en prendre ſur lui la dépenſe, de peur que cela ne fit tort à ſon fils : le religieux ajouta que ſi les ſupérieurs étoient inſtruits de la maladie du jeune profès, ils pourroient s'indiſpoſer contre lui ; qu'ils étoient en droit de le déclarer *irrégulier*, que d'ailleurs ſon fils, ne pouvant parvenir aux ordres ſacrés que l'on pouvoit lui refuſer, il reſteroit toute ſa vie dans l'état de clerc, où il étoit, & que, ſans eſpérance de s'avancer dans les dignités de l'ordre, il ſeroit regardé comme un membre inutile & à charge à la maiſon. Le père ne ſe rendit pas à ces raiſons. On le menaça de le contraindre ; il ſe diſpoſa à répondre ſi on l'eut attaqué, & s'adreſſa d'abord à deux avocats célébres : le premier couclut en faveur de ſa réſiſtance ; le ſecond opina pour la communauté, & allégua les mêmes argumens que le religieux avoit employés. Le père du malade ſe détermina enfin à ne point plaider : il me chargea de la guériſon de ſon fils ; & s'épargna ainſi les peines, & l'argent que ce procès lui eut coûté.

Il y a bien d'autres cas qui éxigent les ſages attentions des Religieux ſur ces maladies : comme ils ſont trop particuliers pour être généraliſés, je paſſerai à une matière à la quelle je ſuis néceſſairement amené, avant de parler des *Hernies* fauſſes. Elle eſt au moins auſſi-intéreſſante que celle dont je viens de parler.

Si

Les EUNUQUES doivent-ils être ſuſpens des ordres ſacrés ? Eſt-on mieux fondé à ſe ſervir à leur occaſion de l'autorité de l'Ecriture & des déciſions des Conciles ?

DIEU ne ſe contentoit pas dans l'ancienne loi que les offrandes qu'on lui préſentoit fuſſent pures & ſans taches, il demandoit encore des ſacrificateurs les mêmes perfections du corps, que celles qu'il éxigeoit dans les Animaux qui lui étoient offerts en holocauſte. " *Non intrabit* Eunuchus, " *attritis vel amputatis Teſticulis, vel abciſſo verato, Eccle-* " *ſiam Domini* ([a])." *L'*Eunuque, *du quel ce que Dieu a deſtiné à la génération de l'eſpéce aura été retranché ou bleſſé, n'entrera pas dans l'aſſemblée du Seigneur.* En effet ſi, par telle cauſe que ce ſoit, mais ſurtout par un piété outrée, le Prêtre, ou celui qui ſe deſtine à la Prêtriſe détruit en lui les organes de la génération pour s'epargner les dangers de la tentation, ſi, dis-je, il annéantit l'ouvrage de la Nature, il rend inutile cette ſainte violence, abſolument néceſſaire à ſa ſanctification. *Regnum cælorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* Quelle vertu lui reſtera-t-il en effet qui puiſſe lui attirer le mérite d'une réſiſtance triomphante ? Auſſi DIEU qui regarde ces hommes avec indignation, fait voir tout le mépris qu'on doit avoir pour eux par ces paroles, *Non intrabit* Eunuchus *Eccleſiam* DOMINI. En ſuivant ce principe les Canons les condamnent, les Conciles les anathématiſent, les Evêques même ont le droit de les ſuſpendre de toutes fonctions. Ecoutons l'hiſtoire des Juifs ([b]).

([a]) Deut. cap. XXIII. v. 1. ([b]) Flav. Joſeph. liv. 4. chap. 8.

XIV.

" Il faut fuir, & avoir en horreur ceux qui ſe ſont ren-
" dus *Eunuques* volontairement, & qui ont ainſi perdu le
" moyen que Dieu leur avoit donné de contribuer à la mul-
" tiplication des hommes, puiſque, outre qu'ils ont tâché, au-
" tant qu'il étoit en eux, d'en diminuer le nombre, & qu'ils
" ſont, en quelque ſorte, homicides des enfans dont ils auroient
" pu être les pères, ils n'ont pu commettre cette action ſans
" avoir ſouillé auparavant la pureté de leur ame, étant ſans
" doute, que ſi elle n'eut pas été efféminée, ils n'auroient
" pas mis leur corps en un état qui ne les doit plus faire con-
" ſidérer que comme des femmes. Ainſi, parcequ'il faut
" rejetter tout ce qui, étant contre la Nature, peut paſſer pour
" monſtrueux, il ne faut priver ni l'homme ni aucun animal
" de la marque de ſon ſéxe." Voyons maintenant ce qu'en dit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

CONSTANTIN premier Empereur chrétien ſignala ſon attachement à ce précepte de la loi, en défendant de faire des *Eunuques* par un décret authentique. Il condamne au baniſſement ceux qui font cette opération : il impoſe l'obligation de ſuivre l'éxécution de ſon décret ſous peine de mort, & ordonne la confiſcation de la maiſon de celui qui oſeroit ſouffrir que l'on fit à l'avenir cette opération à un eſclave. " *Si quis poſt hanc ſanctionem in orbe Romano* Eunuchus *fe-*
" *cerit capite puniatur mancipio tali nec non etiam loco ubi*
" *hoc commiſſum fuerit domino ſciente & diſſimulante confiſ-*
" *cando.*"

L'hiſtoire de l'Egliſe fournit un éxemple d'anathême contre ORIGESNE. " Il étoit jeune, dit Mr. de FLEURY liv. 5, & " obligé, par ſa fonction de cathéchiſte de converſer con- " tinuellement, non ſeulement avec des hommes, mais avec " des femmes ; il voulut ſe mettre en ſureté contre les tenta- " tions, & même contre les mauvais diſcours. Ayant plus de " zèle que d'expérience, il prit trop à la lettre cette parole " de l'Evangile, *Il y a des* Eunuques *qui ſe ſont rendus tels* " *pour le Royaume des cieux* (a), & il en vint à l'éxécution : " il tint cette action fort-ſecréte, & la cacha à la plûpart de " ſes amis ; mais elle vint à la connoiſſance de DEMETRIUS, " ſon Evêque, qui fut extrêmement ſurpris de la hardieſſe " de ce jeune homme, & toutefois eſtima ſa ferveur & la " ſimplicité de ſa foi ; il l'exhorta donc à prendre courage, & " à s'attacher à ſa fonction de plus en plus. ORIGESNE lui " même condamna depuis cette explication ſi groſſière qu'il " avoit donnée de l'Evangile, & la réfuta amplement ; il " donna un ſens allégorique à tout ce que JESUS-CHRIST dit " en cet endroit des trois ſortes d'*Eunuques*. . . . . Cependant " ORIGESNE fut obligé d'aller à ATHESNES pour ſecourir les " Egliſes d'ACHAÏE, travaillées de pluſieurs héréſies. Il partit " d'EGYPTE avec une lettre eccléſiaſtique de ſon Evêque & " paſſa en PALESTINE. Il s'arrêta à CESAREE, ou TEOCTICE " Evêque du lieu, & ALEXANDRE Evêque de JERUSALEM " lui impoſèrent les mains, & l'ordonnèrent *Prêtre*, à l'âge " de quarante cinq ans, car c'étoit l'an 130. DEMETRIUS " Evêque d'ALEXANDRIE le trouva fort-mauvais, ſoit par

(a) St. Matt. chap. XIX. v. 12.

" jalouſie

" jalouſie du mérite d'ORIGESNE, ſoit par zèle pour la diſ-
" cipline eccléſiaſtique. Il publia alors la faute qu'ORI-
" GESNE avoit commiſe, en ſe faiſant *Eunuque*, faute qui,
" juſqu'alors, avoit été tenue ſecréte : car cette mutilation
" étoit défendue par les loix de l'Egliſe, & rendoit *irrégulier* ;
" celui qui ſe la faiſoit étoit regardé comme homicide de ſoi-
" même & ennemi de l'ouvrage de DIEU. ALEXANDRE
" de JERUSALEM ſe défendit en diſant qu'il n'avoit ordonné
" ORIGESNE que ſur le témoignage avantageux que DEME-
" TRIUS lui-même en avoit donné par ſes lettres : toutefois
" cette ordination excita des troubles qui durèrent long-tems
" dans l'Egliſe. . . . . Son ordination irrita beaucoup DEME-
" TRIUS, tant à cauſe de ſon *irrégularité*, qu'à cauſe de plu-
" ſieurs erreurs qui paroiſſoient dans ſes ouvrages. Dans un
" Concile de quelques Evêques d'EGYPTE DEMETRIUS pro-
" nonça contre ORIGESNE une ſentence de dépoſition, qui fut
" ſouſcrite par les autres Evêques. Enfin DEMETRIUS en
" vint juſqu'à l'excommunication contre ORIGESNE. Mais
" on ne ſçait pas ſi la jalouſie de DEMETRIUS ne le porta pas
" à ſévir avec tant de rigueur contre ORIGESNE, ou ſi c'étoit
" par zèle pour la diſcipline de l'Egliſe."

Ne pourroit-on pas croire plutôt que le zèle de DEMETRIUS l'emporta ſur cette prétendue jalouſie, puiſque le texte de l'écriture eſt bien plus ſévère, car il dit, *qu'il ſuffit d'avoir été bleſſé dans ces parties :* il eſt même clair qu'il ſuffit que la bleſſure ſoit venue par cauſe de maladie, & à bien plus forte raiſon lorſque les parties ont été retranchées ſans néceſſité

ceſſité, comme par une dévotion mal-entendue, ou pour diſpoſer l'organe de la voix à une plus grande perfection.

La ferveur indiſcréte d'ORIGESNE, combattue par lui-même, auroit dû ſervir d'éxemple aux ſiécles ſuivans ; il eſt vrai que l'on n'en trouve point d'autre dans l'hiſtoire de l'Egliſe, mais l'hiſtoire du tems en renouvelle le fanatiſme.

Il y a environ 30 ans que feu Mr. de TAVANNES Evêque de CHASLONS interdit de toutes fonctions eccléſiaſtiques, pour ce fait, un Prêtre de la ville de VITRY-le FRANÇOIS qui y tenoit un rang diſtingué. Il avoit pris la précaution de faire éxécuter l'opération par un Chirurgien auſſi-peu inſtruit des égards qu'il devoit à ſon art, que le Prêtre l'étoit de ceux de ſon état. Ni l'un ni l'autre ne connoiſſoient pas l'ordonnance de CONSTANTIN ; ils n'avoient ſûrement pas lu l'hiſtoire d'ORIGESNE ni les déciſions des Conciles.

PONTAS (a) réſout clairement la queſtion.

" GUILLEBAUD qui eſt *Eunuque* eſt-il *irrégulier*, enſorte " qu'il ne puiſſe recevoir les ordres ſacrés, ou que les ayant " reçus, il ne puiſſe en conſcience en faire les fonctions ?"

Réponſe. " Cet homme n'eſt pas *irrégulier* 1°. s'il a " été fait *Eunuque* par l'avis & par l'ordre des Méde- " cins ou Chirurgiens dans quelque maladie dont il étoit " affligé, comme il peut arriver lorſqu'une telle opération eſt

(a) Dictionaire des cas de conſcience T. 2. p. 989. PARIS 1724.

" jugée

" jugée néceſſaire pour la guériſon d'une plaie. 2°. Il faut " dire la même choſe ſi GUILLEBAUD à été fait *Eunuque* " par la violence de quelques barbares, ou de quelques en- " nemis. C'eſt pourquoi s'il mérite d'ailleurs, par la pro- " bité de ſes mœurs & par ſa capacité, d'être élevé au ſacer- " doce, ce défaut corporel ne le peut pas empêcher dans " l'un & dans l'autre cas. Mais il n'en eſt pas ainſi, s'il s'eſt " lui-même fait volontairement *Eunuque*, quoiqu'il l'ait fait " ſous prétexte de mieux garder la chaſteté. Car il ſeroit, " en ce cas, véritablement *irrégulier*, & ne pourroit, par con- " ſéquent, être ordonné, ni, en cas qu'il le fut déja, il ne " pourroit éxercer les fonctions de ſes ordres. Cette déci- " ſion eſt tirée d'un canon d'un ancien Concile, rapporté dans " le décret de GRATIEN ([a]).

" La raiſon qu'en donne un des canons, que l'on attribue " aux APOSTRES, eſt qu'un homme qui ſe fait lui-même cette " opération, devient en quelque-manière homicide de ſa " propre perſonne, & agit en cela contre la ſouveraineté de " DIEU, en diſpoſant des membres de ſon corps contre

([a]) " *Si quis pro ægretudine naturalia a medicis ſecta habuerit : ſimiliter* " *& qui a Barbaris, aut dominis ſuis fuerint caſtrati, & moribus digni fue-* " *rint viſi, hos canon admittit ad clericatûs officium promoveri, ſi quis autem* " *ſanus, non per diſciplinam religionis & abſtinentiæ, ſed per abſciſſionem plaſ-* " *mati à Deo corporis, exiſtimans poſſe à ſe carnales concupiſcentias ampu-* " *tari, caſtraverit ſe, non eum admitti decernimus ad aliquod clericatûs officium.* " *Quod ſi jam ante fuerit promotus ad clericum, prohibitus à ſuo officio de-* " *ponatus.*" Canon *ſi quis* 9. diſt. 55.

" ſa

" ſa ſainte volonté. *Si quis abcidit ſemetipſum*, dit ce ca-
" non ([a]), *id eſt, ſi quis amputavit ſibi virilia non fiat clericus :*
" *quia ſui eſt homicida & Dei conditionis inimicus.*"

La même ordonnance ([b]) avoit déja été faite au premier Concile général, tenu à NICÉE, en l'an 325 en ces termes, " *Si quis a medicis propter languorum defectus eſt, aut a bar-*
" *baris exciſus, hic in clero permaneat. Si quis autem ſe ip-*
" *ſum abcidit, hunc & in clero conſtitutum abſtinere convenit &*
" *deinceps nullum debere talium promoveri* ([c])." C'eſt à quoi le ſentiment d'INNOCENT III. ([d]) eſt entièrement conforme, en écrivant à l'Archevêque de RAVENNE ; & dans une de ſes décrétales qu'il adreſſe à l'Evêque de PARIS ([e]).

On peut confirmer tout ce je viens de rapporter par l'autorité de CLEMENT III. Ce Pape conſulté par l'Evêque de VACCIA en HONGRIE au ſujet d'un religieux nommé BARTHELEMI fait *Eunuque* dès le berceau, & cependant ordonné Diacre. Ce Pontife répondit au Prélat ; " le Concile de
" NICEE défend d'ordonner ceux qui ſe ſont faits ou fait
" faire *Eunuques*, ſans qu'ils y aient été obligés par aucune
" maladie : il commande en outre qu'ils aient à s'abſtenir
" même des fonctions de tous les ordres qu'il pourroient
" avoir déja reçus : mais le décret de ce Concile ne doit

([a]) Canon *ſi quis abcidit*. 4. cad. diſt.
([b]) Concil Nicæn. 1. in Canon *ſi*. ([c]) *Quis* 7 cad. diſt.
([d]) INNOCENT III. in cap. *Significavit de corp. vitial ordinando vel non.*
([e]) CLEMENT III. in cap. ex parte BARTHOLOMÆI cod. Tit.

" point

" point avoir lieu à l'égard de BARTHELEMI, puiſque, ayant " été fait *Eunuque* avant l'âge de raiſon, il n'a contribué en " rien au retranchement qu'on lui reproche ([a]).

PONTAS propoſe encore le cas ſuivant.

" HERMAN, âgé de douze ans, a conſenti qu'on le fit *Eu-* " *nuque*, ſoit dans le deſſein de conſerver une belle voix, " pour entrer dans la muſique d'un Prince, ou parcequ'il " étoit attaqué d'un mal que le Chirurgien ne jugeoit curable " que par cette opération. Eſt-il irrégulier ?" Réponſe. " Il eſt conſtant que HERMAN eſt *irrégulier* dans le premier " cas, mais il ne l'eſt pas dans le ſecond. Il l'eſt dans le pre- " mier cas, comme il eſt évident par les Canons que nous avons " rapportés dans la déciſion précédente, & que nous ne répé- " terons pas ici. Il ne l'eſt pas dans le ſecond cas, comme il " paroît encore très-clairement dans les termes du premier " Concile général de NICEE, & pour les autres preuves " qu'on peut voir dans la même déciſion."

([a]) " *Ex parte* BARTHOLOMEI *monachi petitorium fuit noſtro apoſtolatui* " *præſentatum, quod cum ipſe in cunabulis ſectus fuerit, poſt modum ſub regula* " *& abbate devotè* DEO *militans & diaconatûs ordinem eſt promotus* . . . . . " *Sanè cum ſecundam ſtatuta* NICÆNÆ *ſynodi, illi ad clericatûs ordinem* " *prohibeantur accedere, & ſi etiam in clero fuerint ceſſare debeant, qui ſe ipſos* " *ſani abciderint vel affectaverint ut ab aliis abſcindantur; non credimus ei* " *impedimentum afferre quominus poſſet provehi, qui in cunabulis ſectus fuerit;* " *quia non videtur hoc eo tempore affectaſſe quo judicium animi non habeat :*" Ce que ce PAPE autoriſe par les canons des APOSTRES en ajoutant, " *præ-* " *ſertim cum in canonibus Apoſtolorum ſit manifeſtè ſancitum, quod eunuchus, ſi* " *per inſidias hominum factus vel ita natus ſit, aut etiam in perſecutione ſint* " *ei amputata virilia & dignus poſſit in Epiſcopum promoveri.*"

Les

Les *Hernies* fauſſes, comme le *Varicocéle*, le *Sarcocéle* & ſurtout le *Spermatocéle*, étant des maladies fort-dangereuſes par elles-mêmes, en mettant les hommes, qui en ſont attaqués, preſque dans le même cas que s'ils étoient émaſculés, impriment le caractère d'*irrégularité* à un bien plus haut dégré que les *Hernies* vraies, puiſque ces maladies expoſent ſans ceſſe les malheureux qu'elles tourmentent à perdre les *Teſticules*, & juſqu'à perdre la vie par les opérations auxquelles ils ſont obligés de ſe ſoumettre. Les raiſons que j'ai données, ou que je donnerai ailleurs, des cauſes de ces maux, ſont aſſez-convainquantes pour prouver qu'ils émânent le plus ſouvent de la trop-grande continence, à la quelle ſuccombe la force de certains tempéramens. C'eſt la raiſon ſans doute qui fait dire à Saint PAUL " qu'il vaut " mieux ſe marier que de brûler. *Melius eſt nubere quam* " *uri* ([a]); rien n'étant plus capable d'émouſſer l'aiguillon de la chair que l'état du mariage : auſſi y a-t-il lieu de croire que c'eſt dans cette vûe que l'Egliſe n'admet aux ordres ſacrés qu'à un âge, où le tempérament doit être entièrement développé, & au quel elle croit que l'homme doit ſçavoir s'il eſt en état de mettre un frein à la concupiſcence : mais comme il ne ſuffit pas qu'il ait cette préſomption de lui-même, pour être toute ſa vie en ſureté contre les accidens que l'on ne voit que trop-ſouvent arriver par les efforts de la continence, je penſe qu'il eſt du devoir du Chirurgien de prévenir les jeunes gens qui ont en eux cette force de tempérament, qu'elle peut les rendre, par la ſuite de l'âge, réfractaires, en-

([a]) Epit. VII. aux Corinth. v. 9.

nemis

nemis de leur repos, & toujours en contradiction avec les beſoins les plus preſſens de la Nature. Lorſqu'une fois le tempérament a pris le deſſus, les prières, les méditations, les mortifications, le jeune, la diéte la plus rafraîchiſſante, & tous les autres moyens recommandés contre la concupiſcence ne ſont qu'autant d'aiguillons qui excitent davantage le tempérament. Dans la *prière* ou la méditation qui donne à l'ame un état de quiétude, tous les organes participent au même repos ; l'humeur excrément-récrémenticielle de la *Semence* eſt filtrée avec plus d'abondance dans les *Teſticules*, les *Véſicules* ſéminales s'en rempliſſent davantage, & il en reflue d'autant plus dans la maſſe du ſang ; ce fluide devient plus agité ; l'ame, vaincue alors par les puiſſances actives du corps, ne peut que ſuccomber ; delà tant de diſtractions dans les prières. D'autres *mortifications*, comme la diſcipline, la haire, le cilice, &c. augmentent l'irritabilité des fibres nerveuſes, d'où naiſſent des pollutions involontaires & nocturnes : l'éxemple de ces hommes viellis dans les débauches, qui ont recours à la flagellation la plus honteuſe, eſt bien la preuve de ce que j'avance. Le *jeûne* échauffe le *ſang* ; il éxcite ſon agitation, & produit ces inſomnies contre les quelles la pollution volontaire eſt regardée par quelques libertins comme le moyen propre à rappeller le ſommeil. La *Diéte* rafraîchiſſante & humectante facilite les filtrations ; elle rend la matière *ſéminale* plus abondante, & s'engorge au point qu'on ſe croiroit quelque-fois forcé de recommander la pollution à de jeunes Profès, ſi un conſeil de cette nature ne répugnoit pas à la pudeur Quel eſt donc le reméde à tous ces inconvéniens ? *Mariez-vous*, dit S^t. PAUL.

Mais comme les Profès ne peuvent ſuivre l'avis de S^t. PAUL, il y auroit un moyen ſûr de prévenir les accidens qui réſultent des tempéramens trop-vigoureux ; ce ſeroit de ne permettre l'engagement ſolemnel des Prêtres & des Religieux qu'à l'âge de quarante ans. Bien des hommes, à ce tems de la vie, ne ſont à peine que commencer à connoître ce dont ils ſont capables vis-à-vis des femmes. S'il y a des libertins uſés à 30 ans, il y a des hommes qui ne commencent qu'à quarante à ſentir l'impoſſibilité de réſiſter à la concupiſcence.

En l'anné 1743 je fus conſulté avec M^r. CLEREMBOURG Apothicaire à PARIS pour un jeune Clerc de la ville de MACON qui avoit un *Spermato-varicocéle*. Après lui avoir preſcrit les remédes propres à ſa guériſon, je lui fis ſentir toutes les conſéquences qui naîtroient de ſa perſévérance pour l'état au quel il ſe deſtinoit ; qu'il étoit indiſpenſable pour ſon tempérament bilieux & ſanguin de recourir au ſacrement de mariage. Il fit ce que je lui conſeillai, après s'être ſoumis à la déciſion de ſon directeur qui, n'ignorant pas les déſordres qui pouvoient arriver de l'état de ce jeune homme, fut de mon avis.

Mais il faut uſer de beaucoup de circonſpection pour remontrer à ces ſortes de malades leurs obligations. Ils ſont naturellement mélancoliques, par conſéquent, ſuſceptibles des révolutions cauſées par la ſurpriſe que reçoit une ame accoutumée à réfléchir lentement. Un homme en qui le *ſang* eſt pouſſé avec vivacité dans des vaiſſeaux fort-élaſtiques & fort-étroits a l'eſprit vif & pénétrant, il prévient les objections

tions, & ſent les repréſentions qu'on lui fait ; un mélancolique au contraire, dont le ſang marche avec lenteur dans des vaiſſeaux larges & flaſques, ne répond rien aux diſcours qu'on lui tient, il y réfléchit avec tant d'attention que le fluide nerveux reſte comme en arrêt dans le *cerveau* ; ſon ame eſt troublée par ce premier dérangement ; le cœur & les gros vaiſſeaux ſanguins ſont, par néceſſité, privés d'eſprits, ſecond dérangement d'où ſuit néceſſairement un ralentiſſement dans le mouvement progreſſif du ſang, par conſéquent la foibleſſe & la *ſyncope*. Le malade, revenu à lui-même, regarde le Chirurgien comme un homme imprudent & ſans reſſource ; il perd toute la confiance qu'il avoit en lui ; des gens du métier, auſſi jaloux qu'ignorans, prennent delà occaſion de tourner ſes lumières en ridicule. Entre pluſieurs éxemples de cette nature que je pourrois citer, je n'en rapporterai qu'un ſeul ; celui d'un Gentilhomme Eſpagnol âgé de vingt deux ans.

Mr. GAUTIER *greffier* des eaux & forêts m'amena ce jeune homme en 1746. Il avoit un *Spermato-varicocéle*. Je lui conſeillai de ſe marier. Il étoit alors ſimple Clerc & ſe deſtinoit à la Prêtriſe. Comme il me parut extrêmement zélé pour ce dernier état, j'uſai de toutes les précautions poſſibles, en lui annonçant que ſon mal le rendroit irrégulier. Il tomba en *Syncope*. Revenu à lui-même, il me témoigna ſon mécontentement ſur mon avis ; & ne ſe rendit qu'avec beaucoup de peine aux raiſons de conſcience qui m'avoient porté à le lui donner. Il conſentit cependant à le mettre à profit, ſi ſon directeur l'approuvoit. Il éxigea en même tems que je lui donnaſſe mon opinion par écrit.

Je le fis dans la conſultation, qui fait la concluſion de ce mémoire.

Il reſte maintenant à éxaminer deux cas particuliers leſquels, à cauſe du rapport qu'ils ont avec cette matière, demandent d'être obſervés avec attention, pour ne pas tomber dans les inconvéniens qu'entraînent toujours après elles les déciſions hazardées. Quelques-uns, & peut-être le plus grand nombre, ayant lu dans le *Deutéronome* le précepte, *non intrabit eccleſiam &c*, le prennent à la lettre ſans penſer que la loi nouvelle a apporté beaucoup de changemens à l'ancienne, par l'autorité de JESUS-CHRIST, des Apôtres & des Conciles.

Le premier de ces cas conſiſte dans l'appauvriſſement, l'oblitération & le deſſéchement des *Teſticules*. Cet effet qui, comme je le dis dans le mémoire ſuivant, eſt ſouvent la ſuite d'un traitement indiſcret des *Deſcentes* dans les Enfans à la mamelle, jette néceſſairement l'homme dans un état d'impuiſſance au dégré le plus éminent ; les *Teſticules* éxiſtent cependant, & peuvent en impoſer aux perſonnes commiſes pour en faire le rapport. L'hiſtoire de ce ſiécle en fournit un éxemple fameux, que l'on trouvera dans le même mémoire ſuivant. La pratique de la Chirurgie *herniaire* en donne aſſez de preuves pour épargner d'autres détails. Ce ſeroit donc commettre une grande faute, ſi l'on étoit dans le cas de ſuivre à la lettre le précepte *de attritis Teſticulis*, que de laiſſer parvenir aux ordres ſacrés quelqu'un

qu'un en qui ces organes abſolument néceſſaires à la Génération ſeroient, quoique très-diſtincts & apparens, hors d'état de pouvoir jamais ſervir à la filtration de la matière *Séminale*. Mais il paroît, parceque nous avons vu ci-deſſus ſur les déciſions de l'Egliſe, que ces maladies provenant de pareilles cauſes ne peuvent empêcher un homme de s'avancer dans les ordres.

Le ſecond cas conſiſte dans les fauſſes marques d'impuiſſance cauſées par l'exiſtence des *Teſticules* dans le *Ventre*.

Il n'eſt pas douteux que ces organes ne puiſſent ſe trouver tellement rémontés vers les *Anneaux* que l'on ne les prenne quelque-fois pour des *Deſcentes*. AMBROISE PARE', HYERON. SENEX en rapportent des éxemples, qui n'ont pas corrigé les *Hernio-brayiſtes*, puis qu'ils tombent tous les jours dans ces mépriſes groſſières, les prennant pour les *Boyaux :* mais quelque-fois ils ne paroiſſent point du tout, & ils ſe trouvent renfermés entre le *Péritoine* & les *Muſcles*. REINER. SOLENANDER, PHILIP. SALMUTHUS & d'autres Auteurs en citent des hiſtoires, dont je parle dans le mémoire ſuivant. Les perſonnes qui ſe trouvent dans ces cas n'en ſont pas moins propres à la génération ; elles ſont au contraire, trop-malheureuſement pour elles, réſervées aux plus grands efforts de la concupiſcence, lorſque leur tempérament eſt entièrement formé ; les raiſons *phiſiologiques* en ſont détaillées dans le même mémoire. Ne ſeroit-ce donc pas commettre la faute la plus grande que de ranger ces hommes dans la claſſe

des

des *Emaſculés*, & de les empêcher par cette raiſon d'entrer dans les ordres? Le juſte motif de les en éloigner ſe reduit, bien-loin de là, à l'impoſſibilité où il ſeroient de ſe contenir dans la pureté d'un tel état, au milieu de tentations ſupérieures à la force humaine. Un autre motif encore eſt celui de leur éviter le danger de perdre la vie par les maladies que leur cauſeroit une chaſteté continuelle, & au deſſus de leurs forces.

Il faut donc conclure avec PONTAS, ſur la Queſtion de ZACCHIAS, que les Prêtres qui ont des *Deſcentes* ne ſont diſpenſés de dire leur office que lorſqu'ils ſont accablés par les accidens de cette maladie, de même qu'ils en ſont diſpenſés dans les cas de toutes autres maladies aiguës.

En ſecond lieu, ſuivant les déciſions rapportées par PONTAS, appuyées de l'autorité des Conciles & des PAPES, fondées ſur des raiſons très-ſages, ceux en qui les parties de la Génération manquent totalement ou en partie, ou qui portent en eux le germe de quelques maladies qui pourroient les mettre un jour dans le riſque de perdre les *Teſticules*, ne ſont point dans l'obligation de s'éloigner des ordres ſacrés, quoiqu'ils ſoient avertis de ce qui peut leur arriver. Il ſuit encore de-là que les ſupérieurs qui ont connoiſſance de cette infirmité n'ont aucun droit légitime d'empêcher ceux qui en ſont affligés de ſe préſenter à la Prêtriſe; lorſqu'ils ont d'ailleurs la capacité & la pureté des mœurs requiſe pour recevoir & éxercer dignement les ordres.

Troi-

Troiſiémement, il n'eſt pas douteux que les hommes qui ſe ſont émaſculés par le ſeul motif de dévotion ne méritent la Cenſure eccléſiatique, & qu'ils ne doivent être interdits de toutes fonctions du Miniſtère ſacré.

CONSULTATION

Pour une jeune Clerc attaqué d'une *Hernie* fauſſe.

Le *Spermato-varicocéle* dont Mr. **** eſt attaqué eſt un mal qui porte tout au plus avec lui, pour le préſent, le caractère d'une indiſpoſition : mais il eſt le germe d'une maladie des plus redoutables. C'eſt pourquoi je penſe qu'il eſt très-important de l'arrêter dans ſon principe.

Cette indiſpoſition eſt un regorgement de la ſemence dans le canal *déférent* & dans l'*Epididyme* avec épaiſſement du ſang dans les Veines *Spermatiques :* elle porte donc avec elle un double caractère ; ainſi il faut la regarder comme l'effet de deux cauſes différentes.

Le première eſt la grande continence du malade, d'autant plus dangereuſe que ſon tempérament eſt très-ardent. La matière *ſéminale* deſtinée dans l'ordre de la Nature à une évacuation néceſſaire, eſt produite en plus grande quantité que n'en peuvent contenir ſes *Véſicules* ſéminales ; elle ſe trouve ainſi forcée de refluer vers l'organe qui la filtre avec trop-d'abondance. Cet organe eſt le *Teſticule* gauche du malade ; c'eſt la raiſon pour laquelle le Canal *déférent* de ce côté-là & l'*Epididyme*

l'*Epididyme*, trop-remplis, ſe gonflent & ſe tendent bien au delà de leur ton naturel.

La ſeconde cauſe eſt un ſang trop-épais dont le mouvement ralenti l'empêche de remonter contre ſon propre poids dans les Veines *Spermatiques*, il les force à devenir plus larges que dans l'état naturel. Ces deux cauſes concourrent donc à former la tumeur qui ſe manifeſte du côté gauche. Cet épaiſſiſſement du ſang dans les Veines *Spermatiques* eſt l'effet du tempérament ſanguin & bilieux du malade. Les liqueurs marchent lentement dans les Vaiſſeaux, dont le diamétre eſt trop-large & le tiſſu trop-lâche, ſurtout dans la *Veine Porte :* elles paſſent avec trop de lenteur dans cette dernière veine pour être ſuffiſamment attenuées & diviſées, & acquérir la fluidité néceſſaire à un tempérament vraiment ſain, & éxempt de toutes les viciſſitudes qui proviennent de l'affection *hypocondriaque*. Auſſi le malade en indique-t-il les diſpoſitions les plus prochaines, s'il n'en a pas déja ſenti d'autres effets que ceux qui ſont aujourd'hui l'objet de notre attention. Il ne doit rien négliger dés-à-préſent pour s'en garantir. Il tirera un triple avantage de nos avis : il moderera ſon tempérament : il guérira de ſon indiſpoſition : il préviendra le prétexte d'*irrégularité*. Le *Spermatocéle*, par ſes conſéquences, expoſeroit immanquablement le malade à perdre le *Teſticule*, s'il ne lui en coûtoit pas la vie par l'opération qu'il ſeroit peut-être obligé de ſouffrir un jour. Les raiſons que je viens de donner de la cauſe de cette indiſpoſition paroiſſent ſuffiſantes pour démontrer qu'elle vient de la trop-

trop-grande quantité de *Semence* à la quelle répugne dès-à-préſent le tempérament du malade, & qui, probablement, y répugnera bien-davantage dans la ſuite, lorſqu'il ſera entièrement développé. Rappellons ici le précepte d'HOLLERIUS " *Sæpè vehementi imaginatione libidinoſis colligitur ſemen.*" Il entend par *libidinoſis* les perſonnes d'un tempérament trop-vigoureux. Le Célibat ne leur convient nullement, c'eſt une vérité que Saint PAUL a prêchée.

L'Egliſe n'admet aux ordres ſacrés qu'à un âge où elle croit que le tempérament doit être décidé, & auquel l'homme doit connoître ſes forces. Mais, comme le malade ne peut pas en juger, il convient de l'avertir ici que ſa conſtitution eſt telle qu'elle peut le réduire dans le cas, au moins litigieux, de l'*irrégularité*, & que ſa vie même ſe trouve expoſée, s'il ne prend toutes les précautions néceſſaires pour ſe garantir du danger qui le menace.

On remplira les vues de guériſon par le régime, & par les remédes tant internes qu'externes.

Les parties doivent être ſoutenues avec un ſuſpenſoire fort-ſerré.

Le malade s'appliquera avec modération à l'étude. Il prendra des récréations qui l'exciteront au mouvement : la Paume, le Mail &c, la Promenade, l'éxercice du Cheval, la Chaſſe &c lui conviennent.

Sa nourriture doit être légère & de facile digeſtion. Ses alimens ſeront tirés du régne animal plutôt que de celui des végétaux. Entre les chairs d'Animaux, celles qui abondent le plus en ſels volatils ſont à préférer, telle que celle du Mouton ; la Volaille lui convient mieux que le Gibier ; le Pigeon ramier & domeſtique & les Tourteraux ſont les meilleurs. Comme les nourritures humectantes lui ſont auſſi fort-convenables, il peut manger de tems-en-tems du Poiſſon, mais le plus léger qu'il pourra trouver : cet aliment fournit beaucoup de ſucs aqueux & gélatineux ; il eſt de facile digeſtion, ſi on le mange ſans huile & ſans beurre. La boiſſon ordinaire du malade ſera du vin vieux dénué de toute acidité ; il doit le mêler avec de l'eau. Il ſe livrera le moins qu'il pourra au ſommeil. Il lui ſera très-utile de reſpirer l'air au lever du ſoleil. Le malade ſera ſaigné une fois du *Bras*, à la quantité de dix ou douze onces : le lendemain de la ſaignée il prendra, le matin, le bouillon ſuivant qu'il continuera pendant un mois.

Prenez un quarteron de rouelle de *Veau*, faites le cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau. Quand le *Veau* ſera cuit, on jettera dans le bouillon de la *Chicorée* ſauvage, du *Creſſon* de fontaine & de la *Fumeterre*, de chacune de ces herbes, une poignée, après les avoir écraſées dans un mortier ; on les laiſſera infuſer, le pot étant bien bouché, juſqu'à ce que la liqueur ſoit tiéde. Il ne faut pas la faire réchauffer.

Après

Après le mois d'uſage de ces bouillons, le malade prendra, pendant quinze jours, les bouillons de *Vipères*. Ils doivent être faits de la manière ſuivante.

Prenez un demi-quarteron de rouelle de *Veau*, les herbes déja preſcrites & un forte *Vipère*, dont on aura coupé la Tête, emporté la Peau, & ſéparé la Véſicule du *Fiel*; mettez le tout cuire au bain-marie, extrêmement-bien bouché, avec huit onces d'eau; on ne débouchera le pot que lorſque l'on croira que la liqueur ſera aſſez-réfroidie pour être avalée ſur le champ, après l'avoir paſſée, & avoir fait tomber dedans le ſang qui dégouttera du corps d'une autre *Vipère*, laquelle ſera reſervée pour le bouillon du lendemain. On continuera ainſi tous les jours.

Quand le malade aura fini ſes bouillons, il prendra tous les matins, pendant un mois, un *Bolus* compoſé de ſix grains d'*Æthiops* martial, ſix grains de poudre de *Cloportes*, & huit grains de *Rhubarbe* en poudre; le tout incorporé avec une quantité ſuffiſante de confection Hamec.

Il boira, dans le cours de la journée, deux livres de Tiſane, faite avec une demie once de racine de *Salſepareille*, deux gros de celle d'*Eſquine*, & autant de celle de *Garance* bouillies dans quatre livres d'eau réduites à deux. Il fera uſage de lavemens d'eau de rivière, dans laquelle on aura fait bouillir une poignée de ſon de ſeigle & les boyaux d'un Poulet ou d'autre volaille: il ſeroit bien d'en prendre un

tous les jours. Ces derniers remédes ſeront continués, pendant vingt jours, ſous les yeux d'un habile homme qui doit en régler la marche.

Pour remédier au vice local, il eſt abſolument néceſſaire d'appliquer un reméde capable de rendre le reſſort aux parties relâchées, ſans altérer la Peau par quelqu'*Eryſipéle* ou inflammation *Phlegmoneuſe* qui ſont preſque toujours les ſuites des fomentations, des cataplaſmes, ou des emplâtres aſtringens. Le topique que j'eſtime le plus, & qui m'a toujours le mieux réuſſi, eſt la Thériaque la plus vielle que l'on puiſſe trouver. La manière de s'en ſervir eſt de l'étendre, de l'épaiſſeur d'un écu, ſur un plumaceau de filaſſe de Lin bien-peignée & aſſez-large pour couvrir tout le *Teſticule* & le Cordon *Spermatique*. Il ſuffit de changer ce médicament tous les deux ou trois jours.

Il convient que le malade faſſe uſage d'eaux minérales ferrugineuſes, tous les ans, dans les ſaiſons.

Délibéré à PARIS, ce 7.me Avril 1746, par moi

G. A.

DES

DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES.

Fautes à corriger dans le Mémoire intitulé des différences locales des TESTICULES *& de leur nombre indéterminé:*

Pages	Lignes	
117	4	Après MARTIN, mettez un point
121	14	il ôta, lif. il crut s'ôter -- ibid. s'évita, lif. s'éviter.
129	18	avec ſa Femme, lif. avec la Reine ſon Eſpouſe.
135	4	après ſont, lif. quelque-fois.
139	3	MOMORENCY, lif. MONTMORENCY. lif. demême ailleurs.
ibid.	18	de, lif. dans.
147	19	produiſſent, lif. produiſent.
152	6	après que, mettez virgule.
161	22	après *Ventre*, mettez virgule, & lif. cependant le malade guérit ſans accident.
163	1	concoît, lif. conçoit.
169	1	après fonction, lif. par la ſuite.

DES

DIFFÉRENCES LOCALES

DES

TESTICULES,

&

DE LEUR NOMBRE INDÉTERMINÉ.

Ille tamen faciem priùs inſpicit & trepidat, ne
Suppoſitus venias, ac falſo nomine poſcas. JUVEN. Sat. I.

I. J'EXAMINERAI la Queſtion ſuivante, ſçavoir. Si ceux qui n'ont point de TESTICULES dans le *Scrotum*, qui les ont placés dans les *Aines*, ou cachés dans le *Ventre* ſont propres à la Génération, & ſi l'on peut les admettre au Sacrement de Mariage ?

Les experts pour cauſe de divorce, ou dans des affaires qui prennent leur ſource des ſituations extraordinaires des *Teſticules*, ſont ſouvent obligés de faire leurs rapports ſur ces cas, qui ſe trouvent quelque-fois couverts de ténébres fort-épaiſſes.

H. Quel-

II. Certains Auteurs ([a]) prétendent que le ſeul déplacement des *Teſticules* ſuffit pour être un obſtacle à la Génération.

PAUL ZACCHIAS ([b]) s'explique ainſi. " La ſituation " changée des *Teſticules* rend la propoſition douteuſe, car on " les trouve en quelques ſujets dans les *Aines*, & comme " cela vient d'un défaut de chaleur naturelle, il paroît con- " ſéquent de dire qu'ils ne ſont point propres à la filtration " d'une *Semence* prolifique, ni à donner cette vigueur mâle " & néceſſaire dans le *Coït*, pour que les gens de cette " eſpéce puiſſent ſuivre l'exemple des autres hommes ; d'où " je conclus qu'il faudroit voir dans les Auteurs du Droit " Canon ſi de tels hommes peuvent contracter validement " le Sacrement de Mariage, car ſi la conſommation de l'acte " eſt néceſſaire pour la Génération, & ſi cette ſituation non- " naturelle des *Teſticules* peut empêcher la filtration de la " *Semence* & la Génération, certainement ces ſortes de gens ne " pourront pas contracter validement le Sacrement de Ma- " riage."

III. RIOLAN ([c]) dit. " Les *Teſticules* péchent par la " ſituation, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, ou qu'ils ſont " placés dans les *Aines*. Dans le premier cas les hommes " ſont déclarés ſtériles, lorſqu'il y a divorce entre le mari

([a]) MARTIN. SCHURIGIUS de Spermat. hiſt. medica S. I. Quæſt. IV.
([b]) Quæſt med. legal. tom. III. lib. 9. Quæſt. VI. Tit. 7.
([c]) Anatomie liv. 2. chap. 35.

" &

" & la femme, quoique les *Teſticules* ſoient bien condi-
" tionnés, parcequ'il ne ſont pas ſitués dans leur lieu na-
" turel."

MARTIN SCHURIGIUS ([a]) répond à cet argument, en
" accordant que l'on trouve quelque-fois des gens dont les
" *Teſticules* cachés dans les *Aines*, ſont tellement comprimés
" que les Cordons *Spermatiques* ſont ſerrés très-étroitement
" par les *Anneaux*, & que delà il arrive néceſſairement que
" les *Teſticules* ſont extrêmement petits & mollaſſes, &
" qu'ils ne peuvent filtrer ni produire une *Semence* ſuffiſam-
" ment conditionnée. Mais au contraire, ſi les *Teſticules*
" ſont cachés dans quelqu'endroit des *Aines*, qui ne ſoit pas
" trop-étroit, ou s'ils ſont renfermés dans le *Ventre*, de façon
" que les *Artères*, les *Veines* & les Vaiſſeaux *déférens* ne ſoient
" pas pour cela comprimés, pourquoi, je vous prie, ne feront-
" ils pas, auſſi-bien que ceux qui ont les *Teſticules* dans le
" *Scrotum* (pourvu que ces *Teſticules* aient la groſſeur & les
" conditions requiſes) pourquoi ne pourront-ils pas être ex-
" cités aux plaiſirs de l'Amour ; pourquoi ne pourront-ils
" pas filtrer & dépoſer une *Semence* prolifique, ou pourvûe des
" conditions néceſſaires à la Génération ? puiſque ſuivant le
" ſentiment de SINIBALUS ([b]), tous les *Teſticules*, qui
" ſont renfermés dans le *Ventre*, ont plus de force & plus
" de chaleur, & ſont beaucoup plus propres à la Génération."

([a]) De Spermatalogia hiſt. medicâ § II. Quæſt. IV.
([b]) De hominis generatione lib. III. tom. 2. cap. 2.

IV. En

IV. En effet il ne faut qu'avoir connu le monde, ſans être *Phyſiologiſte*, pour conclure, avec SCHURIGIUS & SINIBALUS, contre ZACCHIAS & RIOLAN, que les hommes, en qui les TESTICULES ſon cachés, ont beaucoup plus de diſpoſition que les autres pour la volupté. On trouve de ces hommes qui ſont dans leur genre ce que MESSALINE étoit dans le ſien, ce que la fameuſe SAPHO étoit dans l'un & dans l'autre ſéxe.

GUER. ROLFINCIUS ([a]) ſçavoit que les hommes qui ont les *Teſticules* cachés ſont beaucoup plus laſcifs que ceux qui les ont hors du *Ventre*.

DIEMERBROC a vu un homme de cette eſpéce en HOLLANDE, qui avoit plus d'enfans qu'il n'avoit de Ducats, " *Multâ prole magis quam pecuniâ ditatum*," dit-il.

GASPARD BAUHIN ([b]) avoit connu un jeune homme, de vingt cinq ans, qui n'avoit point de *Teſticules* au dehors du *Ventre*, & qui cependant étoit extrêmement adonné au plaiſir des femmes.

SCHURIGIUS cite à cette occaſion un obſervation de BARTHOL. CABROLIUS, qui fut conſulté, pour ſçavoir quel état on pouvoit donner à un jeune homme, de vingt deux ans, dans lequel, vraiſemblablement, & ſelon le ſentiment de GOTORF MOEBIUS, les *Teſticules* étoient cachés dans

([a]) Anatom. lib. 1. cap. 2. ([b]) De Hermaphrod.

le

le *Ventre*; CABROLIUS conſeilla à ſes Parens de le marier; il eut pluſieurs Enfans qui furent tous, en apparence, privés de *Teſticules* de même que leur Père.

FRANCISCUS DE-LE-BÖE cite un Gentilhomme, qui les avoit tous-les deux dans le *Ventre*.

REGNERUS DE GRAAF les a trouvés, dans un Chien, ſitués immédiatement au deſſous des *Reins*.

MARTINUS RULANDUS en cite deux éxemples: on en trouve dans PARE' & dans d'autres Auteurs; leur autorité doit donc nous convaincre de la certitude qu'il y a que les *Teſticules* puiſſent être cachés dans le *Ventre*.

V. Je laiſſe cet article, qui ſera réſumé à la ſection XLIX, pour dire que cette occultation pourroit en impoſer faute d'attention; car de ce qu'un Homme accuſé de viol ou d'adultère, s'en défendroit, en diſant qu'il n'auroit pas de *Teſticules*, il ne s'en ſuivroit pas qu'il n'en eut point, & que l'on dût le croire ſur ſa parole; il faudroit, pour s'en convaincre, qu'il rapporta des preuves certaines qu'ils lui auroient été ôtés par une opération de Chirurgie ou par accident: encore un Chirurgien bien inſtruit pourroit en ſoupçonner un ou deux dans le *Ventre*. De même s'il arrivoit qu'une Femme, dégoûtée de ſon Mari, voulut s'en faire ſéparer, ſous prétexte que, ne faiſant point d'Enfans, la faute viendroit de ſon Mari, parce qu'il n'auroit qu'un *Teſticule*, ou parce qu'il ne

lui en paroîtroit pas dans le *Scrotum* ni dans les *Aines*, il faudroit faire des recherches très-éxactes ſur l'un & l'autre cas, avant de porter un jugement aſſuré & déciſif. Il y a donc beaucoup d'attention à apporter dans l'éxamen des parties, & dans la cauſe de leur abſence, ce qu'il n'eſt pas poſſible de bien faire, ſans avoir été inſtruit auparavant de ce qui peut avoir changé la ſituation naturelle des *Teſticules*, & des accidens qui peuvent cauſer leur perte. Par éxemple.

MARTIN SCHURIGIUS dit que, dans le premier cas, il entend lorſqu'un Homme eſt accuſé de rapt & de ſéduction, cet Homme eſt à l'abri en déclarant qu'il eſt *Eunuque*, parce qu'on lui a emporté les *Teſticules:* cet Auteur ajoute qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'un tel Homme ne ſoit fauſſement accuſé, s'il a une cicatrice de chaque côté au *Scrotum.* Cette preuve peut-elle paroître convaincante, à qui verra dans cette même ſection qu'un Homme peut ſe faire emporter les *Teſticules* par la crainte que l'on ne forme contre lui une accuſation? Mais il pourroit encore avoir eu des abcès en ces parties qui auroient laiſſé des cicatrices capables de favoriſer ſon impoſture. Ces choſes pourroient donc en impoſer à ceux qui ne ſeroient point ſur leurs gardes, ou qui ne ſeroient pas prévenus que les *Teſticules* de cet Homme pourroient n'avoir jamais ſorti du *Ventre*: dans ces cas, je penſe qu'il faut éxiger de l'accuſé qu'il apporte des atteſtations des Chirurgiens qui l'auroient traité, ou d'autres preuves équivalentes, données par des témoins oculaires, des opérations qu'on lui

lui auroit faites ; encore ces preuves pourroient-elles être équivoques : mais avec ces précautions on éviteroit de tomber dans le cas d'un faux rapport, qui donneroit gain de cauſe au coupable, tandis que l'innocent ſeroit opprimé : à dire ſincèrement ma penſée, j'aimerois mieux refuſer la commiſſion que de m'expoſer à la moindre faute dans une affaire auſſi délicate.

VIERUS (a) fournit une preuve de ce fait en la perſonne d'un Moine qui eut très-mal paſſé ſon tems, ſi l'on eut pris ces précautions. Ce Moine fut pris, en flagrant-délit avec une Femme, par pluſieurs de ſes compagnons, & comme il craignit que l'on ne ſévit contre lui avec trop de rigueur, il ſe fit amputer les *Teſticules* par un Chirurgien ; il ôta par ce moyen tout ſoupçon ſur ſa conduite, & s'évita des peines qui lui auroient été infligées, en diſant qu'il avoit été ainſi mutilé dans ſa jeuneſſe. Si l'on eut éxaminé les cicatrices, il eut été aiſé de juger qu'elles étoient récentes. Je crois que bien des Moines d'aujourd'hui aimeroient mieux s'expoſer à la Cenſure eccléſiaſtique, que de ſe faire faire une pareille opération. Le danger de perdre la vie effrayeroit davantage que la crainte de la punition.

Quelle autre grande faute encore ſi, comme on le verra ſect. XXXV, un Homme, qui auroit le pouvoir de ſe faire rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre*, étoit jugé n'en point avoir !

(a) JOAN. WIERI opera lib. 4. cap. 20.

VI. Dans le ſecond cas, quelle honte ne retomberoit pas ſur ceux qui affirmeroient que le Mari, de la Femme qui cherche à faire divorce, ſeroit impuiſſant, ſi la Femme, ayant la liberté de ſe remarier, ne faiſoit point d'Enfans avec ſon ſecond Mari, & que ſon premier fut accuſé & convaincu de fornication ou d'adultère, & qu'il fut puni en conſéquence d'un ſecond rapport, qui certifieroit de ſa puiſſance active ! Ce cas pourroit arriver faute d'un éxamen aſſez-particulier ; je n'en ai point trouvé d'éxemple dans les Auteurs, mais cette ſuppoſition ne me paroît pas porter à faux. Rien n'eſt plus aiſé que de ſe laiſſer tromper par les apparences. Un Homme qui ſeroit accuſé par une Fille de lui avoir fait un Enfant, & qui s'en défendroit, ſous prétexte qu'il n'auroit pas de *Teſticules*, pourroit induire en erreur des Chirurgiens peu-inſtruits ; car il pourroit arriver que, quoiqu'il fut châtré des deux côtés, il auroit un *Teſtiſticule* ou deux, peut-être même trois renfermés dans le *Ventre*, voy. § VIII, qui, n'ayant pas pu être emportés, ſuppléeroient au défaut de ceux qui auroient été amputés. Qu'auroit-on à répondre à un pareil argument ? Les *Eunuques* diroit-on, ne rendent pas de *Semence*, ou l'humeur qu'ils fourniſſent dans le *Coït* n'eſt pas une *Semence* pourvûe des qualités propres à la Génération ; j'en conviens, mais ils ne voudroient pas s'expoſer à en donner la preuve, & l'on ne pourroit pas les y contraindre, par conſéquent cette raiſon ne ſeroit pas ſuffiſante pour leur condamnation. Les *Eunuques*, diroit-on encore, ont la voix claire ; je repliquerois qu'il y a des Hommes très-parfaits, en-égard aux parties de la

la Génération, qui ont la voix auſſi-claire qu'eux, tandis qu'il y a des *Eunuques* Italiens qui chantent la taille. Le fameux PERETTI, qui chantoit il y a deux ans à l'*Opera* de LONDRES, eſt dans ce cas ; mais il n'a pas de barbe objectera-t-on ; je rejetterois encore cette preuve, parcequ'il y a des Hommes, qui ont les parties de la Génération très-bien conditionnées, & qui n'ont pas un poil ſur le corps.

L'illuſtre *Eunuque* Italien, qui avoit enchanté toute l'ANGLETERRE, il y a vingt ans, par la beauté & la ſupériorité de ſa voix, & qui, par ce moyen, avoit acquis une très-grande fortune, n'eut pas pu ſe tirer ſi aiſément d'affaire, s'il eut été pourſuivi de plus près dans les accuſations portées contre lui, & dont il fit un badinage. Une Fille l'accuſa de lui avoir fait un Enfant ; il s'en fit gloire, & ne s'en défendit pas : il fit les frais de Couches & du Baptême avec magnificence. Une autre Fille, témoin du bon traitement qu'en avoit reçu la prémière, l'accuſa devant le même Juge, pour un même fait : il en uſa avec elle auſſi généreuſement ; & il ne fut queſtion, dans toutes les bonnes compagnies que des qualités extraordinaires du nouvel ORPHEE ; quelques Phyſiciens même s'en occupèrent ſérieuſement. Une troiſième Fille crut tirer de lui le même avantage que les deux premières ; mais il nia le fait ; & dit au Juge, en lui faiſant voir ſon état, qu'il n'avoit avoué les deux premiers Enfans, que pour ſe donner dans le monde pour ce qu'il n'étoit pas, & que s'il avouoit le troiſiéme, il s'expoſeroit à des conſéquences qui le ruineroient par la ſuite. La Fille fut déboutée de ſa demande, & il fut renvoyé ſur ſa bonne foi.

S'il

S'il y eut eu un rapport fait par des Gens de la profeſſion bien-verſés dans cette matière, l'accuſé auroit pu ſe trouver très-embarraſſé. Pour moi, je le confeſſe, je ne donnerois, en pareil cas, qu'une déclaration très-équivoque, en affirmant que malgré la conviction certaine qu'il n'y auroit pas de *Teſticules* au dehors, il pourroit y en avoir dans le *Ventre*.

VII. Comme il n'eſt pas aiſé de donner des ſignes de l'éxiſtence des *Teſticules*, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, & que l'on s'expoſeroit à l'erreur en la niant, ou en l'accordant, ſous prétexte qu'ils y ſeroient, lorſqu'ils manqueroient totalement, je penſe qu'il convient mieux de s'inſtruire des différens cas, où les *Teſticules* manquent; d'apprendre à connoître toutes leurs ſituations non-naturelles; nous verrons enſuite quelques-uns des vices particuliers, dont ils ſont attaqués, comme l'*atrophie*, & l'*oblitération* de ces organes, effets qui conduiſent bien plus ſûrement à l'impuiſſance que l'*occultation*.

VIII. Les deux *Teſticules*, ou un ſeul, peuvent manquer, ou par un vice de conformation, ou par quelque-accident, comme par *ſuppuration*, par *Gangréne*, par *arrachement* ou par une opération de Chirurgie. Les *Teſticules* peuvent être cachés par un vice de première conformation, ou peuvent avoir été forcés de prendre une mauvaiſe ſituation dans les *Aines*, dans le *Ventre* ou ailleurs. Ils peuvent tomber dans l'*atrophie*, dans l'*oblitération* & dans l'*amaigriſſement* par différentes cauſes. C'eſt de la différence de ces vices

que

que viennent les embarras où l'on ſe trouve pour porter ſon jugement, lorſqu'on en eſt requis : il faut donc avoir préſent à l'eſprit les ſources d'où viennent ces défauts. C'eſt ce que je me propoſe de détailler ; mais avant d'entrer dans ces explications, il eſt encore intéreſſant d'être inſtruit de pluſieurs particularités, que la Nature ſe plait à faire, avec un ordre aſſez-uniforme dans preſque tous les ſujets, comme on l'a vu dans le mémoire ſur la *Hernie* de naiſſance ; elle ſemble auſſi quelque-fois ſe faire un jeu, à l'occaſion de ces organes, dans d'autres ſujets.

IX. On ſçait que malgré la grande éxactitude que la Nature emploie ordinairement au développement régulier de toutes les parties de l'EMBRYON, dans l'inſtant de la conception, il arrive néanmoins quelque-fois qu'elle paroît prodigue dans le nombre de certaines parties, comme elle en paroît quelque-fois avare. L'on trouve dans les Auteurs beaucoup d'éxemples d'Enfans qui naiſſent *Triorchides*, c'eſt-à-dire avec trois *Teſticules* ; l'on en trouve d'autres qui naiſſent *Tétrorchides*, ce ſont ceux qui ont quatre *Teſticules* ; il y a auſſi des *Pentorchides*, ceux qui ont cinq *Teſticules*.

NICOLAS VENETTE ([a]) dit qu'il n'y a guère de Royaumes qui ne fourniſſent quelques familles où il n'y ait des Hommes pourvûs de trois *Teſticules*.

([a]) Dans le Tableau de l'Amour conjugal.

FERNEL

FERNEL dit avoir vu une famille, dont tous les Mâles étoient ainſi dotés par la Nature.

WELCHIUS, ſuivant ROS. LENTILIUS ([a]), dit auſſi avoir connu une famille dont tous les Mâles étoient *Triorchides*.

SCHINKIUS certifie qu'il y avoit de ſon tems à BERGAME une illuſtre famille dans laquelle il y avoit beaucoup d'Hommes de cette eſpéce.

BORELLI a vu un dont le Père & le Fils étoient *Triorchides*.

Au rapport de COELIUS RODIGINUS, AGATOCLES Roi de SICILE fut ſurnommé *Triorches*, parcequ'il avoit trois *Teſticules*.

Les Hiſtoriens aſſûrent, à ce que dit SCHURIGIUS, que PHILIPPE Landgrave de HESSE étoit auſſi *Triorchide*.

BARTHOLIN, GRAAF, HOULLIER, LEAL-LEALIS en rapportent pluſieurs obſervations, qui ſe réduiſent toutes à prouver la même choſe.

XI. On pourroit inférer de la pluralité des *Teſticules*, qu'ils pourroient perdre de leur vertu, les uns pour les autres, en ſuppoſant que le partage du *ſang* ſeroit le même, & qu'il

([a]) Micel. Nat. Curoiſ. ann. 3. Decad. III.

ne

ne ſe filtreroit pas en plus grande quantité que s'il n'y avoit que deux *Teſticules*, mais la force du tempérament, qui paroît ſi difficile à réprimer dans le plus grand nombre des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, eſt comme une preuve aſſurée que chacune de ces parties fournit, toutes choſes égales d'ailleurs, la même quantité de matière *Séminale* & que, par conſéquent, la quantité doit en être augmentée en proportion de l'éxiſtence ſurnuméraire des *Teſticules*.

PIERRE LAFOREST a vu de ces Hommes ; il convient qu'ils étoient d'un tempérament extrêmement chaud.

HIERON. MONTANUS avoit connu un Moine de cette eſpéce qui étoit, dit-il, indomptable. Il y a lieu de croire qu'en celui-ci la Nature n'avoit pas été économe & qu'elle avoit proportionné au volume de chacun de ces différens organes la même quantité de *ſang* pour ſervir à la filtration de la matière *Séminale*. Ceci eſt aiſé à prouver par l'obſervation de GERARDUS BLASIUS ([a]) ; il fait remarquer que, dans un Homme de trente ans qui avoit trois *Teſticules*, les deux qui étoient du côté droit avoient chacun la même groſſeur & les mêmes dimenſions que celui du côté gauche, qui étoit dans l'état naturel.

LÉAL-LEALIS a fait la même remarque, avec ſoin, dans deux ſujets, l'un vivant & l'autre mort.

([a]) Obſerv. medic. part 4.

XII. Si, ſelon les Gens du monde & les libertins, qui s'enorgueilliſſent de pareils dons de la Nature, ces dons doivent être regardés comme des faveurs ; les Gens ſages, au contraire, gémiſſent lorſqu'ils ont des Enfans ainſi diſpoſés. Rien n'eſt plus propre à ruiner de bonne heure le tempérament que le nombre augmenté de ces organes, ſurtout lorſque l'on en abuſe trop-tôt. J'ai fait mes humanités avec un jeune Homme, ainſi pourvû de trois *Teſticules*, qui, à l'âge de 14 ou 15 ans, étoit d'un tempérament des plus vigoureux : il avoit déja de la barbe, & paroiſſoit avoir toute la force d'un Homme de vingt cinq ans : il s'adonna, à l'âge de quatorze ans, avec tant de fureur, à la pollution, qu'il ne ſe paſſoit pas une heure, ni nuit ni jour, qu'il ne travailla à ſa deſtruction, malgré les reproches de ſes camarades ; ſa brutalité alloit au point qu'il ne pouvoit pas même ſe contenir pendant le ſacrifice de la Meſſe ; les punitions les plus rigoureuſes de ſes Maîtres, les pleurs, les gémiſſements de ſa Famille ne furent pas capables de le contenir ; il mourut en conſomption en moins d'un an.

XIII. Le nombre des *Tétrorchides* ne paroît pas ſi commun que celui des *Triorchides* ; cependant l'éxiſtence en eſt très-bien démontrée par les Auteurs qui les ont obſervés.

THOMAS BARTHOLIN dit que VAROLIUS en a vu un.

NICOLAS DE BLEGNY ([a]) fait mention d'un Homme qui avoit quatre *Teſticules*, très-diſtinctement ſéparés les uns des

([a]) Dans le Zodi. Franc. ann. II.

autres

autres, dont deux étoient d'un côté & deux de l'autre, dans le *Scrotum*.

XIV. Mais on penſe bien qu'il eſt beaucoup plus rare de trouver des *Pentorchides*, des Hommes qui aient cinq *Teſticules*. Cependant BENJAMIN SCHORFFIUS dit en avoir remarqué cinq ([a]) dans un de ſes amis, dont trois étoient d'une groſſeur naturelle, mais les deux autres n'etoient pas plus gros qu'un très-petit œuf de Pigeon.

XV. NICOLAS VENETTE prétend que ceux qui ont un plus grand nombre de *Teſticules* qu'à l'ordinaire ne ſont pas les plus fertiles, qu'au contraire ils deviennent impuiſſans, parce que, dit-il, la vertu prolifique eſt diviſée en trop de parties, pour avoir la force néceſſaire : il cite l'éxemple d'AGATOCLES Roi de SICILE, qui favoriſe ſon opinion ; car en effet il ne paroît pas, parce que RHODIGINUS dit de ce Roi, qu'il ait eu des Enfans ; il dit bien qu'il fut extrêmement adonné au plaiſir des Femmes, dès qu'il fut à l'âge de puberté, & qu'il avoit porté ſes plaiſirs à un tel excès avec ſa Femme, que ce n'étoit pas ſans raiſon qu'elle mêloit ſouvent ces paroles avec ſes ſanglots & ſes ſoupirs, après qu'il fut mort. " *Quid non tibi, quid tu non præſtitiſti mihi !*"

JONCTATUS dit, d'après THUANUS, que PHILLIPPE Landgrave de HESSE, étoit d'un tempérament ſi laſcif que ſon Conſeil de conſcience fut obligé de lui permettre

([a]) Micell. Nat. Curio. decad. III. ann. V.

une Concubine, parce que la Princeſſe ne pouvoit pas ſuffire à ſes empreſſemens amoureux; cet Auteur ne dit pas que le Landgrave ait eu des Enfans.

Le *Pentorchide*, dont parle SCHORFFIUS dans la ſection précédente, ſemble avoir été ſi-tôt diſpoſé au plaiſir des Femmes que, dès l'âge de quatorze ans, il débaucha toutes les ſervantes de ſon Père, & que même, avant cet âge, il n'y avoit pas de jour qu'il ne ſe pollua; mais SCHORFFIUS ne dit pas qu'il ait eu des Enfans: s'il eut été auſſi fécond qu'il étoit vigoureux, l'Auteur n'auroit pas manqué de faire obſerver qu'il en auroit eu avec quelques-unes de ce grand nombre de Filles qu'il avoit connues. Enfin le ſentiment de VENETTE ſemble de plus en plus ſe confirmer ſur l'impuiſſance de ces ſortes de Gens, car l'on trouve que PAULUS AMMANUS, qui dit que les *Triorchides* & les *Tétrorchides* ſont les Héros dans les champs de VENUS, *ipſos in Veneris campo eſſe Heroes*, ne paroît pas vouloir prouver par là qu'ils ſoient plus fertiles que les autres Hommes, mais qu'ils ſont plus lubriques.

Ces preuves de grande vigueur ſont pourtant contredites par MERCKLINUS ([a]); il fait la remarque d'un jeune Homme de vingt cinq ans, qui avoit trois *Teſticules* très-diſtincts & d'égale groſſeur; il étoit d'ailleurs d'un tempérament très-fort, ſans avoir jamais ſenti le moindre déſir pour les Femmes; au contraire il les avoit en horreur au point, que lorſqu'il les voyoit, il pâliſſoit, & tomboit en *Syncope* quand

([a]) Miſcell. Nat. Curi. decad. III. ann. VII.

elles

elles lui faiſoient des careſſes. Cette obſervation fait voir que, quoique les *Triorchides* ſoient en général fort-laſcifs, il ne faudroit pas porter trop-légèrement ſon jugement ſur un particulier de ce qui eſt du plus grand nombre, ſans courir le riſque de commettre une faute, puiſque cette régle peut ſouffrir quelques-exceptions.

XVI. Comme la force du tempèrament des *Triorchides* vient de ce que la matière de la *Semence* eſt ordinairement fournie chez eux en plus grande quantité que dans ceux qui n'ont que deux *Teſticules*, je crois qu'il eſt raiſonnable de penſer que certains Hommes, qui ſemblent n'avoir que deux *Teſticules*, & qui ſont pour les Femmes d'un tempérament ſupérieur à ceux dont nous venons de parler, peuvent en avoir un ou deux cachés dans le *Ventre*, qui les excitent néceſſairement davantage au plaiſir de l'Amour, que les *Anorchides*, ceux qui n'ont que deux *Teſticules*, que les *Triorchides* & les autres.

Un de mes amis avoit un Chien qui étoit le plus lubrique animal qu'il fut poſſible de voir, en ſon genre : je le ſoupçonnai long-tems d'être *Triorchide* ; il mourut, j'en fis l'ouverture avec M^r. de GARENGEOT, nous lui trouvâmes deux forts *Teſticules* au dehors du *Ventre* ; nous lui en trouvâmes un troiſième dans le *Ventre* auſſi-bien conditionné que les deux autres, en conſiſtance, en figure & en groſſeur ; il étoit ſitué ſur la partie latérale gauche de la *Veſſie* ; il avoit des Vaiſſeaux particuliers que nous conduisîmes aſſez-près de leur origine, mais nous ne pûmes aller plus loin, parce

parce qu'il y avoit un *abcès* au *Méſentère*, qui avoit détruit en partie le *Péritoine*, & les vaiſſeaux : le canal *déférent* entroit dans la *Véſicule* ſéminale, par la route ordinaire, après avoir décrit ſur le côté de la *Veſſie* la figure d'une S renverſée. Mr. de GARENGEOT me demanda le ſujet, dont il fit deſſiner les parties, dans l'intention d'en faire un mémoire, pour être lu à l'ACADEMIE de Chirurgie.

XVII. L'*Anatomie* des Animaux donne ſouvent des notions de celle du corps humain ; auſſi un telle obſervation m'a toujours donné lieu de croire, depuis que je l'ai faite, que ces Hommes, ſi fameux dans les champs de VENUS, ſont conſtruits de la même façon ; qu'ils ont des *Teſticules* en dedans & en dehors : car comment s'imaginer, s'il en étoit autrement, qu'ils puſſent ſoutenir tous les aſſauts qu'ils donnent, & que l'on regarderoit comme des fables s'ils racontoient eux-mêmes leurs exploits ?

JOANN. SCHMIDIUS (a) rapporte qu'un Homme de ſoixante & dix ans, d'une ſanté fort-délicate, en apparence, épouſa un jeune Fille d'un tempérament vif, & qui n'avoit point de répugnance pour les plaiſirs modérés de l'Amour : ce vieillard ne ſe contenta pas de raſſaſier ſa jeune Femme de ſes careſſes, il la fatigua cruellement, il n'y avoit pas de nuit qu'il ne lui donna des marques de ſa paſſion dix à douze, quinze & juſqu'à vingt fois : cela dura pendant trois mois ; il découvrit même en ce tems un projet auſſi déteſtable

(a) Micell. Nat. Curioſ. decad. II. ann. 2. obſ. 127.

qu'impie.

qu'impie. Il comptoit la faire périr à force de la careſſer. Cette jeune Femme à qui il ne reſtoit qu'un ſouffle de vie, prit le parti de s'en plaindre à ſes Parens. Ils obligérent le Mari à faire des remédes qui éteignirent ſes feux, & le rendirent plus traitable.

On auroit peine à croire que pareilles hiſtoires puſſent ſe confirmer ; mais il s'en trouve d'autres éxemples. VITUS RICDLINUS (a) a vu une ſéparation de corps entre un Mari & une Femme, parce que le Mari étoit ſi laſcif que ſa Femme ne pouvoit ſoutenir la force de ſes embraſſemens ; le Juge auquel elle s'en plaignit d'abord, trouva ſon accuſation ſi ſingulière qu'il la renvoya, en lui diſant d'un ton ironique que jamais Femme n'étoit morte de pareil mal.

Au rapport de GASPARD. THEOPH. BIERLINGUS (b) un Homme, âgé de ſoixante & ſix ans, eut une attaque d'Apopléxie, dont il reſta paralitique de la moitié du corps ; il fut même privé de l'uſage de la parole ; malgré cet état fâcheux, il reſta ſi amoureux de ſa Femme, avec laquelle il vivoit depuis vingt-quatre ans, qu'elle ne pouvoit pas ſoutenir ſes careſſes innombrables.

On lit dans NATALIS COMES (c) qu'HERCULE avoit violé dans une nuit cinquante des Filles de THESPIUS Roi de BEÖ-

(a) Linear. medic. ann. 1697. menſ. Novemb.
(b) Theſaur. theor. pract.
(c) Mytholog. liv. 7. chap. 1.

TIE

TIE après l'avoir vaincu, & qu'elles firent chacune un Enfant, excepté l'ainée & la dernière, qui en firent deux, ajoute l'Auteur. Quoiqu'il en ſoit, cet HERCULE pouvoit être un Homme extraordinaire vis-à-vis des Femmes.

HENRICUS SALMUTHUS ([a]) rapporte que PROCULUS avoit débauché, en une nuit, dix des eſclaves de SARMATIE, & qu'en quinze jours il avoit rendu enceintes cent Filles, qui n'avoient jamais eu affaire à d'autres Hommes.

JACOB MOLLERUS ([b]) dit qu'un certain CATALAN étoit ſi vigoureux qu'il careſſoit ſa Femme trente fois chaque nuit, qu'elle s'en plaignit au Roi d'ARAGON, qui, après avoir éclairci la vérité du fait entre le Mari & ſon Epouſe, défendit au Mari, ſous peine d'être pendu, de la careſſer plus de ſix fois par nuit de peur qu'il ne la fit périr.

Il y a une infinité d'hiſtoires pareilles dans les Auteurs, que je ne me ſuis pas engagé de rapporter ; elles me meneroient trop-loin. PIERRE LA FOREST ([c]) en donne des éxemples. On en trouvera dans HEENRIC. ABHEER ([d]) ; dans ROSIN. LENTILIUS ([e]) ; dans SCHENKIUS ([f]) ; dans RODERIUS-A-CASTRO ([g]) ; & ailleurs dont le précis eſt raſſemblé dans MARTINUS SCHURIGIUS ([h]).

([a]) Comment. in Guid. Panciroll. rer. memor. Tom. 10. Lib. 2.
([b]) De cornut. chap 6.
([c]) Obſerv. Medic. lib. 24.
([d]) Obſerv. 9.
([e]) Micell. Medic. pract. part. 1.
([f]) Obſerv. Med. lib. 4.
([g]) De Natur. Mulier. lib. 3.
([h]) De Sperm. Hiſt. Medic. cap. v.

On

On pourroit inférer de la vigueur extrême de ces Hommes qu'ils travaillent plus vîte que d'autres à leur deſtruction; mais l'illuſion ceſſera ſi l'on conſidère que ceux de conſtruction ordinaire ſont capables de ſatisfaire aux deſirs de l'Amour à près de cent ans, à cent ans paſſés, & à cent quarante.

L'illuſtre Mr. de Fontenelle fut Galant au delà de quatre vingt-dix ans.

Le ſurnommé Old-tinker de la ville de Rippon dans le Comté d'York, qui a actuellement 113 ans, n'a ceſſé qu'à l'âge de cent cinq ans de s'acquitter du devoir conjugal, auquel il n'a manqué de ſatisfaire tous les jours que par accident. Sa femme a 99 ans.

Thomas Parr dont la mémoire flatte ſouvent les viellards mourut à l'âge de 152 ans : il n'avoit ceſſé qu'à celui de 140 de donner à ſa Femme des preuves de vigueur. *Tranſ. Phyl. Ann.* 1668.

Henry Jenkins mourut à l'âge de 169 ans dans le Comté d'York. Il étoit d'un tempérament ſi fort qu'à 120 ans il ſe baignoit dans les rivières, & nageoit mieux que perſonne : Son deſſein étoit déteindre les feux de la concupiſcence, dont il étoit tourmenté.

XVIII. Mais ſi la Nature eſt aſſez-libérale pour donner à certains ſujets un plus grand nombre de *Teſticules*; il en eſt auſſi à l'égard deſquels elle eſt aſſez-économe pour ne leur en donner qu'un; dans d'autres elle eſt aſſez-avare pour ne leur en point donner du tout; enfin elle en fait un myſtère dans certains Hommes, en les tenant cachés & enveloppés, de façon que l'on croiroit qu'ils n'en ont point.

SCHURIGIUS nomme *Monorchides* ceux qui n'ont qu'un *Teſticule*; quelques-autres Auteurs les nomment *Unicoles*. On donne le nom d'*Anorchides* à ceux qui n'en ont point; on déſigne par *Teſticondes* ceux en qui ces organes ſont cachés dans le *Ventre* ou ailleurs.

XIX. L'éxiſtence des *Monorchides* ou *Unicoles* eſt bien plus probablement démontrée que celle des *Anorchides*. RIOLAN (a) a diſſéqué publiquement le cadâvre d'un jeune Homme, âgé de vingt-cinq ans, dans lequel il n'y avoit que le *Teſticule* gauche, encore étoit-il flétri & vicié; il n'y en avoit point du côté droit; & il ne trouva aucune marque de cicatrice au *Scrotum* ni dans l'*Aine*.

GRAAF (b) en cite auſſi un éxemple; il ouvrit un Cadâvre qui n'en avoit qu'un.

THEOPH. BONET (c), & WIDELIUS en rapportent auſſi des éxemples. On en trouve dans SCHENKIUS, dans

(a) Anthopogr. lib. 2. cap. 21.
(b) De viror. Organis.
(c) Medic. Septent. par. 2. § 31.

BLEGNY

BLEGNY ([a]), dans les *Mêlanges* des Curieux de la Nature, dans les *Ephémérides* d'ALLEMAGNE, & dans beaucoup d'autres Auteurs, qui n'ont pu échapper aux recherches de MARTINUS SCHURIGIUS ([b]). Mais l'on n'en trouve pas de preuves plus certaines & plus ſatisfaiſantes que celles qui ſont rapportées par ZACCHIAS ([c]), & par LEAL-LEALIS ([d]). Voici ce qu'en dit ZACCHIAS.

" Je trouvai un ſeul *Teſticule* en diſſéquant un Cadâvre, " mais il étoit plus gros & plus nourri qu'à l'ordinaire, & " ce qui ſurprit plus agréablement les témoins de cette dé- " couverte, c'eſt que les Vaiſſeaux *Spermatiques* du côté droit, " où étoit le *Teſticule*, étoient doubles." Il paroît qu'il n'y en avoit pas du côté gauche ſuivant l'expoſé de l'Auteur.

L'obſervation de LEAL-LEALIS eſt encore plus ſingulière. Il découvrit dans un ſujet un ſeul *Teſticule* auquel les Vaiſſeaux *Spermatiques*, venoient ſe rendre, de chaque côté.

XX. Il y a un bien plus grand nombre de *Monorchides* par accident, que par vice de conformation. Les *Abcès*, la *Gangrêne*, toutes les maladies, qui peuvent ſurvenir à l'un où à l'autre des *Teſticules*, & qui obligent à les emporter, ſont des cauſes trop-évidentes pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici un article particulier ; j'aurai occaſion de les détailler, dans les additions à mon traité des HERNIES. Ces cauſes

([a]) Zod. Fran. ann. 3.
([b]) De Sper. hiſt. med.
([c]) Quæſt. medic. leg. lib. 2.
([d]) De part. ſemin.

 conſtituent

conſtituent une autre eſpéce de *Monorchides*. On verra, dans la Section XXXIV, ce qu'en dit SCULTET.

XXI. Il faut convenir avec GRAAF ([a]) qu'il eſt très-rare que les deux *Teſticules* manquent à la fois dans un même Homme, par vice de conformation, je n'ai jamais été aſſez-heureux, dit-il, pour qu'il m'en ſoit tombé entre les mains; cependant SENNERT ([b]), ajoute-t-il, dit avoir trouvé quelques ſujets dans leſquels il n'y en avoit point du tout.

M. FRID. LOCHNERUS ([c]) l'a obſervé de même dans le fils d'un *Monorchide*; il dit auſſi qu'une Femme accoucha de deux Jumeaux, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle; le Garçon n'avoit aucune marque de virilité dans le *Scrotum*.

Ces deux derniers éxemples n'ont rien de ſatisfaiſant; ils jettent au contraire un voile ſur ce ſujet qui le rend obſcur. Quand ces ſortes de remarques ne ſont pas faites ſur des Cadâvres, elles laiſſent toujours après elles un défaut de probabilité qui en diminue totalement le mérite. Comment peut-on ſe convaincre que les *Teſticules* n'étoient pas dans le *Ventre?* Un obſervateur, qui aime à inſtruire les autres, cherche d'abord à s'inſtruire ſoi-même; il ne donne pour vérités que les choſes qu'il a ſcrupuleuſement éxaminées; il évite par cette éxactitude les contradictions auxquelles s'expoſe BAR-

([a]) De Viror. organ. ([b]) De Teſticul. cap. 2. ([c]) Acad. N. C. ann. 2. obſ. 191.

THELEMI

THELEMI CABROL, à l'occaſion d'un Homme qui fut pendu pour avoir violé une Fille. Voici le fait.

En l'année 1554, Mr. de MOMMORENCY étant à MONTPELLIER, un de ſes gardes viola une Fille. Les alarmes & les cris de la Mère touchèrent le Maréchal qui paſſoit alors dans la rue ; il s'informa du ſujet. Sur le compte qu'on lui rendit de l'affaire, il ordonna que le violateur fut pendu ſur le champ à la fenêtre de la chambre, ce qui fut éxécuté. Le Cadâvre fut diſſéqué publiquement. On ne trouva point de *Teſticules*, ni au dedans, ni au dehors du *Ventre*. Il y avoit pourtant certaines Cellules remplies de *Semence*. Un obſervateur plus éxact que CABROL eut voulu ſçavoir d'où provenoit cette *Semence*.

Auſſi DIEMERBROC argumente-t-il contre l'Auteur, en diſant qu'il falloit au moins qu'il y eut quelque partie analogue aux *Teſticules* pour la filtration de la *Semence*. Cette conſéquence paroît très-judicieuſe. Il eſt fâcheux que SENNERT n'ait pas laiſſé un détail circonſtancié de ſes obſervations ſur ce cas important de CABROL. Ce dernier voulut peut-être tourner en ridicule le jugement militaire de Mr. de MOMMORENCY, ſans avoir conſidéré que le viol ne conſiſte pas toujours dans la conſommation de l'acte : la violence & l'introduction ſont ſuffiſantes. Il y avoit rapt, violence & brutalité ; c'en étoit aſſez pour juſtifier ce Général plus verſé dans la forme que dans le fond des affaires de cette eſpéce.

XXII.

XXII. Il eſt difficile d'expliquer l'*Anorchie* naturelle par l'imagination frappée des Mères qui conçoivent de pareils Enfans; ce myſtère nous eſt trop-caché pour prétendre le pénétrer : mais ſi l'on en veut croire JEAN JACOB HARDEUS (a), l'imagination des Femmes enceintes peut bien contribuer à ces bizarreries : une Femme, à ce qu'il dit, avoit un Enfant qu'elle aimoit paſſionnément ; elle lui fit faire l'opération d'une *Hydrocéle* ; l'opérateur lui emporta les *Teſticules* ; elle s'en affligea extrêmement, & étant devenue groſſe, dans le tems de ſa vive douleur, elle fit un autre Garçon, qui vint au monde ſans *Teſticules*. L'imagination de la Mère pouvoit bien avoir donné occaſion à cet accident, mais il y a plus lieu de croire que c'étoit un effet naturel, puiſqu'il y a beaucoup d'Enfans, à qui les *Teſticules* reſtent cachés, ſans admettre la préoccupation de leurs Mères : d'ailleurs HARDEUS ne dit pas avoir vu l'Enfant mort, & avoir fait l'éxamen de ſes parties intérieures. Ces négligences dans un obſervateur ne ſont pas du goût de ce ſiécle, où l'on veut de l'éxactitude dans les recherches.

XXIII. Nous avons aſſez de preuves dans les ſections précédentes que les *Teſticules* peuvent manquer par un vice de conformation. J'ai avancé auſſi dans la ſection VI qu'il y a des ſujets dans leſquels ces parties ſemblent manquer, parce qu'elles reſtent toujours dans le *Ventre :* l'on verra auſſi qu'il y en a d'autres dans leſquels elles n'y reſtent que pendant un certain tems, & que lorſqu'elles ſe déterminent à

(a) Aviar obſer. 100.

ſortir,

ſortir, elles prennent différentes routes, s'arrêtant dans les uns ſur l'*Anneau*, ſans deſcendre davantage ; dans d'autres ſur la face antérieure de l'Os *Pubis* ; dans d'autres elles deſcendent dans le *Scrotum* ; elles ſuivent, en certains ſujets, la route des Vaiſſeaux de la *Cuiſſe*.

XXIV. NICOLAS VENETTE ([a]) prétend que preſque tous les Enfans ont les *Teſticules* cachés dans le *Ventre* ou dans les *Aines*, & qu'il y en a peu en qui ils deſcendent dans les *Bourſes* avant l'âge de huit ou dix ans. Cet Auteur paroît s'être trompé, j'ai remarqué au contraire que le nombre d'Enfans, en qui ces parties ſont tardives à deſcendre, eſt le plus petit ; j'en ai trouvé, tout au plus un ſur cent, dans l'éxamen éxact que j'en ai fait ſur plus de mille. Il faut voir de près les découvertes nouvelles, pour ſe déſabuſer des anciens préjugés. Le méchaniſme que la Nature emploie, pour chaſſer les *Teſticules* au dehors du *Ventre*, eſt trop-bien démontré dans le mémoire du Docteur HUNTER ſur la HERNIE de *naiſſance*, qui tient le premier lieu dans ce volume, pour m'arrêter à conteſter VENETTE.

XXV. L'occultation des *Teſticules*, ou leur ſéjour permanent dans le *Ventre*, eſt ſoutenu d'autorités trop-déciſives pour ne pas le croire. J'en ai établi la poſſibilité ſect. v : quelque-fois il n'y en a qu'un ; OLAUS BORRICHIUS ([b]) en cite deux éxemples. Il fait remarquer, dans le premier, que

([a]) Tableau de l'Amour conjug. part. I. chap. I.
([b]) Act. hafn. vol. IV.

le

le *Teſticule* renfermé dans le *Ventre*, étoit dans l'état naturel, & même plus gros, & mieux nourri que l'autre : Il dit au contraire, dans le ſecond éxemple, que celui qui reſtoit dans le *Ventre* étoit beaucoup plus petit & moins nourri que celui qui étoit au dehors.

GEORGIUS ERNEST STAHL a connu un Homme qui en avoit auſſi un dans le *Ventre* & l'autre dans le *Scrotum*.

XXVI. Lorſque ces parties ont reſté un certain tems dans le *Ventre*, elles en ſortent quelque-fois peu-à-peu, ou tout-à-coup : dans le premier cas, il y en à qui reſtent toute la vie dans l'*Anneau* ; j'en ai donné un éxemple dans mes remarques ſur la *Hernie* de naiſſance p. 77 ; il y a des ſujets dans leſquels ils ne deſcendent pas plus bas que les *Aines* ; ils y reſtent fixés ; dans d'autres ils deſcendent juſquedans le *Scrotum*, mais avec beaucoup de lenteur : il y en a enfin qui deſcendent ſubitement du *Ventre* dans le *Scrotum*, à un âge aſſez-avancé de l'adoleſcence ; ce dernier cas eſt demontré aux ſections XXIX & XXX.

J'ai vu un *Teſticule* fixé ſur l'Os *Pubis*. Cette remarque n'eſt pas nouvelle ; MARTINUS RULANDUS l'avoit faite ſur un jeune étudiant, dont le *Teſticule* gauche n'étoit jamais deſcendu plus bas, au moins juſqu'au tems qu'il en fit l'obſervation.

GEORGIUS SEGERUS rapporte la même circonſtance obſervée par ſes ſoins dans un Cadâvre qu'il avoit diſſéqué publiquement.

LUCAS

Lucas Schocekus ([a]) dit que quelque-fois ils reſtent entre la *Peau* & les *Muſcles*; il en cite un éxemple tout-à-fait conforme à une obſervation que j'ai faite ſur un Homme de 50 ans. Cette Homme portoit depuis ſon Enfance le *Teſticule* droit au deſſus de l'*Anneau* où il étoit fortement adhèrent. Je donne quelques raiſons de cet accident dans la Sect. xxxviii.

Paré fait voir juſqu'où peut aller l'ignorance ([b]) dans l'hiſtoire qu'il cite d'un jeune Homme en qui l'on prit, pour une *Hernie*, un *Teſticule* reſté dans l'*Aine*. On voit, par la réponſe que Jul. Cæs. Claudinus fit à une conſultation, qu'il eſt important d'être inſtruit de ces ſortes de défauts dans les différentes ſituations de ces organes: on lui demanda ſon avis pour un Homme de condition qui avoit une tumeur dans l'*Aine* gauche; il décida que c'étoit un *Teſticule*; il mit l'eſprit du malade en repos par ſa déciſion, & leva toutes les difficultés qui auroient pu compromettre la ſanté & la vie de ce ſeigneur.

XXVII. Les *Teſticules*, ainſi retenus dans les *Aines*, cauſent aſſez-ſouvent beaucoup de douleur, ſurtout lorſqu'ils ſont fortement comprimés par la contraction des fibres muſculeuſes du *Crémaſter*, ou par les muſcles du *Bas-ventre* & le *Péritoine*, lorſqu'ils ſont dans l'*Anneau*. Bartholin ([c]) a obſervé en un Enfant que la cauſe d'une douleur extrême qu'il reſſentoit dans l'*Aine*, & qui l'empêchoit quelque-fois de

([a]) Miſcell. Nat. Curioſ. dec. II. ann. 2.
([b]) Liv. 7. ([c]) Cent. I. hiſt. 36.

marcher, venoit de ce que le *Teſticule* du côté malade n'étoit pas deſcendu. Pendant que je faiſois cette remarque dans BARTHOLIN, on m'amena un Enfant du faubourg Saint MARCEAU, âgé de ſix ans : on le traitoit pour deux *Deſcentes* ; il portoit un *Bandage* que je jettai au feu en préſence de la Mère, après lui avoir fait comprendre le danger de cette machine, dans le cas où étoit ſon Fils. Ses *Teſticules*, ſortoient en parties des *Anneaux* ; on les avoit pris pour deux *Deſcentes* ; ils étoient comprimés par les pelotes du *Bandage*, de façon que l'Enfant ne pouvoit agir, ſans des douleurs inſupportables. Sur les repréſentations que je fis à la Mère elle n'eut pas de peine à comprendre que tout le mal venoit de la compreſſion que ſouffroient les *Teſticules*. Leur préſence dans les *Anneaux* ſe manifeſta à ſon intelligence, après que je lui eus fait obſerver que non ſeulement l'Enfant n'en avoit pas dans le lieu, où ils devoient être naturellement, mais qu'il n'y avoit pas la moindre apparence de *Scrotum* ; je lui fis eſpérer en même tems que, à meſure que les *Teſticules* deſcendroient & groſſiroient, la *Peau* qui devoit ſervir de *Bourſes*, s'étendroit & s'alongeroit. Je n'ai pas ſçu ce qui en étoit arrivé.

XXVIII. Dès que l'on comprend qu'un *Teſticule*, étant fortement comprimé entre les piliers du *Muſcle* oblique externe, doit ſouffrir, comme le démontre l'obſervation de BARTHOLIN, ſection précédente, on n'aura pas de peine à ſe perſuader que, s'il ſurvient un gonflement à ce *Teſticule* ainſi ſerré, les points de preſſion deviendront plus conſidérables

&

& la douleur plus vive, ſurtout ſi le gonflement eſt *Phlegmoneux*. Voici un éxemple de ce cas particulier, & comme il peut ſe rencontrer plus d'une fois dans la pratique, je penſe que le récit en ſera utile.

Un Homme de qualité avoit une inflammation de *Bas-ventre*, caractériſée par un *Fiévre* violente avec chaleur & douleurs d'entrailles inſupportables, tenſion & conſtipation opiniâtres, accompagnées de *Nauſées:* Mr. DARMANAT, Chirurgien ordinaire du malade, lui avoit adminiſtré tous les remédes généraux, convenables à ſon état inflammatoire ; mais les *Nauſées* & la *conſtipation* lui firent ſoupçonner quelque HERNIE. Il fit une recherche des plus éxactes dans toutes les régions où ces maladies ſe manifeſtent ordinairement ; il n'en trouva point ; & n'ignorant pas que les HERNIES ſont quelque-fois maſquées de façon à en impoſer, il m'appella en conſultation. Après le rapport fait par Mr. DARMANAT, & après avoir fait moi-même au malade toutes les queſtions relatives à ſon état, celui-ci me dit qu'il avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une DESCENTE à l'*Aine* gauche : j'éxaminai d'abord ce côté, où je ne trouvai rien. Je recherchai enſuite tous les endroits où il pouvoit ſe faire quelque-HERNIE, je n'en vis pas la moindre apparence ; mais lorſque je paſſai la main au deſſus du *Ligament* de FALLOPE, en l'appuyant un peu, le malade ſe plaignit d'une douleur plus ſenſible à cet endroit qu'ailleurs, ce qui me fit penſer que c'étoit là le lieu de la maladie. J'y donnai toutes mes attentions ; je diſtinguai une tumeur,

mais fort-enfoncée ; le malade ſouffroit beaucoup lorſque je la preſſois. Je ne trouvai point le *Teſticule* dans le *Scrotum* de ce même côté ; le malade me dit qu'il ne l'avoit jamais eu dans cette place, & qu'il avoit toujours cru le ſentir dans l'*Anneau*. Je lui demandai s'il n'avoit pas eu la *Chaude-piſſe* depuis peu ; il confeſſa qu'il n'y avoit pas huit jours qu'il en étoit guéri : il ne nous en fallut pas davantage pour juger de la cauſe de la maladie, nous la regardâmes comme une fluxion du *Teſticule*, cauſée par le reflux de la Matière *Séminale :* nous expliquâmes le cas par l'engorgement du *Teſticule* ; engorgement qui augmentoit d'autant plus la douleur que le *Teſticule* étoit plus comprimé entre les *Muſcles* & le *Péritoine*. L'inflammation du *Ventre* fut regardée comme ſymptomatique, cauſée par le *Spaſme* dans le quel devoit être le *Péritoine* & toutes les autres parties du *Bas-ventre*. La convulſion de l'*Eſtomac* & du *Diaphragme* fut aiſée à expliquer par l'irritation des *Nerfs* du *Teſticule*, qui viennent du *Plexus* rénal, & ſa communication avec le *Plexus* coronaire *Stomachique* par les *Nerfs* inter-coſtaux. Les indications curatives furent bornées aux ſaignées, elles furent répétées encore pluſieurs fois ; on continua les délayans & les humectans, tant intérieurement qu'extérieurement : le tout fut adminiſtré avec tant de ſoins par Mr. DARMANAT, que l'écoulement de la *Gonorrhée* fut rétabli au bout de quatre jours ; le malade fut mis hors de danger.

J'avois eu quelques années auparavant un Homme de condition entre les mains conjoinctement avec Mr. La HAYE, poſitivement

positivement dans les mêmes circonstances, & qui guérit par la même méthode.

XXIX. Pour vérifier ce que dit VENETTE, Section XXIV, sçavoir que les *Testicules* ne sortent du *Ventre* qu'à l'âge de huit ou dix ans, j'ai fait mes observations, pendant vingt ans, sur plus de mille Enfans comme je l'ai déja dit, dans lesquels j'ai toujours remarqué que le plus petit nombre est celui de ceux en qui les *Testicules* ne descendent qu'après la Naissance, ce qui est conforme aux observations de Messieurs HUNTER ([a]). Quand je dis le plus petit nombre, c'est qu'ayant fait éxactement ce calcul, j'ai trouvé qu'il n'y en a tout-au plus qu'un en cent à qui cela arrive. Dans le nombre de ceux-ci, j'ai trouvé qu'aux uns ces parties descendent peu de tems après la Naissance & petit-à-petit ; dans d'autres elles paroissent tout-à-coup & viennent prendre leur place naturelle, sans que les Enfans s'en apperçoivent ; ce dernier cas se remarque assez-communément à la fin des grandes maladies, après lesquelles toutes les parties tombent dans le relachement & produisent l'alongement du *Crémaster* ; cela s'observe encore assez-ordinairement après qu'ils ont été travaillés de la sortie des *Dents* : ainsi il n'est pas étonnant qu'aux uns elles descendent dans un tems, aux autres dans un autre. J'en ai vu sortir à tous les tems de l'Enfance.

XXX. Il arrive aussi qu'ils ne sortent en certains sujets que dans l'Adolescence. VITUS RIELDEUS, SCHENKIUS,

([a]) Voyez le Mémoire sur la Hernie de naissance, dans ce même volume.

VERDUC

VERDUC l'aſſûrent : MARCHETTIS le confirme ; il en a vu qui n'étoient deſcendus qu'à l'âge de quatorze & quinze ans. Cela ce fait comme dans l'Enfance petit-à-petit ou tout-à-coup.

J'ai actuellement dans les mains un Danſeur de l'Opera de LONDRES, âgé de dix huit ans, qui a un troiſième *Teſticule* ; il parut il y a environ ſix mois. Le jeune Homme ſouffre beaucoup quand le vent d'*Eſt* regne parce qu'alors le *Teſticule* remonte en partie dans l'*Anneau* ; mais quand il en eſt éloigné, de deux ou trois lignes le malade ne ſouffre aucune incommodité.

J'ai vu à PARIS un jeune Homme de qualité à qui il ſortit ſubitement un *Teſticule*, à l'âge de ſeize ans, par un effort qu'il fit en éternuant ; il ne ſentit preſque pas de douleur. Il crut que c'étoit une *Deſcente* ; ſes Parens m'en confièrent le traitement. Comme ils étoient à la Campagne, on m'écrivit de façon à me faire comprendre que la tumeur étoit une HERNIE ; j'envoyai un *Bandage*, que le jeune Homme ne put ſupporter : il vint me trouver quelques jours après ; m'étant aſſûré de la maladie, par un éxamen éxact, je reconnus que c'étoit le *Teſticule* qui formoit la tumeur : je tranquiliſai l'eſprit du malade ; je l'empêchai de porter le *Bandage :* je lui preſcrivis des bains d'eau chaude, & des fomentations ſur le *Bas-ventre* ; il les continua pendant quinze ou vingt jours ; ces remédes facilitèrent l'alongement du cordon

don *Spermatique* & du *Crémaſter*; le *Teſticule* deſcendit inſenſiblement dans le *Scrotum*, où il a toujours reſté ſuſpendu pendant deux ans, environ un demi pouce plus haut que l'autre : il ne ſeroit pas étonnant qu'il eut toujours reſté à cette même hauteur ; il eſt fort-ordinaire de les voir l'un plus haut que l'autre, de même que d'en voir un plus gros que l'autre, dans l'état naturel. Le dernier deſcendu en ce malade étoit le plus gros. Dès que le *Teſticule* eut paſſé l'Os *Pubis*, je conſeillai au malade de faire uſage du *Bandage* pour les raiſons que je dirai dans la Section XXXIII.

XXXI. Les *Teſticules* ſortent auſſi en quelques ſujets avec beaucoup de douleur, l'obſervation de HENR. BRECHFLD ([a]) en fournit la preuve.

Vu Garçon de douze ans, étant dans un chariot qui alloit fort-vîte, ſentit tout-à-coup une grande douleur dans l'*Aine* gauche ; elles fut occaſionnée par un cahot violent qui détermina le *Teſticule* à ſortir du *Ventre* : les Parens, craignant que ce ne fut une HERNIE, envoyèrent chercher le Médecin : il fit deſcendre, dans le *Scrotum*, le *Teſticule* qui étoit reſté dans l'*Aine*, & qui cauſoit de tems-en-tems au malade des douleurs ſi aiguës, qu'il en tomboit en *Syncope*. On ſe ſervit de cataplaſmes émollients & de linimens onctueux, par le ſecours deſquels le *Teſticule* fut amené tout-à-fait dans ſa place naturelle.

([a]) Act. halſn. val. obſ. 106.

THEO-

THEODORUS KERCHRINGUS rapporte une obſervation ſur le même ſujet. Un Garçon de dix huit ans, qui n'avoit aucune apparence de *Teſticules*, tomba malade d'une *Fiévre* très-aiguë, pendant laquelle il ſentit des douleurs inſupportables dans les *Aines*; elles étoient cauſées par la ſortie des *Teſticules*. La raiſon de la grande douleur que l'on ſent lorſque ces organes font effort pour ſortir du *Ventre*, à un âge avancé, eſt que le volume du *Teſticule* eſt trop gros pour paſſer par l'*Anneau*, dont le diamètre eſt en proportion trop-petit.

J'ai traité avec M^r. De La CHAUD le cadet Chirurgien à PARIS, un Garçon de quinze ou ſeize ans, en qui un *Teſticule* étoit reſté pris dans l'*Anneau*, comme dans un étau, pendant trois jours, avec des douleurs inexprimables, ſans qu'il peut rentrer dans le *Ventre*, ni en ſortir : ce ne fut qu'à force de ſaignées, de cataplaſmes émolliens & d'onctions huileuſes que je diſpoſai le *Teſticule* à ſortir. Après avoir bien relaché par ces moyens les parties qui faiſoient, l'étranglement, je mis le malade dans une ſituation convenable, pour faciliter le relachement des piliers tendineux du *Muſcle* oblique externe : je lui élevai les *Feſſes* & la *Poitrine*, & lui fis croiſer la *Cuiſſe* du côté malade ſur l'autre; quelques jours après je fis deſcendre le *Teſticule*, en l'amenant doucement de haut en bas avec mes doigts, alongés & ſerrés les uns contre les autres. Le *Teſticule*, ainſi ſorti, reſta pendant quelques jours ſur la partie moyenne de l'Os *Pubis*; il n'eut beſoin que d'être conſolé de la forte compreſſion qu'il

qu'il avoit ſouffert, j'employai des fomentations avec le vin rouge chaud ; il ne tarda pas long-tems après à deſcendre tout-à-fait dans le *Scrotum*, ce qui ſe fit inſenſiblement & ſans douleur ; le malade ne ſe plaignit que d'une eſpéce d'inquiétude ; je ne l'attribuai à autre choſe qu'à l'alongement des fibres *muſculeuſes* du *Crémaſter*.

XXXII. Il y a des Hommes en qui les *Teſticules* rentrent & ſortent très-facilement, lorſque le *Crémaſter* ſe met alternativement en état de contraction & de relachement, comme dans le *Coït*, voy. la Sect. XXXIV ; ils rentrent alors dans le *Ventre*, quelque-fois avec beaucoup de douleur, & ſortent enſuite ſans peine après l'action. Ce mal n'eſt pas bien dangereux, & les accidens qui peuvent en réſulter ne ſont pas conſidérables ; cependant il y a des cas où il devient fort inquiétant. J'ai connu un jeune Conſeiller au Parlement de PARIS, qui, depuis l'âge de ſeize à dix ſept ans juſqu'à vingt, étoit ſujet à cette incommodité, dès qu'il ſe trouvoit à la compagnie de quelques Dames ; le *Scrotum* ſe contractoit de façon que les *Teſticules* remontoient dans les *Anneaux* ; ils lui cauſoient tant de douleur qu'il étoit obligé de quitter leur compagnie. Sa piété étoit grande : ſon Directeur lui avoit enſeigné l'uſage de l'eau tiéde, dans laquelle il trempoit des linges, il les appliquoit ſur les parties ſouffrantes ; le mal ſe paſſoit ; mais ſi le malade vouloit ſe contraindre, & reſter prés des Dames, il tomboit en *Syncope*. Il me conſulta. Je lui preſcrivis un régime très-humectant & rafraîchiſſant. Je lui fis faire uſage d'une tiſane, compoſée de racine de

Fraiſier, de *Nénuphar*, de graine d'*Agnus Caſtus* & de ſel de *Nitre*. Ce reméde calma un peu les accidens & épargna quelques-unes de ſes douleurs. Je donnai avis de ſon état à ſes Parens, & leur conſeillai de le marier ; ce que l'on fit beaucoup plutôt que l'on n'y auroit penſé.

XXXIII. J'ai remarqué plus d'une fois que lorſque les *Teſticules* ſortent avec trop de facilité, après avoir été retenus dans le *Ventre* juſqu'à un certain âge, même dans l'Enfance un peu avancée, ils laiſſent après eux les ouvertures des *Anneaux* plus larges que dans l'état naturel. Alors il s'y forme bientôt des HERNIES. Il ne faut pas manquer, auſſi-tôt que les *Teſticules* ſont aſſez-deſcendus, de faire porter un Bandage aux malades pour prévenir les DESCENTES. La raiſon pour laquelle les *Teſticules* ſortent quelque-fois avec trop de facilité & ſans douleur, vient de ce qu'ils ont dilaté petit-à-petit les *Anneaux*, par les efforts réitérés que l'on a fait en criant, en touſſant, en éternuant, en allant à la ſelle, en chantant, ou par tous autres efforts capables de faire agir, ſur les *Teſticules* empriſonnés, les parties contenues & contenantes du *Bas-ventre*, lorſqu'ils ſe trouvent vis-à-vis des *Anneaux*. S'ils ſont poſés intérieurement ſur les *Arcades* crurales, & qu'ils y reſtent un certain tems, ils prendront leur route par cet endroit, & deſcendront ſuivant le trajet des Vaiſſeaux *cruraux*.

J'ai obſervé ce dernier cas en un Officier de Cavalerie, âgé de 38 ou 40 ans, qui me conſulta, en l'année 1746, au ſujet d'une

d'une tumeur qu'il avoit dans le pli de la *Cuisse* gauche depuis un an ou deux. On l'avoit prise pour une DESCENTE. On lui avoit fait un *Bandage*, dont l'écusson étoit concave & destiné à recevoir cette prétendue HERNIE. Les douleurs insupportables qu'il souffrit par l'usage du *Bandage* le déterminèrent à demander mon avis. Le plus simple que je pus lui donner fut de lui faire quitter le *Bandage*, parce qu'il n'avoit point de DESCENTE, & parce que cette machine étoit beaucoup plus préjudiciable qu'utile à son état. Je lui dis que la tumeur n'étoit autre chose que son *Testicule*, qui, au lieu d'avoir pris la route ordinaire, s'étoit placé dans le haut de la *Cuisse*, & qu'étant très-naturel qu'il fut au dehors du *Ventre*, il n'avoit rien à faire de plus que s'il étoit à sa place, comme l'autre, dans le *Scrotum*. Trois choses servirent à le convaincre de cette vérité. La première qu'il n'y avoit point de *Testicule* dans la *Bourse* de ce côté là, & qu'il n'y en avoit jamais eu ; & que, puisqu'il n'y avoit aucune cicatrice au *Scrotum* on ne pouvoit le lui avoir emporté dans son Enfance. La seconde, que cette tumeur avoit toute la forme, la figure & la consistance d'un *Testicule*, dont le *Cordon*, qui ne sortoit du *Ventre* que de la longueur de quatre ou cinq lignes, étoit suffisant pour me le faire distinguer, & pour m'assurer que ce n'étoit point une HERNIE. Dans une HERNIE, la base, si étroite qu'elle soit, ne laisse jamais appercevoir une queue pareille à celle que fait le Cordon *spermatique*. La troisiéme preuve qui acheva de convaincre le malade que son *Testicule* formoit la tumeur, fut l'espéce de douleur qu'il sentoit lorsqu'on le com-

primoit ; douleur abſolument ſemblable à celle que je lui fis reſſentir en comprimant un peu le *Teſticule* oppoſé : *je n'avois pas beſoin*, me dit-il, *d'autre preuve que cette dernière* : & en effet la douleur que l'on reſſent à ces parties, par la compreſſion, eſt d'un ſentiment ſi différent de celui qui vient de la preſſion de toutes autres parties, qu'il n'y a perſonne qui dans un état de ſanté n'en puiſſe faire la différence. La douleur eſt une ſenſation fâcheuſe qui renferme ſous ſon genre autant d'eſpéces qu'il y a de différens organes. Cela vient d'un certain arrangement des *Nerfs* dont je laiſſe aux PHYSIOLOGISTES le ſoin de rechercher le méchaniſme. Quoiqu'il en ſoit, le malade ainſi convaincu fut bientôt guéri, puiſque tout le mal venoit du *Bandage*.

XXXIV. Il ne ſuffit pas d'avoir démontré que les *Teſticules* peuvent avoir été retenus dans le *Ventre*, & y avoir reſté juſqu'à la mort, ou qu'ils peuvent en être ſortis pour prendre différentes ſituations dans les *Aines* ou dans les *Bourſes*, au deſſus des *Anneaux*, ou au deſſous du *Ligament* de FALLOPE ; il importe de ſçavoir encore qu'ils peuvent être forcés de rentrer dans la cavité du *Ventre* par différentes cauſes, que je vais tâcher de détailler.

Pluſieurs cauſes peuvent contribuer à faire rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre*, ou à leur *Rétraction* vers les *Anneaux* : cet effet arrive aux Enfans, aux Adultes, même aux Viellards. JOAN. WOLFIUS ([a]) dit qu'un Homme de ſoixante ans eut

([a]) Obſer. Chir. Medic. lib. 1.

les

les *Teſticules* repouſſés juſque ſur l'Os *Pubis* par un coup violent.

SALMUTHIUS (a) rapporte le cas d'un Enfant qui reçut un coup de pied ſur un *Teſticule*, il fut repouſſé dans le *Ventre* ; la *Fiévre* lui ſurvint ; il en mourut.

Au rapport de SHENKIUS (b) un Gentilhomme étant à cheval fut porté ſi violemment ſur l'arçon de devant de la ſelle que ſon *Teſticule* gauche fut repouſſé dans le *Ventre* de façon qu'il ne fut pas poſſible de l'en faire ſortir.

Il y a des Gens, comme on l'a vu dans la Section XXXII, qui, dans les fortes érections, ſouffrent conſidérablement par la *rétraction* des *Teſticules* dans les *Anneaux* ; il y en a auſſi en qui ils rentrent tout-à-fait dans le *Ventre*, par l'action du *Coït* ; SALMUTHUS, que je viens de citer, en donne un éxemple.

Les inflammations des *Reins*, les *Abcès* en ces parties & les Coliques *néphrétiques* cauſent ſouvent la *rétraction* des *Teſticules*. Ce dernier Auteur, SALMUTHUS, qui rapporte pluſieurs de ces cas, dit qu'il a vu un Homme à qui le *Teſticule* droit s'étoit retiré juſque dans l'*Aine*, à cauſe d'un *Abcès* au *Rein* de ce même côté, avec inflammation au *Foie*. La *rétraction* des *Teſticules* dans les maladies des *Reins* n'a rien d'é-

(a) Centur. 1. obſer. 19. (b) Med. lib. 4.

tonnant ;

tonnant ; elle eſt un ſigne *pathognomonique* des Coliques *néphrétiques*, ſoit qu'elles viennent de l'affection des *Reins*, ou de celle des *Urétères* ; la raiſon en eſt ſenſible. Le Cordon *ſpermatique* paſſe par deſſus l'*Urétère*, par conſéquent il ne peut y avoir d'irritation *ſpaſmodique* à ce Canal qu'il ne ſe retire vers ſon principe, & que le Cordon *ſpermatique* ne ſe retire auſſi, parce qu'ils ſont joints enſemble par quelques parties du Tiſſu *cellulaire* du *Péritoine* ; &, par une ſeconde conſéquence probablement néceſſaire, le *Teſticule* peut rentrer dans le *Ventre*, ſi l'*Anneau* eſt ſuffiſamment dilaté.

HENRI MEIBOMIUS ([a]) a trouvé le *Teſticule* entièrement rentré dans le *Ventre* d'un Homme, à qui il ſurvint un *Abcès* au *Rein*, & du même côté, après avoir été taillé de la Pierre.

Les gonflemens des *Teſticules*, Fluxions que l'on nomme vulgairement *Chaude-piſſes* tombées dans le *Bourſes*, cauſent ordinairement par le poids du *Teſticule* un alongement du Cordon *ſpermatique*, néanmoins il arrive auſſi quelque-fois, comme l'a obſervé MARTIN. SCHURIGIUS ([b]), dans un jeune Homme qui avoit une *Gonorrhée*, que le *Teſticule* remonte près de l'*Anneau*, où il ſe trouve comprimé avec beaucoup de douleur : cela ne peut pas manquer d'arriver toutes les fois que le Cordon *ſpermatique* eſt attaqué de la même inflammation, ou gonflement, que le *Teſticule*. L'expérience le fait voir tous les jours.

([a]) De Calc. diſputat. ([b]) De Sperm. Hiſt. Med. cap. 2. § 16.

XXXV.

XXXV. Les *Teſticules* peuvent encore être repouſſés dans le *Ventre* dans l'opération de la *Hernie* habituelle. Cette manœuvre, éxécutée par quelques Coureurs de Campagnes, eſt très-préjudiciable, en ce qu'elle doit rendre l'opération inutile, par les raiſons que je déduirai quand je traiterai de l'opération du *Bubonocéle.* Ils font rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre ;* ils prétendent parce moyen boucher les *Anneaux* intérieurement : j'ai vu employer cette pratique par un opérateur ; elle ne peut jamais réuſſir que par hazard. Elle étoit d'uſage du tems de SCULTET, ſuivant ce qu'il en dit dans ſon Arcenal chirurgical, ſeconde partie.

On eſt cependant obligé de faire rentrer quelque-fois ces parties dans l'opération nommée *Taxis*, propre aux groſſes *Hernies* où il y a des *adhérences* ; mais on le fait alors avec néceſſité & jugement, ſans s'expoſer à aucun reproche. Voy. mon traité des *Hernies*, tom. II. p. 135. obſ. III.

XXXVI. Il y a des Enfans qui, par badinage, ſe font rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre :* j'en ai vu pluſieurs à qui cela eſt arrivé ; j'en ai connu un entre-autres à qui il en reſta un dans le *Ventre* : il n'en étoit pas encore ſorti à l'âge de quatorze ans ; & il y avoit cinq ou ſix ans qu'il y étoit rentré : j'ai perdu le jeune Homme de vue, il y a plus de trente ans.

XXXVII. La mauvaiſe conſtruction des *Bandages* contribue beaucoup encore à la *rétraction* des *Teſticules.* Le peu

peu de connoiſſance qu'ont des DESCENTES le plus grand nombre de ceux qui ſe mêlent de faire les *Bandages*, les induit à les appliquer ſans intelligence. Les pelotes, portant au deſſous des *Teſticules*, les forcent de remonter vers les *Anneaux :* il arrive de là qu'ils ſont quelque-fois forcés d'y entrer même avec violence, lorſque les malades viennent à faire quelques efforts inopinés, ou, s'ils ne rentrent pas dans le *Ventre*, ils contractent des adhérences avec le corps *graiſſeux* ou avec les *Muſcles*, pareilles à celles dont j'ai parlé, Section XXVII.

Il y a des Hommes aſſez-mal-aviſés pour repouſſer leurs *Teſticules* avec leurs *Hernies* ; ils les font remonter plus haut que l'Os *Pubis*, préciſément au deſſus de l'endroit où doit ſe faire le point de compreſſion du *Bandage :* alors le *Teſticule*, ne pouvant deſcendre, eſt néceſſairement obligé de reſter en cette place ; il y devient même quelque-fois adhérent ; j'ai connu un Homme de condition, en FRANCE, qui fut ainſi guéri d'une DESCENTE, à l'âge de cinquante ans, de façon à ſe paſſer de *Bandage*, parce que le *Teſticule*, fortement adhérent à l'*Anneau*, faiſoit l'office d'une pelote qui le bouchoit éxactement. Mais ce phénomène ne pourra jamais ſervir de régle.

XXXVIII. Il peut arriver encore, mais ce cas eſt bien-rare, & bien difficile à comprendre, à moins que l'on n'admette pour ſa cauſe un jeu de la Nature dans l'omiſſion de la cloiſon du *Scrotum* ; il peut, dis-je, arriver que les deux

deux *Teſticules* ne faſſent enſemble qu'un même corps, ſe trouvant joints dès la première conformation ; ALARDUS HERMANNUS CUMANUS ([a]) a rencontré ce cas ſingulier dans un Homme de trente ans ; il n'y avoit, dit-il, dans le *Scrotum* qu'un ſeul corps qui ſembloit être partagé en deux par une ſciſſure ; mais quoiqu'il fut ſeul, il avoit néanmoins la même groſſeur & la même figure que s'il y en eut eu deux ; il y avoit deux *Epididymes*, & le Cordon *Spermatique* étoit double. THEOD. KERCKRINGIUS ([b]) dit avoir obſervé la même choſe dans un Chien.

XXXIX. J'ai dit, dans la Section VIII, que ces parties pouvoient manquer par un vice de conformation ; qu'elles pouvoient être cachées naturellement dans le *Ventre*, ou logées dans les *Aines* ; qu'elles pouvoient prendre d'autres ſituations au dehors du *Ventre* ; j'ai fait voir que leur *rétraction*, même juſque dans le *Ventre*, étoit poſſible : il me reſte à demontrer, comme je l'ai encore avancé, que ces parties peuvent manquer par *Gangrène*, par *Arrachement*, par *Mutilation*, & par opérations de *Chirurgie* ; c'eſt ce que nous allons voir dans les Sections ſuivantes.

LX. Perſonne n'ignore que les *Teſticules* ne puiſſent manquer par quelqu'accident : les inflammations qui y ſurviennent ſe terminent quelque-fois par des ſuppurations qui les détruiſent totalement ou en partie. Sans m'appuyer de l'autorité des Auteurs, je puis en fournir la preuve par l'ob-

([a]) Micel. Nat. Cur. decad. 1. ann. 3. ([b]) Spicileg. Anatom.

 ſervation

ſervation ſuivante, qui m'eſt propre, & que j'ai rapportée ſommairement dans mon Traité des Maladies de l'*Uréthre* & de la *Veſſie* p. 71, édit. d'AMSTERDAM 1764; je la détaillerai ici à cauſe de la ſingularité des circonſtances.

Un Homme de 60 ans, demeurant à PARIS à l'Hôtel de ROYAUMONT rue du jour perdit le *Teſticule* droit par un *Abcès* qui s'y forma à la ſuite d'une inflammation, ſurvenue ſans cauſe apparente : il ſe fit une ouverture à la Peau du *Scrotum*, mais très-petite, par laquelle toute la matière de l'*Apoſtême* s'évacua. Je fus appellé ſur la fin de la maladie par Mr. DUDESERT Apothicaire qui avoit été mandé ce même jour par le malade, lorſque la plus grande évacuation de la matière purulente fut faite, & qu'il n'en ſortoit qu'une ſéroſité ſanieuſe & glaireuſe : je ne crus pas devoir agrandir l'ouverture, d'autant plus que le malade y répugnoit, & que le plus grand mal étoit paſſé. Je fis par l'ouverture fiſtuleuſe des injections déterſives & vulnéraires pendant cinq ou ſix jours ; ces injections achevèrent d'entraîner au dehors le peu de matière ſanieuſe qui étoit reſtée dans la *Bourſe* ; je fus contraint de les ceſſer parce que le trou ſe trouva bouché contre mon attente. Le corps du *Teſticule*, l'*Epidyme* & les *Membranes* s'étoient fondus de façon que l'on ne pouvoit pas en appercevoir la plus petite partie en maniant le *Scrotum* ; il ne fut pas même poſſible de diſtinguer le Cordon *Spermatique* que vers l'embouchure de l'*Anneau*, où il formoit une petite éminence preſqu'imperceptible & ſans douleur.

Huit

Huit mois après Mr. Dudesert & moi fûmes mandés pour voir le malade ; il se plaignoit d'une douleur au *Testicule* gauche ; elle étoit pareille à celle qu'il avoit senti lorsque la maladie de l'autre avoit commencé. J'employai tous les remédes convenables pour éviter la suppuration ; rien ne put la prévenir : je fus obligé le sixiéme jour d'ouvrir le *Scrotum* ; il en sortit une très-grande quantité de matière très-fétide, sans aucun mélange de *Sang* : la plus grande partie de cette matière venoit de la substance fondue du *Testicule*, dont je ne trouvai pas la moindre apparence. Je remplis la cavité de la *Bourse* de charpie séche. Tout l'appareil vint aisément le lendemain de l'opération. Je conduisis la plaie à cicatrice en très-peu de jours. Le Cordon *Spermatique*, qui parut d'abord un peu gonflé, devint à rien ; le sixième jour il ne fut plus possible de le voir ni de le sentir. Il n'y eut pas la moindre *Hémorrhagie*, comme je l'ai remarqué dans quelques cas à peu-près semblables, où j'ai cru pouvoir éviter la ligature du Cordon *Spermatique* ; je puis citer pour témoin de ce dernier fait Mr. Gallin Maître en Chirurgie de Paris ; ce fut pour la première fois, & par son conseil, que je ne fis point de ligature ; le *Cordon* étoit *Skyrrheux* jusque dans le *Ventre*.

XLI. La *Gangréne* peut détruire les *Testicules* en très-peu de tems à cause de la délicatesse & du nombre infini de leurs Vaisseaux ; ces cas ne paroissent pas communs ; cependant Samuel Ledelius (a) en donne un éxemple. Je

(a) Micel. Nat. Cur. decad. II. ann. 3.

vis moi-même à l'Hôpital Saint ELOY de MONTPELLIER en l'année 1720 un ſoldat, âgé de 30 ou 35 ans, Homme fort-vigoureux, dont les *Teſticules* tombèrent en *Gangréne*, en moins de deux heures après qu'il eut été ſaiſi d'un froid violent, dans le tems qu'il avoit une *Fluxion* que l'on nomme communément *chaude-piſſe* tombée dans les *Bourſes*. Le progrès de la mortification fut ſi rapide, que ſix heures après, à compter de l'inſtant que la *Gangréne* eut commencé, Mr. GERMAIN Chirurgien en chef de cet Hôpital, fut obligé d'emporter les deux *Teſticules* & tout le *Scrotum*; le malade mourut.

XLII. Ce ſiécle fournit pluſieurs éxemples de ces Gens que l'on nomme Hommes à bonne fortune, à qui ces parties ont été impitoyablement arrachées, ou coupées ſans beaucoup d'appareil : les uns ont péri à la vérité, par ces violentes *Mutilations*, mais on en a vu d'autres qui y ont ſurvécu. Je vis dans l'année 1722, en paſſant par la ROCHELLE, un Homme qui alloit de maiſon-en-maiſon pour toucher de compaſſion les perſonnes charitables, en montrant la preuve tragique & humiliante de ſa *Mutilation*; la façon dont il en circonſtancioit l'hiſtoire laiſſoit entrevoir que la mauvaiſe humeur d'un de ſes voiſins, qui lui avoit fait cette opération avec un tranchet de Cordonnier, n'étoit pas mal fondée. Il fut porté à un Hôpital; il perdit beaucoup de *Sang*, ſuivant ſon rapport, il y avoit lieu de croire que l'on n'avoit pas pu faire de ligature aux Vaiſſeaux, parce qu'ils avoient été coupés de ſi près qu'il n'y avoit pas d'apparence

parence que l'on eut eu de prise sur le *Cordon :* l'on concoît que la seule compression peut avoir lieu dans ce cas : j'ai des témoins de quelques *Castrations* que j'ai faites sans ligature : je demontrerai quand je parlerai de l'opération de la *Castration* que la ligature peut être plus dangereuse qu'utile dans certaines circonstances. La *Verge*, qui avoit été compriſe dans l'opération du malheureux en queſtion, ne laiſſoit appercevoir aucune éminence extérieure, l'orifice étoit deſſous la *Symphiſe* du *Pubis*.

Une pareille cataſtrophe arriva, dans un voyage du Roi de FRANCE à FONTAINE-BLEAU vers l'année 1730, à un fameux Chanteur de la Comédie Italienne de PARIS, mais il ne fut pas auſſi-heureux que l'Homme de la ROCHELLE, il mourut au pied de l'arbre où l'opération avoit été éxécutée par un jaloux furieux & ſans pitié.

On trouve dans SCHURIGIUS ([a]) beaucoup d'éxemples de *Teſticules* arrachés, ou amputés ſans néceſſité : il cite à cette occaſion une hiſtoire, rapportée par HENR. SMETIUS ([b]).

Un fou lié dans ſon lit par les *Bras* & par les *Jambes* étant bien couvert & en repos, dans un tems qu'il étoit beaucoup plus tranquille qu'à ſon ordinaire, trouva le moyen de ſe déchirer le *Scrotum* avec les ongles, & de s'arracher

([a]) De Spermath. Hiſt. Medic. cap. 2. § 21.

([b]) Micell. Medic. lb. 10.

les

les deux *Teſticules*. Le Chirurgien qui fut appellé à ſon ſecours lui demanda ce qu'il avoit fait de ſes *Teſticules*; il ne répondit rien, mais il lui montra ſes deux *Mains* fermées, & les ouvrit pour lui faire voir ces parties.

JOAN. HELLVIGUS ([a]), d'après SCHURIGIUS, dit qu'un certain garçon Boulanger, à qui la tête avoit tourné, pour avoir aſſiſté aux conférences d'un Capucin, pendant tout un Carême, dans leſquelles il parla beaucoup ſur la chaſteté : ce Garçon tomba dans une ſi grande défiance de lui-même, qu'il réſolut de s'emporter les *Teſticules*. Un jour que tout le monde de la maiſon étoit dehors, il prit un couteau & ſe coupa éxactement le *Scrotum* & les deux *Teſticules*, ſans toucher à la *Verge*. SCHURIGIUS rapporte beaucoup d'hiſtoires de cette eſpéce, que je crois inutiles de citer ici, quoiqu'elles ſoient très-curieuſes & fort-inſtructives, ſuivant les applications que je tâcherai d'en faire ailleurs.

Je ne puis finir cet article des *Mutilations* ſpontanées ou volontaires, ſans rapporter une trait d'hiſtoire très-particulier qui eſt tiré d'ANTON. ULMUS. " SELEUCUS Roi des Aſ-" SYRIENS ordonna à ſa femme STRATONICE de partir " pour la SYRIE, de faire conſtruire dans la ville ſainte un " Temple en l'honneur de JUNON, pour appaiſer la colère " de cette DEESSE : il conſtituta pour l'accompagner COM-" BALUS, jeune Homme grand, bien fait & d'une beauté " parfaite : il lui confia la garde du tréſor deſtiné au Batiment,

([a]) Apud Schur. de Sperm. hiſt. med. chap. 2. § 21.

&

" & la conduite de l'armée qu'il envoya dans ce pays. Com-
" BALUS fit pendant long-tems des efforts inutiles pour re-
" fuſer cet honneur, craignant qu'une ſi grande faveur ne
" tourna à ſon déſavantage. Comme il ſe méfioit de ſes
" forces, il eut le courage, pour ſe mettre à l'abri des ten-
" tations, d'attenter ſur ſoi-même d'une façon bien ſurpre-
" nante : il ſe coupa les parties de la génération ; il les ren-
" ferma dans une boëte qu'il ſcella de ſon cachet, & lorſ-
" qu'il fut prêt à partir, il pria le Roi avec inſtances de
" garder précieuſement cette boëte, & de ne la point ouvrir
" qu'il ne fut de retour ; il ſe mit en chemin, ſans aucune
" inquiétude. Ce qu'il avoit appéhendé fut la première
" choſe qui lui arriva ; STRATONICE devint amoureuſe de
" lui, &, pour lui en faire confidence, de façon à ne pas
" tout-à-fait ſe compromettre, elle fit ſemblant d'être priſe
" de vin, afin que, ſi COMBALUS n'eut pas voulu l'écouter,
" il eut pu s'en prendre à l'yvreſſe, & non pas à l'Amour
" qu'elle avoit pour lui : cependant un jour que la paſſion
" l'emporta tout-à-fait, & qu'elle fit des avances à COMBA-
" LUS ſi vives & ſi preſſantes, qu'il vit bien qu'elle vouloit
" en venir à des attouchemens indécens, il ſe trouva forcé
" de lui avouer la choſe telle qu'elle étoit, & les raiſons qui
" l'avoient déterminé à prendre ce parti ; il lui dit qu'il
" avoit ceſſé d'être Homme & qu'il ne pouvoit jamais le
" redevenir : elle ſe fit raiſon ſur cela : l'Amour qu'elle
" avoit pour lui fut changé en une ſincère amitié ; elle ſe
" réduiſit à le conſidérer par la ſuite comme ſon confident
" favori. COMBALUS fut bien-tôt noirci dans l'eſprit du
Roi

" Roi par les Courtiſans jaloux de ſon bonheur : il fut rap-
" pellé à la Cour, fut mis en priſon & déclaré coupable de
" Lêſe-majeſté. Le Roi fit aſſembler les grands de la Cour &
" accuſa COMBALUS en leur préſence du crime d'adultère en
" la perſonne de la Reine, d'avoir manqué de fidélité au Roi,
" & d'avoir donné à la DEESSE des preuves de la plus grande
" impiété, en ce qu'il s'étoit abandonné à la plus horrible
" débauche, pendant qu'il devoit s'attacher à un ouvrage
" deſtiné à ſon culte. Il y avoit des Gens qui, comme à
" l'ordinaire, pour faire leur cour au Roi, & pour ſatisfaire
" leur jalouſie contre COMBALUS, atteſtèrent qu'ils l'avoient
" vu commettre le crime avec la Reine. Parce qu'il ne
" répondit rien à ſes accuſateurs, il fut condamné : mais
" comme en le menoit au ſupplice, il s'écria, ce n'eſt pas
" pour la paſſion que l'on m'impute avoir eue pour la Reine
" que l'on va me faire ſouffrir une mort cruelle & infâme,
" mais c'eſt par Avarice ; pour preuve de ce que j'avance,
" que SELEUCUS faſſe ouvrir la boëte que je lui ai confiée
" avant de partir pour la SYRIE ? Le Roi, pour ne point
" être ſoupçonné d'Avarice, ordonna que l'on apporta la
" boëte, & qu'elle fut ouverte en préſence de tout le monde :
" alors COMBALUS ayant vu ſes *Teſticules* dedans, vous n'au-
" riez pas dû, dit-il, SIRE, m'accuſer, vous qui aviez entre
" vos mains ma défenſe & ma juſtification. Auſſi le Roi,
" ravi d'admiration, le proclama innocent ; le combla de
" préſens, & condamna à mort ſes Calomniateurs."

XLIV.

XLIII. Il me paroît assez-inutile de rapporter des éxemples de l'absence des *Testicules*, par l'opération de la *Castration*, qui est d'usage, comme je l'ai déja dit Section XL, & ainsi que je me propose de l'expliquer dans un autre tems dans les cas où il n'est pas possible de sauver la vie autrement que par ce moyen.

XLIV. Les *Testicules* peuvent enfin tomber dans l'*Atrophie*. Ceux, en qui ces parties sont ainsi devenues menues, affaissées, petites ou dépourvues de toute action, sont nommés *Microrchides*. Les Auteurs en fourniſſent des éxemples ; on en trouve dans les *Mélanges* des Curieux de la Nature, décade I.ere, année deuxiéme, obs. 22. LAURENT. WOLFSTRIGEL en a découvert deux, dans un sujet formé, qui n'étoient pas plus gros que des pois. GASPARD THEOPH. BIERLINGIUS, & FORTUNATUS FIDELIS en ont observé de pareille grosseur.

VIDUS-VIDIUS (a) avoit connu un Moine dont les *Testicules* s'étoient totalement desséchés, pour avoir observé, dit-il, trop-religieusement la Chasteté. Ceci semble tout-à-fait contraire aux régles de la Nature, car plus on observe la Chasteté plus les *Testicules* se gonflent. Mais rangeons cet éxemple au chapitre des exceptions.

JOANN. CHRIST. FROMMANUS (b) dit que CHRISTOP. LANGIUS observa que les *Testicules* d'un Homme, à qui l'on

(a) De curat. membr. (b) De Fascinatione.

avoit ordonné de prendre chaque jour, pendant un certain tems, quatre gouttes d'eſprit de *Vitriol*, pour réveiller ſon appétit, étoient tombés dans un appauvriſſement ſi grand, qu'ils devinrent de la groſſeur de très-petits pois, mais qu'après avoir quitté l'uſage de ce reméde, ils étoient revenus dans l'état naturel.

Ce cas paroît d'autant plus ſingulier qu'il eſt contraire aux obſervations les plus journalières. On a plus d'occaſions que jamais de faire ces remarques ſur les ſujets à qui l'on fait prendre pendant des mois entiers l'Huile de *Vitriol* pour la cure des *Gonorrhées*, ſans que ce reméde ſemble apporter le moindre changement à la groſſeur naturelle des *Teſticules*.

XLV. Une cauſe des plus générales de l'affaiſſement des *Teſticules* eſt l'uſage pernicieux que l'on fait faire aux Enfans de *Bandages* mal-conſtruits. Les pelotes longues, triangulaires, molles & fléxibles de ces *Bandages* plus propres à ſatisfaire la tendreſſe des Mères, qu'à l'indication curative des DESCENTES, enveloppent toute la face antérieure de l'Os *Pubis*, pour venir ſe terminer par une bride qui, partant de l'angle inférieur de la pelote, s'attache au deſſus des *Feſſes* à la ceinture du *Bandage*. Les *Teſticules* dans cet état ſont néceſſairement comprimés entre les pelotes & l'Os *Pubis*; s'ils ne retournent pas dans le *Ventre*, comme cela eſt arrivé quelque-fois; à force d'être gênés, ils ſe deſſéchent, s'affaiſſent ou deviennent molaſſes; ils ſont mis hors d'état de

de faire aucune fonction, parce que les liqueurs, ne peuvent paſſer, en quantité ſuffiſante, pour filtrer la matière de la *Semence*. Il arrive encore que les *Teſticules*, ainſi comprimés, s'échappent quelque-fois par deſſous les pelotes des *Bandages*, & viennent ſe ranger des deux côtés de la racine de la *Verge*, de ſorte que dans les irritations *ſpaſmodiques*, auxquelles les Enfans ſont ſujets, & qui leur cauſent des érections, les *Teſticules* ſe trouvent comprimés entre les pelotes & la *Verge*. Ils ſouffrent de vives douleurs ; il ne peut s'en ſuivre que de très-fâcheux accidens. On y remedie ſur le champ, en lâchant le *Bandage* ; & l'on fait beaucoup mieux quand on en rejette tout-à-fait l'uſage. Après que le *Bandage* eſt relâché, & que le *Teſticule* ſe trouve ſoulagé ce n'eſt pas encore aſſez pour prévenir l'impuiſſance. Les Cordons *ſpermatiques* n'en ſont pas moins comprimés. Les Vaiſſeaux, ainſi contenus dans la gêne, pendant des mois & des années entières que les DESCENTES ſont à ſe guérir, ne peuvent fournir aux *Teſticules* une quantité ſuffiſante de *Sang* pour les nourrir, les accroître & les fortifier, par conſéquent ils reſtent toute la vie au même dégré, deſſéchés, oblitérés, molaſſes ou racornis, & incapables, de pouvoir ſervir à la filtration de la *Semence* dans la ſuite. J'ai vu pluſieurs fois, & cela n'a jamais été ſans gémir ſur ces malheurs, de ces *Teſticules* molaſſes, renfermés dans la Tunique *albugineuſe*, deſquels il y ne reſtoit qu'une ſi petite portion dela ſubſtance *vaſculeuſe*, qu'elle ſe trouvoit tout-à-fait iſolée dans cette membrane, de la même manière que le ver à ſoie l'eſt dans le cocon, excepté qu'elle y eſt attachée ou ſuſpendue, ce qui

fait appercevoir cette moleſſe & fléxibilité du *Teſticule*. La raiſon pour laquelle cette fléxibilité ſe fait ſentir ſous les doigts eſt le vuide qu'il y a dans la Tunique *albugineuſe*, dans laquelle il y a auſſi un peu de ſéroſité épanchée, car s'il y a aſſez de ſéroſité pour la remplir entièrement, la reſiſtance qu'elle y fait ſentir donne lieu de croire que c'eſt le *Teſticule* même.

XLVI. Bien des Femmes qui ſe donnent dans le monde pour les plus habiles à guérir les DESCENTES, employent des longues bandes & des compreſſes, ſous prétexte que les Chirurgiens n'entendent rien au traitement de ces maladies, & qu'elles ont des ſecrets que perſonne ne poſſede qu'elles. Le Peuple, qui donne aſſez-volontiers dans le merveilleux, & qui ſemble ſe plaire à être trompé, confie très-communément ſes Enfans à ces Charlatanes, & il ne s'apperçoit des déſordres de cette ſorte de *Mutilation* que quand il n'y a plus moyen d'y remédier. Il arrive ſouvent même que la DESCENTE eſt plus groſſe qu'elle n'étoit, lorſque le malade a été mis dans les mains d'une Femme de cette eſpéce.

Pour juger du mal que cauſent ces Femmes, il faut avoir devant les yeux la manière dont elles éxécutent leur manœuvre. Elles prennent deux ou trois compreſſes d'un travers de doigt d'épaiſſeur, & une bande de deux pouces de largeur, ſur cinq ou ſix aunes de longueur, & font le double *Spica*, en obſervant de faire venir de devant en arrière les jets de bande qui vont former les *Kis* ſur les circulaires. Par cet

cet appareil bien-ſerré les *Teſticules* ſont comprimés, contus & écraſés, le Cordon *ſpermatique* en eſt tordu &, pour ainſi dire, mâché; les *Teſticules* perdent, dès la tendre Enfance, l'uſage auquel l'Auteur de la Nature les a deſtinés. On ſera ſans doute autant étonné que je le ſuis de trouver cet appareil recommandé par MAURICEAU. Ses grandes occupations dans la pratique des accouchemens ne lui permirent point, ſelon toutes apparences, d'entrer dans le détail vétilleux & difficile des HERNIES des Enfans. Il n'eut pas manqué de rejetter ces bandes dangereuſes, s'il eut été à portée d'en faire uſage lui-même, & de faire ſur cet uſage les remarques judicieuſes dont il étoit capable.

Les Hommes qui ont été expoſés à ces mauvais traitemens, dans leur bas-âge, ſont pareils aux *Eunuques*. J'ai connu & je connois encore beaucoup de ces Hommes très-efféminés, & abſolument inhabiles à la génération.

Tout PARIS fut témoin, au commencement & de ce ſiécle, du procès qu'eut feu Mr. le Duc de G . . . . avec Madamoiſelle de M . . . . . La cauſe de ce fameux divorce fut annoncée à Mr. le Duc de T . . . . par mon Père dans ſon principe. Le jeune Seigneur eut à l'âge de 12 ou 14 mois deux DESCENTES, dont les Femmes qui le ſervoient prirent ſur elles le traitement : il devint la victime de leur ignorance & de leur entêtement en prétendant le guérir par leurs bandes & leurs compreſſes. Les repréſentations de mon Père devinrent inutiles ; mais ſon prognoſtic ne ſe trouva mal-

malheureuſement que trop-vrai. On peut être ſûr que bien des familles ont été éteintes par de pareilles *atrophies*.

XLVII. Puiſque les *Teſticules* ſont les organes deſtinés à filtrer la matière de la *Semence*, ſans laquelle il ne ſeroit pas poſſible à l'Homme d'engendrer, il eſt abſolument néceſſaire que ces organes ſoient doués de toutes les qualités requiſes pour que le *Sang*, deſtiné à former cette matière, ſoit ſuffiſamment élabouré & affiné. Cette élaboration eſt ce qué l'on nomme *Filtration*. La filtration de la *Semence* ſe fait par le paſſage du *Sang* dans les différens contours des Vaiſſeaux dont ſont compoſés les *Teſticules*. Le *Sang*, à force d'en parcourir les circonvolutions, s'affine & ſe change en cette matière blanchâtre, viſqueuſe & épaiſſe, la *Semence*, qui eſt enſuite dépoſée dans les véſicules *Séminales*, où elle acquiert un nouveau dégré de perfection. Or il eſt conſtant que ſi ces parties péchent par leur ſtructure, par leur volume diminué à l'excès, ou par leur ſubſtance flaſque, molaſſe, deſſéchée ou racornie, il n'eſt pas poſſible qu'elles faſſent leurs fonctions. Il n'y a nulle difficulté à penſer qu'en ces cas les Hommes ne ſoient dans l'impuiſſance de ſatisfaire au devoir de la ſociété conjugale, Quand bien même ils ſembleroient fournir de la *Semence*, ce qu'ils donneroient dans le *Coït*, ne ſeroit tout-au-plus qu'une liqueur ſéreuſe, limpide, un peu gluante qui ne viendroit que des *Proſtates*, telle que celle que les *Eunuques* Italiens fourniſſent dans l'érection.

JOAN

JOAN. GASPARDUS WESTPHALUS ([a]) dans VALENTINUS, en donne un éxemple dans la défenſe d'un certain Cabaretier, qui fut accuſé par une fille débauchée de lui avoir fait un Enfant. " Telle matière, dit-il, que le Cabaretier, " pour qui je parle, ait fourni dans le congrès impur qu'il " a eu, ce ne peut être qu'une liqueur aqueuſe; il n'eſt " pas poſſible que ce ſoit une vrai *Semence* ſpiritueuſe & fé- " conde; ce n'étoit vraiſemblablement que le véhicule de " la *Semence*, c'eſt-à-dire, la liqueur des *Proſtates*, pareille " à celle que les *Eunuques* éjaculent dans le *Coït*; ainſi il " ne doit pas paſſer pour le Père de l'Enfant en queſtion."

XLVIII. Ceux qui n'ont point du tout de *Teſticules*; ſoit qu'ils les aient perdus par accident, ſoit qu'ils ſoient nés ſans ces parties, ne laiſſent aucun doute ſur leur impuiſſance généralement décidée, ainſi je ne les mettrai pas en Queſtion. Mais ceux qui ſemblent n'en point avoir, par ce qu'ils les ont dans le *Ventre*, loin de paſſer pour impuiſſans, ſont eſtimés plus vigoureux & plus mâles, en général, que ceux qui les ont au dehors, ſi l'on s'en rapporte à l'expérience, ou ſi l'on ajoute foi à ce que diſent les Auteurs.

REIGNERUS de GRAAF ([b]) dit que les Animaux qui ont les *Teſticules* dans le *Ventre* ſont plus laſcifs que les autres & qu'ils ſont plus féconds. Cette Queſtion a déja été agitée Section IV.

([a]) Novell. medic. legal. cas IV. ([b]) De Vivor. organ.

XLXIX.

XLIX. Il paroît que l'on doit penſer la même choſe à l'égard de ceux qui ont ces parties cachées dans les *Aines*, ou ſous la *Peau*, toutes choſes égales d'ailleurs, ou du moins on doit les eſtimer auſſi propres à la génération que ceux qui les ont dans les *Bourſes*. Car, quoiqu'en diſe ZACCHIAS, dans la Queſtion que nous avons rapportée dans la Section II, que la ſituation des *Teſticules* dans les *Aines* provient d'un défaut de chaleur naturelle, & que, par cette raiſon, ils ſont incapables de fournir une *Semence* féconde, parce qu'ils n'ont point aſſez de force pour ſoutenir la fatigue du *Coït*, car, dis-je, ces raiſons ne ſont pas ſuffiſantes pour contre-balancer les fortes preuves que d'autres Auteurs donnent du contraire.

ROLPHINCIUS, déja cité, dit qu'il diſſéqua un certain Charlatan dans lequel il trouva les *Teſticules* cachés dans les *Aines* : il avoit paſſé auprès des Femmes pour un des plus vigoureux athletes de ſon tems, & toutes les Femmes qui le connoiſſoient vouloient avoir affaire à lui ; les Filles même le recherchoient à l'envi les unes des autres, parceque, comme ſes *Teſticules* ne paroiſſoient pas, elles le regardoient comme ſtérile, & ſe croyoient beaucoup plus en ſureté avec lui qu'avec tous les autres. D'autres preuves, que je rapporte, dans la Section ſuivante, des facultés & de la vertu prolifique de ces ſortes de Gens peuvent ſatisfaire davantage.

L. Il ne reſte aucun doute, après ce que nous avons obſervé dans la Section XIX, que ceux qui n'ont qu'un *Teſticule*,

Teſticule ſoit de naiſſance, ſoit par accident, ne puiſſent engendrer, ſi ce *Teſticule* eſt pourvu d'ailleurs de toutes les qualités néceſſaires pour filtrer la matière de la *Semence*, & qu'il n'y ait aucun empêchement à ſon dépôt dans le reſervoir, ni dans les *Muſcles* éjaculateurs : dans ces circonſtances il n'eſt pas poſſible de refuſer aux *Monorchides* la même vertu prolifique qu'à ceux qui ont deux *Teſticules*, ſans faire injure à la Nature, dont les ſages précautions ont été ſi éxactement obſervées par ZACCHIAS & par LEAL-LEALIS, d'après leſquels on a vu dans la même Section XIX que, dans le ſujet dont parle ZACCHIAS, les Vaiſſeaux *ſpermatiques* étoient doubles, & que dans celui qui eſt cité par LEAL-LEALIS, ces Vaiſſeaux venoient de chaque côté ſe rendre au ſeul *Teſticule* qu'il y avoit.

A l'égard de ceux qui ſont *Monorchides* par accident, SCULTET ([a]) eſt porté à croire que les uns ſont très-capables d'engendrer, tandis que d'autres de la même eſpéce ſont impuiſſans.

" Quoique, dit-il, beaucoup de Gens aient engendré " après l'extraction d'un *Teſticule*, cependant il eſt arrivé " que quelques-uns ſont devenus impuiſſans, quoique l'on " ne leur eut ôté qu'un *Teſticule*."

Cet Auteur eſt fondé à penſer ainſi, car la Nature ſemble avoir pourvu l'Homme & les Animaux de deux *Teſti-*

([a]) Armament. Chirurg. part. 2.

cules,

cules, pour que l'un puiſſe ſuppléer au défaut de l'autre. S'il arrive que, dans un ſujet, il y ait un de ces deux organes qui ſoit mal-conſtruit, & que le bon ſoit attaqué d'une maladie qui oblige à en faire l'extraction, il n'eſt pas douteux que cet Homme perdra le pouvoir d'engendrer, en perdant ſon bon *Teſticule*. Si les deux *Teſticules* ont l'un & l'autre la même vertu prolifique, & s'ils fourniſſent également leur portion de matière *Séminale*, néceſſaire à la multiplication de l'eſpéce, il pourra s'en ſuivre que, ſi, dans ces cas, on en emporte un, la vertu prolifique ſe trouvera peut-être diminuée de motié de ce qu'elle étoit auparavant la perte d'un des *Teſticules*.

WILHELMUS-TEN RHYNUS ([a]) dit que l'on emporte un *Teſticule* à tous les Enfans mâles qui naiſſent au CAP de BONNE ESPERANCE, pour empêcher qu'il n'y ait un plus grand nombre d'habitans que la terre n'en peut nourrir. Je ne trouve point d'autre Auteur qui confirme ce fait.

On voit donc qu'il peut y avoir des *Monorchides* qui ſoient impuiſſans, mais l'on voit auſſi que le plus grand nombre d'entre-eux peut avoir le pouvoir d'engendrer ; par conſéquent il n'y a pas lieu de douter que ceux à qui l'on a ôté un *Teſticule* ne puiſſent être féconds, ſi, comme le dit WESTPHALUS, celui qui reſte eſt d'ailleurs doué des qualités néceſſaires à la filtration d'une *Semence* prolifique. D'ailleurs ce n'eſt pas la grande quantité de *Semence* qui rend les

([a]) De Promont. bon. Sp. cap. 22.

Hommes

Hommes féconds, c'eſt ſa qualité, puiſque nous avons vu, Section xv, que les *Triorchides*, les *Tétrorchides* & les *Pentorchides* le ſont moins que les autres, cependant ils fourniſſent beaucoup plus de *Semence*.

Il ne faut, dit ROSINUS LENTILIUS, qu'une très-petite quantité de *Semence* bien conditionnée pour rendre fécond l'œuf de la femme. Le même Auteur ([a]) dit,

" On ne trouve nulle part, ni dans la Médecine du Bar-
" reau, ni dans les Queſtions de ZACCHIAS, ni dans les dé-
" ciſions des cas douteux de Médecine d'AMMANUS, ni dans
" les rapports de FORT. FIDELIS, que perſonne, pour n'a-
" voir eu qu'un *Teſticule*, ait été accuſé d'impuiſſance, ni
" condamné en conſéquence : on ne voit point, ajoute-t-il,
" dans SENNERT, dans ETTMULLER, ni peut-être dans au-
" cun Auteur, que le défaut ou la perte d'un *Teſticule* ſoient
" capables d'empêcher la filtration de la *Semence*."

LI. Tous les Juriſconſultes conviennent, ſuivant GEORGE NICOLAÏ, que les *Monorchides* ne ſont pas moins-capables d'engendrer que les autres. ZACCHIAS, liv. 8, dit que la privation d'un *Teſticule* ne rend pas plus efféminé, qu'elle n'apporte aucun changement dans les mœurs, ni aucune diminution dans la virilité. S'il en faut des preuves plus convaincantes, les Auteurs ſuivans en fourniſſent aſſez.

([a]) Micel. N. C. dec. III. append. XIII.

GRAAF, dit avoir diſſéqué un *Monorchide* de naiſſance qui avoit quatre Enfans, leſquels, ajoute-t-il, étoient ſurement de lui. Il dit encore n'avoir trouvé qu'un *Teſticule* dans un jeune Homme qui avoit été extrêmement laſcif.

SALOMON BRAUNIUS a vu un Païſan, à qui la Nature n'en avoit donné qu'un, & qui avoit beaucoup d'Enfans.

BALTAZAR LIMÆUS cite l'exemple d'un Homme qui, parce qu'on lui avoit emporté un *Teſticule* dans ſa jeuneſſe, craignoit de ſe marier, cependant il épouſa trois Femmes dont il eut quinze Enfans.

MICHAEL BERNUS VALENTINUS rapporte l'hiſtoire d'un Homme accuſé & convaincu d'adultère, quoiqu'on lui eût fait l'opération de la *Caſtration* d'un côté. Cette dernière preuve n'eſt point du tout convaincante, car un *Eunuque* pourroit être adultère pourvu qu'il eut la faculté de l'érection. On connoît aſſez de ces *Eunuques* qui, pour tromper maint mari, ſont plus courrus des Dames que les Cavaliers les plus accomplis. Les Femmes ſe les diſputent avec les Filles. Il y auroit ſur ce fait des hiſtoires fort-plaiſantes à raconter qui n'entrent pas dans mon projet.

LII. A l'égard des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, j'ai rapporté des preuves aſſez-authentiques de

de leur force & de leurs qualités. Les éxemples d'Agatocles & du Landgrave de Hesse, cités à la Section xv, ſeroient ſuffiſans pour s'aſſûrer de la vigueur du tempérament de cette ſorte d'Hommes : Ces autorités ſe trouvent néanmoins contredites par une ſeule obſervation ; elle eſt de Marcelinus, Section xiv, mais elle n'eſt pas ſuffiſante pour diminuer le poids des autres.

Quoique Nicolas Venette ait penſé que ces Hommes ſont le plus ſouvent inféconds, je ne voudrois pourtant pas aſſûrer cela comme une vérité inconteſtable.

On pourroit, avec juſte raiſon, dire contre le ſentiment de cet Auteur, que ces Hommes ſont moins féconds que les autres, mais non pas qu'ils ſoient tout-à-fait ſtériles parce que, comme ils ſont ſans ceſſe excités aux plaiſirs de l'Amour, par la trop-grande quantité de *Sperme* qui ſe filtre chez eux, il y a lieu de croire que cette liqueur n'a pas le tems de recevoir dans les Véſicules *ſéminales* la dernière préparation dont elle a beſoin pour être parfaitement prolifique : mais quand ces Hommes peuvent ſe modérer, & ſe contenir pendant quelque tems, pour que cette matière puiſſe prendre la conſiſtance néceſſaire, elle doit avoir tout autant de vertu que celle des perſonnes qui n'ont que deux *Teſticules*, & qui n'uſent du *Coït* qu'avec modération. Feu Mr. Joly de Fleury Procureur Général du Parlement de Paris, Magiſtrat auſſi ſage qu'éclairé, auquel on ſe plaignit un jour de la mauvaiſe conduite d'un jeune Homme de condition,

tion, qui étoit *Triorchide*, conſeilla de le marier ; ce qui fut éxécuté : pendant les premières années de ſon mariage, il n'eut point d'Enfans ; mais deux ou trois ans après, il fut réduit pendant huit mois dans les bornes de la continence, à cauſe d'une maladie de *Poitrine* qui lui ſurvint ; il eut enſuite beaucoup d'Enfans.

LIII. Il n'y a aucune apparence que les *Teſticules*, réunis en un ſeul corps, puiſſent être d'aucun obſtacle à la génération, ſi ce double organe a d'ailleurs toutes les conditions néceſſaires pour l'élaboration du *Sang* qui doit ſervir à la formation de la *Semence*. Le petit nombre d'obſervations, que les Auteurs donnent de ces cas rares, n'a pas fourni aſſez d'occaſions de remarquer bien des particularités, qui peuvent reſter cachées dans ce myſtère de la Nature ; mais la principale & la plus digne d'attention eſt de ſçavoir que ce phénomêne eſt poſſible : il faut donc prendre garde de ne pas s'y tromper ; une mépriſe, en pareille circonſtance, pourroit tirer à conſéquence, ſi elle faiſoit nier l'éxiſtence de l'un des deux *Teſticules*.

OBSER-

OBSERVATIONS

SUR LES

ANÉVRISMES.

Gutta cavat lapidem non vi, ſed ſæpè cadendo.

ON connoît deux ſortes d'Anevrismes. Le faux & le vrai, dont je traiterai d'une manière générale dans ce mémoire. Il y en a un autre d'une eſpéce ſingulière qui n'eſt pas connu de tout le monde : il fera la matière du mémoire ſuivant ([a])

L'An-

([a] ☞ Le Docteur Hunter a découvert cette troiſiéme eſpéce qui tient de l'un & de l'autre de ces deux *Anévriſmes*. Je donne à la ſuite de ce Mémoire la traduction de l'hiſtoire de cette dernière eſpéce qu'il a inſérée dans un receuil d'obſervations en langue Angloiſe ; intitulé *Medical Obſervations and Inquiries*. C'eſt-à-dire, Observations & Recherches de Medecine, 2 vol. in 8°. Cette hiſtoire, vol. 2, p. 390, ann. 1761, eſt pour ſervir de ſupplément à un Mémoire ſur les Anevrismes de l'*Aorte* qu'il avoit donné dans le 1.er vol. p. 323. ann. 1757. Quoique la matière de ſon premier Mémoire ſoit fort-intéreſſante, & que j'aie été très-excité à en donner la traduction, j'ai été arrêté pour ne pas trop charger ce volume. Mais

L'Anevrisme faux eſt une ſolution de continuité en une *Artère*, par une inſtrument tranchant.

L'Anevrisme vrai eſt une tumeur cauſée par la dilatation d'une partie d'une *Artère*. Son effet ſe démontre de lui même : les cauſes externes en ſont évidentes ; on les comprend ſans peine ; mais les internes me paroiſſent fort-obſcures & très-difficiles à expliquer.

Si quelques-unes des parties d'une *Artère* ſont plus foibles que les autres, on conçoit aiſément que la ſyſtole du *Cœur* forcera les points affoiblis de cette *Artère* à céder à l'impulſion du *Sang*, elle ſe dilatera, & la dilatation augmentera inſenſiblement par l'action continuelle de ce fluide contre les parois de l'*Artère* déja affoiblies & relachées.

Ce méchaniſme en a été trop-bien détaillé par Mr. Littre ([a]) pour y rien ajouter.

Tout ce qui eſt capable de faire un forte compreſſion ſur quelque point d'une *Artère*, comme les coups, les chutes, & particulièrement dans l'inſtant que la circonférence du tube

Mais comme cette Diſſertation ſur l'Anevrisme de l'*Aorte* eſt ſuivie de remarques importantes, j'en ai choiſi quelques-unes dont j'ai fait des applications. Elles ſeront déſignées par les lettres de l'Alphabet. Celles qui me ſont propres ſeront marquées par les mêmes lettres avec l'indice ☞.

([a]) ☞ Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences ann. 1707.

artériel

OBSERVATIONS
SUR LES
ANEVRISMES.

FAUTES A CORRIGER

Dans le Mémoire ſur les ANEVRISMES.

Pages	Lignes	
185	24	avant, lif. après.
189	19	oppoſê, lif. oppoſé.
196	28	paralleles, lif. paralléles.
197	3	Après partie, lif. interne.
204	20	Malade, lif. malade.
215	5	Sourcillier, lif. ſurcilier.
223	26	écris, lif. écrit.
224	15	pouroit, lif. pourroit.
228	12	pénible, lif. pénibles. -- ibid. lig. 24, malade, lif. ſain.
(237)	24	qui doit paroître inceſſament, lif. qui vient d'être publié.
(238)		cette feuille eſt ſignée (G g 4) & numerotée (237) avec deux parenthèſes, par ce qu'elle eſt ajoutée comme Carton. Toutes les autres aînſi ſignées & numérotées ſont des additions.
(243)	1	*Souſclavraires* & *humérales*, lif. *ſous-clavière* & *brachiale*.
(244)	27	Après cette lig. mette pour réclamez, Des.

artériel s'écarte de ſon axe : tout ce qui peut en amincir ou diſſoudre la tunique externe, comme lorſque ſon corps flotte dans un *Apoſtême :* tout ce qui eſt capable d'y faire un étranglement, comme les fortes ligatures (a) trop-long-tems continuées : ces choſes peuvent faciliter la dilatation de quelques-unes des parties d'une *Artère* en particulier, ou de pluſieurs *Artères* à la fois.

Mais ſuppoſer des humeurs âcres & corroſives capables de détruire (b) par dégrés la membrane interne d'une *Artère*, eſt une hypothèſe qui donneroit beaucoup de peine à prouver, & plus encore à démontrer, que l'on n'en a eu à l'imaginer. Les recherches *pathologiques* qui font le ſujet de ce mémoire ne m'ont appris qu'à éviter tous raiſonnemens à cette occaſion. Ils n'auroient tout-au-plus que le mérite de conjectures, peut-être même trop-hazardées.

Je me bornerai donc à la ſimple expoſition d'un cas particulier qui fut, il y a quelques-années, l'objet des mes ſoins & de mon attention. On verra que, dans le principe de

(a) ☞ Cela arrive communément aux Caraïbes, ſauvages de l'Amerique, mais particulièrement à ceux qui habitent une partie de l'Iſle de St. Vincent une des Antilles. Ils ont l'habitude de ſe ſerrer les jambes au deſſous des genoux, avec des ficelles, d'une manière ſi forte que ces liens ſe trouvent cachés dans l'épaiſſeur de la *Peau*.

(b) ☞ Elie Col de Vilars, princip. de Chir. Paris, 1738. Joan. Maria Lancisius *de motu Cordis, & Aneuriſmatibus*. Lugd. Batav. 1740.

l'Anevrisme vrai, il n'y a point d'*Ulcère* ni d'éroſions des membranes internes ni externes des *Artères*. Tout le profit que l'Art peut tirer de ce mémoire eſt de voir l'état & le progrès de cette maladie depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa terminaiſon.

Le 16 Nov.bre 1759, je fus mandé pour le nommé Parker faiſeur de pompes en bois, demeurant dans la rue Newman, Oxford-Road, à Londres, âgé de quarante ans, & d'un tempérament très-vigoureux : il avoit une Hernie avec étranglement du *Boyau* depuis quatre jours ; elle étoit compléte & du côté gauche, il la portoit depuis ſon enfance : & l'avoit toujours negligée ſans jamais avoir fait aucun uſage de *Bandages* qui auroient pu prévenir cet accident.

Je fis l'opération néceſſaire le jour ſuivant, en préſence de Meſſieurs La Peyre Chirurgien, & Frankland Apothicaire. L'événement en fut auſſi-heureux que l'état du malade étoit dangereux ; j'emportai l'*Epiploon* après y avoir fait la *ligature* ; il avoit un pied en quarré, & il étoit gangrené en différens endroits. Le *Boyau*, qui avoit dix pouces de longueur, étoit ſi noir, par l'entière *mortification* de ſa membrane externe, que je fus, pendant tout le traitement de la maladie, dans l'attente momentanée de ſon ouverture. La portion du *Méſentère*, qui ſe trouva dépendante de la Hernie, étoit fort épaiſſe & livide : le malade fut parfaitement guéri,

guéri le quarantiéme jour, ſans aucun des accidens, relatifs à la *Hernie*, que j'avois eu lieu d'appréhender.

Le 8.me jour de Décembre, qui ſe trouva être le vingt-&-uniéme après l'opération, le Malade ſe plaignit d'une petite groſſeur ſous le *Jarret* gauche ; elle étoit pareille à celle d'une noiſette & ſans douleur ; il parut au malade qu'elle ne s'étoit manifeſtée que la nuit précédente.

Je ne fis d'abord que très-peu d'attention à cette tumeur, croyant qu'elle étoit cauſée par un engorgement de la Glande *Poplytée*, parce que le malade avoit toujours tenu ſon *Genou* ployé depuis le jour de l'opération. Il n'en fut plus mention juſqu'au vingt-cinq du mois de Février ſuivant, lorſqu'une perſonne vint me dire que le Malade s'inquiétoit plus que jamais de ſa groſſeur, & qu'il y ſentoit une pulſation ſi forte que c'étoit avec peine qu'il pouvoit en empêcher le mouvement, avec toute la compreſſion dont ſa main étoit capable. Je fus chez lui ſur le champ : je trouvai ſous le *Jarret* un Anevrisme vrai de la figure & groſſeur d'un œuf de Poule : le Malade ne ſouffroit aucune douleur dans la tumeur ; elle lui paroiſſoit ſeulement un peu engourdie ; mais la *Jambe* étoit fort-enflée, peſante & douloureuſe, elle avoit toujours été ainſi depuis deux mois.

Ce qui me parut de plus extraordinaire, fut que deux jours avant ma première viſite du 25 février à l'occaſion de cette tumeur, un autre Anevrisme de la même eſpéce s'étoit

formé tout-à-coup ſous le *Jarret* droit ; il étoit déja de la même figure & groſſeur que celui du côté gauche : la *Jambe* devint en peu de jours enflée, peſante & douloureuſe comme l'autre.

Je fis mettre le Malade au lit, & j'appliquai ſur les tumeurs des bandes de toile, juſqu'à ce que je puſſe lui procurer des *Bandages* convenables à la nature des Anevrismes ; ils furent éxécutés en peu de tems, & j'en fis l'application. Je le ſaignai pluſieurs fois aux *Bras* dans les premiers jours, & le réduiſis à la diéte la plus auſtère.

Ces *Bandages* furent éxécutés ſur les principes du *Tourniquet* moderne pour les amputations. Voy. Pl. iv. Fig. i. En tournant la tête de la vis, *a*, les platines s'écartent ou ſe rapprochent l'une de l'autre, ſuivant le beſoin. Celui-ci, compoſé de la même façon, a trois parties principales, ſçavoir deux platines de cuivre jaune bien écroui, *b*, *c*, & une vis, *a*, qui chemine dans un écrou fixé ſur la platine ſupérieure. Ces deux platines ſont jointes enſemble par le moyen de la vis. La platine inférieure eſt poſée ſur la tumeur. On la rend immobile par le moyen de deux courroies, fig. ii & iii, *d d*, *e e*, qui ſont attachées par une de leurs extremités à deux des quatre ardillons ou crochets *f f f f*, rivés ſur la platine ſupérieure *b*. Une de ces courroies paſſe par deſſus la partie antérieure & inférieure de la *Cuiſſe* ; l'autre par deſſus la partie antérieure & ſupérieure de la *Jambe*, entre la *Rotule* & la tubéroſité du *Tibia*. Elles ſont attachées par les deux autres bouts aux ardillons correſpondans

dans aux premiers, par le moyen des trous *g g*. Ces platines ſont de figure ovale, concaves en deſſous, fig. IV. Les bords de la platine inférieure ſont un peu relevés en dehors, pour en adoucir l'arrête. Sa cavité eſt aſſez-profonde pour contenir quelque choſe de ſouple comme de la charpie ou de la filaſſe de lin, & pour renfermer la tumeur. La platine ſupérieure, comme je l'ai déja dit, a la même forme que l'inférieure, mais elle n'eſt pas ſi large ni ſi profonde ; les bords n'en ſont pas relevés. La vis paſſe au travers de l'écrou ; cet écrou eſt ſoudé deſſus le centre de la platine ſupérieure. Le bout de la vis eſt arrêté ſur la platine inférieure, par une contre-rivure dans une capſule ſoudée deſſus, ce qui empêche cette platine de tourner par le mouvement de la vis.

Je n'aurois pas donné la deſcription de ce *Bandage* ſi ce n'étoit l'avantage qu'on en peut tirer dans d'autres cas, où il peut être employé avec ſuccès. Il eſt vrai que dans celui dont il eſt queſtion il ne fut d'aucune utilité : j'en previns les Parens du Malade ; je les aſſurai que le *Bandage* ne pouvoit ſervir qu'à ralantir un peu le progrès de la maladie, ſans en empêcher tout l'effet. Rien n'eſt capable de s'oppoſer à l'augmentation d'un Anevrisme vrai, excepté dans les cas où il eſt produit par quelque cauſe externe ; encore faut-il que le *Bandage* ſoit appliqué dès le commencement. Si un os plat pouvoit ſe trouver deſſous la tumeur, on auroit peut-être un peu plus d'avantage pour la guériſon, parce qu'il ſerviroit de point-d'appui, qui, s'oppoſant

ſant au point de compreſſion du *Bandage*, en feroit beaucoup mieux, mais ce cas rare ne peut preſque pas ſe rencontrer, ſi ce n'eſt dans celui de l'*Artère* temporale. Tous les Anevrismes arrivent ordinairement aux principaux troncs, ceux des extrémités ſuivent la route des os cylindriques qui n'admettent pas de ſurfaces propres à l'effet déſiré de la compreſſion ; les Anevrismes des parties intérieures ſont tout-à-fait hors de portée d'aucune compreſſion.

Il ne faut donc jamais ſe promettre de guérir l'Anevrisme vrai par compreſſion, parce que ce moyen fait étendre la tumeur, en lui faiſant gâgner en largeur ce qu'elle perd en profondeur ; il eſt impoſſible de l'empêcher de s'échapper par deſſous les bords des *Bandages* les plus méthodiquement conſtruis. Je n'ai donc décrit celui-ci qu'à cauſe de ſa grande utilité dans l'Anevrisme faux, particulièrement dans celui du *Bras* où il rencontre preſque le même avantage que s'il répondoit à un os plat, parce que l'articulation, garnie de *Muſcles* & de *Tendons*, lui oppoſe une réſiſtance favorable, ſi l'avant-*Bras* eſt étendu en *ſupination*. Ce fut pour cet Anevrisme que je le combinai d'abord : je le proportionnai aux différentes groſſeurs des tumeurs de cette eſpéce auxquelles je l'adaptai avec tout le ſuccès poſſible.

Madame la Comteſſe de Matignon fut la première perſonne, vers l'année 1739, pour qui j'éxécutai ce *Bandage* à l'occaſion d'un Anevrisme faux du tronc de l'*Artère* brachiale,

brachiale, dont je la guéris parfaitement (a). La tumeur, qui étoit d'abord de la groſſeur d'un œuf de Pigeon, devoit

(a) L'incertitude où l'on eſt de guérir dans certains cas de Médecine & de Chirurgie, dit le Docteur Hunter, donne aux ignorans & effrontés Empiriques l'occaſion de ſe vanter beaucoup. L'ignorant eſt téméraire & hardi, le ſçavant eſt toujours prudent & circonſpect. Le premier, en commettant une infinité de fautes, fait quelque-fois des cures par hazard: l'autre, quoiqu'actif, quand il y a quelque apparence de ſuccès, eſt ſouvent retenu par la crainte de cauſer plus de mal; mais en même tems par les précautions qu'il prend, & guidé par ies préceptes de l'art, le praticien dogmatique & raiſonnable jouit d'une ſécrete ſatisfaction, & a fréquemment occaſion à ſon tour de triompher de l'Empirique. L'hiſtoire précédente peut juſtifier cette remarque, dit le Docteur Hunter, après avoir parlé d'un Anevrisme monſtrueux de l'*Aorte* que les Charlatans de toute eſpéce & des veilles femmes avoient prétendu guérir. Remarque xxvi, à la ſuite de ſon mémoire ſur les Anevrismes de l'*Aorte*. Med. Obſ. & Enq.

La même choſe m'arriva au ſujet de Madame la Comteſſe de Matignon. Sa maladie n'eut pas manqué de prendre un bien mauvais caractère, ſi je ne me fuſſe oppoſé aux menées que ſuſcita la charlatanerie la plus audacieuſe. Le nommé Sigogne, qui en impoſoit à tout Paris en ce tems-là, entreprit de guérir la maladie avec une eau, dont il ne faiſoit ſeulement qu'imbiber des compreſſes, qu'il appliquoit ſur la tumeur; il venoit éxactement tous les jours pour faire lui même avec beaucoup d'emphaſe ſes imbibitions myſtérieuſes; car il ne vouloit confier ſa phiole à perſonne. Telle choſe que je pus dire, il fallut céder. Tout ce que je gagnai ſur lui fut de laiſſer le *Bandage* par deſſus ſa compreſſe. Son ignorance fut bien-tôt découverte par la criſtalliſation du *Vitriol* blanc, dont l'eau étoit emprégnée & dont les ſels reſtoient ſur la *Peau* après l'évaporation de l'eau. Je prévins la malade du danger d'un pareil reméde, je lui dis qu'il pouvoit cauſer un *Eryſipéle* qui deviendroit très-préjudiciable à ſon Anevrisme. Cela arriva quelques jours après à la honte du Charlatan, & à la juſtification de mon ſentiment.

être

être renfermée dans une platine dont la cavité fut proportionée à ſon volume, & la platine devoit être diminuée en proportion de l'affaiſſement de la tumeur, juſqu'au dégré le plus approchant de la forme plate. Ainſi, dans ce cas, il faut remplir la cavité de la platine, ou, comme je le fis à l'occaſion de cette Dame, faire de nouveaux *Bandages* plus petits à proportion que le volume de la tumeur diminue.

La première indication, dans la cure de l'Anevrisme faux, eſt de boucher l'orifice par lequel le *Sang* ſort de l'*Artère*. Il n'eſt pas douteux que la compreſſion faite d'abord avec préciſion ſur l'ouverture arrêtera l'effuſion du *Sang* : les lévres de l'ouverture ſe réuniront. Mais pour peu que l'on tarde à employer ce ſecours la *Capſule* de l'*Artère* ſe remplit de *Sang* qui ſe coagule ; conſéquemment l'indication doit changer. Il faut trouver un moyen qui force le *coagulum* d'entrer en partie dans l'ouverture de l'*Artère :* les lévres de la Plaie ne ſe réuniront pas pour cela ; l'*Artère* ſera ſeulement bouchée par le caillot forcé d'entrer dans ſon orifice. Le caillot ſe colle avec les bords de l'orifice par la *lymphe* glutineuſe qui s'en exprime, au moyen de la compreſſion ; il ſe fortifie de plus en plus, & fait corps par la ſuite avec la ſubſtance même de l'*Artère*. La théorie de ce méchaniſme de la Nature, aidé par l'art, eſt rendu avec clarté par Mr. Foubert dans le ſecond volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. Comme ce livre eſt dans les mains de tous les Chirurgiens, je

je ne rapporterai pas cette assertion, elle me meneroit trop-loin ; un extrait en diminueroit le mérite.

Tout l'Art consiste à trouver la façon de forcer le *coagulum* à entrer dans l'orifice de l'*Artère* blessée, pour qu'il puisse faire l'effet d'un tampon. Le moyen le plus simple, & qui est devenu plus d'une fois efficace, est le papier mâché, appliqué à l'endroit de la tumeur qui répond à l'orifice, soutenu par des compresses, & une bande de longueur convenable ; comme on le fait souvent avec succès dans l'ouverture récente de l'*Artère* du bras à l'occasion de la saignée, particulièrement lorsque la Plaie est faite au dessous de la division de l'*Artère*. Mais si ce moyen est negligé, ou mal-employé, car cela est fort-difficile à éxécuter lorsque les deux branches de l'*Artère* se trouvent fort-près l'une de l'autre ([a]), la tumeur grossit & s'étend ; la guérison en est plus

([a]) Le Docteur Hunter, Remarque xxii, dit, " l'*Artère* brachiale se " divise en deux branches au dessous du *Coude*. Ces branches sont quelque-" fois à une distance assez-considérable l'une de l'autre au pli du *Bras* ; mais " souvent elles se joignent ensemble à cet endroit là, c'est pourquoi, dans le " cas d'un Anevrisme ainsi circonstancié, il sera quelque-fois très-aisé, mais " communément il sera fort-difficile de ne pas les comprendre dans la même " ligature ; & il n'est pas douteux qu'il est souvent arrivé que les deux " branches ont été liées ensemble, lorsque l'on devoit n'en lier qu'une ; & " en ce cas un Anevrisme dans une seule branche ne tire pas plus d'a-" vantage de l'opération que s'il eut été dans le tronc de l'*Artère*."

☞ Le Docteur donne un moyen bien-simple pour éviter cette faute. Ce moyen qu'il indique, Remarque xxiii, pour éviter la ligature du Nerf

plus difficile : on ne peut s'attendre à aucun ſuccès par l'uſage du papier mâché; les Bandes loin d'être de quelque utilité, dans ces cas, deviennent fort-dangereuſes, par les étranglemens qu'elles cauſent à tous les vaiſſeaux collatéraux : alors il faut faire uſage du *Bandage* ci-deſſus décrit, ou de celui dont il eſt fait mention dans le *Paragraphe* ſuivant ; ils laiſſent la circulation libre, en formant des ponts deſſous les *Courroies* par le moyen de petites compreſſes rangées avec intelligence. Pluſieurs Chirurgiens en ont imaginé ; il y a même eu des Malades aſſez ingénieux pour en avoir compoſé eux-mêmes, qui leur ont réuſſis. Si ces *Bandages* ne ſervent quelquefois à rien pour la guériſon, ils diſpoſent au moins aux

qui accompagne l'*Artère*, peut & doit ſervir, ſelon moi, pour la ligature de l'*Artère* ; c'eſt de mettre les vaiſſeaux dans l'état de relachement, en faiſant ployer un peu l'*Avant-bras*, & de lever l'*Artère* avec un ſtilet que l'on introduit dans ſon orifice, ou en la pincant avec le *Pouce* & l'index.

([b]) ☞ J'ai préféré la première méthode qui m'a parue plus favourable que la ſeconde. Dans celle-ci la main eſt un obſtacle à la vûe : celle d'un aſſiſtant embarraſſe. Le malade ſur lequel je mis cette méthode en uſage étoit un jeune étudiant en Chirurgie qui s'étoit bleſſé lui même en ſe ſaignant. Pour m'aſſurer du fruit de la ligature faite au deſſus de l'orifice, je fis lâcher le *Tourniquet*, &, appuyant le doigt ſur l'*Artère* ouverte, je ſentis à l'endroit de l'orifice la pulſation de l'autre branche d'une manière ſi ſenſible que le M^r. Vacquerie Chirurgien, qui m'aſſiſta dans l'opération, crut que c'étoit la pulſation de l'*Artère* bleſſée. Par la méthode ordinaire, je n'eus pas manqué de comprendre en ſemble dans la même ligature les deux branches. Le Docteur Hunter n'avoit pas encore publié cette méthode, car cela fut dans l'annee 1749, mais j'en avois entendu parler.

ſuccès

ſuccès de l'opération ſuivant la Remarque xviii du Docteur Hunter (a).

L'obſervation ſuivante eſt un éxemple très-ſingulier de l'avantage de mon ſecond *Bandage*. En l'année 1732, Mr. le Chevalier de Malijac fit le voyage d'Avignon à Paris pour s'y faire traiter d'un Anevrisme faux ſitué à la partie moyenne de l'*Artère* crurale du côté gauche : il y avoit dix huit mois que l'*Artère* avoit été ouverte par un coup d'épée. La tumeur de forme ovale, ſituée longitudinalement à la partie moyenne & interne de la *Cuiſſe*, avoit deux pouces d'épaiſſeur, trois en longueur & autant en largeur. La *Cuiſſe* étoit prodigieuſement *atrophiée*, à cauſe des fortes compreſſions des Bandes de toile dont on s'étoit ſervies pour contenir la tumeur : la *Jambe* extrêmement groſſe, peſante & toujours engourdie, étoit preſque ſans mouvement. Je fus conſulté avec Meſſieurs de la Peyronnie, Petit, Boudou, Le Dran & Verdier. L'opinion de ces Meſſieurs fut unanime ſur la néceſſité preſſante d'amputer la *Cuiſſe*. Je donnai mon avis, qui, quoique tout-à-fait contraire aux leurs mérita leur approbation : il fut d'eſſayer la compreſſion, mais d'une manière toute différente de celle qui avoit été inutilement employée juſqu'alors. Ils eurent, ainſi que moi, dès le premier inſtant

(a) " Dans l'Anevrisme qui éxige l'opération, il eſt bon de tenter " la cure par la compreſſion, parce qu'elle réuſſit quelque-fois ; & elle eſt " toujours avantageuſe pour le ſuccès de l'opération, en ce qu'elle donne " occaſion aux branches collatérales de devenir plus groſſes, & diſpoſe la " partie à avoir une circulation plus libre après l'opération."

l'eſpérance d'un heureux ſuccès, par la facilité que je trouvai à faire rentrer dans l'*Artère* le *Sang* fluide qui étoit épanché dans la *Capſule* ([a]) & à le contenir avec le doigt.

On

([a]) ☞ Dans ce cas, comme dans l'Anevrisme du *Bras* à l'occaſion de la ſaignée, le *Sang* s'inſinue dans les interſtices vaſculaires de la membrane celluleuſe qui entoure l'*Artère* de la même manière qu'il fait dans les *Echimoſes*, ou que fait l'air dans l'*Emphiſème*. Quoiqu'une partie de ce *Sang* infiltré puiſſe être abſorbée, il en reſte toujours aſſez pour unir & joindre enſemble par ſa ſubſtance glutineuſe les fibres du *rézeau*, qui forment en très-peu de tems une poche autour de l'*Artère* propre à recevoir le *Sang* qui ſort de ce vaiſſeau. Cette poche que l'on nomme *Capſule* prend une conſiſtance très-ſolide, & eſt capable d'une très-grande extenſion. Le *Sang* qui s'amaſſe inſenſiblement dans cette *Capſule*, ſe trouvant hors de la circulation, s'épaiſſit & forme un caillot ou des caillots qui s'accumulent les uns ſur les autres. La même choſe arrive dans les Anevrismes vrais, particulierement dans celui de l'*Aorte*, lorſqu'il s'y forme des pertuis extraordinaires; voici comme le Docteur Hunter s'explique à ce ſujet, Remarque X^e^ " Tel eſt l'é-
" tat du *Sang* coagulé dans les *Artères* d'un ſujet vivant, lorſque la tu-
" meur eſt d'une figure uniforme & qu'elle n'eſt pas fort dilatée: comme,
" au contraire, il y a toujours des caillots de *Sang* dans les cellules ou pro-
" tubérances qui reçoivent un *Sang* qui n'a point de mouvement progreſſif.
" Je n'ai jamais eu qu'une occaſion d'éxaminer l'intérieur d'un Anevrisme
" qui contenoit des caillots de *Sang*, dans le cadâvre d'un homme qui mou-
" rut ſans accidens violens. Dans ce cas l'état du *Sang* ſe trouva comme il
" ſuit. Le tronc de l'*Aorte* quoique porté à trois pouces au moins au de là
" de ſon diamétre naturel, ne contenoit que le *Sang* qui avoit été agité par
" le mouvement de la circulation. La protubérance facculeuſe qui étoit à
" la partie antérieure de la courbure de cette *Artère*, qui communiquoit
" avec le tronc de l'*Aorte* par un orifice qui n'avoit pas beaucoup plus d'un
" pouce de diamétre, étoit remplie en partie par un *Sang* fluide, & en par-
" tie par un caillot compoſé de différentes couches. Ce *coagulum* formoit
" une eſpéce de doublure au *Sac*, & lui étoit attaché par des adhérences. Sa

partie

On doit à l'illuſtre Mr. Petit Chirugien la manière de faire cette reduction qui, quoique plus difficile à décrire qu'à éxécuter, peut néanmoins ſe faire comprendre.

Suppoſons que l'on veuille faire ſortir par un petit trou l'eau contenue dans un veſſie, on en rapproche les parois avec les deux mains : de même pour la réduction du fluide épanché dans la *Capſule* d'une *Artère*, on ramaſſe le *Sang* fluide vers le centre de la tumeur avec les doigts : on le ſent rentrer, ou pour mieux dire, on s'apperçoit que la diminution s'en fait avec facilité ſans que la *Dyaſtole* de l'*Artère* ſemble s'y oppoſer. Dès que le *Sang* fluide contenu dans la *Capſule* fut rentré dans l'*Artère*, il me fut fort-aiſé de le contenir avec le doigt ([a]). Ces Meſſieurs furent alors convaincus que,

" partie interne étoit concave, & très-polie & liſſe, mais elle avoit des iné-
" galités ondulantes comme la ſurface d'une eau qui ſeroit un peu agitée.
" Cette dernière circonſtance pouvoit dépendre vraiſemblablement de la con-
" traction de l'*Artère* ; c'eſt pourquoi l'on ſuppoſe que ces rides diſparoiſ-
" ſoient dans le tems de la *Dyaſtole* de l'*Artère*, lorſque le corps étoit vivant.
" Le caillot étoit très-épais dans ſon centre ou au fond du *Sac*, & en
" s'aminciſſant petit-à-petit vers ſa circonférence, il ſe trouvoit de niveau
" avec l'intérieur du *Sac* près de ſon ouverture, de façon que toutes les
" coupes verticales, qu'on eut pu en faire, auroient repréſenté des figures de
" croiſſans, ſa partie extérieure étoit auſſi-ſolide & auſſi coriace qu'un
" morceau de colle-forte qui auroit été humecté dans de l'eau."

([a]) ☞ Il y a lieu de croire que, dans ce cas ſingulier, où l'ouverture de l'*Artère* ſe trouvoit répondre à la partie la plus cylindrique du *Fémur*, le point-d'appui ſe trouva favoriſé par la ſolidité du caillot que s'étendoit vraiſemblablement ſous l'*Artère* ; car autrement ce tube eut été très-difficile à fixer en place.

ſi je pouvois conſtruire un *Bandage* qui fut capable d'occuper conſtamment la place de mon doigt, la guériſon devoit naturellement s'enſuivre. J'imaginai ſur le champ ce moyen; j'en coupai le modéle en carton, il fut approuvé, éxécuté & appliqué le même jour. Il fut conſtruit ſur les mêmes principes que celui que j'ai decrit ci-deſſus, voy. Pl. v, avec cette différence ſeulement qu'il y a une troiſiéme platine *a*, *a*, qui ſert à faire la compreſſion ſur l'ouverture de l'*Artère* par le moyen d'une petite éminence, *b*, *b*, *b*, de figure piramidale ſituée au centre de la partie interne de cette 3me platine. Cette protubérance force la partie du caillot, qui répond à l'orifice, à y entrer, & à en prendre la forme; il ſe colle aux lévres comme je l'ai déja dit, & s'y rend adhérent de façon qu'il ne peut plus en ſortir. Le deux autres platines, *c*, *c*, *c*, *c*, en s'écartant l'une de l'autre, ſervent en même tems de point-d'appui à celle qui fait le point de compreſſion ſur l'*Artère*. L'écartement des deux platines, qui ſont jointes enſemble horizontalement, ſe fait par le moyen d'une vis, *d*, *d*, a tête large & plate, cannellée ſur ſes bords, ſituée au centre de ces mêmes platines & qui les traverſe l'une & l'autre verticalement. La *vis* chemine dans un écrou ſoudé ſur la platine ſupérieure. Par le moyen de cette *vis* l'on peut augmenter ou diminuer, à volonté, le point de compreſſion. Pour que la preſſion ſoit plus éxacte, les *Courroies* ſont au nombre de trois, *e*, *e*, *e*, une ſeule très-large ſeroit inſuffiſante; elles ſont attachées par leurs extrémités à ſix *Ardillons*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, trois de chaque côté de la platine ſupérieure. Ces *Ardillons* ſont paralleles les uns aux

aux autres : les *Courroies*, ſans être attachées à la platine qui agit ſur l'*Artère*, paſſent deſſous deux brides *g*, *g*, de même métail que la platine, & rivées à ſa partie, pour former deux ponts à ſa partie externe : elles empêchent les *Courroies* de s'écarter les unes des autres : elles ſont priſes d'un morceau le plus épais d'un cuir de vache bien apprêté & bien alongé pour éviter qu'il ne ſe relâche, ce qui ſeroit un très-grand inconvénient. Ces trois platines étoient plus grandes qu'elles ne ſont repréſentées dans la planche ; elles étoient même plus larges & plus étendues que la tumeur, parce qu'étant plus larges les *Courroies* ne touchoient pas la *Peau* & formoient un eſpéce de pont en dedans & en dehors de la *Cuiſſe* qui facilitoit la circulation des liqueurs (a), & l'action des *Muſcles*, tandis que la preſſion modérée ſur le *caillot* en facilitoit l'entrée dans l'orifice de l'*Artère*, ſans en boucher totalement le calibre. Cette compreſſion, ainſi proportionnée, donna non ſeulement toute l'aiſance poſſible au Malade, mais elle lui procura une guériſon plus prompte que l'on n'avoit pu l'eſpérer. Mr. le Chevalier de Malijac, qui avoit gardé le lit pendant 18 mois, marcha dès le premier jour dans ſa chambre ; il fut en état le troiſiéme jour de ſortir & de faire plus d'une demie lieue à pied avec preſqu'autant de facilité qu'il avoit jamais fait auparavant ſon accident ; il ne ſe plaignit d'abord que de la peſanteur du *Bandage*, dont les parties principales étoient d'acier. J'ai eu occaſion d'en faire

(a) Les compreſſions que l'on fait à un Anevrisme ſoit devant ou après l'opération doivent être ménagées, autant qu'il eſt poſſible, de façon que le paſſage du Sang ſoit libre au travers des vaiſſeaux anaſtomoſés, Remarque xx, du Docteur Hunter.

d'autres

d'autres depuis ce tems là que j'ai éxécutés en cuivre jaune ou en argent bien écrouis, ils en ſont plus légers. Mais quoiqu'il en fut, Mr. de Malijac s'accoutuma bien-tôt au *Bandage :* la *Jambe* revint, dans l'eſpace de trois jours, à ſon état naturel : très-peu de jours après la *Cuiſſe* commença à reprendre ſon embonpoint ; il fut parfaitement guéri au bout de trois ſemaines, quoiqu'il eut marché pendant cet intervalle plus de trente lieues, ſupputées par le chemin qu'il faiſoit tous les jours. La préciſion dans l'éxécution du *Bandage* fut ſi heureuſe qu'il reſta fixé en ſa place pendant les trois ſemaines, ſans qu'il ſe ſoit recontré la moindre occaſion de l'ôter ; je n'eus d'autres ſoin, pendant deux ou trois jours, que de reſſerrer la *vis* de quelques pas, en proportion de l'alongement des *Courroies*, & de l'affaiſſement de la garniture des *platines*. On comprend qu'elles éxigérent d'abord une garniture moléte qui devint inutile par la ſuite. Le Malade prit enſuite ſur lui le ſoin de ménager les dégrés de compreſſion à meſure que la *Cuiſſe* reprenoit ſon embonpoint, en lachant de tems-en-tems la *vis*.

Les compreſſions entendues & ménagées avec intelligence ſont d'un ſervice infini en Chirurgie : elles méritent beaucoup plus d'attention que l'on ne penſe communément. La perte d'un *Membre*, qui coûteroit peut-être la vie à un Malade, peut quelque-fois être prévenue par des machines ſimples dans leurs conſtructions, & aiſées dans leur application. Si elles ne réuſſiſſent pas toujours elles ne peuvent pas nuire ; on ne riſque rien de les tenter.

Je

Je me propoſe de donner un traité ſur les *Bandages* pour les Hernies, dans lequel ces ſortes de machines particulières ſeront compriſes, ainſi je ne m'arrêterai pas ici à en décrire les avantages : il me ſuffit de dire que j'ai guéri par la compreſſion plus des deux tiers de pluſieurs milliers de perſonnes attaquées de Descentes, ſurtout dans le nombre des pauvres des Hôpitaux & des Paroiſſes de Paris qui m'ont été confiés pendant vingt ans. Quelques-unes de ces Descentes avoient trente & trente deux pouces de circonférence ([a]).

Je pourrois donner un dénombrement des Anevrismes faux que j'ai vu guérir, & que j'ai guéris moi-même par la compreſſion.

Je pourrois citer pluſieurs perſonnes de l'un & l'autre ſéxe que j'ai guéries de l'*incontinence* d'urine par la compreſſion.

J'ai pu arrêter l'écoulement d'Urine, & j'ai même remédié quelque-fois, par la compreſſion, à des *Fiſtules* qui avoient été les ſuites de la *Lithotomie*.

Je pourrois décrire un *Bandage* compreſſif que j'éxécutai pour arrêter le *Sang* de l'*Artère* radiale, dans un cas où la *Ligature* eut cauſé la perte de la main.

Les Mémoires de l'Académie de Chirurgie ſont enrichis de machines propres à arrêter les *Hémorragies* des *Artères*

([a]) ☞ Voyez mon traité ſur les Hernies, p. 135. 3e. obſer. & Inſtructions familières ſur ces maladies. On trouve dans la préface de la 5e. édition, pag. 11, l'hiſtoire d'une Descente de 32 pouces de circonférence, en un homme de 66 ans, guérie radicalement par le ſeul uſage du *Bandage*.

intercoſtales par le principe de la compreſſion, que j'ai pu ſimplifier.

Je pourrois décrire le *Bandage* que j'ai employé pour la réunion & la guériſon parfaite de la *Rotule* caſſée en travers, en la perſonne d'un ſauteur de profeſſion qui a pu reprendre les fonctions de ſon état, ſans aucun inconvénient.

Je pourrois donner encore la deſcription d'un *Bandage* par lequel j'ai réuni les *Os Pubis* dont la *Symphiſe* avoit été écartée dans un accouchement laborieux.

Je détaillerois auſſi la conſtruction d'un *Bandage* particulier pour ſupporter le *Ventre* dans la groſſeſſe, & prévenir les fauſſes couches qui proviennent de la foibleſſe des *Ligamens* de la *Matrice* (a).

J'aurois encore à donner la manière de rechercher des points d'appui dans les cas où on ne les trouve pas naturellement établis près les endroits où doivent ſe faire les compreſſions.

Je pourrois donner des régles importantes ſur les compreſſions néceſſaires contre les courbures des os dans le *Ra-*

(a) ☞ Les avantages de ce *Bandage* ſont décrits dans la 5e. édition de mes Inſtructions Familières, en Anglois, p. 40, à Londres chez Lacy Libr. *St. Martin's Lane.*

chitis

chitis, toujours préférables à ces fers lourds, fatiguans & ſouvent dangereux, dont on charge en vain les Enfans.

Il me ſeroit enfin aiſé de juſtifier par l'expérience que bien des maladies ont été guéries, & que la vie d'un grand nombre de ſujets à été conſervée par l'uſage des compreſſions méthodiquement éxécutées. Ces ſimple remarques devroient bannir de la pratique beaucoup d'opérations hazardées. Combien de Gens pleins de vie n'a-t-on pas vu périr dans des opérations faites à des Hernies habituelles qui auroient pu guérir par la ſeule compreſſion. Je reviens à Parker.

Si je n'avois eu à combattre que les deux premiers Anevrismes déja mentionnés, j'aurois pu, en amputant les deux *Cuiſſes*, ſauver la vie du malade, comme je me l'étois propoſé, mais je fus prévenu contre cette triſte reſſource par un autre Anevrisme qui parut le ſecond jour de Mars. Le Malade me dit qu'il ne s'en étoit apperçu que la veille. Nous en fîmes l'éxamen Mr. La Peyre, déja cité, & moi. Nous le trouvâmes à la partie ſupérieure de la *Cuiſſe* droite, au deſſous des *Glandes* de l'*Aine :* la tumeur étoit d'une figure ovale, de la longueur de deux pouces ; ſa direction croiſoit l'*Artère* un peu obliquement.

Cette tumeur, ainſi ſituée, m'engagea à éxaminer plus particulièrement tout le trajet de l'*Artère*. J'en trouvai deux autres de même nature, dont l'une étoit ſituée vers le milieu de l'*Artère* ; elle étoit groſſe comme une médiocre

Chataigne, elle paroiſſoit en avoir la forme, à peu de choſe près ; l'autre de moitié plus groſſe, & tout-à-fait ronde, étoit ſituée à deux travers de doigt plus bas.

J'appliquai ſur la première tumeur des Compreſſes & une Bande de Toile, en attendant que j'euſſe pu éxécuter un autre *Bandage* pareil aux deux premiers ; il fut prêt en peu de jours, & j'en fis l'application : je n'employai pour les deux autres tumeurs que des Bandes de Flanelle (a) que j'eus ſoin de changer de tems-en-tems : j'appliquai auſſi à la *Cuiſſe* droite de pareilles compreſſes & bandes, tant pour prévenir, autant qu'il étoit poſſible, toute autre dilatation, que pour affoiblir la pulſation de l'*Artère* ; quoique je fuſſe très-certain qu'il n'y avoit aucun moyen de ſauver la vie du Malade. L'humanité ne me permettoit pas de l'abandonner. Nos ſoins, même inutiles, ſont toujours conſolans pour les malheureux qui les demandent.

J'engageai Meſſieurs Middleton & Bromfield à viſiter le Malade. Après avoir conſidéré ſon état avec attention, ils dirent qu'il n'y avoit rien à faire pour ſa guériſon. On le tranſporta le 19 Mars à l'Hôpital S^t. George pour reſter ſous les yeux de tous les Médecins & Chirurgiens de

(a) ☞ Les bandes de flanelle ſont plus ordinairement employées en Angleterre que celles de toile, parce que la flanelle y eſt fort-commune, & que les toiles qui ſont généralement fabriquées avec des fils plats ſont trop-molles. Auſſi la charpie y eſt-elle bien plus belle & plus douce qu'elle ne l'eſt en France.

cet

cet Hôpital, il fut l'objet de la curioſité de toutes les perſonnes qui voulurent l'y aller voir. Tous convinrent d'une voix unanime qu'il étoit impoſſible de lui ſauver la vie : on le renvoya chez lui quelque tems après ([a]).

De ces cinq Anevrismes il y en eut quatre qui ſubſiſtèrent juſqu'à la mort du Malade ſans douleur, & ſans apparence d'augmentation, mais le ſecond, qui fut celui qui parut au *Jarret* droit, le fit ſouffrir conſidérablement, & éxigea tous les ſoins de l'Art. Son progrès fut de cent trente & quelques jours, au bout deſquels arriva la mort que le malade déſiroit depuis long-tems.

Au commencement de la maladie comme je l'ai fait remarquer plus haut, le Malade ne ſouffrit qu'une eſpéce d'engourdiſſement inquiétant. Mais lorſque la tumeur fut parvenue à un tiers de ſon plus gros volume, elle devint très-dure & douleureuſe ; ſa pulſation étoit ſi forte, qu'un poids de quatre livre poſé deſſus de niveau, étoit renverſé à la 3.me ou 4.me pulſation. Les douleurs furent dès lors toujours en augmentant par intervalles, mais vers la fin du dernier mois, elles n'eurent aucune intermiſſion, deſorte que le Malade fut entièrement privé de ſommeil & de repos, malgré les ſoins du Docteur Monro Médecin de l'Hôpital St. George, qui

([a]) ☞ Il eſt d'uſage à Londres de ne pas garder dans les Hôpitaux les Malades incurables : on les aſſiſte chez eux, en leur procurant les médicamens néceſſaires. Par ce moyen ces maiſons étant moins chargées, les Malades réſidens y ſont mieux ſoignés.

lui

lui preſcrivit les narcotiques proportionnément à l'état cruel où il ſe trouva. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer les douleurs qu'il paroiſſoit ſouffrir : perſonne ne pouvoit ſupporter les cris qu'il faiſoit, ſans en être ſi vivement touché que l'on évitoit de le voir autant qu'il étoit poſſible. Je ne le viſitois jamais qu'il ne me priât d'ouvrir ſa tumeur, pour mettre fin à ſes jours malheureux. Il voulut pluſieurs fois l'ouvrir lui-même avec un couteau, & il l'eut immanquablement fait, ſi, malgré toutes les raiſons que la religion pouvoit ſuggérer à ceux qui l'aſſiſtoient ſpirituellement, on eut été aſſez-négligent pour en laiſſer un à ſa portée.

Vers la fin du mois de May, qui fut le tems ou cet Anevrisme ceſſa d'augmenter, il perdit la forme ovale qu'il avoit conſervée depuis le commencement. Il s'étendit enſuite fort-irrégulièrement vers la partie inférieure & latérale interne du *Fémur*, en s'élevant vers la partie inférieure de cet *Os*, & retournant enſuite entre les deux *Condiles* il devenoit plus étroit au deſſous du *Jarret*.

La groſſeur de la *Cuiſſe* oppoſée avoit onze pouces de contour, & la *Cuiſſe* Malade en avoit 28, d'où l'on peut juger que la tumeur avoir augmenté de dix ſept pouces : mais la deſtruction preſqu'entière de toutes ces parties, comme on va le voir, devoit rendre la tumeur beaucoup plus groſſe. Son élévation n'avoit pas augmenté en proportion de ſa longueur & de ſa largeur. La *Peau* qui, juſqu'à ce tems là avoit conſervé ſa couleur naturelle, étoit plus mince à la partie qui répondoit au haut

haut du *Condile* externe du *Fémur :* elle étoit bleuâtre, & mortifiée : les douleurs que le Malade ſentoit dans la tumeur étoient pareilles, ſuivant ſon expreſſion, à celle qu'auroit pu cauſer un chat en égratignant. La violence des douleurs ne pouvoit pas permettre le plus léger attouchement, ſans une augmentation de peines inſupportables. On n'appercevoit point alors de pulſation, & il y avoit plus de quinze jours que l'on n'en ſentoit aucune. Dans cette extrémité Mr. Adair, Chirurgien général des Armées, viſita le Malade ; il conſeilla l'application du *Tourniquet* pour prévenir l'effuſion ſubite du *Sang* lorſque la tumeur viendroit à crever ; ce que l'on avoit lieu de craindre à chaque moment. Mr. Watson Chirurgien voiſin du Malade prit ſur lui le ſoin de le poſer, & donna les avis néceſſaires à ſon uſage, lorſque l'inſtant critique devoit arriver.

Le 14e. de Juin ſuivant à ſept heures du matin, l'effuſion ſurvint ; le Malade ſe ſentit mouillé ; la frayeur s'empara de lui ; il n'eut pas la force de ſerrer le *Tourniquet* ; ſa femme, autant effrayée que lui, appella un voiſin qui fit cet office ; le *Sang* fut arrêté. Pendant cet intervalle qui ne dura pas quatre minutes, le Malade perdit plus de deux livres de *Sang*. L'appareil qui conſiſtoit en compreſſes & en bandes, car il y avoit long-tems que l'on avoit abandonné l'uſage du *Bandage* particulier, empêcha de juger ſi le *Sang* ſortit en jet ou en nappe. Mr. Watson fut le premier informé de ce qui étoit arrivé ; il trouva l'ouverture de la tumeur aſſez-large pour y introduire ſon petit doigt. Cette ouverture formoit

à

à ſa circonférence une petite éminenſe fongeuſe (a), il appliqua deſſus de la charpie ſéche & rétablit l'appareil.

Le lendemain matin, 15 du mois, les chairs de la *Cuiſſe* s'étant affaiſées, le *Sang* coula auſſi-long-tems & en même quantité ; il fut arrêté de la même manière : le 16 pareille choſe arriva avec les mêmes circonſtances. Ce jour là il parut encore une autre tumeur *anévriſmale* vers la partie ſupérieure de la *Cuiſſe* gauche, environ de la groſſeur d'un pouce, en toutes dimenſions : le 17 au matin le Malade tomba dans des mouvemens convulſifs ; ils furent toujours en augmentant juſques vers les quatre heures de l'après-midi, qu'ils devinrent ſi violens que le *Tourniquet* en fut déplacé, & il fut ne pas poſſible d'arrêter le *Sang* : toutes les peines & la vie de cet infortuné finirent par l'*Hémorragie*.

Le jour ſuivant je fis l'ouverture du cadâvre en préſence du Docteur Monro, de Meſſieurs Watson, Hunter, Jenty, Le Gout, La Peyre Chirurgiens, & celébres en Anatomie.

Comme nous ne ſoupçonnâmes aucun déſordre dans la *Tête*, nous commençâmes par le *Thorax*. Le *Cœur*, l'*Aorte*

(a) ☞ L'ouverture de la tumeur, après la mort, fit juger que cette éminence qui paroiſſoit *fongeuſe*, étoit la ſubſtance du *caillot*, qui avoit été forcée au travers de la deſtruction de la *Peau* dans un point, où elle avoit paru noire, amincie & uſée quelques jours auparavant.

aſcendante

aſcendante & deſcendante & les *Artères* du *Bas-ventre* parurent n'avoir ſouffert aucun changement.

Nous paſſâmes à l'éxamen des *Artères* crurales. Celle du côté gauche étoit dilatée à ſa ſortie du *Ventre*, très-peu en deçà des *Glandes* de l'*Aine* : elle étoit éxactement ronde, & avoit un pouce & demi de diamétre : les membranes de la partie dilatée nous parurent être de l'épaiſſeur naturelle ; ſa membrane interne étoit remplie de rides inégales, qui vraiſemblablement furent produites par l'affaiſement ; d'ailleurs elle ne contenoit rien d'extraordinaire dans ſa cavité.

On voit par cette deſcription quel aſpect différent cet Anevrisme offre pendant la vie & après la mort : pendant la vie la tumeur étoit deux fois plus groſſe qu'après la mort, & elle avoit une direction tranſverſale, au lieu de répondre à la forme longitudinale de l'*Artère* ; mais après la mort elle étoit ronde. L'impulſion du *Sang*, dans le tems de la circulation, explique, ſans la moindre difficulté, la raiſon de ces différences.

Les deux petites tumeurs du même genre ſituées à la partie moyenne, & à la partie inférieure de la même *Artère*, étoient rondes : celle de la partie moyenne excédoit le calibre naturel de l'*Artère* d'environ la moitié de ſa groſſeur ; celle de la partie inférieure, l'excédoit d'environ un tiers. Les membranes de l'*Artère*, aux endroits dilatés, avoient conſervé leur épaiſſeur naturelle.

Pour ce qui eſt de l'Anevrisme du *Jarret* droit, nous ne pûmes y trouver aucun veſtige de l'*Artère*, excepté un très-petit lambeau d'une figure fort-irrégulière, d'environ deux travers de doigt de longueur, le reſte ayant dû avoir été détruit par la mortification, auſſi néceſſairement provenue de la preſſion du *Tourniquet* que de la diſſolution des parties, qui accompagne toujours cette maladie. Ce petit lambeau de l'*Artère* étoit très-mince & adhérent à une maſſe *polypeuſe* qui faiſoit alors tout le caractère de la tumeur.

J'avoue qu'il ne fut pas aiſé de déterminer ſi l'*Artère* avoit été détruite par la *Gangréne* ou par l'oblitération de ſes membranes : l'une & l'autre peut-être y contribuèrent, ſi l'on conſidère que les *Ligamens*, les *Muſcles*, les *Tendons*, & le *Périoſte* étoient entièrement effacés, ſans qu'il y eût la moindre apparence qu'ils euſſent jamais éxiſté ; ſi l'on conſidère encore que la partie poſtérieure & inférieure du *Fémur* & le *Condile* qui répondoit à la tumeur étoient preſqu'entièrement conſommés comme par une *Carie* (a). Ce qui reſtoit de

(a) ☞ Je ne voudrois pas abſolument affirmer que cette deſtruction ait été une *Carie* proprement priſe. La *Carie* eſt un pourriture des os, qui les rend poreux, & qui produit des ſéparations lamineuſes de leur ſubſtance : mais ce qui reſte des os, qui ont paru vouloir s'oppoſer aux progrès d'un Anevrisme, ſi tout n'en eſt pas détruit, eſt à la ſurface d'une conſiſtance compacte, inégale, granuleuſe & ſableuſe ; tel étoit au moins le caractère de la petite portion du *Fémur* qui ſubſiſtoit après la mort de Parker, & qui eut probablement été tout-à-fait détruite ſi le Malade avoit vécu plus longtems.

Le

de la tumeur consistoit en une masse informe d'un *Sang* coagulé. Cette masse *polypeuse* paroissoit composée de différentes

Le Docteur HUNTER, Remarque XI, fait observer que " de toutes les " substances animales, les *Cartilages* sont les derniers affectés par les com- " pressions, dans le corps vivant. Cela paroît probable par la connoissance " que nous avons de la structure & des usages des articulations." Mais il a été particulièrement confirmé dans cette idée par l'exemple d'un ANEVRISME de l'*Aorte* qui a donné occasion aux remarques qu'il a écrites. " La " constante pression de l'ANEVRISME sur le *Sternum* avoit détruit les *Tuniques* " de l'*Artère*, le *Périoste*, les *Os*, les *Muscles*, les *Tendons*, la membranne " *cellulaire*, la *Peau*, enfin tout ce qui s'est trouvé dans son chemin, excepté " les Cartilages des *Côtes* ; ils avoient été, à la vérité, poussés à côté, mais " presque sans altération de leur substance."

Qu'il me soit permis de faire une question. Que deviennent tant de substances détruites & anéanties à l'entour d'un ANEVRISME qui semble dévorer tout ce qui s'oppose à son extension ? En quelle manière se modifient-elles ? On ne peut pas dire que ces substances solides se liquifient, & qu'elles prennent la voie de la circulation. Par quelles routes passeroient-elles ? On sçait que les vaisseaux de toute espéce subissent le même sort, avec cette différence néanmoins qu'ils doivent être les derniers exposés à la dissolution, puisque la *Jambe* de PARKER, quoique gonflée jusqu'au dégré d'extension le plus considérable, n'avoit donné la moindre marque de *Gangréne* pendant la vie, ni de *Putréfication* après la mort ; cette *Jambe* nous parut le jour de nos recherches aussi saine d'ailleurs que l'autre ; le gonflement même s'étoit dissipé depuis la mort de plus des deux-tiers. Remarquons encore que les Tissus *adipeux* & *cellulaire* n'étoient infiltrés d'aucune sérosité. J'ai bien de la peine à croire que le *Sang* soit capable de dissoudre, si insensiblement que cela se puisse faire, la substance des *Os* ni celle des autres parties, & qu'il les emporte avec lui, comme le Docteur HUNTER le conjecture ; car le *Sang* n'agit pas immédiatement sur les

férentes couches qui différoient encore entre elles par des ſubſtances, plus ou moins ſolides & épaiſſes, adhérentes les unes aux autres par l'interpoſition d'une eſpéce de *Mucus* très-gélatineux.

Nous examinâmes enſuite l'*Artère* crurale du côté gauche, à ſa ſortie du *Ventre*, un peu plus bas que le *Ligament* de Fallope nous trouvâmes un Anevrisme : il n'y avoit que la moitié du calibre de cette *Artère* du côté du *Pubis* qui fut dilatée ; la tumeur avoit environ un pouce de longueur. Les membranes de l'*Artère* à l'endroit dilaté, étoient de la même conſiſtance & épaiſſeur que dans l'état naturel ; cette tumeur n'avoit paru que le jour qui précéda la mort. Il ne ſe trouva rien de particulier dans toute la longueur de cette *Artère* ; mais à ſon extrémité, à l'endroit où elle prend le nom de *Poplytée*, deſſous le *Jarret* nous vîmes un autre Anevrisme ; c'étoit celui qui s'étoit formé le premier : il étoit de la groſſeur d'un œuf de Poule, & avoit la figure d'une Poire ; il ſembloit n'avoir pas groſſi

Os pour pouvoir les détruire, & emporter en même-tems par ſon torrent les parties diſſoutes. On ne trouve aucune collection de matières ſolides ni fluides aux environs d'un Anevrisme. Rien ne fait tumeur que les *caillots* polypeux qu'il renferme dans ſes tuniques. Que deviennent donc toutes ces ſubſtances à meſure qu'elles ſe détruiſent ? La Queſtion me paroît très-difficile à réſoudre, & comme mon principe eſt de ne rien expliquer que par la ſtructure des parties ; je m'arrête ici où il n'y a aucune partie qui puiſſe guider mon entendement. Je n'oſe pas même ſuppoſer une abſorption au travers des tuniques le l'*Artère*, ce n'eſt pas ſa fonction, le tronc de la *Veine* eſt trop-gêné dans ſon action pour cet effet. Je laiſſe à d'autres le ſoin d'expliquer ce Phénomène.

depuis

depuis le 25 Février ; il avoit deux pouces de largeur, & deux pouces & demi de longueur ; ſes *Tuniques*, quoique fort-dilatées, avoient conſervé leur épaiſſeur naturelle ; il contenoit une ſubſtance *polypeuſe* très-ſolide, & qui étoit ſi adhérente à la membrane interne de l'*Artère* qu'elle ſembloit en faire partie ; elle en rempliſſoit les deux-tiers (a). Cette ſubſtance *polypeuſe* étoit diviſée en pluſieurs colonnes de différentes grandeurs, ſuivant la longueur de l'*Artère*. Son adhérence avec le tube *artériel* étoit à la partie qui répondoit aux *Os* du *Jarret*, de façon que le *Sang* ne paſſoit pas au travers du *Polype*, puiſque ſon cours étoit libre entre le *Polype* & la partie de l'*Artère* qui répondoit à l'extérieur du *Jarret*.

Ce qu'il y a de particulier à obſerver dans cette relation eſt la multiplicité des Anevrismes. Les Auteurs nous ont bien donné des éxemples de tumeurs de cette eſpéce monſtreuſes par leur étendue, & deſtructives dans leurs effets, mais aucun, ſi je ne me trompe, n'a encore décrit une obſervation dans laquelle on trouve, tout-à-la fois dans le même ſujet, ſix Anevrismes.

Les Anevrismes qui ſe forment vers le *Cœur* dans l'*Aorte* aſcendante, ſont généralement plus gros que les autres, parce que ſes tuniques, étant plus épaiſſes, ſont plus capables de

(a) ☞ Cette obſervation fait voir que le précepte du Docteur Hunter note (a) de la page 194, n'eſt pas général, & que les *Caillots* peuvent ſe former dans toute *Artère* dilatée, qu'elle ait des pertuis ou qu'elle n'en ait pas.

s'étendre

s'étendre que celles de toute autre *Artère :* d'ailleurs la colonne du *Sang* y a beaucoup plus de puiſſance. Mais il eſt étonnant que la *Poplytée* puiſſe acquérir ſix pouces de diamétre, étant ſi petite en compariſon l'*Aorte*, & ſi éloignée du *Cœur*.

Il eſt demontré, par les Anevrismes ci-deſſus, que, dans le commencement & dans le progrés de la dilatation, les membranes des *Artères* ſemblent ne rien perdre de leur épaiſſeur naturelle, & que, lorſque ces tumeurs ſont parvenues à leur dernier état, les *Tuniques* en deviennent par dégrés extrêmement minces, & ſe détruiſſent totalement. Ce phénomène s'explique par les grandes extenſions de la *Matrice*, dans leſquelles elle ne perd rien de ſon épaiſſeur naturelle. L'épaiſiſſement de la membrane d'une tumeur *enkyſtée* aide encore à prouver ce fait.

Les cauſes internes des Anevrismes, comme je l'ai dit d'abord, ſont très-difficiles à déduire. Dans le ſujet qui fait l'objet de ce Mémoire, il ne ſe trouva aucun veſtige d'ulcération, dans l'intérieur des *Artères* crurales, capable d'en avoir affoibli les tuniques. Si la cauſe eut pu être attribuée à une *Atonie* générale, il eut été bien difficile de comprendre pourquoi les *Artères* crurales furent les ſeules affectées, tandis que celles du *Thorax* & de l'*Abdomen* échappèrent à ce vice général, elles qui ſont le plus communément ſujettes aux dilatations *anévriſmales*.

Cependant

Cependant ces Anevrismes ſurvinrent ſucceſſivement & groſſirent peu-à-peu ſans aucune cauſe interne ni externe, au moins apparente, & dans un tems le moins ſuſpect : le Malade avoit perdu une aſſez-grande quantité de *Sang* pour affoiblir la puiſſance de ce fluide contre celle des *Artères :* il avoit été ſaigné avec raiſon pour remédier à l'étranglement ; & il avoit été obligé de garder le régime le plus éxact, pendant ſa première maladie, de façon que le *Sang* devoit avoir moins d'action ſur les *Artères*, & que leur réaction devoit en proportion être beaucoup plus libre.

Le propre de l'Anevrisme vrai eſt de détruire, par ſes fortes pulſations toutes les parties, même les plus ſolides, qui s'oppoſent à ſon progrès, *Gutta cavat lapidem &c.* Si la tumeur du Malade en queſtion eut continué, comme cela eſt arrivé à pluſieurs, pendant trois ou quatre ans, il n'eſt pas douteux que le *Fémur* & peut-être toute l'articulation euſſent été entièrement détruits. On a vu des cas ou le *Sternum*, les *Côtes* & les *Vertébres* ont été preſqu'effacés, & quelque-fois, tout-à-fait anéantis par des Anevrismes de l'*Aorte*.

La puiſſance du fluide *artériel* ſur les parties les plus ſolides du corps ne paroîtra pas ſurprenante, ſi l'on conſidère qu'un Steatome, de la groſſeur d'une petite Noiſette, a été capabale de ſe former une cavité dans la table externe d'un des *Sinus* frontaux ; l'obſervation ſuivante en fournit la preuve.

Le

Le 15 Juillet 1759, j'extirpai, en préſence de M.rs Jenty & La Peyre Chirurgiens, une *Loupe* qui s'étoit élevée ſur la partie moyenne antérieure du *Sinus* ſourcillier, du côté gauche, d'un jeune homme de vingt ans. La Maladie avoit commencé trois ſemaines après la naiſſance; elle n'avoit pas acqui une groſſeur proportionnée, au tems qu'elle avoit été à croître.

Je fis ſur la tumeur une inciſion paralléle au *Sourcil* dans l'intention que j'avois d'emporter tout le *Kyſte*, & de ne faire qu'une Plaie ſimple, qui eut pû être guérie en deux ou trois jours; mais il ne me fut pas poſſible d'en détacher la partie poſtérieure, parce qu'elle formoit une appendice fort-étroite, qui entroit dans un enfoncement de l'*Os:* je ne m'en apperçus qu'après avoir coupé le *Kyſte* en deſſous. La matière qui en ſortit avoit la conſiſtance de ſuif congelé. Lorſqu'elle fut entièrement évacuée, je reconnus la forme de la cavité de l'*Os*; elle étoit circulaire; elle avoit environ deux lignes de diamétre, & trois lignes, & demie de profondeur. Le *Péricrane* en tapiſſoit l'intérieur.

Je conſommai le *Kyſte*, qui reſta dans l'enfoncement, avec la pierre infernale, & je pris toutes les précautions pour éviter de toucher le *Péricrane*. La guériſon ſe trouva complète au bout de dix jours: mais l'entrée du pertuis n'ayant pas pu être couverte entièrement par la cicatrice de la *Peau*, parce qu'il n'y eut point de végétation interne, il a toujours reſté une petite ouverture dans laquelle la tête de la plus

petite

petite épingle auroit de la peine à entrer. Il n'y a jamais eu d'écoulement qui ait pu donner à cette ouverture le caractère de *Fiſtule*.

Si l'enfoncement de la table externe du *Sinus* ſourcillier avoit été formé dès le commencement que la tumeur avoit paru, l'*Os* étant alors très-mince & très-foible, ou ſi la preſſion du chapeau ſur la *Loupe* l'avoit, par laps de tems, forcé de s'enfoncer dans l'*Os* pour s'y loger, ſont des queſtions difficiles à réſoudre. Il me ſuffit de faire obſerver que ſi le *Stéatôme*, dont l'humeur n'a aucun mouvement, & dont le *Kyſte* n'a aucune pulſation ſenſible, eſt capable de former un enfoncement dans un *Os*, ſi mince qu'il puiſſe être, l'Anevrisme peut, à bien plus forte raiſon, produire la deſtruction totale des parties les plus ſolides qui s'oppoſent à ſon progrès.

Il eſt de très-grande conſéquence pour les jeunes Chirurgiens de prendre garde que, lorſque l'Anevrisme eſt parvenu à ſon plus haut dégré d'extenſion, on n'y ſent plus de pulſation, parce que ſes membranes commencent alors à s'amincir, & qu'elles perdent leur reſſort. En pareils cas, il faut être fort-attentif à la nature de la tumeur. On peut, faute de ſoin, la prendre pour un *Apoſtême*. Je fus témoin, dans l'année 1720, de l'ouverture d'un Anevrisme du tronc de la crurale, à la partie moyenne de la *Cuiſſe*, qui fut pris pour un *Abcès* par un très-grand praticien (a). Ce ſont quelque-fois

(a) ☞ Germain Chirurgien en chef de l'*Hôpital* S^t. Eloy à Montpellier.

les plus habiles qui commettent les plus grandes fautes; il s'y trompa, parce qu'il n'avoit trouvé aucune pulsation dans la tumeur. Le Malade mourut, sans qu'il fut possible d'arrêter le *Sang*. On trouve de pareils éxemples dans Paré & dans Palfin.

EXPLICATION de la PLANCHE IV.

Bandage pour l'Anevrisme faux, & l'Anevrisme vrai.

FIGURE I. Coupe.

a. Vis à tête large & plate, canellée sur ses bords, pour la mouvoir facilement sans tournevis.

b. Platine supérieure, concave, de cuivre jaune bien écroui, laquelle porte l'écrou de la *vis*.

c. Platine inférieure, concave & de même cuivre, avec ses bords relevés pour en adoucir l'arrête. La chape *b*, soudée au dessus, contient la contrerivure mobile du bout de la *vis*.

FIGURES II & III.

Les Platines, supérieure & inférieure, vues par le dessus.

d, d; *e, e.* Deux Courroies servant à fixer la *Platine* inférieure sur la tumeur.

f, f,

Pl. IIII.

Fig. 1.

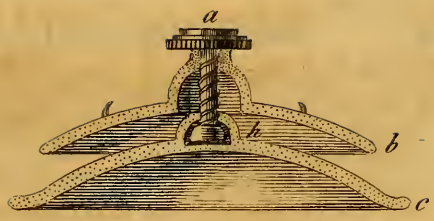

Fig. 2.

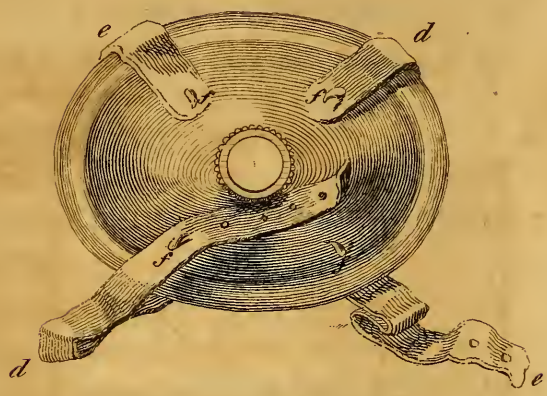

Fig. 3.

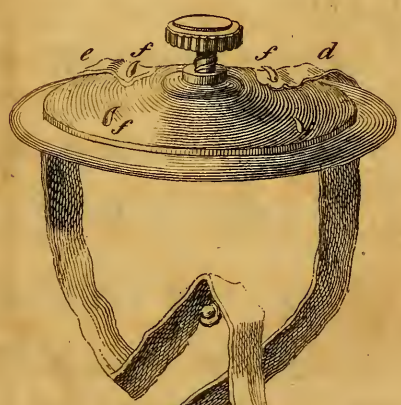

Fig. 4.

P. Mazell Sculp.

f, f, f, f. Quatre Ardillons ou crochets rivés sur la platine supérieure, à deux desquels sont attachées les *Courroies* par une de leurs extrémités *d, e ; d, e.*

g, g. Bouts des mêmes *Courroies,* percés de plusieurs trous pour les attacher aux deux *Ardillons* correspondans, après avoir ceint la partie du corps où se trouve l'Anévrisme.

FIGURE IV.

La Platine inférieure, ovale, & concave, avec ses bords relevés, vue par le dessous.

EXPLICATION de la PLANCHE V.

Bandage pour l'Anevrisme faux.

FIGURE I.

Le Bandage vu par le dessus.

FIGURE II.

Le même Bandage vu par le dessous.

FIGURES I & II.

a, a. Platine ovale, & courbe, suivant la forme des parties, pour la compression sur l'ouverture de l'*Artère.*

b, b, b. Protuberance de forme conique, ſur un plan ovale, au centre inférieur de la même *Platine*, deſtinée à forcer la partie du Caillot qui répond à l'ouverture de l'*Artère* à y entrer par la compreſſion.

c, c, c, c. Deux Platines, l'une ſupérieure l'autre inférieure, telles que celles de la planche précédente, unies par la *vis d, d*, dont le mouvement produit l'écartement, ſervant de point d'appui oppoſé à la platine *a, a*, laquelle fait la compreſſion ſur le caillot par la *Protubérance b, b, b.*

b, b; *c, d*; *c, d.* Coupes des trois Platines, pour en mieux démontrer la diſpoſition & les différences.

e, e, e. Trois Courroies qui doivent être attachées par leurs extremités aux fix *Ardillons* ou crochets *f, f, f, f, f, f*, poſés parallélement, & rivés à la *Platine* ſupérieure.

g, g, Deux Brides ſous leſquelles paſſent les *Courroies*, ſans être arrêtées à la *Platine* de compreſſion *a, a.* Ces *Courroies* forment deux ponts, un de chaque côté du membre malade, pour ne pas gêner la circulation du *Sang* & des *Humeurs.*

OBSER-

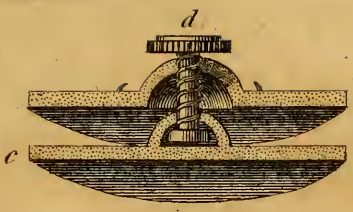

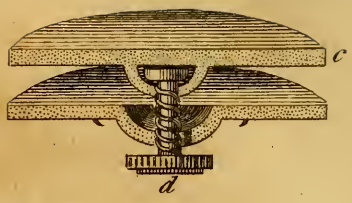

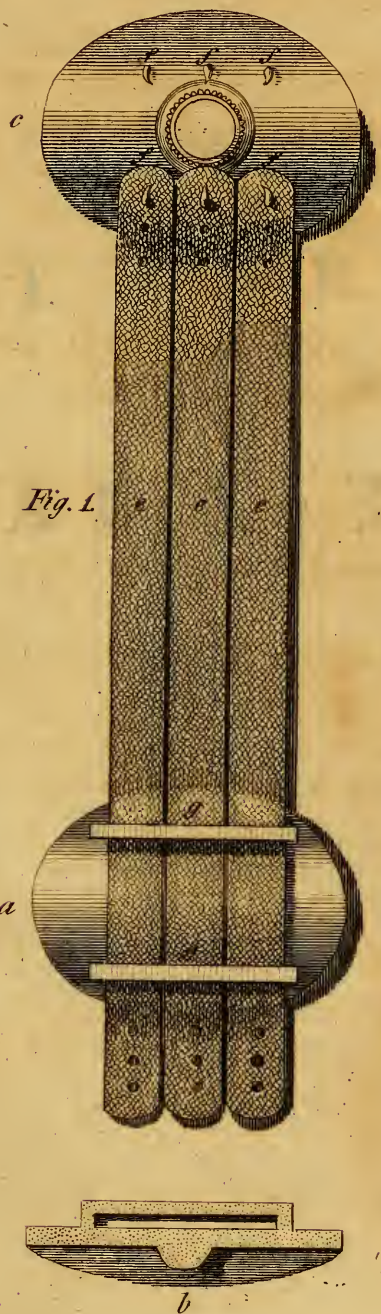

Fig. 1.

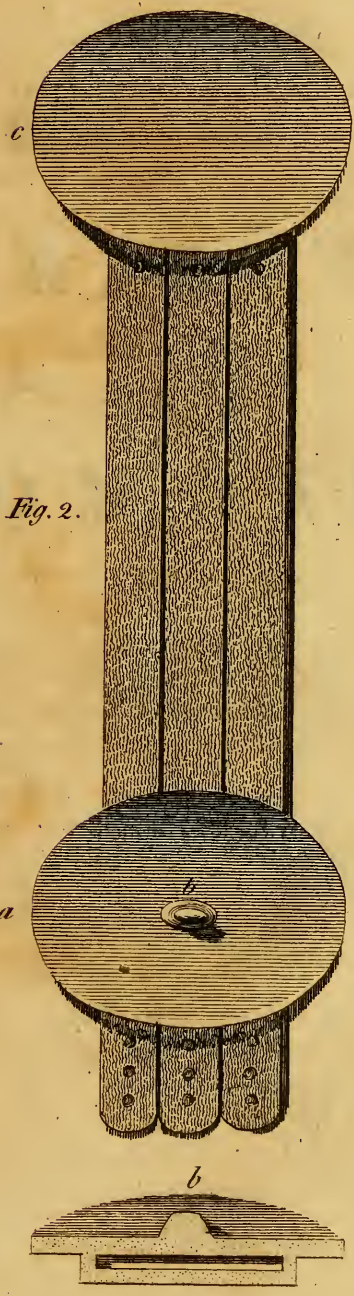

Fig. 2.

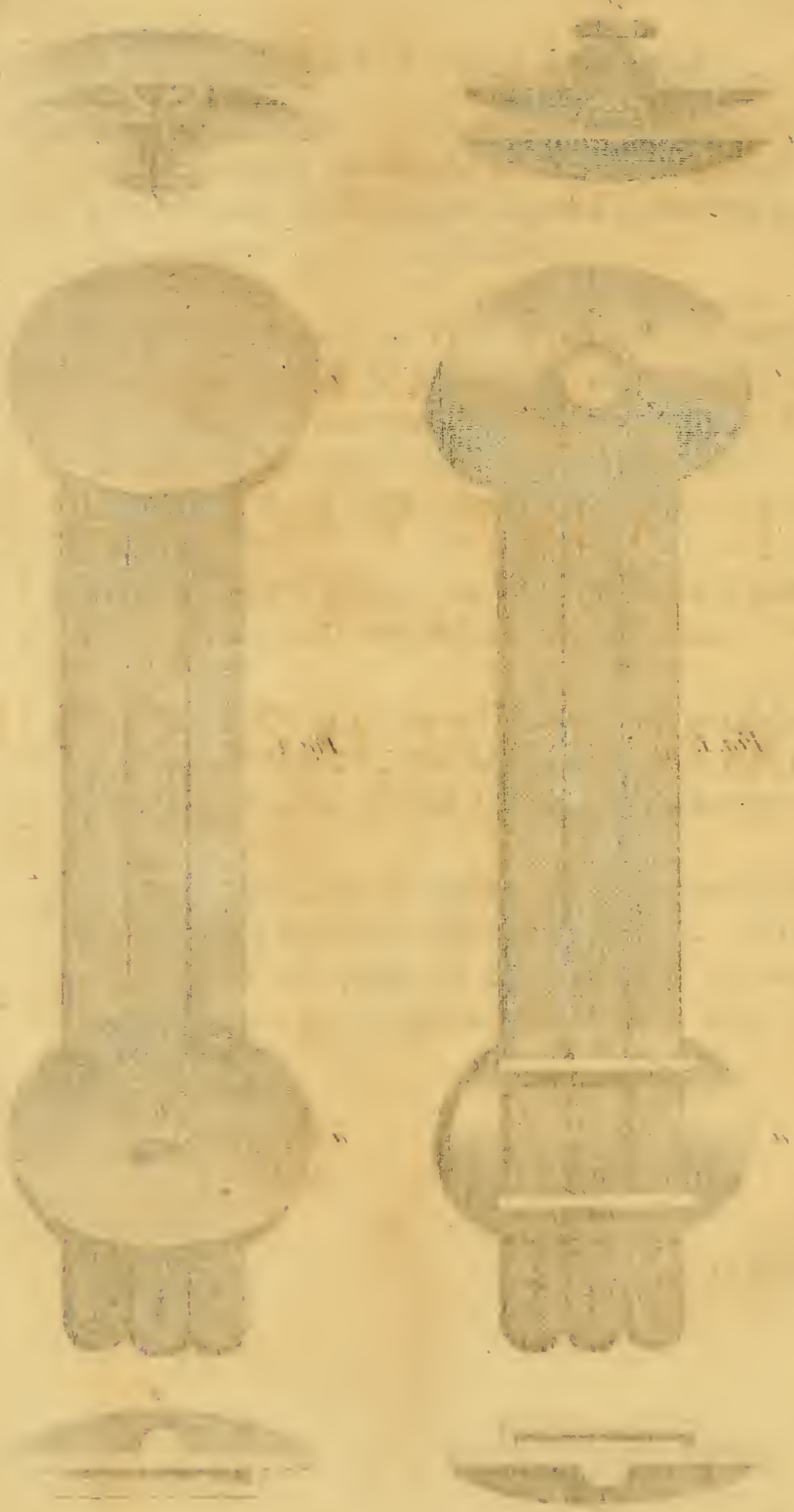

DE
L'ANEVRISME
PAR
ANASTOMOSE.

OBSERVATIONS

SUR

Une eſpéce particulière d'ANEVRISME,

Par le Docteur HUNTER,

Tirées du ſecond volume d'un ouvrage intitulé OBSERVATIONS & RECHERCHES de MEDECINE, par une Société de Médecins. Deux volumes in 8°, imprimés à LONDRES en 1757 & 1762.

J'Annonçai, *c'eſt le Docteur* HUNTER *qui parle*, dans le premier volume ([a]) de ces Mémoires une eſpéce particulière d'ANEVRISME dont, autant que je puis le croire, aucun Auteur n'a parlé, ſçavoir, lorſqu'il y a une Anaſtomoſe, ou une communication immédiate entre l'*Artère* & la *Veine*, à l'endroit où le Malade a été ſaigné, l'*Artère* ayant été ouverte par la lancette qui a traverſé tout le calibre de la *Veine*; de façon que le *Sang* paſſe directement de l'*Artère* dans la *Veine*, & que delà il eſt porté au *Cœur*.

([a]) Vol. 1. art. 27. réfl. 3.

Il

Il eſt à ſuppoſer que, dans ce cas, ſi jamais il arrive, la lancette eſt plongée dans l'*Artère* au travers de la *Veine*, & qu'il y aura trois Plaies à ces deux Vaiſſeaux, ſçavoir deux à la *Veine* & une à l'*Artère*, & que ces trois Plaies, dans la même direction, répondront preſque toutes trois à celle de la *Peau*. Tous les Chirurgiens ſçavent que cela eſt arrivé ſouvent dans l'opération de la *Saignée*. On s'apperçoit communément de cet accident par l'impétuoſité avec laquelle le jet du *Sang* ſort, par ſes ſecouſſes alternatives qui répondent à l'oſcillation de l'*Artère* (a) & par la difficulté que l'on a à l'arrêter.

Il faut encore ſuppoſer que l'orifice de la *Peau* & celui de la *Veine* qui y répond ſe cicatriſent comme à l'ordinaire, mais que la Plaie de la partie poſtérieure de la *Veine*, & celle de l'*Artère* reſtent ouvertes, comme la Plaie de l'*Artère* faite dans l'Anevrisme faux, & que par ce moyen le *Sang* paſſe directement du tronc de l'*Artère* dans celui de la *Veine*. Toute extraordinaire que cette ſuppoſition paroiſſe, elle ne diffère en effet de l'Anevrisme faux que par une ſeule circonſtance, qui eſt que la Plaie poſtérieure de la *Veine* reſte ouverte auſſi bien que celle l'*Artère*. Mais cette ſeule

(a) ☞ Ce précepte ne doit pas être pris trop-à la rigueur, car il arrive quelque-fois que le *Sang* ſort par ſecouſſes & avec la même impétuoſité, ſans que l'*Artère* ſoit ouverte, lorſqu'elle ſe trouve ſous la *Veine* & que ſon diamétre eſt fort-large, particulièrement lorſque le Malade à la *Fiévre*. Le Chirurgien peut s'aſſurer aiſément contre ſon inquiétude, en appuyant le pouce plus bas que l'orifice de la *Peau*; le *Sang* alors ceſſe de couler, ce qui ne feroit pas ſi l'*Artère* étoit ouverte; il faut faire la même choſe pour l'arrêter quand on en a tiré aſſez, ſans quoi l'on a beaucoup de peine à fixer l'appareil.

cir-

circonſtance fera une grande différence dans les ſymptômes, dans la diſpoſition de la maladie, & dans la manière de la traiter; ce qui rend la connoiſſance de cet Anevrisme très-importante.

Il différera principalement de l'Anevrisme faux par ſes ſymptômes, en ce que la *Veine* ſe dilatera ou deviendra *varqueuſe*; elle aura une pulſation tremblante à cauſe du *Sang* qu'elle reçoit de l'*Artère* par le moyen de ſon *Anaſtomoſe*. On y entendra un ſifflement, ou un bruit pareil à celui de l'air que l'on fait ſortir d'une ſeringue. Ce bruit ſe répétera à chaque pulſation. Le *Sang* de cette tumeur ſera tout-à-fait ou preſqu'entièrement fluide, parce qu'il ſera toujours en mouvement. L'*Artère* deviendra, à ce que je penſe, plus groſſe le long du *Bras*, & plus petite au *Poignet*, qu'elle n'étoit dans l'état naturel: pour s'en aſſurer il faut comparer les oſcillations des *Artères* des deux *Bras* en deux différens endroits, ſçavoir, le long du *Bras*, & au *Poignet*. J'en donnerai la raiſon par la ſuite. Les perſonnes qui ont la moindre intelligence de la nature des *Artères* & des *Veines*, dans les vivans, comprendront aiſément les effets qui arriveront des ligatures ou des compreſſions faites ſur les Vaiſſeaux au deſſus & au deſſous de la partie bleſſée.

La diſpoſition de cette maladie ſera bien différente de celle de l'Anevrisme faux. Celui-ci va toujours en augmentant à chaque inſtant par la puiſſance active du *Sang* artériel; & ſi l'on n'y remédie pas, il faut à la fin qu'il ſe créve. L'autre parvient en très-peu de tems à l'état de groſſeur où il reſte;

&

& ſi on ne le trouble pas, il ne cauſe aucun accident, parce que le *Sang* ne reçoit pas beaucoup de réſiſtance qui s'oppoſe à ſa ſortie de l'*Artère*.

Le traitement propre à ces deux ſortes d'Anevrismes ſera donc différent, l'Anevrisme faux éxigeant les ſecours de la Chirurgie, peut-être autant qu'aucune autre maladie que ce ſoit, au lieu que celui qui eſt fait par *Anaſtomoſe* ne demande, à ce que je crois, aucune aſſiſtance.

Si ces cas arrivent, on trouvera ſûrement des différences entre eux en pluſieurs petites circonſtances, & particulièrement dans les formes des parties dilatées &c. Ainſi la dilatation des *Veines* peut ſe rencontrer en une *Veine* ſeulement ou dans pluſieurs ; elle peut s'étendre plus haut ou plus bas dans un cas que dans un autre &c, ſuivant l'ordre de ramification ou l'état des *Valvules* en différens ſujets. La dilatation des *Veines* peut encore varier, ſuivant la groſſeur de l'*Artère* qui aura été bleſſée, ſuivant la grandeur de ſon orifice, & ſuivant celui de la *Veine*.

Ces cas peuvent différer encore les uns des autres par la manière différente avec laquelle la Plaie de l'*Artère* ſera jointe avec celle de la *Veine*. Dans certains cas, le tronc de la *Veine* peut-être collé avec celui de l'*Artère*, & la couche extrêmement mince du Tiſſu *cellulaire*, qui ſe trouve entre l'une & l'autre, peut, par le moyen d'une très-légère inflammation, & par la coagulation du *Sang* renfermé dans les interſtices du rézeau, ſouder, pour ainſi dire, enſemble les deux orifices de ces vaiſſeaux, de façon qu'il n'y aura rien de ſemblable

à

à un canal entre l'une & l'autre, & alors toute la tumeur ſera, plus diſtinctement & plus régulièrement, une dilatation de la *Veine* ſeulement. Dans d'autres cas, le *Sang*, qui s'élance de l'*Artère* bleſſée, trouvant quelque difficulté pour entrer dans la *Veine*, peut dilater la membrane *cellulaire* qui eſt entre l'*Artère* & la *Veine*, en forme de ſac comme dans l'Anevrisme faux, & faire une eſpéce de canal entre ces deux vaiſſeaux. Le tronc de la *Veine* ſera alors un peu éloigné de celui de l'*Artère*, & le ſac ſe trouvera principalement ſitué derrière la *Veine*. Il peut prendre une forme irrégulière ſuivant que la membrane *cellulaire* eſt plus lâche & plus diſpoſée à s'étendre dans un endroit que dans un autre, & ſuivant qu'elle eſt inégalement bridée par l'*Aponévroſe* du *Biceps*. Si le ſac eſt bien large, particulièrement lorſqu'il eſt d'une forme irrégulière, il n'eſt pas douteux qu'il peut s'y former des caillots intérieurement, comme dans les Anevrismes faux ordinaires.

J'ai vu la plus grande partie de ces variétés en éxaminant & en comparant deux cas que j'ai eu occaſion d'obſerver. J'ai donné ([a]), il a quelques-années, une courte deſcription du premier de ces cas, mais avec diſcrétion & méfiance, parce que cette maladie m'avoit été entièrement inconnue juſqu'alors, & qu'elle paroiſſoit incroyable, & incompréhenſible à quelques perſonnes. Je vais la rapporter encore, j'y ajouterai ce qui eſt arrivé à la Malade depuis le tems que j'en ai écris l'obſervation; & je confirmerai mon ſenti-

([a]) Premier vol. des Obſer. Rech. de Médic. ann. 1757.

ment par un autre éxemple que nous avons actuellement devant les yeux, & dont tous ceux qui ſont en cette ville peuvent s'aſſurer par leur propre éxamen.

I. OBSERVATION.

Il y a environ quatorze ans qu'une jeune Dame de Province, fut ſaignée à la Veine *Baſilique*, par un Chirurgien qui eut le malheur d'ouvrir l'*Artère*, après avoir traverſé la *Veine* de part-en-part. Il s'apperçut ſur le champ de l'accident par la violence & les ſecouſſes alternatives du jet du *Sang*. A l'inſtant que l'accident arriva, & pendant long-tems après, on employa tous les moyens que l'art put ſuggérer pour prévenir ou pour guérir l'Anevrisme ; mais tous furent inutiles. Comme on avoit dit à la Malade, que l'Anevrisme, qui avoit acquis un volume conſidérable, créveroit tôt ou tard, & qu'elle pouroit en perdre la vie, ſi elle ne le ſoumettoit pas à l'opération, elle vint à Londres pour conſulter ſur ſon état.

Cette *Tumeur* me parut ſi ſingulière & ſi différente de toutes celles de ce genre, que j'avois vûes, qu'elle excita ma curioſité & toute mon attention ; elle m'engagea à l'éxaminer avec ſoin de toutes les manières différentes. Les *Veines* ſituées au pli du *Bras*, & particulièrement la *Baſilique*, qui avoit été ouverte, étoient prodigieuſement groſſes à cet endroit, & revenoient par dégrés à leur diamètre naturel, à la diſtance d'environ deux pouces au deſſus & au deſſous du *coude*. Quand on les vuidoit par la compreſſion, elles ſe rempliſſoient preſqu'auſſitôt

tôt qu'on la ceſſoit ; cela arrivoit même lorſque l'on fixoit une ligature très-ſerrée autour de l'*Avant-bras* immédiatement au deſſous de la partie affectée. Quand la ligature étoit ſerrée, & même après qu'elle avoit été ôtée, ſi l'on preſſoit l'*Artère* avec le doigt à l'endroit où la *Veine* avoit été ouverte dans la ſaignée, les *Veines* diminuoient & leurs diamétres devenoient fort-petits. Il y avoit un gonflement ou une plénitude générale dans tout l'eſpace qui forme le pli du *Bras*, & dans le trajet de l'*Artère*, laquelle ſembloit être plus groſſe, & avoir une pulſation plus forte, depuis le haut du *Bras* juſqu'en bas. Il y avoit auſſi une pulſation très-marquée dans toutes les *Veines* qui étoient dilatées. Cette pulſation répondoit à celle de l'*Artère*. On entendoit dans ces *Veines*, un ſifflement & un mouvement pareil à un tremblement, qui ſe faiſoit ſentir d'une manière très-particulière à l'endroit de la piquure ; ce bruit & ce mouvement ſe perdoient inſenſiblement un peu au deſſus & au deſſous.

Quoique je n'euſſe jamais penſé auparavant qu'un tel Anevrisme put avoir lieu, je fus ſi bien convaincu par les ſymptômes celui-ci, que ſa cauſe venoit de la communication de l'*Artère* avec la *Veine*, que mon avis fut de n'y rien faire, tant qu'il n'y ſurviendroit pas de changement plus remarquable. J'expliquai à la Malade mes idées ſur ſon état, de façon qu'elle put mieux juger, en tel tems que ce fut, des changemens qui lui arriveroient ; & je lui recommandai de ſe bien tenir en garde contre aucun moyen de compreſſion capable de gêner le retour du *Sang* par les *Veines*, qui

ne manqueroit pas d'aggraver la maladie. Elle préféra mon avis à tout-autre, non pas qu'elle en eut une meilleure idée, mais parce qu'il lui offroit, au moins, un répit de quelque-tems pour ſe livrer à une opération qui l'effrayoit extrêmement. Les conſéquences ont repondu juſqu'à préſent à mon opinion, comme il paroît par l'extrait ſuivant d'une lettre de la Malade qu'elle écrivit, en réponſe, à une de ſes amies, le 14 Septembre 1761.

" Je ſuis très-fachée d'apprendre que quelqu'un ſoit dans le " cas de ſouffrir un accident pareil à celui qui m'eſt arrivé, à " l'occaſion de la ſaignée. La plus grande conſolation que je " puiſſe donner à la perſonne dont vous me parlez, eſt qu'il " y a environ quatorze ans que j'ai été bleſſée. Je ne " trouve pas que le mal ſoit pire que quand vous l'avez vu ; " quoique je croie que les *Veines* qui ſont au deſſus de l'*Ar-* " *tère* ſont un peu plus groſſes qu'elles n'étoient. Mais je n'ai " jamais eſſayé d'y faire la moindre choſe, & je n'y trouve " d'autre incommodité que de ne pouvoir pas dormir, ſur ce " côté, ſans ſentir un engourdiſſement, comme ſi tout mon " *Sang* ſe trouvoit concentré dans mon *Bras* (a) ; de " tems-en-tems je ſens quelques peines à l'endroit de la pi- " quure de l'*Artère*, mais ces douleurs ne ſont que momen- " tanées.

(a) Sans doute, parce que la *Veine* eſt alors comprimée en quelque façon par le poids du corps.

Il

" Il n'y a point de *Caillots* de *Sang* dans l'endroit bleſſé,
" car quand je léve le *Bras* ſur ma *Tête*, tout le *Sang* re-
" tourne, & les *Veines* ſe trouvent auſſi-affaiſées que celles de
" mon autre *Bras*.

" Tel eſt le récit le plus éxact que je puiſſe vous donner
" de mon état. Je ſouhaite que la perſonne qui a eu le
" même malheur que moi en puiſſe tirer quelqu'avantage.
" Vous ſçavez que le Docteur Hunter me conſeilla de n'y
" rien faire ; je n'ai jamais eſſayé d'y faire la moindre
" choſe. Je ſerois bien aiſe de ſçavoir ſi cette perſonne ſent
" la même pulſation & le même bruit que vous avez ſenti
" dans mon *Bras*, & s'il eſt éxactement le même ([a])."

Ne connoiſſant rien dans ce cas de plus particulier que les deux faits mentionnés ci-deſſus, ſçavoir, la diſparition de la *Tumeur*, lorſque le *Bras* eſt élevé, & la continuation dans le même état où elle a été ſi long-tems ſans preſqu'aucune augmentation apparente, pourroit, il me ſemble, me faire hazarder de conclure que cet Anevrisme n'eſt ni vrai ni faux.

II. OBSERVATION.

Thomas Brookhouse Cheshire domeſtique, ſervant actuellement dans le laboratoire de l'Hôpital de Middlesex à Londres, fut ſaigné du *Bras*, il y a environ cinq ans, par

([a]) ☞ La Malade continue encore dans ce même état aujourd'hui 18 Jan. 1766.

un

un Homme qui avoit la réputation de bien ſaigner, quoiqu'il ne fut pas Chirurgien. Le Malade dit que, dans le tems de la ſaignée, il ſentit que la lancette avoit été plongée trop-profondément, & qu'il crut avoir été bleſſé : mais le *Sang* fut aiſément arrêté ; & il n'apperçut rien d'extraordinaire les deux premiers jours, excepté que le *Bras* fut noir & bleu juſqu'au *Poignet*. Le troiſiême jour il remarqua, à l'endroit dela ſaignée, une *Tumeur* preſqu'auſſi-groſſe qu'elle l'eſt maintenant ; il croit qu'elle n'a augmentée que très-peu depuis ce tems là. Son *Bras* lui paroît auſſi-fort, & auſſi-naturel qu'il ait jamais été ; il s'en ſert, comme il a toujours fait, même dans les ouvrages les plus pénible. Il eſt d'un tempérament maigre & ſec, de façon que toutes les parties de ſon *Bras* ſe font diſtinguer fort-aiſément.

Le tronc de l'*Artère* brachiale eſt conſidérablement plus gros que dans l'état naturel, dans toute la longueur du *Bras*, & la pulſation en eſt ſi forte qu'on la diſtingue à la vûe. Un peu au deſſus du pli du *Bras*, l'*Artère* va en ſe courbant d'une manière fort-remarquable ; & là elle fait une éminence oblongue qui paroît, par la force de ſa pulſation, comme ſi c'étoit un Anevrisme naiſſant. Mais quoique la groſſeur & la forte pulſation de l'*Artère* du *Bras* malade ſoit plus conſidérable que dans l'autre, l'*Artère* du *Poignet* eſt auſſi plus petite & ſa pulſation plus foible que dans le *Bras* malade : d'où il eſt évident que la maladie a cauſé une grande diſproportion entre le tronc dilaté, & les branches rétrécies de l'*Artère* du *Bras* bleſſé.

A

A l'endroit où la piquure a été faite, il s'éléve, deſſous la *Peau*, une eſpéce de poche auſſi groſſe qu'une Muſcade. Cette poche eſt entièrement remplie de *Sang* fluide qui ſe diſſipe par la compreſſion, & elle a une pulſation très-forte. Sa partie la plus profonde eſt manifeſtement unie avec l'*Artère*, & delà elle va à la ſuperficie en s'inclinant vers le condile interne de l'*Humérus*. La *Veine* baſilique paſſe par deſſus l'intérieur & la partie la plus haute de cette poche, & cette *Veine* y eſt ſi intimement unie qu'il eſt difficile de déterminer ſi le *Sac* eſt une dilatation d'une partie de la *Veine*, ou ſi c'eſt une cavité acceſſoire, formée entre l'*Artère* & la *Veine* dans la Membrane *cellulaire* ; je ſuis plus porté à ſuivre la dernière de ces deux idées. Quoiqu'il en ſoit la communication du *Sac* entre l'*Artère* & la *Veine* n'eſt point douteuſe : on en jugera par ce qui ſuit.

La *Veine* baſilique eſt beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel ; ſa dilatation commence à l'endroit de la piquure qui a été faite par la ſaignée, & elle continue à être plus groſſe beaucoup au deſſus du pli du *Bras*. Lorſqu'il eſt pendant, & plus particulièrement, lorſqu'en cette ſituation, on fait une légère compreſſion ſous l'aiſſelle, le gonflement de la *Veine* eſt très-apparent, & forme une *Tumeur* extérieure fort-conſidérable. Mais quand le *Bras* eſt élevé de façon à procurer au *Sang* la facilité de retourner, la *Veine* s'affaiſe & il ne paroît point de groſſeur, excepté à l'endroit préciſement de la piquure, où la poche continue preſqu'auſſi-dilatée que lorſque le *Bras* eſt pendant.

On

On remarque, dans le *Sac*, & dans l'endroit dilaté de la *Veine* un mouvement tremblant, & une forte pulsation, comme si le *Sang* y étoit seringué par un petit trou. Ce mouvement est semblable au son de la lettre R, quand on le continue tout bas entre le bout de la *Langue* & le *Palais*. Ce mouvement est beaucoup plus fort à l'endroit où la *Veine* a été piquée, & diminue par dégrés à mesure que la *Veine* monte. La pulsation est même très-apparente à la vûe. Ce mouvement & cette pulsation cessent entièrement par la compression de l'*Artère*, à tel endroit qu'on la fasse au dessus de la *Tumeur*, ou en pressant le *Sac* ou la *Veine* à l'endroit de la piquure. L'extrémité du doigt est assez-large pour cet effet. Ces compressions arrêtent sur le champ ce frémissement, & il revient aussi-tôt que l'on cesse de comprimer. La même chose arrive quand le *Bras* est pendant, ou lorsqu'il est élevé, & quand il est libre, ou serré par une ligature au dessous de la partie piquée.

Non seulement on sent le mouvement, & on le voit fort-distinctement, mais on l'entend aussi, si l'on approche l'oreille assez-près, & si l'oreille touche la *Peau*, le bruit en est bien plus fort & plus distinct. Ce bruit ressemble à un sifflement que fait l'air quand il passe avec violence au travers d'un petit trou, & il est interrompu suivant le mouvement précis & régulier du *Cœur*, ou la *Diastole* de l'*Artère*. Il s'arrête aussi-tôt que le tronc de l'*Artère* est comprimé, & retourne dès que l'on en cesse la compression. Le Malade est si sensible à ce bruit qu'il l'empêche souvent

vent de dormir quand ſon *Bras* eſt près de ſa *Tête*, & alors il l'étend le long de ſon corps, dans le lit, pour pouvoir prendre ſon repos.

Il n'y a aucune marque de *Sang* extravaſé ni coagulé autour de la partie malade; car lorſque l'*Artère* eſt éxactement comprimée par le doigt à la partie bleſſée ou au deſſus, & que le *Sac* & la *Veine* ont été vuidés par la compreſſion, il n'y a pas plus d'épaiſſeur ni de gonflement que dans l'état naturel.

Quand le tronc de l'*Artère* a été comprimé, & que le *Sang* qui étoit dans la poche & dans l'endroit dilaté de la *Veine* a diſparu par la friction, ils ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-tôt que l'on ceſſe la compreſſion.

Quand on ſerre bien-fort une ligature autour du *Bras* un peu au deſſous du *Coude*, & que, par ce moyen, le *Pouls* du *Poignet* eſt entièrement arrêté, la poche, & la partie dilatée de la *Veine* continuent à être auſſi-groſſes, & le mouvement de tremblement éxiſte au même dégré qu'avant que la ligature ait été appliquée. Dans cet état, ſi le *Sac* & la *Veine* ſont promptement vuidés par une compreſſion, ils ſe rempliſſent ſur le champ, & cette expérience eſt toujours la même autant de fois qu'on veuille la répéter. Mais tant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi le tronc de l'*Artère* brachiale eſt comprimé ſans toucher la *Veine* qui l'accompagne, le mouvement du *Sang* ceſſe dans la tumeur, le *Sac* & la *Veine*

s'affaiſſent, & s'ils ont été entièrement déſemplis par la compreſſion, ils reſtent vuides juſqu'à ce que la preſſion de l'*Artère* ceſſe, & alors il ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-vîte que ſi on ſouffloit dedans. Cette expérience réuſſit autant de fois qu'on la répéte ; & ſi l'on regarde avec attention, quand on ceſſe de comprimer l'*Artère*, on peut voir la trace du *Sang*, qui deſcend d'abord avec rapidité le long de ſon canal, enſuite au travers de la poche, & finit en s'écoulant vers le haut dans la *Veine* ; quoique en effet la ſucceſſion de ces mouvemens ſe faſſe ſi vîte qu'il eſt difficile d'en diſtinguer les dégrés, c'eſt la raiſon ſur tout, lorſqu'on n'y fait pas beaucoup d'attention, pour laquelle les trois parties ſemblent être remplies d'un ſeul jet qui ne dure qu'un Clin-d'œil.

Pendant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi l'on en met une autour de la partie moyenne du *Bras*, en prenant garde de conſerver la partie de la *Veine* dilatée aſſez-remplie de *Sang*, on pourra faire rentrer le *Sang* dans l'*Artère*, & la faire gonfler ; lorſque l'on ceſſe de la comprimer, l'*Artère* ſe vuide & devient flaſque ; de ſorte que, en répétant ſucceſſivement la compreſſion, on peut faire rentrer & ſortir le *Sang* alternativement de la *Veine* dans l'*Artère*, & de l'*Artère* dans la *Veine*.

Toutes ces obſervations & ces expériences furent faites & répétées différentes fois en préſence de pluſieurs des Membres de la Société (a), & d'autres perſonnes de la profeſ-

(a) ☞ Société particulière de Médecins éditeurs des obſervations & recherches de Médecine.

ſion.

fion. Je crois qu'il ne manque, pour confirmer cette nouvelle obſervation, & pour la rendre utile en Chirurgie, que l'occaſion de faire l'éxamen d'un pareil cas après la mort.

Je ne m'attacherai pas ici à chercher quel nom l'on pourroit donner à cette maladie; ſi celui d'*Anévriſme* ou de *Varice* lui convient, ou l'un ou l'autre tout-à-la fois, ou ni l'un ni l'autre, parcequ'il eſt aiſé de comprendre que tous Chirurgiens ſeront naturellement diſpoſés à la prendre pour une eſpéce particulière d'*Anévriſme*. Mais il ne ſera pas hors de propos, pour éclaircir cette matière, de faire les queſtions ſuivantes ſur cette ſeconde obſervation.

1. Pourquoi le *Pouls* du *Poignet* eſt-il plus foible dans le *Bras* malade que dans l'autre? Certainement la raiſon en eſt claire & aiſée à trouver. Si le *Sang* peut s'échapper du tronc de l'*Artère* directement dans le tronc de la *Veine*, il eſt naturel de croire qu'il ſera entraîné vers l'extrêmité de l'*Artère* avec moins de force & en moindre quantité.

2. D'où vient l'*Artère* eſt-elle plus groſſe, dans ce cas que dans l'état naturel, tout le long du *Bras?* Je crois que cela vient, en quelque façon, de ce que le *Sang* paſſe auſſi-aiſément de l'*Artère* dans la *Veine*, & que cela arrivera toujours en pareils cas: ce qui ne peut-être attribué à aucune foibleſſe des tuniques de l'*Artère*, comme l'Anevrisme vrai, qui eſt naturellement & toujours diſpoſé à ſe dilater & à ſe crever à la fin; mais cela eſt plutôt un extenſion pareille à

celle qui arrive à toutes les *Artères* dans les corps, à meſure qu'elles croiſſent, & à celles de certaines parties *vaſculaires* lorſqu'elles augmentent dans leur propre maſſe. Tous les Anatomiſtes ſçavent que les *Artères* de la *Matrice* deviennent beaucoup plus groſſes dans le tems de l'*Utérogeſtation*. J'ai vu une *Tumeur* charnue, ſur le ſommet de la *Tête* d'un homme, preſqu'auſſi groſſe que la *Tête*-même, dont les *Artères* temporales & occipitales qui portoient la nourriture à la *Tumeur* s'étoient élargies en proportion de ſa groſſeur. J'ai obſervé la même choſe dans des *Rates*, dans des *Teſticules* & dans d'autres parties qui avoient végété juſqu'à des volumes ſurnaturels. Phyſiquement parlant, je crois pouvoir ſuppoſer ce fait vrai en toutes ſes parties : quant à la manière d'en expliquer les effets elle me paroît claire & aiſée.

Dans ce cas très-particulier, quoique au premier coup-d'œil le contraire pourroit peut-être paroître plus raiſonnable, je crois que la dérivation du *Sang* vers le *Bras*, facilitée par la Plaie de l'*Artère*, a été la cauſe de la dilatation de ce vaiſſeau ; & que dans un ſujet vivant le diamétre d'une *Artère* deviendra auſſi certainement plus grand, lorſque la réſiſtance que le *Sang* trouve à ſon paſſage ſera ôtée, en proportion de ce qu'il deviendra plus petit, lorſque l'*Artère* ſera comprimée, ou qu'elle ſe racornira pour prendre la forme d'un ſimple *Ligament* rond, lorſque le *Sang* n'aura plus du tout la liberté d'y paſſer. Je pourrois prouver par beaucoup d'obſervations, que j'ai eu occaſion de faire moi-même, ces

effets

effets des compreſſions particulières ou totales des *Artères* dans des ſujets vivans.

L'explication que je viens de donner de la dilatation de l'*Artère* par la dérivation du *Sang*, paroît peut-être obſcure & inconſéquente. Il eſt en effet difficile de concevoir les raiſons d'un grand nombre de phénomènes que nous preſentent les opérations de la Nature, & nous ſommes fort-ſujets à nous tromper, lorſque nous voulons philoſopher. Cependant avec une juſte connoiſſance de la foibleſſe de notre raiſon, nous pouvons riſquer nos conjectures, lorſque nous n'avons pas de démonſtrations évidentes, comme lorſque nous voyons la vérité d'une propoſition, ſans être capables de tracer tous les principes ſur leſquels elle eſt fondée. Pour faire comprendre comment ou pourquoi le diamétre d'une *Artère* devient plus grand, en conſéquence d'une communication immédiate & libre avec le tronc d'une *Veine*, qu'il me ſoit permis de prendre un autre point de vue? Ainſi, je ſuppoſe que, au lieu d'une ſimple ouverture, il y ait une groſſe branche ajoutée à l'*Artère* du même diamétre que l'ouverture, & qu'elle ramifie à l'ordinaire au travers d'une maſſe *vaſculaire* accidentelle: une *Loupe* par éxemple, qui ſe término à des *Veines* qui y répondent, & qui vont ſe décharger dans le tronc de la *Baſilique*; on doit concevoir que, dans ce cas, le tronc de l'*Artère* ſe dilatera juſqu'au point de devenir égal, en capacité, à ſes branches; car juſqu'alors le tronc ſeroit l'endroit du canal le plus étroit, & ſeroit la partie où il y auroit le plus de réſiſtance

ſiſtance, & par conſéquent les tuniques de l'*Artère* ſeroient diſpoſées à prêter, & s'étendroient juſqu'à ce qu'une juſte proportion ſe trouvât entre le tronc & toutes ſes branches.

Ces deux cas ſuppoſés ſont ſemblables, à ce que je penſe, eu égard au principal point ; mais ils différent en quelques circonſtances particulières. Dans le cas d'une ouverture, la réſiſtance qui s'oppoſeroit au *Sang* ſeroit diminuée ; par conſéquent il dévroit ſe mouvoir avec plus de célérité, le tronc de l'*Artère* ſeroit moins élargi, & les branches ſe rétréciroient un peu. Mais dans le cas d'une branche ajoutée, la réſiſtance, je crois, ſeroit auſſi-forte qu'auparavant, par conſéquent la célérité ne ſeroit point augmentée, les anciennes branches garderoient leurs mêmes dimenſions, & le tronc augmenteroit, par cela même, encore davantage en largeur.

3. Pourquoi, dans ces cas, l'*Artère* va-t-elle en ſerpentant au lieu de ſuivre la direction droite du *Bras* comme à l'ordinaire ? Je ſuis perſuadé que ceci eſt une conſéquence naturelle de ſa dilatation. Les tuniques des *Artères* ſont élaſtiques, & conſéquemment tout ce qui eſt capable de les diſtendre, doit en même tems les alonger, & peut, par cette raiſon, les faire ſerpenter. J'ai obſervé que cela arrive toujours en injectant les vaiſſeaux des Cadâvres ; & j'ai ſouvent eu occaſion d'obſerver la même choſe par les ſecouſſes du *Cœur* dans les *Artères* des animaux vivans. Dans une Couleuvre ou une Vipère, cela ſe remarque d'une manière fort-

fort-apparente dans une *Artère* qui régne tout-du-long de la partie extérieure du *Poulmon*, qui prend une forme ſerpentine toutes les fois qu'elle eſt dilatée par l'action du *Cœur*. Les *Artères* de la *Matrice* ſont plus contournées dans les derniers mois de la groſſeſſe, qu'elles n'étoient avant la conception. Bien loin que l'obſervation ordinaire ſoit vraie, par laquelle on prétend que les *Artères* de la *Matrice* ſont naturellement diſpoſées en circonvolutions pour faciliter l'extenſion de cet organe dans ſa groſſeſſe, ſans que les *Artères* ſoient forcées dans leur alongement, j'ai vu pluſieurs éxemples, dans des Cadâvres de gens morts de maladies étrangères à ce ſujet, d'*Artères* qui avoient priſes des figures ſerpentines en conſéquence des élargiſſemens & des alongemens qu'elles avoient ſoufferts. Entre pluſieurs piéces de cette nature de ma collection anatomique, il y a l'*Aorte* d'une femme que j'ai trouvé dilatée depuis ſa ſortie du *Cœur* jusqu'à ſon paſſage entre les deux *Tendons* du *Diaphragme*. Pour avoir été élargie, elle étoit devenue ſi longue qu'elle ne pouvoit pas deſcendre en ligne droite le long du *Dos*, comme dans l'état naturel, mais elle faiſoit des petits contours dans tout ſon trajet.

Molinellius nous a donné une preuve bien curieuſe de cette doctrine, quoique, à mon avis, il n'ait pas bien entendu cette matière. Il diſſéqua le *Bras* d'un Chirurgien qui, pluſieurs années avant ſa mort, avoit ſouffert l'opération qui lui avoit été faite par Vasalva à l'occaſion d'un Anevrisme. Le tronc de l'*Artère* qui avoit été liée, ſe trouva entièrement oblitéré, de ſorte que la circulation avoit

 été

été entretenue par les branches collatérales : & la branche de communication qui paſſoit de la partie inférieure de l'Artère *Brachiale* à la partie ſupérieure de la *Radiale* n'étoit pas plus remarquable par la largeur de ſon diamétre, que par ſes contours multipliés en ſerpentant. Ces deux circonſtances ſont très-bien repréſentées dans la figure que Molinellius en a donnée, & dans le rapport qu'il a fait de la diſſection du *Bras*. Il a fait de ſon mieux, à la vérité, pour expliquer la cauſe des circonvolutions de l'*Artère* : " *Tot* „ *vero lunatis, atque inter ſe invicem oppoſitis ejuſdem rami* „ *flexibus non alias fuiſſe cauſas putaverim, quam quæ am-* „ *nes, haud abſimili ratione, intorquent ac ſinuant, &c.* (a)." Mais en cet article ſa philoſophie eſt certainement plus ſpécieuſe qu'éxacte. Ces effets, à ce que je crois, arrivent ainſi. Une rivière devient plus longue, parce qu'elle ſe forme un canale tortueux ; au lieu qu'une *Artère* élargie devient tortueuſe, parce qu'elle eſt alongée, & que dans cet état elle ne peut garder ſa direction droite.

O B-

(a) " Je penſerois qu'il n'y a pas eu d'autres cauſes de tant de cir- „ convolutions & contours multipliés les uns ſur les autres d'un ſeul canal, „ que celles qui rendent les rivières ſerpentantes & contournées." Comment. Bonon. rom. 2. part. al. p. 74.

* *Depuis que cette partie de l'ouvrage a été imprimée, on a mis ſous preſſe le troiſiéme volume des* Recherches Medicales, *qui doit paroître inceſſamment. J'ai ſaiſi avec empreſſement la faveur que l'on m'a accordée de jouir de la feuille, où ſe trouve l'obſervation du Docteur* Cleghorn, *auſſi-tôt qu'elle a été imprimée. La traduction que j'en donne ſera d'autant plus de plaiſir que le détail avec lequel elle eſt rapportée eſt un modéle d'éxactitude. Ce mérite ajoute infiniment à un fait de cette nature dont la nouvauté enrichit l'Art.*

O B-

OBSERVATION III.

Sur une Varice Anevrismale, rapportée & décrite dans une Lettre de Mr. George Cleghorn Médecin Profeſſeur d'Anatomie à Dublin, à Mr. Hunter Docteur en Médecine, le 3 Avril 1765.

Obſer. medic. p. 110. *Tom.* 111. 1768.

Mon cher Docteur.

Je ſuis charmé de trouver l'occaſion de vous faire part de l'éxemple ſuivant d'une communication qui a reſtée entre l'*Artère* & la *Veine* après la ſaignée du *Bras*. Ce cas, à ce que j'ai lieu de le croire, doit être arrivé ſouvent, quoiqu'il ait échappé de tout tems à la connoiſſance des Chirurgiens qui probablement l'ont pris, au déſavantage de quelques Malades, pour un Anevrisme.

Je vous félicite de ce que vous êtes le premier qui ayez découvert & diſtingué le caractère de ces deux Maladies, & de ce que vous les avez expoſé d'une manière ſi claire que perſonne ne peut s'y tromper à l'avenir.

Pour rendre cette découverte plus utile en Chirurgie,

il ſeroit à ſouhaiter que vous puiſſiez trouver quelque nom particulier convenable pour exprimer les cas pareils au ſuivant, & ſi l'on ne peut pas trouver un mot plus court & plus expreſſif, appellons le Varice anevrismale.

Christophe Brady, jeune garçon de la Campagne actuellement dans ſa dix-ſeptiéme année, fut ſaigné à la Veine *Baſilique* du *Bras* droit, il y a environ cinq ans. Il ne peut pas ſe rappeller s'il s'entit beaucoup de mal dans le tems de l'opération, & ſi l'on eut quelque difficulté à arrêter le *Sang :* mais il ſe reſouvient que quelques ſemaines après il parut à la Veine *Baſilique* une *Tumeur* de la groſſeur & figure d'une Amande, avec la marque de la Lancette dans ſon milieu ; & que, en touchant cette *Tumeur*, on y appercevoit une pulſation, une vibration & un bruit particulier qui tenoit le milieu entre un treſſaillement & un bourdonnement. Peu de tems après, une groſſeur de la même eſpéce s'éleva d'abord ſur la Veine *Médiane*, enſuite ſur la *Céphalique* ; cette dernière eſt actuellement fort élargie, & *variqueuſe* juſqu'à la *Clavicule*. Le gonflement de la *Baſilique* a beaucoup augmenté, & il eſt devenu plus gros qu'il n'a été déſigné d'abord ; car il eſt maintenant de la groſſeur de la dernière articulation du *Pouce*, & s'eſt tellement étendu vers le *Condyle* interne de l'*Humerus* que la marque de la Lancette qui étoit d'abord ſur le milieu de la *Tumeur* ſe trouve à préſent ſur ſon bord externe. Depuis quelque tems le Malade croit que la groſſeur s'eſt fixée, ou qu'elle n'a augmentée que très-peu. Il y a deux

ans

ans qu'il fut mis en apprentiſſage chez un Cordonnier : dans tous les autres ouvrages ordinaires, il s'eſt toujours ſervi de ſon Bras droit auſſi aiſément que du gauche, ſans en ſentir aucune incommodité dans ſes *Tumeurs*, quoiqu'il obſerve que, quand il travaille beaucoup, elles deviennent plus groſſes. Dans le mois de Janvier dernier, étant occupé à charger de la Bruyère avec une fourche ſur une Charette, il força ſon *Bras* malade de façon que les *Tumeurs* augmentèrent un peu ; il ſentit une douleur légère, & un engourdiſſement aux environs de l'articulation. Cette raiſon engagea ſon Maître nommé Talbot de Malahyde à me l'envoyer pour avoir mon avis.

Si ce cas étoit arrivé il y a ſept ans, il auroit peut-être embaraſſé le plus habile Chirurgien, mais, graces au ſecond volume des Recherches medicales, je ne me trouvai pas dans cette peine. Dès la première inſpection de ces *Tumeurs*, je me rapellai l'article xxxvi de cette collection, & après l'avoir éxaminé plus particulièrement, je reconnus que le cas étoit pareil à ceux que vous avez ſi éxactement décris. C'eſt pourquoi j'oſai aſſûrer le Malade que, en tenant ſon *Bras* en repos, & en le frottant avec quelque liqueur ſpiritueuſe tiédie, le gonflement extraordinaire & la douleur ſe paſſeroient bien-tôt, & qu'il ne ſeroit jamais dans le cas de ſouffrir l'opération, à la quelle, comme on lui avoit dit, il ſeroit obligé de ſe ſoumettre quelque jour. Nous nous quittâmes fort-contens l'un de l'autre ; il me promit de me venir voir huit ou dix jours après

après ; mais la frayeur de l'opération, qu'il avoit toujours dans l'esprit, l'empêcha de revenir me voir, juſqu'à ce que enfin je fus obligé de prier ſon Maître Talbot de me l'envoyer à Dublin, & qu'il m'eut donné tout le tems néceſſaire pour l'éxaminer avec ſoin. Il a demeuré deux mois en cette ville ; pendant ce tems, il a été vu au Collége par tous les étudians qui y prennent mes inſtructions & par un grand nombre de Médecins & Chirurgiens qui peuvent rendre témoignage de la vérité des particularités ſuivantes.

Lorsque le *Bras* eſt pendant, les *Veines* tuméfiées paroiſſent plus groſſes ; les mouvemens de treſſaillement & de pulſation ſont très-remarquables dans la *Veine Baſilique* ; ils ſont un peu plus foibles dans la *Médiane*, & encore plus dans la *Céphalique :* mais lorsque le *Bras* eſt élevé, la *Tumeur* disparoît, la pulſation & le treſſaillement ceſſent entièrement dans la *Veine Céphalique*, & deviennent très obſcures dans la *Médiane*, tandis que la *Baſilique*, reſtant auſſi-gonflée que dans la ſituation contraire, continue à treſſaillir & a battre avec force.

L'*Artère Brachiale Humérale* paroît plus groſſe que dans ſon état naturel, ſa pulſation étant très-forte depuis l'*Axillaire* juſqu'au *Coude*, quoique le Malade ſoit plus gras que maigre ; cependant le *Pouls* du Poignet du *Bras* affecté eſt plus foible & plus petit que celui du côté oppoſé.

Lorsque

Lorsque les *Artères Sous-claviaires & Humérales* ſont fortement comprimées le treſſaillement & la pulſation ceſſent ſur le champ dans toutes les *Veines*, & retournent avec le double de force lorsque l'on ceſſe la compreſſion.

En pinçant & élevant la *Tumeur* de la *Baſilique* entre le Doigt *index* & le *Pouce*, je ſens diſtinctement les Membranes de l'*Artère* au travers de la *Veine*, & je puis très-ſenſiblement diſtinguer par le *Tact* le véritable endroit où le trou de communication eſt ſitué, de ſorte que je ne doute pas plus du lieu de ſon éxiſtence que ſi je l'avois vu.

En appuyant le *Doigt* ſur la *Baſilique* comme pour boucher le trou de communication avec l'*Artère*, les *Tumeurs* de la *Médiane* & de la *Céphalique* deviennent des *Sacs* vuides, ſans que l'on y ſente la moindre apparence de treſſaillement ni de pulſation.

Quand on met l'*Oreille* ſur les *Tumeurs*, les mouvemens de tremblement de treſſaillement & de pulſation ſe font entendre bien plus diſtinctement. On les apperçoit encore très-bien en tenant un des bouts d'une longue ſonde de fer appuyée ſur les *Tumeurs*, pendant que l'autre extrémité eſt ſerrée entre les *Dents*, ou appliquée contre l'*Oreille*.

Ce treſſaillement eſt alternativement plus fort & plus foible, & répond aux ſecouſſes régulières de l'*Artère* en ſuivant ſes pulſations. Quelques-uns des Meſſieurs, qui ont

ont éxaminé cette circonſtance, l'ont comparé au bruit d'un Toton qui tourne avec rapidité; d'autres au bruit d'un Rouet à filer de la Laine, d'autres à celui des vagues de la Mer, d'autres à celui de l'eau qui bout dans une Bouilloire. Le Malade dit que, lorsqu'il eſt couché ſur le *Bras* affecté, il entend un bruit pareil à celui du bourdonnement d'un Abeille, & maître Talbot m'a dit qu'un payſant qui fut le premier à qui l'on fit voir la maladie de ce garçon, l'aſſura qu'il avoit une Abeille dans le *Bras*.

Pour démontrer ce cas d'une manière plus ſenſible, & pour dédommager les Lecteurs des imperfections qui ſe trouvent dans la description, j'ai engagé Mr. Bride Docteur en Médecine de tirer le deſſein de la maladie de ce *Bras*, qu'il a eu la bonté de faire avec toute l'éxactitude dont il eſt capable.

Je dirai de plus ſeulement que nous lui conſeillâmes de quitter le métier de Cordonnier, & d'en entreprendre un autre moins laborieux, dans la crainte que les efforts continuels qu'il ſeroit obligé de faire dans la poſture qu'éxige celui de Cordonnier, ne forçaſſent les *Tumeurs* de ſon *Bras* à devenir plus conſidérables, & que par laps de tems cette maladie ne devint fâcheuſe. Nous lui recommandâmes de prendre le métier de Perruquer, parce qu'il oblige à avoir ſouvent les *Bras* élevés ce qui facilite le retour du Sang dans les *Veines* du membre affecté.

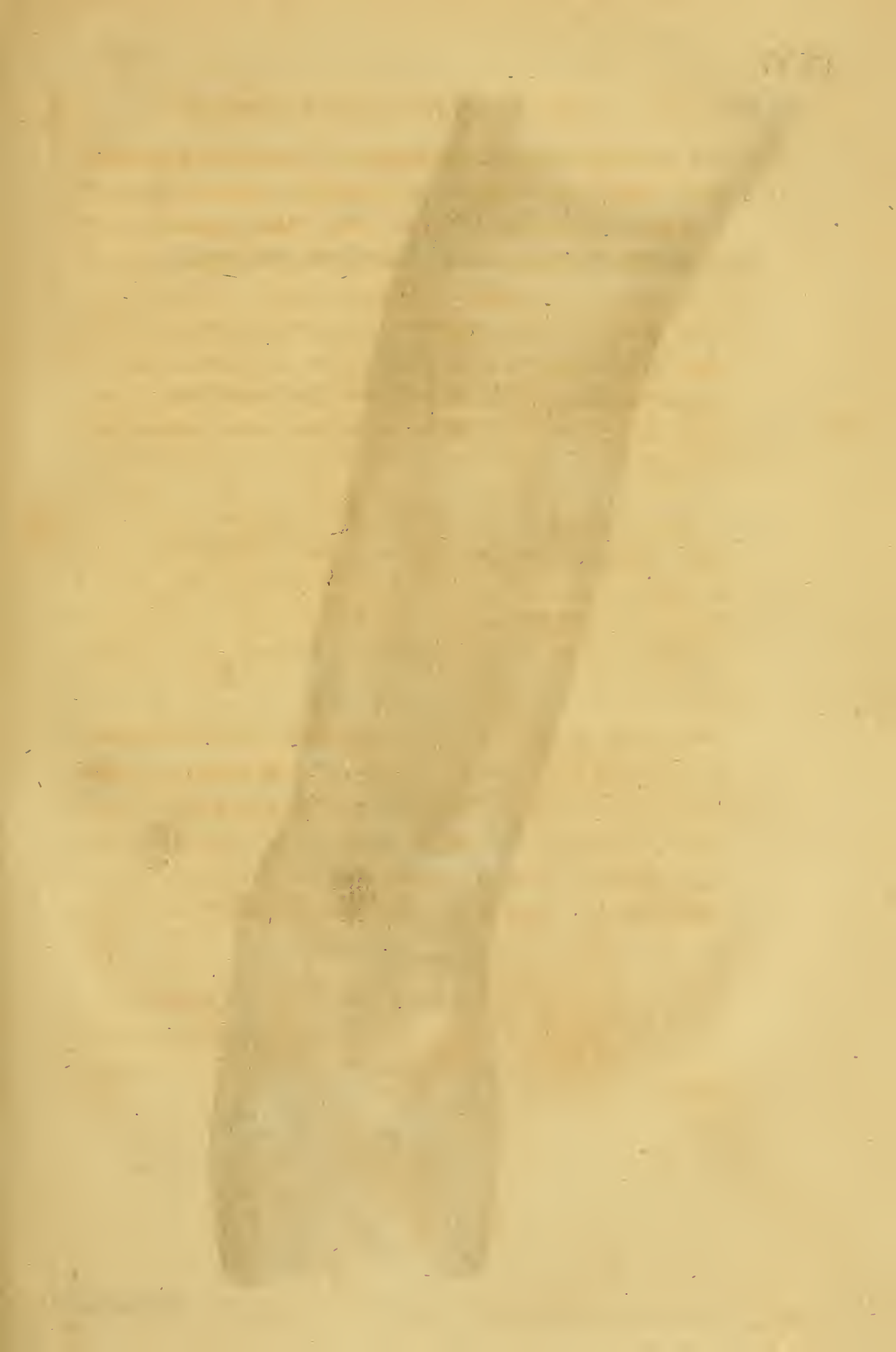

P. Mazell sculp.

EXPLICATION

De la Planche VI.

Elle répreſente l'Anevrisme par anaſtomoſe du Bras de Christophe Brady.

a. La Tumeur de la Baſilique.

b. La marque de la ſaignée.

c. Le gonflement des médianes.

d. Le gonflement da la Céphalique.

e e e. Continuation du gonflement de la Céphalique.

f f. Continuation du gonflement de la Baſilique.

dans la Dissertation sur les HERMAPHRODITES.

Pages	Lignes	
241	1	Après HERMAPHRODITE, lis. voy. la Planche IX.
ibid.	10	Après contestations, lis. voy. Planche XI.
242	14	le seul étay, lis. la seule étaie.
251	15	lors, lis. lorsque.
264	5	bien-fesante, lis. bien-faisante.
255		Toutes les lettres de références de la Pl. X. aulieu d'être en petites capitales, doivent être en caractères romains.
270	16	traravailler, lis. travailler.
278	20	n'éxista, lis. n'existât.
289	16	Il, lis. il.
293	15	HERMAPHRODITES, lis. HERMAPHRODITE.
299		Toutes les lettres de références de la Pl. XI doivent être en caractères romains.
302	19	Après donne, lis. virgule. --- ibid. 22, après sujet, lis. & qu'il.
319	18	com. lis. comme -- ibid. 24 *Ganaux*, lis. *Canaux*.
320	16	*caronucles*, lis. *Caroncules*
326	9	Après vrai, lis. de
328	20	intéressantes, lis. intéressans. -- ibid. 27, dis, lis. dit.
337	5	la physique, lis. le physique.
339	14	genre, lis. germe
340	6	Après pénétrer, lis. la -- ibid. 21 *filiis*, lis. *filias*, & ibid. *peperat*, lis. *peperit*.
341	23	Après *hæc*, lis. *ne que uti*
344	13	Bonne foi, lis. Bonne-foi, & par tout où il se trouve sans le trait d'union.
351	20	an, lis. au.
367	23	SAPHUS, lis. SAPHO. -- 370 lig. 21 réflexion, lis. réflexion
394	4	conforme, lis. conformé. -- ibid. 18, ôtez un *b* -- ibid. 19, ôtez un *c*
(401)	14	aggrégé, lis. *Aggrégés*.

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

Spes tamen obſcœnas animo dimittere non eſt.

OVID. MET

—— Neque enim indecorum nobis in utilitatem audientium nominare dicata conceptui organa, quæ & ipſum DEUM creare non puduit.

CLEM. ALEXAND.

AVERTISSEMENT.

EN l'année 1733, je lus, à l'assemblée publique de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, cette Dissertation sur les HERMAPHRODITES. Quoiqu'elle parut plaire également aux personnes de l'Art, & à celles qui honorèrent la séance, je crus devoir m'en tenir là.

Jeune alors, je m'étois déja fait une réputation assez-distinguée dans la pratique des HERNIES, maladies qui éxigent de la circonspection & de la délicatesse dans les mœurs. J'aurois risqué de ternir les miennes, je ne les exposai point au danger d'une injuste censure. Il fallut donc oublier cet ouvrage; il l'a été pendant dix sept ans, & il l'eut été peut-être encore plus long-tems, sans deux circonstances qui me déterminèrent à lui faire voir le jour, en l'année 1750. Je le publiai en Anglois à LONDRES.

Il avoit paru en cette capitale une Fille dont les parties de la génération étoient mal-conformées. Elle

Elle ſe donna pour HERMAPHRODITE : ce caractère en impoſa. Le Docteur PARSONS Médecin, & alors Sécretaire de la Société Royale, écrivit un livre intitulé *Recherches méchaniques & critiques ſur la nature des* HERMAPHRODITES. Cet ouvrage déſabuſa le plus grand nombre de perſonnes de la fauſſe idée qu'elles s'étoient formées de ce ſujet.

Une autre eſpéce de perſonne mal-conformée, du genre maſculin, arrivée dans cette même Ville en l'année 1750, renouvella les conteſtations. Les uns prétendoient que c'étoit un véritable HERMAPHRODITE, les autres nioient qu'il le fut. On alla plus loin ; on demanda s'il y avoit des HERMAPHRODITES vrais, ou s'il n'y en avoit pas. Les uns prétendoient qu'il pouvoit y en avoir ; les autres n'en vouloient point admettre. Les premiers s'appuyoient ſur les ſentimens des Auteurs qui en ont aſſuré l'éxiſtence : ceux-ci ſe prévaloient des argumens que d'autres Auteurs avoient formé contre les partiſans des HERMAPHRODITES ; deſorte qu'il ne réſulta de tous les raiſonnemens pour & contre que des idées vagues, & plus propres à embrouiller la matière qu'à

l'éclaircir. La queſtion reſta tout-à-fait indéciſe. Je ne tentai pas de la réſoudre ; mon ſeul but fut de rapprocher les éxemples qui avoient donné lieu aux diſputes excitées, depuis trois ou quatre mille ans, ſur les ſujets de cette eſpéce ſingulière.

Pour décider affirmativement ſur cette matière, il faut être plus inſtruits que nous ne le ſommes. Malheureuſement ceux qui paroiſſent l'avoir moins étudiée ſont ceux, qui s'abandonnant avec le plus d'aveuglement au torrent de leurs préjugés, portent leur jugement avec le plus d'indiſcrétion contre l'honneur, la fortune, & la vie de ces individus déja trop-affligés. Que peut-t-il en revenir à ceux qui ſe font des trophées ſupportés par le ſeul étay de l'ignorance, en faſcinant par leurs rapports les yeux de Juges de bonne foi, qui ne peuvent décider que d'après les ſentimens des experts ? N'eſt-ce pas faire une injure à l'Auteur de la Nature ? N'eſt-ce pas le condamner lui-même que de condamner d'innocentes victimes qu'il a créées ainſi ?

Qu'il eſt fâcheux de voir renouveller, dans un ſiécle auſſi éclairé, les cruautés des tems barbares les

plus

plus reculés, où ces malheureux étoient condamnés à la mort peu de tems après leur naiſſance ! Mais en même tems que de graces n'ont-ils pas à rendre aux généreux défenſeurs qui les prennent en pitié, & aux Juges ſages, qui s'élevant au deſſus des préjugés vulgaires, réuniſſent à la faveur de l'Equité la juſte protection des Loix.

Les recherches que j'ai faites m'ont appris à ne point hazarder les opinions. Rien ne me paroît plus difficile que de pénétrer les ſecrets de la Nature dans quelques-uns de ces cas, où elle nous cache toujours l'arrangement des parties internes que nous ne pouvons voir que par la diſſection après la mort.

Je me ſuis reſſerré autant qu'il m'a été poſſible ; j'ai cru qu'il valoit mieux inſtruire que d'amuſer. En rapportant ſommairement les ſentimens des Auteurs, je crois ſatisfaire aſſez les ſçavans ; les curieux n'en peuvent éxiger davantage. Je fais venir, à l'appui des obſervations des Anciens, quelques éxemples de Praticiens actuellement vivans ; j'ai ajouté à leurs obſervations

tions, qui m'ont été communiquées, ou que j'ai tirées des ouvrages modernes, la relation d'une perſonne mal-conformée que j'ai eu le tems d'obſerver. Quelqu'un trouvera peut-être cette obſervation trop-détaillée ; mais je penſe que les faits de cette eſpéce ne peuvent être aſſez-développés. Si les Anciens & quelques-uns d'entre les Modernes euſſent été plus attentifs & plus étendus dans leurs deſcriptions, ils nous euſſent moins laiſſé à conjecturer. On trouvera la relation du prétendu HERMAPHRODITE DROUART rapportée dans cette Diſſertation par différens obſervateurs; tous la décrivent avec quelques circonſtances différentes les uns des autres, ce qui prouve combien l'éxactitude néceſſaire dans les rapports eſt difficile.

Pour éviter les reproches que l'on pourroit me faire ſur les paſſages des Poëtes latins, j'en ai adouci, dans la traduction, les expreſſions trop-libres.

A l'égard des planches, elles ne doivent bleſſer les yeux de perſonne ; je les ai priſes d'après les Auteurs; les deux qui ſont de moi ont été deſſinées ſur les ſujets vivans.

DIS-

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

QUelque éxactitude & quelque ſageſſe que la Nature faſſe éclater dans la compoſition du Corps Humain, on l'a vue néanmoins plus d'une fois ſe démentir & s'oublier elle-même : plus d'une fois au lieu d'y avoir ménagé cette ſtructure, ces arrangemens & ces proportions d'organes qui ſont l'objet de notre admiration, elle n'a préſenté que des conformations irrégulières, vicieuſes, & déſagréables. Il ſemble que cette Mère commune, ennuyée de produire tous les jours les mêmes choſes dans le même ordre, voudroit quelque-fois quitter cette belle uniformité, & jetter dans ſes productions des variétés peu-conformes à ſes loix.

Tantôt elle ſouſtrait d'un *Corps* les parties les plus ncéeſſaires ; tantôt elle ſe plait à les multiplier dans un autre : elle leur donne ſouvent des ſituations, des liaiſons & des dimenſions les plus bizarres & les plus extraordinaires. Elle ſépare ce qui devroit être uni : elle unit ce qui dévroit être ſéparé : delà naiſſent ces difformités dans des traits manqués ou malconformés, ces membres contrefaits ou mal-articulés, ces déplacemens

placemens, ces imperfections d'organes, & ces combinaisons si monstrueuses, que ce n'est qu'à peine que l'on reconnoît la Nature dans la Nature-même.

Parmi ces espéces de jeux qu'elle nous présente sous différentes formes, il y en a qui ne peuvent qu'exciter la curiosité, ou la compassion, sans que l'art puisse jamais y rien réformer ; il y en a d'autres au contraire qui éxigent tous les talens du Chirurgien, & pour lesquels son génie & sa dextérité deviennent d'un très-grand secours. Laissant au Physicien spéculatif le soin pénible & honnorable d'en rechercher les causes mystérieuses, il songe sur toutes choses à prêter sa main secourable à ceux qui se trouvent ainsi disgraciés ; il noublie rien pour redresser la Nature autant qu'il lui est possible, par des opérations bien-entendues.

Souvent il est assez-heureux pour y réussir, en retranchant des parties superflues & embarassantes, en unissant celles qui sont séparées, en séparant celles qui sont unies contre l'ordre naturel, ou en découvrant celles qui sont cachées & confondues. La pratique journalière fournit assez-d'éxemples qui justifient ce que j'avance ; ainsi pour ne pas sortir des des bornes que je me suis prescrites, il me suffira de le prouver par une observation concernant un HERMAPHRODITE, qui m'est particulière, après avoir donné quelques idées des différentes espéces de personnes mal-conformées qui ont été regardées par certains Auteurs comme HERMAPHRODITES.

On

On entend par HERMAPRODITE celui ou celle en qui les parties, qui font la différence des deux ſéxes, ſe trouvent tout-à-la fois, ſoit parfaitement, ſoit imparfaitement.

Le mot HERMAPHRODITE eſt traduit du Grec Ερμῆς MERCURIUS & de Αφρδιτη VENUS, d'où l'on a fait Ερμαφρο'διτος HERMAPHRODITE. On trouve dans OVIDE l'hiſtoire fabuleuſe qui a donné lieu à cette ſignification : il fait HERMAPHRODITE fils de l'un & de l'autre ; il étoit, dit-il, d'une beauté ſi parfaite que la Nymphe SALMACIS en devint éperduement amoureuſe, en le voyant ſe baigner dans une fontaine où elle préſidoit : outrée de n'avoir pas pu le rendre ſenſible à ſon amour, elle pria les DIEUX de l'unir avec elle, de façon que leur deux corps n'en fiſſent qu'un, dans lequel les deux ſéxes fuſſent éxactement diſtingués. Cette grace lui fut accordée.

Non duo ſunt, ſed forma duplex, nec fœmina dici
Nec puer ut poſſint, neutrumque & utrumque videntur.

" Ils ne ſont pas deux, cependant la forme en eſt double : on " ne peut pas dire que ce ſoit le corps d'un jeune garçon ou " d'une jeune fille ; il ne ſont ni l'un ni l'autre, quoiqu'ils " paroiſſent être l'un & l'autre."

Mr. SPON nous a donné, *dans ſes recherches curieuſes de l'antiquité*, deux pierres précieuſes ſur leſquelles on voit gravée la fable d'HERMAPHRODITE. La première, qui eſt une *Cor-*

naline, le repréſente dans le bain prêt à embraſſer la Nymphe SALMACIS, avec laquelle il ne devint qu'un corps, qui néanmoins retint les deux ſéxes. La ſeconde le montre déja changé de la manière qu'on le voit à ROME dans les Statues de marbre & de bronze.

Les anciens Poëtes fertiles en fictions y enveloppoient toujours des vérités que d'heureux génies ont ſçu dévoiler & appliquer à des interprétations morales ou politiques. La ſuite de ce diſcours favoriſera peut-être ceux qui croient que le ſens de cette fable n'eſt pas difficile à trouver : car ne peut-on pas en inférer, comme le dit Mr. MERTRU (a), qui ſe trouve en cela d'accord avec l'abbé de BELLEGARDE (b), que " les " anciens avoient eu connoiſſance de l'union des deux ſéxes " dans une même perſonne, & que cette bizarrerie de la " Nature eſt l'origine de cette fiction rapportée par OVIDE " en ſes *métamorphoſes*. OVIDE a feint, dit Mr. de BELLE- " GARDE, qu'HERMAPHRODITE étoit fils de MERCURE " & de VENUS ſur les obſervations de quelques Naturaliſtes " qui ont remarqué que les enfans qui naiſſent pendant la " jonction de ces deux Planettes ſont quelques fois HERMA- " PHRODITES, & qu'ils participent aux deux ſéxes.

Les GRECS ont encore nommé ces eſpéces de créatures ANDROGINES & GYANTROPES, ces mots paroiſſent plus ſignificatifs en ce que le premier ſignifie un homme & une femme,

(a) ☞ Mercure de France du mois de Févr. 1750.

(b) ☞ Auteur des explications des Métamorph. d'OVIDE, à la HAYE 1730.

comme

comme ſi l'on diſoit *Homme-femme* : le ſecond, une femme & un homme ou *Femme-homme*. Nous nous ſervirons cependant du mot HERMAPHRODITE, parce qu'il eſt plus uſité.

Je n'entrerai pas dans les controverſes de certains RABBINS qui ont prétendu qu'ADAM étoit HERMAPHROHITE avant ſon péché, & qu'il fut créé pour vivre en cet état : on peut lire ſur ce point GASPARD BAUHIN ; il le diſcute avec l'érudition la plus recherchée.

Les HERMAPHRODITES ont été avoués par un ſi grand nombre d'Auteurs que leur éxiſtence ſemble être à l'abri de tout ſoupçon dans l'eſprit de bien des gens. ARISTOTE n'en doute point ; il en rapporte des particularités qui ſont admirées des uns, & que d'autres s'efforcent de tourner en ridicule. Je ne prétends pas déterminer ici les opinions ; chacun a le droit d'arranger ſes idées ſuivant l'etendue de de ſes lumières : mon but eſt ſeulement de rapporter les autorités des Auteurs qui méritent d'être écoutés. Je ne conteſterai pas, ni ne prouverai pas que ce Philoſophe ait rêvé, ou qu'il ait eu raiſon de dire que certains HERMAPHRODITES avoient la Mamelle droite comme un homme, & la gauche comme celle d'une femme, & qu'elles changoient alternativement ; cela peut être ou n'être pas, je n'en ſçais rien : la Nature nous préſente tous les jours des ſingularités trop-ſurprenantes pour oſer contredire ARISTOTE.

AMBROISE PARE, qui avoit étudié la Nature en vrai Chirurgien a eu des notions plus claires & plus préciſes des HERMAPHRODITES qu'ARISTOTE, par la diſtinction qu'il en a faite, qui, au premier coup-d'œil, en donne toute l'intelligence : il en a laiſſé des figures gravées parmi leſquelles en eſt une de deux jumeaux HERMAPHRODITES venus au monde ſe tenant unis par le *Dos*. *Voyez les figures de la planche* VIII.

Les meilleurs Auteurs, qui ont traité cette matière, ont ſuivi cette diviſion, comme GASPARD BAUHIN ; il en a fait un traité fort-ample & très-ſçavant. NICOLAS VENETTE, Auteur du *Tableau de l'Amour conſidéré dans l'état du Mariage*, en a fait auſſi un chapitre particulier aſſez-conſidérable ; il ſuit auſſi la même diviſion, à peu de choſes près, mais il entre dans des explications tout-à-fait obſcures. MARTINUS SCHURIGIUS, dans ſon traité *de Spermatologiâ-hiſtorico-medicâ*, en donne des éxemples très-ſinguliers ; il ſuit la même diviſion.

Ces Auteurs & beaucoup d'autres qui les ont précédé, comme HIPPOCRATE, GALLIEN, REALDUS COLUMBUS, PAUL ÆGINETE, FORTUNIUS LICETUS & d'autres, ſe ſont efforcés d'expliquer ce qu'ils ont cru pouvoir donner occaſion à la génération des HERMAPHRODITES, de telle eſpéce qu'ils en aient connus, mais ce qu'ils ont écrit ſur cette matière n'a rien d'aſſez-ſatisfaiſant pour nous y arrêter ; & comme tout ce que je pourrois en dire moi-même n'intéreſſeroit pas autant

tant que la démonſtration des faits que la Nature nous met ſous les yeux, je paſſe à la diſtinction des HERMAPHRODITES.

On en fait quatre eſpéces, ſçavoir, l'HERMAPHRODITE mâle, pl. VI. fig. 2, l'HERMAPHRODITE femelle, pl. VI. fig. 1, l'HERMAPHRODITE parfait, *voy. les figures des pl.* VI VII & VIII. l'HERMAPHRODITE imparfait, *pl.* X & XI.

Il y a, outre ces quatre eſpéces d'HERMAPHRODITES circonſtanciés, un genre particulier de perſonnes mal-conformées dans les parties de la génération, auxquelles on ne peut attribuer aucun caractère d'HERMAPHRODITE dont la pl. IX. peut donner des notions générales.

L'HERMAPHRODITE mâle eſt le ſujet dans lequel les parties de la génération de l'homme ſont parfaites en toutes leurs dimenſions, figures, & actions, & dans lequel les parties de la femme péchent par quelques particularités, comme lorſque le *Vagin* n'eſt pas aſſez-ouvert pour permettre l'introduction du membre viril, & qu'il n'y a qu'une iſſue imperceptible pour l'évacuation du ſang menſtruel.

L'HERMAPHRODITE femelle eſt le ſujet qui a toutes les parties de la femme propres à la génération, & dans lequel les apparences de virilité ſont imparfaites. Cette eſpéce eſt caractériſée par ces femmes dont le *Clitoris* eſt iſolé ; car dans l'état naturel, il peut ſe gonfler conſidérablement dans l'acte vénérien, mais il ne quitte jamais ſa place pour s'élever, en

en s'écartant de la face antérieure de l'Os Pubis, *voy. la pl.* IX, *fig.* 2. Mais s'il a la forme de la *Verge*, *pl.* X & XI, ſans cependant être percé, il les rend preſque ſemblables aux *Eunuques* Italiens qui peuvent jouir du *Coït* ſans conſommation parfaite de l'acte vénérien. Les Grecs les ont nommées TRIBADES, telle étoit la fameuſe SAPHO.

Le nombre de ces femmes eſt ſi grand que l'amour-propre des hommes ſe trouveroit offenſé, s'il étoit permis d'entrer dans le détail de celles qui, même ſans cette naturelle difformité, s'éxcitent entre-elles à la plus monſtrueuſe laſciveté. MARTIAL fit l'Epigramme ſuivante ſur une fille de cette eſpéce qui paſſa pour vertueuſe pendant quelque tems, parcequ'elle ne s'étoit jamais laiſſé aller aux empreſſemens des Hommes.

Eſſe videbaris, fateor, LUCRETIA *nobis,*
Aſt tu, proh facinus! BASSA *fututor eras,*
Inter ſe geminos audes committere Cunnos,
Mentiturque virum prodigioſa VENUS.
Commenta es dignum THEBANO *ænigmate monſtrum,*
Hic ubi vir non eſt, ut ſit adulterium?

" J'avoue BASSA que je t'avois priſe pour une LUCRECE, mais " infâme tu te proſtitue! Tu as l'audace de jouer le rôle " d'un Homme avec ton propre ſéxe, & de te faire paſſer " pour tel. L'Enigme de THEBES t'eſt certainement bien " applicable. Comment eſt-il poſſible de commettre l'a- " dultère ſans Homme?"

On

On enferma à PARIS, vers l'année 1725, une Fille de cette eſpéce, parcequ'elle portoit des habits d'Homme : elle ne ſortit de priſon qu'à condition qu'elle ſeroit toujours vétue en Femme, ce qu'elle fit à ſon grand regret. Ces ſortes de Femmes ſont aſſez-rares en EUROPE, mais elles ſont fort-communes en AFRIQUE, au moins l'étoient-elles autrefois en EGYPTE : quand elles devoient ſe marier, on leur amputoit le *clitoris* pour empêcher qu'il ne nuiſit à leurs maris : ÆTIUS & PAUL ÆGINETE donnent la méthode de faire cette opération.

L'HERMAPHRODITE parfait, ſuivant le rapport de certains Auteurs, eſt celui dans lequel ſe trouvent les parties de la génération de l'un & de l'autre ſéxe avec le pouvoir actif & paſſif. ALBERTUS dit qu'il y a des HERMAPHRODITES qui incubent & ſuccubent dans le *Coït*, qui cependant, ne peuvent engendrer ni produire; auſſi les Auteurs ne les regardent-ils pas comme HERMAPHRODITES parfaits : ils veulent que les parties de l'un & de l'autre ſéxe aient, chacune en particulier, le véritable caractère qui conſtitue leur eſſence ; car s'il y en a quelques-unes qui péchent par un vice de proportion ou d'action, ils les mettent dans la claſſe des HERMAPHRODITES mâles, ou dans celles des femelles.

L'arrangement des parties extèrieures ne paroît d'aucune importance pour leurs facultés ; il ne change rien à l'eſpéce : on a obſervé que dans les uns les parties ſont placées les unes à côté des autres, voy. *pl.* VII, *fig.* II & *pl.* VIII. Il y en a dans les quelles elles ſont placées les unes au deſſus des autres voy. *pl.* VI. *fig.* 1 & 2. Tantôt celles de la Femme, ſont ſupé-

de

rieures, *pl.* VII, *fig.* 1. Tantôt celles de l'Homme, *pl.* VI. *fig.* 2. Les *Héphémérides* d'ALLEMAGNE fourniſſent encore un éxemple de ce dernier cas, An. 1677. Obs. 8.

Mais le plus parfait arrangement, à mon avis, eſt celui qui ne change rien à la ſituation naturelle des parties, comme lorſque la *Verge* eſt ſituée à la place du *Clitoris*, & que les deux *Teſticules* ſont renfermés dans les *Lévres* de la *Vulve*, de la même manière qu'ils le ſont dans le *Scrotum* diviſé en deux parties égales. voy. *fig.* 1, *de la pl.* VI.

Les Sentimens ont de tout tems été partagés ſur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES de cette eſpéce, HIPPOCRATE, GALLIEN, LIEUBATIUS, PAUL ZACCHIAS, FABRICIUS AB AQUAPENDENTE & quelques autres n'en ont point connu ; delà ils les déſavouent, de même que quelques Philoſophes. Cependant ARISTOTE, pluſieurs Hiſtoriens & bien des Auteurs de Médecine en rapportent des éxemples, qui paroiſſent porter tout le caractère de la vérité. Il y a des Loix pour les HERMAPHRODITES dans le *Talmud* qui comprennent pluſieurs articles, & d'où les Juriſconſultes ont tiré des autorités. Ces Loix auroient-elles été faites ſans raiſon & ſans application ? c'eſt ce que tout Homme qui réfléchit a de la peine à ſe perſuader.

On ſçait l'horreur que la ſuperſtition inſpira aux ROMAINS contre ces ſujets : ils étoient condamnés par les Loix des ARUSPICES à être noyés quelques-années après leur naiſſance, parcequ'ils étoient regardés comme des monſtres, ſuivant un décret de ROMULUS, *ut monſtroſos partus necare parentibus liceret.*

Mais

Mais du tems de PLINE ils quittèrent cette injuſte prévention, car il dit d'eux. " *Gignuntur utriuſque ſexûs quos* HERMAPHRODITOS *vocamus, olim* ANDROGINOS *vocatos & in* " *prodigiis habitos, nunc verò in deliciis*".

" Ceux qui viennent au monde pourvus des deux ſéxes, " que l'on nomme HERMAPHRODITES, & que l'on con- " noiſſoit autre-fois ſous le nom d'ANDROGINES, étoient " regardés comme des monſtres, mais maintenant on en " fait ſes délices."

Une autre autorité dont quelques-uns ſe ſervent pour prouver que les ROMAINS connurent de véritables HERMAPHRODITES, c'eſt qu'il y avoit à ROME le fameux HERMAPHRODITE que le Sculpteur POLICLES avoit fait.

On en a trouvé d'autres en marbre que l'on conſerve, & qui ſont regardés comme des chef-d'oeuvres d'un prix ineſtimable, d'où l'on infére que ces morceaux précieux furent faits d'après Nature. Les figures de CENTAURES, de SATYRES, de FAUNES, de TRITONS, de SYRENES &c, que l'antiquité fournit, pourroient infirmer de beaucoup cette aſſertion : mais les opinions des uns ne détruiſent pas toujours celles des autres.

On trouve dans l'hiſtoire les cruautés que l'on éxerçoit autre-fois dans quelques parties des INDES contre les HERMAPHRODITES qui, parce qu'il y en avoit un fort-grand nombre,

étoient employés aux ouvrages que l'on commet aux chevaux en EUROPE.

PLINE, après CALLIPHANE, affirme que parmi les NASOMONIENS & les MACLYENS, peuples d'AFRIQUE, il y avoit un très-grand nombre de gens de cette eſpéce, qui avoient enſemble une mutuelle cohabitation charnelle.

On ſçait que CONSTANTIN, cet Empereur ſi ſage & ſi éclairé, fit une Loi contre les HERMAPHRODITES, qui les condamnoit à la mort.

TERTULIEN, St. AUGUSTIN, KUGLER & autres docteurs modernes ont traité cette matière, autant qu'elle eſt relative au bon ordre, & à la régularité des moeurs.

REALDUS-COLUMBUS, GASPARD BAUHIN, JOAN. SKENKIUS, MARTINUS SCHURIGIUS & d'autres Phyſiciens confirment l'éxiſtence des HERMAPHRODITES.

Mr. de RENNEFORT dit qu'il y a encore à SURATE beaucoup d'HERMAPHRODITES qui, avec des habits de Femme, ſont obligés de porter le Turban, pour faire connoître qu'ils ont l'avantage des deux ſéxes.

Quoi qu'il en ſoit, puiſque c'eſt ſur les rapports des Médecins & des Chirurgiens que les Miniſtres de l'Egliſe, & les Magiſtrats civils prononcent ſur l'eſpéce de ſéxe au quel doi-

doivent s'en tenir ceux à qui la Nature à donné tout-à-la fois des facultés ſi oppoſées, tant pour l'adminiſtration des Sacremens, que pour leur rendre juſtice dans les affaires civiles ou criminelles, il eſt abſolument néceſſaire que les Chirurgiens ſoient inſtruits de la ſtructure & des arrangemens que prennent les parties qui conſtituent les différentes eſpéces d'HERMAPHRODITES, puiſque ce n'eſt que ſur leurs rapports que les Juges peuvent prononcer contre les perſonnes de cette eſpéce. De plus ils ne peuvent apporter trop-d'attention à la nature des ſécrétions particulières à ces organes, ſans quoi ils commettroient de très-grandes fautes, en prohibant l'uſage des parties qui pourroient être les plus propres à la génération, tandis qu'ils permettroient l'emploi de celles qui y auroient le moins de diſpoſition, & peut-être point du tout.

Cet éxamen, & le jugement que l'on doit en porter, ſont d'une conſéquence d'autant plus grande que les Loix ſont très-rigoureuſes contre ceux qui manquent au ſerment qu'ils ont été obligés de faire, de n'uſer que du ſéxe qu'ils ſe ſont réſervé ; car, en violant ce ſerment, ils ſont déclarés coupables du péché contre-nature : ceci eſt prouvé par un Arrêt du Parlement de PARIS de 1603 qui condamna un jeune HERMAPHRODITE à être brulé pour avoir fait uſage du ſéxe qui lui avoit été défendu.

Ce fut pour n'avoir pas obſervé fidélement la Loi impoſée aux perſonnes de cette eſpéce, dit NICOLAS VENETTE,

que la servante Ecossoise, qui avoit choisi le sexe féminin, & qui ensuite engrossa la Fille de son Maître, fut enterrée toute vive par sentence du Juge.

Si les Théologiens sont embarrassés de décider sur le sort d'une personne qui a en elle les deux sexes, combien ne le sont-ils pas, lorsque le hazard unit ensemble, par l'état du mariage, deux HERMAPHRODITES parfaits? Ce cas à la vérité ne peut-être que très-rare, cependant il s'est rencontré, en 1663, dans le Royaume de VALENCE.

Deux jeunes personnes furent mariées ensemble, & peu de tems après elles se trouvèrent l'une & l'autre enceintes: elles furent poursuivies au criminel, elles furent déclarées coupables du crime le plus abominable, & condamnées au feu; mais LAURENT MATHEU docteur Espagnol, qui fut consulté à leur sujet, à l'instant qu'on les menoit à la place d'éxécution, décida en leur faveur, que l'Eglise leur avoit donné le pouvoir de s'unir ensemble, & de ne faire qu'une même chair.

" *Tenendum firmiter credo delictum punibile in iis* HERMA-
" PHRODITIS *non reperiri*; *& quod ad forum internum, opinor*
" *quod licitè utroque sexu uti poterant virtute potestatis acquisitæ*
" *per matrimonium, cum facti fuissent duo in carne unâ ad fi-*
" *nem naturalis prolis, & ad finem remedii incontinentiæ.*"

" Mon avis est qu'il n'y a point de crime en ces HERMA-
PHRO-

" PHRODITES; & pour ce qui eſt du fore intérieur, mon " ſentiment eſt qu'ils pouvoient uſer licitement des deux " ſéxes, en vertu du pouvoir qu'ils ont acquis l'un à l'égard " de l'autre par le ſacrement de mariage, étant devenus " une même chair, pour engendrer enſemble, & pour re- " médier à l'incontinence."

Un ſeul exemple de cette eſpéce ſembleroit tenir trop du merveilleux, ſi la Nature qui peut, quand il lui plait, ſe répéter elle même, n'avoit pas multiplié ſes preuves: on trouve dans AMBROISE PARE, la figure de deux jumeaux joints enſemble par le *Dos* & qui avoient l'un & l'autre les parties, naturelles aux deux ſéxes, parfaites & éxactes dans leur figure & leurs dimenſions, aumoins extérieurement. PARE nous eut ſatisfait bien d'avantage s'il nous eut tranſmis la connoiſſance des parties intérieures, *voy. pl.* VII.

ISIDORE dit des HERMAPHRODITES parfaits, qui ont occaſion de s'unir enſemble charnellement, " *Viciſſim coeundo* " *gignuntur & pariunt.*" " Par leurs mutuels embraſſe- " mens ils engendrent & produiſent."

RIOLAND donne l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui avoit le pouvoir de ſouffrir & d'agir. Ce cas eſt un des mieux détaillés que nous ayons dans les Auteurs. Ce ſujet avoit, dit RIOLAND, les parties de l'un & l'autre ſéxe parfaites, cependant il ne rendoit pas beaucoup de ſemence par la *Verge*, mais elle étoit blanche, & médiocrement épaiſſe.

JOA.

JOA. FABER LYNIEUS cite un jeune Homme beau & bien-fait qui pouvoit agir à volonté des deux ſéxes. *Notat. ad Hiſt. Mexic.*

WOLPHIUS, *in memorab. com.* 2 *cent* 16, rapporte l'hiſtoire d'une Femme HERMAPHRODITE qui eut pluſieuts Enfans tant mâles que femelles, qui cependant avoit affaire à ſes Servantes à qui elle en fit pluſieurs. Il eſt rare néanmoins, ajoute cet Auteur, de trouver un HERMAPHRODITE qui ait le pouvoir parfait des deux ſéxes.

Je paſſerai ſous ſilence beaucoup d'autres éxemples que l'on trouve dans les Auteurs ſur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES parfaits. Mon deſſein, comme je l'ai déja dit, n'étant pas de faire un traité ſur ce ſujet, ni de fixer les idées des lecteurs, je m'en tiens à ce petit nombre d'autorités qui paroiſſent en établir la poſſibilité.

Au ſurplus ſi l'on en ajoutoit un bien plus grand nombre, il ne ſerviroit pas d'avantage à convaincre les perſonnes qui ne veulent reconnoître pour HERMAPHRODITES parfaits que ceux qui ſont capables d'engendrer, de concevoir, & de produire par eux-ſeuls, ſans le ſecours d'aucun autre, comme certains inſectes reconnus tels par leur nature eſſentielle. Ceux qui propoſent cet argument croient avoir anéanti tout ce que la raiſon & l'évidence peuvent prouver de plus convainquant. L'éxpérience des autres & le reſpect du aux Auteurs ſont inſuffiſans pour les déterminer à croire ce point ſingulier de l'hiſtoire naturelle. Ils ne paroiſſent alléguer

ce

ce fait que comme une ſuppoſition, parce qu'ils ne croient pas qu'il puiſſe éxiſter dans la Nature humaine, ni même dans les Animaux.

Cependant on lit dan la *Bibliotheque de Chirurgie de* MANGET, *liv.* 4, le récit de THEOP. LINEUS au ſujet d'un *Rat* qui étoit HERMAPHRODITE, & que LINEUS éventra dans un tems qu'il étoit plein de petits. Il trouva dans la *Matrice* de cet Animal neuf petits *Foetus* mâles, qui n'étoient pas plus gros que de groſſes *Fourmis*; ils étoient tous vivans. Il obſerva à chacun d'eux le mouvement du *Coeur*. Il diſtingua dans cet Animal toutes les parties de la génération qui appartiennent au Mâle & à la Femelle.

Ceux qui prétendront conteſter ce fait parce qu'ils ne l'ont pas vu ſe rendront peut-être à la pluralité des preuves.

ALDROVANDUS dit que l'on trouve fort-communément dans le BREZIL des Truies HERMAPHRODITES, de la même eſpéce que ce *Rat*.

LANGIUS, *lettre* 70, dit que l'on avoit trouvé des *Fans* dans le *Ventre* d'un *Cerf* HERMAPHODITE mâle. Les merveilles ſurnaturelles ſont elles à mépriſer?

Si nous nions de pareils faits, que les Auteurs nous laiſſent à méditer, faute d'occaſions de les vérifier par nous-mêmes, comment la poſtérité pourra-t-elle nous croire ſur les prodiges

diges qui ſe manifeſtent de nos jours ? Les Anciens ne ſe ſont pas contentés de nous donner des exemples d'Animaux HERMAPHRODITES tels qu'éxigent les perſonnes aſſez-difficiles pour ne vouloir reconnoître tels que ceux qui ont en eux, comme les Brutes dont je viens de parler, le pouvoir d'engendrer & de produire par eux-mêmes. Ils nous apprennent par leurs obſervations que pareils phénomènes ſe ſont rencontrés dans la Nature humaine. Lui conteſter ſes droits c'eſt l'offenſer. Elle peut ſe jouer à ſon gré, & prendre telle forme qu'il lui plait, ſans que nous puiſſions nous en plaindre. Admirons-la au contraire dans les effets de ſon pouvoir !

FORTUNIUS AFFAITATUS, fameux Phyſicien & Théogien, *dans ſes réfléxions Phyſiques & Aſtronomiques, dédiées au Souverain Pontife* PAUL III. *imprimées à* VENISE *en l'année* 1549, rapporte, *cap.* 2. *de conceptu Androgineo*, l'hiſtoire dont voici le précis.

Le Divin Prophéte Anglois MERLIN n'aquit dans l'année de grace 446 de ſa Mère qui l'avoit conçu en rêvant qu'elle étoit couchée avec un Homme. SABELLIUS, dit l'Auteur, l'Ecrivain le plus éxact, rapporte ce fait. D'autres Hiſtoriens & Chronologiſtes, ajoute-t-il, ſurtout parmi les ANGLOIS, l'ont écrit.

AVERRHOES aſſure qu'un pareil cas arriva de ſon tems. Une Fille vierge devint enceinte & accoucha, ſans avoir eu la moindre communication avec un Homme.

Saint

Saint THOMAS dit que la même choſe ſe paſſa de ſon ſiécle.

FABRICIUS AB AQUA PENDENTE avoit vérifié, par les atteſtations de pluſieurs ſages-Femmes dignes de foi, que pareille choſe étoit arrivée de ſon tems à CREMONE.

AFFAITATUS donne ſon ſentiment ſur le Phyſique de cette matière d'une façon aſſez-plauſible : mais il fait enſuite des réfléxions qui n'ont pas le même mérite.

" Il faut croire, dit-il, que les HERMAPHRODITES qui " ſont doués de l'avantage de l'un & de l'autre ſéxe, & dans " leſquels on ne voit au dehors que les marques du ſéxe " féminin, ont celles de l'Homme cachées intérieure- " ment, & qu'elles ſont pourvues d'une *Semence* prolifi- " que, qui eſt portée à la *Matrice*, toutes les fois qu'il en " eſt beſoin, par un canal deſtiné à cet effet. Cette *Se-* " *mence* peut être tranſmiſe par une voie particulière, ſans que " la *Membrane*, qui eſt le précieux gage de la *Virginité*, " ſoit bleſſée. Ainſi portée dans la *Matrice*, elle y eſt re- " çue, elle y reſte, elle y opère le ſecret de la concep- " tion, de la même manière que ſi la Fille eut eu affaire à " un Homme. Cette opération doit ſe paſſer plus natu- " rellement pendant le ſommeil, parce que, dans ce tems- " là, la Nature adroite peut procurer pluſieurs idées vo- " luptueuſes qui excitent le plaiſir de l'Amour.

" Ainſi ſuivant ces loix ſingulières de la Nature, il eſt " à croire qu'une Fille peut concevoir, ſans avoir aucune " communication charnelle avec un Homme. On doit " juger delà combien de graces le genre humain a à ren- " dre à la Nature bien-feſante qui ne veut pas que, par quel- " que ſtratagême que ce ſoit, l'eſpéce humaine ſoit perdue " ou éteinte, s'il arrivoit qu'il ne ſe trouva point d'Hom- " mes, ou qu'ils priſſent du dégoût pour les Femmes; " la Nature même a diſpoſé toutes choſes de façon que " le genre humain fut ménagé & préſervé, & qu'il fut " multiplié malgré l'Homme même."

Les HERMAPHRODITES imparfaits ſont ceux dans leſquels les parties naturelles des deux ſéxes ſont défectueuſes, ce qui en diminue, ou en éteint l'action. Ceux dans leſquels l'action eſt affoiblie ſont moins rares, mais auſſi ils varient le plus en conformation. Il y en a de cette eſpéce dans leſquels on a bien de la peine à trouver les apparences du double ſéxe, quoiqu'ils aient paſſé pour HERMAPHRODITES; tel fut un Sodomiſte, ou plutôt Bardache, qui, au rapport de TRALLIANUS conçut & accoucha. Le même Auteur dit qu'un Soldat accoucha dans le tems que CONON commandoit à ATHENES, par ce que le *Fondement* ſervoit de conduit à la *Matrice*, comme fait le *Vagin* dans l'état naturel. Ces *Cloaques*, particuliers aux volatiles, ſe ſont rencontrés pluſieurs fois dans la Nature humaine : j'en multiplierai les éxemples plus bas ; je ne les abandonne ici que pour rapprocher l'obſervation ſuivante, Je la crois revétue de

de tous les caractères néceſſaires à confirmer l'éxiſtence des HERMAPHRODITES imparfaits.

En l'année 1725 une eſpéce d'HERMAPHRODITE s'adreſſa à moi en habit de Femme, *voy. Pl.* x. Elle ſe plaignit d'une *Deſcente* qu'elle croyoit avoir dans l'*Aine* droite. Je trouvai hors de l'*Anneau* une petite *Tumeur* E qui me parut être toute autre choſe que la maladie dont elle ſe plaignoit. Elle me dit qu'elle en avoit été incommodée toute ſa vie; que cette groſſeur deſcendoit quelque-fois plus bas & que, lorſqu'elle remontoit, elle étoit fort-douloureuſe. Je fis coucher la Malade ſur un lit pour avoir plus de facilité à l'éxaminer. La première choſe que j'apperçus fut une eſpéce de *Verge* A qui me donna lieu de croire que cette groſſeur de l'*Aine* étoit un *Teſticule*: en comparant le côté prétendu malade avec le côté gauche, je trouvai une *Tumeur* pareille F, mais elle étoit plus élevée. Il me fut aiſé de diſtinguer au toucher que ces deux groſſeurs étoient deux *Teſticules*. Je ne pus me tromper ſur leur caractère, tant par la formé de ces organes que par celle des *Epididymes* & des vaiſſeaux *Spermatiques*. Je fus obligé de tirer un peu en-bas celui du côté gauche pour l'éxaminer plus particulièrement, parce qu'étant trop-près de l'*Aneau*, je ne pouvois pas le manier aiſément. Ce *Teſticule*, qui étoit de moitié plus petit que l'autre, remontoit toujours quand la Malade étoit hors du tems de ſes régles.

Les deux *Teſticules* E, F étoient renfermés chacun dans une eſpéce de Bourſe ou de *Scrotum*. Ces deux Bourſes re-

préſentoient très-parfaitement les deux grandes *Lévres* de la partie naturelle aux Femmes E, F: La *Peau* qui couvroit l'intérieur de ces deux *Lévres* étoit rouge, & parſemée de *Glandes* ſébacées très-apparentes, & humectées par l'humidité qui eſt ordinaire à ces parties. La *Verge* ſortoit de la partie ſupérieure de ces deux *Lévres:* on voyoit, en les écartant, toute l'étendue de cette *Verge*, dont le *Gland* ſeul paroiſſoit hors des *Lévres*, lorſqu'elles étoient fermées. Elle étoit très bien formée & tout-à-fait iſolée; elle avoit deux pouces, neuf lignes de longueur, & autant de circonférence dans l'état de flaccidité. Il ne me fut pas poſſible de ſçavoir poſitivement ſi cette *Verge* étoit ſuſceptible d'aucune des ſenſations particulières à cette partie, ſoit parce qu'en effet elle ne fut capable d'aucun mouvement, ſoit que la modeſtie dicta à la Malade trop de diſcrétion: elle me dit ſeulement que dans le tems des régles elle devenoit un peu plus groſſe, mais ſans érection. Je compris cependant, malgré tous les diſcours contraires, qu'elle en étoit très-capable, car la Malade vouloit abſolument que je la lui amputaſſe, par ce que, me diſoit-elle, elle lui cauſoit beaucoup d'embarras. Cet embarras n'étoit autre choſe, à n'en pas douter, que des érections ſpontanées qui devoient lui cauſer plus de mal que de plaiſir, par les raiſons que je vais rapporter.

Cette *Verge* avoit la figure de celle d'un Homme, elle paroiſſoit être compoſée de deux corps *caverneux*, d'un *Uréthre*, & d'un *Gland*: elle étoit couverte d'une *Peau* de même couleur que celle qui couvroit les autres parties du corps; elle étoit lâche & pliſſée au deſſus de la couronne du *Gland*; elle

elle s'alongeoit & ſe retiroit de même que le *Prépuce* dans les Hommes, pour couvrir le *Gland* ſuivant ſa diſpoſition ; le *Frein* ou *Filet* étoit très-marqué, court, & fort-épais. La portion de la *Peau*, qui couvroit la partie poſtérieure de la *Verge*, étoit rouge, très-fine, & parſemée de *Glandes* ſébacées qui la rendoient humide.

Le *Gland* B étoit très-bien formé & proportionné au reſte de la *Verge* : il n'étoit point percé à ſon extrémité, mais on y obſervoit une petite dépreſſion qui s'étendoit tout le long de la partie poſtérieure de la *Verge* juſqu'à ſa racine, & ſe terminoit au bord ſupérieur de l'orifice *urinaire*. Cette dépreſſion, qui avoit la figure de la cannelure d'une ſonde, paroiſſoit être un *Uréthre* affaiſé ; car, lorſque la Malade urinoit, cette dépreſſion ſe gonfloit ; ce qui donnoit lieu de croire que l'*Urine* avoit la liberté d'entrer dans ce canal, qui, n'ayant pas d'iſſue, forçoit la colonne de ce fluide à retourner vers l'orifice que la Nature avoit diſpoſé pour ſon évacuation.

Le Canal *urinaire*, tout-à-fait ſemblable à celui des Femmes, étoit ſitué au même endroit que dans le ſéxe ; une ſonde creuſe y entroit dans la même direction, & amenoit l'*Urine* hors de la *Veſſie* de la même manière que dans les Femmes.

Aux deux côtés de cette dépreſſion, dont je viens de parler, on appercevoit très-diſtinctement au toucher les deux Corps

caver-

caverneux: ils sembloient se terminer à la face moyenne de de l'*Os Pubis*.

Immédiatement au dessous du bord inférieur du *Méat* urinaire, se réuniſſoient les deux portions des *Bourses* ou *Scrotum* qui contenoient les *Testicules*. Leur commiſſure inférieure reſſembloit, mais aſſez-imparfaitement, à ce que l'on nomme la *Fourchette*. De la commiſſure inférieure des *Lévres* à l'*Anus*, il y avoit deux pouces & demi: cette diſtance étoit occupée par une portion de *Peau* lâche & molle, qui cédoit à l'impulſion du doigt; elle paroiſſoit s'enfoncer dans une cavité: il n'y avoit aucune marque de ce que l'on nomme le *Raphé*; il y avoit beaucoup de *Poils*, comme à tout le reſte de la partie, mais il n'y en avoit pas autour de l'*Anus*.

La cavité dans laquelle la *Peau* du *Périnée* ſembloit s'enfoncer indiquoit celle du *Vagin* qui, n'ayant point d'orifice, ne permettoit pas au *Sang* menſtruel de ſortir avec facilité; il étoit obligé de prendre la route de l'*Anus* tous les mois, en paſſant, vraiſemblablement, par une communication qui alloit du *Vagin* dans le *Rectum*.

Quelques jours avant le tems des *Régles*, il ſe formoit une *Tumeur* D au *Périnée* qui augmentoit peu-à-peu, &, en trois ou quatre jours, elle devenoit de la groſſeur d'un petit œuf de Poule; parvenue à cet état, le *Sang* commençoit à couler par l'*Anus*, ſans que l'on apperçut à cette partie aucun gon-

gonflement intérieurement ni extérieurement. Cela fit croire avec raiſon que le *Sang* s'amaſſoit dans la cavité du *Vagin*, où il devoit être retenu juſqu'à ce qu'il y en eut une quantité ſuffiſante pour gagner la hauteur de la communication, qui a été ſuppoſée venir de ce réſervoir dans le *Rectum*, quand une fois il avoit commencé à couler par l'*Anus*. Il y avoit de plus à obſerver que la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, & qui s'élevoit ſous la *Tumeur* que le *Sang* formoit lorſqu'il s'amaſſoit, ne changeoit pas de couleur,

Tel étoit l'état des parties lorſque la Malade ſe préſenta à moi pour la première fois. Deux des plus célébres Chirurgiens de ce tems-là, Meſſieurs MALAVAL & PUZOS, l'éxaminèrent avec moi. Ces Meſſieurs ſuſpendirent leur jugement; ils ne voulurent pas décider ſous qu'elle eſpéce d'HERMAPHRODITE ils pouvoient la ranger, avant d'avoir bien conſidéré la nature des écoulemens périodiques qu'elle nommoit ſes *Régles*.

Tous les paſſages pour l'évacuation de la *Semence* ayant été ainſi fermés, il n'eſt pas étonnant que cette créature ſentit plus de peine que de plaiſir, dans l'état d'érection qu'elle avoit ſelon toutes les apparences, puiſque, croyant que ſes peines venoient toutes de ſa *Verge*, elle vouloit que je la lui emportaſſe.

Cette Fille étoit alors âgée de trente cinq ans. Elle étoit de

de la taille de cinq pieds, cinq pouces. Son tempérament étoit délicat, foible, & fort-maigre. Sa *Peau* étoit rude, épaiſſe, & baſannée. Son *Viſage* étoit rempli de *Barbe*; les *Poils* en étoient noirs & minces; ſa *Voix* étoit rude & hommaſſe; elle avoit la *Poitrine* étroite; ſon *Sein* étoit plat & ſec; ſes *Bras* étoient maigres & muſculeux; ſes *Mains* grandes; ſes *Doigts* longs & forts; elle avoit le *Ventre* plat; les *Os* du *Baſſin* étoient fort-évaſés; l'*Os Pubis* très-élevé; les *Feſſes* groſſes; les *Cuiſſes* & les *Jambes* rondes; les *Pieds* petits. Par les proportions de toutes les parties de ſon *Corps*, on eut pu tirer cette conſéquence, que de la *Tête* juſqu'à la *Ceinture*, elle auroit pu paſſer pour un Homme, & que de la *Ceinture* juſqu'aux *Pieds*, on eut pu la prendre pour une Fille, excepté les parties extérieures de la *génération*, qui étoient mixtes. Elle s'occupoit, dans l'état de pauvreté où elle vivoit, à tratravailler de l'éguille, ce métier lui ſuffiſoit pour ſe maintenir dans la vie modeſte & ſobre à la quelle elle étoit accoutumée. Son humeur étoit douce. Exempte de toutes paſſions, elle ſe tenoit toujours à ſon particulier; elle évitoit les compagnies. Nullement faite pour la ſociété, par ce que ſon état l'humilioit beaucoup; elle parloit peu, elle étoit fort-mélancolique.

Comme cet HERMAPHRODITE étoit très-valétudinaire, qu'elle ſe plaignoit plus particulièrement du mauvais état de ſa ſanté dans le tems que le flux *menſtruel* ſe diſpoſoit à paroître; comme elle étoit ſujette alors à des tenſions de *Ventre*, à des *Coliques* dans les régions *Lombaires*, à des *Baillemens* vaporeux, à des *Vertiges* continuels & à des fréquen-

tes

tes *Syncopes*, je crus que tous ces ſymptômes aux quels elle étoit ſujette depuis l'âge de *Puberté*, & qui l'avoient pluſieurs fois miſe dans le cas de perdre la vie, procédoient de la difficulté que le *Sang menſtruel* avoit à s'écouler. Il me parut néceſſaire, & même très-poſſible, de lui procurer une iſſue facile, en ouvrant la *Peau* qui couvroit & bouchoit le *Vagin*, & en entretenant ce paſſage ouvert. Pluſieurs des plus célébres Chirurgiens de PARIS furent de mon avis; mais comme nous convinmes de faire cette opération dans un tems que la *Tumeur* du *Périnée* paroîtroit, je lui conſeillai de retourner à *Ménilmontant*, lieu de ſa réſidence, où elle reſta cinq ou ſix mois. Elle me dit, à ſon retour, qu'ayant été près de perdre la vie, chaque fois qu'elle avoit eu ſes *Régles* depuis qu'elle ne m'avoit pas vu, & que, comme elle étoit ſur le point de les avoir, elle croyoit qu'il lui étoit convenable de ſe ſoumettre à ce que nous avions réſolu, pour éviter les dangers aux quels elle avoit été expoſée. Cependant je jugeai qu'il étoit à propos de faire quelques-obſervations ſur ſon état avant d'entreprendre l'opération. Le lendemain de ſon arrivée, elle ſe plaignit de *Coliques* très-violentes; elle eut des *Défaillances* & des *Syncopes* pluſieurs fois dans la journée; elle ne put point manger; ſon *Pouls* fut, par intermiſſions, tantôt haut, tantôt bas, très-fréquent & fort-inégal. Je touchai le *Périnée* différentes fois dans la journée, ſans y avoir rien obſervé de particulier. Le troiſiéme jour il y parut une *Tumeur* de la groſſeur d'un petit œuf de Poule, ſans aucun changement de couleur à la *Peau*: elle diminuoit conſidérablement lorſque la Malade étoit couchée.

Mr. de la BRUNERIE & mon Père firent les mêmes obſervations. A la fin du quatriéme jour nous vîmes le *Sang* ſortir par le *Fondement* en petite quantité, mais d'une couleur & d'une conſiſtance plutôt ſéreuſe que ſanguine: il continua à couler avec plus d'abondance pendant cinq jours, mais d'une couleur rouge plus marquée. Le ſixiéme jour l'évacuation diminua : elle fut tout-à-fait arrêtée le ſeptiéme. Pendant ce tems-là nous fîmes beaucoup d'attention au *Fondement*, où nous ne trouvâmes pas la moindre apparence d'*Hémorrhoïdes*.

Le tems le plus favorable pour faire l'opération eut été le mois ſuivant, lorſque la *Tumeur* devoit reparoître, mais la Malade ne put pas reſter à PARIS plus de quinze ou vingt jours ; je fus donc obligé de profiter de cette occaſion. J'appellai pour conſeil Meſſieurs de la BRUNERIE, CARERE, GUERIN le Père, MORAND, GARENGEOT, MALAVAL, PUZOS, FOUBERT, de GRAMOND, VERDIER, GALLIN, & mon Père. Après avoir éxaminé les parties ils furent tous d'avis que je procédaſſe à l'opération.

Je poſai la Malade ſur le bord d'un lit, les *Jambes* & les *Cuiſſes* écartées, & ſupportées ſur les *Genoux* de deux aſſiſtans ; je pinçai tranſverſalement la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, avec le *Pouce* & l'*Index* de ma *Main* gauche, Mr. GUERIN prit avec ſes *Doigts* le même pli du côté oppoſé à celui que je tenois, je coupai enſuite la *Peau* avec un Biſtouri droit, en décrivant une ligne perpendiculaire à l'*Anus*

l'*Anus*. Du premier coup de Biſtouri je découvris une eſpéce de Tiſſu *cellulaire* que je ſaiſis avec une Erigne pour l'attirer hors de la *Plaie;* je le coupai dans toute ſon épaiſſeur avec la pointe de mes Ciſeaux. Cette ſeconde inciſion me facilita le moyen de paſſer le *Doigt* dans ce Tiſſu *Cellulaire*; il entra ſans aucune réſiſtance dans un vuide qui fut jugé être la cavité du *Vagin* par tous ceux de la compagnie qui l'éxaminèrent de près. Cette cavité avoit deux pouces & demi de profondeur, & environ deux de circonférence. Je la remplis de Charpie attachée avec un fil. Le lendemain je ſubſtituai au tampon de Charpie une *Tente* de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce de diamétre. Le ſixiéme jour après l'opération Mr. PUZOS, Mr. VERDIER & moi ſentîmes à l'extrémité de notre *Doigt*, au fond du *Vagin*, une éminence qui ne laiſſa aucun lieu de douter que ce ne fut l'orifice de la *Matrice*. Depuis le ſixiéme jour après l'opération, la Malade ne fut panſée, qu'avec une *Tente* faite d'Eponge préparée: elle ne fut jamais couverte de matière purulente, excepté à ſon talon qui répondoit à l'orifice du *Vagin*, ou à l'ouverture de la *Peau* & du *Tiſſu Cellulaire* qui ſuppurèrent pendant quatorze ou quinze jours. La Malade quitta alors PARIS.

Je la pourvus d'une quantité ſuffiſante d'Eponge, pour qu'elle en fit uſage elle-même. Peu de jours après qu'elle fut arrivée chez elle, le *Sang* des *Régles* vint par l'ouverture que j'avois faite, ſans qu'il en paſſa une ſeule goutte par le *Fondement*; elle n'eut aucun des ſymptômes

aux quels elle avoit été ſujette, excepté cinq ou ſix heures avant que ſes *Régles* paruſſent. Les ſymptômes ſe bornèrent à des *coliques* très-violentes, pareilles à celles qu'elle avoit toujours eues. L'évacuation *menſtruelle* ne dura que trois jours, pendant les quels la Malade ſupprima l'uſage de l'Eponge aſſez mal-à-propos, comme j'en jugeai dans la ſuite. Elle recommença à s'en ſervir quand les *Régles* furent paſſées.

Cinq ſemaines après le *Sang* reprit ſon cours par la même voie, & coula pendant trois ou quatre jours fort-librement; la Malade crut alors n'avoir plus beſoin de l'Eponge; auſſi le mois ſuivant l'ouverture *fiſtuleuſe* parut être fermée; elle s'ouvrit cependant aſſez pour donner paſſage au *Sang menſtruel*. La même choſe arriva les deux mois ſuivans; mais le ſixiéme mois la *Fiſtule* ſe ferma, & le *Sang* reprit ſon cours par le *Fondement*: tous les Symptômes aux quels la Malade avoit été ſujette avant l'opération, recommencèrent de nouveau.

Elle ſouffrit pendant huit ou dix mois ſans ſe plaindre de ſon état; après ce tems-là elle vint me conſulter. Je n'eus d'autre moyen à lui propoſer que la même opération; mais quelques raiſons particulières l'empêchèrent de s'y ſoumettre. Sa répugnance venoit, à n'en pas douter, de la crainte qu'elle avoit de retomber dans le même cas que celui où elle étoit. Son ignorance, & ſon état mélancolique prévalurent ſur mes raiſons.

Ce ne fut pas la crainte de l'opération qui la retint, car elle convint qu'elle avoit ſouffert bien moins de douleur qu'elle ne s'y étoit attendue. Elle eut bien voulu ſe ſoumettre encore à une nouvelle opération, pourvu que c'eut été pour lui amputer la *Verge*, ou, comme elle le diſoit, ſon morceau de chair, parce que, ajoutoit-elle, ce morceau l'incommodoit tant qu'elle croyoit que tout ſon mal provenoit de là. Il ne falloit que cet aveu pour juger que cette *Verge* étoit voluptueuſement irritée, & que c'étoit les érections qui la faiſoient ſouffrir. La modeſtie ſeule l'empêchoit de convenir que c'étoit dans le tems des érections qu'elle ſouffroit le plus ; il n'y avoit pas lieu d'en douter.

Je ne pouvois que lui repréſenter l'inutilité de l'amputation qu'elle ſollicitoit, ſon innocence ne me permettoit pas d'aller plus loin. La pudeur eut été bleſſée, ſi je lui eus dis que la *Semence* qui fermentoit chez elle n'eut pas moins agi ſur ſon tempérament, & qu'elle auroit peut-être plus ſouffert encore. Je ne voulus donc point lui amputer la *Verge* ; & elle ne voulut pas ſe laiſſer ouvrir le *Vagin*.

On voit par cette obſervation de qu'elle conſéquence ſont les reſſources de la Chirurgie. Si la Nature s'écarte dans ſes productions, elle peut être quelque-fois redreſſée, & miſe dans le bon chemin par cet art capable de la ramener à elle-même, pourvu que les Malades aient aſſez de confiance pour ſe prêter aux ſoins des Chirurgiens.

Je

Je dois avouer que si je n'eusse pas supprimé la *Tente* dans le tems des *Régles*, elle eut pu ne pas nuire à l'issue du *Sang*, & l'ouverture ne se seroit peut-être pas fermée. Une Bougie dans l'*Uréthre* n'empêche pas toujours l'*Urine* de sortir.

La Malade mourut en l'année 1740. J'en donnai avis à l'Académie Royale de Chirurgie. Elle nomma Messieurs VERDIER & FOUBERT pour lui faire le rapport de l'état des parties intérieures de la génération. Mr. VERDIER, à qui je déférai l'honneur de l'ouverture du Cadâvre, emporta chez lui les parties pour en faire l'éxamen avec Mr. FOUBERT & moi.

Mr. VERDIER donna plusieurs rendez-vous à cet effet, mais, par un affectation singulière, il ne se trouva jamais chez lui, lorsqu'il fut question de nous y recevoir sur ses invitations. Il laissa pourrir les parties de façon qu'il ne fut pas possible de les disséquer, ni d'en faire un rapport à l'Académie.

On trouve dans les Ephémérides de l'Académie des Curieux de la Nature, année 1672, l'obsérvation 168, qui est si relative à cette espéce d'HERMAPHRODITE imparfaite que je crois devoir en placer ici la relation ; elle fut communiquée à la Société Royale, & traduite ensuite en Latin par le Docteur HENRY SAMPSON Médecin à LONDRES.

" Je

" Je rapporterai, dit-il, l'Hiſtoire d'une HERMAPHRO-
" DITE telle que ni BAUHIN ni aucun Auteur, qui ait écrit
" ſur cette matière, n'en ont donné de plus ſingulière ; je
" l'ai vue & éxaminée à la HAYE.

" C'étoit une pauvre Enfant qui ſe faiſoit voir pour de
" l'argent : elle avoit parcouru la FRANCE & la HOL-
" LANDE. Son hiſtoire a été communiquée à la Société
" Royale, d'où j'ai tiré ce qui ſuit.

" Son nom eſt HANNAH WILDE, née au mois de
" *Février* 1674 dans le Village de RINGWOOD territoire de
" HAMPTON, Comté de MIDDLESEX. A l'âge de ſix
" ans, étant à jouer avec des Enfans ſes contemporains,
" deux *Tumeurs* que l'on prit pour des *Deſcentes* parurent
" dans les *Aines*. Les Chirurgiens ne purent les faire
" rentrer dans le *Ventre*, car c'étoit les *Teſticules* qui,
" étant aſſez-gros, paroiſſoient être renfermés dans deux
" *Bourſes* un peu pliſſées, fort-peu ſaillantes ; &, étant
" écartées l'une de l'autre, elles formoient les *Lévres* de
" la *Vulve*. Il y avoit la grande *Fente* dans la quelle on
" remarquoit les *Nymphes*, & une ou deux *Caroncules myr-*
" *thiformes*. Il y avoit une petite membrane, formée par
" la *Peau* du *Périnée*, qui remontoit pour couvrir la moitié
" de la grande *Fente* de façon qu'il étoit difficile de compren-
" dre comment une *Verge* auroit pu entrer dans la cavité du
" *Vagin*. Il n'y avoit pas de *Clitoris*, mais il y avoit à
" ſa place une *Verge* imperforée, & que l'on auroit pu
" regarder

" regarder comme le *Clitoris*. Elle paſſa pour Fille juſ-
" qu'à l'âge de treize ans, lorſqu'un jour, en pétriſſant
" avec beaucoup de force, le *Penis*, qui j'uſquà ce tems-là
" avoit été caché, parut tout-à-coup, & la métamor-
" phoſa d'abord. Cette *Verge* s'élevoit quelque-fois &
" s'étendoit de la longueur de quatre pouces. On y
" remarquoit un *Prépuce* & un *Frein* comme dans les
" Hommes; mais à l'endroit où devoit être l'orifice de
" l'*Uréthre*, il y avoit une *Peau* très-mince qui le cou-
" vroit de manière que rien n'en pouvoit ſortir. Le
" *Vagin*, autant que l'on pouvoit s'en aſſurer, n'étoit pas
" bien différent de ce qu'il eſt ordinairement : pluſieurs
" perſonnes y avoient introduit les *Doigts*; c'eſt pourquoi
" l'*Hymen*, ſi jamais elle l'avoit eu, avoit été détruit; mais
" on ne pouvoit pas l'avoir détruit ſans avoir courbé les
" *Doigts*, à cauſe de la *Peau* qui couvroit la moitié de la
" grande *Fente*. C'eſt la raiſon pour la quelle on ne
" pouvoit pas juger de l'état de la *Matrice* ni de ſon *col*
" par la vûe, ni par le toucher : il n'y avoit pourtant pas
" lieu de douter qu'elle n'éxiſta. Les *Régles* commen-
" cèrent à paroître à l'âge de ſeize ans, & coulent encore
" ſuivant les loix de la Nature, à ce qu'aſſure cette Fille. Elle
" avoit aſſez de *Barbe*, & même elle avoit tout le corps
" couvert de *Poils*, & ſurtout aux parties de la *Généra-*
" *tion*. Elle avoit la voix & la corpulence d'un Homme.
" Elle n'avoit point de *Mamelles*; les *Mamelons* étoient
" fort-petits, & la *Poitrine* très-large. Elle diſoit s'être
" amuſée avec des Hommes & avec des Femmes; qu'avec
" celles-

" celles-ci elle avoit beaucoup de plaiſir, la *Verge* ayant " de l'érection; elle étoit molle & pendante à la com- " pagnie des Hommes. Un jour conſidérant un jeune " Homme, d'une très-jolie figure, elle en devint ſi amou- " reuſe qu'elle tomba le lendemain dans la Paſſion *hyſté-* " *rique*, qui fut caractériſée par le gonflement du *Ventre*, " le *Délire*, les *Ris*, les *Pleurs*, & les autres ſymptômes, " de cette maladie, car elle fut ſoulagée, & bientôt ré- " tablie en ſanté par l'application, ſur le *Ventre*, d'un em- " plâtre de *Galbanum*, & par les autres remédes *hyſtéri-* " *ques* qui lui furent adminiſtrés. Enfin je ne puis pas " dire que ce fut un Garçon ou une Fille; j'ai vu de mes " propres yeux les *Teſticules* aſſez-gros, bien détachés, " contenus & pendans dans les *Bourſes*, comme je l'ai " dit ci-deſſus; on voyoit encore plus ſenſiblement une " *Verge* capable d'érection & de relachement; c'eſt pour- " quoi ce ſujet pouvoit être regardé comme un Homme. " La grande *Fente*, les *Lévres*, les *Nymphes*, le *Vagin*, " l'*Orifice* pour la ſortie de l'*Urine*, tout cela éxiſtoit par- " faitement; c'eſt pourquoi l'on peut le rapporter au " ſéxe féminin, ou à l'un ou à l'autre, ou ni à l'un ni à " l'autre."

Pareils phénomênes ont été obſervés dans d'autres ſujets. HIERARCHUS rapporte l'hiſtoire d'une Femme de SMYRNE, qui ſe trouva entièrement métamorphoſée en Homme le lendemain de ſon mariage.

JEAN CHROKER, FAX. HISTOR. *cent.* I. rapporte, de la manière la plus authentique, qu'une Religieuſe de l'Ordre de Saint DOMINIQUE, dans la ville d'UBEDA, nommée MAGDELAINE MUGNOZ, fut changée tout-à-coup en Homme ſept ans après avoir fait ſes vœux. Elle fut exclue du Couvent & prit des habits d'Homme. La *Barbe* lui vint; elle fut nommée FRANÇOIS MUGNOZ. La force du tempérament de ce nouvel Homme prit tellement le deſſus, qu'il fut accuſé de rapt par une Femme qu'il rendit enceinte, & fut condamné en conſéquence.

AMBROISE PARE cite l'éxemple d'une Fille de quatorze ans qui, en badinant au lit avec une de ſes Camarades, vit avec ſurpriſe les parties de l'Homme ſe développer ſur elle. Les Parens en donnèrent avis à l'Official de la ville de RHEIMS, où le cas arriva en 1560; ſon nom JEANNE fut changé en celui de JEAN.

Les livres des Anciens, comme ceux des Modernes, ſont remplis de ces prétendues métamorphoſes. PLINE a atteſté ces changemens qui n'offrent aujourd'hui que des dévéloppemens tardifs des parties naturelles à l'Homme: RIOLAN dit qu'il n'y a rien d'éxtraordinaire en cela, & que ce n'eſt point un changement de ſéxe.

Mais rien n'égale en ce genre le récit que fait PONTANUS, atteſté par les Auteurs les plus accrédités de ſon tems. En l'année 1496, une Femme devint Homme après

après avoir accouché d'un Enfant, & donna des preuves qu'elle avoit la faculté d'engendrer en cette dernière qualité. Ce phénomène ne paroîtra pas fort-ſingulier à ceux qui admettront la poſſibilité des HERMAPHRODITES parfaits, cette Femme n'ayant eu de développement des parties viriles qu'après ſon accouchement.

Il reſte maintenant à faire un éxamen des Perſonnes aux quelles il n'eſt pas poſſible de donner le moindre caractère d'HERMAPHRODITE, & dans leſquelles il eſt très-difficiles de déterminer le ſéxe.

Il y en a dans les quelles on ne peut pas diſtinguer aiſément ſi ce qui paroît éminent, au-deſſous de l'*Os Pubis*, eſt une *Verge* ou un *Clitoris*, les parties qui ſemblent repréſenter l'un ou l'autre, étant tout-à-fait différentes par leur groſſeur, & leur longueur; irrégulières dans leurs figures, rondes, quarrées, plates, ſpirales; reſſemblant quelque-fois à des maſſes informes, n'étant ſuſceptibles d'aucune ſenſation voluptueuſe, ni de gonflement ni d'érection. Il y en a qui ont des eſpéces de *Glandes* que l'on pourroit prendre pour des *Teſticules*, ſi l'on n'y faiſoit pas attention, il y en a d'autres qui ont de véritables *Teſticules*, mais ils ſont placés contre l'ordre naturel, comme le ſujet dont parle REALDUS COLUMBUS qui les avoit au PERINEE: on a vu à LONDRES un Homme qui les avoit au même endroit.

Ces variétés s'obſervent quelques-fois auſſi dans les Animaux. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1686, en fourniſſent des éxemples dans les Singes. Mr. MERY diſſéqua une GUENON, dont l'alongement du *Clitoris* en impoſa à ceux qui n'y avoient pas fait aſſez d'attention.

Mr. DUVERNEY en fit voir une que l'alongement du *Clitoris* faiſoit paſſer pour mâle.

J'ai vu, dans une Foire en FLANDRES, un Chien qui avoit deux *Teſticules*, une *Vulve*, & point de *Verge*.

On voit actuellement à LONDRES un Cheval qui a la *Verge* derrière les *Teſticules*.

Je reviens à ces Perſonnes imparfaites dont le *Vagin* a quelque choſe qui tient de la Nature des Volatiles dont j'ai parlé page 264.

Il eſt quelque-fois difficile de diſtinguer en certains ſujets s'il y a un conduit qui aille à la *Matrice* ou non, à moins qu'on ne le découvre par hazard. MARTINUS SCHURIGIUS rapporte l'hiſtoire d'une Fille qui parvint à un âge fort-avancé ſans ſçavoir ſi elle avoit un *Vagin*: elle eut beſoin de recevoir un *Clyſtère*: comme il n'y avoit perſonne de la Famille qui put le lui donner, ſon Chirurgien s'en chargea; il fut étonné de voir que la décoction ſortoit

ſortoit à meſure qu'elle entroit : il retira la *Canule* & introduiſit ſon *Doigt* dans le *Fondement*, il apperçut que le Canal, par lequel les éxcrémens ſortoient, étoit plus large qu'à l'ordinaire, & qu'il conduiſoit à la *Matrice* dont il ſentit l'orifice. Ce cas confirme celui de TRALLIANUS cité à la p. 264. L'obſervation ſuivante le rend encore plus affirmatif.

PALFIN dit, après ZABORELLA Médecin, que ce Docteur avoit une Servante, dont les urines & les excrémens venoient par le *Vagin*. Ce fait eſt rapporté comme un accident naturel qui n'avoit rien de commun avec ceux de cette eſpéce qui ſurviennent à certaines Femmes, lorſque, dans des accouchemens laborieux, le *col* de la *Veſſie*, *l'Uréthre* & le *Rectum* ſe trouvent déchirés.

Il y a encore des Individus mal-conformés qui, quoi qu'ils aient le Canal de l'*Urine* ſans aucune altération apparente, déchargent cet excrément par des voies particulières, comme faiſoit cet HERMAPHRODITE de COLUMBUS qui les rendoit par un trou ſitué au deſſus de l'*Os Pubis*.

La Nature ſe forme auſſi des routes particulières dans certains ſujets pour l'évacuation des *Régles*. On le remarqua ſenſiblement à l'Hôtel-Dieu de PARIS en la perſonne d'un Religieux, qui y mourut en l'année 1726. Mr. BOUDOU, Chirurgien Major de cet Hôpital, fit l'ouverture

verture du Cadâvre. Les parties extérieures de la *Génération* repréſentoient une *Fente* trés-peu profonde, rouge en dedans, comme eſt la partie naturelle de la Femme: les deux bords de cette *Fente* repréſentoient aſſez-imparfaitement les deux *Lévres* de la *Vulve:* dans l'une de ces deux *Lévres*, il y avoit un *Teſticule*; il n'y en avoit pas dans l'autre: il ſortoit de l'entre-deux de ces *Lévres* vers la partie ſupérieure une eſpéce de *Verge* mal-faite, qui reſſembloit plutôt à un *Mamelon* charnu de figure fort-irréguliére & ſans orifice: l'*Urine* avoit toujours pris ſon cours par un trou ſitué au-deſſous de cette eſpéce de *Verge*, à l'endroit où ſe trouve ordinairement le *Méat urinaire* dans les Femmes: il n'y avoit pas à l'éxtérieur la moindre apparence de *Vagin*. Après cet éxamen Mr. BOUDOU ouvrit le *Bas-ventre*; il trouva les vaiſſeaux *Spermatiques* preſque dans la même ſituation que dans l'état Naturel. Ceux de ces *Vaiſſeaux* qui étoient du côté du *Teſticule* alloient ſe décharger dans cet organe. Il y avoit à la *Veſſie*, de ce côté, dans la ſituation ordinaire, une *véſicule* ſéminale. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté oppoſé alloient ſe perdre entre la *Veſſie* & le *Rectum* dans un petit corps qui, à ce que Mr. BOUDOU crut, étoit une *Matrice* qui s'étoit affaiſée par le défaut d'uſage. Ce Religieux avoit un *Ulcère* à une jambe, d'où s'écouloit périodiquement tous les mois une ſéroſité ſanieuſe, qui fit conjecturer que l'évacuation qui ſe faiſoit par cet *Ulcère* ſuppléoit aux *Menſtrues*.

Il y a ſur cette obſervation quelques circonſtances particulières dont je n'ai pu m'inſtruire: elles euſſent été bien mieux rendues par Mr. BOUDOU. Peut-être en a-t-il donné le détail à l'Académie de Chirurgie.

Ce n'eſt pas de nos jours ſeulement qu'il s'eſt trouvé de ces ſortes de gens dans les Cloîtres. GASPARD BAUHIN rapporte qu'en l'année 1473, il y avoit un Moine HERMAPHRODITE à ISSOIRE en AUVERGNE qui avoit en lui les deux ſéxes parfaits; il devint en état de Femme groſſe, & fut délivré d'un Enfant à terme. Le vers ſuivant fut fait à ſon occaſion.

Mas, Mulier, Monachus, mundi mirabile Monſtrum.

Une éxacte déſcription des parties eut ſatisfait d'avantage que ce jeu de mots, tout bien trouvé qu'il ſoit.

Ces ſortes de Perſonnes mal-comformées ſont ſouvent illuſion aux Gens de l'art les plus verſés dans la connoiſſance de la ſtructure des parties du Corps humain; ainſi il n'eſt pas étonnant de trouver des Sages-Femmes embarraſſées, lorſqu'elles reçoivent des Enfans dans les quels les Parties *naturelles* ne ſont pas bien développées. Elles ſe ſont ſouvent trompées ſur l'eſpéce de ſéxe: elles ont pris des Garçons pour des Filles, & des Filles pour des Garçons; parce que dans les Filles le *Clitoris* eſt quelque-fois plus

plus long que dans l'état naturel, tandis que dans des Garçons la *Verge* eſt ſi courte qu'à peine peut-on l'appercevoir, & que le *Scrotum* plié en deux, ſans contenir les *Teſticules* qui n'y ſont pas encore deſcendus, paroît comme diviſé par une *Fente*. On en trouve des éxemples dans RIOLAND & dans GRAAF. Ma pratique m'en a fourni un que voici.

Mr. PERRAT accoucheur de la Reine de FRANCE, fut conſulté, en 1739, pour un Enfant de condition que l'on croyoit incommodé d'une *Deſcente*. Il avoit toujours paſſé pour Fille juſqu'à ce tems-là, il étoit âgé de ſix à ſept ans. Mr. PERRAT m'en déféra la déciſion & le ſoin. Je trouvai que la prétendue *Deſcente* étoit un *Teſticule*, ce qui me porta à faire un éxamen plus particulier du *Scrotum* & de la *Verge*. Le premier étoit éxactement diviſé par une *Fente* pareille à celle de la *Vulve*. Cette *Fente* étoit rouge en dedans & fort-humide. La *Verge* étoit très-courte & ſortoit à peine de la *Fente*. Le *Teſticule* que l'on avoit pris pour une *Deſcente* n'avoit commencé à ſortir du *Ventre* que depuis peu de tems, comme cela arrive quelque-fois ; celui du côté oppoſé n'avoit pas encore paru alors. Je fis connoître aux Parens la mépriſe que l'on avoit faite du ſéxe, ce qui les ſatisfit doublement.

On voit des conformations encore plus vicieuſes que la précédente, qui jettent dans l'erreur les perſonnes priſes de préjugés. Le Docteur DOUGLAS l'un des plus célé-

bre

bres Anatomiſtes de LONDRES déſabuſa le Public par la deſcription qu'il donna des Parties *Naturelles* d'une AFRIQUAINE qui paſſoit en cette Ville, vers l'année 1740, pour HERMAPHRODITE. Il en fit graver le deſſein que Mr. SHESELDEN publia dans ſon Anatomie. Le Docteur PARSONS en parle auſſi dans ſes *Recherches critiques ſur les* HERMAPHRODITES. Cette AFRIQUAINE avoit toutes les proportions du *Corps*, le ton de *Voix*, & les manières d'une Femme. Deux particularités des Parties de la *Génération* furent capables d'abuſer les ſimples, ſçavoir le *Clitoris* qui comme on peut le voir, *Pl.* IX, eſt à la vérité plus gros & plus long que dans l'état naturel, mais il n'a rien de ce qui caractériſe la *Verge*. La *Lèvre* droite exceſſivement groſſe en comparaiſon de celle du côté gauche, étoit ſuppoſée par le Docteur DOUGLAS renfermer une HERNIE de l'*Ovaire*. Cette eſpéce de *Deſcente* tenant un peu du merveilleux, quoique poſſible, n'eut-elle pas pu paſſer avec plus de vraiſemblance pour une HERNIE de l'*Epiploon*? car les ſignes qui marquent l'une ou l'autre de ces HERNIES ſont ſi univoques, que l'on n'en peut guère faire la différence que par l'inſpection des parties mêmes. Mais, de telle eſpéce que fut la *Tumeur*, elle trompa ceux qui la prirent pour un *Teſticule*. On eſt étonné que les recherches ſur l'*Uréthre* & ſur l'entrée du *Vagin* aient échappé à l'éxactitude du Docteur DOUGLAS. L'ouvrage du Docteur PARSONS contient pluſieurs éxemples de cette eſpéce qu'il a tirés des Auteurs. Ils tendent tous à confirmer ſon opinion ſur ces ſortes de

ſujets. Il voudroit prouver qu'il n'y a point d'HERMAPHRODITES dans le genre humain. "*That no* HERMAPHRODICAL *nature can exiſt in human bodies.*

Mr. FAUDACQ Chirurgien à NAMUR dit, dans une obſervation qu'il a communiquée à l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, qu'il a vu, à trois lieues de GIVET, un Enfant de huit mois qui paſſoit pour HERMAPHRODITE. Le *Gland* n'étoit point percé; l'enfant rendoit ſes *Urines* par un orifice ſi dilaté qu'il reſſembloit à une eſpéce de *Vulve*; il étoit ſitué immédiatement au deſſous des *Bourſes*.

La *Verge* étoit, dit Mr. FAUDACQ, défigurée & comme monſtrueuſe: Elle reſſembloit à un petit *Eſcargot*. Elle étoit tellement recoquillée & recourbée que l'extrémité du *Gland* recouvert du *Prépuce* touchoit la partie poſtérieure de la racine de la *Verge*. Toute la partie qui répondoit à l'endroit où eſt naturellement le Canal de l'*Uréthre* paroiſſoit être *ligamenteuſe*, & ſi courte qu'elle faiſoit brider & courber la *Verge* de la manière que je viens de le décrire.

Dans le tems que Mr. FAUDACQ vit l'Enfant pour la première fois, les *Teſticules* n'étoient point encore deſcendus dans le *Scrotum*; mais il les y a apperçus depuis.

Ces monſtruoſités ſont aſſez-communes. Nous avons actuellement à LONDRES un Garçon qui dit avoir vingt & un

un an qui ne paroît pas en avoir douze par ſa figure & ſa corpulence ; il a cependant la *Voix* d'un Homme fait.

Il a une *Verge* imperforée, extrêmement courte & plate en-deſſus ; la *Peau* qui la couvre du côté du *Ventre* eſt rouge, liſſe, & humide. Le *Gland* eſt aſſez-bien formé, mais plat en-deſſus comme le reſte de la *Verge* ; il eſt rond en-deſſous, & eſt recouvert d'un *Prépuce* fixé par un *Frein* bien marqué. Ce *Prépuce* fort-lâche n'éxiſte que deſſous le *Gland*, & le couvre éxactement en-deſſous. La *Verge* eſt ſituée au deſſus de l'*Os Pubis*. Il y a un *Teſticule* fort-gros du côté gauche ; il eſt ſitué dans l'*Aine*. Le droit eſt très-petit, & eſt au deſſous du *Pubis*. Il n'y a point de *Scrotum*. L'*Urine* paroît ſortir de l'*Umbilic* qui eſt beaucoup plus bas que dans l'état naturel. Il ſe trouve ſitué un peu au deſſus du *Pubis*. Cet *Umbilic*, qui fait horreur à voir, reſſemble à un *Inteſtin* tourné en dehors ; li eſt rouge & gros comme le *Poing* d'un Enfant de ſix ans, & fort pliſſé. Une *Humeur* viſqueuſe, qui en ſort continuellement, le rend ſale & gluant. L'*Urine* contribue encore à le rendre humide ; elle ſort involontairement ſans ceſſe, & goutte-à-goutte. L'*Ouraque* fait dans ce cas, comme dans d'autres où on l'a obſervé, l'office de Canal *urinaire*.

Il y a deux *Teſticules* dont celui du côté droit, qui eſt gros comme celui d'un Homme formé, eſt couché en long dans le pli de la Cuiſſe. L'autre qui eſt fort-petit & plus bas, eſt renfermé ſous la *Peau*, au deſſous de l'arc de l'*Os Pubis*. La *Peau* qui le couvre eſt un peu ridée

& ſemble être celle qui étoit déſtinée à former le *Scrotum*. On y remarque la ligne qui caractériſe le *Raphé*.

Ce ſiécle ſemble fournir un plus grand nombre de récits de Gens mal conformés dans les parties de la *Générations* qu'aucun autre. Je penſe que cela vient de ce qu'on y eſt plus curieux d'obſerver qu'on ne l'a jamais été.

Obſervation faite à BASTIA le 1er. *Juin* 1750 par Meſſieurs JULIEN & SOULES Chirurgiens.

" MARIA NONZIA née, en 1695, au village de LURI, " Province du Cap CORSE, fut élévée comme Fille. Ses " Parens, ſoit qu'ils ignoraſſent ſon état, ou qu'ils vouluſſent " qu'elle feignît de l'ignorer, ce qui paroît plus vraiſem- " blable, la marièrent en 1716. L'Epoux qu'on lui " donna ne s'aperçut de rien, ou du moins il mourut, ſans en " mot dire, en 1725. Elle ſe remaria, en 1733, avec un " jeune Homme fort-ſimple, qui, s'imaginant que toutes " les femmes étoient conformées comme la ſienne, ne " s'apperçut de la différence qu'après avoir eu commerce " avec ſa ſervante, en 1739, de la qu'elle naquit un En- " fant. Le Mari ſe pourvut en juſtice, & après les viſites " ordinaires en pareil cas le mariage fut déclaré nul.

" Ce détail nous a paru néceſſaire avant d'entrer dans " les obſervations aux quelles notre éxamen a donné lieu, " parce qu'il préviendra les queſtions qu'on pourroit nous " faire

" faire ſur le tableau de l'HERMAPHRODITE que nous
" commençons.

" MARIA NONZIA eſt d'une compléxion forte & ro-
" buſte, ſa taille ordinaire; ſon *Viſage* ſec & barbu lui
" rend la phyſionomie mâle: elle a les *Mamelles* com-
" me les autres Femmes, à la réſerve que la circonférence
" des *Mamelons* eſt garnie de *Poils*; mais les autres parties
" que nous avons découvertes, la conſtituent préciſément
" dans ce genre d'HERMAPHRODITE ſous le quel nous l'a-
" vons annoncée dans le préliminaire de cette deſcrip-
" tion, & en l'éxaminant, nous avons reconnu, que
" MARIA NONZIA eſt revétue de toutes les parties de la
" *Génération* de l'Homme; mais nous avons obſervé que ſa
" *Verge*, dont la racine eſt environnée de *Poils*, n'a que deux
" pouces de longueur. Le *Gland* y eſt à découvert, & ar-
" rêté par un filet qui, retenant le membre *Viril*, en
" interdit l'éxtenſion. Le Canal de l'*Uréthre* y manque,
" mais l'*Urine* trouve ſon paſſage par le *Méat urinaire* com-
" mun aux Femmes, ce que nous avons vérifié par le
" moyen de l'*Algali*.

" Nous y avons découvert enſuite les deux *Bourſes* du
" *Scrotum* ſéparées & un peu applaties; les deux *Teſticules*,
" étant d'une groſſeur aſſez-ordinaire, ſe trouvent renfer-
" més chacun dans leur cloiſon avec leur cordon *Sperma-*
" *tique*, tel que dans l'Homme. En écartant & relevant
" un

" un peu les *Bourses*, nous avons vu une ouverture, d'un pouce,
" trois lignes & demie de longueur, à l'endroit ordinaire
" où la *Vulve* est placée, la quelle ouverture restant toujours
" béante, nous a permis d'observer, par une introduction
" du *Doigt* presque forcée, qu'elle va un peu du haut en
" bas, & du bas en haut, où nous avons touché deux pe-
" tites brides en travers dans le *Vagin*, à peu de distance
" l'une de l'autre, & il n'est pas douteux que si, dans le
" tems, on avoit augmenté l'ouverture par une petite in-
" cision, MARIA NONZIA auroit pu souffrir l'introduc-
" tion. Elle a eu ses *Régles* comme toutes les autres Fem-
" mes ; mais nous n'avons trouvé aucune marque de
" *Clitoris*.

" La singularité de ces différentes parties nous ayant
" engagé à demander à cette HERMAPHRODITE, qu'elle
" étoit la nature des désirs dont elle avoit éprouvé la sensa-
" tion, elle nous a répondu que les personnes du sexe ne
" l'avoient jamais affectée ; mais qu'à l'âge où elle étoit,
" elle se trouvoit encore pour les Hommes les mêmes
" désirs qu'elle avoit eu dans sa première jeunesse.

" Tel est le tableau succint de l'HERMAPHRODITE de
" CORSE sur la quelle nous ne ferons qu'une seule obser-
" vation concernant la *Génération*, & nous ne balançons
" pas à croire que MARIA NONZIA auroit été féconde, si
" on avoit fait à propos l'incision dont nous avons parlé plus
" haut ; mais on nous dira peut-être que cette HERMA-

" PHRO-

" PHRODITE ayant toutes les parties de l'Homme, eſt
" incapable de concevoir, nous repondrons à cette objec-
" tion que nous regardons la *Verge* & les *Teſticules* com-
" me neutres & ſuperflus par leur inaction dans ce cas
" particulier; d'ailleurs l'expérience nous a fait voir que
" des Femmes revêtues des parties de la *Génération* de
" l'Homme avoient enfanté."

Il eſt fâcheux que les obſervateurs négligent aſſez-communément les choſes les plus eſſentielles.

Meſſieurs JULIEN & SOULES euſſent contenté d'avantage notre curioſité s'ils euſſent rapporté les cas où *l'expérience leur a fait voir des Femmes-Hommes qui ont enfanté*; parceque nous n'avons ſur cela qu'un fort-petit nombre de preuves.

Diſſection d'une HERMAPHRODITES, avec le deſſein imprimé & coloré. (a).

" Il y a dix ans (b) que tomba entre les mains de Mr.
" SUE Chirurgien, le cadâvre d'un Enfant de treize à qua-
" torze ans, qui avoit paſſé pour mâle, étant fourni ex-

(a) ☞ Cette obſervation à été traduite par Mr. GAUTIER d'après une Theſe de Mr. MORAND le Fils, ſoutenue en 1749, étant alors Bachelier, & maintenant Docteur de la faculté de PARIS.

(b) ☞ Ce qui répond à l'année 1746.

" térieu-

" térieurement d'une *Verge* & d'un *Scrotum* qui, à la pre-
" mière vûe, paroiſſoient bien conformés de manière
" que cet Anatomiſte ne découvrit la monſtruoſité qu'à
" l'ouverture du *Bas-Ventre* qui fit appercevoir une *Ma-*
" *trice* & enſuite les apparences des parties de la *Génération*
" de l'Homme & de la Femme dans l'ordre ſuivant.

" La *Matrice* ſelon Mr. MORAND, étoit dans ſa poſition
" ordinaire entre la *Veſſie* & le *Rectum*, elle préſentoit au
" côté droit un *Ovaire* très-diſtinct, attaché à la partie
" latérale de ſon fond, & dans ſa longueur à une *Trompe* de
" FALLOPE ; ce conduit partoit du fond de l'*Uterus* tout
" près de l'*Ovaire*, & ſe terminoit par des *Franges* bien mar-
" quées ; enfin il y avoit un *Ligament* rond venant auſſi de la
" partie poſtérieure de la *Matrice* lequel ſe terminoit à l'*Aine*.
" Mr. PETIT Médecin de NAMUR en a donné un éxemple à
" peu-près pareil.

" Du côté gauche, au lieu d'*Ovaire* de *Trompe* & de
" *Ligament* rond, étoit un Canal qui ſe terminoit à un
" *Teſticule* grêle & allongé, mais qui ne ſortoit pas du
" *Ventre* ; à ſa partie ſupérieure ce *Teſticule* avoit un
" corps tenant la place d'un *Epididyme*, on voyoit partir
" du *Teſticule*-même deux tuyaux qui alloient ſe rendre
" dans le premier Canal auprès de ſon inſertion dans
" l'*Uterus*, de maniére que, au cas que l'*Ovaire* du côté
" droit & ce *Teſticule* du côté gauche euſſent été bien
" conformés, cet Enfant auroit pu concevoir d'une part &
" engendrer de l'autre par le moyen de ces deux *canaux*,
" qu'on

" qu'on peut regarder comme des *Vaiſſeaux* déférens ou éjacu-
" latoires, deſtinés à porter dans la *Matrice* la liqueur prolifi-
" que préparée dans le *Teſticule*, & à féconder des œufs qui ſe
" ſeroient ſéparés de l'*Ovaire*, & ſeroient tombés dans la
" *Matrice*; cela auroit pu arriver ou naturellement, ou à
" l'occaſion de quelque ſecouſſe que ces parties auroient pu
" recevoir, même éxtérieurement par l'introduction du
" *Doigt*, ou autres choſes pareilles, dans le *Vagin*, le
" quel ſe terminoit par un trou fort-petit ſitué, ainſi
" que le *Méat* urinaire, à la partie antérieure du *Scro-*
" *tum*, de manière que la *Verge*, qui étoit *imperforée*,
" les cachoit tous deux quand elle étoit pendante, &c.

" Quoique toutes ces parties euſſent à l'éxtérieur la con-
" formation & la ſtructure qu'elles doivent avoir, cepen-
" dant il eſt à préſumer que, ſi cet Enfant fut parvenu à
" l'âge de puberté, il n'auroit jamais donné aucun ſigne
" d'une double puiſſance, & qu'il manquoit quelque choſe
" à l'un ou à l'autre ſéxe, & peut-être à tous les deux.

" On peut donc, en attendant qu'on voye ce *Phénomène*,
" ranger, ce qu'on appelle vulgairement un HERMA-
" PHRODITE, dans la claſſe du *Satyre*, du *Pheonix*, de la
" *Sirene* & autres Animaux fabuleux qui n'ont j'amais éxi-
" ſtés & qui n'éxiſteront jamais (a)."

Mr.

☞ (a) Ce n'a jamais été contre les Perſonnes de cette eſpéce ſuppoſée que les Légiſlateurs ſe ſont élevés, & qu'ils ont impoſé des régles de con-

Mr. MORAND donne enſuite l'hiſtoire du prétendu HERMAPHRODITE, MICHEL ANNE DROUART. Sans rapporter la déſcription qu'il en donne, qui n'a rien de fort-différent de celle que je tranſcris à la page 303, d'aprés Mr. ſon Père, j'ajouterai ſeulement ici le ſentiment du fils à ce ſujet.

" On peut donc encore aujourd'hui, dit-il, fondé " ſur l'éxemple de DROUART, & ſur quantité d'au- " tres dont les déſcriptions nous ont été laiſſées par des Au-

duite aux HERMAPHRODITES. Ce n'eſt pas pour être HERMAPHRODITE, auſſi-parfait que ſemble l'éxiger Mr. MORAND, que JEAN-BAPTISTE GRAND-JEAN eſt aujourd'hui dans les priſons de la Conciergerie du Palais à PARIS.

L'arrêt qui interviendra a pour objet cette Queſtion.

" Un HERMAPHRODITE qui a épouſé une Fille, peut-il être réputé " profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature, qui le trompoit, " l'appelloit à l'état de Mari ?"

Son Avocat a extrait des ouvrages du Médecin SCHENCK une obſervation bien poſitive ſur l'état d'un HERMAPHRODITE.

Viro nupſerat cui filios aliquot & filias peperit : nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare ſolebat.

" Cet individu, marié à un Homme, lui donna pluſieurs Enfans tant mâles " que femelles, cependant cet individu avoit des familiarités avec ſes ſervantes, " & les rendoit fécondes.

" teur

" teurs éclairés & dignes de foi, on peut, dis-je, croire " qu'il n'y aura jamais de véritables HERMAPHRODITES. " Quoique la Nature s'écarte quelque-fois, ou du moins " ſemble s'écarter de ſes loix, elle ne laiſſe pas cependant " d'obſerver une certaine régularité dans ſes ouvrages, & " peut-être même n'a-t-elle ſouvent en vûe, dans ſes ca- " prices, que de nous la cacher ſous une bizarrerie induſtri- " euſe qui nous occupe tout-entiers ; mais jamais on ne " verra les deux ſéxes dans une même Perſonne : le tem- " pérament de l'un & de l'autre ſéxe eſt trop-différent pour " pouvoir ſe trouver uni enſemble dans un même ſujet, " & il n'y a pas d'éxemple qu'on ait rencontré dans le " même ſujet les parties *génitales* de l'un & de l'autre ſéxe " parfaites en nombre & en conformation, &, quand même " cela ſe trouveroit, il y auroit de l'abſurdité à préſumer " qu'il put en même tems concevoir & engendrer: enfin " cela ne s'eſt point encore vu."

Mr. MORAND prétend qu'il n'y a point de vrais HERMAPHRODITES, & que tous ceux que l'on qualifie de ce nom ſont incapables de concevoir d'aucune façon à cauſe de la mauvaiſe conformation de leurs parties, & il les range au nombre des Monſtres : il croit cependant que tous les HERMAPHRODITES ſont, comme DROUART, des Filles manquées ou mal-conformées.

Mais quoiqu'il en ſoit, ont eut ſouhaité que l'obſervation de Mr. SUE, rapportée par Mr. MORAND & tra-

duite par Mr. GAUTIER, eut été plus éxacte. Il n'y eſt fait aucune mention de la *Verge* ou *Clitoris*, de la ſtructure de la *Matrice*, ni du *Vagin*. Comme je ne tiens cette relation que de la troiſiéme main, j'eſpére qu'on l'aura plus au vrai de la part de Mr. SUE lui même, qui paroît avoir diſſéqué le ſujet. Ses grandes connoiſſances en Anatomie ne lui auront pas permis de laiſſer échapper des particularités ſi intéreſſantes en pareil cas.

Mr. MERTRU, Chirurgien de PARIS, publia dans le Mercure de FRANCE, du mois de *Février* 1750, la déſcription des parties éxtérieures de la *Génération* du nommé MICHEL ANNE DROUART âgé d'environ ſeize-ans, né à PARIS.

Mr. MERTRU lui attribue le vrai caractère d'HERMAPHRODITE, Ce jeune Garçon vint à LONDRES dans la même année, où je l'éxaminai avec ſoin. Je ne trouvai rien en lui qui put lui donner le double avantage des deux ſéxes. Il m'aſſura bien qu'il avoit toujours été tel que je le voyois. Voici ce que j'obſervai à LONDRES la même année.

Son *Viſage*, ſa *Voix*, ſa corpulence, les proportions de ſes membres, ſes inclinations dénotoient très-diſtinctement le genre maſculin. C'étoit, ſelon moi, un Garçon très-bien conſtitué pour ſon âge, mais mal-conformé dans les parties

parties de la *Génération* propres à l'Homme, qui ſeules me parurent éxiſter en lui.

La Nature ſembloit, à la vérité avoir négligé la *Verge* *Pl.* XI. *fig.* II, où elle eſt repréſentée de longueur naturelle A, car quoique de grandeur, groſſeur & forme aſſez-naturelles, elle n'avoit, y compris le *Gland*, qu'environ deux pouces de longueur & autant de pourtour. Dans le *Præruitus*, diſpoſition prochaine à l'érection, elle s'étendoit à la longueur de deux pouces, & n'avoit tout-au-plus que deux pouces trois quarts dans ſa plus forte tenſion qui n'étoit jamais bien conſidérable (a) . Le *Gland* B étoit aſſez-bien formé ; il étoit plus émouſſé que dans l'état naturel ; & il étoit imperforé. La *Couronne* en étoit bien-marquée, & couverte d'un *Prépuce*: on pouvoit le retirer en arrière pour découvrir la *Couronne*; mais il ne la découroit pas naturellement, même dans l'érection. Le *Prépuce* C étoit fixé en-deſſous par le *Filet* comme dans l'état naturel : le *Gland* n'étoit pas couvert à cet endroit par le *Prépuce*. Ce *Filet*, compoſé d'un double pli de la *Peau* de la *Verge*

☞ (a) Mr. MORAND le Père y a obſervé certaines particularités, comme les Vaiſſeaux *Spermatiques*, très-diſtincts les uns des autres, ſans *Teſticules*. Mr. le CAT à conſidéré le ſujet ſous d'autres points de vûe. Comme les différentes deſcriptions de ces Meſſieurs ſervent de plus en plus à éclaircir l'objet de curioſité qu'offre DROUART, je vais les rapporter telles qu'ils les ont données. Je dirai ſeulement ici, en paſſant, que la *Verge* de DROUART, telle que Mr. MORAND le Père l'a donnée, excéde les proportions. Je la repréſente de grandeur & groſſeur naturelle, pour éviter ce défaut.

s'éten-

s'étendoit tout-du-long & en-deſſous de cette partie, juſqu'à ſa racine, & formoit une eſpéce de *Ligament* D; il étoit fort-épais vers le *Gland*, &, allant toujours en s'élargiſſant par derrière, prenoit la figure d'une faux, dont l'extrémité poſtérieure avoit environ trois lignes de hauteur: cette extrémité étoit fixée à la partie inférieure de la ſymphiſe du *Pubis*, au deſſus du *Méat* urinaire. Ce *Filet* tenoit la *Verge* courbée en-deſſous dans tous ſes différens états, & ne lui permettoit qu'une érection gênée & imparfaite.

Le *Méat* urinaire E étoit ſitué au deſſous de la racine de la *Verge*. On pouvoit le comparer à celui de la Femme: s'il y avoit quelque différence, elle ſe trouvoit ſeulement dans la forme extérieure, en ce que c'étoit une eſpéce de de *Cul-de-Poule* formé par un ſimple repli de la *Peau*, de figure ſémi-lunaire très-marquée à la partie inférieure de cet orifice, ſitué un peu horizontalement. Cette ouverture étoit aſſez-large pour permettre au bout du petit *Doigt* d'y entrer environ de la profondeur de trois lignes; elle faiſoit l'entonnoir: quelques-uns l'avoient conſidérée comme un *Vagin*. En écartant les deux parties latérales de cet orifice, on remarquoit à ſa partie inférieure que le pli ſémi-lunaire devenoit extrêmement mince, mais il ne prenoit pas la forme naviculaire que l'on obſerve dans le ſéxe à la commiſſure des *Lévres* au deſſous de l'entrée du *Vagin*. Sur le bord inférieur & un peu en-dedans de cette eſpéce d'entonnoir que formoit l'*Uréthre*, il y avoit un petit *Mamelon* charnu

charnu qui me parut être un vice de conformation ; ce *Mamelon* faiſoit bifurquer l'*Urine*.

La *Verge* prenoit ſon origine du *Pubis*, comme dans l'Homme. Les Corps *caverneux* me parurent n'avoir rien de différent, eu égard à leur origine, de ce qu'ils ſont dans l'Homme parfait. La *Peau* qui couvroit la *Verge* en-deſſus & en-deſſous étoit une continuité de celle du *Ventre* : elle ne formoit pas de commiſſure au deſſus de la *Verge*. Cette *Peau* s'étendoit en en-bas de chaque côté pour former une eſpéce de *Scrotum* vuide, diviſé en deux parties qui repréſentoient aſſez-bien les grands *Lévres* d'une *Vulve*. Elles étoient, comme le *Pubis*, couvertes de *Poils*, mais en petite quantité. La couleur de la partie *interne* de ces *Lévres* étoit rouge, de même que le deſſous de la *Verge*. Ces parties étoient un peu humides. Ces deux *Lévres*, ou *Scrotum* diviſé, ſe réuniſſoient à leur partie inférieure ſans apparence de commiſſure.

Je ne ſentis point de *Teſticules* dans les *Bourſes* ; leur éxiſtence ne m'en parut pourtant pas moins certaine, puiſque ce Garçon avoit des évacuations de matière *ſéminale* par le *Méat* urinaire de même couleur & de même conſiſtance que celle que peut fournir tout Garçon de ſeize-ans. Il étoit aſſez-accoûtumé aux pollutions volontaires. J'en trouvai des marques dans ſon linge. Il avoit de fréquentes érections que lui procuroit le déſir des Femmes, pour les quelles ſeules il m'aſſura qu'il avoit du goût. Le manque

que de *Teſticules* dans le *Scrotum* étoit un défaut qu'il avoit de commun avec bien des Hommes. Ils pouvoient être reſtés dans le *Ventre*.

Depuis l'union inférieure des deux *Bourſes*, qui ſe rencontroit environ trois lignes au deſſous du *Méat* urinaire, & qui s'étendoit juſqu'à l'*Anus*, le *Périnée* me parut auſſi long que dans l'Homme parfait; il étoit diviſé par le *Raphé*.

Je jugeai par cet éxamen qne DROUART étoit un Garçon manqué & incapable de *Génération*. Il n'avoit point alors de *Régles* ni aucune diſpoſition à les avoir.

Le nombre de Perſonnes de cette eſpéce eſt ſi grand que ce ſeroit abuſer de la patience des lecteurs que d'en rapporter tous les éxemples qui ſont parvenus à ma propre connoiſſance. La pratique des HERNIES m'a fourni beaucoup d'occaſions de voir des Hommes mal-conformés que l'on peut ranger dans la claſſe de DROUART.

Comme Mr. MORAND, ancien Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, dont la ſagacité ne laiſſe rien échapper de ce qui peut enrichir l'art, donne dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1750, tems au quel je fis à LONDRES mes propres obſervations ſur DROUART, une deſcription plus détaillée de ce ſujet, il en tire des conjectures plus recherchées que les miennes; je crois devoir la tranſcrire telle qu'il l'a faite.

MI-

" MICHEL ANNE DROUART née de pauvres Gens ſur la Paroiſſe Sainte *Marguerite* à PARIS, âgée de ſeize ans, étoit habillée en Fille, & paſſoit pour telle, lorſque le bruit ſe repandit qu'elle étoit HERMAPHRODITE : je l'ai viſitée, & voici ce que j'ai obſervé."

" DROUART a une *Verge* placée où elle l'eſt naturellement dans un Mâle, au bas de la commiſſure des Os *Pubis*, couverte des *Tégumens* ordinaires, avec les deux Corps *caverneux*, un *Gland* toujours découvert & aſſez de *Prépuce* pour le recouvrir preſque entier à ſa partie ſupérieure."

" Ce *Gland* n'eſt pas plus large à ſa *Couronne* qu'à la pointe : il n'eſt point percé, il a ſeulement à ſa pointe, & un peu au deſſus, une petite dépreſſion capable de recevoir une lentille, laquelle, diminuant de largeur, eſt continue avec une rainure ou ſillon à la *Peau* propre à recevoir la convexité du Canal de l'*Uréthre*, s'il y étoit."

" Deux plis de *Peau*, qui font les bords de la *rainure*, forment une eſpéce de double *Frein* plus court que la *Verge* qui la tient courbée en-deſſous, & le *Gland* très-incliné en-bas."

" La *Verge* & le *Gland* ont enſemble deux pouces de longueur, hors de tems de l'érection, & trois pouces & demi en

pleine érection, pendant la quelle le *Ligament* ſuſpenſeur de VESALE eſt ſenſible."

" Une portion de *Peau* plus épaiſſe & plus ronde que ne ſeroient les *Lévres* de la *Vulve*, accompagne, de chaque côté, & depuis la racine de la *Verge*, la goutière où manque l'*Uréthre*; & dans leur jonction, cela repreſente aſſez-éxactement la *Fente* ou *Vulve* féminine, totalement cachée par la *Verge*, lorſqu'elle eſt pendante."

" Il n'y a ſurement point de *Teſticules* ſous cette *Peau*, & cependant, en la prenant dans toute ſon épaiſſeur, on touche ſenſiblement, depuis les *Anneaux* & des deux côtés, une eſpéce de cordon *Spermatique*, dont on peut diſtinguer les trois *Vaiſſeaux*, qui ſemblent ſe perdre dans la *Peau*. Cette ſtructure poſée, il eſt bien difficile que les *Teſticules* ſoient dans le *Ventre*."

" Il y a deux pouces & demi du bout du *Gland* à une ouverture cachée par la *Fente* qui a été décrite & qu'on apperçoit en écartant les portions de *Peau* qui deſcendent des deux côtés de la *Verge*, & qui repréſentent les *Lévres* de la partie féminine."

" Cette ouverture, aux *Nymphes* près qui manquent, repréſente à peu-prés l'entrée du *Vagin* d'une petite Fille qui vient au Monde, & porte à ſa partie inférieure une *caroncule*,

cule ronde, groſſe comme un pois, d'un rouge vif, ſans aucune *Membrane* circulaire."

" Ce petit *Vagin* permet ſans peine l'introduction du petit *Doigt*, avec lequel on en touche le fond, qui fait un cul-de-ſac arrondi comme le ſeroit le bout d'une portion de gand qui recouvre un *Doigt*. On ne ſent au-delà ni ouverture ni partie ſaillante en forme d'orifice : cependant il faut qu'il ſoit percé au fond, & qu'il y ait un Canal plus long que le *Vagin* même, puiſqu'une bougie, que l'on y a miſe devant moi, y eſt entrée de plus de quatre pouces."

" C'eſt dans ce *Vagin* que s'ouvre le conduit des *Urines*, mais on ne ſçait pas préciſement dans quel endroit ; car quelque effort que l'on faſſe pour découvrir le *Méat* urinaire en ouvrant l'orifice, on ne peut l'appercevoir: peut-être eſt-il au fond du *Vagin* même : & ce qui pourroit le faire croire, c'eſt qu'en portant une ſonde dans le *Vagin* pour en connoître la profondeur, ſans avoir intention de trouver le *Méat* urinaire, & la ſonde étant entrée de près de trois pouces, l'*Urine* eſt venue par la ſonde : dans l'idée de la ſtructure ordinaire à la Femme, j'aurois ſuivi une autre direction."

" Etant ſûr que la ſonde étoit dans la *Veſſie*, je l'ai retirée pour voir le jet naturel de l'*Urine*, qui étoit preſque auſſi gros que ſe comportoit toute la rondeur du *Vagin* même : j'ai reporté la ſonde une ſeconde fois juſqu'où elle a pu pénétrer, & tant le *Vagin* que le Canal, qui eſt au-delà

m'ont paru déterminés de la longueur de quatre *Doigts*: cette ſeconde exploration a été ſuivie d'un peu de *Sang* & l'HERMAPHRODITE s'eſt plaint d'une petite douleur qui n'a pas eu la moindre ſuite."

" Pluſieurs Anatomiſtes ont fait la même tentative que moi, & la même choſe eſt arrivée ; d'où il ſembleroit permis d'inférer que le Canal de l'*Uréthre* maſculin, manquant entièrement à la *Verge*, commence dans l'intérieur du *Vagin* ſans pouvoir être apperçu, & reprend ſon calibre ordinaire juſqu'à la *Veſſie*."

" L'intervalle du bord inférieur de la petite *Vulve* à l'*Anus*, que les Anatomiſtes appellent le *Périnée*, a un pouce & demi d'étendue, ce qui ne reſſemble point au *Périnée* féminin. Toutes ces parties ont à leurs bords des *Poils* noirs tels que ſon âge de ſeize-ans le comporte. Il y en a une petite touſe au deſſus, & à la racine de la *Verge*."

" A l'égard des fonctions de ces parties, voici ce que j'ai obſervé. L'HERMAPHRODITE a ſouvent à ſon réveil de l'érection plus ou moins forte, qui ſe ſoutient environ une heure de ſuite ; il en a auſſi lorſqu'il eſt à la compagnie de jeunes Filles qui lui plaiſent : il ne ſe ſoucie point de ſe la procurer hors de ces deux circonſtances, & dit que cela lui eſt fort-difficile, quoique poſſible. Il dit qu'à la fin de l'érection il ſent au dedans un chatouillement très-vif qui lui fait plaiſir, & que dans ce tems-là il lui ſemble que quelque

quelque choſe de chaud s'échappe, ſans qu'il ſçache dans quelle partie. On lui a demandé ſi après cette ſenſation il n'étoit pas mouillé par l'ouverture féminine, il a répondu que non ; cependant on pourroit croire que l'évacuation ſe fait dans le petit *Vagin*, car ſa chemiſe eſt très-ſouvent tachée, ce que quelques-uns ont cru être des fleurs-blanches. Il n'eſt point du tout ſenſible à l'introduction du *Doigt* dans la Partie féminine, il ne l'eſt pas même aux mouvemens que l'on fait pour l'éxciter."

" Cette circonſtance, jointe aux ſuivantes, dénote que le ſéxe maſculin domine ; il a la marche, le maintien, les geſtes, la *Voix* d'un Garçon, une inclination décidée pour les Filles, la *Poitrine* très-plate, pas la plus légère apparence de *Tetons* de Fille, & quelques commencemens de *Barbe* au *Menton*, & à la *Lévre* ſupérieure : ce qui me fait croire en même tems qu'il n'a pas de *Matrice*, c'eſt qu'il ſe porte très-bien, & qu'il ne ſent aucun avant-coureur des *Régles*, ni aucune des incommodités qui ſeroient cauſées par leur défaut dans une Fille décidée & âgée de ſeize-ans."

" Cependant il y a une ſorte de mélange bizarre des deux ſéxes dans tous les points, car le *Baſſin* oſſeux du *Bas-ventre* paroît un peu plus évaſé qu'il ne doit l'être naturellement dans un Garçon ; & conſidérant les deux *Cuiſſes* enſemble, il ſemble que l'une tient du Garçon, & l'autre de la Fille."

" Je

" Je m'en tiens à la ſimple deſcription des parties : l'on a tant raiſonné ſur pareils phénomènes, ſans rien éclaircir, que j'ai cru ne devoir être qu'obſervateur."

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS font encore mention d'une eſpéce de créature beaucoup plus ſingulière, & dont le ſéxe me paroît plus difficile à déterminer.

Elle avoit en général la figure & le Corps d'une Fille: les Parties *Naturelles* étoient conſtruites de façon qu'il ne paroiſſoit point de *Vagin*; il y avoit pourtant deux *Lévres* qui étoient les ſeules marques qui pouvoient caractériſer la Partie *Naturelle* au ſéxe : de l'entre-deux de ces *Lévres* ſortoit une *Verge* d'environ huit pouces de longueur, lorſqu'elle étoit en érection; elle étoit bien formée, mais elle n'avoit point de *Prépuce*; il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence de *Teſticules*; l'*Urine* & la *Semence* ſortoient, comme dansles Hommes, par la *Verge*; mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire les *Régles* paſſoient périodiquement tous les mois par le même Canal.

L'obſervation ſuivante doit être regardée comme indéterminée : ſes particularités pourroient faire mettre au rang des HERMAPHRODITES parfaits la Perſonne qui en fait le ſujet. Commme elle n'avoit jamais eu d'Enfans, & comme il n'y a aucune apparence qu'elle eut pu engendrer en qualité d'Homme, ce ſeroit trop prendre ſur moi que de

de porter un jugement certain ſur ſon état : Je laiſſe au Lecteur le choix de décider ſous quelle eſpéce il lui plaira de la mettre.

Cette obſervation eſt de Mr. GALLAY Chirurgien à GARGENVILLE près de MANTES, en NORMANDIE, qui l'a ſoumiſe au jugement de l'Académie de Chirurgie de PARIS, il y a environ vingt-ans.

" Le 27 de *Mars* 1740 étant, dit il, au Village de Issou près de MANTES: j'appris que l'on alloit enterrer une Femme qui avoit toujours paſſé pour HERMAPHRODITE ; j'arrivai au moment qu'on alloit la porter en terre. Je priai le Mari de me permettre d'en faire l'éxamen: il m'accorda cette faveur à condition que je n'ouvrirois pas le Cadâvre. Les Parties *naturelles* me parurent compoſées, comme en toutes les Femmes, des deux *Lévres*, des *Nymphes*, &c. A l'angle ſupérieur de ſa grande *Fente*, où le *Clitoris* eſt ordinairement, il y avoit une *Verge* très-bien conditionnée ; le *Gland* avoit toutes les proportions requiſes, & étoit en partie couvert par le *Prépuce* ; il y avoit ſa couronne auſſi bien marquée qu'elle le peut être en aucun Homme ; il y avoit à l'extrémité du *Gland* un orifice dans lequel je pus introduire un Algali qui entra juſque dans la *Veſſie* ; il en ſortit par ce moyen le peu d'*Urine* qu'elle contenoit. Cette *Verge* avoit trois pouces & demi de longueur, & trois pouces quatre lignes de circonférence : l'*Urine* n'avoit pas d'autre iſſue que ce Canal. Je ne trouvai

vai point de *Teſticules*; les grandes *Lévres* étoient les parties où je devois naturellement les ſentir. Le *Vagin* étoit placé, comme à l'ordinaire, à la partie inférieure de la *Vulve*; j'y introduiſis mes *Doigts*, avec l'extrémité des quels je touchai l'orifice de la *Matrice*, dont les bords étoient durs, & pour ainſi dire *cartilagineux*. Le Mari ſortit un moment: je profitai de ſon abſence pour ouvrir le *Bas-ventre*; j'eſpérois trouver les *Teſticules*, mais je fus fort-trompé, je n'apperçus rien qui y eut le moindre rapport: les *Ovaires*, les *Trompes* de FALLOPE, la *Matrice* étoient *Skyrreux*. Le retour du Mari m'empêcha de pouſſer plus loin ma curioſité. Il y-a lieu de croire que la *Verge* étoit pourvue de toutes les parties néceſſaires à ſes actions, puiſque le Mari m'aſſura qu'elle avoit été très-ſouvent en érection: je ne pus ſçavoir de lui ſi, dans cet état, elle fut jamais diſpoſée à aucune émiſſion de matière *ſéminale*. Au reſte cette Femme avoit eu ſes *Régles* fort-régulièrement en ſon tems, comme toutes les autres Femmes; elle n'avoit cependant jamais eu d'Enfans; elle avoit beaucoup de *Poils* au *Viſage*, le ton de la *Voix* dur & hommaſſe."

Je finis mes réfléxions ſur cette diſſertation par l'Hiſtoire de deux HERMAPHRODITES que l'on dit avoir été parfaits. L'un étoit une jeune Demoiſelle de Qualité, l'autre étoit un Religieux de l'ordre de Saint FRANÇOIS. Ce dernier avoit la direction de la conſcience de la jeune Demoiſelle. Ce Moine établit entre ſa pénitente & lui un commerce tout-différent de celui que devoit lui permettre ſon état.

Son

Son incontinence lui coûta cher. Après un certain tems il ſe trouva en état de Femme groſſe, il accoucha, & mourut des ſuites de l'accouchement.

La Fille qui nâquit de cette *copulation* dans une Ville d'ITALIE où la ſcene ſe paſſa, demeuroit à PARIS, il y a trente ans; elle écrivit dans ce tems-là l'Hiſtoire de ſon Père & de ſa Mère: ſi le manuſcrit que j'ai vu a été imprimé, le Public eſt en état de juger de la place que l'on peut donner dans ce mémoire à ces ſortes d'HERMAPHRODITES.

Monſieur Le CAT Médecin & Chirurgien de *l'Hôtel-Dieu* de ROUEN, connu dans la République des Lettres par les ouvrages de Phyſique & de Chirurgie, dont il l'a enrichie, m'a fait l'honneur de me communiquer un Mémoire ſur les HERMAPHRODITES, qu'il lut à l'Académie des Sciences de ROUEN, en l'année 1759. Mr. Le CAT ayant réſolu de publier ce Mémoire, avec des figures deſſinées de ſa propre main, il ne me conviendroit pas de le rapporter en entier; j'en donne ſeulement ici l'éxtrait ſuivant.

On penſe bien qu'un Mémoire ſur cette matière, par un obſervateur auſſi éxact, ne peut manquer d'y répandre de grandes lumières: elles intéreſſent les Juges, les Médecins & les Chirurgiens. La pureté des mœurs & la ſureté des rapports ſont les deux points que l'Auteur a eu en vûe en traitant cette matière.

Il y a des Auteurs, dit Mr. Le CAT, qui traitent de Fables toutes les Hiſtoires d'HERMAPHRODITES, parce qu'ils ont vu pluſieurs ſujets qui ſe donnoient pour tels au Public, & qui étoient bien éloignés d'avoir les conditions qu'éxige la réunion des deux ſéxes. Si j'avois eu pour principe de ne croire poſſible que ce que j'aurois vu réaliſé, j'aurois auſſi nié juſqu'ici qu'il y eut eu des HERMAPHRODITES: car j'ai vérifié un très-grand nombre de perſonnes qui avoient la réputation de l'être, & je les ai toutes trouvées ou des Femmes ſingulières, par le *Clitoris*, ou par l'addition de quelque organe propre à l'Homme, ou elles étoient des Hommes manqués par la mauvaiſe conſtruction de l'*Uréthre* ou de la *Verge*; ſoit que ces deux parties fuſſent faites à demi, ſoit que la *Verge*, bien formée d'ailleurs, ne fut pas accompagnée par le Canal de l'*Urine* juſqu'au bout du *Gland*. Cette dernière infirmité eſt fort commune dans la Province de NORMANDIE.

Il y a une Femme aux environs de VERNON, dont preſque tous les Garçons naiſſent avec ce défaut, ſi, avec cette ſingularité, ces Garçons n'ont pas les *Teſticules* au-dehors, comme cela arrive ſouvent, ou que ces organes ne ſoient encore que ſous les *Tégumens*, au bas des *Aines* & à côté de la racine de cet *Uréthre* manqué, alors ils y forment des éminences qui imitent les *Lévres* de la *Vulve*; & c'eſt là le cas où le plus grand nombre des Spectateurs, frapés de ces dehors trompeurs, croient vraiement appercevoir un HERMAPARODITE.

Mr.

Mr. Le CAT promet la figure gravée de cette eſpéce d'HERMAPHRODITE faux, & celle d'un autre, dont le *Méat* urinaire étoit placé au deſſus de la racine de la *Verge*, où il formoit une eſpéce d'entonnoir.

S'il y a des Hommes, continue Mr. Le CAT, qui ont des apparences d'HERMAPHRODITES ou d'ANDROGINES, c'eſt-à-dire, d'Hommes-Femmes; il y a auſſi des Femmes qui reſſemblent à l'autre eſpéce d'HERMAPHRODITE, il les nomme, comme J. DUVAL, (a) GYANTROPES, Femmes-Hommes, ſoit par des *Clitoris* extraordinaires, qui les ont fait appeller TRIBADES par les Anciens, ſoit par l'addition de quelques-autres des parties eſſentielles aux Hommes.

Mr. Le CAT doit donner la figure gravée d'une Fille de cette eſpéce qu'il a obſervée fort-attentivement, & dont la difformité ne lui permet de la ranger que dans la claſſe des HERMAPHRODITES imparfaits. Deux *Teſticules*, qui en impoſent, lui donnent le caractère d'Homme; mais le *Clitoris* ne diffère pas de l'état naturel à cette partie: l'*Uréthre* eſt ſitué au deſſous du *Clitoris*, entre deux *Caroncules*: une ſonde à Femme y entroit en ligne droite avec tant de facilité que Mr. Le CAT eut lieu de croire qu'elle paſſoit dans le *Vagin*, dans lequel, comme dans certains Animaux, venoit ſe rendre l'orifice de la *Veſſie*. La Fille vivoit encore à ROUEN

(a) Médecin à ROUEN qui publia un ouvrage ſur les HERMAPHRODITES en l'année 1612.

lorſque Mr. Le CAT lut ſon Mémoire à l'Académie des Sciences de cette Ville. Il dit par réfléxion qu'il ne ſeroit pas impoſſible qu'elle eut obtenu par la ſuite le bénéfice complet d'un développement des *Parties*. Nous ne manquons pas d'obſervations très-bien conſtatées qui prouvent que des Filles prétendues ou reconnues pour telles, juſqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, ont vu enſuite paroître ſur elles un autre ſéxe (a).

Mr. Le CAT rapporte enſuite l'Hiſtoire la plus célébre qu'il y ait jamais eue en ce genre; elle nous a été tranſmiſe par JACQUES DUVAL: Le récit qu'en fait Mr. Le CAT ne pourroit être plus abrégé, ſans l'altérer: c'eſt pourquoi je le rapporterai tout-entier, tel qu'il l'a décrit.

" MARIE LE MARCIS, du Canton de MONTIVILIERS au HAVRE, ayant été quinze ans Fille, aux *Menſtrues* près qu'elle n'eut jamais, s'apperçut alors qu'elle avoit avec ce ſéxe, quelque choſe du mâle; la honte lui fit taire ſa découverte. A l'âge de vingt-ans, obligée de coucher avec une jeune Veuve, le développement ſe manifeſta beaucoup mieux; elle en fit la confidence & la démonſtration à ſa compagne, & lui parla de mariage: la veuve tint bon contre tous ces appas, & laiſſa filer le parfait amour à MARIE LE MARCIS pendant environ un an."

(a) JACQES DUVAL, AMBROISE PARE, GASPARD BAUHIN en citent des éxemples. DUVAL renvoie à PLINE, à HYPPOCRATES, à SENNERT, & à d'autres Auteurs dont il s'autoriſe.

" La

" La conſtance de Le MARCIS, la douce habitude que ce couple avoit acquiſe de jouir du même lit, triomphèrent des reſerves de la Veuve : *Gutta cavat lapidem.* MARCIS ſoutint ſes premières démonſtrations par des preuves encore plus convaincantes. La Veuve qui étoit connoiſſeuſe les avoua meilleures même que celles de feu ſon mari. Tout ce qui ſe paſſoit, entre Le MARCIS & elle, étoit ſur la foi du mariage. Le MARCIS y procéda tout-de-bon. Ils étoient proteſtans : ils s'adreſſèrent au Doyen de MONTIVILLIERS, à qui ils firent part de leur ſecret, de la réſolution où ils étoient de s'épouſer, & de faire préalablement abjuration : il les envoya au grand Pénitencier de ROUEN pour l'abjuration & les bans. MARIE LE MARCIS prit alors le nom de MARIN LE MARCIS, & un habit d'Homme. Après des préliminaires auſſi-authentiques, la Veuve accoutumée à coucher avec MARIE, eut encore moins de peur de MARIN. L'on n'eut qu'un lit dans tout le voyage de ROUEN, & MARIN continua à remplir les devoirs d'un mari en perfection. La fête dura quinze jours, en attendant celle de la vraie nôce ; mais la juſtice de MONTIVILLIERS en prit de l'humeur : elle s'aviſa de trouver mauvais, même ſcandaleux, qu'une perſonne réputée Fille pendant vingt-ans, ſe donna les airs de porter des habits d'Homme, & d'épouſer une Femme à 21 : elle troubla la félicité de ces tendres amans par un décret, & bien-tôt ce couple amoureux fut expoſé à une ſéparation plus cruelle que l'empriſonnement au quel ils furent forcés de ſe ſoumettre ; mais cela n'étoit que le prélude des maux qu'on

qu'on leur préparoit. MARIN LE MARCIS fut viſité & trouvé Fille par une foule de Médecins, de Chirurgiens, de Matrônes, & fut, en conſéquence de leur rapport, condamné, ſur l'opinion des Juges les plus favorables, à être pendu & brulé, comme *Tribade* & *Sodomiſte* &c. Les ECOSSOIS en pareil cas enterrèrent tout vivant un HERMAPARODITE. Les Anciens ROMAINS les expoſoient dans des Iſles déſertes ou les noyoient, & ce ne fut que quand les Lettres & la Philoſophie les eurent rendus raiſonnables qu'ils regardèrent ces êtres comme des curioſités, & les recherchèrent autant qu'ils les avoient abhorrés. Un de leurs Empereurs ſe piqua alors, d'avoir dans ſes écuries des chevaux ANDROGINES.

" L'amante du malheureux MARIN LE MARCIS, JEANNE LE FEVRE, fut condamnée par la même ſentence à être préſente à l'éxécution, & enſuite fouettée& bannie; cette Femme déclara en vain que Le MARCIS, en 15 jours, lui avoit fait environ ſoixante démonſtrations de virilité parfaite, ſans détours illicites; avec un ſi beau jeu, ils perdirent leur cauſes: Appel au Parlement de ROUEN, l'on y transféra les accuſés & le procès. De dix perſonnes de l'art, ſix Médecins, deux Chirurgiens & deux Sages-Femmes, nommés par la Cour pour éxaminer Le MARCIS, neuf le jugent encore Fille: le ſeul JACQUES DUVAL, Médecin, découvrit, dans le fond du ſéxe apparent de MARIE qui les trompoit tous, une *Verge* ſituée où eſt l'*Uterus* dans les Femmes, & il ſoutint envers & contre tous que MARCIS étoit

étoit vraiment digne de ſon nouveau nom. On ordonne une ſeconde viſite ; on eſt encore partagé de ſentimens : ceux qui opinoient pour le ſéxe féminin ſoutenoient que, ce que DUVAL prenoit pour un *Penis*, étoit l'*Uterus* même ; mais tous convinrent que le *Clitoris* de MARIE LE MARCIS de la groſſeur d'un demipois, n'avoit rien de celui des TRIBADES, & qu'ainſi MARIE n'avoit pu, à cet égard, abuſer de JEANNE LE FEVRE. Le MARCIS & la LE FEVRE furent déchargés du crime à eux imputé par le Juge de MONTIVILLIERS ; mais malgré l'aſſurance par JEANNE LE FEVRE que MARCIS lui avoit donné des preuves nombreuſes & inconteſtables d'un *Penis* conſidérable, par ſa forme, & par ſa vigueur, malgré les témoignages du Médecin DUVAL qui avoit touché cette piéce eſſentielle, qui en avoit diſtingué le *Gland*, l'*Orifice* & même l'*Ejaculation*, on s'en tint à la pluralité des ſuffrages qui regardoient le ſéxe de MARIE pour douteux. On ne s'aviſa point, ou on ne voulut pas, pour écarter tout équivoque, mettre MARIN pour quelques momens dans les ſituations heureuſes, qui l'avoient élevé au rang des Hommes parfaits : on auroit vu alors l'énigme s'éxpliquer d'elle-même, & le *Limaçon*, caché ſi profondement dans ſa coquille, en ſortir avec une pompe qui mérite une plus noble comparaiſon. S'il y avoit matière à ſcrupule de mettre dans le même lit, pour quelques-inſtans, deux perſonnes qui y étoient accoutumées depuis ſi long-tems, & qui s'étoient donné la foi de mariage, ne pouvoit-on point, par le même principe qui fait baptiſer quelque fois, ſous condition, marier ce couple d'amans, ſous la condition

que

que le mariage ſeroit nul, ſi la virilité de MARIN n'étoit pas conſtatée par cette épreuve. Les parties les plus intéreſſées étant bien ſûres de leur fait, la ſolution du problême n'auroit pas été en ſouffrance. Les Juges penſèrent autrement, JEANNE fut privée de ſon Epoux. MARIE LE MARCIS fut condamnée *à reprendre les habits de Fille juſqu'à l'âge de vingt cinq ans, ou que par juſtice autrement en eut été ordonné, avec defenſe, ſous peine de la vie, d'eſſayer ſes talens avec aucun des deux ſéxes.* JACQUES DUVAL, qui a fait un aſſez-gros Livre à l'occaſion de cette GYANTROPE, ne nous apprend pas ce qu'elle eſt devenue après ce jugement, qui eſt du 7. *Juin* 1601. Qui croiroit, qu'il n'y a que 165 ans, qu'il étoit auſſi dangereux d'être HERMAPHRODITE que faux-monnoyeur? Nous ſommes, ſans doute, plus raiſonnables à cet égard que nos Pères; mais le ſommes nous tout-à-fait? Ne nous reſte-t-il pas encore un peu de leur barbarie, quand nous condamnons un HERMAPHRODITE à opter entre les deux ſéxes? Que dirions nous d'une nation de CYCLOPES, qui feroit crever un oeil à tous ceux de notre eſpéce qui tomberoient entre leurs mains?

Mr. Le CAT détaille enſuite les recherches qu'il fit en l'année 1750, ſur le nommé DROUART, dont j'ai donné mon ropport dans cette diſſertation. Mr. MORAND plus rigoureux obſervateur que moi y avoit trouvé des particularités, qui m'avoient échappées: c'eſt la raiſon pour la quelle j'ai donné cette hiſtoire entière d'après cette Auteur telle qu'elle eſt dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences

Sçiences pour l'année 1750. Mr. Le CAT y remarqua, preſque dans le même tems, d'autres choſes qu'il particulariſe encore d'avantage que Mr. MORAND, dans le Mémoire qu'il m'a communiqué: je ne pourrois en donner l'extrait ſans altérer les vûes de comparaiſon néceſſaires en quelques circonſtances; c'eſt pourquoi j'en rapporterai l'hiſtoire tout au long, telle que Mr. Le CAT l'a décrite.

" Pendant que je faiſois, dit-il à ROUEN, les découvertes en HERMAPHRODITES que j'ai rapportées ci-devant, l'Académie de Sçiences de PARIS éxaminoit, en 1749, MICHEL ANNE DROUART, que nous eûmes en cette Ville l'année ſuivante. Mr. MORAND avoit conſtaté que ce nouvel HERMAPHRODITE né ſur la paroiſſe de S^te^. MARGUERITE à PARIS, & âgé alors de ſeize ans, avoit une *Verge*, beaucoup plus conſidérable qu'un *Clitoris*, mais manquée, en ce qu'elle n'étoit pas accompagnée de l'*Uréthre*, & que ce ſujet n'avoit pas de *Teſticules*, au moins à l'éxtérieur: juſques-là DROUART n'étoit qu'un Homme imparfait, comnous en avons tant vu; mais cet orifice de l'*Uréthre*, qui étoit reſté fort-au deſſous de la *Verge*, étoit aſſez-large pour le croire un *Vagin*, & quoiqu'il n'en fut ſorti, juſqu'à ce tems-là, que de l'*Urine*, on s'aſſura qu'il étoit le confluent de deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, ſans que l'on put déterminer l'endroit où ces *Ganaux* s'ouvroient dans cette iſſue commune."

" DROUART arrivé à ROUEN me viſita, & pendant deux ou

trois ſéances je l'examinai, & je fis deſſiner ce que je crus pouvoir ajouter aux découvertes publiées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS, année 1750."

" Je trouvai l'endroit où les deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, s'ouvrent dans un *Canal* commun. Cet endroit étoit à dix lignes de profondeur, meſure priſe de l'extérieur des *Lévres* de la *Fente* commune, à quelques lignes au deſſus de la *commiſſure* inférieure. Je parvins à diſtinguer cette ſéparation, en renverſant en dehors chacune des *Lévres* avec un peu de force, tant avec mes doigts qu'avec des ſtilets, & en paſſant dans le *Vagin* un petit inſtrument plat que l'on appuyoit ſur le *Périnée*, pour dilater cette ouverture."

" Par ces manœuvres je découvris encore que l'orifice de l'*Uréthre* étoit environné de chaque côté de *caroncules* qui étoient, en petit, des eſpéces de *Nymphes* aſſez-analogues avec celles qui accompagnent le *Méat* urinaire des Femmes ordinaires: ces *caronucles* ſe prolongoient auſſi juſqu'à côté de l'orifice du *Vagin*. On eut pu encore regarder ces *caroncu'es* ou petites *Nymphes* comme des matériaux deſtinés à former le *Canal* entier, & on eut pu croire que leur inſuffiſance l'avoit laiſſé dans cet état ainſi que le *Canal*."

" Mr. MORAND remarqua en DROUART un BASSIN très-évaſé comme celui des Filles, & une *Cuiſſe* qui tenoit de la nature de l'Homme, tandis que l'autre avoit le caractère de celle d'une Fille ; en effet la *Cuiſſe* gauche de DROUART étoit revêtue d'une *Peau* blanche, fine & douce ; la droite, au

au contraire, avoit une *Peau* biſe, & couverte de ces inégalités qui la font appeller *Peau* de Poule."

" DROUART avoit de la *Barbe*; il avoit la *Poitrine* applatie, par le haut, comme les Hommes, & point de *Gorge*. DROUART étoit donc par le haut plus Homme que Femme. Le bas de ſon *Corps* étoit mi-partie d'Homme & de Femme; il avoit les inclinations, quoique foiblement, de l'un & l'autre ſéxe. Il étoit également ſenſible aux attouchemens du *Gland*, & de l'orifice du *Vagin*; la compagnie des deux ſéxes l'affectoit à peu près également: cependant la confeſſion qu'il me fit d'un badinage galant n'avoit pour objet qu'une Femme; &, à l'inſpection, on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas aller fort-loin en fait de galanterie; il étoit néanmoins capable d'éjaculation, mais la matière qu'il rendoit étoit ou *ſéreuſe* ou *lymphatique*. Il eut lui même la curioſité d'examiner cette liqueur avec le *microſcope*, il n'y trouva point d'*Animalcules*; au quel cas elle étoit encore plus imparfaite que celle des Femmes, dans laquelle on en a trouvé."

" Mr. MORAND ne crut pas que le *Vagin* de DROUART fut ſuivi d'une *Matrice*; il fonda cette conjecture ſur ce que notre HERMAPHRODITE âgé, alors, de ſeize ans, n'avoit point encore eu de *Régles*, ni les incommodités qui les précèdent; mais DROUART, à l'âge de vingt ſix ans, nous aſſura qu'il étoit réglé tous les mois, & que les irrégularités qui ſurvenoient à cette évacuation périodique, l'affectoient, comme elles ont coutume de faire les perſonnes du ſéxe.

" Si ſon rapport eſt vrai, DROUART eſt par le bas plus Femme qu'Homme; quoique vêtu d'habits d'Homme; cependant Mr. MORAND le juge plus Homme que Femme, car DROUART a de la *Barbe*, il a la *Voix* d'une Homme, la *Poitrine* plate; il n'a point de *Gorge*. Il paroît par ſon aveu même qu'il aime un peu plus la compagnie des Femmes que celle des Hommes. On ne lui trouve point de *Teſticules*; mais il peut les avoir dans le *Ventre*; & c'eſt là vraiment ce qui fait l'Homme."

" Quoique la *Barbe* ne donne pas abſolument un caractère diſtinctif à l'Homme, la *Barbe* & la *Voix* mâle réunis enſemble me paroiſſent être de fortes préſomptions pour faire croire que DROUART a des *Teſticules* au dedans: mais les *Teſticules* ne ſuffiſent pas pour faire un Homme, ou au moins un Homme capable de *Génération*, il faut que ces organes aient des canaux *déférens* qui portent cette liqueur au dehors, & il y a apparence, par la limpidité de celle que DROUART rendoit, que ces *canaux* lui manquoient: une *Verge* bien proportionnée & formée eſt encore abſolument néceſſaire à un Homme accompli; celle de DROUART n'avoit point les conditions eſſentielles à ſes fonctions, une ſtructure ſuffiſante & un *Uréthre*; au lieu que, s'il y a une *Matrice*, comme ſes *Régles* l'atteſtoient, rien ne lui manque pour être Femme."

" Il faut convenir cependant qu'il eſt une Femme très-mal conſtituée, & dont je crois la fréquentation très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, aux Hommes d'une ſtructure or-

ordinaire: enſorte que, à la rigueur, DROUART eſt une Fille manquée, & un Homme encore plus manqué, & que, quoiqu'il ſoit réellement de tous les ſujets que j'ai éxaminé, celui qui mérite mieux le nom d'HERMAPHRODITE, il n'en eſt cependant pas un véritable; car un HERMAPHRODITE vrai doit poſſéder les deux ſéxes au point de pouvoir faire les fonctions de l'un & de l'autre, comme on le voit en quelques-uns des genres du régne Animal, tel que le *Limaçon*; & comme pluſieurs Auteurs (a) renommés l'atteſtent d'une Femme, qui après être accouchée d'un Enfant devint vraiment Homme, & en état de prendre Femme à ſon tour. Or certainement DROUART eſt incapable de jouir pleinement des priviléges d'aucun des deux ſéxes."

Mr. Le CAT rapporte enſuite l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui fut diſſéqué dans l'année 1744, par Mr. VERDIER (b) Chirurgien de PARIS. "Il trouva la *Verge* aſſez-conſidérable, mais plus courte que celle de DROUART: étoit attachée auſſi aux *Tégumens* inférieurs par une languette repréſentant le *Frein* ordinaire, ayant un orifice de l'*Uréthre* bien apparent à l'éxtérieur: & un oriſice du *Vagin*, au deſſous, très-aiſé à diſtinguer, & tel que l'ont les Filles fort-jeunes; premières perfections que DROUART n'a pas;

(a) JAQUES DUVAL, MARCEL DONATUS, ALEMAN COPPE, GAUD. MERUL, & EUSEBES en ſes chroniques, *voyez* p. 280 & 281 de mon Mémoire.

☞ (b) Cette obſervation paroît être la même que celle qui eſt rapportée par Mr. MORAND Medec. page 293.

ajou-

ajoutons à cela un *Teſticule* du côté droit, avec ſon Canal *déférent* & un réſervoir *ſéminal* : du côté gauche étoit un *Ovaire*, la *Trompe* de FALLOPE & toute ſa ſuite ; une *Matrice* ſans *Ovaire*, ni *Trompe* du côté droit, mais ayant de chaque côté ſes *Ligamens* ronds, Enfin ce dernier ſujet renfermoit deux ſéxes, avec ces imperfections encore, que la *Verge* avoit été incompétente, la *Vulve* fort-petite & que le *Teſticule* gauche & l'*Ovaire* droit manquoient ; tant il eſt difficile de trouver les avantages des deux ſéxes réunis ! C'eſt ſans doute cette difficulté qui a fait nier par quelques-uns l'éxiſtence des HERMAPHRODITES. Cependant cette incrédulité ne me paroît pas éxcuſable ; & dès l'année 1745, que je n'avois pas encore vu ces derniers ſujets qui approchent beaucoup de la perfection déſirée, je jugeai, ſur les principes de la formation des monſtruoſités, que les HERMAPHRODITES étoient très-poſſibles.

Pour faire voir cette poſſibilité, Mr. Le CAT finit ſon Mémoire par rapporter la concluſion d'un autre Mémoire qu'il lut en 1745, à l'Académie des Sciences de ROUEN, ſur deux Enfans doubles.

« Il me ſemble, dis-je, c'eſt lui qui parle, que ces monſtres conduiſent à établir la poſſibilité des HERMAPHRODITES, & même à expliquer leur formation.

« L'Enfant monſtrueux de ROUEN, & celui de BEAUVAIS (a)

(a) Ces deux Monſtres ſont l'objet de ſon Mémoire.

étoient

étoient doubles par le haut, ſimples par le bas; ils avoient dans leurs *Baſſins*, quoique ſimples, double organe pour la *Génération*. On en a vu pluſieurs autres qui étoient ſimples par le haut, & doubles par le bas : il eſt tout auſſi poſſible d'en voir qui ſoient ſimples par le haut & par le bas, & qui ne ſoient doubles ou monſtrueux que dans l'intérieur, & dans les parties de la *Génération*. Le Monſtre de ROUEN, avoit dans le *Baſſin* deux ſéxes féminins (a) & celui de BEAUVAIS en avoit deux maſculins. Il n'y auroit rien de plus merveilleux qu'il s'en trouva un troiſiéme qui eut les deux ſéxes différens, le maſculin & le féminin; & ce troiſiéme monſtre ſeroit un HERMAPHRODITE; eſpéce formée, comme tous les Monſtres de la combinaiſon des matériaux & des mouvemens de deux œufs, dont le réſultat eſt la ſuppreſſion de toutes les parties de l'un des *Embrions*, à l'exception des organes de la *Génération*, & peut-être encore de quelques-autres viſcères du *Bas-ventre*. Cette exception ſingulière, dans une ſuppreſſion preſque générale, eſt peut-être ce qui rend l'HERMAPHRODITE ſi rare. Dès que la combinaiſon, d'où reſulte cette eſpéce, demande plus de conditions, ou comprend un plus grand nombre de termes, que dans celle des monſtres ordinaires, c'eſt une néceſſité que ſon cas ſoit plus rare; par la même raiſon que râfle en douze Dés eſt beaucoup plus rare qu'avec trois."

(a) Mr. Le CAT fit voir à l'Académie des Sciences de ROUEN, en 1745 une *Matrice* double qui lui avoit été donnée par Mr. La PEYRE Chirurgien de CAEN. Il l'avoit tirée d'une Demoiſelle de VERNON morte d'une maladie de *Poitrine* à l'âge de 18 ans.

Il

Il réſulte, de tout ce qui a été dit dans ce Mémoire, qu'il eſt important aux Perſonnes de l'Art de faire un éxamen éxact des parties qui peuvent conſtituer l'HERMAPHRODITE, ſoit parfait, ſoit imparfait, ou l'éſpéce de Gens malconformés qui n'ont aucun rapport ni à l'un ni à l'autre.

C'eſt, je le répéte encore, ſur l'opinion de ceux qui ſont commis à leur éxamen, que les Magiſtrats portent leur jugement. C'eſt pourquoi on ne doit rien négliger pour l'éxactitude dans les rapporrs néceſſaires à fixer l'état au vrai ces ſujets déja trop-humiliés. Malheureuſement le général des Hommes n'eſt que trop-rempli de préjugés dont il eſt rare qu'ils ſe défaſſent. La déciſion d'un Auteur abſolu pour l'affirmative, ou d'un autre pour la négative, & dont on prend le parti aveuglement, ſans conſulter la raiſon, & ſans ſe donner le ſoin d'étudier de près la Nature, eſt ſouvent la cauſe de la perte de ceux qui ſont ainſi diſgraciés, ſoit par quelques difformités, ſoit par quelque augmentation ou diminution dans les Parties de la *Génération*.

On peut compter pluſieurs de ces infortunés qui ont été brulés. La ſervante ECOSSOISE fut enterrée toute vive.

ALBERT Evêque de BREMEN Frère du Duc de BRUNSWICK fut accuſé par le Doyen de ſon Chapître d'être HERMAPHRODITE: il eut beſoin de toute la force de ſon éloquence pour prouver la fauſſeté des témoignages portés contre lui

lui par l'ignorance des Examinateurs, & peut-être par l'avarice de ſon Doyen. Celui-ci avoit intérêt d'évincer ce digne Prélat, parceque, ſuivant la Loi, un HERMAPHRODITE ne peut poſſéder aucun bénéfice eccléſiaſtique (a) & il ne peut même occuper aucun emploi public ſéculier (b).

Sans LAURENT MATTHEU, cité à la p. 258 de ce Mémoire, les deux jeunes Perſonnes, dont il prit la défenſe, euſſent été ſacrifiées aux flammes.

Sans le Médecin DUVAL, dont la ſupériorité du ſçavoir confondit l'invalidité des rapports de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes, le malheureux MARCIS, eut ſuccombé malgré l'innocence de ſes intentions.

Sans SAVIART, le Peuple, & qui plus eſt, un grand nombre de Médecins & Chirurgiens de réputation, fuſſent reſtés dans les fauſſes opinions qu'ils avoient conçues, au ſujet d'une Perſonne mal-conformée qu'ils avoient priſe pour un HERMAPHRODITE, pour n'y avoir point regardé d'aſſez-près.

Sans l'éloquence de l'Avocat VERMEIL, ſans ſon art ſi beau & ſi utile ; mais plus encore, ſans la ſageſſe des Magiſtrats ſupérieurs qui viennent de décharger les accuſations portées contre GRANDJEAN, cet INDIVIDU, beau-

(a) J. FRED. MAYER Dr. Luthérien Diſſert. imprimée à CRYPSWALD, 1705.

(b) NILLENBERG, Dr. Luthérien à DANTZICK.

coup plus à plaindre qu'à blâmer, eut été l'objet d'un jugement ſévère, & répugnant à la Nature qui ſeule étoit en défaut (a).

(a) Malgré toutes les recherches que j'ai pu faire, je ne doute pas qu'il ne me ſoit échappé beaucoup d'Auteurs. Je n'aurois pas même pu rapporter toutes les obſervations de ceux que j'ai conſulté ſans avoir jetté de la confuſion dans cette Diſſertation. C'eſt pourquoi je donne à la ſuite de ce Mémoire la liſte de ceux qui ont parlé de ce ſujet, pour que les Perſonnes qui voudront s'éclaircir ſur la matière des HERMAPHRODITES ayent plus de facilité à ſe ſatisfaire.

L'Hiſtoire de la prétendue HERMAPHRODITE du genre féminin, ANNE GRANDJEAN, qui vient de faire l'objet de l'entretien de tout PARIS, & de la plus grande partie de l'EUROPE, a donné occaſion à deux Mémoires qui ont été répandus dans le Public, & lus avec plaiſir. Ces ouvrages iſolés (a) pourroient ſubir le ſort de toutes les piéces fugitives de la même eſpéce qui, quand elles ont ſatisfait la curioſité, tombent dans l'oubli, & ſe trouvent ſouvent perdues dans la ſuite des tems. Ces Mémoires ſont trop-intéreſſantes pour ne pas les tranſmettre à la poſtérité. Ils contiennent beaucoup de choſes utiles, & de cas ſinguliers qui ſerviront comme de Supplément à ma Diſſertation. Ils ſeront d'autant mieux reçus, que l'un eſt un modéle de l'Eloquence du

☞ (a) Je n'ai pas pu faire de ces Mémoires l'uſage que j'aurois voulu dans le corps de ma Diſſertation, parce qu'ils ne me ſont parvenus que depuis l'impreſſion de la feuille Pp, où j'en ai dis quelque choſe.

Bar-

Barreau FRANÇOIS ; & l'autre un ſyſtême de doctrine contraire à l'éxiſtence des HERMAPHRODITES, par un ſçavant *Anonyme*.

MEMOIRE

POUR

ANNE GRANDJEAN,

Connue ſous le Nom de JEAN-BABTISTE GRANDJEAN, Accuſé & Appellant.

Contre Monſieur le PROCUREUR GENERAL, Accuſateur & Intimé.

QUESTION.

Un HERMAPHRODITE qui a épouſé une Fille, peut-il être réputé profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature qui le trompoit, l'appelloit à l'état de Mari ?

UN INDIVIDU que l'on déſigne ſous le nom d'un Dieu de la Fable, un ETRE participant de l'un & l'autre ſéxe, qu'on a vu porter ſucceſſivement les Habits d'Homme, & de Femme qui a été baptiſé comme Fille & marié comme Garçon, fixe aujourd'hui l'attention des Magiſtrats, & la curioſité du Public, toujours avide de ces ſortes de *Phénomènes* ; les premiers Juges croyant trouver dans ſon mariage la profonation d'un *Sacrement* auguſte, ont prononcé contre lui des condamnations rigoureuſes ; mais les Juges ſupérieurs ne verront dans cet aſſemblage de circonſtances ſingulières que les erreurs de la Nature, & la bonne foi de l'INDIVIDU que la Nature elle-même a trompé.

FAIT.

Un Enfant eſt né à GRENOBLE au Mois de *Novembre* 1732, de JEAN-BABTISTE GRANDJEAN, & de CLAUDINE CORDIER. Il faut croire que le ſéxe le plus apparent chez lui, au premier inſtant de ſon éxiſtence, fut le ſéxe féminin : auſſi cet enfant fut-il baptiſé ſous le nom d'ANNE, Fille de JEAN-BAPTISTE.

On lui donna les Habits propres à ce ſéxe auſſi-tôt qu'il fut en état de les porter ; il étoit élevé parmi les jeunes Filles de ſon voiſinage, & ne voyoit alors en elles que des compagnes indifférentes.

A peine parvenu à ſa quatorziéme année, il éprouva un changement dont il fut lui-même étonné.

Dans cet âge où les paſſions commencent à établir leur Empire, un inſtinct de plaiſir, dont GRANDJEAN ignoroit la cauſe, le rapprochoit ſans ceſſe de ſes compagnes, & développoit en lui une faculté qui n'appartient point au ſéxe dont on l'avoit cru d'abord.

La préſence des Hommes au contraire le laiſſoit froid & tranquille, & la Nature ſembloit ſe plaindre du traveſtiſſement de ſon ouvrage.

JEAN-BAPTISTE GRANDJEAN ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir des nouvelles affections de ſon Enfant, il lui

lui fit là-dessus des questions auxquelles ce dernier répondit d'une manière embarrassante.

Ce Père lui dit de consulter son Confesseur, & de tenir la conduite qu'il lui prescriroit.

L'Enfant fut docile, le Confesseur fut instruit. Il dit à la jeune personne qu'elle ne pouvoit rester plus long-tems, sans crime, en habit de Femme, que cet habillement lui donnoit un accès trop facile vis-à-vis des Filles de son âge, & qu'il falloit prendre le vêtement convenable au sexe dominant chez lui.

Le conseil du Confesseur fut éxécuté, & ce fut une nouveauté singulière, dans la Ville de GRENOBLE, de voir un INDIVIDU, que jusqu'alors on n'avoit connu que comme Fille, paroître tout-à-coup avec les attributs de la masculinité.

GRANDJEAN, sous l'Habit d'Homme, parut ce qu'il étoit, ou ce qu'il croyoit être, & les jeunes Filles de son voisinage le virent avec un nouvel intérêt.

Une d'entre elles, nommée LEGRAND, mérita ses premiers soins, mais cette fréquentation n'eut pas de suite.

FRANÇOISE LAMBERT succéda à cette dernière. La passion qu'il sentit pour elle fut beaucoup plus forte.

Cette

Cette paſſion, car il ne faut rien diſſimuler, introduiſit des familiarités. FRANÇOISE LAMBERT connut tout ce que GRANDJEAN pouvoit être, & GRANDJEAN lui paroiſſoit être tout ce qu'il falloit.

Ces familiarités ne ſervirent qu'à rendre leur union plus intime : ils deſirèrent de la ſceller du ſceau de la Religion.

GRANDJEAN & FRANÇOISE LAMBERT allèrent à CHAMBERRY ; & le 24 *Juin* 1761, après trois publications de bans, ſans avoir découvert aucun empêchement légitime, ainſi que l'atteſte le Curé de la Paroiſſe, ils furent mariés avec les formalités ordinaires,

L'inclination des deux Epoux fut auſſi vive que l'avoit été celle des deux Amans. Ils vivoient dans la bonne foi heureux & tranquilles, ſans que FRANÇOISE LAMBERT eut aucune défiance du ſéxe de ſon Mari, & ſans que ce Mari eut aucun ſoupçon de ſon inſuffiſance.

Mais une circonſtance nouvelle devoit donner encore plus d'authenticité à l'état d'Homme & de Mari, dont GRANDJEAN étoit en poſſeſſion.

FRANÇOISE LAMBERT avoit un compte à faire rendre à ſes Parens de l'adminiſtration de ſes revenus, elle avoit deſſein de faire le commerce avec ſon Mari, & le reliquat de ce compte

compte devoit leur en faciliter les moyens ; mais GRANDJEAN étoit ſoumis à la puiſſance paternelle dans un pays où le mariage n'émancipe pas. Il ne pouvoit par conſéquent rien faire pour ſon intérêt perſonel qu'il n'eut obtenu l'émancipitation. Il pria ſon Père de lui accorder cet faveur, & ce dernier y conſentit.

La cérémonie de cette émancipation fut faite en l'hôtel du Juge de GRENOBLE,

Comme, dans l'acte de Baptême, GRANDJEAN étoit nommé ANNE, & déſigné comme Fille, ſon Père, pour le rétablir dans tous ſes droits, lui donna, dans cet acte, le nom de JEAN-BAPTISTE, qu'il a toujours porté depuis.

Voilà donc GRANDJEAN conſtitué dans tous les droits de Citoyen en qualité d'Homme & de Mari.

Aprés un année ou environ de ſéjour à CHAMBERRY, FRANÇOISE LAMBERT engagea ſon Epoux à aller à LYON avec elle pour y fixer leur domicile, ſous prétexte qu'ils y trouveroient plus de facilité dans le commerce qu'ils ſe propoſoient de faire.

GRANDJEAN & ſa Femme arrivés à LYON, allèrent demeurer chez un Marchand frabriquant en ſoie. Ils y vécurent toujours comme époux pendant trois années entières, avec

avec la conduite la plus retenue & à la satisfaction de ceux qui leur donnoient à travailler.

Mais voici le moment de l'infortune.

La nommée LEGRAND, que GRANDJEAN avoit connue à GRENOBLE, arriva à LYON dans le cours de l'année dernière. Elle y apprit qu'il avoit Epousé FRANÇOISE LAMBERT, & ayant eu occasion de voir cette Femme, elle lui dit qu'elle étoit étonnée de son mariage, parce que GRANDJEAN étoit HERMAPHRODITE.

Ce discours surprit FRANÇOISE LAMBERT, elle fit des réflexions sur la stérilité de son union, elle crut en trouver la cause dans la nouvelle qu'on venoit de lui apprendre, sa conscience fut alarmée, elle témoigna son inquiétude à son directeur, & ce dernier lui conseilla de ne plus avoir de familiarités avec son Mari.

Ainsi, & par un concours de circonstances plus singulières les unes que les autres, ce fut un Directeur qui obligea GRANDJEAN à prendre les habits d'Homme, & ce fut un Directeur qui obligea FRANÇOISE LAMBERT à refuser la qualité d'Homme à son Mari.

GRANDJEAN fut averti par son Epouse de la démarche qu'elle venoit de faire, de ses inquiétudes & de ses craintes; cette nouveauté fit sur lui une sensation douloureuse: Il aimoit

moit ſa Femme, il l'avoit épouſée de bonne foi ; elle l'avoit connu avant ſon mariage ; il avoit cru juſqu'alors avoir rempli les devoirs de Mari ; aucun nuage, aucun trouble juſqu'à ce moment ne s'étoient élevés dans leur union ; mais enfin voyant que ſa Femme inſiſtoit, il lui propoſa d'aller enſemble faire confidence au Grand-Vicaire de leur ſituation reſpective, de la manière dont ils avoient vécu juſqu'alors, & de ſuivre les conſeils qu'il leur donneroit.

Une propoſition pareille, de la part de GRANDJEAN, annonçoit la pureté de ſes intentions & de ſes ſentimens ; mais la nouvelle divulguée par la nommée LEGRAND, avoit été ſaiſie avec avidité par le Public, & voloit déja de bouche en bouche. On avertit le Subſtitut de M. le Procureur Général à LYON, qu'une Femme HERMAPHRODITE avoit épouſé une nommée FRANÇOISE LAMBERT, & vivoit avec elle depuis pluſieurs années.

Le Procureur du Roi, pour le maintien des Mœurs, crut devoir rendre plainte contre cet INDIVIDU ; cette plainte fut ſuivie de l'inſtruction la plus ſévère ; GRANDJEAN décrété de priſe de corps, fut mis dans un cachot les fers aux *Pieds*, dans un tems où il atteſtoit le Ciel de ſon innocence, & où l'on ne pouvoit imputer ſes torts qu'à la Nature.

Des témoins furent entendus, l'Accuſé fut viſité ; les Chirurgiens dans leur Procès-verbal, après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez lui appartenir au

ſéxe maſculin, crurent devoir atteſter que ſon ſéxe prédominant étoit celui de Femme.

L'accuſé fut interrogé par le Juge, mais les traits de vérité, de candeur, de bonne foi qui ſortirent de ſa *Bouche*, & qui juſtifioient ſon erreur, ne le touchèrent pas. Il déploya contre l'Accuſé la ſévérité la plus grande, & par ſa ſentence il le condamna à être attaché au carcan pendant trois jours avec cet écriteau : *Profanateur du Sacrement de mariage*, à être fouetté par la main du Boureau, & au banniſſement à perpétuité.

GRANDJEAN a interjetté appel de ce Jugement ; il a été transféré dans les priſons de la Conciergerie du PALAIS, & eſt de tous les priſonniers le plus malheureux peut-être. Son état a paru éxiger des précautions que l'on ne prend pas contre les autres. Les Hommes & les Femmes qui ne ſont pas deſtinés à des peines capitales ont ſucceſſivement la liberté du *Préau* ; mais comme GRANDJEAN, dans l'opinion publique, n'eſt ni Homme ni Femme, ou qu'il eſt tous les deux à la fois, on ne lui permet d'aller ni avec les Hommes ni avec les Femmes. C'eſt dans le ſecret de la priſon la plus étroite, & réduit à la plus affreuſe ſolitude, qu'il dévore ſa douleur.

MOYENS.

L'Accuſé demande à être renvoyé de l'accuſation intentée contre lui, & cette accuſation le ſuppoſe Profanateur du *Sacre-*

crement de mariage. Il faut donc établir, pour la juſtification de l'Accuſé, qu'il ne s'eſt point rendu coupable de cette Profanation.

Pour remplir ce point de vûe, nous examinerons d'abord quel eſt, dans la phyſique, l'état de l'accuſé.

2°. Dans le droit, nous verrons ce que c'eſt que la Profanation du *Sacrement* de mariage.

3°. Dans le fait, nous démontrerons qu'il n'y a point ici de Profanation à reprocher à l'Accuſé.

Chacun de ces objets demande une diſcuſſion ſéparée.

PREMIER OBJET.

Etat de l'Accuſé.

Cet objet éxige des détails que nous craindrions d'entreprendre, ſi la recherche de la vérité & l'amour de la juſtice n'ennobliſſoient tous les ſujets que l'on traite.

Le Créateur a impoſé des Loix à la Nature pour la production de l'*Eſpéce humaine*. Mais des ſucs plus ou moins abondans, une impulſion plus ou moins prompte, une fermentation plus ou moins active, dérangent quelque-fois l'ordre *économique* des productions, & préſentent, à l'œil curieux de l'obſervateur, différens *Phénomènes*.

Un HERMAPHRODITE eſt peut-être le plus intéreſſant de tous. Dans ces tems reculés où la Philoſophie étoit encore en ſon berceau, on les enviſageoit comme des Monſtres ; & ſous les Conſuls de l'ancienne ROME, un HERMAPHRODITE étoit jetté dans la Mer, ou abandonné dans une Iſle déſerte, ainſi que nous l'atteſte *Pline* le Naturaliſte. *Natur. Hiſtor. 7, cap.* 3.

Sous les Empereurs, l'Humanité s'étendit avec les conquêtes, les préjugés s'évanouirent, & les Loix devinrent plus ſages. Un HERMAPHRODITE fut regardé comme une production extraordinaire, mais il ne parut pas mériter d'être retranché du rang des Citoyens ; les Légiſlateurs voulurent qu'on s'attachât à diſtinguer le ſéxe dominant chez lui, afin de lui aſſigner la place qui lui étoit propre dans la ſociété. *Quæritur* HERMAPHRODITUM *cui comparamus, & magis puto ejus ſexûs eſtimandum qui in eo prævalet. L.* 10, *ad dig. de ſtatu hominum.*

La Loi régloit leur ſort, mais la Philoſophie chercha à les définir. Combien de ſyſtêmes, ouvrages de l'erreur, n'a-t-on pas vu paroître ſur cette matière?

Les Sectateurs ſuperſtitieux de l'Aſtrologie judiciaire crurent pouvoir trouver dans les *Aſtres* la cauſe de ce *Phénomène* ; ſuivant eux, la réunion de VENUS & de MERCURE dans le ſeptième ſigne du *Zodiaque*, en conjonction avec MARS, devoit faire naître un HERMAPHRODITE : *Si* MARS *his conciliatur con-*

conjunctione aut aſpectu, facit HERMAPHRODITOS. JOANNES GARCÆUS, *cap.* 16. *de frigidio, &c.*

La raiſon ſe récria bientôt contre des opinions auſſi chimériques ; des obſervateurs voulurent porter le flambeau de la Phyſique juſque dans les entrailles d'une Mère, éxaminer la formation du *Fœtus* & ſes accroiſſemens, interroger la Nature & lui demander raiſon de ſes caprices ; ils crurent appercevoir dans le mêlange des liqueurs productives de l'Homme & de la Femme, & dans les accidens arrivés à ce mêlange, la cauſe du *Phénomène* ; combien d'Auteurs ont écrit ſur cette matière, avec leſquels nous craindrions de nous égarer (a) !

Mais depuis a paru le ſyſtême des *Ovaires*, qui ſuppoſe le genre éxiſtant chez la Femme avant que d'être fécondé par l'Homme, & qui ſembloit expliquer les opérations de la Nature par des voies plus ſimples & plus générales ; ce ſyſtême a détruit tous les raiſonnemens fondés ſur le mêlange des deux fluides, ſans donner une explication plus ſaine de la production dont on cherchoit à connoître le principe.

Quant à nous, nous ne pouvons qu'être ſurpris des efforts de l'eſprit humain, qui lutte ſans ceſſe contre ſa propre impuiſſance ; il eſt des ſecrets qu'il ne nous appartient pas de découvrir.

(a) V. AVERROES, liv. 4, *de generat. anim.* ALBERT LE GRAND, liv. 18, *de Animal.*

Le

Le génie qui s'élance dans l'infini, qui meſure l'étendue des *Cieux*, qui calcule les révolutions périodiques de ces globes roulans dans l'immenſité de l'eſpace, qui, d'après des régles certaines, prédit leurs différens rapports pour des ſiécles à venir, eſt honteux de ſon inſuffiſance lorſqu'il s'arrête un inſtant près de lui même, & qu'il veut pénétrer la cauſe de ſon éxiſtence.

Abandonnons donc la cauſe pour nous attacher aux effets; & ſans chercher à connoître par quelle raiſon un HERMAPHRODITE éxiſte, voyons ce qu'il eſt en effet.

On en peut diſtinguer de trois ſortes.

La première eſt celle de ces productions étonnantes, qui réuniſſent les facultés des deux ſéxes avec un égal avantage, qui peuvent engendrer hors d'eux comme dans eux, qui peuvent être au gré de leur caprice tantôt Femmes, tantôt Hommes: tel fut, ſi l'on en croit les obſervations du Médecin SCHENCK, cet INDIVIDU qui étoit marié à un Homme, qui eut de lui pluſieurs Enfans, tant mâles que femelles, & qui pendant ſon mariage uſoit de familiarités avec ſes ſervantes & les rendoit fécondes. *Viro nupſerat cui filios aliquot & filiis peperat, nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare ſolebat.*

La ſeconde eſpéce eſt beaucoup plus commune, en ſuppoſant que l'éxiſtence de la première ſoit bien avérée, c'eſt celle des HERMAPHRODITES qui ont un ſéxe prédominant avec

avec toutes les facultés qui lui ſont propres. D'après cette définition, il eſt aiſé de voir qu'il y a des HERMAPHRODITES mâles comme des HERMAPHRODITES femelles. L'HERMAPHRODITES mâle ſera celui qui aura les organes du ſéxe maſculin dans leur perfection, & les organes du ſéxe féminin imparfaits, c'eſt-à-dire, qui pourra engendrer comme Homme & non pas comme Femme. L'HERMAPHRODITE femelle ſera au contraire celui qui pourra engendrer comme Femme & non pas comme Homme. C'eſt de cette eſpéce dont parle le Légiſlateur Romain, lorſqu'il dit : *Magis puto cujus ſexûs eſtimandum qui in eo prævalet.* Les Auteurs nous en fourniſſent pluſieurs éxemples que nous croyons inutile de citer ici (a).

A l'égard de la troiſiéme eſpéce, elle ſe rencontre dans ceux qui ont quelque choſe de la conformation appartenante à l'un & l'autre ſéxe, & qui ne ſont puiſſans ni dans l'un ni dans l'autre, comme ſi la Nature en s'égarant, au lieu d'employer à la formation éxacte d'un ſéxe la portion de fluide diſtinée à cet uſage, l'avoit employée à en former deux, & laiſſoit l'un & l'autre imparfaits par le défaut de conſiſtance & de matière. Telle fut cette Femme *Ethiopienne*, qui ne pouvoit agir utilement, ni permettre . . . . *Erat Æthiopiſſa mulier, hæc neque pati utiliter poterat, nam uterque ſexus imperfectus ei contigerat.*

Dans laquelle de ces claſſes rangerons-nous maintenant

(a) V. GRAAF, MERBROOK, BARTOLIN.

l'INDI-

l'INDIVIDU dont il s'agit ici ? Si nous en croyons le Procès-verbal de visite des Médecins & des Chirurgiens de LYON, ce que l'Accusé à répondu aux questions du Juge & aux nôtres, & ce que sa Femme, entendue en déposition, a déclaré de ses facultés, nous le mettons dans la troisiéme classe, en observant néanmoins que chez lui l'attrait de la concupiscence se fait sentir seulement dans les organes qui appartiennent à la *Masculinité*, sans faire la plus légère sensation dans ceux qui appartiennent au sexe féminin.

Il est donc important ici de le faire connoître dans le détail ; mais comme cette déscription peut tomber entre les mains de Personnes dont nous craindrions d'alarmer la pudeur, nous croyons par délicatesse devoir nous servir d'une langue moins familière.

Intrà Pudendi *labia suprà* Meatum *urinarium, carnosa quædam moles inspicitur speciem* virilis Membri *præ se ferens, sese arrigens cum delectatione in conspectu Feminæ, & firma stans in* Coitu ; *crassitudine digiti cùm arrecta est & extensa, longitudine quinque transversorum digitorum quantitate : in Summitate* Mentulæ *vel* Membri *virilis apparet* Glans *cum* Præputio, *sed non est* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti potest. Infrà* Mentulam *& in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli* Testiculorum *ad instar ; exiguum autem est* Vulvæ *orificium penè digitum admittens, nec per hanc* Menstrua *fluunt, nec ullâ sensatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Quoique

Quoique, d'après ce détail, l'HERMAPHRODITE dont il s'agit ici, ſoit conſtitué de manière à être indifférent pour les Hommes, & que tous ſes déſirs, ainſi que ſes facultés, le portent du côté de la Femme ; cette faculté néanmoins eſt imparfaite, & la Nature, dans l'un & l'autre ſéxe, lui a refuſé le pouvoir de ſe reproduire.

Ajoutons que tout ſon enſemble paroît être un mêlange des deux ſéxes dans la même imperfection. L'Accuſé n'a point de *Barbe*, mais il a les *Jambes* velues, & pluſieurs autres parties du *Corps*, qui ne ſont point telles ordinairement chez les Femmes.

Il a de la *Gorge* plus qu'un Homme n'en a communément ; mais elle n'eſt point délicate & ſenſible aux coups, comme celles des Femmes : il en a fait l'expérience devant nous.

Ses *Mammelons*, ſi l'on conſulte leur groſſeur, appartiennent au ſéxe féminin ; mais on n'y voit point ce cercle d'un rouge obſcur au milieu duquel ils ſe trouvent placés chez les Femmes.

Sa *Voix* n'eſt, à proprement parler, ni celle d'une Femme, ni celle d'un Homme ; c'eſt celle d'un Enfant mâle qui arrive à l'Adoleſcence, & qui dans un eſpéce d'enrouement rend des ſons tantôt grâves, tantôt aigus.

Tel eſt l'HERMAPHRODITE qu'il étoit d'abord important de faire connoître, pour mieux aſſûrer ſa juſtification.

On l'accuſe d'avoir profané le *Sacrement* de mariage. Il ne l'a pas profané, s'il étoit de bonne foi : c'eſt le ſecond objet que nous nous étions propoſé de démontrer.

SECOND OBJET.

Point de Profanation, *ſi l'Accuſé étoit dans la bonne foi.*

Nous nous occupons uniquement ici d'un point de Droit ſur lequel nous ne prévoyons pas de difficulté ſérieuſe.

Pour remplir notre objet avec éxactitude, il faut voir d'abord ce que c'eſt que profaner le *Sacrement* de mariage, & nous verrons enſuite ſi l'on peut dire que celui qui le contracte dans la Bonne foi, en ſoit Profanateur.

Profaner le *Sacrement* de mariage, c'eſt en abuſer : on peut en abuſer de trois manières, ou parce qu'on n'eſt pas libre, ou parce qu'on n'eſt pas capable, ou parce qu'on uſe mal de ſa capacité.

Nous diſons d'abord qu'on abuſe du *Sacrement* de mariage, quand on le contracte ſans avoir la liberté de le faire.

Le Mariage chez les Peuples ſauvages, eſt une union ſujette au caprice, & dont les liens peuvent être auſſi facilement

ment détruits que formés. Chez pluſieurs Peuples policés, mais qui ne jouiſſent pas du précieux avantage d'être éclairés par les lumières de la Foi, c'eſt un contrat civil qui peut-être réſolu dans les cas prévus par les Loix. Chez une Nation Chrétienne & Catholique, il eſt contrat Civil & *Sacrement* tout enſemble, écrit dans le Ciel & ſur la Terre; c'eſt le ſymbole de l'union de JESUS CHRIST avec l'Egliſe : il eſt indiſſoluble, individuel, & le lien formé par le mariage ne peut être rompu que par la mort.

Une conſéquence naturelle réſulte de ces principes : c'eſt que parmi nous, les Hommes ou les Femmes qui ſont mariés, ne peuvent pas contracter valablement un ſecond mariage du vivant de leurs Femmes ou de leurs Maris : s'ils le font avec la pleine certitude que leur chaîne ſubſiſte, ils abuſent du *Sacrement*, & méritent des peines.

Nous avons dit, en ſecond lieu, qu'on pouvoit abuſer du *Sacrement* par le défaut de capacité. Le Mariage eſt établi pour donner des citoyens à la Patrie & des habitants à l'Univers; il faut donc, pour le contracter valablement, être capable de remplir ſon objet. Le défaut de capacité peut avoir deux cauſes différentes; celle qui naît de la frigidité, de l'inertie de l'Homme, ou celle qui naît d'un vice d'organiſation, ſoit dans l'Homme, ſoit dans la Femme : ainſi quiconque ſe croit inhabile à remplir le vœu du mariage, doit s'abſtenir d'un engagement dont la ſainteté ſeroit par lui profanée.

Enfin on peut encore abuſer du *Sacrement* & de l'état du mariage, en uſant mal de ſa capacité. L'attrait du plaiſir rapproche deux époux, & de leur union doit réſulter un nouvel être ; la Nature ſur cette union a preſcrit des régles, & l'inſtinct ſeul ſuffit pour nous mettre en état de les ſuivre. Si ces régles ſont violées, ſi l'un des deux Epoux ou tous les deux à-la-fois préfèrent le plaiſir au devoir, quand ils peuvent réunir l'un & l'autre ; s'ils uſent des organes de la volupté d'une manière contraire à leur deſtination, c'eſt un tort envers la Patrie, qui leur demande des Citoyens ; c'eſt un larcin qu'ils font à la Nature, c'eſt un crime aux yeux de ſon Auteur.

Dans cette dernière eſpéce il n'y a point d'excuſe, & les Epoux ne ſçauroient dire qu'ils ſont de bonne foi.

Mais il n'en eſt pas de même des deux précédentes.

Celui qui croit être libre au moment où il contracte, & qui ne l'eſt pas, ne profane point le *Sacrement* ; ſon erreur peut avoir une cauſe légitime. Un volcan qui renverſe une Ville ou qui l'engloutit, un champ de bataille couvert de morts, un vaiſſeau abymé dans la profondeur des Mers, voilà des cauſes propres à juſtifier l'erreur. Si le Mari habitoit la Ville engloutie, s'il étoit dans les troupes qui ont ſoutenu le choc du combat, ou dans le Vaiſſeau qui a péri dans l'onde, & que, depuis un tems conſidérable, ſon Epouſe n'en ait point eu de nouvelles, elle aura des raiſons ſuffiſantes

ſantes pour le croire mort, elle pourra contracter un engagement nouveau. Cet Epoux vient-il par la ſuite à reparoître, le ſecond mariage ſera déclaré nul; mais la Femme n'aura pas profané le *Sacrement*, parce qu'elle étoit dans la bonne foi.

A pari, ſi un Homme ſe croit capable de remplir le vœu du mariage; ſi la Nature, quelque fois ſujette à des caprices, ne lui a pas fait éprouver cette langueur, cette frigidité, cette inertie perpétuelle que l'on nomme *impuiſſance abſolue*, il peut ſe croire digne du *Sacrement* qu'il deſire; & quand bien même après le mariage il ſe trouveroit inhabile, il n'eſt point Profanateur; on ne peut le punir comme tel, ſa bonne foi le juſtifie.

Enfin, pour rentrer dans notre eſpéce, ſi un INDIVIDU tel quel conçoit un violent Amour pour une Fille, éprouve à ſon approche des ſenſations vives, avec un développement d'organes qui ne ſe rencontre point dans les Femmes; s'il eſt froid & tranquille auprès des Hommes; ſi ces organes développés lui préſentent les attributs de la *Maſculinité*; ſi dans l'uſage antérieur qu'il en a pu faire, elles ont produit la même ſenſation chez la Femme, alors cet INDIVIDU, qui n'eſt point obligé d'être naturaliſte, aura raiſon, ſans doute, de ſe croire appellé au mariage en qualité d'Homme; & quand une expérience plus longue & des lumières plus ſûres viendront après ſon mariage lui faire connoître quelque vice d'organiſation dans ſa perſonne, on ne pourra pas dire

dire, ſans doute, qu'il ait profané le *Sacrement*, parce que lorſqu'il l'a contracté ſes intentions étoient pures, & ſa bonne foi non équivoque.

En un mot la Profanation eſt un crime; point de crime ſans la volonté de le commettre; point de volonté de le commettre, ſi celui qui épouſe eſt dans la bonne foi.

Mais pouvons nous dire que l'Accuſé fut dans la bonne foi au tems de ſon mariage? C'eſt le point de fait qui nous reſte maintenant à diſcuter.

TROISIEME OBJET.

Bonne foi de l'Accuſé.

Il faut commencer par partir d'un point fixe; c'eſt que la mauvaiſe foi ne ſe préſume pas, que la Juſtice ſuppoſe toujours l'innocence, & que pour condamner il faut avoir contre l'Accuſé des preuves de conviction.

Or ici point de preuve de mauvaiſe foi contre l'Accuſé; au contraire, ſa bonne foi réſulte du concours de pluſieurs circonſtances, les unes priſes dans le Phyſique, & les autres dans le Moral.

Dans le Phyſique, en voici le développement.

1°. De tous les attributs de la *Maſculinité*, il n'en manque qu'un ſeul à l'Accuſé, ainſi qu'on le peut voir par le détail

détail que nous avons donné ci deſſus ; attribut qui éxiſte moins dans l'organiſation extérieure, que dans le jeu des reſſorts internes, propres à l'expulſion du fluide, ſans lequel toutes les autres parties ne peuvent ſervir à la *Propagation*. L'Accuſé n'étoit rien moins que Philoſophe, il ne connoiſſoit ſon état que par l'impulſion de la Nature ; & la Nature, en lui faiſant ſentir des beſoins, ne lui découvroit pas tous ſes ſecrets. Quoiqu'il fut, lors de ſon mariage, âgé de vingt-huit années, l'éxpérience de la débauche ne l'avoit point éclairé ; né dans la pauvreté, élévé & nourri chez ſon Père, ſes momens étoient remplis le plus ſouvent par un travail néceſſaire ; ſes Mœurs étoient ſimples & ſon Eſprit borné.

2°. Ce qui aux yeux de l'Accuſé caractériſoit ſon ſéxe de manière à ne lui point laiſſer de doute, c'eſt cette indifférence qu'il avoit pour les Hommes, cette ardeur dont il ſe ſentoit embrâſé près des Femmes, le développement qu'il éprouvoit en leur préſence & dans le déſir de leurs careſſes. La partie d'organiſation qui chez lui appartient à la Femme, éxiſtoit là, comme par un oubli de la Nature ; il n'avoit point éprouvé ces tems périodiques qui annoncent qu'une jeune Fille devient propre à la fécondité ; il n'auroit pu penſer à ſe marier comme Femme, tout lui faiſoit croire au contraire qu'il étoit en état de ſe choiſir une compagne en qualité d'Homme.

3°. Il n'a point voulu tromper celle qu'il a aſſociée à ſon ſort

ſort ; ſon amour, qu'elle partageoit, lui avoit donné des droits ſur elle avant qu'il eut le titre d'époux : elle ſçavoit ce qu'il étoit, elle n'en déſiroit pas d'avantage : elle étoit, ſans doute, dans la même erreur que lui. Cette erreur, ſi l'on en croit ſa dépoſition, a continué pendant trois ans après ſon mariage ; & le récit qu'elle fait des careſſes de ſon Epoux, ne ſert qu'à juſtifier leur illuſion.

L'Accuſé étoit donc dans la bonne foi au tems de ſon mariage.

Mais nous avons annoncé des preuves d'un autre genre.

A quatorze ans ANNE GRANDJEAN a pris des Habits d'Homme, & quitté ceux de Fille qu'il avoit portés juſqu'alors. Cette métarmorphoſe s'eſt faite ſous les yeux même de ſon Père, dans ſa maiſon, & d'après l'avis du Confeſſeur. Le Pere d'ANNE GRANDJEAN croyoit donc que le véritable ſéxe de ſon Enfant étoit le ſéxe maſculin : toute la Ville de GRENOBLE le croyoit auſſi. Telle étoit l'opinion des Magiſtrats de Police de cette Ville, qui n'auroient pas ſouffert ce changement d'habits, s'ils euſſent penſé qu'il y eut eu traveſtiſſement. ANNE GRANDJEAN regardé comme Garçon par tout le monde, n'étoit plus employé qu'aux ouvrages qui appartiennent au ſéxe maſculin, & la force de ſon tempérament les lui rendoit faciles.

Il

Il y a plus : ANNE GRANDJEAN, peu de tems après ſon mariage, prie ſon Père de vouloir bien le mettre hors de ſa puiſſance, ce Père y conſent dans l'acte fait devant le Magiſtrat, il le nomme ſon Fils ; il lui donne le nom de JEAN-BAPTISTE, comme pour rectifier l'erreur qui s'étoit gliſſée dans l'acte baptiſtaire. ANNE GRANDJEAN reçoit la plénitude des droits du Citoyen, en qualité d'Homme & de Mari ; le Juge ratifie tous ſes pouvoirs du ſceau de ſon autorité.

Ainſi l'erreur de GRANDJEAN étoit une erreur commune à tout le monde ; ſi elle eſt criminelle, il faudroit donc s'en prendre à tous : car c'eſt cette erreur publique qui a affermi la confiance de l'Accuſé. Diſons mieux, c'eſt elle aujourd'hui qui le juſtifie ; la Nature ſeule eſt en défaut dans cette affaire, & comment pouvoir rendre l'Accuſé garant des torts de la Nature ?

Aujourd'hui que ſes yeux ſont ouverts ſur ſon ſort, n'eſt-il pas aſſez-malheureux de ſe connoître, ſans que le bras de la Juſtice s'appeſſantiſſe encore ſur lui ? INDIVIDU jetté comme au hazard ſur la Terre, condamné à vivre dans la ſolitude au milieu même de la ſociété ; étranger en quelque ſorte à l'un & à l'autre ſéxe, puiſqu'il eſt imparfait dans tous les deux ; ne pouvant déſormais avoir ni compagnon ni compagne de ſon ſort ; chargé ſeul du poids de la vie & de ſon infortune, comment le premier Juge a-t-il pu le traiter avec autant de rigueur ; le mettre au rang des infâmes,

lui dont les mœurs ont toujours été pures & la conduite honnête ; l'exposer au mépris du Public, attaché à un pilori avec l'indice de la profanation ; lui dont la bonne-foi & l'innocence se trouvent ici justifiées à chaque pas ; le bannir enfin de son pays comme un Citoyen dangereux, lui dont Personne ne s'est jamais plaint, & qui n'a démérité vis-à-vis de qui que ce soit ?

Ce Jugement rapproché du tems où les Romains, encore barbares, jettoient les HERMAPHRODITES dans la Mer, eut été plus facile à justifier ; mais nous sommes gouvernés par des Loix fondées sur l'Humanité & la Justice. L'Accusé réclame leur secours, dans un Tribunal souverain qui en est le dépositaire ; il attend avec impatience l'Arrêt qui le déchargera de l'opprobre, & qui lui rendra la liberté.

Monsieur DE GLATIGNY, *Rapporteur.*

Me. VERMEIL, *Avocat.*

NOTA. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Tournelle du PARLEMENT de PARIS, le 10 *Janvier* 1765, Monsieur le Procureur Général a été reçu Appellant comme d'abus de la célébration du mariage d'ANNE GRANDJEAN, & ce mariage a été déclaré abusif ; la Sentence de la *Sénéchaussée* de LYON, sur l'accusation en profanation de *Sacrement*, a été infirmée, & l'Accusé a été mis hors de Cour ; il lui a néanmoins été enjoint de prendre les Habits de Femme ; avec défenses de hanter FRANÇOISE LAMBERT, & autre Personnes du même sexe.

RE-

REFLEXIONS D'UN ANONYME, SUR LES HERMAPHRODITES, RELATIVEMENT A ANNE GRAND-JEAN,

Qualifiée telle dans un Mémoire de M^e. VERMEIL, *Avocat au* Parlement de PARIS.

Qu'eſt-ce qu'un HERMAPHRODITE *? en exiſta-t-il jamais ?*

LE Mémoire que Mr. VERMEIL, Avocat au *Parlement* de PARIS vient de donner en faveur d'ANNE GRANDJEAN, connue ſous le nom JEAN-BAPTISTE, regardée comme HERMAPHRODITE, incapable de ſe reproduire dans aucun ſéxe, nous détermine à traiter cette queſtion ſingulière.

On trouve dans l'ouvrage de ce Juriſconſulte célébre toute la délicateſſe des bons Ecrivains de ce ſiécle, & la mâle éloquence du Barreau ; nous lui devons cet hommage, & nous faiſons gloire de le lui rendre : cependant qu'il nous ſoit permis de faire obſerver les erreurs où l'ont jetté des rapports ou tronqués ou pas aſſez-éxacts. Il falloit juſtifier ſa Partie, & une viſite trop détaillée auroit peut-être rendu la défenſe de ſa cauſe plus difficile.

Quand nos recherches ne perſuaderoient pas les eſprits prévenus ; quand nous ne parviendrions qu'à jetter quelque

lumière ſur une matière qui intéreſſe l'*Humanité* en général, & l'état des particuliers, que quelques vices de conformation rend difficile à décider, nous nous eſtimerions heureux, à l'imitation de Mr. LOUIS, & pleinement récompenſés de notre travail. Ce Chirurgien habile, ce ſçavant ſi eſtimé n'a enviſagé que le bien public dans ſes deux Mémoires, le premier ſur la manière de diſtinguer le *Suicide* d'avec l'*Aſſaſſinat*, & le ſecond ſur les *Accouchemens* tardifs.

Sans nous flatter de l'égaler, ne nous eſt-il pas permis, comme à lui, de mettre ſous les yeux des Juges, des régles qui puiſſent fixer leurs déciſions dans ces circonſtances extraordinaires ?

L'antiquité Grecque & Romaine, ſi célebre dans preſque tous les Arts, fit peu de progrès dans la Phyſique. La Médecine, ſi recommandable dans les mains d'HIPPOCRATE & de GALIEN, ſe borna dans la plûpart de leurs ſucceſſeurs à une ſimple ſpéculation. L'Anatomie n'avoit pas encore porté un œil curieux dans tous les replis du *Corps* humain ; la circulation du *Sang* étoit inconnue ; l'on croyoit encore aux influences des *Aſtres* ; une infinité de Monſtres ſe multiplioient dans l'imagination prévenue de nos Pères ; des bruits populaires étoient inſérés dans les faſtes du tems, & conſacrés comme des vérités par le défaut de bons Critiques.

Quelque INDIVIDU profita d'une irrégularité naturelle pour

pour abuſer de la crédulité générale, & autoriſer ſon libertinage. C'en fut aſſez pour fournir aux Poëtes l'idée d'un ETRE mâle & femelle capable d'engendrer en lui & hors de lui ; il fut déïfié ſous le nom d'HERMAPHRODITE. Bientôt l'impoſſibilité d'en démontrer l'éxiſtence en produiſit un grand nombre ; cette qualité fut prodiguée à des Hommes & à des Femmes dont le ſéxe prédominant étoit, pour ainſi dire, confondu dans quelques marques du ſéxe différent. On crut ſans éxamen, parce que l'on aimoit à croire les choſes qui tenoient du prodige. Il étoit reſervé aux derniers ſiécles de perfectionner les connoiſſances humaines ; la Chirurgie, cette partie eſſentielle de l'art de guérir, n'a voulu croire que ce qu'elle a vu & éxaminé ; les prodiges ont diſparu ; & les HERMAPHRODITES doivent être relégués dans les Métamorphoſes d'OVIDE, & dans les autres tiſſus de Fables qui leur ont donné le jour. C'eſt ce que nous ne craignons pas d'entreprendre, malgré le préjugé univerſel ; & pour y parvenir, nous diviſerons en quatre claſſes les INDIVIDUS déſignés communément ſous le nom d'HERMAPHRODITES, & nous les éxaminerons ſéparément.

La première, & la ſeule à qui cette qualité convienne eſſentiellement, eſt compoſée de ceux que l'on ſuppoſe réunir parfaitement & diſtinctement les deux ſéxes, avec la faculté de ſe reproduire au dedans & hors d'eux.

La ſeconde eſt de ceux à qui l'on a cru voir les parties

de

de la génération de l'Homme prédominantes, & quelque choſe de celles de la Femme.

La troiſiéme, & la plus nombreuſe, embraſſe les Femmes qui paroiſſent avoir quelque choſe des parties de l'Homme.

Enfin la quatriéme eſt compoſée de ces ETRES infortunés que décrit avec éloquence Mr. VERMEIL, qui n'occupent aucun rang dans la ſociété, qui ſont privés des douceurs des deux ſéxes, & de l'eſpérance de donner des Citoyens à l'Etat.

PREMIERE CLASSE.

La ſource ténébreuſe des HERMAPHRODITES de la premiére claſſe auroit du élever des doutes ſur la poſſibilité d'un pareil ETRE ; & la Médecine, qui, pour lors, n'étoit point ſéparée de la Chirurgie, devoit en éxaminer de près la réalité, avant que les Légiſlateurs euſſent ſtatué ſur l'état des HERMAPHRODITES ; cependant les premières loix Romaines, ſi ſages dans la plûpart de leurs principes, les condamnèrent à périr en voyant le jour, comme des Monſtres dont la naiſſance annonçoit des malheurs prochains. Enſuite on les rejetta de la ſociété, on les bannit dans les déſerts. Dans des tems moins barbares, on leur rendit une place parmi les Citoyens, à condition qu'ils feroient choix d'un ſéxe, ſans pouvoir uſer de l'autre. Ces loix, & l'arrêt

l'arrêt du Parlement de PARIS rapporté dans le Dictionnaire de TREVOUX, qui condamne au feu un HERMAPHRODITE accusé d'avoir usé des deux sexes, peuvent être regardés comme des monumens de ces siécles, où les préjugés avoient enseveli la raison, mais non pas comme des preuves de la réalité des HERMAPHRODITES. L'Histoire & les Naturalistes ne nous en fournissent aucune sur laquelle on puisse asseoir un jugement solide; aucun Médecin ne dit affirmativement en avoir vu & reconnu. Mr. LOSSHAGON, dans une Dissertation rapportée dans les Nouvelles Littéraires de la Mer *Baltique*, 1704, page 105, dit bien qu'on a vu deux HERMAPHRODITES mariés ensemble qui ont eu des Enfans l'un de l'autre. Mr. SCHENCH, Médecin ANGLOIS, cité par Mr. VERMEIL, rapporte qu'un HERMAPHRODITE marié à un Homme eut de lui plusieurs Enfans; & que pendant son mariage il eut des habitudes avec ses servantes, & les rendit fécondes.

Mais ces Auteurs ne rapportent point ces faits comme les ayant vus; ce ne sont que des allégations fondées sur des oui-dire; & l'Auteur du Dictionnaire de Médecine, au mot HERMAPHRODITE, ne craint pas de s'expliquer en ces termes : " Comme je regarde toutes les histoires qu'on " fait des HERMAPHRODITES comme autant de Fables, " j'observerai seulement ici que je n'ai trouvé dans toutes les " Personnes qu'on me donnoit pour telles, autre chose " qu'un *Clitoris* d'une grosseur & d'une longueur éxorbi-

" tantes,

" tantes, les *Lévres* des Parties *naturelles* prodigieuſement " gonflées, & rien qui tînt de l'Homme.

Il n'eſt pas douteux que tous les Médecins & Chirurgiens de l'EUROPE conſultés ſur cet objet ne rendiſſent un pareil témoignage. On peut donc aſſurer qu'il ne fut jamais d'HERMAPHRODITES, & que la Nature en produiſant un Monſtre n'a pu perfectionner toutes ces parties au point de lui accorder une double faculté reproductive. *Natura ludit, ſed non facit ſaltus.*

SECONDE CLASSE.

Nous avons placé dans la ſeconde claſſe des INDIVIDUS regardés comme HERMAPHRODITES, ceux dont les Parties *génitales* de l'Homme étoient ſaillantes & capables d'engendrer comme Homme, avec quelques apparences du ſéxe féminin. Cette eſpéce eſt extrêmement rare, on en trouve cependant ; j'ai vu un Garçon de douze à treize ans qui avoit la *Verge* dans ſon état naturel, ſans aucune apparence de *Teſticules* ; ils étoient ſans doute reſtés dans le *Ventre* : le *Scrotum* formoit un enfoncement d'un pouce de profondeur, ſemblable à la grande *Fente* chez les Femmes, & l'intérieur de cet enfoncement étoit d'un rouge pâle. Pour aſſeoir un jugement certain ſur ce jeune Homme, il auroit fallu attendre qu'il eut atteint 18 ans ; la Nature auroit alors pu s'annoncer d'une manière qui auroit fixé ſon état. C'eſt ſon développement tardif qui a trompé ſouvent des Mères ſur le

le ſéxe de leurs Enfans, & a donné lieu aux contes abſurdes rapportés par de graves Auteurs, que des Filles avoient été changées en Hommes. PLINE, entre autres, raconte l. 7, ch. 4, que de ſon tems deux Filles avoient été changées en Hommes à l'âge de puberté. FULGOSE dit que CHARLOTTE & FRANÇOISE, deux Filles de LOUIS GUERNAT, avoient changé de ſéxe à l'âge de 15 ans, leurs parties *viriles* n'ayant paru qu'alors. PLINE ni FULGOSE ne nomment aucun témoin oculaire de ces changemens ; ils ne les ont rapportés que ſur la voix publique : & il eſt à préſumer que GUERNAT, que quelque intérêt particulier avoit obligé de cacher le ſéxe de ſes Enfans, ſe trouva dans la néceſſité de le leur rendre, parce que leur *Voix* devint forte & maſculine, & que la *Barbe* commençoit à leur croître.

Des Mâles ont été regardés comme Filles à leur naiſſance, parce que les parties de la *Génération* ſe ſont trouvées renfermées dans l'*Abdomen*, & n'en ſont ſorties, à l'âge de puberté, que par des moyens phyſiques, c'eſt-à-dire, par quelque effort violent, ou par la chaleur du *Sang*, éxcitée par une paſſion impétueuſe. Nous en trouvons des éxemples dans pluſieurs Auteurs. AMBROISE PARE, ch. 7, l. 25, rapporte d'après AMATUS LUSITANUS, qu'en un Bourg de PORTUGAL, il ſurvint un *Membre* viril à une Fille nommée MARIE PATEÇA, dans le tems où elle attendoit ſes fleurs. On lui donna un habit d'Homme, & ſon nom fut changé en EMANUEL. Il voyagea aux INDES, & ſe maria à ſon retour. Il n'eut jamais de *Barbe*. L'Auteur ne dit pas s'il eut des

Enfans. Suivant le même PARE, un Enfant de 14 ans, regardé comme Fille, carreſſant une ſervante avec qui elle étoit couchée, ſentit tout-à-coup ſes Parties *génitales* de l'Homme ſe développer. Ses Parens lui firent auſſi changer de nom & d'habit.

Il parle enfin d'un jeune Homme qui avoit paſſé pour Fille juſqu'à l'âge de 15 ans: on la nommoit MARIE GARNIER. Pourſuivant un jour ſes Pourceaux, qui entroient dans un champ de bled, elle ſauta avec effort un foſſé; les parties de l'Homme, qui juſques alors avoient été cachées, ſe montrèrent, ſans qu'elle éprouvât de douleur. Elle fut reconnue pour Homme, par avis de Médecins & Chirurgiens, & nommée GERMAIN. PARE dit l'avoir vu, qu'il étoit de moyenne taille, bien ramaſſé, & qu'il portoit une *Barbe* fort-épaiſſe.

Ces prétendus changemens ne trouvent plus de crédules admirateurs; on ne peut regarder comme HERMAPHRODITES ceux qui les ont éprouvés, puiſqu'ils ont fait des actes de *virilité*, & que les reſtes des apparences de leur ancien ſéxe n'offrent rien aux Lecteurs qui en annonce la perfection. Il eſt à préſumer qu'aprés l'éruption de la *Verge* & des *Teſticules*, l'ouverture qui avoit occaſioné l'erreur a été fermée, ou que, s'il en eſt reſté des traces, elles n'avoient aucune communication avec l'intérieur du *Corps*. C'eſt de cette ouverture dont les ſoi-diſans HERMAPHRODITES ont pu abuſer pour en impoſer à l'ignorance, & ſe faire regarder comme des ETRES merveilleux.

TROI-

TROISIEME CLASSE.

Nous avons placé dans la troiſiéme claſſe les INDIVIDUS qui peuvent engendrer comme Femmes, avec quelque apparence du ſéxe maſculin. C'eſt inconteſtablement la plus nombreuſe ; mais on oſe ſoutenir que dans tous ceux qui ont été éxaminés par Gens de l'Art, on n'a reconnu aucunes traces des parties de l'Homme, & que la cauſe de l'erreur n'eſt que l'étendue & la groſſeur plus ou moins grande du *Clitoris*, que quelques Auteurs ont appellé *Verge* féminine. Une deſcription anatomique de ce *Corps*, commun à toutes les Femmes, jettera ſur cet article des lumières capables de déſabuſer les eſprits les plus prévenus.

En écartant les deux grandes *Lévres* des Parties *naturelles*, on apperçoit au deſſous de leur union ſupérieure une petite éminence conique, qu'on appelle le *Gland* du *Clitoris*, & qui eſt environnée d'un repli de la *Peau* continu aux *Nymphes*; on nomme ce repli *Prépuce* du *Clitoris*. Ce *Prépuce* couvre le *Gland* du *Clitoris*, comme dans l'Homme le *Prépuce* couvre le *Gland* de la *Verge* ; & il eſt de même garni intérieurement de petits grains *glanduleux* qui filtrent une liqueur *mucilagineuſe*, qui aroſe ſans ceſſe cette partie, & l'empêche de s'enflammer par le frottement.

Voilà tout ce que l'on peut voir du *Clitoris* ſans diſſection ; mais quand on enléve, avec art, la *Peau* qui fait l'union ſupérieure des grandes *Lévres*, on voit qu'elles couvrent un

Corps *cylindrique*, qui eſt un *Verge* imperforée ; ce Corps, qui eſt le *Clitoris*, eſt ſpongieux & membraneux, placé au devant de l'arcade des *Os Pubis*, dans le même endroit que la *Verge* occupe chez les Hommes. On le diviſe en *Corps*, & en branches ; le *Corps* n'excede guère en longueur l'eſpace de huit à dix lignes, & la groſſeur eſt moindre que l'extrémité du petit *Doigt*. Voilà la longueur & groſſeur la plus ordinaire ; mais il ſe rencontre des Femmes chez qui on trouve des *Clitoris* auſſi gros & auſſi long que la *Verge* chez les Hommes, comme nous le dirons dans la ſuite.

Les branches ou les racines du *Clitoris* ſont au nombre de deux, une à droite, & l'autre à gauche. Elles ſont deux ou trois fois plus longues que le Corps du *Clitoris*, & attachées au bord de la petite branche des os *Iſchion*, à toutes celles des *Os Pubis*, & ſe réuniſſent au deſſous de la *ſymphiſe*, pour former le Corps du *Clitoris*, qui ſe trouve compoſé de même que la *Verge* de deux *Corps* caverneux adoſſés & adhérens l'un à l'autre ; de manière que la cloiſon qui eſt entre deux n'eſt point une cloiſon diſtincte, mais la Membrane *aponévrotique* de chaque colonne, adoſſée l'une à l'autre de la même manière qu'on l'obſerve chez les Hommes.

L'extrémité du *Clitoris* ſe nomme le *Gland*, comme nous l'avons dit, quoiqu'il diffère conſidérablement de celui des Hommes ; ici ce n'eſt que l'extrémité de chaque Corps

caver-

caverneux, qui diminue de groſſeur, & forme une pointe un peu recourbée comme le bec d'un Oiſeau. C'eſt à cette pointe que la *Peau* du *Prépuce* eſt attachée, ſans être aucunement percée ; de ſorte que le *Gland* du *Clitoris* ne ſe trouve point à découvert comme celui de l'Homme ; & il n'en avoit pas beſoin, attendu qu'il n'eſt pourvu d'aucune ouverture, & qu'il n'eſt formé que par l'extrémité des deux Corps *caverneux*, ſans qu'il y ait une troiſiéme colonne, c'eſt-à-dire l'*Uréthre*, qui entre dans la compoſition du *Gland* de la *Verge* chez les Hommes.

Le tronc du *Clitoris* eſt ſoutenu par un *Ligament* ſuſpenſoire proportionné, qui eſt attaché à la *ſymphiſe* des *Os Pubis* : il ne s'enfonce point dans les Corps *caverneux* ; mais, en s'épanouiſſant ſur eux, il leur forme une gaîne très-forte, à-peu-près comme dans l'autre ſéxe.

Voici comme le célébre Mr. MORGAGNI décrit ce *Ligament*. " Il y a auſſi dans les Femmes un *Ligament*, dont " GRAAF a parlé le premier, que l'on peut comparer à celui " des Hommes, eu égard à ſon rapport & à ſon uſage, parce " qu'il va pareillement des mêmes endroits gagner le Corps " du *Clitoris* : & outre cela, j'ai obſervé qu'il alloit juſqu'à " l'angle ſupérieur des grandes *Lévres*, auſſi-bien que juſ- " qu'aux Parties qui en ſont les plus proches.

Quoique le *Clitoris* ſoit auſſi peu conſidérable, il a néanmoins quatre *Muſcles* : deux de chaque côté. Les premiers ſe nomment *érecteurs* ou *iſchio-caverneux* : ils ont la même fonc-

fonction & la même situation que ceux de la *Verge*, mais ils sont de moindre volume : ils naissent, un de chaque côté, de la *Tubérosité* des *Os Ischion*, & se répandent sur les branches du *Clitoris* qu'ils embrassent.

Les seconds ne sçauroient être comparés à aucun de ceux de l'Homme. On les nomme les *constricteurs* du *Vagin*, toujours par rapport à leur usage. Ceux-ci ont leur attache la plus fixe de chaque côté des Corps *caverneux* par un trousseau de *Fibres* assez-minces, qui s'épanouissent & descendent sur la partie externe du grand conduit jusqu'au Muscle *Sphincter* de l'*Anus*, où ces Muscles, les *constricteurs* & le *Sphincter*, se joignent & se confondent. Par cette situation ils peuvent en se contractant dans les approches conjugales resserrer l'orifice du grand conduit, non pas assez pour empêcher l'intromission du *Penis*, mais seulement pour le comprimer, & rendre les attouchemens plus sensibles : ainsi ils méritent à juste titre le nom de *constricteurs* du grand conduit de l'*Uterus*. Ils sont encore destinés à rapprocher le *Gland* du *Clitoris* vers l'ouverture du grand conduit, où cette Partie peut être chatouillée agréablement dans les approches conjugales.

Le *Clitoris* a de même que le *Penis* des vaisseaux *sanguins*. Les *Artères* lui viennent de chaque côté des *Hypogastriques*, par une couple de rameaux que l'on nomme aussi Artères *honteuses*. Les *Veines* forment sur le *Dos* & sur le *Gland* du *Cli-*

Clitoris un rézeau *cellulaire*, qui paſſe ſous l'arcade des Os *Pubis*. pour ſe rendre dans les Veines *hypogaſtriques*.

Outre ces *Artères*, REGN. DE GRAAF a encore obſervé de ſemblables *Vaiſſeaux*, qui des *Hémorrhoïdales* viennent au *Clitoris*, auquel ils ſe communiquent, en entrant dans ſa ſubſtance par de petits rameaux.

Enfin le *Clitoris*, tire ſes *Nerfs* de la ſeconde & de la troiſiéme paire des *Nerfs ſacrés*, & par leur moyen communique avec le *Pléxus méſentérique* inférieur, & avec les grands *Nerfs ſympathiques*.

Il eſt bon d'obſerver que la partie repliée de la *Peau*, que nous avons nommée le *Prépuce* du *Clitoris*, s'alonge au deſſous du *Gland*, & produit deux *crêtes*, une de chaque côté, qui, deſcendant en groſſiſſant juſque ſur le milieu de la *Vulve*, ſe terminent près de la grande ouverture de l'*Uterus*. On a donné à ces deux *avances* le nom de *Nymphes*, parce qu'elles préſident à la ſortie des eaux. Ces Parties ne doivent point être regardées comme des ſimples productions de la *Peau*; elles renferment une ſubſtance ſpongieuſe, qui communique avec le Corps du *Clitoris*. D'ailleurs ſi l'on fait attention que ces deux petites *Lévres* ou *Nymphes* prennent leur naiſſance au *Prépuce* du *Clitoris*, ou plutôt qu'elles en ſont la continuité, on verra qu'elles ſervent de frein au *Gland* du *Clitoris*. Outre le *Filet* que forment ces deux petites *Lévres*, il y a encore une autre petite bride qui arrête le

Pré-

Prépuce du *Clitoris* au *Gland* que l'on appelle le *Frein* du *Clitoris*; & par conſéquent le *Clitoris* entrant en érection, ne peut pas avoir la même direction du *Penis*; il doit de néceſſité ſe porter dans un ſens contraire, c'eſt-à-dire, de haut en bas, ſans qu'il puiſſe ſe relever dans ſon action, au lieu que le *Penis* a ſa direction de bas en haut.

D'après ce détail il eſt aiſé de concevoir quel eſt l'uſage du *Clitoris*. Il eſt évident qu'étant compoſé de la même façon que le *Penis* chez l'Homme, il doit de même entrer en érection, & cela par le même méchaniſme, c'eſt-à-dire par l'influ du *Sang* & des Eſprits *animaux* dans le Corps du *Clitoris* & particuliérement dans les *Muſcles érecteurs*; effet produit par l'attouchement, ou par l'effort de l'imagination: mais, comme je l'ai dit, le *Clitoris* ainſi tendu doit ſe porter de néceſſité de haut en bas. Pendant ce tems d'*Erection* les Eſprits *animaux* communiquent au *Gland* du *Clitoris* un ſentiment très-vif, & lui procurent dans l'action un chatouillement très-agréable: de là vient que BAUHIN l'appelle *fureur d'amour*; & COLOMBUS, qui prétend avoir découvert cette Partie, & d'autres Auteurs, *douceurs d'amours*. Il paroît que cette ſenſation voluptueuſe doit principalement ſe paſſer ſur le *Prépuce* du *Clitoris*, parce qu'il eſt le ſeul immédiatement expoſé à l'attouchement.

Cet état de tenſion & d'érection ne dure qu'autant que la contraction des *Muſcles érecteurs* ſubſiſte; & celle-ci diminue avec la cauſe qui l'avoit fait naître: alors les *Veines* n'é-

n'étant plus comprimées, reprennent leurs fonctions ordinaires ; elles abſorbent, pour ainſi dire, le *Sang* retenu & extravaſé dans les cellules du *Clitoris*, & le portent dans le torrent de la circulation.

La néceſſité & l'uſage de cet organe du plaiſir chez les Femmes une fois reconnus, il ne ſera pas difficile de prouver que c'eſt l'étendue démeſurée de cette Partie qui a pu la faire prendre, par des Hommes à préjugés, pour un Membre *viril* ; & que la débauche a déterminé bien des Femmes à en abuſer, pour tromper d'autres Femmes peu inſtruites, ou pour ſe joindre à celles qui partageoient leurs plaiſirs avec connoiſſance de cauſe.

Ces infâmes, que les anciens ont nommées *Tribades*, & quelques modernes *Confricatrices*, recherchent avec plus d'avidité la compagnie des Femmes que celle des Hommes. Il ne faut pas s'en étonner ; la ſenſation voluptueuſe étant excitée par le frottement du *Gland* du *Clitoris*, elles préfèrent de s'en ſervir avec d'autres Femmes, à être approchées par des Hommes, parce qu'elles éprouvent plus de plaiſir, & ne courent pas les riſques de l'enfantement.

L'Hiſtoire eſt remplie d'exemples de cette eſpéce. CÆLIUS AURELIANUS, ſuivant RIOLAN, l. 2, page 437, rapporte que SAPHUS la Devinereſſe avoit cinq Femmes dont elle abuſoit à la façon des Hommes. Il les nomme AMYTHONE, TOLESPPA, MEGARAT, ATHYS & CYDUE.

LEON l'Africain, dans le 3e. livre de ſes voyages, rapporte une infinité de traits de cette nature. On en trouve dans PAPON, liv. 22, tit. 7, art. 2; dans AMATUS LUSITANUS, centurie 7, curat. 18. MARTIAL en fait le ſujet de l'épigrame 91e. du liv. 1er. & de la 66e. du 7e. liv. PLEMPIUS rapporte qu'une certaine Femme nommée HELEINE abuſoit de cette partie à la manière des Hommes, & qu'elle ſéduiſoit ainſi de jeunes Filles. BARTHOLIN, en ſon hiſt. anatom. cent. 3, hiſt. 59, fait mention d'un trait que je crois unique: il dit que le *Clitoris* d'une Courtiſanne Vénitienne devint oſſeux pour en avoir fait un abus trop fréquent.

C'eſt enfin de ces Femmes dont parle St. PAUL dans l'Epître aux ROMAINS, ch. 1er. v. 26: *Les Femmes parmi eux*, dit-il, *ont changé l'uſage qui eſt ſelon la Nature en un autre qui eſt contre la Nature.* Pourquoi donc ſuppoſer dans ces Femmes lubriques un prétendu partage de ſéxe, & rejetter ſur les premières impreſſions de la Nature envers leur propre ſéxe, leur penchant à une débauche auſſi criminelle; Ce ſeroit excuſer le crime affreux de ces Hommes, opprobres de l'humanité, qui rejettent une alliance naturelle pour aſſouvir leur brutalité avec d'autres Hommes. Dira-t-on qu'ils n'éprouvent que de la froideur auprés des Femmes, & qu'un inſtinct de plaiſir dont ils ignorent la cauſe, les rapproche malgré eux de leur ſéxe? Malheur à celui que ce raiſonnement pourroit perſuader!

Mais

Mais toutes les Femmes à qui le *Penis* eſt prolongé outre meſure n'en abuſent pas ; il en eſt qui en ſont ſouvent ſi fort incommodées dans l'union conjugale, qu'on a été obligé d'en faire l'amputation. Cette opération eſt ſimple & ſans danger. Les ETHIOPIENS & la plûpart des ORIENTAUX ſont dans l'uſage de la faire faire à leurs Femmes, ou de brûler cette partie, que la chaleur du climat fait croître étonnamment à meſure qu'elles avancent en âge : ils qualifient cette opération de *Circonciſion*.

Il ne paroît donc pas douteux que ces prétendus HERMAPHRODITES femelles ſont des Femmes très-bien conſtituées, au volume près du *Penis* : tous les Auteurs ſe réuniſſent pour l'affirmation de cette vérité.

DIMERBROECH dit avoir vu, à MONTFORD, une Femme mariée à un Sergent, dont le *Clitoris*, qui ne commença à croître qu'après qu'elle eut fait trois ou quatre Enfans, devint de la longueur & de la groſſeur commune de la *Verge* d'un Homme.

Il dit avoir éxaminé, auprès d'ANGERS, une Femme âgée de 28 ans qui paſſoit pour HERMAPHRODITE, & qui montroit ſes Parties *génitales* pour de l'argent. Elle avoit de la *Barbe* comme un Homme, & portoit cependant les habits de ſon ſéxe. Son *Clitoris* étoit de la longueur du *Doigt* du milieu, & de la groſſeur du *Penis*, ayant ſon *Gland*, ſon *Frein*, & ſon *Prépuce*, comme dans l'Homme, excepté que

le *Gland* n'étoit pas percé : d'ailleurs le conduit de l'*Urine*, le grand conduit de l'*Uterus*, &c. tout étoit éxactement comme chez les Femmes bien conſtituées.

Le même Auteur dit encore avoir vu à UTRECH, en en 1668, une ANGLOISE âgée de 22 ans, que l'on regardoit auſſi comme HERMAPHRODITE. Son *Clitoris* étoit de la longueur de la moitié du petit *Doigt* ; il reſſembloit au *Penis*, mais n'avoit point d'ouverture : l'aſſemblage des *Nymphes* lui formoit un *Prépuce* par le moyen duquel le *Gland* ſe couvroit & ſe découvroit à moitié, comme chez les Hommes. Elle avoit ſes Maladies *périodiques* tous les mois ; ſes *Mammelles* étoient d'une groſſeur médiocre, ſa *Poitrine* & ſes *Cuiſſes* un peu velues. Elle avoit la *Voix* forte, des cheveux crêpés, & un peu de *Barbe* aux environs de la *Bouche*. Cette Femme avoit cinq à ſix ans lorſque ce *Clitoris* commença à paroître.

Après ces éxemples, DIMERBROECH remarque que ces ſoi-diſans HERMAPHRODITES ne participent pas des deux ſéxes, mais qu'ils ſont de véritables Femmes, dont les Parties *génitales* ſont mal conformées. Rien de plus favorable à notre ſyſtême que cette réflexion. Il eſt encore appuyé par le ſentiment de Mr. LAURES, Docteur en Médecine & Doyen des Chirurgiens de LYON : ſon nom fait ſon éloge. Il m'a dit avoir vu en cette Ville une jeune Fille entièremeut ſemblable à cette ANGLOISE, & dont le *Clitoris* étoit beaucoup plus conſidérable.

Par

Par celui de M. HOIN, Chirurgien de DIJON, dans ſa Diſſertation ſur l'HERMAPHRODITE DROUART, quoique la deſcription générale qu'il fait de toute ſa Perſonne ne ſoit pas en tout conforme à celle que nous donnerons enſuite d'ANNE GRANDJEAN, il eſt parfaitement d'accord ſur la forme du *Baſſin*. A l'égard des Parties *naturelles*, on croit voir, dit Mr. HOIN, la *Verge* pendante d'un mâle plus groſſe que longue, ſituée au lieu ordinaire, entourée d'une touffe très-épaiſſe de poils, & recouverte des *Tégumens* communs. Le *Gland*, bien conformé en apparence, n'eſt pas percé; on ne voit au dehors ni *Bourſes*, ni *Teſticules*; on ſent même, en appuyant le *Doigt* de chaque côté ſur les branches des *Os Pubis*, au deſſous des *Anneaux* des *Muſcles* obliques, que DROUART n'eſt point dans le cas de quelques Hommes dont les *Teſticules* reſtent dans la capacité du *Bas ventre*. Si cette *Verge* imparfaite n'eſt qu'un vice de conformation d'une Partie propre aux Femmes, elle a plus de reſſemblance avec celle d'un Homme, tant par rapport à ſon volume & à ſes enveloppes qu'avec le petit *Corps*, le *Clitoris*, dont elle tient la place.

Lorſqu'on la ſouléve & qu'on la porte un peu de côté, on apperçoit le *Type* extérieur du ſéxe féminin, dont les *Ailes* ou *Lévres* bordées de *Poil* ſont fermées & ſaillantes. Ces *Ailes* embraſſent la fauſſe *Verge*, & lui livrent paſſage. La commiſſure ſe termine par une foſſette *naviculaire* au *Périnée*, qui a près de deux pouces de longueur; elle eſt ſurmontée d'une petite maſſe graiſſeuſe, qu'il ſeroit difficile de ne pas recon-

reconnoître pour le mont de VENUS. Les *Nymphes* ſont fort-minces & fort-étroites. Le Canal de l'*Uréthre* & l'ouverture *vaginale* ſont au deſſous. Cette dernière eſt étroite, & reſſerrée à ſon entrée par un large pli cutané, &c.

Enfin Mr. HOIN conclut que, ſuppoſé que le vœu de la Nature appellât jamais DROUART à s'unir à un autre INDIVIDU, il ne hazarde rien en aſſurant que la Partie *maſculine* ſeroit abſolument impropre à la *Génération*, quand même on la mettroit dans le cas de prendre une autre direction que celle qu'elle reçoit du double *Frein* qui la bride, & lui donne une courbure nuiſible, en coupant ce double *Frein*; mais qu'il n'en ſeroit pas de même de la ſection qu'il penſe que l'on pourroit faire ſans riſque à l'endroit de la foſſe *naviculaire* : qu'il ne conſeilleroit cependant ce débridement qu'autant que la vie célibataire ſeroit trop incommode à DROUART, & qu'animé du déſir de contribuer à la propagation de l'eſpéce humaine, il eſpéreroit de devenir Mère; qualité qu'il ne voit rien qui puiſſe l'empêcher d'acquérir phyſiquement, après qu'il auroit ſouffert l'opération propoſée.

PLATERRUS, en ſes obſervations, page 526, dit avoir vu une Femme dont le *Clitoris* égaloit en longueur & en groſſeur le *Col* d'une oie.

RIOLAN, l. 2, page 437, a trouvé pluſieurs fois des *Clitoris* de la longueur & groſſeur du petit *Doigt*.

VE-

VENETE assure en avoir aussi trouvé de cette espéce.

Le Sieur PERONNET, Chirurgien à LYON, certifie la même chose.

SCHENCH, l. 4, de ses observations, parle d'une Femme dont le *Clitoris*, de la longueur du petit *Doigt*, entroit en érection à la moindre pensée lascive.

REGNIER DE GRAAF a vu une Fille qui dès sa naissance avoit le *Clitoris* si fort-ressemblant à la *Verge* de l'Homme, que la sage-Femme qui accoucha la Mère, & les Personnes qui étoient présentes, la jugèrent être un GARÇON, & la firent baptiser comme tel. Mais cette erreur fut découverte aprés la mort de l'Enfant, par la dissection éxacte qui fut faite de son *Cadâvre*.

COLUMBUS dit avoir éxaminé avec une attention scrupuleuse les Parties *naturelles* internes de plusieurs Filles dont le *Clitoris* étoit plus long & plus gros qu'à l'ordinaire, sans y avoir rien trouvé d'essentiel qui différât des *Parties* des Femmes bien constituées. Il ajoute qu'elles souffroient tous les mois l'écoulement de leurs *Régles*.

En 1757 une Fille âgée d'environ 30 ans, dont le *Clitoris* gros comme le *Pouce* s'étendoit ou moins de la longueur de cinq travers de *Doigts* au moindre chatouillement, courut tous les ampithéâtres de MONTPELLIER, & s'y fit voir pour de

de l'argent à tous les Eléves en Médecine & en Chirurgie. Elle étoit d'ailleurs bien conformée, & avoit ſes Maladies *périodiques*.

Enfin j'ai diſſéqué en 1761 à l'ampithéâtre de l'Hôpital général de la Charité, dont j'étois alors Chirurgien Major, une Fille de 12 ans qui avoit deux *Clitoris*, deux *Glands*, & un ſeul *Prépuce*: je développai ces Parties avec attention ; & les ayant injectées, j'obſervai que du côté droit du Corps *caverneux* du *Clitoris* s'élevoit une colonne dont l'intérieur étoit ſpongieux, bien diſtincte & bien ſéparée, qui ſe portoit vers le Corps du *Clitoris*, & l'égaloit en groſſeur & en longueur. Ils n'étoient l'un & l'autre que d'une longueur ordinaire : d'ailleurs toutes les Parties de la *Génération* extérieures & intérieures étoient dans l'état ordinaire.

Tant d'obſervations ſi unanimement conſtatées doivent ſans doute être regardées comme un Corps de preuves inconteſtables, que quelques irrégularités de la Nature dans une des *Parties* diſtinctives du ſéxe n'en changent point l'eſpéce, & encore moins les inclinations de l'INDIVIDU en qui cette conformation vicieuſe ſe rencontre. Il eſt au contraire très-probable que la perverſité humaine qui a porté la corruption dans tous les ETRES, depuis les Villes juſques dans les Campagnes, tourne ces prétendues inclinations du côté qu'elles peuvent ſe ſatisfaire plus aiſément & avec moins de riſques.

Que les Amateurs de l'extraordinaire ne cherchent donc

plus des ETRES imaginaires capables de remplir les fonctions des deux ſéxes ; ils n'ont éxiſté que dans l'eſprit des ſimples, & dans des tems où la crédulité publique étoit miſe à contribution par les Fourbes les moins adroits.

QUATRIEME CLASSE.

La quatriéme eſpéce renferme ceux qui ont un ſéxe prédominant, mais dont les Parties de la *Génération* ſont ſi mal conformées, qu'ils ne peuvent engendrer dans eux ni hors d'eux. Pour le bien du Genre humain, il éxiſte peu de ces ETRES infortunés ; cependant il s'en trouve. J'ai vu à LYON, dant le courant du mois d'*Octobre* 1761, un HERMITE nommé TEISSON, âgé d'environ 35 ans. Sa *Taille* étoit moyenne, ſes *Cheveux* & ſa *Barbe* noirs ; au lieu des Parties *naturelles*, il avoit ſur le *Penil* une *Tumeur* ovale de la groſſeur d'un œuf de *Poule*, dont la Partie extérieure étoit tendue & rouge : aux deux côtés inférieurs de cette *Tumeur* étoit une petite ouverture inſenſible d'où l'*Urine* tomboit goutte à goutte ; ſous la *Tumeur* étoit une ouverture tranſverſale d'environ un pouce, d'où ſortoit une eſpéce de *Verge* dont les Corps *caverneux* & le *Gland* étoient applatis & découverts ; cette *Verge* étoit imperforée, & s'étendoit d'un pouce & demi, &c.

On s'arrêtera ici ; cette deſcription, communiquée par Mr. COLOMB, Lieutenant du premier Chirurgien du ROI à LYON, & Membre de l'Académie des Sciences & Arts

de la même Ville, au Sieur DUFIEU, étant inſérée dans ſon traité de Phyſiologie, les Curieux pourront l'y conſulter.

Il eſt aiſé de ſentir que cet INDIVIDU monſtrueux ne peut ni engendrer ni concevoir ; & conſéquemment il n'en eſt point qui reſſemble moins à l'HERMAPHRODITE, qui doit réunir cette double faculté.

C'eſt cependant dans cette dernière Claſſe que Mr. VERMEIL a placé ANNE GRANDJEAN, fondé, dit-il, ſur le Procès-verbal de viſite des Médecins & Chirurgiens de LYON, ſur ſes réponſes aux queſtions du Juge & aux ſiennes, & ſur celles de ſa Femme.

On ne ſait s'il a puiſé dans cette piéce & dans ces réponſes la deſcription Latine qu'il a faite dans ſon Mémoire, de la GRANDJEAN ; mais il eſt certain qu'elle différe eſſentiellement des termes du verbal de viſite dont il s'agit. Pour mettre à même d'en juger, on rapportera mot à mot & la deſcription de Mr. VERMEIL, & le Rapport dont on a traduit à ſon éxemple l'endroit qui renferme des expreſſions qui pourroient bleſſer la délicateſſe.

Copie de la Deſcription de Mr. VERMEIL inſérée dans ſon Mémoire, page 14.

Intra Pudendi Labia *ſuprà meatum urinarium, carnoſa quædam moles inſpicitur ſpeciem* virilis Membri *præ ſe ferens, ſeſe arri-*

arrigens cum delectatione in conſpectu Feminæ, & firma ſtans in Coïtu ; *craſſitudine* Digiti *cùm arrecta eſt & extenſa, longitudine quinque tranverſorum* Digitorum *quantitate : in ſummitate* Mentulæ *vel* Membri virilis *apparet* Glans *cum* Præputio ; *ſed non eſt* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti poteſt. Infra* Mentulam *& in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli,* Teſticulorum *ad inſtar ; exiguum autem eſt* Vulvæ *orificium penè* Digitum *admittens ; nec per hanc* Menſtrua *fluunt, nec ullâ ſenſatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Copie du Rapport des Médecin & Chirurgiens de LYON.

Nous Conſeiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Univerſité de MONTPELLIER, Profeſſeur aggrégé au Collége des Médecins de LYON ; & nous Chirurgiens du ROI députés aux Rapports en Juſtice, Gradués, & Maîtres en Chirurgie de cette Ville, certifions qu'en conſéquence de l'ordonnance ce jourd'hui rendue par Monſieur le Préſident CHARRIER DE LA ROCHE, Lieutenant particulier, faiſant les fonctions de Lieutenant Criminel, comme premier en ordre, ſur les concluſions de Monſieur le Procureur du ROI & à ſa requête, nous nous ſommes tranſportés dans les Priſons Royaux de cette Ville pour conſtater du ſéxe de la nommée ANNE GRANDJEAN. Nous l'étant fait repréſenter & l'ayant attentivement éxaminée, nous remarquons que cette Fille peut avoir environ trente à trente deux ans, qu'elle a les *Cheveux* noirs & longs, les *Sourcils* peu fournis

& bruns, grands *Yeux* gris, le *Nez* bien fait, les *Lévres* un peu groſſes, & vermeilles, la *Bouche* de moyenne grandeur, la *Phyſionomie* unie, la *Taille* d'environ cinq pieds, la *Gorge* aſſez-conſidérable, les *Arréoles d'un rouge pâle*, les bouts de la groſſeur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, *ejus* Ventrem *eſſe planum & depilem*, Acetabulum *grande & ampliſſimum*, *brevia craſſaque* Femora, *apta ex mediocribus lacertis* Crura ; Generationis *Partes prorſus feminini ſexûs, id eſt dictam* ANNAM *habere Montem* Veneris *eminentem ſatis & piloſum*, *magnam* Cavitatem *longitudinalem quàm maximè diſtinctam*, *deſcendentem à parte media & inferiori* Pubis *prope* Anum ; Alas *optimè diſtinctas*, *corpulentiores & piloſas* ; Labia *minima aut* Nymphas *admodum productas*, *quarum à parte initiali geminas eſſe cavitates exiguas*, *alteram à dextra*, *à ſiniſtra alteram* ; *quarum ex media apparere* Clitoridis Præputium, *hîc diſtinctiſſimè tactu ſentire corpus durum pennæ caulis amplitudini æquale*, *quod non aliud eſſe* Clitoride. *Idem hoc eſſe corpus quod dicta* ANNA *dixiſſe nobis creſcere in longitudinem ad feminini acceſſum. Infrà* Nymphas *& introrſum apparere geminas alias adnatas* Carunculas Membranaceas, *quæ ſunt* Vaginæ *hiatûs ſicut capitulum* ; *quarum* Caruncularum *initio ſubjacere* Meatum urinarium, *& proximè infrà* Vaginæ *hiatum qui omni modo eſt in ſtatu naturali*, *utì reperitur in Virgine quàm optimè conſtituta*, *ſive ſpectetur exterior ejus apertura*, *ſive altitudo.*

D'après ce détail nous penſons que ladite GRANDJEAN eſt réellement du ſéxe féminin ; & que ce qui peut la diſtin-

tinguer des autres Femmes, n'eſt autre choſe que ſon *Clitoris*; qui s'alonge outre meſure, comme elle nous l'a dit, mais qui ne peut en aucune manière ſervir à la *Génération*, &c. Voilà ce que nous pouvons dire de plus détaillé, n'ayant trouvé rien autre qui diſtingue ladite GRANDJEAN des autres Femmes. A LYON, ce 13 *Juillet* 1764. *Signés*, BRAC, Docteur en Médecine, FAISSOLE & CHAMPEAUX.

Je pourrois apporter pour preuve de toute l'éxactitude & de la vérité du Procès-verbal ci-deſſus, celui qui fut fait en vertu de l'ordonnance de Mr. L'OFFICIAL, dont voici la teneur.

" Nous Docteur en Médecine de l'Univerſité de MONT-
" PELLIER, Profeſſeur aggrégé au Collége des Médecins
" de LYON, & nous Maître en Chirurgie de la même
" Ville, certifions qu'en conſéquence de l'ordonnance ren-
" due le 21 *Septembre* 1764, par Mr. le Réverend OFFICIAL
" de l'Archevêché & Diocèſe de LYON, ſur la Requête à lui
" préſentée par FRANÇOISE LAMBERT, enſuite des conclu-
" ſions & de la Requête de Mr. le Promoteur Général dudit
" Archevêque & Dioceſe de LYON, nous nous ſommes tranſ-
" portés ce jourd'hui entre quatre & cinq heures de l'après-
" midi, ez Priſons Royaux de St. JOSEPH, pour y procé-
" der à la viſite des Parties *naturelles* du nommé GRAND-
" JEAN, & en dreſſer le rapport; & que ledit GRANDJEAN
" nous ayant été préſenté, il nous a dit ſe nommer JEAN
" ANNE GRANDJEAN, Fils de JEAN-BAPTISTE GRAND-
" JEAN-

" JEAN & de CLAUDINE BOUDIER ; être natif de GRE-
" NOBLE, Paroiſſe St. JOSEPH, & être âgé d'environ 32
" ans. Après l'éxamen fait de ſon *Corps*, & ſpécialement
" de ſes Parties *naturelles*, nous l'avons trouvé ſans *Barbe*,
" ayant les *Mammelles* & les Parties de la *Génération* con-
" formées comme le ſont ordinairement les Femmes, ſans
" aucune apparence de *Virilité* ni d'HERMAPHRODITE.
" Ce que nous affirmons véritable. A LYON, le 21
" *Octobre* 1764. *Signés*, RAST Fils, Médecin, & MA-
" GNIOL.

Je ne puis comprendre comment Mr. VERMEIL a pu extraire du premier Procès-verbal ces mots, *globuli Teſticulorum ad inſtar*, à moins qu'il n'entende par ces mots les deux petites excroiſſances charnues & membraneuſes, *quæ ſunt ſicut capitulum hiatûs Vaginæ*, qu'ont obſervé les Médecins & Chirurgiens de LYON. On n'y trouve point *carnoſa hæc moles ſpeciem virilis Membri præ ſe ferens, ſeſe arrigens*, &c. à moins qu'ils n'entende ce *Corps* dur de la groſſeur d'un tuyau de plume, qui n'eſt autre choſe que le *Clitoris*, & que la GRANDJEAN a déclaré *creſcere in longitudinem in conſpectu Feminæ*. Voilà donc des contradictions bien marquées entre la deſcription & le verbal. Mr. VERMEIL dit l'avoir lu ; comment a-t-il donc pu avancer dans ſon Mémoire, 1°. " que les Médecins & Chirurgiens de LYON,
" après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez
" la GRANDJEAN de maſculin, crurent devoir atteſter que
" ſon ſéxe prédominant étoit celui de Femme ; 2°. que
" d'a-

" d'après le Procès-verbal de visite dont il s'agit, il convient " de mettre la GRANDJEAN dans la classe des HERMAPHRO- " DITES incapables d'engendrer ?" Les termes de ce verbal sont précisément contraires à ces assertions ; il est dit 1°. "que les Parties de la *Génération* sont absolument du " sexe féminin ; 2°. que la GRANDJEAN est réellement du " sexe féminin, & que ce qui peut la distinguer des autres " Femmes n'est autre chose que son *Clitoris* qui s'alonge ou- " tre mesure, mais qui ne peut en aucune manière servir à " la *Génération*."

Nous sommes d'accord sur ce dernier point avec Mr. VERMEIL ; mais nous soutenons que l'étendue de cette Partie n'est point un obstacle à ce que la GRANDJEAN ne puisse se reproduire comme Femme ; & quand elle en seroit un, la facilité de le lever par l'amputation, qui n'entraîne nul danger, ne laisse aucune replique : outre les éxemples que nous avons donnés de cette opération, nous en trouverions une infinité, si la chose n'étoit pas notoire.

Les prétendus *Testicules* placés à l'extrémité des *Nymphes*, ne sont autre chose que deux petites *Nymphes* que l'on peut nommer inférieures, & qu'il n'est pas sans éxemple de rencontrer chez les Femmes. MORGAGNI en rapporte trois adver. IV. animad. XXIII. *In virginum dissectione*, dit-il, *præter* Nymphas *superiores*, *ter vidi in imis* Pudendi *lateribus duas alias parvulas quasi* Nymphas *prætuberare*.

Le

Le hazard a donné lieu à ces obſervations, qui ſe multiplieroient peut-être à l'infini, ſi les Chirurgiens y travailloient.

Ces preuves de *Maſculinité* détruites, on ne trouve plus dans ce prétendu HERMAPHRODITE qu'une Femme des mieux conſtituées dans tous les points. En effet, les Parties de la *Génération* ne ſont pas ſeules la différence de l'Homme & de la Femme ; deſtinés à remplir des devoirs différens, la Nature y a proportionné chaque Partie de leur *Corps*. La deſcription, faite par les Médecins & Chirurgiens de LYON dans leur verbal de viſite de GRANDJEAN, embraſſe tous les rapports ſur leſquels les Juges doivent reconnoître une Femme. Sa *Taille* n'a rien d'extraordinaire ; ſes *Cheveux* ſont bien plantés ; elle a le *Viſage* rond, plein & ſans *Barbe*, le *Col* rond, potelé & garni de *Graiſſe* ; on n'y apperçoit point le nœud de la *Gorge* appellé vulgairement chez les Hommes *Pomme d'Adam* ; les *Clavicules* chez elle ne ſont point ſaillantes ; ſa *Poitrine* eſt plus voûtée, plus égale, & fait mieux la hotte que celle d'un Homme ; ſes *Mammelles* ſont aſſez-conſidérables, les *Bouts* de la groſſeur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, les Arréoles d'un rouge pâle, quoique Mr. VERMEIL diſe le contraire, les *Cuiſſe courtes* & groſſes, les *Genoux* en dedans, la *Jambe* paſſablement fournie, & enfin le *Baſſin* grand & fort évaſé : cette obſervation eſt de la dernière importance pour la diſtinction extérieure des deux ſéxes : la Femme étant deſtinée à porter dans ſes Flancs des Enfans pendant neuf mois, doit

doit être conformée de manière que le *Fœtus* puiſſe s'étendre & s'accroître à ſon aiſe juſqu'à ſa perfection : l'eſpace qu'il occupe, étant inutile chez les Hommes, ne s'y trouve pas, & ſe reconnoît au premier coup d'œil chez la GRAND-JEAN : ſes *Os Pubis* ſont un arc en dehors, qui, donnant plus d'étendue à la grande échancrure antérieure du *Baſſin*, eſt propre à faciliter le paſſage des Enfans.

Cette entière convenance de parties ne peut ſe rencontrer que dans une Femme parfaite ; il ne faut pas être Anatomiſte pour le reconnoître, & pour ſentir la foibleſſe des objections de Mr. VERMEIL.

PREMIERE OBJECTION.

Il dit en premier lieu que les *Mammelles* de la GRAND-JEAN ne ſont pas ſenſibles aux coups.

Qu'il nous ſoit permis de répondre que jamais la ſenſibilité de cette Partie ne fut un attribut du ſéxe féminin. On ne peut la regarder que comme une occaſion d'incommodités plus ou moins grandes, à proportion de la délicateſſe ou de la force du tempérament. Les Femmes les moins ſuſceptibles à cet égard doivent s'en féliciter, mais ne pas pouſſer trop loin les expériences, parce qu'il n'eſt pas poſſible de connoître le degré de violence des coups qui pourroit les détromper ſur leur inſenſibilité.

SECONDE OBJECTION.

Il dit en ſecond lieu que les *Jambes* de la GRANDJEAN ſont garnies de *Poils*.

Cette obſervation eſt encore moins favorable au ſyſtême de Mr. VERMEIL que la première. Elle n'a pas échappé aux Médecins & Chirurgiens de LYON ; mais il eſt ſi commun de trouver des Filles & des Femmes qui ont du *Poil* aux *Jambes*, qu'ils n'ont pas cru devoir en faire mention. On en voit tous les jours qui ont de la *Barbe*, au point d'être obligées de ſe faire raſer. Cette *Barbe* peut leur être ſurvenue par un changement arrivé dans leur tempérament. HIPPOCRATE écrit que PHAETEUSE, Femme de PITHIAS, & LARRISA, Femme de GORRIPPUS, avoient paru être dégénérées en Hommes par la ſuppreſſion de leurs mois, juſques à en prendre la *Voix* & la *Barbe*. J'en connois deux dont les *Bras* & les *Mains* ſont auſſi velues que ceux des Hommes les plus robuſtes. J'en ai vu une dont les *Jambes*, ſont couvertes de *Poils* noirs fort-épais & longs, une autre qui en a une forêt ſur le *Col*, au milieu de la *Poitrine*, & entre les *Mammelles*, qui ſont aſſez-groſſes. Cette qualité n'eſt donc pas réſervée ſeulement aux Hommes, & n'annonce pas un HERMAPHRODITE.

TROI-

TROISIEME OBJECTION.

Mr. VERMEIL ajoute en troiſiéme lieu que la GRANDJEAN n'a jamais eu ſes Maladies *périodiques*.

On répond en premier lieu que la LAMBERT, ci-devant ſa Femme, aſſure que la GRANDJEAN eſt ſujette à cette évacuation; & ſi le verbal de viſite n'en fait pas mention, c'eſt que l'on eſt dans l'uſage ſcrupuleux de ne dire ſimplement que ce que l'on voit; & ſecondement, que quand cela ne ſeroit pas, on n'en pourroit tirer de conſéquence contre notre ſentiment. Beaucoup de Femmes n'ont jamais éprouvé ces Maladies, ou les ont d'abord perdues, ſoit naturellement, ſoit par quelque accident. Un Citoyen de cette Ville a pluſieurs Filles toutes en âge d'être nubiles, & qui n'ont jamais eu l'incommodité de cette évacuation; cependant une d'elles eſt mariée depuis pluſieurs années, & a des Enfans, ſans que ſes *Régles* ſe ſoient montrées.

Les Femmes occupées à des travaux fatiguans n'ont que de très-légers écoulemens; & les plus robuſtes en ſont les plus éxemptes, comme l'a obſervé GALIEN. Ceci s'applique naturellement à la GRANDJEAN, dont le caractère endurci par l'éxercice & les occupations *viriles* aux quelles elle s'eſt adonnée de bonne heure. SENNERT & FOREST rapportent que les Danſeuſes & les Sauteuſes ne ſont pas ſujettes aux *Régles*, comme les autres Femmes. La raiſon en eſt ſimple: toute évacuation capable de diminuer la quan-

tité des humeurs peut tenir lieu du Flux *menſtruel*, par quelque endroit qu'elle ſe faſſe, & qui plus eſt, de quelque humeur qu'elle ſoit formée, ce qui eſt démontré par les Nourrices, qui ne ſont pas réglées tout le tems qu'elles allaitent.

Après tant de témoignages, qui vont à la plus parfaite évidence, qui pourra encore admettre l'HERMAPHRODITE parfait, puiſqu'il répugne à la Nature? Les Parties de la *Génération* de l'Homme prédominantes ſur celles de la Femme n'en forment pas un; celles de la Femme prédominantes ſur celles de l'Homme n'en méritent pas mieux le nom; enfin rien n'approche moins de l'HERMAPHRODITE que ces victimes infortunées qui ſemblent ne tenir à aucun ſéxe.

Dans laquelle de ces Claſſes placerons-nous donc ANNE GRANDJEAN? ne ſera-ce pas dans celles des Femmes dont le ſéxe prédomine ſur les Parties de la *Génération* des Hommes, puiſque toute la défectuoſité de ſa conformation ne ſe trouve que dans le prolongement du *Clitoris*, & que nous pouvons atteſter que, dans tous le reſte, elle eſt parfaitement ſemblable aux Perſonnes de ſon ſéxe, même les mieux conſtituées.

Nous allons plus loin, & nous ſoutenons que ce prolongement exceſſif ne peut l'empêcher de ſe marier avec un Homme, & d'en avoir des Enfans: ſuppoſé même qu'il for-

formât quelque obſtacle, il ſeroit bientôt levé par l'amputation, que nous avons dit pouvoir ſe faire ſans aucun danger.

Il nous paroît donc démontré qu'il n'a jamais éxiſté de véritable HERMAPHRODITE ; & que l'on ne doit regarder que comme un jeu de la Nature les difformités qui ont pu accréditer de pareilles fables.

FIN *du Mémoire anonyme.*

De toutes les eſpéces d'HERMAPHRODITES, ſi l'on me paſſe ce terme générique, la plus commune eſt celle de ces ETRES, dans leſquels l'un ou l'autre ſéxe manqué, & ſouvent tous les deux, donnent lieu à des mépriſes eſſentielles, qui rendent vraiment problématique le vrai caractère du ſujet ſoumis à l'éxamen. La prévention s'emparant des eſprits, jette une voile épais ſur les *Yeux* les plus clair-voyans. Quelque-fois, pour s'attacher trop aux acceſſoires, on néglige le capital. On a vu, p. 314 & ſuivantes, l'aveuglement de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes au ſujet de LE MARCIS ; le ſeul Médecin DUVAL fut capable de ramener, au point de vérité, tous les eſprits occupés de leurs préjugés. On a vu la variété des rapports au ſujet de DROUART. Celui qu'en a donné Mr. HOIN Chirurgien à DIJON, que je n'ai pas eu la ſatisfaction de lire, contient peut-être des particularités, qui pourroient n'avoir pas été obſervées par les autres. Il me paroît ſeulement par l'extrait qu'en donne l'Auteur du Mémoire anonyme imprimé à AVIGNON, que Mr. HOIN n'auroit-

roit trouvé aucune difficulté à en faire une Fille, en fendant la *Fourchette* &c.

Ne ſe ſeroit-on pas fait illuſion auſſi au ſujet de GRANDJEAN. Je ne vois pas, dans les rapports qu'en ont donnés les Experts nommés à LYON, aſſez de détails dans la deſcription du *Clitoris*. Cette partie, dans ſon érection la plus compléte, tend toujours vers le bas: la *Verge* au contraire, dans cet état, s'éléve. Dans DROUART, la *Verge* bien formée, à ſa perforation près, étoit inclinée à cauſe de la ſtructure de ſon *Frein*. Cette circonſtance a été omiſe dans les rapports de LYON au ſujet de GRANDJEAN. On n'y dit pas que le *Clitoris* fut iſolé; perſonne même ne peut le ſuppoſer tel par la lecture de ces Procès verbaux, cependant on aſſure qu'il s'allongeoit aſſez pour pouvoir agir comme une *Verge*,— *hoc eſſe corpus quod dicta* ANNA *dixiſſe nobis creſcere in longitudinem ad femininum acceſſum.* On voit que l'on n'a jugé de l'état de cette Partie que ſur le recit de GRANDJEAN lui même, qui pouvoit bien s'être trompé. La preuve de ſon innocence & de ſon ignorance à cet égard eſt qu'il ne déſigne ni groſſeur ni longueur. Peut-être le rapport des Experts du PARLEMENT de PARIS, qui n'a pas été publié, ou du moins, qui ne m'eſt pas parvenu, répand-il quelque lumière ſur ce point eſſentiel.

Une autre circonſtance qui a encore échappé à l'éxactitude, dans les rapports de LYON, a été la nature de la liqueur que GRANDJEAN devoit vraiſemblablement produire dans les embraſſemens. Celle de DROUART a été vue, éxaminée & trouvée limpide, ſéreuſe & dépourvue des qualités de celle de

de l'Homme, on ne peut pas juger ſi GRANDJEAN en produiſoit ou non. Il eut été néceſſaire de ſçavoir, s'il en rendoit, de quelle conſiſtance elle étoit, & par quel Canal elle venoit.

On s'efforce de le faire regarder comme une Fille; certainement toutes les apparences le déclarent tel, mais la conviction n'en eſt pas compléte, il eut fallu, pour la rendre parfaite, avoir donné une deſcription plus éxacte de la Partie *naturelle* au ſéxe féminin. Je dois ſuppoſer par tout ce que j'en ai lu qu'il y a un orifice qui conduit à la *Matrice*; on en décrit très-bien toutes les marques extérieures dans le rapport ordonné par le Juge de la Sénéchauſſée, un détail plus circonſtancié de l'intérieur du *Vagin* n'eut pas bleſſé d'avantage la pudeur de l'accuſé, elle n'avoit été juſque-là que trop expoſée. On ne donne ni la largeur, ni la profondeur de ce *Vagin*: on ne conſtate pas l'éxiſtence ou la privation d'une *Matrice*: il ne paroît pas que l'on ſe ſoit occupé d'éxaminer ſi, aulieu de cette partie, il n'y avoit pas quelque Corps étranger. Par des recherches plus particulières on eut peut-être trouvé dans ce conduit un *Penis*, qui, ſemblable à celui de LE MARCIS, pouvoit s'être retiré dans ſa conque, ſuivant les paroles expreſſives de Mr. LE CAT. On eut d'abord décidé le Problême. Les premiers Juges euſſent reconnu l'erreur de la Nature; mais ils n'euſſent pas pu en faire un crime à GRANDJEAN. La mutilation de l'orifice du *Vagin* eut pu avec raiſon exciter leur ſévérité, mais ſon intégrité tacitement conſtatée, graces aux bonnes moeurs de l'accuſé, auroit indubitablement fait pencher la balance du côté de la Clémence. Ces ſages Magiſtrats

euſſent

euſſent allégé le poids de l'oppreſſion du malheureux GRANDJEAN, en attendant un jugement déciſif ſur l'abus du SACREMENT que l'on n'eut pas qualifié du crime de *Profanation.*

Il me paroît donc que, quand il eſt queſtion d'éclairer des Juges ſur l'état d'un ſujet, l'attention ne doit pas ſe porter uniquement ſur la conformation ni ſur la ſituation des *Parties.* Le point déciſif en pareil cas eſt, à mon avis, de bien s'aſſurer quelles en ſont les fonctions, de bien étudier la ſenſation à la quelle la Nature porte le ſujet. Celui qui déſire un Homme eſt une Femme; celui qui déſire une Femme eſt un Homme. Si la Nature portoit également un même INDIVIDU à l'une & à l'autre de ces ſenſations avec le pouvoir actif, je le jugerois indubitablement un HERMAPHRODITE parfait, & plus encore s'il avoit en lui la faculté d'engendrer & de concevoir ſur lui-même; Phénomène que j'ai indiqué ſans avoir prétendu le confirmer.

Je finis cette Diſſertation dans le même eſprit que je l'ai commencée. J'ai expoſé les faits que j'ai pu recueillir comme obſervateur. C'eſt au Public à en juger avec liberté ſuivant l'étendue de ſes idées. Dailleurs mon opinion ne ſeroit d'aucun poids. Ainſi je m'arrête.

NE VANUS REDEAT TOTIES LABOR ACTUS IN ORBEM.
OVID Met. lib. XIV.

EX-

Fig. 1.

Fig. 2.

EXPLICATION

DE LA

PLANCHE VI.

FIGURE I.

Priſe de COLUMBUS.

HERMAPHRODITE femelle,

Ainſi nommée parce que le ſéxe féminin domine dans la conſtruction du Corps.

a. La Verge iſolée, mais imperforée.

b. L'orifice de l'Uréthre.

c. L'orifice du Vagin.

FIGURE II.

Priſe du même Auteur.

HERMAPARODITE mâle.

Ainſi nommé parce que le ſéxe maſculin domine dans le reſte du Corps.

a La Verge.

b. Le Scrotum diviſé en deux parties, & formant les deux Lévres de la Vulve.

EXPLICATION

DE LA

PLANCHE VII.

FIGURE I.

Prise de Columbus.

Hermaphrodite femelle parfaite.

Ainsi nommée parce que tout le caractère de la Femme y est observé dans la construction du Corps, & parce que la Verge, très-bien formée, est perforée, & le Vagin libre.

a. La Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Testicules.

FIGURE II.

Prise du même Auteur.

Dans laquelle la corpulence malsculine prédomine.

a. La Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Testicules.

Pl. VII.

Fig. 1.

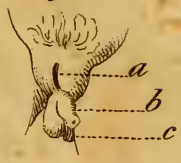

Fig. 2.

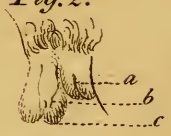

Fig. 1.

Fig. 2.

P. Mazell sculp.

Pl. VIII.

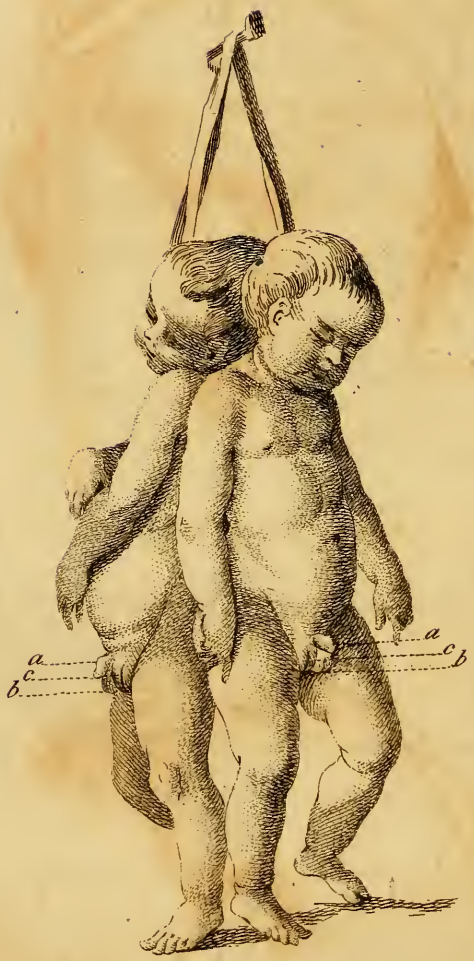

P. Marell sculp.

EXPLICATION

DE LA

PLANCHE VIII.

Figure de deux Jumeaux joints enſemble par le Dos, priſe d'Ambroise Pare.

a, a. Les Verges.

b, b. Les Scrotums.

c, c. Les Vulves.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE IX.

Sujet mal conforme par ſes parties de la Génération, qui ne peut être rapporté à aucune eſpéce d'Hermaphrodite.

Deſſiné par le Docteur Parsons d'après le ſujet-même, qui portoit d'ailleurs tout le caractère du ſéxe féminin.

FIGURE I.

Le Sujet vu de bout

a. Le Clitoris.

b. La Lévre du côté droit contenant une Hernie.

c. La grande Fente.

FIGURE II.

Le Sujet vu couché, les Cuiſſes écartées, & la Vulve ouverte.

a, a. Les Lévres.

b, b. Le Clitoris plus gros & plus long que dans l'état naturel, & adhérent au Pubis.

c, c. L'Orifice du Vagin, & celui de l'Uréthre confondus enſemble.

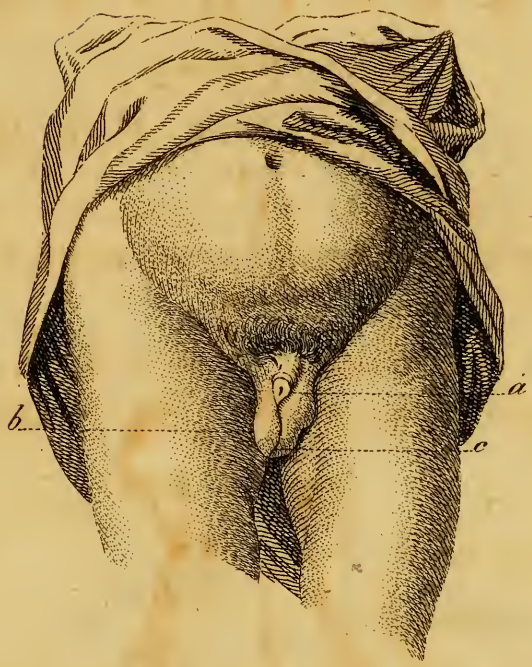
a
b
c

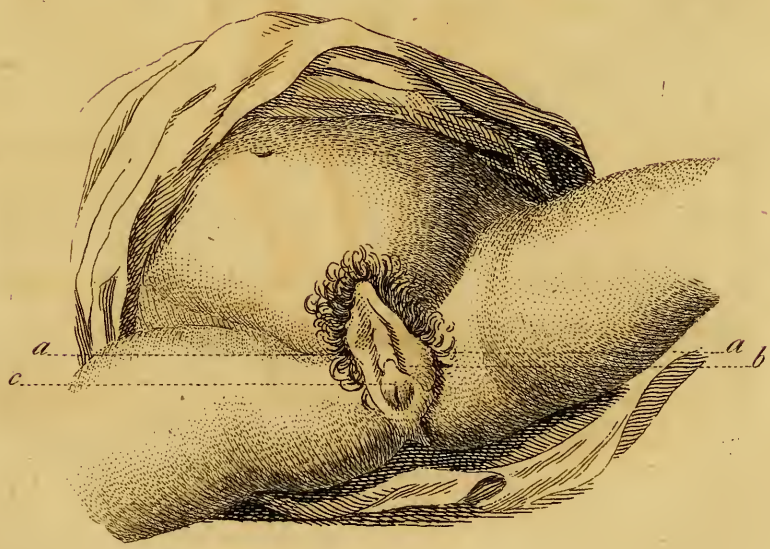
a
c
a
b

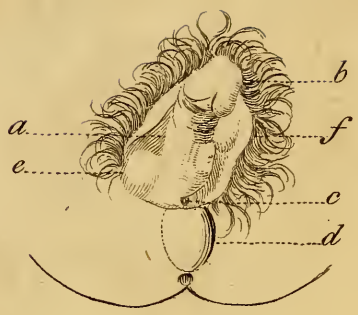
b
a
f
e
c
d

EXPLICATION
DE LA
BLANCHE X.

Deſſinée d'après le Sujet vivant.

a. La Verge non perforée, mais ayant toutes les dimenſions & proportions naturelles. Elle eſt relevée pour en faire voir le deſſous, & le Méat urinaire. Les Lévres, fermées quand les Cuiſſes étoient rapprochées, ne laiſſoient voir que le Gland.

b. Le Gland & la Verge vus par deſſous.

c. Le Meat urinaire.

d. La Tumeur qui ſe formoit au Périnée dans le tems des Régles. Dans tout autre tems le Périnée étoit applati; il n'y avoit point de ligne marquée comme le Raphé dans l'Homme.

e. Le Teſticule droit.

f. Le Teſticule gauche.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE XI.

Elle repréſente les Parties extérieures de la Génération de Michel Anne Drouart.

Les Lettres doublées ſe rapportent aux deux différentes figures.

a, a. La Verge vue par deſſous dans la première figure, vue par deſſus, & de profil dans la ſeconde figure ; & repréſentée dans celle-ci à ſon plus haut dégré d'érection.

b, b. Le Gland.

c, c. Le Prépuce.

d, d. Le Frein, s'élargiſſant à meſure qu'il approche de la racine de la Verge.

e, e. Le Méat urinaire que l'on pouvoit dilater juſqu'à y introduire le bout du petit Doigt.

f. Petit Mamelon charnu placé au bord interne de l'orifice de l'Uréthre.

g, g. Deux plis de la Peau écartés dans la première figure, & rapprochés dans la ſeconde en forme de Lévres.

h. Le Périnée.

i. La Marge de l'Anus.

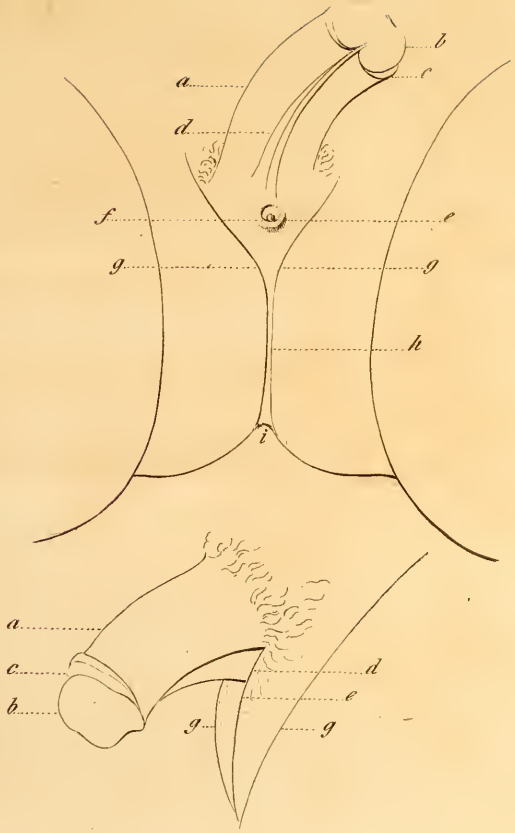

Fig. 1.

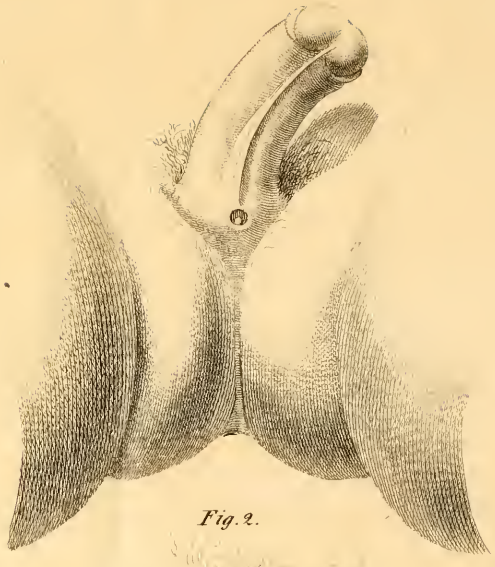

Fig. 2.

LISTE
DES
AUTEURS
à Conſulter ſur les
HERMAPHRODITES

ABBAS Haly.
Academ. Cæſar.
Æginetus Paul.
Ætius.
Affetatus Fortun.
Albertus-Magnus.
Aldrovandus.
Alexander ab Alexandro.
Alexander Clement.
Alphonſius.
Alſaharus.
Anonyme, à Avignon.
Ariſtote.
Athæus.
Averrhoes.
Auguſtin Saint.
Avicena.
Aurelianus Cælius.
Auſonius.
Autus Gellius.
Bauhinus-Gaſp.
Bellegarde Abbé de.
Benedictus Alexand.
Boetius.
Bonaciolus.
Borelli Petr.
Brunus.
Caliphanus *apud* Plin.
Carcellus.
Cardanus.
Carranzoe.
Cat Le.
Chroker.
Cicero.
Cheulius *apud* Skinch.
Columbus Reald.

Co-

Colomb. Chir. à Lyon.
Conſtantin Empereur Romain.
Cope.
Dalechamp.
Deleboë Fancis.
Delreo Mart.
Detrius.
Dictionnaire de l'Acad. Franc.
Dictionnaire d'Anatomie.
Dictionnaire port. de Santé.
Dictionnaire de Trévoux in fol.
Dictionnaire de Trévoux in 4°.
Diemerbroech.
Dionis.
Donatus-Marcellus.
Douglas.
Duval Jacques.
Duverney. Mem. de l'A. R. S.
Encyclopedie Angloiſe.
Encyclopedie Françoiſe.
Ephemerides Germ.
Faber.
Fabricius ab Aquapen.
Faudax Chir. à Namur.
Fax.
Florentinus.
Galienus.
Gallay.
Garcæus Joan.
Gautier.
Glutinus *apud* Skenk.
Graaf.
Guaguinus, ann. Gal.
Gulcottus Martin.
Herodius.
Herodotus.
Hierarchus.
Hoin.
Hyppocrates.
Jacobus-Joan. Nicol.
Julien.
Iſidorus.
Kerckringius Theod.
Kerkermanus.
Kugler Theologus.
Lanfranc.
Langius.
Laurentius Andræas.
Lemni us.
Leon l'Afriquain.
Leonides
Liebaut.
Licetus Fortun.
Linceus Theop. Molit.

Lineus.
Livius.
Loix Romaines.
Losſhagon.
Lucretius.
Luſitanus. Amatus
Linieus. Faber
Majolus.
Manardus,
Mngetus.
Martialis Opera.
Mattheus. Laurent.
Mayer. J. Fred.
Mémoires de l'Acad. R. des Sciences.
Merbrook.
Mercatus.
Mercures de France.
Mercurial.
Merul.
Mertru.
Mery.
Montuus. Hieron.
Morand Pere.
Morand Fils.
Nanutus.
Navarrus.
Nicolas. Joan.
Nillenberg.
Nouvelles litt. de la Mer Balt.
Ovide.
Obſequens. Julius
Palfin.
Parré. Ambr.
Parſons.
Paul. Saint
Permanides.
Petit, Médecin de Namur.
Pigray.
Piveſtus.
Plater.
Plato.
Plempius.
Pline.
Pontas.
Renefort. de
Rhodiginus.
Riolanus..
Rolfincius.
Romulus. Decret de
Rufferus,
Rulandus. Martinus
Sabellus.
Sampſon.
Sanchez.
Saviart.

Savonarolla. Joan. Mich.
Scurrigius. Joan.
Schurrigius. Martinus
Scultetus.
Sennert.
Sheſelden.
Skench.
Soules, dans cette diſſ. ſur les Hermap.
Spon.
Spontanus.
Sue, dans cette diſſ. ſur les Hermap.
Symbalus. Bernardus
Talmud Le.
Tertulien.
Thevenin.
Thomas. Saint
Trallianus.
Tranſactions philoſophiques.
Vanhorme.
Varandæus.
Variolus. Bened.
Venette. Nicol.
Vermeil Avocat.
Virgilius Poeta.
Vives. Ludov.
Weckerus Jac. *apud* Schinch.
Winrichus. Mart.
Wolphius.
Zaborella.
Zacchias. Paul.
Zacutus.

ADDITIONS ET CHANGEMENS

Survenus à cette première partie, pendant que l'ouvrage a été ſous la Preſſe.

Après la note (a) *de la p.* XIII. *liſez.*

Il n'y a point d'Univerſité à LONDRES. Les Médecins y ſont une corporation ſous le Titre de Collége, comme à LYON. Il n'y a que ceux qui ſont Docteurs des Univerſités d'OXFORD, de CAMBRIDGE, ou de DUBLIN qui dirigent le Collége ; on les nomme FELLOWS (*Socii*). Tous les autres, qui ſont en plus grand nombre, ne ſont admis que ſous la qualité de LICENCIES (*Licenciates*) ; ils n'ont d'autre prérogative que celle de conſulter avec les Docteurs *Socii*, mais comme ſubalternes.

Les LICENCIES entreprirent il y a quelques-années de ſecouer le joug de cette ſubordination ; ils prétendirent avoir part aux dignités, & émoulemens du Collége comme aggrégés. Ils firent retentir le Barreau de leurs plaintes, dans le tems que commença leur conteſtation, mais la procédure ceſſa faute d'actes préalables. Leur conſeil détermina qu'ils devoient ſe préſenter, & demander en forme judiciaire l'entrée aux aſſemblées. Ils ſe préſentèrent, ſans ſuccès, le 24 de 7bre de la préſente année 1767. Le 30 du même mois, jour ordinaire pour l'élection des officiers annuels, ils ſe préſentèrent derechef au nombre de 22 ; ils interpellèrent la Compagnie de leur faire ouvrir les portes, & de les admettre à ſes délibérations. Leur demande ne fut point écoutée ; ſur quoi ils prirent un Acte de refus. Le Public toujours avide de nouveautés attend avec impatience les débats que cauſera cette affaire au Tribunal du Banc du ROI dans le cours de cet Hiver.

Page XIII. *après la note* (b) *liſez :*

Mr. ſon fils après avoir fini ſes humanités, & avoir approfondi les vérités de la Phyſique expérimentale, s'eſt adonné entièrement à l'étude des Loix qu'il a préférée à celle de la Médecine. Le Public en gagnant à ce choix perd infiniment du côté le plus intéreſſant. Il n'eſt pas douteux

 qu'avec

qu'avec un eſprit auſſi-cultivé le jeune Mr. NICHOLLS n'eut atteint avec rapidité au dégré le plus éminent de la théorie & de la pratique de cette ſcience, par les inſtructions qu'il eut reçues d'un père dont tout prouve la ſupériorité du génie. Son éloquence dans le diſcours oratoire ; la pureté & la préciſion dans ſes écrits ordinaires ; ſon élocution dans ſes cours publics & privés ; ſa ſimplicité dans la pratique, de la quelle il a ſçu ſecouer le joug des préjuges ordinaires, & ſe ſouſtraire à la tyrannie de la coutume, ſont les rares qualités qui font regretter ſa retraite des affaires qu'il a entièrement abandonnées.

Page XV. *après la note* (a) *de la p. précédente, liſez :*

Depuis que cette feuille a été imprimée, les Chirurgiens reſolurent, par une délibération générale de la Compagnie priſe le 20 du mois d'Août 1766, qu'à l'avenir les officiers de la dite Compagnie choiſiroient tous les ans un de ſes membres pour remplir la place de Profeſſeur, qui ſeroit obligé à donner quinze leçons d'Anatomie ; que les Diſſecteurs & Démonſtrateurs continueroient comme ci-devant à remplir les devoirs des diſſections & demonſtrations, ſuivant l'ordre du catalogue. Ceux-ci ont néanmoins la liberté de refuſer ces emplois, moyennant la ſomme de cinq Guinées aulieu de vingt. Celui qui accepte la charge de Profeſſeur eſt dédomagé de ſes peines par des émolumens caſuels qui ſont prélevés ſur ceux des Chirurgiens qui ſe font recevoir dans la Compagnie, & que l'on nomme en Anglois *approuvés*. Il y en a deux claſſes différentes : la première comprend ceux qui forment proprement la Compagnie. Ils payent le plus haut prix pour leur reception, & ſont inſcrits dans le catalogue : ceux-ci donnent deux Guinées pour le Profeſſeur. Les autres qui compoſent les Chirurgiens de l'Armée & ceux de la marine, qui ne peuvent être employés ſans avoir été examinés par la Compagnie, ne payent que les droits proportionés à leur état, ne jouiſſant d'aucun des priviléges des premiers ; ils ne payent pour le Profeſſeur que la moitié ou le quart des droits, ſçavoir les militaires une Guinée, & les marins une demie Guinée. *Voye la note* (a) *de la page* 653.

TABLES
DES
MATIERES
DE LA
PREMIERE PARTIE.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CETTE
PREMIERE PARTIE.

AVIS aux Relieurs
Avertiſſement en forme de Préface
Motifs qui portent l'Auteur à publier cet ouvrage, p. 1.
Diſpoſition de l'ouvrage, diſtribué en onze Mémoires ſur différentes matières, p. 11. & ſuiv.
Importance de la Chirurgie herniaire ; raiſons pour les quelles elle a été négligée, p. v.
Les opérations, en général, ont toutes des régles uniformes des quelles on ne peut pas s'écarter, ibid.
Les opérations propres aux Hernies ſont preſqu'auſſi-variées qu'il y a de différens ſujets ſur leſquels on opère, p. vi.
Les différens procedés dans les opérations des Hernies naiſſent des différens dérangemens des parties. Ces variétés demandent plus que la vie d'un homme pour être recherchées, & bien entendues, ibid.
Preuves de l'étendue de la Chirurgie herniaire, p. vii.
Moyens de perfectionner cette partie de la Chirurgie, note (a) p. ix.
Il paroît important à l'auteur de donner une idée des talens du Dr. HUNTER, p. x. celui-ci a publié des recherches ſur la Hernie de naiſſance, l'auteur de ces Mémoires y a ajouté des remarques pathologiques, p. xi.

VIE DU DOCTEUR HUNTER.

Où l'on fait voir ſon éducation, ſon goût pour l'Anatomie, ſes recherches curieuſes, la valeur de ſes précieuſes préparations, ſes talens pour enſeigner, les ſecours qu'il trouve dans ceux de Mr. ſon frère, & de ſon aſſocié Mr. HOWSON, on y annonce ſes promeſſes pour l'avantage de l'Anatomie, p. XIII. juſqu'à XXV.

Les Chirurgiens de LONDRES réglent leur conduite ſur celle des Chirurgiens de PARIS. Ils ſe ſéparent des Barbiers. Se font bâtir une maiſon. Les éxercices anatomiques qui avoient longuis reprennent la vigeur qu'excite l'émulation. Le Parlement s'en occupe ; il leur fournit un nouveau moyen de ſuppléer au défaut de cadâvres. L'ordre établi pour les démonſtrations anatomiques prend une nouvelle forme. —— note (a) de la p. XIV.

PREMIER MEMOIRE.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Le docteur HUNTER eſt accuſé d'avoir eu une diſpute avec Mr. POTT. —— Sa juſtification à cet égard. pag. 1.

Mr. SHARP a des doutes ſur la Hernie en contact avec le Teſticule ; il les communique au Dr. HUNTER ; celui-ci en cherche la vérification, il ſe trompe, p. 2.

Il croit que la Hernie a été faite par déchirement du ſac, p, 3.

L'ouvrage du Baron HALLER, qu'il lut ſept années après, lui fit naître une nouvelle idée à cette occaſion, p. 4.

Lui & Mr. ſon frère s'appliquent à faire de nouvelles recherches ſur cette eſpèce de Hernie, p. 5.

D'où vient la cauſe de la diſpute du Dr. HUNTER avec Mr POTT, pag. 7.

Erreur de Mr. POTT ſur l'état de l'Epiploon dans le Foetus, Note 1ere pag. 8.

Expoſition

Expoſition du ſentiment de Mr. POTT, ibid & la ſuivante.
Réfutation de l'opinion de Mr. POTT, p. 9:
Sentiment du Baron HALLER ſur la cauſe de la Hernie de naiſſance, pag. 10.
Conviction entière que les faits ſont mal combinés par Mr. POTT. p. 11.

Obſervations de Mr. JEAN HUNTER *ſur l'état des Teſticules dans le Foetus, cauſe de la Hernie de naiſſance.*

Les Teſticules ſont mis au nombre des Viſcères du Bas-ventre quelque-tems avant la naiſſance, p. 12.
Les parties contenues dans le Baſſin ſont ſituées plus haut dans le Foetus que dans l'Adulte, ibid.
Situations des Teſticules dans l'Abdomen. p. 13.
L'Epididyme eſt plus gros en proportion dans le Foetus que dans l'Adulte, ibid.
Ses attaches au muſcle Pſoas, p. 14.
Origine des Vaiſſeaux des Teſticules : leur route eſt différente dans le Foetus. Figure & connéxion de l'Epididyme différentes auſſi dans le Foetus, p. 15. & 16.
Origine, figure, poſition, & arrangement du canal déférent dans le Foetus, p. 17.
Méchaniſme de la Nature à obſerver, lorſque le Teſticule eſt diſpoſé à paſſer du Ventre dans l'Anneau, p. 18.
Ligament particulier qui entraîne le Teſticule dans le Scrotum, ibid. & ſuiv.
Dans le Hériſon les Teſticules gardent pendant toute la vie la même ſituation que dans le Foetus humain, p. 19.
Subſtance, & direction des Fibres du Crémaſter dans le Bélier, comparaiſon avec celui du Foetus humain, p. 20.
Le Péritoine eſt d'une conſiſtance gélatineuſe à l'endroit où il couvre le Ligament du Teſticule, p. 22.

Méchaniſme à obſerver dans la conſtruction de la membrane qui doit faire l'office de Tunique vaginale, p. 23.
Comment le Teſticule entre dans la Tunique vaginale, p. 24.
Combien le Teſticule eſt de tems à deſcendre dans le Scrotum, ibid.
Comment le Péritoine forme le Sac de la Hernie de naiſſance, p. 26.
Quand le Teſticule eſt deſcendu dans la Tunique vaginale, l'orifice de la Tunique ſe contracte, & ſe ferme, p. 30.
La Tunique vaginale eſt le ſiège ordinaire de l'Hydrocèle, p. 31.
Cauſe immédiate du mouvement qui détermine le Teſticule à deſcendre depuis la région lombaire juſque dans le Scrotum, p. 32.
Pourquoi les Teſticules recoivent leurs Vaiſſeaux des troncs ſi éloignés, pag. 33.
Raiſon de la ſituation différente des Teſticules dans le Foetus, lorſqu'ils ſont dans le Ventre, de celle où ils ſe trouvent dans le Scrotum, p. 34.
Comment ſe fait la Hernie de naiſſance, p. 35.
Explication de la première Planche, p. 38.
Explication de la ſeconde Planche, p. 41.
Explication de la troiſiéme Planche, p. 45.
Origine de la diſpute de l'Auteur avec Mr. Pott repriſe, p. 47.
Concluſion de la diſpute de l'Auteur avec Mr. Pott, p. 48.

Reflexions du Traducteur.

La Hernie de naiſſance, qu'il n'avoit pas compriſe, lui en avoit impoſé, pag. 49 & 50.
La Hernie de naiſſance donne l'intelligence de faits qu'on ne pouvoit pas expliquer avant qu'on la connut, p. 52.
Mr. MERY trouva le Teſticule confondu avec l'Inteſtin, il en ignora la cauſe, parce qu'il ne connoiſſoit pas la Hernie de naiſſance, pag. 55.

Mr.

Mr. Mery trouve un autre cas à peu près ſemblable, où l'Epiploon eſt adhérent au Teſticule, p. 58.

Le Teſticule n'eſt pas confondu avec l'Inteſtin toutes les fois qu'il paroît dans une Hernie, p. 59.

Cette différence expliquée, p. 60 & ſuiv.

La Hernie de naiſſance fait connoître la raiſon pour la quelle certaines Hernies guériſſent après l'opération du Bubonocéle, tandis que d'autres deviennent plus groſſes après la même opération, p. 62 & ſuiv.

La Guériſon des Hernies habituelles ne peut être obtenue dans la Hernie de naiſſance, & pourqoi, p. 64 & ſuiv.

La cavité du Sac herniaire dans la Hernie de naiſſance eſt le ſiége de l'Hydrocéle, comme on la dit p. 31, Mr. DUVERNEY l'avoit obſervée ſans en connoître la cauſe, on l'explique p. 65. & ſuiv.

Le moyen de prévenir la Hernie de naiſſance, ou de la guérir eſt d'aſſujettir les enfans aux Bandages dès qu'ils ſont nés, p. 70.

Conditions des Bandages convenables aux enfans nouveau-nés, p. 72.

Moyen de guérir l'Hydrocèle qui rend la Hernie de naiſſance compliquée, p. 73.

Méchaniſme que la nature employe pour la guériſon de la Hernie de naiſſance, p. 74.

Le Teſticule & l'Inteſtin deſcendent quelque-fois enſemble; le Teſticule peut alors être la cauſe immédiate de l'étranglement de l'Inteſtin, p. 76.

La Hernie de naiſſance n'exclut pas l'éxiſtence de la Hernie ordinaire, pag. 77.

Hernie de la Veſſie renfermée dans un Sac, & celle de l'Inteſtin dans un autre, la dernière caractériſe la Hernie de naiſſance, p. 79.

Examen à faire du *Proceſſus Pæritonei* dans le Séxe, p. 80.

SECOND

SECOND MEMOIRE.

INCONVENIENS DES DESCENTES PARTICULIERS AUX PRETRES DE LA COMMUNION ROMAINE.

Dieu défend aux Lévites dans l'ancienne Loi de ſe mêler de myſtères ſacrés s'ils ont des Deſcentes. *Texte*, p. 81.

D'où naît le problème, les Prêtres qui ont des Deſcentes ſont-ils irreguliers ? ibid.

Sentimens partagés entre la négative & l'affirmative. p. 82.

D'où naît le préjugé contre les perſonnes qui ont des Deſcentes, p. 83.

La ſageſſe de MOÏSE en excluant des myſtères les Lévites attaqués de Deſcentes étoit fondée ; on en trouve des éxemples qui euſſent été regardés par les juifs comme des profanations p. 84. & ſuivantes.

Les ſecours que l'on a aujourd'hui contre ces maladies infirment le précepte de MOÏSE, p. 86.

Mr. de SACY ſemble prendre trop-à la lettre le précepte de MOÏSE, ibid.

L'Egliſe ſe détruiroit elle-même en ſuivant de trop-prés le précepte, pag. 87.

Le ſens de ce précepte eſt pris ſpirituellement par d'autres interprétes, ibid.

Interprétation morale de St. GREGOIRE le grand, p. 88.

Précaution que prennent les Religieux contre cette maladie p. 89.

Cette maladie ſert de prétexte au relachement de l'obſervance de la régle monaſtique, p. 90.

La ſageſſe, la politique, l'intéreſt réglent la conduite des Religieux à cet égard, p. 92.

Les Eunuques ſont-ils ſuſpens des ordres ſacrès ? p. 94.

L'Eunu-

L'Eunuque n'entrera pas dans la maiſon du Seigneur, ibid.

L'Hiſtoire des Juifs explique ce précepte, p. 95.

L'Hiſtoire eccléſiaſtique l'interpréte auſſi ; CONSTANTIN ſignale ſon attachement à ce précepte, *non intrabit Eccleſiam Domini*, ibid.

L'éxemple d'ORIGESNE qui ſe fait Eunuque ; les troubles que ſa mutilation cauſe parmi les Evêques, p. 96.

Le ſiécle préſent fournit un éxemple de ſimplicité d'eſprit pareille à celle d'ORIGESNE, p. 98.

Opinion de PONTAS à ce ſujet, ibid.

Confirmation du ſentiment de PONTAS à cette occaſion par CLEMENT III, pag. 100.

Les Hernies fauſſes impriment le caractère d'irrégularité à un plus haut dégré que les Hernies vraies, p. 102.

Exemple ſingulier de la difficulté qu'il y a de réprimer les effets de la concupiſcence dans un Religieux, p. 103.

Moyens ordinaires de corriger ce défaut de tempérament deviennent inutiles ; la prière, le jeûne, les mortifications, le cilice &c. ne font qu'en augmenter le feu, en irritant la chair. Le moyen le plus efficace eſt le mariage, ſelon St. PAUL, ibid.

Tempéramens ſanguins, bilieux, & mélancoliques peu propres à l'état eccléſiaſtique, p. 104.

Diſcrétion néceſſaire dans les paroles pour annoncer ces vérités à un dévot mélancolique, p. 105.

Exémple de la révolution que cette annonce cauſe dans les eſprits d'un jeune clerc, ibid.

Le précepte, *non intrabit*, ne doit pas être pris dans le ſens rigoureux de l'ancien Teſtament ; la loi nouvelle ſemble devoir y apporter des exceptions, p. 106.

Cas particuliers à examiner, l'appauvriſſement & deſſéchement des Teſticules, ibid.
Fauſſes marques d'impuiſſance, cauſées par l'éxiſtence des Teſticules dans le Ventre, p. 107.
Ceux dont les Teſticules ſont renfermés dans le Ventre ſont moins en état de réſiſter à la force de leur tempérament que ceux qui les ont au dehors, p. 108.
Les Prêtres qui ont des Deſcentes ne ſont pas diſpenſés de dire leur office, quand ils ne ſouffrent pas, ibid.
Conſultation pour un jeune clerc attaqué d'un Varicocéle, p. 109.
Première cauſe de la maladie, ibid.
Seconde cauſe de la maladie, p. 110.
Danger de cette maladie dans un Prêtre, ibid.
Moyens de la guérir par le régime, & les remédes, p. 111. & ſuiv.

TROISIEME MEMOIRE

DES DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES, ET DE LEUR NOMBRE INDÉTERMINE.

Queſtion. Ceux qui n'ont point de Teſticules dans le Scrotum, & en qui ils ſont placés dans les Aines, ou cachés dans le Ventre ſont-ils propres à la génération; peuvent-ils être admis à l'état du mariage? p. 115.
Quelques Auteurs prétendent que le ſeul déplacement des Teſticules ſuffit pour être un obſtacle à la génération, p. 116.
Sentiment de ZACCHIAS à cet égard, & celui de RIOLAN, ibid.
Celui de MARTINUS SCHURIGIUS, p. 117.
Les Hommes qui ont les Teſticules dans le Ventre ſont plus portés à la volupté, p. 118.

GUER. ROLFINCIUS le penſe ainſi : DIEMERBROC, & GASP. BAUHIN ſont de la même opinion, ibid.

Réſultat d'une conſultation au ſujet d'un jeune garçon qui avoit les Teſticules dans le Ventre, ibid.

L'occultation des Teſticules peut en impoſer faute d'attention, p. 119.

Un Moine ſe fait amputer les Teſticules pour éviter la peine portée contre l'adultère dont il eſt accuſé, p. 121.

Un Chanteur italien ſe laiſſe accuſer par deux filles de les avoir rendues enceintes, p. 123.

Les deux Teſticules, ou un ſeul peuvent manquer par vice de conformation, ou par accident, p. 124.

Des Triorchides, des Tétrorchides & des Pentrorchides, ce quils ſont, pag. 125.

Exemples d'Hommes Triorchides, ceux qui ont trois Teſticules, pag. 126.

Ceux qui ont plus de deux Teſticules ſemblent avec raiſon devoir être plus voluptueux, p. 127.

Moine indomptable ſur la force de ſon tempérament, ibid.

Les libertins s'enorgueilliſſent de la multiplicité des Teſticules, les perſonnes ſenſées s'affligent lorſque leurs Enfans ſont ainſi diſpoſés. Rien ne ruine tant le tempérament, éxemple, p. 128.

Les Tétrochides, ceux qui ont quatre Teſticules, ne ſont pas ſi communs, cependant les auteurs en prouvent la poſſibilité, ibid.

Il eſt beaucoup plus rare encore de voir des Pentorchides, ceux qui ont cinq Teſticules, néanmoins on en cite un éxemple, p. 129.

Quelques Auteurs prétendent que les Hommes les plus laſcifs ſont les moins propres à la génération, ibid. & ſuiv.

Cette aſſertion eſt conteſtée par MERCKLINUS, p. 130.

Les Hommes qui n'ayant que deux Teſticules apparens & qui ont beaucoup

beaucoup de tempérament, peuvent être ſoupçonnés d'en avoir un ou deux autres dans le Ventre, exemples de ce fait, p. 131.

Un Homme de 70 ans eſt capable de careſſer ſa femme 20 fois chaque nuit, p. 132.

Autres éxemples ſemblables, p. 133, & 134.

Exemples de la vigueur de certains hommes ordinaires qui ſont en état de ſatisfaire au devoir conjugal juſqu'à l'âge le plus avancé de la vie, p. 135.

Monorchides ou Unicoles, ſont ceux qui n'ont qu'un Teſticule ; Aorchides ſont ceux qui n'en ont aucun. On nomme Teſticondes, ceux en qui ils ſont cachés, p. 136.

Un ſeul Teſticule s'eſt trouvé dans un ſujet, mais il avoit le double des Vaiſſeaux ſpermatiques. Autre éxemple d'un ſeul Teſticule au quel venoient ſe rendre les Vaiſſeaux ſpermatiques de chaque côté, p. 137.

Il y a un grand nombre de Monorchides par accident, ibid.

Il y a des ſujets qui ſont nés ſans Teſticules, ou qui au moins ont parus tels ; cette aſſertion peut être conteſtée, quant à ſon récit, qui paroît manquer de ſoins dans l'éxamen qui en a été fait, p. 138.

Un Homme accuſé de viol eſt jugé militairement, & pendu ſur le champ, on ne lui trouve point de Teſticule par la diſſection de ſon cadâvre, p. 139.

L'Anorchie naturelle expliquée par l'imagination frappée des Mères, pag. 140.

Les Teſticules après être ſortis du Ventre prennent différentes places, où ils ſe fixent pour le reſte de la vie, p. 141.

VENETTE prétend que les Teſticules ne deſcendent pas dans le Scrotum avant l'âge de dix ans : ſon ſentiment eſt combattu, ibid.

Exemples des différentes places que les Teſticules peuvent prendre, pag. 142.

Un

Un Teſticule reſté dans l'Anneau peut être pris pour une Hernie, pag. 143.

Un Teſticule ainſi retenu dans l'Anneau peut cauſer beaucoup de douleur, ibid.

L'uſage des Bandages en pareil cas augmente le mal, p. 144.

Inflammation d'un Teſticule renfermé dans le Ventre, cauſée par le reflux de la matière d'une Gonorrhée, p. 145.

Quand les Teſticules ſont retenus plus haut que le Scrotum, & qu'ils ſont déterminés à y deſcendre, cela arrive plus communément après quelques maladies, p. 147.

Ils ne ſortent quelque-fois que dans l'Adoleſcence, ibid.

Cela ſe fait petit-à-petit, ou tout-à-coup; éxemples de l'un & de l'autre de ces cas, p. 148.

Lorſque le Teſticule ſort tout-à-coup, cela ſe fait généralement avec beaucoup de douleur; éxemple, p. 149.

Une Fiévre maligne les détermine à ſortir, p. 160.

Moyens à employer pour les faire ſortir, lorſqu'ils ſont comprimés dans l'Anneau, ibid.

Les Teſticules rentrent en certains ſujets dans le Ventre dans le tems du coït, & ils en ſortent après, p. 151.

Il eſt rare qu'ils en ſouffrent, mais cela arrive quelque-fois, ibid.

Lorſque les Teſticules ſortent avec facilité après avoir été retenus très-long-tems dans le Ventre, il convient aux Malades de faire uſage du Bandage pour prévénir les Deſcentes qui peuvent ſuivre de près, p. 152.

Les Teſticules prennent quelque-fois la route des Vaiſſeaux cruraux; éxemple ſingulier de ce fait, ibid.

Faute qui fut commiſe à ce ſujet, p. 153.

Signes

Signes qui font diſtinguer la différence entre une Hernie, & une Teſticule engagé ſous le Ligament de POUPART, p. 153. & ſuiv.

Il eſt important de ſçavoir que les Teſticules peuvent être repouſés dans le Ventre par différentes cauſes, ibid.

Cet accident peut arriver à tous les différens périodes de la vie, pag. 154.

Ce même accident eſt prouvé mortel dans un Enfant par un coup de pied, p. 155.

Quelque-fois il n'eſt pas mortel, ibid.

Les Teſticules peuvent rentrer dans le Ventre par un accès de Colique néphrétique ; leur rétroceſſion eſt un ſymptôme de cette maladie, & pourquoi, p. 156.

Certains Opérateurs repouſent le Teſticule dans le Ventre, en faiſant l'opération du Bubonocéle : la raiſon qu'ils donnent ne vaut rien, p. 157.

Il y a néanmoins des cas où il eſt néceſſaire de le faire rentrer, ibid.

Quelques Enfans ſe font un badinage de faire rentrer leurs Teſticules dans le Ventre ; ils peuvent y reſter, ibid.

La mauvaiſe conſtruction des Bandages contribue auſſi à la rétroceſſion des Teſticules, ibid.

Les Teſticules repouſés dans les Anneaux, s'y rendant adhérens, peuvent cauſer la guériſon d'une Hernie, p. 158.

Il peut arriver que les deux Teſticules ne faſſent enſemble qu'un ſeul corps, p. 159.

Les Teſticules peuvent manquer par Gangréne, par arrachement, par mutilation, & par des opérations de Chirurgie, ibid.

Obſervation qui prouve qu'ils peuvent être detruits par des ſuppurations ſpontannées, p. 160.

Les Teſticules peuvent tomber en Gangréne par la rigueur du froid, ſurtout lorſqu'ils ſont indiſpoſés, éxemple de cette verité, p. 161.

L'Ampu-

L'Amputation des Teſticules faite ſans méthode, n'eſt pas toujours mortelle ; éxemple, p. 162.

Ils peuvent même être arrachés ſans danger de la vie, ibid.

Hiſtoire de Combalus relative à l'amputation des Teſticules, ibid. & ſuivantes.

Atrophie des Teſticules. Ceux en qui ces parties ſont affaiſées ſont nommés Microrchides, p. 167.

L'uſage intérieure de l'huile de vitriol réduiſit les Teſticules d'un homme à un état d'Atrophie qui les rendit auſſi-petits que des pois ; ils revinrent enſuite à leur état naturel ; ce cas paroît contraire à l'expérience, p. 168.

L'uſage des Bandages mal-conſtruits eſt la cauſe la plus générale de l'Atrophie des Teſticules des Enfans, ibid.

Les Bandes de toiles ſont auſſi-dangereuſes que les Bandages mal-faits, pag. 170.

Exemple remarquable d'un Seigneur qui fut la victime de l'ignorance de quelques femmes qui ſe chargèrent du traitement de deux Deſcentes qu'il eut dans ſon Enfance, p. 171.

La matière de la ſemence devant être filtrée dans les Teſticules, ces organes doivent être libres, p. 172.

Défenſe d'un Homme impuiſſant accuſé d'avoir fait un enfant à une fille, p. 173.

Les Hommes qui ſemblent n'avoir pas de Teſticules, parce qu'ils les ont dans le Ventre, étant plus mâles que les autres, rendent des filles dupes de leur libertinage avec eux, ibid.

Ceux qui n'ont qu'un Teſticule ne ſont pas moins habiles à la génération que ceux qui en ont deux, p. 174. & ſuiv.

De ceux qui perdent un Teſticule par accident, les uns ſont très-capables

pables d'engendrer, tandis que d'autres de la même eſpéce deviennent impuiſſans, p. 175.
Raiſons de ces oppoſitions, p. 176.
On emporte un Teſticule aux Enfans qui naiſſent au Cap de Bonne-eſpérance, ibid.
Ce n'eſt pas la grande quantité de ſemence qui rend l'Homme fécond, c'eſt ſa qualité, p. 177.
Authorité des Auteurs qui prouve que les Monorchides ſont propres à la population, p. 178.
Réfutation du ſentiment des Auteurs qui prétendent que ceux qui ont plus de deux Teſticules ſont inféconds, p. 179.
Preuve contraire à cette dernière aſſertion pag. 180.
Les deux Teſticules réunis en un ſeul corps paroiſſent n'apporter aucun empêchement à la génération, ibid.

QUATRIEME MEMOIRE

OBSERVATIONS SUR LES ANEVRISMES.

Deux ſortes d'Anévriſmes le vrai & le faux, p. 181.
L'anévriſme faux, ce que c'eſt, p. 182.
L'anévriſme vrai, ce que c'eſt, ibid.
Cauſes externes des Anévriſmes ſont évidentes, ibid.
Les cauſes internes ſont difficiles à trouver; l'auteur s'en interdit l'explication pour paſſer à la ſimple expoſition d'un cas particulier qui a donné occaſion à ſon Mémoire, p. 183.
Vingt & un jour après une opération du Bubonocéle dont le ſuccès fut fort-heureux, il parut ſous le jarret gauche un Anévriſme, p. 184.

Un

Un autre Anévriſme paroît ſous le Jarret droit, ibid.
On applique des Bandages à l'une & à l'autre de ces Tumeurs. pag. 185.
Deſcription du Bandage, ibid.
Les Bandages ſont rarement utiles dans l'Anévriſme vrai, p. 187.
Leur uſage devient utile dans quelques Anévriſmes faux, p. 188.
Exemple de leur avantage dans l'ouverture de l'Artère du Bras par la ſaignée, ibid.
Les lévres de l'Artère ne ſe réuniſſent pas dans l'Anévriſme faux; l'ouverture eſt ſeulement bouchée par un caillot qui ſe deſſéche, p. 190.
Le papier-maché, pour premier appareil, eſt un moyen très-efficace, pag. 191.
Remarque du Dr. HUNTER, note (a) ibid.
Cas où il faut néceſſairement faire uſage du Bandage, ibid. & 192.
Anévriſme faux de l'Artére crurale guéri par la compreſſion du Bandage, p. 193.
Etat du ſang dans une Artère dilatée par un Anévriſme, note (a) de la pag. 194.
Méthode de faire rentrer dans l'Artère le ſang fluide épanché dans la Capſule, pag. 195.
Deſcription du Bandage propre pour l'Anévriſme faux de l'Artère crurale, p. 196.
Succès du Bandage marqué par la prompte guériſon du malade, pag. 198.
On peut ſauver bien des Membres par l'uſage des compreſſions ménagées avec intelligence, ibid.
Preuves de cette vérité, p. 199. & ſuivantes.
L'Auteur revient à l'hiſtoire du malade qui fut attaqué de deux Anévriſmes ſous les Jarrets. Huit jours après que le ſecond Anévriſme

eut paru, il s'en manifeſta un autre au pli de la Cuiſſe gauche, & deux dans la longueur de l'Artère, vers ſa partie moyenne, p. 201.

Des cinq Anévriſmes décrits, quatre ſubſiſtèrent juſqu'à la mort ſans douleur & ſans apparence d'augmentation, p. 203.

Le ſecond Anévriſme, celui qui parut au Jarret droit, fit beaucoup ſouffrir le malade; il ſubſiſta pendant 130 jours; il fut toujours en augmentant, & creva enfin, ibid.

La Tumeur parvenue à un tiers de ſon plus gros volume devint dure & douloureuſe, ibid.

Son progrès; tableau des douleurs inouies qu'elle cauſa, p. 204.

Vers la fin elle perdit ſa forme; elle s'étendit irrégulièrement, ibid.

L'application du Tourniquet annonce la mort prochaine du malade, pag. 205.

L'Anévriſme ſe créve peu de jours après; le malade perd deux livres de ſang, il ne meurt pas. ibid.

Le lendemain le Sang coule en auſſi-grande quantité; le ſur-lendemain pareille effuſion ſurvient. Ce même jour il paroît un autre Anévriſme au pli de la Cuiſſe du côté gauche. Le 4.ème jour le malade meurt, p. 206.

On ne découvre aucun Anévriſme dans le Thorax, ni dans le Bas-ventre, p. 207.

Caractère de l'Anévriſme du pli de la Cuiſſe du côté gauche tant intérieurement qu'extérieurement. Aſpect différent que la Tumeur préſente après la mort, ibid.

Caractère des deux petits Anévriſmes dans le trajet de la Crurale; leur figure; leur groſſeur, ibid.

La deſtruction entière de l'Artère, à l'endroit du Jarret droit, ne permet pas de donner la deſcription de cette Artère p. 208.

La

La deſtruction des Os oblitérés par un Anévriſme eſt-elle de la nature de la Carie ? note (a) ibid.

Les cartilages ſemblent être les ſeules parties qui réſiſtent à l'Anévriſme, continuation de la note précédente, remarque du Dr. HUNTER, pag. 209.

Grande difficulté pour expliquer ce que deviennent les parties à meſure qu'elles ſont détruites par un Anévriſme, continuation de la note (a) p. 210.

Examen de l'Anévriſme du pli de la Cuiſſe du côté gauche, ibid.

Examen de l'Anévriſme du Jarret du même côté, ibid. & ſuiv.

Ces Anévriſmes font voir que les Membranes des Artères ſemblent ne rien perdre de leur épaiſſeur, dans le commencement & le progrès de ces Tumeurs, p. 212.

Ces Anévriſmes font encore voir que les cauſes internes que l'on attribue à des ulcères & des éroſions de la Membrane interne d'une Artère portent à faux, ibid.

La puiſſance du fluide artériel ſur les parties les plus ſolides du corps n'eſt pas ſurprenante, ſi l'on conſidère qu'un Stéatome, de la groſſeur d'une noiſette a pu ſe former une cavité dans la table externe d'un des Sinus frontaux, p. 213.

Obſervation qui confirme ce fait, p. 214.

Quand l'Anévriſme eſt parvenu à ſon plus haut dégré d'éxtenſion il perd ſon oſcillation. On peut le prendre pour un Apoſtême; faute commiſe à cette occaſion, p. 215.

Explication des Planches IV & V qui repréſentent les Bandages propres aux Anévriſmes. p. 216 & 217.

CINQUIEME MEMOIRE.

OBSERVATIONS

Sur l'Anévriſme par Anoſtomoſe.

La communication qui s'établit entre l'Artère & la Veine à lendroit du Bras où un malade a été ſaigné eſt déſignée par le terme d'Anévriſme par Anaſtomoſe, p. 218,

En pareil cas la Lancette eſt plongée au travers de la Veine, & il y a trois Plaies à ces deux Vaiſſeaux, p. 220.

La Peau & l'orifice antérieur de la Veine ſe cicatriſent, mais le bords de l'orifice poſtérieur de la Veine & de l'Artère ſe joignent enſemble, & laiſſent un paſſage libre au Sang de l'Artère dans la Veine, ibid.

Les ſymptômes de cette eſpéce d'Anévriſme ſont différens de ceux de l'Anévriſme faux ordinaire, p. 221.

La Veine devient variqueuſe; ſa pulſation eſt tremblante; on y entend un ſifflement, un bruit pareil à celui de l'air qu'on fait ſortir d'une Seringue, &c. ibid.

L'Anévriſme faux va toujours en augmentant, celui par anaſtomoſe parvient en fort-peu de tems à l'état de groſſeur où il reſte, ibid.

Si on ne le trouble pas, il ne cauſe aucun accident, p. 222.

L'Anévriſme par anaſtomoſe ne demande aucun ſecours, ibid.

La dilatation peut ſe rencontrer en une ſeule Veine, ou dans pluſieurs; elle peut s'étendre plus haut ou plus bas, ibid.

Le tronc de la Veine peut être collé avec celui de l'Artère, & les deux orifices peuvent être ſoudés enſemble, ibid. & la ſuiv.

Il peut ſe former une eſpéce de canal entre l'Artère & la Veine ; ce canal eſt fait par le Tiſſu cellulaire, p. 223.

L'Auteur

L'Auteur a vu deux de ces cas; il avoit donné la deſcription du premier, il le rapelle avant de paſſer au ſecond, ibid.

Les Veines du pli du Bras & ſurtout la Baſilique étoient prodigieuſement groſſes, & reprenoient leur diamétre naturel deux pouces au deſſus & au deſſous du Coude, ibid.

Pluſieurs variétés différentes très-dignes d'être remarquées, p. 225.

L'Auteur engage la malade à ne laiſſer faire aucune eſpéce de compreſſion ſur la Tumeur, ibid.

La malade ſuit l'avis du Dr. HUNTER; après 14 annés elle lui écrit qu'elle n'a d'autre incommodité que de ne pouvoir dormir ſur ſon Bras malade ſans y ſentir un engourdiſſement, p. 226.

L'Auteur conclut que cet Anévriſme n'eſt ni vrai ni faux, p. 227.

Il entre dans le récit du ſecond cas entièrement pareil au premier, ibid.

Le malade eſt un Homme fort-robuſte, employé à des travaux très-rudes, ibid.

Il ſentit que la Lancette avoit été fort-profondément; il crut avoir été bleſſé; le ſang fut arrêté aiſément, p. 228.

Le Bras fut ecchymoſé le lendemain; le 3.ème jour il y parut une Tumeur qui n'a jamais groſſi depuis; le Bras eſt auſſi-fort que s'il n'étoit point affecté, ibid.

Le tronc de l'Artère brachiale eſt plus gros que dans l'état naturel. La pulſation de l'Artère du Poignet eſt plus foible qu'à l'autre Bras, ibid.

La communication entre l'Artère & la Veine n'eſt pas douteuſe, p. 229.

On en donne la preuve convainquante, ibid.

On remarque dans le Sac un mouvement tremblant, & une forte pulſation, p. 230.

Ce mouvement, & cette pulsation ceſſent par la compreſſion de l'Artère, ibid.

On ſent ce mouvement, on le voit, & on peut l'entendre, ibid.

Le malade eſt ſi ſenſible à ce bruit qu'il l'empêche ſouvent de dormir, ibid.

Il n'y a aucune marque de Sang extravaſé, p. 231.

Quand le tronc de l'Artère eſt comprimé, & que le Sang qui eſt dans le Sac a diſparu par la friction, le Sac ſe remplit auſſi-tôt que l'on ceſſe la compreſſion, ibid.

Quand le mouvement de l'Artère du Poignet eſt éntièrement arrêté, la poche de la Veine continue à être auſſi-groſſe, & le mouvement de tremblement éxiſte au même dégré. Dans cet état, ſi le Sac & la Veine ſont promptement vuidés par une compreſſion, ils ſe rempliſſent ſur le champ, ibid.

On peut faire rentrer & ſortir le Sang alternativement de la Veine dans l'Artère & de l'Artère dans la Veine, p. 232.

Queſtions pour éclaircir cette matière, p. 233.

Pourquoi le Pouls du Poignet eſt-il plus foible dans le Bras malade que dans l'autre ? ibid.

Pourquoi l'Artère eſt-elle plus groſſe, dans ce cas, que dans l'état naturel tout le long du Bras ? ibid.

La dérivation du Sang vers le Bras a été la cauſe de la dilatation de ce Vaiſſeau, p. 234.

Explication de cette vérité, p. 235.

Pourquoi l'Artère va-t-elle en ſerpentant, aulieu de ſuivre la direction droite du Bras ? p. 236.

La raiſon en eſt expliquée par l'élaſticité des membranes artérielles, qui les rend plus longues, & qui en conſéquence les force de ſerpenter. Preuves de ce fait, ibid.

cette

Cette doctrine a été enſeignée par MOLINELLUS : Il en donne un éxemple curieux, p. 237.

Le Dr. HUNTER n'eſt pas ſatisfait de la manière dont cet auteur explique le méchaniſme qui donne la figure ſerpentine à l'Artère. Le docteur le fait comprendre par une raiſon tout-à-fait oppoſée, p. 238.

Troiſiéme cas d'un Anévriſme par Anaſtomoſe, par Mr. CLEGHORN Médecin, profeſſeur d'Anatomie à DUBLIN, p. (239.)

Il félicite le Dr. HUNTER ſur la découverte qu'il a faite de cette eſpéce d'Anévriſme ; il avoue que, ſans ce Docteur, il n'eut pas connu cette maladie, ibid.

Le Dr. CLEGHORN nomme cette maladie Varice Anévriſmale, pag. (240)

L'Hiſtoire d'un garçon de 17. ans affligé de cette maladie, par une ſaignée à la Veine Baſilique, ibid.

Le Dr. CLEGHORN convient que, ſi ce cas étoit arrivé ſept années plutôt, il auroit peut-être embarraſſé le plus habile Chirurgien ; mais il le reconnut dès la première inſpection, par le détail éxact qu'en avoit donné le Dr. HUNTER dans les Recherches médicales, p. (241)

Toute cette obſervation eſt detaillée juſqu'aux moindres circonſtances. Etat des Veines, quand le Bras eſt pendant. Etat de l'Artère brachiale humérale, p. (242.

Etat de la Tumeur quand les Artères ſous-clavière & humérale ſont comprimées, p. (243)

En pinçant & élevant la Tumeur on y ſent le trou de communication entre l'Artère & la Veine, ibid.

En appuyant le Doigt ſur la Baſilique, les Tumeurs de la Céphalique & de la Médiane deviennent vuides, ibid.

En

En mettant l'Oreille sur les Tumeurs, les mouvemens de pulsation, de tremblement &c. se font sentir très-distinctement, ibid.

Lorsque le malade est couché sur son Bras estropié, il y entend un bruit pareil à celui du bourdonnement d'une Abeille, p. (244.)

Dessein gravé du Bras du malade répondant à la page (245.)

Explication de cette Figure, numérotée VI. par addition, p. (245.)

SIXIEME MEMOIRE.

DISSERTATION SUR LES HERMAPHRODITES.

Motifs qui ont empêché l'Auteur de publier plutôt cette Dissertation, pag. 240.

Raisons qui le déterminèrent à la faire imprimer en Anglois en 1750, ibid.

Une fille mal-conformée veut se faire passer pour Hermaphrodite; le Dr. PARSONS désabuse le Public, p. 241.

Un garçon mal-conformé donne occasion à des disputes sur l'état des Hermaphrodites, ibid.

La question reste indécise, l'Auteur se propose de donner ses recherches sur les personnes qui ont passé pour Hermaphrodites, pag. 242.

Plaintes de l'Auteur contre ceux qui séviſent avec trop de rigueur contre ces sujets, p. 243.

Il ne s'attache dans cet ouvrage qu'à rapporter les sentimens des Auteurs, & ceux des Praticiens actuellement vivans, sans prendre de parti, ibid.

L'Auteur

L'Auteur de la Diſſertation a ajouté aux Recherches des autres la relation d'une obſervation qui lui eſt particulière, 244.

Il s'excuſe ſur les paſſages un peu trop-libres, & ſur les figures, ibid.

La Nature, malgré l'uniformité qu'elle fait admirer par tout, ſemble quelque-fois ſe plaire à quitter ſon uniformité, & à ſe faire des jeux contraires à ſes Loix, p. 245.

Quelques-uns de ces jeux ſont réformés par l'art : il y en a d'autres auxquels ſes ſecours ſont inutiles, p. 246.

Ce que l'on entend par Hermaphrodite, 247.

Les anciens Poëtes enveloppoient ſouvent des vérités dans leurs fictions p. 248.

Les Grecs ont encore nommés les Hermaphrodites, *Androgines*, & *Gyantropes*, ibid.

Quelques Rabins ont prétendu qu'ADAM étoit Hermaphrodite, pag. 249.

Un ſi grand nombre d'Auteurs ont avoué les Hermaphrodites que leur autorité ſemble mettre ces créatures à l'abri de tout ſoupçon dans l'eſprit de bien des gens, ibid.

Les Auteurs ont beaucoup écrit pour expliquer ce qu'ils ont cru pouvoir donner occaſion aux Hermaphrodites ; mais ce qu'ils ont dit n'eſt pas aſſez-ſatisfeſant pour être rapporté dans un Mémoire où l'on n'a en vûe que des faits, p. 250.

Quatre eſpéces d'Hermaphrodites, le mâle ; la femelle ; le parfait, & l'imparfait, p. 251.

Il y a des ſujets mal-conformés qui ne ſont point rangés ſous ce genre, ibid.

L'Hermaphrodite mâle, ce que c'eſt, ibid.

L'Hermaphrodite femelle ce que c'eſt, ibid.

Epigramme de MARTIAL, au ſujet d'une Hermaphrodite femelle, p. 252.
Les Loix obligent ces Femmes à porter les habits de leur Séxe, p. 253.
L'Hermophrodite parfait ce que c'eſt, ibid.
Les parties naturelles ſont diverſement ſituées, ibid.
L'arrangement le plus parfait eſt celui où les parties ſont placées dans l'ordre naturel, p. 254.
Les ſentimens furent de tout tems partagés ſur l'éxiſtence de l'Hermap. parfait, ibid.
Superſtition des Romains au ſujet des Hermaph. ibid.
Les Romains ſe défont de leurs préjugés contre ces individus; ils en font leurs délices, p. 255.
Preuves que les Romains reconnurent de véritables Hermap. ibid. & la ſuiv.
Les Pères de l'Egliſe les ont reconnus, p. 256.
Pluſieurs auteurs de Médicine les ont avoués; les Hiſtoriens en rapportent des éxemples, ibid.
Il eſt néceſſaire aux Médecins & Chirurgiens d'être inſtruits de l'état de ces Sujets par ce que c'eſt ſur les rapports des perſonnes de l'Art que les Juges prononcent pour ou contre ces créatures, p. 257.
Les Loix ſont fort-rigoureuſes ſur le compte des Hermaph. ibid.
Deux Hermaph. parfaits ſont mariés enſemble, ils engendrent l'un & l'autre; ils ſont condamnés au ſupplice du feu. Ils trouvent un défenſeur, p. 258.
Deux Hermaph. jumeaux, p. 259.
Ce qu'en diſent ISIDORE & RIOLAN, pour prouver leurs facultés, ibid.
WOLPHIUS cite le cas d'une Femme Hermaph. qui avoit pluſieurs Enfans, & qui avoit communication charnelle avec ſes ſervantes, p. 260.

Quel-

Quelques-uns, croyant la choſe impoſſible, ne veulent admettre pour véritables Hermaph. que ceux qui, par ſuppoſition, ſeroient capables d'engendrer & de concevoir ſur eux-mêmes, comme certains inſectes, ibid.

Un Rat conçoit & engendre, p. 261.

On trouve dans le BREZIL des Truïes Hermaph. de la même eſpéce que ce Rat, ibid.

Un Cerf Hermaph. de la même eſpéce a des Fans dans le Ventre, ibid.

Ces phénomènes paroiſſent dans la Nature humaine, p. 262.

La Mère du Prophéte MERLIN ſe trouva enceinte de lui ſans avoir eu commerce avec aucun Homme, ibid.

AVERROES aſſûre que la même choſe eſt arrivée de ſon tems à une fille, ibid.

ST. THOMAS atteſte un pareil fait, p. 263.

FABRICIUS ABAQUAPENDENTE certifie que la même choſe eſt arrivé de ſon tems à CREMONE, ibid.

Sentiment d'AFFAITATUS ſur le phyſique de ces phénomènes, ibid.

Caractère des Hermaph. imparfaits, p. 264.

Un Bardache conçut & accoucha, ibid.

Un autre ſe trouva dans le même cas, ibid,

Obſervation ſur une Hermaph. imparfaite, par l'Auteur de ces recherches, p. 265.

Deux Teſticules, & une Verge imperforée, ibid.

Le Vagin étoit couvert par la Peau du Périnée, 268.

Il ſe formoit une Tumeur au Périnée dans le tems des régles, ibid.

Les paſſages pour L'évacuation du Sang menſtruel ainſi fermés, la malade ſouffroit, p. 269.

Son état éxigea une opération pour faciliter l'évacuation des Régles. Récit des accidens auxquels elle étoit ſujette, p. 270. & ſuiv.

L'opération eſt éxécutée, p. 272.
Le ſuccès n'en ſubſiſta que pendant quelques mois, p. 274.
La Malade mourut 15 ans après, ſans que l'on at put faire les Recherches intérieures relatives à l'état des parties extérieures, p. 276.
Obſervation ſur un ſujet mal-conformé d'un manière, à peu de choſe près, ſemblable au précédent, p. 277. & ſuiv.
Il ſe fait des métamorphoſes dans ces ſortes de ſujets qui de Femmes ſe trouvent ſubitement changées en Hommes, p. 279.
Les Auteurs anciens & les modernes fourniſſent beaucoup d'éxemples de ces changemens, p. 280.
Le récit qu'en fait PONTANUS eſt le plus remarquable, ibid.
Examen des perſonnes dans leſquelles il eſt difficile de déterminer le ſéxe, p. 281.
Ces variétés ſe trouvent dans les Animaux, p, 282.
Il eſt quelque-fois difficile de trouver le conduit qui va à la Matrice, ibid.
Les urines & les excrémens viennent par le Vagin, p. 283.
Les urines & les règles ſe forment des routes particulières, ibid.
Un Moine Hermaph. conçoit & accouche, p. 285.
Les Sages-Femmes ſe trompent quelque-fois ſur le ſéxe, ibid.
Deſcription d'un ſujet mal-conformé qui ſe faiſoit paſſer pour Hermaph. p. 289.
Obſervation ſur un Enfant mal-conformé, p. 288.
Les monſtruoſités dans les parties de la génération ſont communes, p. 289.
Obſervation ſur une Hermaph. femelle, p. 290. & ſuiv.
Diſſection d'une Hermaphrodite p. 293. & ſuiv.
On nie à la ſuite de cette deſcription la poſſibilité des vrais Hermaph. pag. 297.

De

De l'Hermaphrodite connu ſous le nom de DROUART, p. 298.
La deſcription des parties naturelles de DROUART diffère ſuivant les différentes perſonnes qui l'ont donnée. Mr. MERTRU en fait un Hermaph. vrai, ibid.
L'Auteur de ces Recherches le regarde comme un garçon manqué, ibid. & ſuiv.
Deſcription de DROUART par Mr. MORAND le père, p. 303. & ſuiv.
Mr. MORAND eſt incertain ſur le véritable ſéxe de DROUART, p. 307.
Sujet plus ſingulier que Drouart tiré des Mem. de l'Acad. R. des Sciences, p. 308.
Hermaph. indéterminé, ſoumis au jugement de l'Acad. R. de Chir. pag. 309.
Commerce impure d'un Religieux avec une jeune Demoiſelle, p. 310.
Extrait d'un Mémoire de Mr. LE CAT ſur les Hermaphrodites, p. 311.
La pureté des moeurs, & la ſureté des rapports judiciaires ſont les deux points que Mr. LE CAT a eu en vûe en traitant cette matière, ibid.
Mr. LE CAT paroît convaincu de l'éxiſtence des Hermaphrodites, p. 312.
Pourquoi on eſt éloigné d'en croire la poſſibllité, ibid.
Il y a beaucoup de ſujets en Normandie dont le canal de la Verge n'a point d'orifice, ibid.
Hiſtoire d'une Fille mal-conformée, p. 313.
Hiſtoire détaillée d'une Fille devenue Homme, p. 314.
Elle devint l'objet de la ſévérité d'un Juge : elle fut condamnée à mort, p. 316.
Appel au Parlement de Rouen. De dix experts nommés, neuf ſont contre l'accuſée. J. DUVAL médecin trouve une Verge à la place de l'Uterus, ibid.

Mr.

Mr. LE CAT donne le détail des parties naturelles de DROUART telles qu'il les a obſervées, p. 319. & ſuiv,

Mr. LE CAT finit l'hiſtoire de DROUART par dire qu'il eſt une Fille manquée & un Homme encore plus manqué, p. 323.

Obſervation ſur une Hermaphrodite qui fut diſſéqué : on y trouva les parties internes qui caractériſent les deux ſéxes, mais il avoit quelques défauts dans les parties externes, p. 324.

La monſtruoſité de deux Enfans doubles conduit Mr. LE CAT à établir la poſſibilité des Hermaphrodites, ibid.

Réſultat de cette Diſſertation, 326.

Danger des préjugés contre les Hermaphrodites ; accidens qui en arrivent, avantages qu'ils tirent des lumières des perſonnes éxemptes de mauvais principes qui ſçavent reſpecter la Nature même dans ſes erreurs. ibid. &c. 327.

Sans les lumières & l'éloquence d'un Avocat célébre, & ſans la ſageſſe de Juges vraiement éclairés, le nommé GRANDJEAN eut été la victime du préjugé vulgaire, ibid.

MEMOIRE POUR GRANDJEAN ACCUSE ET APPELLANT, p. 329.

Queſtion. Un Hermaphrodite engagé dans l'état du mariage eſt il profanateur du ſacrement ? ibid.

Le cas repréſenté comme une erreur de la Nature n'implique pas l'accuſé, ibid.

Le ſéxe le plus apparent, d'abord après la naiſſance, fut celui de Fille, pag. 330.

Les marques de virilité ſe développent à l'âge de puberté, ibid.

Un directeur ſage ordonne à GRANDJEAN de prendre des habits d'Homme, 331.

GRANDJEAN ſe marie avec la nommée LAMBERT, p. 332.

Une Femme jalouſe de leur bonheur, accuſa GRANDJEAN d'être Herma-

Hermaphrodite ; ſon Epouſe alarmée témoigne ſon inquiétude à ſon directeur, il lui conſeille de refuſer à ſon mari le devoir conjugal, p. 234.

Le procureur du Roi rend plainte contre GRANDJEAN, p. 335.

Celui-ci eſt mis au cachot les fers aux pieds, ibid.

Les experts le croient plus Femme qu' Homme, ibid.

Le Juge déploye contre l'accuſé la ſévérité la plus outrée, p. 336.

GRANDJEAN interjéte appel de ce jugement, ibid.

Moyens, ibid.

L'Avocat éxamine d'abord quel eſt, dans le phyſique, l'état de l'accuſé, p. 337.

Dans le droit, il fait voir ce que c'eſt que la profanation du mariage, ibid.

Dans le fait, il démontre qu'il n'y a point de profanation à reprocher à l'accuſé, ibid.

Les Conſuls de l'ancienne ROME ſéviſoient avec trop de rigueur contre les Hermaphrodites, p. 331.

Les préjugés contre eux s'évanouirent ſous les Empereurs. Les Légiſlateurs établirent des Loix pour les maintenir dans l'état qu'ils devoient garder dans la ſociété, ibid.

La Loi régloit leur ſort, tandis que la Philoſophie cherchoit leur cauſe, ibid.

L'Auteur abandonne les recherches ſur les cauſes pour s'attacher aux effets, p. 340.

Il établit trois ſortes d'Hermaphrodites, ibid.

La premiére eſt l'Hermaphrodite qui peut agir librement comme Homme & Femme, ibid.

La ſeconde c'eſt celle des Hermaphrodites qui ont un ſéxe prédominant, ibid.

La troiſiéme eſpéce comprend ceux dont la mauvaiſe conformation des parties les empêche d'engendrer ni de concevoir, p. 341.

Le ſujet en queſtion eſt rangé dans la troiſiéme claſſe, en obſervant que l'attrait de la volupté eſt ſeulement marqué dans l'organe qui appartient à la *maſculinité*, p. 342.

L'Auteur du Mémoire ſe ſert de la langue latine pour expliquer la vraie conformation des parties. Il donne la deſcription d'un membre viril qui ſérecte en la préſence du Séxe, qui eſt dur dans le coït, & de la longueur de cinq travers doigt, &c. p. 343.

Cette faculté néanmoins eſt imparfaite en lui, p. 343.

Il paroît dailleurs en ce ſujet des marques de virilité, ibid.

La Gorge eſt plus marquée que dans l'homme, mais elle n'eſt pas ſi délicate, ibid.

Ses Mamelons, eu égard à leur groſſeur appartiennent au Séxe féminin, mais on y obſerve quelque différence, ibid.

Sa voix eſt mixte entre celle de l'Homme & celle de la Femme, ibid.

Il n'a pas profané le Sacrement de mariage, p. 344.

L'Auteur s'occupe uniquement ici du point de droit, ibid.

Profaner le Sacrement de mariage, c'eſt en abuſer, ibid.

On abuſe du Sacrement de mariage quand on le contracte ſans avoir la liberté de le faire, ibid.

Le mariage chez les ſauvages eſt un union ſujette au caprice, dont les liens peuvent être facilement détruits. Il eſt un Sacrement chez une nation Chrétienne & catholique romaine, ibid.

L'Auteur a prouvé qu'on peut abuſer du Sacrement par défaut de capacité. En être incapable c'eſt le profaner, p. 343.

Quiconque ſe croit inhabile à remplir le voeux du mariage profane l'engagement & la Sainteté du Sacrement, ibid.

Ceux

Ceux qui abuſent du Sacrement ſont tort à la patrie, ils trompent la Nature, ils péchent contre ſon Auteur, p. 346.

Celui qui croit être libre, & qui ne l'eſt pas ne péche point, ibid.

Argumens comparatifs qui prouvent que l'accuſé n'a point profané le Sacrement de mariage, p. 347.

De la bonne-foi de l'accuſé. Elle réſulte du concours de cauſes priſes dans le Phyſique & dans le Moral, p. 348.

Le ſujet n'étoit pas Philoſophe. La Nature ne lui decouvroit pas ſes ſecrets, pag. 349.

Son indifférence pour les Hommes, ſon ardeur pour les Femmes, caractériſent ſon Séxe, p. 349.

Il n'a pas voulu tromper ſon épouſe ; elle avoit goûté ſes careſſes avant ſon mariage, ibid. & ſuiv.

Il eſt déclaré garçon à l'âge de 14 ans, perſonne n'en doute ; tout prouve qu'il le ſentoit lui-méme, p. 350.

Le Magiſtrat ratifie ſon état, en mettant ſon Sceau à l'act d'émencipation qui le rend maître de ſes droits en qualité d'Homme, pag. 351.

La Nature ſeule eſt en défaut, comment en rendre l'accuſé garant, ibid.

Précis de l'Arrêt qui infirme la Sentence du premier Juge, p. 352.

MEMOIRE ANONYME.

Réfléxions ſur les Hermaphrodites relativement à Anne Grandjean, pag. 353.

Qu'eſt-ce qu'un Hermaphrodite ? en éxiſta-t-il jamais ? ibid.

Le Mémoire précédent donne occaſion à cette queſtion, ibid.

L'Auteur entreprend d'en faire voir les erreurs, ibid.

Ses vûes principales ſont de fixer les déciſions des Juges, p. 354.

Le peu de connoiſſance que les Anciens avoient de l'Anatomie les portoit à ſuivre les préjugés vulgaires, ibid.

Les Hermaphrodites doivent être relégués dans le Métamorphoſes d'OVIDE, p. 355.

Les individus déſignés ſous le nom d'Hermaphrodites ſont diviſés en quatre claſſes, ibid.

La première comprend ceux que l'on ſuppoſe réunir parfaitement en eux les deux Séxes, ibid.

La ſeconde comprend ceux en qui l'on a cru voir les parties naturelles de l'Homme prédominantes ſur celles de la Femme, ibid. & ſuivantes.

La troiſiéme & la plus nombreuſe, embraſſe les Femmes qui paroiſſent avoir quelque choſe des parties de l'Homme, p. 356.

La quatriéme eſt compoſée de ces êtres qui n'occupent aucun rang dans la ſociété, étant privés des deux ſéxes, ibid.

Première claſſe, d'où naît la ſource des Hermaphrodites prétendus parfaits, ibid.

Perſonne

Perſonne n'affirme en avoir vu ; les hiſtoires que l'on rapporte ne ſont fondées que ſur des oui-dire, p. 357.

L'Auteur du Dictionnaire de Médecine en nie l'exiſtence, ibid.

Tous les Médecins & Chirurgiens penſent de même, donc on peut aſſûrer qu'il n'y en a pas, p. 358.

La ſeconde claſſe comprend les perſonnes qui ſont capables d'engendrer comme Hommes, & qui ont quelques-apparences du ſéxe féminin ; éxemple, le développement tardif des parties a ſouvent trompé des Mères, ibid.

PLINE & FULGOSE ſe trompent ; ils prennent des garçons pour des filles, p. 359.

Les parties de la Génération ne paroiſſent bien ſûrement que quand les Teſticules ſont deſcendus dans le Scrotum, ibid.

Ces prétendus changemens ne trouvent plus de crédules admirateurs, pag. 360.

La troiſiéme claſſe fait mention des individus qui peuvent engendrer comme Femmes, & qui ont quelques-apparences du Séxe maſculin, p. 361.

La groſſeur contre-nature du Clitoris en impoſe ; ſa deſcription anatomique extérieure, ibid.

Deſcription anatomique des parties internes du Clitoris, p. 362, & ſuivantes.

Deſcription du Clitoris par MORGAGNI, p. 363. & ſuivantes.

L'étendue déméſurée du Clitoris l'a fait prendre pour une Verge, p. 367.

Les Tribades recherchent la compagnie de leur propre ſéxe, ibdi.

Toutes celles à qui le Clitoris eſt prolongé à l'excés n'en abuſent pas, il y en a qui en ſont fort-incommodées ; on leur retranche, p. 369.

Citations de Clitoris reconnus tels par différens Auteurs, ibid. & ſuivantes.

Deſcription des parties de la Génération de ANNE DROUART par M. HOUIN, p. 371.

Clitoris remarquable par ſa longueur & ſa groſſeur pareilles au col d'un Oie, page 372.

Il eſt plus ordinaire d'en voir de la groſſeur du Doigt, éxemples, page 373.

Deux Clitoris dans un même ſujet, p. 374.

Quelques-irrégularités de la Nature dans une des parties du Séxe, n'en changent point l'eſpéce, ibid.

Il ne faut pas croire à ces êtres imaginaires, les Hermaphrodites, page 375.

La quatriéme eſpéce renferme ceux qui ont un Séxe prédominant, mais dont la mauvaiſe conformation les empêche d'engendrer ou de concevoir, ibid.

Exemple ſingulier de monſtruoſité des parties de la Génération, ibid.

Reproche fait à l'Avocat de GRANDJEAN pour lui avoir donné le caractère d'Hermaphrodite qu'il n'a pas, p. 376.

L'Avocat accuſé d'avoir mal interprété le procès verbal, ibid.

Copie de la deſcription de Mr. VERMEIL inſérée dans ſon Mémoire, ibid. & ſuiv.

Copie

Copie du rapport des Médecins & Chirurgiens de LION, p. 377. & ſuivantes.

Suivant ce dernier rapport GRANDJEAN eſt déclaré fille, 378.

Autre procès verbal ordonné par l'official, & ſa teneur, p. 379.

Analyſe critique du Mémoire de l'Avocat Vermeil, p. 380.

L'Anonyme conteſte ſur l'éxiſtence de deux Teſticules, p. 381.

Il détaille toutes les propriétés de la Femme dans l'accuſé, p. 382.

Objections contre l'Avocat; premièrement que les Mammelles de GRANDJEAN ne ſont pas ſenſibles aux coups,—Réponſe, p. 383.

Il dit en ſecond lieu qu'il a des poils aux jambes, — Réponſe, p. 384.

En troiſiéme lieu l'Avocat s'autoriſe de ce que la GRANDJEAN n'a jamais été réglée, — Réponſe, p. 385.

L'Hermaphrodite parfait répugne à la Nature; rien n'approche moins de l'Hermaphrodite que ceux qui ſemblent ne tenir à aucun Séxe, p. 386.

Concluſion Il paroît démontré qu'il n'a jamais éxiſté d'Hermaphrodites, & que l'on ne doit regarder que comme un jeu de la Nature les difformités qui ont pu accréditer de pareilles fables, p. 387.

REFLEXIONS DE L'AUTEUR DE CES RECHERCHES, SUR LE MEMOIRE ANONYME, ibid.

La prévention fait commettre des fautes ſur le jugement que l'on doit porter ſur ces infortunés individus, ibid.

Le

Le témoignage d'un ſeul Homme détruit le préjugé de 14 perſonnes de l'Art ſéduites par l'illuſion, ibid.

Variété des rapports au ſujet de DROUART, ibid.

Les rapports de LYON au ſujet de GRANDJEAN paroiſſent manquer par l'éxactitude; on y donne une deſcription du Clitoris trop-ſuperficielle : ſa direction, ſes dimentions, ſon action ne ſont établies que ſur le récit de l'accuſé, p. 388.

On ne dit rien de la nature des liqueurs qui eſt produite dans les embraſſemens, ibid.

On ne donne ni la largeur, ni la profondeur du Vagin, p. 389.

On n'établit pas l'éxiſtence, ni la privation d'une Matrice, ibid.

On n'inſiſte pas aſſez ſur l'intégrité de l'orifice du Vagin, ibid.

On ne peut jamais apporter trop de ſoin dans les rapports, lorſqu'il eſt queſtion d'inſtruire des Juges, p. 390.

Explications des Planches qui concernent les Hermaphrodites, p. 391. juſqu'à 396.

Liſte des Auteurs à conſulter ſur les Hermaphrodites, p. 397. & ſuivantes.

ADDITIONS

ADDITIONS ET CHANGEMENS A CETTE PREMIERE PARTIE.

Il n'y a point d'Univerſité à LONDRES. Les Médecins y ſont réunis ſous le Titre de Collége. Les Membres du Collége ſont diviſés en deux claſſes : les Membres proprement pris, & les Aggrégés ; leur différence p. (401) note prémière.

Les Aggrégés ſont depuis pluſieurs années en diſpute avec les premiers pour avoir droit aux honneurs & dignités du Collége. Les conteſtations à cet égard, qui viennent de ſe renouveller avec chaleur, ſont actuellement ſoumiſes à la déciſion des Juges, ibid. note ſeconde.

Le fils du Docteur NICHOLS au lieu de ſuivre l'étude de la Médecine s'attache à celle des Loix, ibid. note troiſiéme.

Changement ſurvenu parmi les Chirurgiens de LONDRES dans l'ordre des Démonſtrations anatomiques, p. (402.)

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

Rare Books
23.A.114.
Memoires de chirurgie, avec que1768
Countway Library BDF4642
3 2044 045 355 989